TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 872 — SAMEDI 12 JANVIER 1980

Dans plusieurs régions

Les insurgés afghans opposent une vive résistance aux Soviétiques

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 85 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

La rencontre Brejnev-Marchais

Le P.C.F. justifie les objectifs de la diplomatie soviétique

Les retrouvailles de Moscou

« Une grande mutation du genre humain est engagée. » C'est en ces termes que le communiqué final des entretiens Brejnev-Marchais à Moscou présente l'état actuel du monde. « Notre époque, dit encore ce texte, est celle du passage du capitalisme au socialisme. Voilà bien l'enjeu de la lutte engagée au niveau planétaire. » S'agit-il là simplement d'une formule rituelle ressassée pour entretenir la ferveur des militants ?

Le communiqué de Moscou redit ce qui fut dit maintes fois sur la souveraineté, l'indépendance, la non-ingérence, la nécessité pour chaque pays d'aller au socialisme en suivant sa voie. Le texte ne mentionne même pas les événements les plus récents — l'intervention de l'Afghanistan, par exemple, — qui ont pourtant dû faire l'objet de quelques échanges de vues. MM. Brejnev et Marchais, qui ne s'étaient pas rencontrés depuis des années, ne se sont pas retrouvés à Moscou pour tenir un colloque sur l'œuvre de Karl Marx. Quelle est la stratégie du mouvement communiste au début des années 80 ? Quelle tactique peut ou doit appliquer chaque parti national ? Voilà la question.

Le communiqué n'apporte pas une réponse claire. Le lecteur en tire toutefois l'impression que les deux délégations sont décidées, dans la phase actuelle, à mettre l'accent sur la crise du capitalisme. Un signe est révélateur : comme dans toutes les périodes offensives, la social-démocratie est rangée dans le camp de l'adversaire.

Pour le reste, ce texte est riche en formules sur lesquelles chacun peut se déclarer d'accord, mais qui paraissent bien loin de la réalité. Il est vrai, sans doute, que « la course aux armements prive de moyens considérables l'élévation du bien-être des peuples ». Encore faudrait-il préciser ce que cela signifie pour le pays doté de l'armée la plus puissante du monde — elle vient d'administrer une nouvelle preuve de son savoir-faire — et dont les chefs ne se décident pas à sacrifier quelques canons pour accroître les biens de consommation.

Il est bon de vanter la non-ingérence ou, comme M. Ponomarev, de proclamer que l'U.R.S.S. n'exporte pas la révolution. Encore faudrait-il expliquer comment des tanks sont allés à Kaboul, appelés à la rescousse par un gouvernement qui n'existait pas encore. Les communistes français ont certes déjà dit à ce propos qu'il n'y avait aucune contradiction entre le respect de la souveraineté et l'appui apporté à un allié qui n'arrive pas à se débarrasser de ses ennemis intérieurs. Que vaut une telle doctrine ? Ne justifie-t-elle pas « a posteriori » l'intervention des Américains au Vietnam parce que leur allié à Saigon ne maîtrisait pas la rébellion ? Ne pourrait-elle être invoquée, en Europe, par un gouvernement « bourgeois » que menacerait une progression communiste ?

Enfin, le communiqué de Moscou rejette, dans la construction du communisme, « tout schéma préétabli, toute copie de l'expérience d'autrui ». L'affirmation mériterait considération si l'histoire ne montrait un tragique divorce entre le discours et la réalité : en 1968, les Tchécoslovaques ne demandaient qu'une chose, construire leur socialisme ; ils furent punis, « normalisés », pour avoir voulu cette « diversité » des formes du socialisme que souligne le communiqué.

Ces dernières années, le P.C.F. a désapprouvé telle ou telle action du « socialisme réel ». Il n'est pas allé jusqu'à penser qu'il pouvait y avoir contradiction entre les intérêts de l'empire que défend le Kremlin et l'idéal d'un socialiste. Le communiqué de Moscou fait une allusion rapide aux divergences entre les deux partis, mais, à qui pouvait en douter encore, il montre que ces divergences-là sont secondaires.

de la diplomatie soviétique

Les conversations que la délégation du P.C.F., en visite à Moscou depuis lundi, sous la direction de M. Georges Marchais, a eues avec les responsables du P.C. soviétique, se sont achevées, jeudi 10 janvier, par un dernier entretien — le troisième auquel assistait M. Leonid Brejnev — et par l'adoption d'un communiqué commun, publié simultanément à Moscou et à Paris.

Ce communiqué ne mentionne pas l'intervention de l'Union soviétique en Afghanisatn, tout en affirmant que *« l'amélioration nécessaire du climat des relations internationales implique le respect des principes de souveraineté des nations, d'indépendance et de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays ».*

M. Marchais, qui devait intervenir en direct depuis Moscou, vendredi, au cours du journal de la mi-journée sur TF 1, avait une première occasion de préciser comment ces principes s'appliquent au cas de l'Afghanistan. Le P.C.F. entend minimiser cette affaire en la situant dans le cadre des rapports de puissance à puissance, entre l'Union soviétique et les Etats-Unis.

Les dirigeants communistes estiment que l'Union soviétique ne pouvait tolérer, à ses frontières, l'établissement d'un foyer de désordre, sinon de « déstabilisation ». Pour eux, l'intervention militaire de Moscou ne pose pas le même type de problèmes que l'entrée des forces du pacte de Varsovie à Prague, où, disent-ils, le socialisme n'était pas remis en cause.

Cependant, dès lors que le critère retenu par le P.C.F. pour apprécier ce genre de situation est non pas celui de la souveraineté territoriale, mais celui de l'effet de l'intervention dans le rapport des forces internes à l'État qui la subit, le rappel des principes « *d'indépendance et de non-ingérence dans les affaires d'un pays* » est purement formel.

L'ensemble du texte que le P.C.F. a accepté de signer au côté du P.C. soviétique aboutit à blanchir la politique de Moscou du soupçon d'obéir plutôt à des intérêts d'Etat qu'à ceux du socialisme. En effet, s'il ne se prononce pas sur l'affaire afghane, il donne constamment à entendre que les dirigeants soviétiques n'auraient d'autres objectifs en vue que la défense de la paix et du socialisme.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 10.)

Le « projet socialiste »

La convention nationale du P.S. est saisie de nombreux amendements

Le P.S. réunit samedi 12 et dimanche 13 janvier, à Alfortville (Val-de-Marne), une convention nationale extraordinaire qui a pour but la mise au point définitive et l'adoption du « projet socialiste ».

Cette réunion est précédée, samedi matin, d'une convention nationale ordinaire consacrée à l'examen de la situation politique et au vote du quitus sur l'action de la direction.

« Notre projet, c'est le socialisme des années 80 », *a affirmé à Antenne 2 M. Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national chargé des études et rédacteur initial du texte soumis aux socialistes.*

Ces derniers ont cependant présent à l'esprit la perspective de l'élection présidentielle de 1981. Le point de vue de M. Jack Lang que nous publions ci-dessous confirme, s'il en était besoin, que le dispositif des amis de M. François Mitterrand est mis en place afin d'aboutir à la désignation du premier secrétaire. (Lire pages 10 et 11.)

Point de vue

Un chef d'État pour la France

par JACK LANG (*)

S'il veut éviter le malheur, le président de la République pourrait, en son lointain Elysée, méditer la prophétie antique : « *Vous pensez habiter un château inaccessible à la douleur. Mais, n'en ai-je pas vu moi, chasser déjà deux monarques ? Et ce troisième, le maître d'aujourd'hui, mes yeux le verront aussi chasser, plus honteusement et plus brutalement encore* » (1).

Le temps des enfantillages ! Voilà le titre que M. Giscard d'Estaing pourrait donner au supplément de *Démocratie française* qu'il nous promet pour l'automne prochain.

Facéties et canulars se succèdent au sommet de l'Etat, témoignant d'un sens farcesque dont trop souvent les héritiers de Rabelais et de Molière ont perdu le goût.

« *Le roi s'amuse* » racontait jadis Ionesco. Notre président a-t-il suivi son exemple ? Il paraît même s'amuser follement. A la manière plutôt du roi Christophe dans la tragédie de Césaire. Il s'amuse par exemple à jouer au « *roi et à la reine* ». Finis les déguisements de l'étudiant défraîchi, nouvellement élu président, empochant son cordon et gravissant en complet veston les Champs-Elysées. Place à présent à l'étiquette d'ancien régime : Sa Majesté servie la première ! La première dame du royaume érigée en mère de la nation (« *la dignité et la qualité française* » ! (2) Le dauphin sillonnant les cieux par la grâce des aéronefs de la couronne ! La famille royale installée à de hautes fonctions d'Etat !

(Lire la suite page 11.)

(*) Conseiller socialiste de Paris.

(1) Eschyle - *Prométhée enchaîné.*

(2) « *Quand j'ai envie de regarder ce que sont la dignité et la qualité françaises il me suffit de regarder Anne-Aymone.* » Valéry Giscard d'Estaing. Entretien télévisé du 28 novembre 1979.

LES LIBERTÉS ET L'ÉTAT

Un entretien avec M. Jean Lecanuet

- **La démocratie est le luxe d'un pays développé**
- **Les Français sont plus républicains que démocrates**

Après les déclarations de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (« le Monde » du 5 décembre 1979), M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., donne ci-dessous son sentiment sur l'état des libertés en France.

« *Que représente pour vous l'Etat ?*

— L'Etat doit être le serviteur des libertés et non son dominateur. Le fondement de toute société est l'adhésion consciente d'un peuple à une conception de l'homme. Il appartient à l'Etat d'incarner et d'organiser cette adhésion. Il y parvient, dans le meilleur des cas, toujours imparfaitement d'ailleurs, parce qu'il oscille entre ces valeurs et l'application qu'il en donne. Mais c'est une nécessité pour le pouvoir politique d'assumer cette contradiction et de maîtriser les instruments de pouvoir dont il dispose pour le service de ces valeurs.

— *Que penser de l'idée, émise depuis longtemps par un professeur de droit, selon laquelle* « il y a des majorités qui oppriment » ?

— Est-ce qu'il y a oppression de l'opposition ? Vous allez peut-être me trouver optimiste. J'estime que la France est l'un des rares pays du monde où les libertés d'expression et de contestation, indispensables au jeu de la démocratie, sont respectées, même si des insuffisances subsistent et si des correctifs doivent lui être apportés.

— *C'est en ce sens que nous devons, puisque nous sommes riches, exiger encore plus.*

— Pourrions-nous aller jusqu'à dire, même si le mot qui me vient aux lèvres peut être mal compris, que la démocratie est, d'une certaine manière, le luxe d'un pays développé ? Développé du point de vue économique, donc ayant vaincu la faim, la misère, l'injustice. Peut-être aussi, en affinant le jugement, pourvu d'une certaine conscience de soi qui s'appelle la culture.

» Le mot luxe ne me plaît pas, s'il semble signifier, comme le luxe dans la vie, qu'il est un superflu... Il est vrai que Voltaire disait : « *Le superflu, chose si nécessaire* ».

» A mon avis, ce qui perturbe en France la conception du dialogue, même tendu, entre majorité et opposition, c'est le défaut de consensus à l'intérieur de l'opposition. Or j'observe une contradiction, au sens logicien du terme, entre les socialistes et les communistes. Leur entente n'est pas homogène ; leur addition de refus est électorale, mais elle est factice. J'ai toujours dénoncé cette illusion, même au temps où l'événement paraissait contredire cette opinion. Et dès lors que l'opposition n'est pas homogène...

Propos recueillis par PHILIPPE BOUCHER et JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 12.)

La tension en Corse

- **La gendarmerie a obtenu la reddition des autonomistes de l'hôtel Fesch**
- **Un viticulteur est enlevé par un commando**
- **La grève générale a été largement suivie**

Après les événements d'Ajaccio, la grève générale décidée par quarante-quatre organisations était très suivie, ce vendredi 11 janvier, en Corse. Bien que la reddition des autonomistes retranchés dans l'hôtel Fesch ait détendu l'atmosphère, le climat n'est pas à la sérénité. L'enlèvement d'un viticulteur français originaire de Tunisie, près d'Aléria, risque d'entretenir la tension. Le rapt de M. Jean-Charles Dumont, qui est âgé de soixante-dix ans, a été revendiqué vendredi par un messager du F.L.N.C. qui a déclaré : « Nous avons le colonialiste fasciste Dumont. Son jugement sera fonction de ce qui arrivera à nos frères à Ajaccio. »

Les forces de l'ordre ont entrepris des opérations près d'Ajaccio et de Bastelica pour retrouver M. Pierre Bertolini, que les autonomistes détiennent toujours. Le préfet de région a lancé un avertissement à ses ravisseurs, les invitant « dans leur intérêt même, à le libérer dans les prochaines heures ».

C'est après une action du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) que, aux premières heures de la matinée, les quarante autonomistes de l'hôtel Fesch se sont rendus sans violence, tandis que leurs « otages » étaient libérés. Ils ont remis à la police M. Alain Olliel, qu'ils accusent d'appartenir à l'organisation « Francia ».

A Paris, les onze militants corses arrêtés à Bastelica le 8 janvier ont été inculpés par un juge de la Cour de sûreté de l'État de « participation à bande armée ». Ils ont été écroués.

A Ajaccio, un policier, M. Olivier Larcher, a été inculpé d'homicide volontaire après la mort de Mlle Michèle Lenck, tuée mercredi soir.

Les jeunes et les autres

D'Aleria à Bastelica, les pouvoirs publics semblent n'avoir guère modifié leur manière d'appréhender la réalité corse. Comme si, depuis quatre ans, il ne s'était trouvé personne pour les avertir du danger qu'il y avait à réduire la contestation insulaire aux dimensions d'un fait divers. Force est de le constater : les élus du suffrage universel n'ont rien entrepris de fondamental ni même de significatif pour tenter de modifier cette attitude.

La classe politique corse s'emploie plus volontiers à entretenir une clientèle qu'à préparer l'avenir. Elle paraît se satisfaire du *statu quo* du moment que Paris y met le prix.

Le clanisme, cette relation quasi-personnelle entre l'élu et l'électeur, n'a pas vraiment disparu des mentalités insulaires. Chacun voit midi à son clocher. Le campanilisme des uns nourrit le nationalisme des autres.

Les élus locaux se suffisent de la « considération », de l'« estime » qu'à intervalles réguliers Paris témoigne à leur île. Cela permet de sauver les apparences. De responsabilités ils n'en exigent pas davantage. Ils n'imaginent pas une autre Corse et l'Etat se satisfait de leur manque et de courage et d'imagination.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 7.)

Lire page 7

- **LA REDDITION** par Laurent Greilsamer
- **HUMANITÉ** par Bruno Frappat

AU JOUR LE JOUR

UNE FOIS DE PLUS

Un dialogue télévisé sur la première chaîne entre l'évêque d'Ajaccio et le ministre de l'intérieur ? Alors, de quoi vous plaignez-vous ? Vous voyez bien qu'il y a concertation entre l'île et le continent !

Oui, peut-être, à part que cette étrange rencontre en direct entre la matraque et le goupillon n'aurait sans doute jamais eu lieu sans les trois morts de la veille, comme si, une fois de plus, il fallait que le sang coule pour que la parole s'écoule.

BERNARD CHAPUIS.

« LE CHEMIN PERDU », UN FILM DE PATRICIA MORAZ

La petite fille et la mort

L'adolescence est un âge mortel, disait Patricia Moraz dans son premier film, et notre société ne sait plus y prendre garde. Jenny Kern mourait dans « les Indiens sont sont encore loin », parce qu'il n'y avait pas de place pour elle, parce que personne ne lui avait appris à devenir adulte.

La petite Cécile du « Chemin perdu », qui a dix ans, ne connaîtra pas le même destin que Jenny Kern. Le vieux communiste Léon Schwarz, son grand-père, a veillé sur elle ; il lui a transmis sa philosophie rationaliste, son goût de la justice. Il lui a toujours tout expliqué, tandis que les parents, Félix et la belle Mathilde, empaillaient leur passion dans un atelier de taxidermistes.

Léon Schwarz dit qu'il va mourir ; il meurt et, avec cette ultime étape, Cécile passe elle aussi de l'autre côté d'un univers, abandonne les rêves de l'enfance aux mains de son frère Pierre. Patricia Moraz filme le changement de Cécile comme Léon Schwarz, l'horloger, ausculte le cœur de ses montres, fasciné par le « chemin perdu », ce réglage « qui se dérègle toujours ».

CLAIRE DEVARRIEUX.

(Lire la suite page 19.)

Le Monde idées

PHILOSOPHIE

Bertrand Russell, philosophe vivant

par JACQUES BOUVERESSE (*)

POURQUOI Bertrand Russell, considéré à peu près dans tous les pays comme un des plus grands philosophes contemporains, continue-t-il à briller en France par son absence presque complète dans les programmes et les références ? Pourquoi un tel manque de curiosité à l'égard d'un philosophe aussi profondément original et aussi créatif dans tant de domaines (1), des parties les plus techniques et les plus abstraites de la philosophie, comme la logique et la philosophie des mathématiques, aux aspects les plus pratiques et les plus circonstanciels de la philosophie morale, sociale et politique ?

En 1968, Jules Vuillemin, l'un des rares philosophes français contemporains à avoir essayé de plaider la cause russellienne dans notre pays, évoquait *« l'état de la philosophie française, son dédain et son ignorance de la pensée anglo-saxonne, de la logique et*, généralement, de tout style un peu exact *dans l'art de s'enquérir de la vérité* » (2). Le plus remarquable est certainement la constance de cette attitude, qui constitue un des rares éléments parfaitement stable dans l'évolution des idées et des modes philosophiques françaises, et l'accord presque parfait qui continue à exister sur ce point entre l'Université la plus traditionnelle et les diverses avant-gardes.

Ceux qui ont fait pour eux-mêmes l'effort d'information nécessaire ne peuvent malheureusement qu'avouer leur impuissance quand ils constatent, par exemple, que la logique continue, au mépris de la vérité historique et philosophique la plus élémentaire, à être associée à peu près automatiquement avec le positivisme logique ou encore que l'expression « positivisme logique » est régulièrement utilisée, avec un anachronisme ahurissant et une ignorance totale de l'état actuel des choses, pour désigner la philosophie anglo-saxonne contemporaine dans son ensemble, à peu près comme s'il ne s'était rien passé depuis l'époque du Cercle de Vienne. Il va sans dire que les thèses du positivisme logique sont déjà elles-mêmes grossièrement caricaturées et que la récupération douteuse de l'opposition proppérienne ne tient aucun compte de la parenté profonde (soulignée explicitement par l'intéressé lui-même) qui a existé entre son rationalisme critique et l'orientation fondamentale du Cercle de Vienne.

La logique au centre

Une des caractéristiques les plus importantes de la méthode russellienne en philosophie est certainement la place centrale qu'elle attribue à la logique ; et c'est sans doute sur ce point qu'elle a le plus contribué à modifier le style de la production philosophique contemporaine. Comme l'écrit Ryle, « *Russell n'a pas seulement été un pionnier dans le domaine de la logique formelle, mais, comme Aristote et Frege, il était un philosophe logicien. Il considérait tout progrès en logique formelle comme étant, entre autres choses, une source potentielle de nouveaux gains dans le sens de la rigueur en philosophie ; et il voyait dans tout puzzle ou embrouillamini philosophique une serrure dont la logique formelle pouvait déjà où pourrait un jour fournir la clé.* »

Il pourrait sembler que l'intérêt porté à la logique formelle, à ses progrès et à ses possibilités ne manque ni de précédents ni de répondants dans la tradition philosophique. Mais les philosophes français préfèrent généralement apprendre leur philosophie de la logique ou ce qui en tient lieu chez Hegel, Nietzsche ou Heidegeng plutôt que chez Aristote, Leibniz, Bolzano, Frege, Russell, Wittgenstein, Gödel ou Quine. Il est certain que la logique mathématique n'a pas justifié toutes les espérances que des philosophes comme Frege ou Russell mettaient en elle. Russell considérait le système des *Principia Mathematica* comme susceptible de permettre une reconstruction des mathématiques tout entières à partir d'un petit nombre de concepts logiques primitifs. Mais le théorème de Gödel établit qu'en un certain sens cette prétention est déjà excessive, si l'on s'en tient à la seule arithmétique. Et, pour ce qui est de l'utilisation de la logique comme technique de base de la philosophie exacte, elle a été abandonnée à peu près entièrement par le deuxième Wittgenstein et la « philosophie du langage ordinaire » (un mouvement pour lequel Russell, tout comme Popper, n'est jamais parvenu à éprouver la moindre sympathie). Ceux qui continuent imperturbablement à parler du « positivisme logique de l'école d'Oxford » ne tiennent évidemment aucun compte de son attitude à l'égard de la logique mathématique, qui est aux antipodes de celle de Russell et, plus encore, de celle de Carnap, et seraient bien en peine d'expliquer en quoi consiste exactement son positivisme.

Un philosophe de la grande tradition

On ne peut évidemment pas comparer la réaction d'hostilité compréhensible et, somme toute, passagère de la philosophie oxfordienne avec la tradition française d'ignorance et de mépris. La plupart des critiques philosophiques formulées en France contre la logique et son prétendu terrorisme (une accusation particulièrement grotesque dans un pays où la logique et la philosophie de la logique n'ont jamais à conquérir une place, même tout à fait modeste, dans le monde philosophique) sont tout simplement pitoyables par le degré d'incompréhension et de naïveté qu'elles révèlent.

Il faudrait évidemment lire Russell pour se rendre compte à quel point il est absurde de le classer dans la catégorie de ceux qui sont supposés avoir essayé (heureusement, en vain) d'éliminer la philosophie proprement dite au profit de la logique mathématique ou des sciences. Même s'il est vrai qu'il a rêvé d'introduire en philosophie un style de réflexion et de travail nettement plus proche de celui des sciences, il a toujours été un défenseur passionné de la spécificité et de l'importance de la philosophie comme discipline autonome. Dans *Mysticisme et logique (1914)*, il remarquait que « *la métaphysique, ou la tentative que l'on fait pour parvenir à une conception du monde dans son ensemble à l'aide de la pensée, s'est développée dès le début par la réunion et le conflit de deux impulsions humaines très différentes, l'une qui pousse les hommes vers le mysticisme, l'autre qui les pousse vers la science* ». La recherche d'une harmonie entre ces deux tendances conflictuelles, à laquelle les plus grands philosophes ont consacré leur existence, fait de la philosophie une chose que l'on peut être tenté de considérer comme supérieure à la fois à la religion et à la science.

L'orientation spéculative et contemplative reste, aujourd'hui comme hier, une des composantes fondamentales de l'attitude philosophique, aussi chimériques que puissent être certaines des ambitions de la métaphysique traditionnelle. Quant à la philosophie que l'on peut appeler *scientifique*, ce qui la distingue des sciences, aux yeux de Russell, est essentiellement l'attitude critique, l'examen des fondements de nos convictions scientifiques et autres, qui conduit à les accepter uniquement dans la mesure où « *aucune raison de les rejeter n'est apparue* ». L'arme essentielle de la philosophie critique (au sens de Russell) est la procédure dite du « *rasoir d'Occam* », qui permet de se dispenser, si l'on veut, des entités superflues, sans avoir pour autant à nier dogmatiquement leur existence.

Ceux qui défendent aujourd'hui la philosophie, malheureusement parfois, entre autres choses, contre des menaces illusoires du genre de celles qui sont censées être représentées par la logique et les philosophies qu'elle a inspirées depuis Frege, ne soupçonnent sans doute pas à quel point la conception russellienne de la philosophie et de son rôle dans le monde actuel a été conforme à la fois à leurs convictions et à leurs craintes. « *Je ne pense pas*, a écrit Russell, *que les tâches de la philosophie à notre époque soient en aucune manière différentes de ce qu'elles étaient à d'autres époques. La philosophie a, je crois, une certaine valeur éternelle qui ne change pas, si ce n'est à ce point de vue : que certaines époques s'éloignent plus largement de la sagesse que d'autres ne le font et ont par conséquent un plus grand besoin de philosophie combiné avec une moindre disposition à l'accepter. Notre époque est, à bien des égards, une époque qui n'a pas beaucoup de sagesse et qui profiterait par conséquent grandement de ce que la philosophie a à enseigner.* »

Une des caractéristiques de l'entreprise philosophique sur lesquelles Russell a le plus régulièrement insisté est qu'elle doit nous apprendre « *comment vivre sans certitude* », en particulier sans avoir besoin des certitudes consolantes, mais illusoires, de la religion. La tâche propre de la philosophie est de fonder théoriquement la certitude totale ou partielle, là où c'est possible, de détruire les certitudes sans fondement ni nécessité et de rendre l'incertitude supportable, partout où elle est inévitable. Le principe fondamental de la philosophie empiriste est précisément, selon Russell, que « *toute connaissance humaine est incertaine, inexacte et partielle* ». Bien que sa théorie de la connaissance doive incontestablement beaucoup à Hume et à la tradition empiriste britannique, c'est, en fait, le seul aspect de l'empirisme auquel il ait jamais adhéré sans réserves. Quelles que soient les distances qu'il a prises finalement, en philosophie des mathématiques, par rapport au platonisme de sa jeunesse, il n'a évidemment jamais été tenté par les solutions empiristes à la Mill. Et il a souligné plus qu'aucun autre les limites et les insuffisances de l'empirisme comme théorie de la connaissance.

Déjà classique

Russell a tenu vers la fin de sa vie des propos étrangement pessimistes sur son œuvre, qu'il semble avoir considéré au total comme un échec. Dans le domaine de la logique et de la philosophie théorique, il avait certainement tendance à sous-estimer les progrès spectaculaires qui ont été rendus possibles en grande partie par ses propres travaux. Et, en ce qui concerne les problèmes moraux et politiques, il faudrait, comme l'a remarqué Kreisel, se demander « *dans quelle mesure cet échec était dû à la nature des problèmes en question, à la façon dont Russell les concevait et à ses qualités humaines particulières* ».

Il ne manque pas aujourd'hui d'articles et d'ouvrages qui attestent la présence réelle de Russell dans le monde philosophique contemporain. S'il est aujourd'hui, comme on dit, « dépassé », ce n'est pas au sens où le suggèrent l'ignorance et la fatuité de certains de nos maîtres à penser, mais simplement comme un philosophe déjà classique. Qu'est-ce qui pourrait amener le public philosophique français à s'intéresser enfin à lui ? Faute de pouvoir répondre à cette question, je me contenterai de proposer, à titre d'incitation purement négative, cette remarque sarcastique de Lichtenberg, légèrement modifiée pour les besoins de la cause : « *Bien que je sache qu'un très grand nombre de gens qui jugent les ouvrages philosophiques ne lisent pas ceux sur lesquels ils se prononcent de façon si magistrale, je ne vois tout de même pas quel mal cela pourrait faire de lire les livres sur lesquels on doit se prononcer.* »

(*) Maître de conférences à l'université de Paris-I.

(1) Pour une vue d'ensemble sur les diverses contributions de Russell à la philosophie de notre époque, voir *Bertrand Russell, Memorial Volume*, edited by George W. Roberts, Londres, Allen and Unwin, 1979, 488 pages, 20 livres.

(2) *Leçons sur la première philosophie de Russell*, Armand Colin, 1968, page 5.

Super flumina Babylonis

par GABRIEL MATZNEFF

EN classe de philo, j'avais un condisciple qui nourrissait une fervente admiration pour Jean-Paul Sartre. Le jeudi ou le samedi après-midi, il suivait Sartre dans la rue, sans jamais oser l'aborder. En outre, il collectionnait ses mégots. Un jour, nous nous trouvions rue Jacob quand Sartre déboucha d'une rue ou d'une porte cochère, je ne sais plus. Mon camarade m'entraîna dans les pas de son maître. La promenade dura assez longtemps pour que Sartre ait le loisir de fumer deux cigarettes. Deux fois il jeta son mégot sur le trottoir, et deux fois mon copain se précipita pour recueillir la rare relique.

Je ne pouvais malheureusement en faire autant avec les philosophes que je vénérais : Schopenhauer et Nietzsche avaient depuis longtemps cessé de fumer dans la rue. Je me revanchais en passant des heures dans la librairie philosophique J. Vrin, place de la Sorbonne, à la recherche de leurs livres, presque tous épuisés, et introuvables. Le cher M. Vrin me laissait fouiner des matinées entières parmi les rayonnages de son arrière-boutique. C'est là que j'ai vécu quelques-uns des moments les plus heureux et les plus féconds de ma jeunesse.

Une des rencontres déterminantes que je fis, à dix-sept ou dix-huit ans, chez M. Vrin, fut celle de Léon Chestov et de son disciple Benjamin Fondane. Je me souviens encore de mon émotion quand, ouvrant au hasard un petit livre à la couverture grise intitulé *Apothéose du déracinement*, j'y lus ces phrases cruelles et toniques, désespérées et gaies, qui soudain me parlaient de moi. Je venais de me découvrir un nouveau compagnon de route. Je voulus tout lire de Chestov. Je pus acheter facilement certains de ses livres, mais je dus attendre plus d'un an avant que M. Vrin réussisse à trouver pour moi un exemplaire du rarissime *Athènes et Jérusalem*. Quelle joie quand je pus enfin emporter ce volume, serré contre mon cœur, tel un trésor ! C'est ainsi que s'opèrent les vraies rencontres, loin du tumulte des modes et de l'actualité minuscule, dans la quête et dans la ferveur.

Oser être impudique

Le *2 octobre 1944*, Benjamin Fondane mourait dans une chambre à gaz, au camp de Birkenau. Chestov n'est guère lu. Fondane l'est moins encore. Qui connaît *la Conscience malheureuse ?* En tout cas, c'est un livre que les penseurs au goût du jour ne citent guère. Ces messieurs ne se citent qu'entre eux ; ils se renvoient inlassablement l'ascenseur. L'admirable numéro spécial que la revue *Non lieu* (1) consacre à Benjamin Fondane devrait être pour celui-ci l'occasion d'être découvert par un public plus étendu que le petit troupeau de ses fidèles accoutumés. « *Fondane*, écrit Cioran, *était très sévère pour ceux qui pensaient avoir trouvé.* » Fondane et Cioran rejoignent ici ce que Chestov écrit de Schopenhauer : « *Il abandonna la grand'route et se mit à errer à l'aventure à travers les ronces et les taillis des contradictions insolubles, sans se préoccuper de savoir où cela pouvait le mener.* »

Ne pas avoir honte de ses contradictions, ne pas avoir peur de l'errance, oser être impudique, quel programme exaltant pour une œuvre et pour une vie ! Nos singularités font de nous des exilés, soit. Mais pourquoi craindrions-nous l'exil ? Les livres *brûlants*, qui sont les seuls que nous ayons envie de lire et d'écrire, ont tous été écrits sur les fleuves de Babylone.

(1) *Non lieu*, 224, rue des Pyrénées - 75020 Paris.

L'acoustique de Kierkegaard

par le pasteur ANDRÉ DUMAS

PROMENEUR solitaire et imaginatif, écrivain qui a mis en éveil et à distance tous ses possibles sous des pseudonymes, polémiste passionné et radical, qui n'osait se dire ni témoin ni martyr, Kierkegaard reste unique, définitivement inimitable. Et pourtant, celui que l'on caricature comme un éternel mélancolique n'avait qu'une préoccupation : communiquer avec les autres, puisque la position de chacun de nous devant Dieu fonde notre totale égalité, établit notre incontournable liberté et nous appelle à la véritable fraternité. Kierkegaard est une prodigieuse forêt, où tous les oiseaux, l'esthétique, le moral, le religieux, ne cessent de chanter leur air particulier et où il faut une oreille, attentive et exercée, pour percevoir comment les dissonances de la vie deviennent la vaste harmonie de l'éternité dans le temps. Nous avons maintenant le livre qui nous montre en Kierkegaard, « *un Pascal musicien qui aurait appris de Mozart l'art de la composition* » (I, p. 289).

Pour l'écrire, Mme Nelly Viallaneix a travaillé surtout avec les *Papiers*, dont quelques fragments seulement ont paru en français et constituent le journal de Kierkegaard, traduit et présenté par K. Ferlov et J.-J. Gateau (N.R.F. 1954-1963, 5 vol.). A eux seuls, les *Papiers* ont autant de volumes que les œuvres complètes. Ils ne livrent pas d'idées foncièrement neuves, mais ils montrent combien Kierkegaard se souciait de parler pour éveiller l'écoute chez ses lecteurs. Lire un auteur ce n'est pas encore écouter ce qui le fait s'émouvoir, scintiller et se décider. Il y faut cette reduplication, réflexive, poétique et témoignante, dans laquelle le solitaire communicatif du Nord est un maître inégalable, avec la vrille de sa verve et l'archet de sa conviction. Nelly Viallaneix nous donne enfin en français accès à la chambre concertante de Kierkegaard. Elle le fait avec une admirable érudition, qui a l'art de conduire sans cesse au point d'Archimède, où rien ne s'atténue, mais où tout devient justesse.

Dissonances

Le premier tome est consacré aux paroles captives, c'est-à-dire à tout ce à quoi dans le monde donne échos, vacarmes, langages, idées, même chant et enchantement, mais qui, aux yeux de Kierkegaard, ne parle pas encore avec cette autorité légitime qui constitue, du saut de la foi, l'apprentissage de la vraie vie. Cependant, le parcours de ces dissonances ne constitue en rien un stand de tir contre des tentatives trop humaines. Ici aussi il s'agit d'écoute passionnée. Chaque particularité est vécue avec une attention radicale, comme si sa surdité, sa captivité, attendaient un centre pour comprendre elle-même.

La nature est à la fois la parole brouillée de la création et l'écho romantique, parodique des déchirures du cœur humain. Elle promet beaucoup, mais elle donne peu à qui s'illusionnerait à la croire divine par le biais de la dissolution panthéiste ou de la projection polythéiste. La sirène se révèle alors un perroquet, même si les bruits de la nature peuvent, par la suite, devenir une louange concertante pour qui aura sauté dans l'existence devant Dieu. Contre la politique et le journalisme, le méditatif de Copenhague a la dent dure : « *La politique est une sinistre caricature de la religiosité obstinée à déguiser, sous les apparences de l'amour, le plus affreux égoïsme* » (II, p. 211). La presse quotidienne fonde « *de toutes les tyrannies la plus abominable... la tyrannie de la diffusion* » (I, p. 115). Elle gonfle la curiosité de l'instant, pour la faire tourbillonner comme une neige fondante.

Le débat avec la philosophie, que Nelly Viallaneix appelle la parole figée de l'idéalité, prend des dimensions plus systématiques dans ses attaques contre les systèmes. Tout en admirant l'honnêteté de Kant, qui part des catégories de l'esprit humain et non de l'installation dans l'être, tout en saluant l'ambition hégélienne d'ajuster le mouvement de la logique sur le devenir de l'existence, Kierkegaard se demande pourquoi la spéculation de l'idéalisme débouche sur le mutisme d'une logique fermée, sur une « *immortalité sans plénitude* ». Car les nœuds de la réflexion philosophique sont des résolutions de problèmes, sans acoustique existentielle. « *la spéculation est le retour incessant de la sophistique par rapport à l'exister* » (I, p. 217). Ou encore, avec ce génie des comparaisons polémiques qui fait de Kierkegaard le poisson-torpille de l'auto-satisfaction rationnelle : « *Hegel n'a commencé que là où Charles-Quint a fini : dans un couvent, à régler des montres* » (I, 195).

Restent certes la poésie et la musique. Elles correspondent le mieux à la nature de l'homme, qui est de tomber amoureux des sonorités du langage et de danser l'existence au rythme de la vie, sensuelle et imaginative. Mais ce romantique a trop d'humour profond pour penser qu'un son puisse être une parole, ni un rythme un appel. L'ironie débusque le sérieux, qui confond l'essence avec le phénomène. L'humour va décisivement plus loin, car il relie l'éternité avec la réalité. L'humour est l'approche extérieure privilégiée pour le scandale de croire.

Une trinité pathétique

Le second volume de Nelly Viallaneix s'appelle *Parole de vie*. Il s'ordonne selon un plan trinitaire : la parole créatrice, à l'écoute du Père ; la parole salvatrice, à l'écoute du Fils ; la parole réconciliatrice, à l'écoute de l'Esprit. Si l'on se souvient du rôle du cadre trinitaire dans la spéculation hégélienne (et de ses transpositions, ou plutôt de ses échos, dans le matérialisme dialectique de Marx), on sera heureux de retrouver une acoustique semblable chez Kierkegaard, que l'on a trop tendance à figer dans les face à face, tremblant, angoissé et désirant, de l'homme devant Dieu, de l'unique devant le Tout-Autre. Là où il y a trinité, le monothéisme cesse de demeurer le face à face de l'homme avec le roc incontournable de la loi, pour devenir le côte à côte de deux amours, qui se proposent, se manquent et se retrouvent. Mais la trinité pourrait après tout n'être elle aussi qu'une spéculation, logique et muette, ou qu'un délire de la subjectivité, qui creuserait la distance, imaginerait la médiation et rêverait de la fusion. L'admirable des longs chapitres trinitaires, retrouvés par Nelly Viallaneix dans la forêt de Kierkegaard, est la simplicité de leur richesse, l'évidence de leurs développements. Je tiens le second volume pour l'une des réflexions les plus parlantes qui soit sur la trinité, en ce temps où souvent les chrétiens hésitent à penser et à vivre trinitairement par encombrement de concepts insonores, tandis que certains athées prônent le monothéisme contre le polythéisme, mais verraient volontiers dans la trinité une contamination du monothéisme juif par le polythéisme grec.

Ainsi ce livre se déploie dans un contrepoint sans artifice : à la parole oubliée de la création, à la parole figée de la spéculation, à la parole chantée de la poésie font écho la parole donnée de l'amour, la parole montrée du libre scandale, la parole vécue de l'examen et de sa répétition. Telle est la cathédrale, chatoyante et vivante, que ce solitaire a édifiée en lui-même pour nous tous.

(1) Nelly Viallaneix. *Ecoute Kierkegaard*. Essai sur la communication de la parole. Préface de Jacques Ellul. I, 335 pages ; II, 373 pages. Le Cerf, Paris, 1979.

Le Monde

étranger

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

Les rebelles tiennent en échec les forces gouvernementales dans plusieurs régions

Les troupes de l'armée soviétique apparaissent de plus en plus comme une *force d'occupation* en Afghanistan, indique l'envoyé spécial de *l'A.F.P. La situation* est loin d'être totalement « *normalisée* », puisque deux semaines après le coup de force qui a porté M. Babral Karmal au pouvoir. Les rebelles nationalistes ont pris de contrôle d'une partie du nord-est du pays, freiné l'avance de l'Armée rouge du sud-est, dans la province de Paktia, indiquent des porte-parole des mouvements de résistance et des diplomates occidentaux.

Selon U.P.I., la ville de Faizabad, capitale du Badakhshan, qui occupe une position stratégique aux confins de l'Afghanistan, de l'U.R.S.S. et du corridor conduisant à la frontière avec la Chine, seraient depuis quelques jours tombée (nos dernières éditions du 11 janvier). La ville était assiégée depuis plusieurs mois ; le journal pakistanais *Jung* affirme que quatre cents soldats soviétiques ont été tués au cours des combats et que l'aéroport a été pris par les rebelles. Cependant, des diplomates asiatiques n'étaient pas en mesure, jeudi, de confirmer la chute de Faizabad. Des combats étaient signalés également au Paktia, au Konar, ainsi qu'à Kandahar et dans les régions d'Herat (frontière iranienne), Del Ghazni (au centre du pays) et Mazar-I-Sharif (à proximité de la frontière avec l'U.R.S.S., dans le nord. Des mouvements de troupes dans la capitale semblaient indiquer que des renforts étaient envoyés dans ces provinces par avions et hélicoptères.

Près de Jalalabad, sur la route *conduisant de Kaboul au Pakistan*, des journalistes français ont eut la preuve que les gérilleros afghans multipliaient les coups de main ; ils ont pu voir notamment des voitures criblées de balles près d'un barrage de troncs d'arbres.

Hostilité croissante des habitants de Kaboul

Les rebelles voient leurs unités renforcées par de nombreux déserteurs de l'armée régulière afghane. *Ces désertions sont importantes*, confirment des diplomates occidentaux en poste à Kaboul et des voyageurs arrivés au Pakistan. Selon eux, environ 40 % des forces afghanes auraient rejoint les rangs de la rebellion. L'armée afghane, qui en principe était chargée de conduire le combat contre cette rebellion aurait été affectée à des taches secondaires d'assistance, les seuls éléments « sûrs » recevant des armes. Les désertions se seraient surtout produits après que les Soviétiques eurent tenté de désarmer les soldats gouvernementaux. Dans certaines régions du pays maquisards et déserteurs combattent désormais côte à côte.

D'autre part, de nombreux témoignages font état de l'hostilité croissante des habitants de Kaboul à la présence soviétique estimée maintenant à sept divisions, entre quatre-vingt et *quatre-vingt-cinq mille hommes*. Dans la capitale, les Soviétiques semblent avoir la situation bien en main. Mais l'hostilité à leur égard pourrait être acrue par la dégradation des conditions de vie et notamment l'augmentation des prix des produits de première nécessité.

Le nouveau chef de l'Etat, a déclaré à des journalistes que la « *politique agressive des Etats-Unis retarderait le retrait des forces soviétiques de l'Afghanistan* », rapporte l'agence Tass. Après la révolution d'avril 1978, a-t-il dit, l'Afghanistan a été *l'objet* d'ataques contre-révolutionnaires croisantes de l'extérieur inspirées par les Etats-Unis et la Chine. Evoquant le contentieux frontalier entre l'Afghanistan et le Pakistan, M. Karmal a déclaré : « *En fait, il n'y a pas de frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan ; à ce jour, le problème n'a pas encore été réglé.* »

M. Karmal a tenu ces propos au cours d'une conférence de presse, jeudi à Kaboul, à laquelle ne purent assister qu'un nombre très restreint de journalistes occidentaux. Le nouveau président a indiqué qu'il disposait de documents donnant la « *preuve* » de la complicité de l' « *impérialisme américain* » contre le peuple afghan, qu'il a accusé d'avoir participé au renversement de l'ancien président Amin.

Jeudi, Radio-Kaboul, captée à Islamabad, a affirmé que six mille prisonniers politiques, notamment des femmes et des enfants, *avaient été libérés depuis le* 27 décembre. La radio a précisé que tous les détenus seraient libérés à l'exception des membres du gouvernement Amin et leurs collaborateurs, et que les prisons afghanes seront ouvertes aux représentants des organisations internationales et aux journalistes « *pour inspection* ».

● *Un rectificatif de Chine nouvelle.* — Le vice-premier ministre chinois, M. Deng Xiaoping n'a pas appelé à une « *alliance* » mais à une « *union* » de tous les pays du monde contre l'« *hégémonisme* » soviétique au cours de son récent entretien avec le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, a indiqué, jeudi 10 janvier, l'agence Chine nouvelle (*le Monde* du 10 janvier). L'agence officielle chinoise a publié un correctif à son propre compte-rendu de cet entretien, indiquant que M. Deng Xiaping avait appelé « *tous les pays du monde à s'unir et traiter sérieusement la politique de l'Union soviétique d'expansionnisme global* ». Elle a attribué la version originale de la citation de M. Deng Xiaoping à une faute de traduction. La version annulée faisait dire au dirigeant chinois que tous les pays devaient « *former une alliance* ». — *(A.F.P.)*

AUX NATIONS UNIES

Le Sénégal dénonce « la thèse qui faisait de l'U.R.S.S. l'allié naturel du non-alignement »

De notre correspondante

New-York. — Pour la sixième fois de leur histoire, les Nations unies se sont réunies jeudi 10 janvier en session spéciale d'urgence, pour « *étudier la situation en Afghanistan et ses implications pour la paix et la sécurité internationales* », selon les termes de la résolution approuvée la veille au Conseil de sécurité par 12 voix contre 2 (celles de l'U.R.S.S. et de la République démocratique allemande) et une abstention (la Zambie).

Des cinq précédentes sessions spéciales d'urgence, réunies selon la procédure dite d'« union pour la paix », deux avaient eu lieu en novembre 1956, l'une pour l'affaire de Suez, l'autre pour celle de Hongrie. Les suivantes avaient eu lieu en août 1958 sur le Liban, en septembre 1960 sur le Congo, et la dernière de juin à septembre 1967 sur le Proche-Orient.

Un vingtaine d'orateurs étaient inscrits jeudi pour les débats qui devraient durer jusqu'au week-end inclus. Le vote pourrait intervenir lundi.

La Mongolie, l'Afghanistan, le Japon, le Sénégal, la Colombie, la Pologne et la Chine sont intervenus, dans cet ordre, jeudi après-midi. L'U.R.S.S., qui devait aussi prendre la parole, a repoussé son intervention à ce vendredi.

Les représentants de la Mongolie, de la Pologne et de l'Afghanistan ont, une nouvelle fois, affirmé que les Soviétiques n'étaient entrés à Kaboul qu'à la demande du gouvernement afghan. « *Quelques pays impérialistes et hégémonistes*, a dit le ministre des affaires étrangères afghan, M. Mohammed Dost, *veulent prendre prétexte de la prétendue situation en Afghanistan pour intervenir au Proche-Orient. (...) Cette tentative, destinée à entraîner les Nations unies dans une affaire qui ne concerne que le peuple afghan, ne peut que discréditer cette auguste organisation.* »

L'ambassadeur du Sénégal, M. Falilou Kane, l'un des deux seuls représentants du mouvement des non-alignés à prendre la parole jeudi, a été particulièrement net : « *Si le Sénégal s'intéresse au cas de l'Afghanistan,* a-t-il dit, *c'est pour des raisons de principe d'abord, de solidarité islamique ensuite. C'est enfin parce que ce qui est arrivé au peuple afghan pourrait être le sort de tous les pays faibles, et ils sont légion dans notre organisation (...). L'agression qui n'est pas énergiquement dénoncée et à laquelle aucune résistance n'est opposée devient une maladie contagieuse. Hier le Kampuchéa, aujourd'hui l'Afghanistan...*

» *Au cours de leur sixième sommet*, a poursuivi M. Kane, *les chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés réunis à La Havane l'avaient d'ailleurs noté avec inquiétude : l'ingérence dans les affaires intérieures des Etats est en passe de devenir l'une des principales formes d'agression contre le mouvement des pays non alignés.*

» *Un sérieux coup vient d'être porté à la thèse qui voulait faire passer l'U.R.S.S. et les pays socialistes comme les « alliés naturels » du non-alignement. (...) Si l'U.R.S.S. ne veut pas être accusée d'être responsable de la fin de la détente, du blocage du processus de désarmement par la non-ratification de l'accord SALT 2, de saper le mouvement des non-alignés, de perdre la sympathie du tiers-monde, enfin si elle ne veut pas être taxée d'être le fossoyeur de notre organisation, comme l'Allemagne nazie en annexant l'Autriche en 1938 avait démoli le prestige de la Société des Nations, alors le choix est clair : ce grand pays doit revoir sa position et retirer ses troupes d'Afghanistan, comme toute la communauté internationale l'exhorte à le faire.* »

Ce thème a été repris par le représentant permanent de la Chine, M. Chen Chu, qui a désigné l'Union soviétique, « *ce prétendu ami du tiers-monde* », comme « *le principal agresseur dans le monde* », et a demandé aux Nations unies de condamner « *dans les termes les plus vigoureux* » son intervention en Afghanistan.

NICOLE BERNHEIM.

M. François-Poncet : la France ne veut pas relancer la guerre froide

La commission des affaires *étrangères de l'Assemblée nationale* s'est réunie, jeudi 10 janvier, pour entendre M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères. Evoquant la situation en Afghanistan, le ministre a rappelé que la France avait, dès le 28 décembre, demandé des explications sur cette affaire au gouvernement soviétique. Les réponses fournies par l'Union soviétique, a indiqué M. François-Poncet, ne sont pas conformes aux informations en possession du gouvernement français. Aussi la France a-t-elle voté, le 7 janvier, la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies demandant le retrait immédiat et sans conditions des forces soviétiques. Le ministre a jugé que l'intervention soviétique était inacceptable, et demandé que l'U.R.S.S. adopte à l'égard du peuple afghan des « *mesures positives* » de nature à rétablir la confiance nécessaire à la poursuite de la détente. La France, a rappelé M. François-Poncet, est attachée à la détente, mais pas

Au cours du débat qui a suivi cette audition, M. Odru (P.C.) a estimé qu'une vague d'antisoviétisme s'est développée dans le monde, tendant à *faire oublier* l'attitude de sagesse de l'Union soviétique, qui s'est manifestée en particulier dans la déclaration de M. Brejnev à Berlin et lors de l'attaque lancée par la Chine *contre* le Vietnam. *Le* député communiste a également affirmé que l'alignement plus ou moins inconditionnel de la France sur les Etats-Unis était grave pour l'avenir, pour la France et la paix dans le monde. Dans ses réponses, le ministre des affaires étrangères a indiqué que la France n'envisage pas de prendre à l'égard de l'Union soviétique des mesures qui seraient de nature à relncer la « guerre froide ».

Interrogé à propos de l'efficacité des sanctions économiques *décidées par les Etats-Unis*, il a estimé que tout en ayant un contenu réel, celles-ci ne pouvaient pas à elles seules modifier le cours des choses. M. François-Poncet a par ailleurs observé que rien ne permettait d'affirmer qu'une aide américaine ait été fournie avant l'intervention soviétique à la rébellion afghane.

A propos de l'Iran, le ministre a rappelé que la France a publiquement condmné la déetntion des otages américains et la violation que celle-ci implique des règles de droit universellement *admises. Il a assuré que la France* s'associera à l'action que la communauté internationale poursuivra jusqu'au règlement de cette affaire.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● LE CHEF DE L'ETAT A LANCE UNE MISE EN GARDE CONTRE UN NOUVEAU PUTSCH MILITAIRE. Mme Lidia Gueiler a déclaré : « *Ceux qui voudraient faire un coup d'Etat dans notre patrie devront passer sur le cadavre d'une femme bolivienne* ». Les forces armées cependant répètent « *catégoriquement et énergiquement* » qu'elles n'ont pas l'intention de mettre fin au processus de *démocratisation. La radio de* La Paz avait cité les noms d'officiers organisant une conspiration : le général Luis Garcia Meza, qui se rebella il y a deux mois contre la présidente Gueiler, à propos des nominations au sein du haut commandement militaire, et le colonel Mario Vargas Salinas, ex-ministre du travail sous le président Hugo Benzer et actuel commandant des garnisons de Cochabamba, au centre du pays. Mais dans certains milieux de la capitale, on pense que l'homme-clé d'une conspiration serait à nouveau le colonel Natusch Busch, qui avait pris, brièvement, le pouvoir, le 1er novembre dernier. Cet officier aurait, le 9 janvier, tenté une action contre le gouvernement. L'origine de cette agitation serait l'opposition soutenue de secteurs militaires à l'organisation, en 1980, d'élections présidentielles. — *(A.F.P.)*

Cuba

● LA FRANCE EST ACCUSEE DE « NEO-COLONIALISME » dans ses relations avec ses départements et territoires d'outre-mer dans le numéro de janvier du mensuel cubain *Prisma*, publié le jeudi 10 janvier, à La Havane. Sous le titre « L'autorité française décroît dans ses colonies », la revue publie un reportage de sept pages sur les DOM-TOM français qui sont, selon elle, « *prisonniers des méthodes colonialistes les plus éculées* ». *Prisma* assure que les populations des DOM et des TOM « *se préparent à user d'autres méthodes que le bulletin de vote et à se faire entendre comme nouveaux Etats de la communauté internationale* ». L'article souligne le « *processus de régression économique* » dont sont victimes les départements des Caraïbes. — *(A.F.P.)*

Équateur

● UN ETUDIANT A ETE TUE et plusieurs autres blessés au cours de bagarres le jeudi 10 janvier, dans les rues de Quito. Les étudiants étaient descendus dans la rue au début de la matinée pour manifester contre la police et la hausse des prix alimentaires. C'était la première manifestation de rue dans la capitale depuis la transmission du pouvoir, par les militaires, au président Jaime Roldos, premier chef de l'Etat élu démocratiquement depuis dix ans en Equateur. Des dizaines d'étudiants avaient été appréhendés par la police la veille alors qu'ils tentaient de dresser des barricades. D'après un porte-parole des étudiants, quinze autres ont été arrêtés jeudi. A la suite de ces sanglants incidents, le ministre de l'éducation a suspendu les cours dans les universités et les lycées. — *(Reuter.)*

Espagne

● M. ERIK BAUER, un motocycliste acrobate allemand, grièvement blessé lundi 7 janvier à Madrid par une sentinelle de la garde civile, se trouvait mardi soir dans un état désespéré. Erik Bauer, qui participait au neuvième Festival mondial du cirque à Madrid, a été abattu alors que, circulant en voiture avec son frère, il remontait une rue en sens interdit. Selon la version officielle, il n'a pas obéi à une sentinelle en faction devant une caserne de la garde civile qui lui ordonnait de s'arrêter. La sentinelle a ouvert le feu. — *(A.F.P.)*

Haïti

● UN FRANÇAIS a été assassiné dans son appartement de Petionville, dans la banlieue de Port-au-Prince, a annoncé, le mardi 8 janvier, la police haïtienne. Il s'agit de M. Bernard Arneodo, âgé de vingt-sept ans, employé du lycée français de la capitale. — *(A.P.)*

Seychelles

● LE COUVRE-FEU en vigueur aux Seychelles depuis près de deux mois a été allégé jeudi 10 janvier et n'est plus effectif que de 1 heure à 5 heures du matin. Cette mesure a été prise parce que les autorités « *contrôlent la situation* », indique l'agence de presse seychelloise SAP. Ce couvrefeu avait été décrété le 16 novembre après l'annonce de la découverte d'un « complot » contre le gouvernement du président France Albert René. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● UN NOUVEL HEBDOMADAIRE EN LANGUE FRANÇAISE, *le Phare*, a été mis en vente le dimanche 6 janvier à Tunis. Dans un éditorial de présentation, son directeur, M. Abdeljelil El Bahi, affirme l'indépendance du journal dont l'équipe rédactionnelle, écrit-il, est « libérée de toute étiquette ou hégémonie ». Tout en se voulant « de portée nationale », *le Phare* se propose d'accorder une place importante à la vie régionale.

D'autre part l'hebdomadaire d'expression française du mouvement d'opposition des démocrates socialistes *Démocratie*, a annoncé qu'il devenait mensuel. Le second organe du mouvement, *ER RAY*, publié en langue arabe, demeure hebdomadaire. — *(Corresp.)*

Les États-Unis renforcent leurs installations militaires dans l'île de Diego-Garcia

Les Etats-Unis ont informé le gouvernement britannique de leur intention de renforcer leurs installations militaires dans l'île de Diego-Garcia, dans l'océan Indien, à la suite des événements d'Iran et d'Afghanistan, indique-t-on au Foreign Office de source autorisée. Diego-Garcia est un îlot de 27 kilomètres carrés, sous juridiction britannique, mais pour lequel la Grande-Bretagne a conclu en avril 1967 un accord avec les Etats-Unis, aux termes duquel les deux pays s'engagent à l'utiliser conjointement (ainsi que quelques autres îles de la région) à des fins de défense pendant cinquante ans.

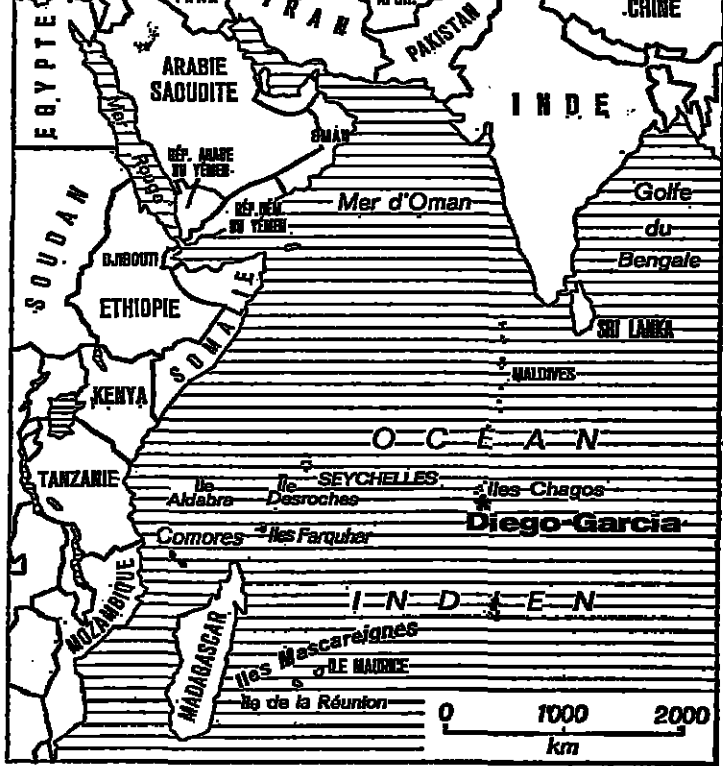
Les Etats-Unis vont dépenser environ 170 millions de dollars au cours des quatre prochaines années pour la poursuite de l'aménagement de Diego-Garcia, a-t-on appris d'autre part au Pentagone. L'île est la seule base militaire permanente dont ils disposent dans la région.

Une première tranche de travaux de 64 millions de dollars est en voie d'achèvement. Depuis huit ans, les *seabees*, unités du génie de la marine américaine, se sont relayées sans relâche pour construire une piste d'aéroport de 3 600 mètres capable d'accueillir les gros avions de transport du type C-130.

La marine américaine a prévu 18 millions de dollars dans le prochain budget de la défense pour draguer la lagune et permettre à des bâtiments de très gros tonnage, tels que des porte-avions, de relâcher à Diego-Garcia. Vingt bâtiments de la marine américaine, dont les deux porte-avions *Midway* et *Kitty-Hawk*, croisent actuellement au large des côtes d'Oman.

La flotte américaine de l'océan Indien reçoit la plus grande partie de son soutien logistique de la base de Subic-Bay, aux Philippines, située à une semaine de route de la mer d'Oman. — *(A.F.P.)*

● *Le ministre de l'agriculture de l'île Maurice*, sir Satcam Boolell, a « *énergiquement* » condamné « *la transformation de l'atoll de Diego-Garcia en base militaire* », jeudi 10 janvier, dans le quotidien *le Mauricien*, publié à Port-Louis. — *(A.F.P.)*



Super flumina Babylonis

le Kierkegaard

ASIE

LES CONSÉQUENCES DE L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

Les exportations alimentaires de la C.E.E. vers l'Est ne seront pas augmentées

De notre correspondant

Bruxelles. — La Commission européenne vient d'arrêter les dispositions administratives nécessaires pour pouvoir surveiller de très près les exportations agricoles communautaires vers l'Union soviétique et les pays de l'Est et être en mesure, le cas échéant, d'interdire qu'elles se développent de façon intempestive. C'est aux ministres des affaires étrangères qu'il reviendra, lors de leur réunion, le 15 janvier à Bruxelles, de définir de façon plus complète la position des Neuf à la suite des événements d'Afghanistan.

En l'état actuel des choses, une seule orientation est claire, qui sous-tend les décisions techniques prises par la *Commission* : la Communauté a le souci de ne pas affaiblir pas son action la portée des mesures de rétorsion économique arrêtées par Washington. Elle s'interdit de prendre la place laissée vacante par le semi-embargo américain.

C'est d'abord vrai pour les céréales. Les négociants communautaires pouront continuer à vendre à l'U.R.S.S. ou aux pays de l'Est, mais à condition que ces ventes portent sur des quantités comparables à celles expédiées au cours des précédentes années. La C.E.E. a vendu 400 000 tonnes d'orge à l'U.R.S.S. en 1978 et 200 00 tonnes durant les six premiers mois de 1979. De ce fait, si, en dépit des faibles quantités disponibles sur le marché une entreprise communautaire manifeste l'intention de vendre à l'Union soviétique 1 million ou 1,5 million de tonnes, elle n'obtiendra pas les autorisations nécessaires...

Ne pas troubler le marché

La même politique est suivie pour les volailles. Les Etats-Unis ont bloqué l'exportation de 60 000 tonnes de poulets vers l'Union soviétique. Il semble que, sitôt cette mesure connue, des contacts ont été pris entre importateurs soviétiques et exportateurs communautaires, notamment français. Pour éviter tout *contrat précipité — et contraire* à la politique de modération souhaitée — la Commission a décidé de suspendre jusqu'à lundi 14 janvier *« la préfixation de la restitution »* (1).

Lundi, le comité de gestion « volailles » où siègent, à côté de la Commission, des experts des Etats membres, se réunira pour adapter la politique d'exportation. es exportations communautaires de sucre, de conserves de viande, de beurre vers l'Union *soviétique* et les pays de l'Est sont également mises sous surveillance.

M. Villain, directeur général de l'agriculture de la Commission, qui représentera la C.E.E. le samedi 12 janvier à Washington, à la réunion des principaux pays exportateurs de céréales, exposera les mesures ainsi prises. Mais il insistera également auprès des Américains pour que ceux-ci veillent à leur tou à ne pas troubler les *courants* d'échanges traditionnels : à côté des aspects politico-stratégiques de l'affaire en cours, les responsables bruxellois ne perdent pas de vue, en effet, les dangers purement commerciaux de la situation. Ils voudraient avoir l'assurance que les 17 millions de tonnes de céréales et les 60 000 tonnes de poulets que les Etats-Unis ont décidé de ne pas vendre à l'U.R.S.S. ne vont pas affluer sur les marchés d'exportation traditionnels de la C.E.E.

D'autre part, la C.E.E. a confirmé la suspension du programme d'aide alimentaire à l'Af*ghanstan (3 000 tonnes de céréales* et 300 tonnes de poudre de lait au titre de l'année 1979). Parce que la Communauté n'a pas les moyens de faire parvenir ces aliments aux populations que l'on désire aider, le haut-commissarait aux réfugiés des Nations unies a demandé à Bruxelles une aid ed'urgence pour les réfugiés afghans (environ quatre cent mille selon le haut-commissariat) arrivés à la frontière pakistanaise depuis l'intervention militaire soviétique. La Communauté donnera probablement une suite positive à cette requête.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) La restitution est la subvention qui est accordée pour exporter. En temps normal, un négociant peut la préfixer, c'est-à-dire obtenir l'assurance que, le jour de l'exécution de son contrat, la subvention obtenue sera du même montant que celui accordé par les autorités de la C.E.E., au moment où il a conclu ce contrat. C'est donc une garantie contre la modification du montant de la subvention par la Commission.

SELON WASHINGTON

L'U.R.S.S. sera incapable de combler le déficit de ses importations céréalières

Les Etats-Unis ont obtenu l'assurance de l'Australie, du Canada et des pays de la Communauté européenne qu'ils ne chercheront pas à combler le déficit en blé de l'U.R.S.S. qui résultera de l'annulation des ventes de 17 millions de tonnes de céréales américaines à ce pays, à annoncé jeudi 10 janvier un communiqué du département d'Etat américain. *« A la suite des consultations déjà tenues, l'U.R.S.S. sera incapable de combler par l'intermédiaire d'achat de céréales à des pays tiers le déficit majeur créé par les décisions américaines »*, conclut le le communiqué.

Les Etats-Unis n'ont cependant pas obtenu une telle assurance de la part de l'Argentine, autre gros exportateur de blé. Le gouvernement de Buenos-Aires a *annoncé* qu'il participerait à la conférence céréalière convoquée samedi à Washington et qu'il condamne l'intervention *soviétique* en Afghanistan, mais — ajoute-t-il — dans un communiqué : *« Nous nous refusons à participer à des actions de punition adoptées sans nous ou établies par des centres de décision étrangers. »*

Le boycottage des navires soviétiques par les dockers de la côte atlantique des Etats-Unis a commencé jeudi et le président de leur syndicat, M. Gleason a confirmé qu'il en maintenait l'ordre, malgré la désapprobation de la Maison Blanche. En revanche, les dockers de la côte du Pacifique ne boycotteront pas les navires soviétiques. A Hambourg, le syndicat des transports ouest-allemands a fait savoir qu'il fera *« ce qui est nécessaire pour que le boycottage (américain) ne soit pas tourné dans les ports de R.F.A. »*.

Les dockers égyptiens ont décidé, eux aussi, de boycotter les navires soviétiques, dans le canal de Suez et dans tous les ports.

● A BONN, M. Strauss, candidat à la chancellerie de l'opposition chrétienne démocrate, critique violemment, dans le bulletin de la C.D.U.-C.S.U., l'« indécision » et les « erreurs » du « gouvernement des illusions » de M. Schmidt et ce qu'il appelle *« une politique d'apaisement et d'assoupissement »*.

● A TOKYO, la visite que devait faire le vice-ministre soviétique du commerce extérieur, M. Ivanov, pour discuter d'un prêt *important*, est *« ajournée indéfiniment »*.

● A GENEVE, les négociations américano-soviétiques sur l'intervention des armes chimiques, qui devaient reprendre jeudi, ont été ajournée au mois prochain.

D'autre part, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, venant d'Ankara, est arrivé jeudi à Mascate, un des sultanat du Golfe, pour des conversations sur les événements d'Afghanistan et d'Iran.

Inde

CHARGÉE OFFICIELLEMENT DE FORMER LE GOUVERNEMENT

Mme Gandhi déclare « être là pour longtemps »

Le président de l'Union indienne, M. Sanjiva Reddy, a invité, jeudi 10 janvier, Mme Indira Gandhi à former le gouvernement à la suite de la victoire électorale du Congrès (I). Peu avant, elle avait été nommée président du groupe parlementaire de la formation majoritaire. Le nouveau premier ministre avait alors déclaré : « Nous sommes là pour longtemps, je lance un appel à la coopération de la part de ceux qui n'ont pas voté pour nous ou qui nous ont témoigné de l'amertume. Nous ne sommes pas mesquins, *nous ne sommes* pas de petites gens, nous ne ferons pas de représailles contre nos adversaires. »

Invitée à commenter les événements d'Afghanistan jeudi, à l'émission « L'événement » sur TF1, Mme *Gandhi* a rappelé les propos qu'elle avait tenus les jours précédents et s'est refusée à qualifier d'« invasion » l'intervention militaire soviétique, *soulignant en* revanche son hostilité à toute ingérence étrangère parce qu'« une présence en entraine une autre ». Evoquant le même sujet au cours de l'émission « Face au public », peu auparavant sur France-Inter, elle avait dit ne pas avoir entre les mains tous les éléments nécessaires pour se *faire une opinion précise* mais que, si les explications soviétiques « sont vraies, on ne peut pas appeler cela une agression ». « Il y a des pays de l'Ouest dont on peut dire qu'ils ont ouvert la porte à l'Union soviétique », avait-elle ajouté. Le chef du gouvernement indien a également déclaré qu'une alliance sino-américaine serait « très dangereuse pour l'Inde et pour toute la région », soulignant que « la Chine constitue un danger » pour son pays, car elle a des « intentions expansionnistes » dont il a déjà « souffert » (allusion au conflit sino-indien de 1962).

Mme Gandhi a également indiqué que l'Inde n'adhérerait pas au traité de non-prolifération nucléaire, car celui-ci n'est « pas juste » et est dirigé « contre les nations qui n'ont pas l'arme nucléaire ».

● A MOSCOU, MM. Brejnev et Kossyguine ont adressé un message de félicitations à Mme Gandhi, qu'ils ont qualifiée de « continuatrice de l'œuvre de Nehru ». « Votre contribution personnelle à l'extension et à l'approfondissement des relations soviéto-indiennes est extrêmement appréciée ici », indique le message, qui exprime le souhait que les « relations amicales » et les « multiples formes de *coopération* » entre les deux pays se développent.

● A WASHINGTON, M. Holding Carter, porte-parole du département d'Etat, a déclaré que le processus démocratique en Inde paraissait « solide et sûr ». A Pékin, l'agence Chine *nouvelle* a rap*porté les résultats de ces élections, sans* les commenter.

Une personnalité mythique avide de pouvoir

« Alors que le pandit Nehru était un visionnaire et un démocrate, elle est tout juste une autocrate qui a peu d'idées », disait, il y a quelques années, de Mme Gandhi J.-P. Narayan, l'un des disciples du mahatma Gandhi et la « conscience » du Janata, *l'ancien parti gouvernemental* aujourd'hui en déroute. La fille unique de Jawaharlal Nehru — Mme Gandhi n'aime guère, à soixante-deux ans, et alors qu'elle a fait ses preuves de 1966 à 1977 au pouvoir, être appelée encore ainsi — a montré que, si elle n'était pas porteuse de messages neufs, elle était du moins poussée par une volonté opiniâtre de reconquérir le pouvoir. Sans doute s'agissait-il avant tout pour elle (et sa famille) d'une question d'honneur après l'avanie que constitua son échec aux élections de 1977, qu'elle avait provoquées parce qu'elle espérait, bien entendu, les gagner, et l'humiliante traversée du désert qui a suivi.

Les facteurs personnels seraient-ils plus importants que le désir de servir la nation ? Après tout, le destin de la famille *Nehru, qui joua un rôle majeur* dans la lutte pour la souveraineté, est lié à l'histoire de l'Inde post-indépendante. Ce n'est pas un hasard si les Britanniques, auxquels, tout compte fait, les Nehru ont succédé à New-Delhi, après l'éclatement de leur empire des Indes, appellent Mme Gandhi l'*« impératrice de l'Inde »*. La personnalité de Mme Gandhi s'identifie à celle de son pays. Le nouveau premier ministre soigne d'ailleurs particulièrement son image à l'extérieur, sachant sans doute que la presse nationale ne la porte pas toujours dans son cœur.

Préparée à la succession de Nehru

Ce phénomène d'identification est cependant entretenu sur le plan national par la religion hindoue, le politique étant, en Inde, étroitement lié au spirituel. Le divin y prend souvent la figuration d'une mère, et le nationalisme s'exprime ainsi dans la formule *mother India* (notre mère l'Inde). *Le Congrès* a depuis toujours exploité politiquement ces relations. Aussi Mme Gandhi est-elle présentée par ses partisans et regardée par des millions d'Indiens comme « mataji » (la mère) ou encore l'Inde *(Indira is India)*. Sa victoire contre le Pakistan en 1971 et sa brutalité sous l'état d'urgence l'ont fait également comparer à Kali, une redoutable déesse du panthéon hindou. On ne peut porter un jugement sur les résultats des élections, la démarche politique et le nationalisme de Mme Gandhi, sans tenir compte de ces *facteurs subjectifs* tant le peuple indien est imprégné de mysticisme.

Voilà donc restaurée ainsi une « dynastie » et établi un « règne » brusquement interrompu, en 1977, par un stupéfiant jeu de balancier populaire. D'un orgueil *ombrageux et appartenant à cette* élite dirigeante que forment les brahmanes (la plus haute caste indienne et celle qui en est censée détenir le savoir) originaire du Cachemire, Mme Gandhi possède un caractère trempé au combat politique. Depuis sa plus tendre enfance, elle a été, dans le sillage de son père, familière des intrigues du sérail; elle fut peu à peu préparée secrètement par Nehru à assurer les plus hautes fonctions et sa succession, bien qu'il n'en ait jamais, semble-t-il, fait confidence à personne. Mme Gandhi se comporte en tout cas comme si elle était investie d'une mission nationale.

Mais si elle a souvent dit, dans cet esprit, que son but était d'abord de servir le peuple, elle a surtout montré d'incomparables capacités pour surmonter les épreuves et garder ou reconquérir le pouvoir. En 1969, elle a éliminé les « faiseurs de roi » du Congrès qui s'étaient opposés à sa nomination au poste de premier ministre. A peine deux ans plus tard, le Congrès, débarrassé de ces notables conservateurs, remporte — déjà — les deux tiers des sièges aux élections législatives anticipées. Le 1er janvier 1978, alors que M. Desai reçoit le président Carter à New-Delhi, elle suscite une nouvelle scission dans le parti et se fait porter, après une parodie de « convention », à la tête d'un Congrès Indira (I) par ses partisans. Les derniers « barons » congressistes lui tournent alors le dos. Deux ans plus tard, en dépit des turpitudes de la traversée du désert et alors que la majeure partie des caciques du Congrès qui détiennent traditionnellement les banques des voix au niveau régional ne sont plus avec elle, c'est à nouveau un triomphe, ne pouvant cette fois, déclare l'un des principaux chefs de l'opposition, M. J. Ram, relever que « du miracle ou de la magie ».

Faut-il attendre de ce triomphe et de la déconfiture subie par les vieux politiciens un assainissement des mœurs politiques ? On ne voit pas pourquoi Mme Gandhi, dotée de pleins pouvoirs parlementaires, se montrerait moins autoritaire que naguère. Comment ne serait-elle pas tentée de « museler » à nouveau, d'une manière ou d'une autre, la grande presse, qui l'a tant brocardée, insultée, et qui est contrôlée par des groupes économiques sur lesquels le gouvernement ne manque pas de moyens de pression ! *Mme Gandhi* dispose maintenant d'un parti centriste dominant, ayant rétabli l'hégémonie du grand mouvement national de naguère, mais sans doute plus homogène. Hier, elle divisait la classe politique pour régner, imposait l'état d'exception lorsqu'elle était acculée à la défensive. Aujourd'hui qu'elle n'a plus rien à devoir aux potentats politiques, elle peut faire ce qu'elle veut et, pourquoi pas, transformer l'Inde. N'a-t-elle pas souvent dit par le passé qu'elle n'avait jamais pu véritablement mettre en œuvre un programme de réformes parce que les groupes d'intérêts économiques réactionnaires ne le lui permettaient pas ?

Elle a reculé ainsi devant ceux du négoce lorsqu'elle a voulu placer sous contrôle de l'Etat le commerce de gros des céréales. Aura-t-elle les coudées plus franches désormais, et ne devra-t-elle pas, malgré tout, rendre des comptes aux industriels et aux grands possédants qui ont soutenu sa campagne ?

Entretenir une « image progressiste »

Après ces élections, on ne peut douter en tout cas que les « masses », et notamment les minorités comme il est dit pudiquement des milieux les plus défavorisés, attendent beaucoup du nouveau premier ministre. Mme Gandhi n'avait-elle pas sous l'état d'urgence aboli le servage (mais celui-ci ne s'en perpétue pas moins), fait distribuer des terres aux paysans pauvres, limité le plafond de la propriété urbaine, fait la chasse aux spéculateurs, entretenant ainsi une « image progressiste » ? N'avait-elle pas également quelques années auparavant réduit, dans le même but, les listes civiles des anciens maharadjahs ? Mais, si l'on regarde de plus près, pendant la période où elle a été au pouvoir, le revenu national par habitant à prix *constant a augmenté de 1 % seulement* par an en moyenne ; le nombre des demandeurs d'emploi officiellement déclarés a plus que doublé de 1970 à 1977, atteignant dix millions; la quantité de céréales disponible par jour et par individu était inférieure, en 1976, au niveau de 1961, etc. Mais l'Inde a fait exploser un engin atomique en 1974.

Les grandes décisions ont d'autre part toujours été prises dans les moments de fièvre ou dans un but politique à court terme. Des banques furent nationalisées, en 1969, pour placer au pied du mur puis éliminer le ministre des finances et vice-premier ministre, M. M. Desai. Il en fut de même des compagnies d'assurances en mai 1971 et par la suite des mines *de charbon* à l'approche des élections. En décembre de la même année, l'armée indienne a lancé l'offensive militaire contre le Pakistan au Bangladesh pour faire d'une pierre deux coups : vider l'abcès que constituait la présence d'environ dix millions de réfugiés sur le territoire indien et en finir avec un pays qui prend celui-ci en tenaille. En juin 1975, Mme Gandhi proclamait l'état d'urgence dans une fuite en avant désespérée pour sauvegarder le pouvoir. Telle est, somme toute, la démarche — parfois qualifiée de pragmatique — de cette femme secrète et calculatrice.

L'entourage

C'est donc moins par conviction que sous la pression des circonstances que Mme Gandhi a été conduite dans le passé à donner à sa politique un caractère « progressiste ». Aussi bien le socialisme indien a-t-il été jusqu'à maintenant plus un slogan qu'un état d'âme, et il est d'ailleurs d'usage parmi l'élite dirigeante, de se réclamer du « socialisme » par convenance. Contrairement à MM. M. Desai et C. Singh, elle veut pousser l'Inde vers la modernité et lui donner les attributs de la puissance, notamment militaire. Inaugurant l'usine atomique de Tarapur, près de Bombay, elle déclarait : *« Mon père était convaincu que seule la science et la pensée rationnelle nous aideraient à sortir de notre pauvreté séculaire et à gagner le respect des autres nations. »* Mme Gandhi a non seulement parcouru son pays dans tous les sens mais elle a voyagé aussi à l'étranger, où elle *a été en partie éduquée, et n'ignore* pas que le retard de l'Inde pourrait avoir des conséquences catastrophiques dans un monde — notamment asiatique — en rapide mutation et alors qu'il existe dans son pays des facteurs potentiels de tensions : conflits sociaux, intercastes, religieux, etc. D'où sa réelle aversion pour les défenseurs d'un hindouisme sectaire ; d'où la répression brutale du mouvement révolutionnaire maoïste en 1970-1971. En revanche, Mme Gandhi a du mal à présenter un projet économique et social à la dimension des problèmes auxquels fait face le pays. A la vérité, elle consacre peu de temps à l'étude des dossiers et porte peu d'intérêt aux questions économiques. Sa politique est toute faite de mouvements, et parfois d'artifices.

Ainsi l'état d'urgence a-t-il bafoué l'image d'une Inde tolérante et révélé au contraire les tendances à l'autoritarisme de la société indienne. Les historiens diront quelle a été dans cette décision la part des motifs passionnels et d'autres plus politiques. Il a marqué en tout cas la phase ultime d'une période de « durcissement » et de crispation du pouvoir central. Et le rapport de la commission Shav, qui a enquêté à ce sujet, dit clairement que l'état d'urgence a été proclamé pour servir d'alibi au maintien de Mme Gandhi au pouvoir... *« alors que la sécurité de l'Inde n'était pas véritablement menacée »*. Des *milliers* de gens furent arrêtés et les libertés individuelles bafouées dans ce seul but. M. Sanjay Gandhi, a dit encore la commission, détenait *« des pouvoirs sans limite, d'une manière dictatoriale et sans le moindre droit ni mandat électif »*. Mme Gandhi a déclaré que ces conclusions étaient un tissu de mensonges. *« Mon fils n'avait rien à voir avec la politique ou les décisions gouvernementales »*, devait-elle affirmer.

Or M. *Sanjay Gandhi*, qui est en partie responsable de sa défaite en 1977, a contribué cette fois à sa victoire. Il fait pour la première fois son entrée — triomphale — au Parlement. Sa légitimité est enfin reconnue. Ses faux pas — faillition d'une petite voiture, contrats de commerce avec des sociétés américaines, opérations de stérilisations forcées... — n'auront-ils été que des péchés de jeunesse ? Mme Gandhi veut-elle préparer à son tour ce fils impétueux — qui appartient à la jeunesse dorée de New-Delhi et fut même mêlé à quelques mauvais coups, car il *n'était guère porté sur les études* — à sa succession ? Certains familiers pensent que Mme Gandhi, ayant été très accaparée par son père, délaissa quelque peu son mari, un journaliste et parlementaire, Feroze Gandhi, et qu'elle reporte aujourd'hui son affection sur ses fils, particulièrement Sanjay. *Les structures* étroitement dépendantes de la famille indienne y sont sans doute aussi pour quelque chose. Pour les Gandhi comme les Nehru hier, la vie de famille est intimement mêlée à la vie politique. Quoi qu'il en soit, Sanjay joue actuellement le *rôle de conseiller, de confident* d'autant plus apprécié que sa mère, devenue méfiante, s'est séparée de nombreux collaborateurs lorsque ceux-ci ne l'ont pas quittée d'eux-mêmes ! Il n'est pas dans ses habitudes de manifester de la reconnaissance à ceux qui *l'ont servie. Dans l'entourage* du nouveau premier ministre, plusieurs amis de Sanjay, MM. V.-C. Shukla et Bansi Lal, notamment compromis comme lui sous l'état d'urgence, semblent appelés à jouer les premiers rôles.

A la vérité, Mme Gandhi, que l'on peut *accuser* de beaucoup de choses, mais pas de corruption, et son entourage n'ont jamais été inquiétés que pour des prétextes relativement futiles. Certes, elle fut accusée d'avoir utilisé des fonds d'industriels dans une campagne électorale. Arrêtée, elle fut libérée le lendemain. Mais, en ce qui concerne des affaires plus sérieuses — véritables abus de pouvoir sous l'état d'urgence, — elle refusa tout simplement de prêter serment en invoquant les privilèges attribués à sa fonction, et la Haute Cour de New-Delhi lui a donné récemment raison sur ce point. Son *fils* a adopté une attitude aussi hautaine à l'égard de la justice, à laquelle, finalement, les responsables de la période la plus sombre de l'Inde indépendante n'auront pas rendu de comptes... Mme Gandhi n'en exprimera pas moins, à diverses *reprises*, sa *crainte d'être de nouveau* arrêtée. Certains Indiens affirment que cela dénote de sa part un « comportement psychopathique » souligné par le fait qu'elle n'accepte de jouer le jeu démocratique qu'au-dessus de la mêlée. Un pouvoir héréditaire ne saurait être contesté ! Après s'être *comparée* à Jeanne d'Arc, est-elle promue pour de bon au destin d'un de Gaulle ? Beaucoup d'Indiens la croyaient « finie » en 1978. Elle vient de réhabiliter l'honneur des Nehru, qui ont gouverné l'Inde pendant vingt-huit ans, tout compte fait depuis l'indépendance. La dynastie est restaurée.

GÉRARD VIRATELLE.

★ *Le Monde* a publié dans les numéros des 7-8 novembre 1971, 28 juin 1975, 22 mars 1977 et 9 janvier 1978 des portraits de Mme Gandhi.

M. DIMITRI DE FAVITSKI AMBASSADEUR A DJAKARTA

Le *Journal officiel* du vendredi 11 janvier a publié la nomination de M. Dimitri de Favitski au poste d'ambassadeur à Djakarta, en remplacement de M. René Servoise.

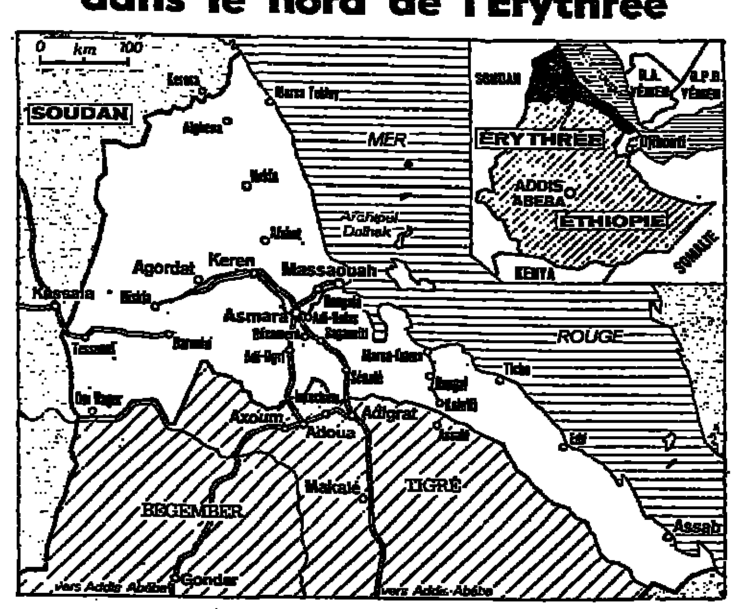
[M. Dimitri de Favitski est né en 1919. Ancien élève de l'ENA, il est entré dans la carrière en 1955 après avoir été officier d'active de 1939 à 1953. Il a été notamment en poste au Caire (1955-1956), à Berne (1956-1959), à Madrid (1959-1964), à Buenos-Aires (1964-1969), avant de revenir à l'administration centrale, sous-directeur, puis chargé des affaires d'Amérique (1969-1974). Il était ambassadeur à La Havane depuis 1975.]

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Ethiopie

L'armée subit de graves revers dans le nord de l'Érythrée



Des informations convergentes font état d'un repli de l'armée éthiopienne dans le nord érythréen, où le F.P.L.E. (Front populaire de libération de l'Erythrée) a réussi, voilà quinze jours, à briser l'étreinte — maintenue depuis un an — des assiégeants de Nakfa, au nord d'Asmara. Des navires de la marine soviétique ont, depuis lors, aidé à évacuer des troupes éthiopiennes à partir de Mersa-Tekley, tête de pont sur la mer Rouge, en direction de Massaouah. D'autres éléments défaits de la 3e division éthiopienne, qui encerclaient Nakfa, ont été repliés plus au sud, aux abords de Kereen.

Les offensives montées depuis début 1978 par une demi-douzaine de « forces d'intervention » éthiopiennes multi-divisionnaires avaient permis à ces dernières de reprendre, au fil des mois, la plupart des agglomérations et des axes routiers aux F.P.L.E. et F.L.E. (Front de libération de l'Erythrée). Mais les deux mouvements de résistance érythréens étaient parvenus à conserver le contrôle du « Sahel érythréen » (un triangle adossé au Soudan) ainsi que de la ligne de crêtes septentrionale.

Plusieurs attaques éthiopiennes, menées l'an dernier contre Nakfa, n'avaient pas permis aux assaillants d'en déloger les combattants du F.P.L.E. Ces derniers se sont dégagés le 27 décembre et ils semblent avoir nettement élargi leurs défenses en dépit de la présence d'une forte concentration de troupes éthiopiennes (vingt mille hommes appuyés par l'aviation et, surtout, par plusieurs escadrons de chars lourds livrés par Moscou).

Seul témoin indépendant des combats, un journaliste japonais, opérant du côté du F.P.L.E., a rapporté qu'il avait vu des « centaines » de cadavres de soldats éthiopiens et dénombré les carcasses de quatre chars T-54 de fabrication soviétique ainsi que celles de soixante-dix camions. Les troupes éthiopiennes se seraient regroupées à Afabet, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Nakfa. Les Erythréens auraient contraint les Ethiopiens à la retraite après treize jours de furieux combats.

Rhodésie

Le banditisme a remplacé la guérilla

Réunis à Beira, jeudi 10 janvier, les présidents Machel (Mozambique), Nyerere (Tanzanie), Kaunda (Zambie) et Dos Santos (Angola), ainsi que le vice-président Masire (Bostwana) ont exprimé leur inquiétude devant la politique britannique en Rhodésie, estimant qu'elle « met en danger la paix et la sécurité, non seulement dans la colonie mais aussi dans toute l'Afrique australe ». Les dirigeants des pays de la « ligne de front » ont également dénoncé la présence de troupes sud-africaines dans le Sud rhodésien.

De notre envoyée spéciale

Salisbury. — *« Réconciliation », « paix », « unité »*, les mots rebondissent sur la salle houleuse, le silence n'aura duré que pendant l'intervention du premier orateur. Il y a là des représentants de la ZAPU de M. Joshua Nkomo, de la ZANU de M. Robert Mugabe, et de l'U.A.N.C. de l'évêque Abel Muzorewa. Voilà quelques semaines encore, on ne les aurait jamais imaginés se côtoyant ainsi en costume et cravate, et acceptant de parler à un meeting organisé par le mouvement « Women for peace » (les femmes pour la paix) devant un public blanc et noir. Sifflets, applaudissements, interjections, boutades, bruits de toutes sortes, seules des bribes de mot étaient audibles, mais tous parlèrent juqu'au bout. On n'en vint cependant pas aux mains, même si cela démangeait quelques-uns.

La Rhodésie d'aujourd'hui est un peu à l'image de ce meeting, bouillonnante et insolite. Le hasard d'un feu rouge fait, par exemple, côtoyer un chef militaire de la guérilla et des soldats rhodésiens. Encore plus inattendue, cette anecdote pourtant vraie d'un soldat pressé qui confie sa voiture blindée et chargée d'armes pour quelques minutes à deux hommes, un Blanc et un Noir, assis à la terrasse d'un café. L'un d'eux se révèle être M. Cephas Msipa, porte-parole de la ZAPU de M. Nkomo.

Mais le banditisme a remplacé la guérilla et les intimidations se multiplient. Tous les partis se plaignent. L'U.A.N.C. de l'ancien premier ministre Muzorewa accuse le Front patriotique d'avoir payé des *« Mujibhas »* (jeunes Africains aidant les maquisards dans les villages) pour se rendre à la place des guérilleros dans les camps de rassemblement du Commonwealth. De nombreux insurgés se trouvent encore dans la brousse : entre quelques centaines et plusieurs milliers, selon les estimations.

La plupart des protestations visent cependant les « auxiliaires » ou *« Pfumo Revanhu »* (fer de lance du peuple) qui firent leur apparition il y a environ dix-huit mois. Sorte de milices armées levées par l'U.A.N.C., elles sont passées depuis sous le contrôle de l'armée rhodésienne. L'ancien bras droit de l'évêque Muzorewa, M. James Chikerema, affirme qu'elles ont été recrutées parmi *« les criminels et les chômeurs »*.

La ZANU et la ZAPU réclament leur cantonnement, mais le gouverneur britannique, lord Soames, s'y oppose, estimant que les miliciens contribuent au maintien de l'ordre.

L'évêque Muzorewa, qui s'est prononcé jeudi en faveur de la présence militaire sud-africaine en Rhodésie (*le Monde* du 11 janvier), refuse toujours de révéler les appuis financiers dont il bénéficie. Il ne s'en oppose pas moins au financement, de l'étranger, des partis politiques. Tandis que la campagne électorale démarre lentement, les effets de la levée des sanctions commencent à se faire sentir. Jeudi matin, un avion de British AirWays s'est posé à Salisbury pour la première fois depuis quatorze ans. Lord Soames a annoncé que les Etats-Unis, l'Australie, la France, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, la Grèce, le Portugal et l'Inde vont suivre l'exemple de la Zambie et du Mozambique en ouvrant une représentation à Salisbury.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. George Meany est mort

M. George Meany, ancien président de la centrale syndicale américaine A.F.L.-C.I.O., est mort, jeudi 10 janvier dans la soirée, à Washington, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il avait été hospitalisé le 6 janvier. Le dirigeant syndical, qui avait conduit d'une main ferme l'A.C.L.-C.I.O. pendant vingt-cinq ans, avait annoncé en septembre sa décision de prendre sa retraite et avait été remplacé, le 19 novembre, par le dauphin qu'il s'était choisi, M. Lane Kirkland.

Un chef syndical « faiseur » de présidents

Silhouette massive, le cigare aux lèvres, qu'il n'abandonnait pas même quand, octogénaire, satisfait de son traitement annuel de 110 000 dollars (environ 460 000 F), il posait en maillot de bain pour les photographes sur une plage de Floride, George Meany pouvait apparaître comme l'archétype de l'*« ugly american »* (*« l'affreux américain »*), brutal et sans scrupules. L'homme ne mérite pourtant vraisemblablement ni cette indignité ni, à l'opposé, l'excès d'honneur que lui prodiguèrent les présidents démocrates depuis la fin de la seconde guerre mondiale pour s'acquérir l'appui de la puissance syndicale (le *« big labor »*).

Les grands dirigeants du mouvement ouvrier, Samuel Gompers (1850-1924) ou John Llewellyn Leis (1880-1969), étaient dotés d'un certain « charisme ». Rien de tel chez George Meany, qui n'a attaché son nom à aucune « grande querelle » (à l'exception de l'anticommunisme, mais ce n'était guère une originalité). Ce fut avant tout un homme d'appareil.

Il régnait dans les coulisses et à la tribune. L'unification syndicale par le regroupement de l'American Federation of Labor (A.F.L.) et du Congress of Industrial Organisations (C.I.O.) sous le sigle commun A.F.L.-C.I.O. est son titre de gloire le plus assuré. Elle porte cependant la marque des tractations et des échanges de pouvoir entre bonzes syndicaux et féodalités de toutes sortes qui l'ont rendu possible. L'A.F.L.-C.I.O. est une énorme puissance (environ 13,6 millions d'adhérents) mais ses dirigeants, et George Meany le premier, semblent avoir toujours craint de l'utiliser vraiment.

La trêve syndicale de la seconde guerre mondiale, puis le climat de la guerre froide avaient persuadé George Meany que les responsabilités d'un dirigeant syndical étaient les mêmes que celles d'un chef d'Etat. Le « père » de l'A.F.L.-C.I.O. a toujours choisi, en importance, après celui de préfaveur des institutions en place, du « système ». L'expression de « contre-pouvoir », souvent employée à propos du président de la centrale syndicale, est en définitive un faux-semblant, que George Meany a contribué à propager.

George Meany suscitait le respect qu'on éprouve spontanément outre-Atlantique pour le « gagnant ». « Faiseur » de présidents, comme Richard Daley (1902-1976), l'influent maire de Chicago, avec lequel il avait plus d'un trait commun, George Meany savourait lentement depuis des années un pouvoir rendu manifeste, aux yeux de tous, par la possession d'un jet « personnel » et la possibilité d'appeler sans délai le président par téléphone.

George Meany était né le 16 août 1894, à New-York, dans une famille catholique d'origine irlandaise. Son père était plombier et il fut lui-même apprenti plombier à seize ans, puis compagnon. Au même âge, il s'inscrit à l'A.F.L. Il devient « permanent » du syndicat des plombiers en 1922. En 1934, il est élu président de l'A.F.L. pour l'Etat de New-York.

Le secrétaire-trésorier de l'A.F.L., M. Morrisson, ayant annoncé au congrès d'octobre 1939 son intention de se retirer, Meany est élu à l'unanimité pour le remplacer.

Pendant la guerre, Meany participe aux travaux de divers organismes mixtes, comportant des syndicalistes et des représentants du ministère de la défense, destinés à prévenir les conflits sociaux préjudiciables à l'effort de guerre. C'est de cette époque que datent ses entrées dans les bureaux de Washington et ses relations privilégiées avec le pouvoir. Il met en outre à profit le développement des moyens modernes d'information pour défendre le syndicalisme en inaugurant des émissions radiodiffusées produites par l'A.F.L. Son ascension coïncide avec l'ère de Roosevelt et l'apparition d'un syndicalisme puissant et respecté.

Pour la prospérité économique

Elu président de l'A.F.L. en 1953, Meany énonce ainsi sa « philosophie » syndicale : *« Une prospérité économique durable implique l'acceptation de la négociation collective et de plus stables relations entre le patronat et les syndicats. »* Après 1955, année de la fusion A.F.L.-C.I.O., devenu président de la centrale unifiée, il considère que sa tâche la plus importante est de *« maintenir les gars ensemble »*.

Obstiné, coléreux, caustique, Meany fait subir un examen de passage à chaque candidat à la présidence. Kennedy l'agace, mais il finit par s'en accommoder en grognant. En revanche, il refuse de soutenir M. George McGovern, désigné par la convention démocrate en 1972, et contribue à la réélection triomphale de Richard Nixon. M. Carter, qui ne cherche pas plus, au début de sa campagne, le soutien des caciques du parti démocrate que celui des bonzes syndicaux, est pour lui une énigme. George Meany s'y rallie sans enthousiasme, mais l'appel direct du candidat à l'appareil syndical dans les dernières semaines précédant le scrutin du 2 novembre 1976, alors que la cote de M. Gerald Ford remonte, met un peu de baume au cœur du vieux leader, qui s'était jugé, à juste titre d'ailleurs, mis à l'écart pour la première fois de sa vie. Cela n'empêche pas George Meany de se montrer très critique à l'égard de M. Carter, dont il dénonce, en octobre 1978, le programme visant à limiter l'augmentation des salaires. Bon prince, ou simplement soucieux de ne pas s'aliéner le vieil homme, le président avait fait récemment son éloge, affirmant qu'*« aucun Américain ne s'était battu davantage que George Meany pour la dignité humaine et la justice économique »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Cuba

La police multiplie les contrôles dans la population

La Havane (*Reuter*). — Les patrouilles de vigiles ont été renforcées dans les rues de La Havane, et les contrôles d'identité et les interpellations sont devenus très fréquents. Une promenade nocturne permet de constater la présence à presque tous les coins de rue de vigiles non armés. Ces précautions coïncident avec l'apparition dans la capitale de brochures et affiches hostiles au gouvernement de M. Fidel Castro. Les vigiles sont membres des comités de défense de la révolution, organismes de quartiers créés en 1960, afin de combattre les actes de sabotage commis par des anticastristes.

Les comités de défense de la révolution ont multiplié leurs réunions ces derniers jours, afin de discuter de sujets qualifiés d'« importants ». Les journalistes étrangers ne pouvant évidemment assister à ces réunions, on ignore de quoi il fut question.

Des policiers montent dans les autobus pour vérifier les cartes d'identité, arrêtent les passants afin d'examiner les paquets qu'ils transportent, stoppent les automobilistes la nuit, ont déclaré des ouvriers et des étudiants. Ceux qui ne sont pas munis de papiers en règle ou qui transportent des marchandises peu vendues à Cuba et dont ils ne peuvent justifier la provenance sont conduits au commissariat.

Cette démonstration de force vise, certes, les opposants au gouvernement, mais aussi les criminels de droit commun, les trafiquants et les vagabonds. Elle a aussi pour effet de renforcer la discipline dans la police.

Ces événements sont passés sous silence par la presse cubaine, contrôlée par l'Etat. Toutefois, les journaux rappellent que tout Cubain est tenu de porter sur lui ses papiers d'identité.

Rien n'indique, pour le moment, l'existence d'un courant organisé d'opposition au gouvernement, dit-on dans les milieux diplomatiques. On fait certes état de l'existence d'une station de radio anticastriste, quelque part dans les montagnes de l'est de l'île. Mais cette station pourrait émettre de l'étranger.

L'explication la plus vraisemblable de cette opération, ajoutent certains diplomates occidentaux, est la récente nomination au ministère de de l'intérieur de M. Ramiro Valdes Menendez.

Considéré comme un « dur » de l'administration castriste, M. Menendez avait déjà été responsable de ce ministère de 1961 à 1968, époque où la jeune révolution castriste était encore vulnérable. Des Soviétiques en poste à La Havane font toutefois remarquer que ces contrôles avaient déjà été renforcés avant la nomination de M. Menendez en décembre dernier.

En 1979, le gouvernement cubain a remis en liberté trois mille six cents prisonniers politiques. Six cents autres, des « *endurcis* », selon les autorités cubaines, se trouvent encore en prison.

Costa-Rica

UNE GRÈVE DANS LES BANANERAIES ALOURDIT LE CLIMAT POLITIQUE

San-José (*A.F.P.*). — Une véritable psychose de la subversion communiste s'est emparée du tranquille Costa-Rica à la suite d'une grève dans les bananeraies de la compagnie américaine United Fruit.

L'offensive contre l'*« infiltration rouge »* dans ce pays, considéré comme *« la Suisse de l'Amérique latine »* en raison de son régime démocratique exemplaire, a été déclenchée par le président Rodrigo Carazo lui-même, qui vient d'accuser l'Union soviétique d'avoir inspiré le mouvement. Son discours a provoqué une avalanche de prises de position radicales.

Les secteurs conservateurs y ont fait écho. Le secrétaire général du parti communiste, M. Manuel Mora, a rétorqué que la *« ténébreuse conspiration »* en cours était le fait de la droite du pays avec le soutien des Etats-Unis.

Quelque vingt mille travailleurs des plantations de bananes, la deuxième richesse du pays après le café, ont débrayé voici trois semaines pour exiger une réduction des heures de travail. L'United Fruit avait accepté les revendications des employés, mais les avait assorties de conditions jugées inacceptables par ceux-ci. Le conflit est actuellement au point mort.

La Fédération des travailleurs de Limon, sur la côte atlantique, a menacé, en signe de soutien, de paralyser le port, le seul de la côte atlantique du pays, tandis que la grève s'est étendue le jeudi 10 janvier au reste des régions bananières. Face à ces menaces, le gouvernement et les secteurs patronaux ont multiplié les avertissements aux dirigeants syndicalistes, qu'ils considèrent comme étant à la solde de Moscou. D'importantes mesures de sécurité ont été prises autour de Limon, où la garde civile, fortement armée, a pris position aux points stratégiques.

En août dernier, une grève générale des travailleurs de Limon avait dégénéré en émeutes et fait deux morts et cinquante blessés par balles.

Le président Carazo avait alors déjà accusé l'Union soviétique d'être l'instigateur du mouvement et avait expulsé deux diplomates de ce pays. Le gouvernement avait cependant donné satisfaction aux revendications des travailleurs.





PROCHE-ORIENT

Iran

L'élection présidentielle du 25 janvier ne suscite guère d'intérêt

Une délégation des « étudiants islamiques », qui occupent l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, a été reçue jeudi 10 janvier par l'imam Khomeiny à Qom. Cette visite survient après les déclarations du secrétaire du Conseil de la révolution, l'ayatollah Behechti, mercredi, selon lesquelles « des changements étaient intervenus en Iran » sur le problème des otages.

La radio iranienne a annoncé jeudi soir que le chef du groupe terroriste Forghan et quinze de *ses complices ont été arrêtés à Téhéran*, mardi, après un affrontement avec les gardiens de la révolution. Ce chef s'appellerait Akbar Goudarzi. Le groupe a revendiqué plus d'une dizaine d'assassinats depuis le début de la révolution iranienne. Sa première victime avait été le premier chef d'état-major de l'armée après la chute du chah, le général Ali Gharani, en avril 1979, puis l'ayatollah Morteza Mohtahari, peu de temps après. Plus récemment, le groupe avait revendiqué l'assassinat du représentant de l'imam Khomeiny à Tabriz, l'ayatollah Ali Tabatabaï, ainsi que celui du recteur de l'Institut de théologie de Téhéran.

De son côté, M. Moïnfar, ministre iranien du pétrole, a déclaré jeudi, dans une interview publiée par le magazine « The Iranians », que l'Iran cessera ses livraisons de pétrole à tout pays qui lui imposerait des sanctions économiques.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — L'Iranien à qui nous demandions ce qu'il pensait de l'élection présidentielle prévue *pour le 25 janvier, nous répondit : « Croyez-vous que cela soit raisonnable, et même possible d'inviter une nation politiquement inexpérimentée à se rendre aux urnes dans deux semaines, alors que notre pays traverse une période aussi critique ? »* Cette réponse traduit exactement les craintes et les doutes de la majorité de ses concitoyens.

Il est de fait que le moment paraît bien peu propice pour entreprendre une telle consultation, alors que la plupart des provinces, des ethnies et même des minorités religieuses d'obédience non chiite sont délibérément passées au cours des dernières semaines de la contestation et de la revendication à l'action violente, et qu'elles semblent bien décidées maintenant à ne plus céder, au risque de payer très cher leur détermination.

Le manque d'idées que manifestent la plupart des Iraniens vis-à-vis des élections du 25 janvier est à lui seul la preuve qu'ils ont beaucoup d'autres préoccupations qui toutes priment sur celle-là : *« S'il y avait seulement parmi les candidats*, reprit notre interlocuteur, *un homme providentiel dont on pourrait être assuré qu'il va remettre la machine sur ses rails, peut-être les choses seraient-elles différentes... Mais vous savez très bien que non seulement cet homme-là n'existe pas — du moins ne l'a-t-on pas vu sur les affiches de la campagne électorale — mais surtout vous savez que notre premier président, quel qu'il soit, ne pourra rien contre le pouvoir dictatorial d'un homme qui, de toute évidence, préfère l'islam à l'Iran, tout en faisant mine de croire qu'on peut les faire se confondre intimement, ce qui est à la fois absurde et dangereux... »* Même si *« le Coran est une grande nappe sur laquelle est servi un repas suffisamment copieux pour nourrir tous les êtres humains et tous les animaux que Dieu a créés »* comme l'a déclaré jeudi encore l'iman Khomeiny, encore faudrait-il que la majorité des Iraniens pour en être persuadés partagent, ce qui est loin d'être le cas, les convictions religieuses de leur chef spirituel.

Après les violents incidents de la veille, qui se seraient soldés par douze morts, le calme a régné durant toute la journée du jeudi 10 janvier à Tabriz. La capitale de l'Azerbaïdjan oriental est maintenant contrôlée par des éléments de l'armée venus prêter main-forte à la police, à la gendarmerie et aux gardiens de la révolution, qui ont eux-mêmes reçu des renforts, acheminés par autocars dans la nuit du 9 au 10 janvier.

Mais pour les journalistes présents sur place, la tension reste extrêmement vive, et mieux vaut parler, estiment-ils d'une simple trêve que de la fin des hostilités. Jeudi encore, on a vu des partisans de l'ayatollah Chariat Madari arracher des murs toutes les affiches des candidats de tendance khomeinyste à la présidence de la République, et zébrer de graffiti les rares effigies de l'imam ayant échappé à la destruction dans les jours précédents.

L'armée sort de sa réserve

Par la voix de la radio iranienne, M. Noureddine Ghavari, gouverneur général de l'Azerbaïdjan, a lancé un appel au calme, invitant la population à coopérer avec les forces de l'ordre, avant d'accuser les « madaristes » d'être à l'origine de tous les désordres. Le gouverneur général a mis en garde les *« contre-révolutionnaires »* qui, a-t-il précisé, *« seront déférés devant les tribunaux et très sévèrement châtiés »*. Il a déjà été procédé à de nombreuses arrestations.

La situation reste, d'autre part, confuse à Sanandaj où plus d'un millier de Kurdes occupent toujours la grande mosquée Jameh, persistant à exiger le départ des gardes de la révolution. Les discussions entre les représentants de la population locale et la mission gouvernementale spécialement envoyée sur place pour négocier d'éventuels accords n'ont pas abouti, bien que le gouverneur général du Kurdistan, M. Shah-Veissi ait estimé *« raisonnables »* les exigences de ses administrés, qui demandaient personnellement au Conseil de la révolution de prendre toutes dispositions utiles dans ce sens. Voilà maintenant dix jours que toute activité a cessé dans la ville et que les commerces et le bazar restent fermés, les écoles étant en vacances.

Quant à l'armée, qui n'avait cessé de faire preuve jusqu'ici d'une discrétion exemplaire, voilà contre toute attente qu'elle sort de sa réserve à propos du Kurdistan. Elle a, en effet, réaffirmé dans un communiqué son *« soutien total »* aux gardiens de la révolution dans le conflit qui les oppose aux Kurdes.

Un sévère avertissement

Et l'état-major a lancé pour sa part un sévère avertissement aux *« contre-révolutionnaires à la solde de l'étranger qui tentent par tous les moyens de provoquer des troubles à Sanandaj »*, rappelant que l' *« armée défendra par tous les moyens dont elle dispose les gardiens de la révolution et toutes les autres forces de l'ordre s'ils venaient à être attaqués »*.

Cette prise de position est pour le moins surprenante, le mépris dans lequel les militaires tenaient jusqu'à présent les miliciens n'étant un secret pour personne. Pas plus d'ailleurs que l'état de semi-impuissance dans lequel l'armée avait été reléguée jusqu'à présent par un pouvoir qui ne peut évidemment ignorer quels dangers représenterait pour lui un retour des militaires sur l'avant-scène à la faveur des désordres actuels.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● *L'usage du mot « palestinien »* dans un raison sociale peut être *« choquant »* pour le public israélien. Tel est le jugement rendu le 7 janvier par le tribunal de district de Jérusalem à propos de la plainte déposée par Mme Raymonde Tawil et M. Ibrahim Krahine, journalistes palestiniens, après le refus des autorités israéliennes d'enregistrer le titre de l'agence de *presse qu'ils ont fondée en 1979* (*le Monde* daté 2-3 décembre 1979). Ces derniers ont annoncé leur intention de faire appel de ce jugement devant la Cour suprême. — *(Corresp.)*

A la suite d'une publication partielle par Téhéran

LA CROIX-ROUGE DIFFUSE TROIS RAPPORTS SUR LES CONDITIONS D'EXISTENCE DES DÉTENUS DANS LES PRISONS DE L'ANCIEN RÉGIME.

Genève *(A.F.P.)*. — Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a publié mercredi 9 janvier l'ensemble des rapports qu'il a établis en 1977, à la demande du chah et à son seul usage, concernant les conditions d'existence des détenus iraniens dans dix-huit prisons ou lieux de détention.

Cette mise à la disposition du public d'une copie d'archives de ces rapports « confidentiels » fait suite à la publication par les autorités iraniennes d'une version partielle qui faisait état des tortures et sévices, mais ne mentionnait pas l'amélioration du sort des détenus constatée par le C.I.C.R. Celui-ci entend ainsi *« rectifier de fausses conclusions éventuelles »*.

Le rapport publié à Téhéran mentionne notamment les tortures et sévices divers subis' par trois mille quatre-vingt-sept détenus dans les prisons iraniennes, dont Téhéran, Tabriz, Ispahan, Machad, Qom, Sanandadj et Kermanchah, pour ne citer que les plus célèbres.

Ce rapport fut suivi de deux autres, indique le C.I.C.R., qui notèrent les améliorations constatées dans les prisons iraniennes par rapport à la première visite. La troisième et dernière de ces visites eut lieu en 1978 et fut précédée de l'accord du chah pour l'ouverture d'un bureau du C.I.C.R. à Téhéran.

Selon le troisième rapport, les délégués du C.I.C.R. ont constaté dans de nombreux cas une nette amélioration des conditions de détention. Parallèlement à une accélération de l'ouverture des procès, les détenus auraient pu plus facilement, selon la Croix-Rouge, rencontrer leurs familles, faire des études dans leurs cellules, recevoir des livres ou des journaux. Ils auraient enfin bénéficié d'une meilleure surveillance médicale avec la possibilité de recevoir des soins prodigués *(A.F.P., A.P.)*

APRÈS SA RENCONTRE AVEC M. SADATE A ASSOUAN

M. Begin invite les Palestiniens à la « patience »

De notre envoyé spécial

Assouan. — MM. Sadate et Begin se sont-ils rencontrés pour rien à Assouan du 7 au 10 janvier ? Les dirigeants des deux plus puissantes nations du Proche-Orient ne se déplacent pas pour proclamer leur identité de vues, dont on se serait douté, sur la lointaine invasion soviétique en Afghanistan, ni pour annoncer que leurs concitoyens respectifs pourront bientôt s'écrire par la poste.

A se fier aux apparences, c'est pourtant à un constat d'échec sur l'essentiel — l'autonomie palestinienne — que se sont livrés le raïs et son hôte, devant une foule de journalistes, sur la piste ensoleillée de l'aérodrome d'Assouan, le jeudi 10 janvier, avant que M. Begin ne regagne son pays.

Lorsque M. Sadate a évoqué la *nécessaire fin* de l' « occupation » de la Cisjordanie et de Gaza, le chef du cabinet israélien s'est raidi *comme s'il avait marché sur une* vipère et a rétorqué : *« Ces territoires ne sont pas pour nous une terre étrangère. »*

Une nouvelle rencontre entre les deux hommes — la dixième depuis novembre 1977 — sera donc organisée dans les prochains mois, ainsi, peut-être, qu'un sommet tripartite, avec le président Carter. Si Israël n'assouplit pas ses positions à l'égard des Palestiniens, *« ce sera une négociation de cent ans, comme il y a eu une guerre du même nom »*, disent, désabusés, des responsables égyptiens, tandis que d'autres sont furieux que M. Begin ait réussi à parler le moins possible *du dossier palestinien « en tenant le crachoir »* avec l'affaire afghane.

Chez les « colombes » israéliennes, on dresse cependant un bilan moins négatif, et on souligne que l'idée du Caire, presque aussi vieille que le dialogue égypto-israélien, de faire de Gaza, territoire réputé plus « facile » et où l'Egypte conserve des amis, une *« vitrine de l'autonomie »*, avant de s'occuper de la Cisjordanie, a, pour la première fois, été publiquement admise par M. Begin, *« bien qu'elle ne figure pas dans les textes de Camp David »*. Avant d'en arriver là, il faudra toutefois que Le Caire et Tel-Aviv soient parvenus à un accord sur le contenu de la « pleine autonomie ». Comme l'a dit le premier ministre israélien : *« Les Palestiniens doivent être patients... »* Les Egyptiens les plus optimistes espèrent qu'à plus brève échéance Israël prendra à Gaza diverses mesures destinées à détendre l'atmosphère dans ce territoire (diminution du nombre des militaires israéliens, libération de Palestiniens, liberté d'expression, etc.).

En acceptant, contre des promesses encore vagues relatives à Gaza, d'accélérer la normalisation de leurs relations avec Israël, les Egyptiens courent-ils le risque d'avoir lâché la proie pour l'ombre ? Le raïs a, en effet, donné son accord, répondant à un vœu ardent des Israéliens, pour que dès le 26 janvier les liaisons routières, maritimes, aériennes, postales et téléphoniques soient ouvertes entre les deux pays. Une personnalité proche du raïs nous a aussitôt précisé : *« Nous avons admis le principe de ces mesures. Faites confiance à notre bureaucratie pour ne lui donner un contenu que lorsque cela nous arrangera politiquement. »*

Nous lui faisons confiance. L'ouverture de la frontière avait déjà été proclamée par le raïs à l'automne dernier. Or, à Sainte-Catherine, au Sinaï, nul ne pouvait entrer en territoire égyptien ces jours-ci, *faute de formulaires...*

En réalité, si le sommet d'Assouan ne sombre pas dans les oubliettes de l'histoire, ce sera sans doute parce qu'il aura coïncidé avec la révélation de la présence militaire américaine en Egypte. Même s'il ne s'agit, pour le moment, que de *« quelques dizaines de boys en Haute-Egypte »*, Le Caire vient de *tourner une page en accordant à* Washington *« les mêmes facilités que celles dont bénéficiaient jusqu'en 1976 les Soviétiques »*.

On n'a pas fini de mesurer l'importance de cette décision, notamment sur le plan interne. Le peuple égyptien n'est pas anti-américain, au *contraire. Mais il est profondément* nationaliste. Il avait su gré à Nasser d'avoir chassé les occupants britanniques, mais il a applaudi lorsque Sadate a mis à la porte les « conseillers » soviétiques auxquels le premier raïs avait ouvert son pays. A Assouan, plusieurs Egyptiens, journalistes, policiers ou demoiselles des téléphones, interrogeaient des *fonctionnaires israéliens* avec anxiété : *« Est-ce que nous allons avoir des soldats américains chez nous ? »*

A cette interrogation répond une inquiétude nouvelle chez les Israéliens qui redoutent toute initiative pouvant diminuer l'adhésion populaire égyptienne à la paix, adhésion *qui est, à leurs yeux, la seule vraie* garantie de la solidité des accords.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

A Gaza

La tension s'accroît entre les intégristes musulmans et les mouvements laïcs de gauche

De notre envoyé spécial

Gaza. — Alors que le président Sadate proposait de nouveau à M. Begin d'expérimenter tout d'abord dans le territoire de Gaza le projet d'autonomie, lorsqu'un accord aura été conclu pour sa définition, les habitants de la ville de Gaza venaient de vivre une période de désordre soudain et inattendu.

« Vive Khomeiny, Allah est grand ! » Pour la première fois, pareils slogans ont été scandés par des Palestiniens dans les territoires occupés. A deux reprises, cette semaine, de violentes manifestations ont été organisées à Gaza par un groupe de musulmans intégristes. Ils étaient plus d'un millier le 8 janvier au soir à se rendre dans les rues de la ville où — au nom de la loi islamique — ils ont saccagé et incendié deux cafés et un restaurant qui vendaient des boissons alcoolisées. Un cinéma a subi le même sort. Auparavant, en criant *« Mort aux communistes ! »* les manifestants avaient dévasté le siège du comité régional du Croissant-Rouge palestinien, dont le président est le Dr Haïder Abdoul Chafi, personnalité de gauche très proche de l'O.L.P., qui est l'une des principales figures politiques dans le territoire et qui, à ce titre, avait reçu au mois d'août dernier la surprenante visite de M. Moshe Dayan, alors encore ministre des affaires étrangères. Le Dr Chafi était particulièrement visé par les manifestants, qui ont tenté de se diriger vers son domicile mais les militaires israéliens, qui avaient tardé à intervenir, ont à ce moment réussi à disperser la foule après une brève échauffourée. Trois personnes ont été brutalisées et une dizaine d'autres interpellées.

De nouveaux incidents se sont produits le 9 janvier. Un magasin et un autre cinéma ont été attaqués. Un millier d'exemplaires du quotidien arabe *Al Quds* ont été détruits, car ce journal annonçait qu'une réunion de protestation contre ces violences devait avoir lieu avec la participation du docteur Chafi.

Une certaine tension existe depuis plusieurs mois entre les milieux conservateurs musulmans et les mouvements de gauche laïcs, dont le docteur Chafi est le chef de file. Chacune de ces deux tendances a récemment tenté, souvent avec succès, d'étendre son influence au sein de la population, alors que la vie politique est encore dominée par des notables « modérés » tel le maire de Gaza, M. Rachad Chawa. Les dirigeants de l'Institut islamique ont développé leurs activités, bénéficiant notamment pour cela de dons substantiels provenant de l'Arabie Saoudite et *des Emirats du golfe Persique.* D'autre part, en juin dernier, les amis du docteur Chafi ont remporté un large succès aux élections du comité exécutif du Croissant Rouge palestinien. Ce fait a été considéré comme important dans ce territoire où il n'existe pas d'autre scrutin, puisque les maires sont nommés et non pas élus comme c'est le cas en *Cisjordanie*.

En novembre cependant pendant la campagne pour la libération de M. Bassam Chakaa, maire de Naplouse, les notables du territoire de Gaza ont nettement affirmé et renforcé leurs liens avec les principaux représentants de Cisjordanie qui ont généralement une attitude plus « dure ». Le territoire qui depuis plusieurs années paraît plus calme que la Cisjordanie a connu à ce moment un regain d'activité politique. Cette évolution a sans doute permis aux nationalistes de gauche d'accroître encore leur audience.

Dans les milieux politiques de Cisjordanie, on a suivi avec attention et inquiétude ce qui vient de se produire à Gaza. Tout en soulignant que le fanatisme religieux qui s'est manifesté ces derniers mois au Proche-Orient *« a eu jusqu'à présent peu d'écho dans les territoires occupés »*, on constate cependant un certain retour à la ferveur religieuse et la réapparition, même timide, des membres de la secte des Frères musulmans sur la scène politique, notamment à Hébron. D'autre part, les militants communistes semblent, depuis quelque temps, de plus en plus actifs dans la vie politique locale et ils ont peu à peu gagné une influence certaine au sein du « mouvement national » en Cisjordanie, ce qui provoque autant de commentaires que de réactions hostiles. On redoute que ce phénomène ne soit une cause de rivalités et de divisions au moment où les Palestiniens des territoires occupés semblent n'avoir jamais fait preuve d'une plus grande unité contre la politique israélienne et le projet d'autonomie. Les observateurs palestiniens remarquent que ces craintes font le jeu des Israéliens, qui ont toujours prétendu qu'un Etat palestinien indépendant serait inévitablement transformé en base soviétique.

Pour leur part, plusieurs notables ont tenu à rappeler que la plupart des représentants de la population du territoire continuent à rejeter fermement le principe même de l'autonomie et toute tentative de dissocier le sort de Gaza de celui de la Cisjordanie.

FRANCIS CORNU.

EUROPE

Espagne

Lors d'une visite à Sofia

M. CARRILLO A EXALTÉ « LES SUCCÈS DU P.C. BULGARE »

(De notre correspondant.)

Madrid. — M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E., a séjourné du 4 au 10 janvier en Bulgarie, où il a été reçu par le premier secrétaire du P.C. bulgare, M. Todor Jivkov. Il était accompagné de M. Jaime Ballesteros, membre du secrétariat du P.C.E. Le siège du parti à Madrid a diffusé le communiqué commun publié à l'issue de cette visite.

Ce communiqué précise qu'au cours des conversations M. Santiago Carrillo *« a mis en valeur les succès du P.C. et du peuple bulgares dans la construction du socialisme, succès qui consolident le prestige et l'influence de la République populaire de Bulgarie et sont un apport réel à la lutte des forces anti-impérialistes pour la libération des peuples et le progrès social »*.

Depuis un an et demi, les relations entre le parti communiste espagnol et les pays de l'Europe de l'Est se sont intensifiées. En décembre, une délégation du P.C. soviétique avait été reçue à Madrid par le parti de M. Carrillo. — C. V.

Belgique

Le Front des francophones remet en question l'accord entre les partis de la majorité

De notre correspondant

Bruxelles. — La crise politique belge vient de connaître un nouveau rebondissement. Le premier ministre avait retourné la situation d'une manière assez spectaculaire dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 janvier, et son gouvernement paraissait une nouvelle fois sauvé : quelques heures plus tard, à l'issue du conseil des ministres de jeudi, tous les partis de la coalition avaient accepté le blocage partiel des problèmes communautaires à propos desquels le cabinet était menacé d'éclatement. Tout a été remis en question le soir même : le Front démocratique des francophones (F.D.F.) de Mme Spaak est revenu sur son accord et a exigé de nouvelles garanties non pas de M. Martens, mais des deux autres formations francophones de la majorité, le parti socialiste et le parti social-chrétien.

Au début de l'après-midi de jeudi, Mme Spaak avait déclaré que son parti avait accepté les propositions du premier ministre *« du bout des lèvres »* à la réunion du bureau du F.D.F. Le soir, elle avait formulé des réserves plus nettes. Plusieurs dirigeants du parti estiment que les propositions du premier ministre s'écartent de l'accord conclu lors de la formation du gouvernement.

Ils pensent que la capitale, dans le système envisagé, perd une série de compétences juridiques, et ils n'admettent pas, par exemple, que les ordonnances régionales doivent, dans la future organisation, céder le pas devant la loi national (le projet de M. Martens prévoit que le pouvoir législatif national pourrait, dans certains cas, abroger des ordonnances régionales jugées contraires à l'intérêt national). Le C.V.P. flamand, dit le F.D.F., pourrait ainsi imposer son veto à certaines mesures prises à Bruxelles. C'est pourquoi la formation de Mme Spaak veut un *pacte d'assistance mutuelle* avec les deux autres partis franco-*séculaire et de gagner le respect*

Tout paraissait donc remis en question jeudi soir. Un conseil général F.D.F. était prévu pour le vendredi ou pour samedi. Si le parti fédéraliste quittait le gouvernement, la chute du cabinet pourrait sans doute être évitée, et il suffirait d'un simple remaniement pour remplacer les trois ministres démissionnaires. Mais le gouvernement perdrait la majorité parlementaire qualifiée (deux tiers des voix) qui lui est indispensable pour faire adopter certaines réformse importantes.

PIERRE DE VOS.

LES ÉVÉNEMENTS DE CORSE

La reddition de l'hôtel Fesch

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Le pire a été évité. C'est un sentiment de soulagement général qui prévaut, vendredi 11 janvier, en Corse. L'affaire de l'hôtel Fesch s'est en effet conclue sans effusion de sang. Les clients retenus à l'hôtel durant quarante-huit heures ont été libérés; M. Alain Olliel, l'un des deux « prisonniers » du Collectif nationaliste de Bastelica, a été remis à la police, qui l'interrogeait toujours ce vendredi en fin de matinée. Enfin, le groupe autonomiste s'est rendu aux forces de l'ordre.

L'opération, dirigée par le capitaine Christian Prouteau, chef du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), a commencé vendredi vers 1 heure du matin. Une quinzaine d'hommes étaient alors montés sur le toit du bâtiment avec deux chiens bergers allemands tandis que dix autres prenaient place dans la rue avec une importante réserve de gaz asphyxiants. Son dispositif mis en place, le capitaine Prouteau décidait de pénétrer, seul, dans le grenier de l'hôtel. Le chef du collectif nationaliste, M. Marcel Lorenzoni, se trouvant au sixième et dernier étage de l'immeuble, une discussion s'instaurait à distance entre les deux hommes. Une discussion entre hommes d'honneur.

Un élément apparemment minime et décisif dans cette négociation : le capitaine Prouteau et M. Lorenzoni pratiquent tous deux le parachutisme. Le chef du groupe autonomiste connaissait de réputation le capitaine, éprouvant, semble-t-il, du respect pour lui. Dialoguant « d'homme à homme » avec Lorenzoni, le capitaine, qui a vécu sept années en Corse, acceptait de se délester de son arme et une négociation d'une demi-heure s'engageait. Les conditions psychologiques du succès de la mission du groupe d'intervention étaient réunies (1).

L'honneur est sauf

Peu avant 2 heures du matin, les « nationalistes » ont ainsi franchi la porte de l'hôtel. Empruntant le milieu de la chaussée, dans un centre ville quadrillé par les forces de l'ordre, entourés par les membres du G.I.G.N., ils ont entonné des chants patriotiques, alors que les deux femmes du groupe portaient chacune un drapeau corse. Les « nationalistes » se sont rendus « librement », fusil haut mais cassé, dans l'ambiance irréelle d'une ville endormie, et encore pleine du cauchemar de la veille. Devant l'hôtel de police, après avoir marché quelque 300 mètres, Lorenzoni et ses camarades ont procédé à la remise de vingt-cinq fusils et de carabines de chasse à un officier parachutiste. L'honneur était sauf.

Les autonomistes, au nombre d'une quarantaine, étaient alors arrêtés et la police judiciaire commençait à les entendre. La préfecture de région indiquait que les « *investigations se poursuivaient activement* » pour retrouver le dernier prisonnier-otage, le commandant Pierre Bertolini. On était toujours sans nouvelles de lui vendredi en fin de matinée.

Dans la journée de jeudi, les Corses s'étaient inquiétés de l'issue de cette affaire, craignant le pire. Tout compromis semblait exclu. M. Claude Vieillescazes, préfet de région, avait indiqué — comme allait le faire plus tard le ministre de l'intérieur à la télévision — qu'il n'était pas question de négociations ni de « tractations » entre les pouvoirs publics et les membres du « collectif de Bastelica », qualifiés par M. Bonnet de « preneurs d'otages ».

Alors que dans la matinée, un silence lourd avait pesé sur Ajaccio, les habitants de la ville avaient recommencé à circuler dans l'après-midi. De nombreux attroupements se formaient, et les discussions avaient un ton pessimiste. Un jeune homme de vingt-trois ans, M. Jean-Claude Lucchini, était condamné à trois ans de prison par le tribunal correctionnel d'Ajaccio, statuant en flagrant délit. Lucchini avait brandi un revolver de calibre 11.43, balle engagée dans le canon, durant la nuit, vers 22 heures, dans le centre de la ville.

Les médiations

Les médiations de la veille, comme celles du président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Corse du sud, du maire d'Ajaccio, et de Mgr Jean-Charles Thomas, ne pouvaient donc se comprendre que comme des initiatives personnelles, simplement autorisées par la préfecture. Ainsi, le préfet de région rappelait-il avec fermeté, que les autonomistes retranchés dans l'hôtel étaient purement et simplement des criminels de droit commun, et non des criminels « politiques ».

Du reste, M. Honoré Gévaudan, directeur central-adjoint des affaires criminelles, était mercredi à Ajaccio, et des éléments de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.), seraient aussi arrivés à cette date. Ils auraient participé au maintien de l'ordre dans la nuit de mercredi à jeudi.

Toute négociation étant exclue par les pouvoirs publics, les délégations n'avaient eu d'autre but, depuis le début de cette affaire, mercredi 9 janvier à l'aube, que de s'informer des conditions d'existence dans l'hôtel, ou d'essayer de faire comprendre au « collectif nationaliste de Bastelica » qu'il fallait en venir à une reddition.

Cette politique a été menée avec rigueur, puisque mercredi M. Edmond Simeoni avait été empêché de se rendre, avec une délégation représentant trente-neuf organisations, à l'hôtel Fesch. La même délégation, mais sans M. Simeoni, a été écartée, jeudi 10 janvier, par la préfecture. Seul un représentant de la F.D.S.E.A., semble-t-il, a été autorisé, jeudi, à jouer les bons offices. C'est dire si la situation paraissait bloquée jusqu'à l'intervention du G.I.G.H.

En guise de riposte à la « répression », les syndicats, partis de gauche et organisations socio-professionnelles (au nombre de quarante-quatre) invitaient la population à « *une grève générale immédiate, totale* », dont la journée de vendredi devait être « *le temps fort* ». De fait, des entreprises arrêtaient de fonctionner, les pêcheurs d'Ajaccio barraient l'entrée du port et des postiers des centres de tri débrayaient. Sur tous les magasins, rideaux de fer baissés, un papillon cerné de noir indiquait : « *fermé pour deuil et recueillement* ». Tandis que plusieurs syndicats réclamaient la démission du ministre de l'intérieur, le collectif des quarante - quatre organisations déclarait : « *En refusant la mission de conciliation proposée par notre collectif, le préfet et le pouvoir portent de toute évidence l'entière responsabilité du sang versé. C'est parce que le pouvoir refuse la vérité sur les agissements des polices parallèles qu'il crée la violence.* »

M. Nicolas Alfonsi, maire de Piana et conseiller général (M.R.G.), ancien député d'Ajaccio-Calvi de 1973 à 1978, au-delà des événements de la veille, décrivait une société corse bloquée par une attitude constante de l'Etat à rendre des services à ses amis. Evoquant la violence des uns et la contre-violence des autres, il notait « *une sorte d'abstention des pouvoirs publics* » à s'y confronter réellement. D'où la position relativement forte des autonomistes dans l'opinion corse à l'occasion « *d'une opération ponctuelle contre Francia* ».

M. Edmond Simeoni, leader de l'Union du peuple corse (U.P.C.), autonomiste, critiquait pour sa part « *un pouvoir inapte à saisir la réalité et incapable de réagir autrement que par la coercition* ».

LAURENT GREILSAMER.

(1) Selon certaines informations, les autonomistes auraient eu l'intention de se rendre, de toute manière, vendredi 11 janvier, en faisant une « sortie » sans armes dans la rue.

HUMANITÉ

Il n'y a pas de fermeté sans maîtrise. Les hommes du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale en ont administré la preuve à Ajaccio. Mais après les dramatiques événements de mercredi, le ministre de l'intérieur n'avait tenu qu'un langage simpliste. Nous ne négocierons pas. Il ne s'agit pas de politique mais de droit commun. L'ordre sera maintenu. Bien, mais quand l'Etat perd son calme et se révèle incapable de contrôler certains de ses agents, il ne doit pas se rengorger dans ses certitudes hautaines et froides.

Cet Etat fort et raide n'a pas eu un mot humain pour plaindre les victimes des erreurs accumulées en Corse depuis dimanche, jour où trois « prisonniers » furent faits dans le village de Bastelica. M. Bonnet a condamné, et c'est justice, le tueur du C.R.S. Hubert Massol, père d'un enfant, lâchement assassiné par un homme isolé, sorti de l'ombre et qui y est retourné. Mais, sur les victimes civiles des forces dites de l'ordre, pas un mot. Pas un regret. L'affirmation guindée que les « fautes » éventuelles seraient sévèrement sanctionnées. Les « bavures », c'est connu, le sont toujours. Dans cette affaire, il ne faut pas trier les morts. Elles ont toutes été absurdes comme l'avaient été celles des deux gendarmes tués en août 1975 à Aléria.

Cette infirmité à reconnaître que les torts — peut-être — sont partagés entre les « desperados » de la corsitude et les représentants du pouvoir central ne peut évidemment pas panser les plaies psychologiques. Apaiser ou punir ? Le ton du propos de M. Bonnet fut une erreur, s'ajoutant à de précédentes. A celle qui a consisté à faire le siège — automitrailleuses à l'appui ! — du village de Bastelica sans, pour autant, être capable d'empêcher les autonomistes d'en sortir... en voiture avec leurs étranges « prisonniers ». A celle qui a consisté à refuser, à Ajaccio, que M. Edmond Simeoni puisse franchir les barrages pour aller jusqu'à l'hôtel Fesch, mercredi soir, traiter avec les retranchés. On ne donne pas un laissez-passer à un autonomiste ! A celle aussi qui a consisté à couper les relations téléphoniques de l'hôtel avec l'extérieur, empêchant ainsi tout dialogue de s'établir et ajoutant à la dramatisation.

Que les nationalistes corses utilisent des méthodes inacceptables dans un pays politiquement évolué, cela ne fait aucun doute. Qu'il ait fallu à leur intransigeance, à leurs excès, répondre par une intransigeance égale et participer à la mise en place d'un dispositif où les provocateurs aiment à agir, voilà qui est discutable.

Ne retenir du malaise corse que l'existence de « *prurits d'autonomisme* », selon la formule du premier ministre, participe d'un mépris qui, pour être habituel, reste choquant. Décidément, avant, pendant et après les événements de cette semaine, l'Etat n'aura su ni parler de la Corse ni lui parler avec humanité.

BRUNO FRAPPAT.

M. BARRE : des prurits d'autonomisme.

M. Raymond Barre a déclaré, jeudi 10 janvier, devant le forum de *l'Expansion*, qu' « *il ne croyait pas que, en ce qui concerne la France, il y ait des tendances à l'autonomie* ». « *Il peut y avoir*, a-t-il dit, *des prurits d'autonomisme.* »

Et il a ajouté : « *Les régions, les provinces françaises, sont attachées à l'unité nationale. Il sera, dans les années à venir, nécessaire d'accroître la déconcentration des responsabilités et la décentralisation des décisions.*

» *Je parle de déconcentration en ce qui concerne l'administration, car il y a un certain nombre de décisions qui sont prises à Paris, et qui doivent être prises à l'échelon régional ou mieux départemental.*

» *En ce qui concerne la décentralisation, celle-ci trouve sa première expression dans le projet de loi que nous avons présenté à l'Assemblée nationale et au Sénat, sur les responsabilités des collectivités locales.*

» *Je crois donc qu'il y a une aspiration générale à une meilleure diffusion des responsabilités. Et que cette tendance se concrétisera dans la décennie dans laquelle nous sommes.*

» *En ce qui concerne ce qui est proprement régional, je dirai qu'à l'expérience je crois qu'il ne faut pas donner à la région une importance plus grande qu'elle ne le mérite en réalité. (...) Je crois que nous devrons rester dans le cadre de la loi sur les régions de 1972, l'appliquer aussi souplement et aussi efficacement que nous le pouvons, mais je ne tombe pas, pour ma part, dans la tendance régionaliste que l'on constate ici ou là.* »

M. BONNET : le gouvernement ne se départit pas de sa politique de fermeté.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a indiqué, sur TF 1, au cours du journal télévisé de 13 heures, jeudi 10 janvier, qu'à Ajaccio, « *pendant trois jours les forces de l'ordre avaient fait en sorte d'éviter toutes provocations, que celles-ci n'avaient pas tiré un seul coup de feu* » et que dans ces événements « *les responsabilités sont clairement établies* », faisant ainsi allusion au tireur isolé qui a tué un C.R.S. et en a blessé trois autres.

Cependant, M. Bonnet n'a pas parlé des autres victimes, sinon pour dire que : « *La justice sera égale pour tous, même pour les policiers qui ont tiré cette nuit, si les enquêtes actuellement en cours démontrent qu'ils ont commis une faute.* » « *La justice est une et une seule, elle ne connaît pas deux poids deux mesures.* » Le ministre de l'intérieur a fait plusieurs fois référence à la légalité républicaine, et a déclaré : « *Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais, en France, de tractations avec les preneurs d'otages, qui sont des criminels de droit commun... Le gouvernement ne se départit pas de sa politique de fermeté.* »

A propos des autonomistes, il les a qualifiés « *de petits groupes d'égarés qui tentent d'imposer par la violence leurs idées qui n'ont recueilli que des suffrages dérisoires* ». Evoquant ensuite les « barbouzes », M. Bonnet a indiqué : « *Il n'y a pas de polices parallèles en France et je défie qui que ce soit de vouloir mettre en cause la responsabilité de mon département ministériel et de la police nationale dans les affaires de contre-plasticages et dans ce que vous appelez les barbouzes, si contre-plasticage et barbouzes il y a.* » « *Je condamne l'exploitation politique du sang versé* », a ajouté le ministre.

Les jeunes et les autres

(Suite de la première page)

Ils se sont battus avec succès pour obtenir de l'Etat qu'il honore ses engagements financiers. Le programme d'équipement de la Corse que le chef de l'Etat avait défini à Ajaccio au mois de juin 1978 est en bonne voie de réalisation. En fait de réforme régionale, ils se seront contentés de réclamer un élargissement du conseil régional de quatorze à vingt membres, alors qu'un peu plus d'audace et d'innovation n'aurait en rien compromis la sacro-sainte unité nationale.

On entend cette classe politique hausser le ton à chaud lorsque l'irréparable a été commis et que son silence devient insupportable. Elle se vante alors d'avoir déjà tout dit et tout prédit ou, faute de mieux, s'arrange pour minimiser l'événement. Mais son discours n'abuse plus — n'amuse plus — personne.

Impossible, bien sûr, d'ignorer les élus du suffrage universel puisqu'ils sont, dans une démocratie, les interlocuteurs naturels du pouvoir. En changer, alors ? Et comment faire ? Même si l'on parvenait à assainir les mœurs électorales en Corse, il y a fort à parier qu'à quelques différences près les mêmse noms sortiraient des urnes.

Une autre perspective de développement

La Corse est une des régions les plus vieilles de France : la moitié de ses habitants a plus de trente-sept ans ; le quart de sa population rurale a plus de soixante-cinq ans. Un chef de ménage sur deux appartient au troisième âge. L'âge moyen des maires est de 56,6 ans ; près d'un tiers sont « retraités ».

Cette Corse-là qui, aux dernières « législatives », s'est donné quatre députés R.P.R., redoute la violence, aspire à la paix. Elle est de cette « majorité silencieuse » derrière laquelle se rangent les pouvoirs publics pour contester aux autonomistes et aux nationalistes le droit de parler haut et fort. Qui sait, cependant, si cette dite majorité, saisie par la peur, ne serait pas capable, un jour, de « basculer » du « mauvais » côté ?

Au demeurant, la Corse de demain appartient aux jeunes d'aujourd'hui et bien peu d'entre eux s'accommodent des timidités gouvernementales. Leur sympathie va naturellement vers ceux qui leur proposent un changement de cap. Ils veulent vivre au pays et y exercer des responsabilités : le fait insulaire rend plus radical qu'ailleurs cette double revendication.

La Corse de l'intérieur — la *vraie* Corse — se dépeuple à vive allure — ce dépérissement paraît irréversible. La jeunesse insulaire a quelque raison de se demander si elle devra bientôt mettre la clé sous le paillasson au lieu de s'accrocher désespérément au terrain. Demain, une île-eldorado, vidée de ses habitants ? Ce schéma de développement n'est pas le leur.

Ils ne sont pas loin de deux mille « moins de vingt-cinq ans » à se présenter, chaque année, sur le marché du travail. Ils enragent de tourner en rond sur leur île. L'oisiveté est souvent mauvaise conseillère. La crise économique entretient la contestation politique et débouche sur la violence tout court. On ne pourra pas se passer de la jeunesse pour bâtir la Corse de demain. Les pouvoirs publics ne sauraient l'ignorer ; ils risquent de se couper définitivement des forces vives de l'île s'ils continuent d'opposer à leur impatience une indifférence méprisante.

« *L'âge des contestataires tombe d'une année sur l'autre*, avouent les autorités locales ; *il tourne maintenant autour de dix-sept ans.* »

JACQUES DE BARRIN.

M. MICHEL DEBRÉ : une longue complaisance.

« *Les déplorables événements de Corse sont la suite d'une longue complaisance et d'une confusion constante entre le vrai et le faux. Lorsque j'étais premier ministre, j'ai établi des règles financières propres à favoriser le développement de l'île. Je l'ai fait sachant que la Corse est la France et les Corses des Français, au premier rang des Français. Il faut qu'à la justice et à la solidarité se joigne l'autorité sans laquelle il n'y a ni bonne justice ni réelle solidarité. Une autorité qui fasse la différence entre le séparatiste et le national, une autorité qui, au nom de la nation, soutienne, aide, assure progrès et promotion, mais aussi qui juge et punisse quand il le faut. Une minorité infime ne peut pas imposer sa loi à une immense majorité. Or on a tout confondu jusqu'à présent, et le résultat nous l'avons sous nos yeeux.* »

Après leur interpellation à Bastelica

ONZE MILITANTS CORSES ONT ÉTÉ ÉCROUÉS A FRESNES ET A FLEURY-MÉROGIS

Au cours de la nuit du 10 au 11 janvier, M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, a fait écrouer à Fresnes ou Fleury-Mérogis, pour « participation à une bande armée », onze Corses arrivés la veille par avion militaire, après leur interpellation à Bastelica, mfardi 8 janvier.

Il s'agit de : MM. Joseph Moracchini, vingt-sept ans, artisan peintre à Lupino ; Xavier Ceccaldi, trente-deux ans, chauffeur-livreur à Olmeto ; Louis Pieri, quarante-deux ans, peintre à Lupino ; Dominique Bianchi, trente et un an, professeur à Ajaccio ; Gérard Benedetti, trente et un ans, poissonnier à Cauro ; Paul Cortinchi, quarante-deux ans, débitant à Afa ; Gilbert Casanova, vingt-neuf ans, chef d'atelier à Ajacio ; Toussaint Felli, trente-neuf ans, gérant de société à Ajacio ; François Taddei, vingt et un ans, barman à Corte ; Jean Grimaldi, dix-neuf ans, aide-comptable à Ajacio, et Jean Géromini, vingt-trois ans, barman à Corte.

Il leur est reproché d'avoir participé à l'occupation de la mairie de Bastelica, où ont été retenus des otages qu'ils acusent d'être des « barbouzes ». Certains d'entre eux ont choisi des défenseurs : Mes Cesari, Maggani et Felli.

POLITIQUE

LES ÉVÉNEMENTS DE CORSE

LE G.I.G.N.

Trois équipes-commandos de la gendarmerie

Créé en novembre 1973 et implanté au fort de Charenton (Maisons-Alfort), le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) est organisé en trois équipes de dix sous-officiers très soigneusement sélectionnés parmi des volontaires.

Le G.I.G.N. a reçu des missions spéciales : neutralisation d'individus très dangereux (terroristes et forcenés), actes de terrorisme avec détournements d'avions, prises d'otages à caractère politique ou criminel, révoltes en milieu pénitentiaire, protection de hautes personnalités en déplacements, etc.

Le personnel du G.I.G.N. a été formé à des interventions aéroportées du type commando, à la nage sous-marine, à l'alpinisme, pour faire face, avec leurs armes à feu et avec la technique dite du tir de neutralisation, à des affrontements à main nue ou aux armes de poing et d'épaule. Il est déjà intervenu, notamment, à Djibouti en février 1976 pour libérer trente jeunes écoliers français retenus par des rebelles somaliens ; à la prison de Clairvaux, en janvier 1978, pour libérer trois otages pris par des mutins, et aux Agriates, en Corse, en août 1978, contre un légionnaire meurtrier.

Chacune des équipes qui composent le G.I.G.N. assure à tour de rôle une alerte permanente, qui doit permettre son départ immédiat avec son matériel (fusils de précision, revolvers Manuhrin et 357 Magnum, émetteurs de lacrymogène et accessoires d'escalade).

Actuellement, le G.I.G.N. est commandé par le capitaine Christian Prouteau, secondé par le capitaine Paul Barril.

Né le 7 avril 1944 à Béziers, Christian Prouteau, un ancien sous-officier de l'armée de terre issu de l'école militaire inter-armes de Saint-Cyr-Coëtquidan, est entré dans la gendarmerie en 1972 et il a été chargé de créer, dès 1973, le G.I.G.N. qui, à ce jour, a à son actif soixante et onze interventions au total, qui ont permis de libérer cent soixante-dix otages, de maîtriser dix-neuf forcenés et de procéder à six arrestations.

Dans les syndicats de police

● LA FEDERATION AUTONOME DES SYNDICATS DE POLICE (F.A.S.P.) et le Syndicat autonome des policiers en civil (S.A.P.C.) estiment que *« le problème spécifique de la Corse ne trouvera pas son règlement dans l'envoi et l'utilisation massive de forces de police »*. Parmi les *« facteurs qui ne sont pas étrangers à la détérioration du climat »* en Corse, les deux syndicats citent notamment *« la couverture d'actes terroristes commis par des membres de la police parallèle »* et *« les hésitations des pouvoirs publics à maîtriser »* la situation.

● LA FEDERATION C.G.T. DE LA POLICE *« constate qu'il apparaît de plus en plus clairement que le gouvernement s'engage dans l'escalade de l'autoritarisme et de la répression aveugle, au nom dont on ne sait quelle exigence d'ordre à tout prix ». « Au lieu de faire jouer aux autorités administratives un véritable rôle de négociateur pour obtenir la décrispation*, poursuit-elle, *il dramatise les moindres conflits. En Corse, cette fois-ci, il s'agissait, pensons-nous, de faire droit dans un premier temps à des autonomistes dans leurs demandes adressées à la justice de livrer deux individus qu'ils considèrent comme des barbouzes. »*

● LA FEDERATION F.O. DE LA POLICE NATIONALE *« considère que, quelle que soit la nature des problèmes, leurs solutions ne sont jamais trouvées au bout des fusils »*. Elle demande *« que soit activement recherché l'auteur du lâche attentat commis à l'encontre des fonctionnaires de la C.R.S. 28 »* et rappelle que *« les C.R.S. n'ont ni la vocation ni l'équipement pour faire face à des situations insurrectionnelles »*.

● LE SYNDICAT C.F.T.C. DES PERSONNELS EN TENUE *« déplore que les forces de police ne soient pas toujours employées à bon escient et que leur présence soit toujours ressentie comme une provocation »*. Il précise que ces forces ont *« le devoir de préserver l'ordre public et non de lutter contre le terrorisme armé »*.

● LE SYNDICAT INDEPENDANT DE LA POLICE NATIONALE (S.I.P.N. gardiens de la paix) élève *« la plus vive protestation contre l'emploi qui est fait de la police et plus particulièrement des C.R.S. en Corse. La contestation dans ce département français*, indique-t-il, *devrait faire l'objet de toute l'attention des autorités de l'Etat par une concertation, ce qui n'a pas été le cas »*.

● LE SYNDICAT DES COMMISSAIRES DE POLICE souligne notamment que *« une fois de plus, les policiers servent d'exutoire à des conflits d'ordre politique »*.

● *Le Syndicat national indépendant professionnel des C.R.S.*, membre de la Fédération autonome des syndicats de police, est *« douloureusement choqué par les tragiques événements d'Ajaccio au cours desquels notre camarade Hubert Massol a été tué, et trois autres blessés, dont l'un très grièvement. Une fois de plus les C.R.S., en ne ripostant pas par les armes, ont évité un massacre. Cependant nous ne saurions tolérer plus longtemps d'être les victimes expiatoires d'une situation qui n'est pas de notre fait »*.

Dans les partis et les syndicats

LE P.C.F. : répression aveugle

Le secrétariat du comité central du P.C.F. a adopté, jeudi 10 janvier, une déclaration indiquant notamment : *« Cette situation résulte d'une volonté délibérée du gouvernement de M. Giscard d'Estaing. Une fois de plus, au lieu de porter remède aux vrais problèmes de la Corse que sa politique ne cesse d'aggraver, il a choisi d'employer la force, la répression aveugle. Une fois de plus, nous en voyons le résultat.*

Depuis mercredi, le pouvoir s'est employé à créer les conditions de l'affrontement et de la violence. Au lieu de résoudre avec calme et sang-froid, comme cela était possible, la situation résultant de l'initiative de groupes qui recourent à des méthodes dont on sait qu'elles ne sont pas les nôtres, il a déployé un immense dispositif policier. Il a obstinément refusé toute solution négociée, notamment en s'opposant à la mission de conciliation proposée par trente-neuf organisations. Il porte la responsabilité du drame qui a eu lieu. (...)

Le parti communiste français exige :

— le retrait immédiat de toutes les forces de répression ;

— la mise à la disposition de la justice des personnes qui se sont révélées appartenir à des polices parallèles et dont la séquestration doit cesser.

» Non seulement en raison de la politique aveugle et devenue meurtrière qu'il conduit là-bas depuis des années. Mais aussi parce que le préfet de région, agissant sur les ordres du ministère de l'intérieur et de l'Elysée, pouvait régler, dès les premières heures, l'affaire de Bastelica. Il lui suffisait d'arrêter, comme cela lui était proposé, les « barbouzes » qui venaient d'être capturées et de laisser la justice suivre son cours. Il ne l'a pas voulu. »

Une délégation d'élus communistes, conduite par M. André Lajoinie, député de l'Allier, membre du bureau politique et vice-président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, avait été reçue, jeudi après-midi, par M. Bernard Prades, directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur, auquel elle avait exposé la position du P.C.F. Elle demandait que *« des négociations soient menées afin de faire libérer les otages retenus à l'hôtel Fesch »*.

A l'issue de cette entrevue, M. Lajoinie a indiqué que M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, se rendrait, le vendredi 11 janvier, à Ajaccio *« afin d'apaiser les esprits, et pour éviter que le sang ne coule à nouveau »*.

Le P.S. : le gouvernement est responsable

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a déposé, jeudi 10 janvier, au Palais-Bourbon, une proposition de résolution demandant la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les événements survenus à Ajaccio. Dans leur exposé des motifs, les députés du P.S. déclarent notamment : *« La violence d'une minorité ne saurait être tolérée, mais il ne serait pas non plus admissible que des méthodes analogues soient employées par des représentants de la puissance publique. Des réponses doivent être apportées aux questions de la plus haute gravité que se posent la population corse et l'opinion publique. »*

Une mission d'information composée de parlementaires socialistes devait se rendre dès jeudi soir à Ajaccio.

Commentant les événements d'Ajaccio, M. Georges Fillioud, directeur de *Riposte*, écrit notamment dans le « quotidien de poche » du P.S. du vendredi 11 janvier : *« Aucune circonstance ne peut justifier les prises d'otages, mais le pouvoir giscardien n'a aucune excuse à l'enchaînement des violences qu'il a provoqué en Corse. Si le sang a de nouveau coulé dans l'île, il en est responsable. On doit l'en accuser.*

● LE BUREAU POLITIQUE DU PARTI REPUBLICAIN a indiqué jeudi après-midi : *« Toute prise d'otages est inadmissible. A Ajaccio ou ailleurs, la République française ne peut la tolérer. Au regard de la violence qui menace aujourd'hui le monde, les événements violents d'Ajaccio ne peuvent apparaître que pour ce qu'ils sont : tragiquement dérisoires. Notre seule réponse s'inscrit dans le principe de l'unité nationale. »*

● LE MOUVEMENT DES DEMOCRATES, que préside M. Michel Jobert, estime que *« les événements tragiques d'Ajaccio confirment, après ceux d'Aléria et de Bastia, le manque de maîtrise des pouvoirs publics (...) plus préoccupés de dangereuses démonstrations de force que de la véritable instauration d'une démocratie »*.

● M. JACQUES TURQUET, secrétaire général du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L.), a demandé jeudi 10 janvier *« le retrait immédiat des forces de répression, la condamnation judiciaire sans équivoque des barbouzes du groupe Francia et la prise en considération des revendications légitimes de la population corse »*.

● LA LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE (L.C.R.) estime que, *« dans un contexte qui s'apparente fort à une répression coloniale, le pouvoir porte l'entière responsabilité des événements »*.

● LA C.G.T. affirme notamment : *« Ce n'est pas par la répression, l'arbitraire, la violence, que pourront être résolues les revendications et aspirations des travailleurs et de la population de l'île. »*

● LA C.F.D.T. estime que *« le gouvernement a de graves responsabilités dans la détérioration constante de la situation en Corse »* et réclame *« une régionalisation effective »*.

Un policier stagiaire inculpé d'homicide volontaire

Bavures

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Les événements tragiques survenus dans la nuit du 9 au 10 janvier peuvent être qualifiés, en grande partie, de bavures (*le Monde* du 11 janvier). Les enquêtes aussitôt ouvertes à la demande de M. Xavier Pompeani, procureur de la République d'Ajaccio, ont déjà entraîné l'ouverture d'une information judiciaire, et l'inculpation d'un policier.

Jeudi 10 janvier, vers 17 h, M. Hubert Breton, juge d'instruction, a en effet inculpé M. Olivier Larcher, âgé d'une trentaine d'années, policier stagiaire à l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.), pour homicide volontaire sur la personne de Mlle Michèle Lenck, psychologue scolaire, et pour tentative d'homicide volontaire sur la personne de Mlle Berthe Valli, enseignante (1). M. Larcher, qui a été laissé en liberté, a tiré au pistolet mitrailleur sur ces personnes alors qu'elles entraient dans une Renault-20, boulevard Lantivy. Contrairement à ce que nous avions indiqué dans *le Monde* du 11 janvier sur la foi d'une source autorisée, les gendarmes n'étaient donc pas mêlés à cette « bavure ».

Le préfet de région, au cours d'une réunion de presse jeudi, à 11 heures 30, avait expliqué que les policiers recherchaient le meurtrier du C.R.S. abattu une heure plus tôt. Des indications l'avaient signalé en compagnie de jeunes femmes... En conséquence, selon lui, les policiers *« avaient dû faire usage de leurs armes »*.

Une deuxième enquête, ouverte pour la fusillade ayant éclaté au barrage du quartier des Salines, devrait, elle aussi, selon une source bien informée, déboucher sur une ou plusieurs inculpations. M. Pierre Marangoni, jockey, accompagné de M. Noël Gotho, jockey, avait, selon la version officielle, *« forcé un barrage en voiture et foncé sur un gendarme mobile »*. Un ou deux gendarmes ont alors tiré, tuant M. Marangoni, blessant grièvement M. Gotho. Cette version ne semble pas être confirmée par l'enquête en cours. Le journal *Nice-Matin* cite, dans son édition du 11 janvier, le témoignage d'un professeur à Ajaccio, M. Robert Barinci. Celui-ci déclare : *« La voiture visée arrivant d'Ajaccio venait d'être contrôlée devant nous avec ses deux occupants. On n'avait rien trouvé à redire puisqu'ils purent repartir. Mais, pour des raisons que j'ignore, le conducteur décida de faire demi-tour, pratiquement sur place, en direction de la ville. A ce moment, un flottement s'est produit. J'ai cru comprendre que certains gendarmes mobiles, témoins du contrôle l'instant précédent, avaient fait signe de passer et que d'autres, en retrait, croyant qu'on forçait le barrage, ont ouvert le feu... »* D'autres informations indiquent du reste que la voiture de M. Marangoni n'a pas foncé sur un gendarme mobile.

L. G.

(1) M. Larcher avait passé le concours d'inspecteur l'an dernier. Après six mois d'école, il devait rester inspecteur stagiaire pendant un an avant d'acquérir le titre définitif. Il avait auparavant été enquêteur pendant sept ans. Il appartient à l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.), qui avait dès le début des événements de de Corse envoyé un groupe d'une dizaine d'hommes à Ajaccio.

UNE OPÉRATION PACIFIQUE A LA MAIRIE DE CORTE

(De notre envoyé spécial.)

Corte. — Rares passants, circulation réduite, Corte, jeudi soir 10 janvier, avait son visage habituel des longues nuits d'hiver. Seule présence policière : une voiture de patrouille du commissariat qui sillonne lentement la ville. Ajaccio, avec son lourd quadrillage militaire, est loin. Depuis la fin de la matinée pourtant, la mairie est occupée par des manifestants en signe de solidarité avec les autonomistes retranchés à l'hôtel Fesch.

Les choses, ici, se sont passées en douceur. Vers 11 heures, une dizaine de personnes se présentent demandant au maire, M. Michel Pierucci (U.D.F.) *« d'utiliser la maison commune »*. Le maire laisse faire tout en montant informer de la situation, à 100 mètres plus haut, le sous-préfet de Corte. En quelques instants, ils sont une cinquantaine, et un comité groupant diverses associations, syndicats et partis de gauche est constitué pour *« informer et mobiliser la population »*.

A la mairie, une grande bâtisse blanche entourée d'un parc, la journée s'est passée à s'organiser pour une occupation prolongée, à établir des liaisons avec Ajaccio et Bastia, à éditer des tracts. Des lits de camp ont été installés dans le hall d'entrée dont les murs sont décorés de scènes en mosaïque illustrant les couplets du « Dio Salvi Regina », l'hymne national corse.

La nuit est venue. Dans la salle des délibérations, on déambule, à l'écoute des radios, un œil sur le poste de télévision qui fonctionne dans un angle. Aucune arme n'est visible. *« C'est une occupation pacifique mais consciente et déterminée »*, nous dit-on.

Sous un drapeau corse un peu effiloché, Roger, un solide barbu responsable du « collectif nationaliste de Corte », analyse la situation avec pessimisme. *« Même après les morts d'hier*, estime-t-il, *il risque d'y avoir encore des effusions de sang. L'affaire de Bastelica est une affaire d'Etat. Le pouvoir fera tout pour étouffer la vérité sur les barbouzes que les autonomistes ont voulu faire éclater. »*

Pour tous, la culpabilité des deux « otages » de Bastelica ne fai aucun doute. *« Ils ont avoué. Ils ont reconnu qu'ils devaient kidnapper Marcel Lorenzoni puis le descendre au bord de la mer, à Capo di Feno. Là, ils l'auraient interrogé puis ils l'auraient mis dans une barque piégée pour le supprimer. »*

A Corte, nous assure-t-on, les « barbouzes » sont connues de toute la population. *« Mais nous n'avons pas de preuves suffisantes pour publier leurs noms. »* Commen ttout cela finira-t-il ? On l'ignore. *« Mais on continuera notre action le temps qu'il faudra. »* Jusqu'au jugement des membres de « Francia ».

L'occupation de la mairie de Corte n'est, bien sûr, qu'un épisode secondaire par rapport aux événements d'Ajaccio. Mais pourtant tout ce qui est entrepris ici, dans l'ancienne capitale de République corse prend valeur de symbole.

GUY PORTE.

LE P.C.F. ET LES INTELLECTUELS

M. Hincker dénonce un retour de l'ouvriérisme

M. François Hincker, rédacteur en chef adjoint du nouvel hebdomadaire que prépare le parti communiste, *Révolution*, et ancien membre du comité central du P.C.F., traite, dan la tribune de discussion ouverte par *l'Humanité* en vue de la réunion du conseil national du parti sur les intellectuels, de l'alliance entre ouvriers et intellectuels telle que la voit le P.C.F. M. Hincker écrit notamment : *« Il a suffi que l'intense bataille politique, hachée d'échéances électorales, conduise à une certaines fébrilité, il a suffi que les résultats électoraux témoignent de la perméabilité des intellectuels au réformisme, et que certains d'entre eux érigent en vertu les déformations que font subir à l'activité intellectuelle les médias contemporains, pour que le parti à tous les niveaux ait vu renaître dans la dernière période, plus de quarante ans après le congrès de Villeurbanne (1) et plus de douze ans après le comité central d'Argenteuil, un ouvriérisme que je pensais révolu : il s'est laissé aller au soupçon et au doute à l'égard de l'alliance, et à subodorer la main de la bourgeoisie et du réformisme dans les caractères spécifiques — et heureusement spécifiques — de l'activité intellectuelle. »*

M. Hincker ajoute : *« Je pense que les décisions prises au vingt-troisième congrès, au comité central de juin, dont ce conseil national est la première application, rectifient le tir. Je pense encore que, pour que la mise en pratique corresponde aux textes et aux décisions, il faut que, de haut en bas, au moment de cette mise en pratique, la politique culturelle et d'alliance du parti cesse d'être en fait enclavée, laissée aux seuls spécialistes et aux intellectuels, regardés à la fois avec bienveillance et suspicion comme en mission dans le monde un peu bizarre et sauvage des « intellectuels ». Il faut que ceux qui estiment de leur devoir d'informer des problèmes de ce milieu, fussent-ils dérangeants, soient encouragés à le faire. »*

M. Hincker expose sa conception de cette question.

« L'activité intellectuelle, écrit-il, *qu'elle soit le fait de communistes ou non — et ce qui complique les choses, c'est qu'elle est souvent le fait y compris d'anticommunistes conscients et organisés, mais cela ne change rien à l'affaire : on peut et on doit à la fois lutter contre l'idéologie d'individus et à la fois reconnaître leur apport scientifique, y compris pour le parti — approvisionne, si je puis dire, la politique du parti ; et l'activité intellectuelle du parti consiste, à mon sens, à utiliser et à encourager cet approvisionnement. Le parti n'a pas intérêt à ce que des provisions restent à sa porte, inemployées. »*

(1) Le huitième congrès du P.C., en janvier 1936, à Villeurbanne, avait consacré la politique de front populaire, Maurice Thorez insistant sur « l'alliance jusqu'au haut de la classe ouvrière et des classes moyennes » et rendant hommage au rôle des intellectuels. En mars 1966, à Argenteuil, le Comité central du P.C.F. avait reconnu la spécificité de l'activité intellectuelle et artistique par rapport à l'action politique.

Des intellectuels réclament un congrès extraordinaire du P.C. sur ‹ la mise à mort du stalinisme ›

En marge de la tribune de discussion ouverte dans *l'Humanité* pour préparer le conseil national qui sera consacré aux intellectuels, un certain nombre de personnalités membres du parti communiste, ou proches de lui (écrivains, enseignants, peintres, metteurs en scène) publient une pétition dans laquelle ils soulignent les problèmes politiques communs à la classe ouvrière et aux intellectuels.

« C'est, écrivent-ils, *une déception tragique, pour tous ceux qui gardent l'idée qu'un parti communiste peut jouer dans la nation le rôle de conscience qu'il revendique, de le voir approuver l'intervention soviétique en Afghanistan (qui rappelle sinistrement celle de Prague) avec les mêmes mots et les mêmes raisonnements que pour l'entrée des tanks soviétiques à Budapest en 1956.*

» Il est critiquable de voir le parti communiste soutenir inconditionnellement le gouvernement vietnamien au lieu de mettre en lumière les contradictions nées de la guerre impérialiste, de la scission entre l'U.R.S.S. et la Chine, du stalinisme, et de la victoire même.

» Il est dérisoire de cacher sous des slogans de « révolution » la volonté de solitude du parti communiste et de le voir continuer, contre l'allié socialiste d'hier, une campagne d'un automatisme dégradant.

» Il est scandaleux de continuer à qualifier de « globalement positif » le bilan d'un régime cimenté par plus de dix millions d'assassinats politiques assis sur l'absence de liberté politique, et qui traque la liberté d'opinion, d'association, de religion, de choix de vie, de création, pour promouvoir la soumission et la dépolitisation.

» Il est aberrant de continuer à soutenir inconditionnellement l'Union soviétique, comme si les réalités anciennes et actuelles du stalinisme n'étaient pas désormais présentes dans tous les esprits.

» Nous proposons qu'au lieu de parler des métiers d'intellectuels, dont les problèmes se traitent tous les jours et sur le terrain, l'Humanité *ouvre ses colonnes à un débat politique général.*

» Nous proposons que soit donnée la parole à tous les communistes sans distinction, y compris les désespérés, étouffés, découragés, repoussés, partis, éloignés, révoltés, à tous ceux qui restent profondément attachés à un socialisme dans la liberté, et qui voient le parti communiste lui tourner le dos par ses actes.

» Nous souhaitons tous que ce débat aboutisse à un congrès extraordinaire du parti communiste où pourrait enfin commencer la mise à mort du stalinisme en France. »

Les premiers signataires de ce texte sont : MM. ou Mmes Gérard Belloin, Alex Boviatsis, Claire Bresson, Christine Buci-Glucksmann Cueco, Jean Elleinstein, Jean-Pierre Faye, Marie-Odile Faye, Michèle Guenoun, Guillevic, Raymond Jean, Nina Kehayan, Jean Kehayan, Lise London, Artur London, Ignace Meyerson, Edouard Pignon, Hélène Parmelin, Mitsou Ronat, Paul-Louis Rossi, Raffaëlli, Armand Rapoport, Henri Raymond, Jacques Roubaud, Gustave Singier, Auguste-Flavien Thésée, Françoise Thésée, Agnès Vanier, Vercors, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vial, Antoine Vitez. (Les signatures sont collectées par Mme Michèle Guenoun, 99, boulevard Arago, 75014 Paris.)

La situation dans les DOM

« M. DIJOUD N'A PAS RÉPONDU AUX ACCUSATIONS DE M. JULIA », affirme « la Lettre de la Nation »

Répondant aux déclarations faites mercredi 9 janvier par M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, à propos des accusations portées le 3 janvier par le chargé de mission du R.P.R. pour l'outre-mer (*le Monde* du 11 janvier), *la Lettre de la Nation*, organe du mouvement gaulliste, indique notamment, vendredi 11 janvier : *« Le secrétaire d'Etat n'a répondu à aucune des accusations portées par Didier Julia, si ce n'est en les traitant de « légères ». C'est peut-être un problème à discuter : les départements et territoires d'outre-mer doivent-ils oui ou non rester dans la communauté française ?*

» Globalement (...), le problème est simple : Valéry Giscard d'Estaing, s'il fut jadis attaché à l'Algérie française par Poniatowski interposé, considère-t-il ou non les DOM et TOM comme des « danseuses de la France » ? La logique de cette pensée, celle du 1 %, réduit à rien l'ambition française dans le monde. »

Succédant à M. Bertrand Motte

M. PHILIPPE MALAUD EST ÉLU PRÉSIDENT DU C.N.I.P.

M. Philippe Malaud, député (non inscrit) de Saône-et-Loire, a été élu, jeudi 10 janvier, président du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), où il succède à M. Bertrand Motte.

M. Malaud a été élu au troisième tour de scrutin par 32 voix contre 30 à M. Maurice Ligot, député du Maine-et-Loire (apparenté U.D.F.), maire de Cholet, ancien secrétaire d'Etat.

Aux deux premiers tours, les suffrages s'étaient répartis entre MM. Malaud, Ligot et Serge Dassault. M. Jacques Fouchier, vice-président du CNIP, secrétaire d'Etat à l'agriculture, avait renoncé à se présenter avant même le premier tour devant l'hostilité d'un certain nombre de membres du comité directeur qui avaient fait valoir que la coutume s'opposait au cumul d'une fonction gouvernementale et d'une présidence du CNIP.

M. Maurice Ligot a été élu secrétaire général de la formation. Il succède à ce poste à Camille Laurens, décédé. Le Conseil national du C.N.I.P. se réunira à Bordeaux le 18 janvier.

[Né en octobre 1925, M. Philippe Malaud a appartenu aux Républicains indépendants (parti créé par M. Giscard d'Estaing) avant d'adhérer au Centre national des indépendants et paysans. Il a occupé plusieurs postes gouvernementaux et notamment ceux de ministre de l'information (d'avril à octobre 1973) et de ministre de la fonction publique (octobre 1973 à février 1974) quand M. Pierre Messmer était chef du gouvernement. M. Malaud incarne un courant que certains n'hésitent pas à assimiler à l'extrême droite.]

هكذا من الأصل

LE P.C.F. ET LES INTELLECT...

Hincker dénonce un retour de l'ouvriérisme

Des intellectuels réclament un congrès extraordinaire du PC pour la mise à mort du stalinisme

POLITIQUE

La dernière phase de l'élaboration

Le relais du programme commun

Malgré l'approbation du « projet socialiste », le 25 octobre dernier, par les responsables de tous les courants du parti, neuf personnes (quatre appartenant au « courant Rocard » et cinq au « courant Mauroy ») ont déposé, de leur propre initiative, un amendement demandant soit la suppression, soit la « modification profonde » d'un passage consacré aux acquis de mai 1968.

Le sort réservé à cet amendement (il devrait atteindre une moyenne nationale de plus de 30 %) aura une signification politique : les minoritaires feront sans doute ressortir que ce résultat, joint au fait que le débat sur le projet n'a guère mobilisé les militants, affaiblit la position de la majorité. De plus, dans plusieurs fédérations acquises à la direction du P.S., l'amendement a recueilli une majorité relative.

A l'inverse, la direction pouvait faire valoir, outre l'approbation finale du texte, qu'une certaine indifférence avait également marqué les précédents débats théoriques du P.S. Plusieurs centaines d'amendements venus de la base seront également discutés : le plus important, eu égard aux modifications qu'il pourrait entraîner, émane des fédérations du Rhône et des Bouches-du-Rhône, et porte sur l'intervention soviétique en Afghanistan.

M. Pierre Mauroy et les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais ont, parallèlement, réclamé une « actualisation » de la ligne du parti, notamment à la lumière de la réaction du P.C.F. à ces événements internationaux.

Le « projet socialiste » a déjà été la cible de nombreuses critiques : celles-ci ont surtout porté sur les deux premières parties (intitulées

Au milieu du gué

A l'issue du comité directeur qui avait suivi, au mois d'avril 1979, le congrès de Metz, le P.S., toujours dirigé par M. François Mitterrand, s'était trouvé doté d'une nouvelle majorité, issue d'une alliance nouée entre le premier secrétaire et le CERES de M. Jean-Pierre Chevènement, tandis que MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard devenaient minoritaires. Présenté par la direction *comme un congrès aussi important* que celui qui avait permis à M. Mitterrand, en 1971 à Epinay, de fonder le nouveau parti socialiste et de le porter, progressivement, au rang de *« premier parti de France »* — il marque une « *seconde naissance* » du P.S., avait dit en substance M. Lionel Jospin, — le congrès de Metz avait pourtant laissé les socialistes face à trois problèmes non résolus, touchant au programme, à l'alliance et aux hommes.

Le programme commun était, en effet « forclos », l'alliance avec le parti communiste caduque et les rivaux du premier secrétaire plus actifs que jamais.

M. Mitterrand n'agit qu'après mûre réflexion et en fonction des échéances qu'il entend aborder dans les meilleures conditions. Le congrès de Metz ne fut pas seulement pour lui l'occasion de préserver, au prix de la division, son pouvoir. Ce fut aussi un moyen de privilégier l'« homogénéisation » d'un parti qui reste un fédération de courants et d'anticiper sur l'évolution des rapports des forces politiques : l'alliance avec le CERES, qui recherche le soutien de la « bourgeoisie nationale » pouvait permettre de tenir un langage susceptible de séduire une partie, décisive, de l'électorat gaulliste ; la réaffirmation de l'« *ancrage à gauche* » devait lier le P.C. pour l'obliger à *se désister* au second tour en faveur du candidat socialiste.

De la même façon, en lançant l'idée, en juillet 1978, d'un projet de société, M. Mitterrand poursuivait les mêmes objectifs : dans un premier temps, « *remobiliser les socialistes* », selon l'expression de M. Paul Quilès, dans une période de basses eaux ; puis écarter M. Michel Rocard, en faisant la démonstration qu'il incarne une ligne politique définitivement minoritaire ; rallier M. Mauroy pour pouvoir se parer des vertus de rassembleur, nécessaires à tout candidat et achever d'isoler le député des Yvelines ; enfin jeter les bases du discours que tiendra le candidat.

Dans la logique du programme commun

Dans la perspective présidentielle, nombre de convergences avec les communistes peuvent être relevées dans un texte, dont la logique reste celle du programme commun, de même que l'appel au sentiment national qu'il contient, peut satisfaire certains gaullistes. Au reste, l'adoption du « projet socialiste » à une large majorité est la dernière étape avant la désignation du candidat, c'est-à-dire celui qui peut le mieux rassembler le parti et gouverner le pays, selon les critères définis par le premier secrétaire et ses alliés.

Ce plan a été difficile à respecter : cela tient essentiellement au fait que le P.S. dispose d'au moins deux candidats potentiels en vue de l'échéance présidentielle et que l'un d'eux, M. Rocard, a bénéficié à travers les sondages d'une indéniable pression extérieure. Au sein même du parti, parmi les élus notamment, l'idée d'une candidature du député des Yvelines a fait son chemin.

Pour tenter d'enrayer ce mouvement, et pour rassurer ses partisans, M. Mitterrand a récemment « *délié* » M. Rocard de la promesse faite par celui-ci à Metz de ne pas être candidat contre le premier secrétaire de son parti.

L'objectif est d'obliger le candidat potentiel à se découvrir et à limiter l'efficacité de sa campagne de fait auprès de l'opinion en le recadrant à l'intérieur du P.S. Peut-être M. Rocard continuera-t-il d'apparaître comme le « meilleur candidat » de la gauche aux yeux de certains, mais il lui restera à prouver qu'il est le meilleur candidat socialiste dans son parti.

Dans ces conditions, l'affrontement paraît inévitable. L'éviter est le principal souci du député des Yvelines, qui est conscient que tout candidat doit d'abord recueillir l'assentiment des siens. M. Rocard s'est précisément gardé de présenter un contre-projet ; il a lui-même, dans sa fédération, approuvé ce texte qu'il juge sévèrement, au fond de lui-même.

Au lendemain de la convention nationale, il peut être tenté de relativiser un texte qui n'a pas suscité l'enthousiasme, et qui, dans une campagne présidentielle, risque de passer au second plan. De plus, M. Rocard peut tirer un avantage de l'attitude adoptée par M. Mitterrand, en soulignant que l'idée d'une élection « primaire » au sein du parti peut être lourde de conséquences pour l'unité de l'organisation. Et que la responsabilité incombe au premier secrétaire. Enfin, il cherchera à éviter tout combat idéologique pour rester sur le terrain de l'efficacité.

Des clivages au sein de la majorité

La seconde difficulté que rencontre M. Mitterrand tient aux clivages qui traversent sa propre majorité, et que l'actualité met en lumière ; c'est notamment M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, qui combat les thèses d'un autre membre du secrétariat national, M. Chevènement, sur les leçons qu'il faut tirer de l'intervention soviétique en Afghanistan. Si la tension internationale devait s'aggraver, nul doute que la majorité de Metz pourrait être mise à mal. *Conscient* des avantages qu'il tire des positions de pouvoir inespérées pour le plus petit des grands courants du P.S., le CERES paraît enclin à arrondir les angles sur ce chapitre.

La constatation du caractère « *artificiel* » de la majorité et la conscience des risques que comporte une bataille entre MM. Mitterrand et Rocard, ont conduit M. Pierre Mauroy à prendre l'initiative. *Le maire de Lille* demande essentiellement une « *clarification* » et une « *actualisation* » de la ligne politique. A cette fin, il souhaite que soit organisée une convention extraordinaire qui permette de dégager un consensus autour d'un « *texte d'orientation* » ; une fois cet accord politique conclu, le candidat *pourrait être désigné* dans de bonnes conditions, « *avant le 15 juin* », précise M. Mauroy.

Cette initiative risque de n'éveiller qu'un faible écho chez les amis de M. Mitterrand : ces derniers font observer qu'on ne saurait leur demander de changer leur attitude à l'égard du P.C. au moment où le mot d'ordre « *tenir bon* » commence à porter ses fruits. La direction communiste est embarrassée parce que le P.S. n'a pas changé de cap, disent-ils en substance, et le moindre glissement accréditerait les slogans antisocialistes du P.C.

Il serait étonnant que la direction accepte de réunir une convention « *ayant valeur de congrès* ». Toutefois, celle-ci trouverait un réel avantage au rapprochement avec M. Mauroy : celui d'amoindrir l'audience de M. Rocard dans le parti. Mais il est douteux que le maire de Lille se prête à une opération autre que celle qui permettrait la constitution d'un « *gouvernement d'union nationale* » au sein du parti.

En définitive, les socialistes n'ont pas fait leur choix. Ils sont au milieu du gué. Séduits par M. Rocard, mais pas encore détachés de M. Mitterrand. Peut-être souhaitent-ils, au fond, comme M. Mauroy, éviter tout affrontement. *Qu'il y ait débat d'investi*ture, après un bataille aussi difficile que lors du congrès de Metz, et l'on voit mal comment le candidat investi, quel qu'il soit, pourrait mobiliser l'ensemble de son propre parti. A plus forte raison toute la gauche. — J.-M. C.

De l'autogestion

Comme en 1972, à Suresnes, lors de la discussion du programme socialiste devant la convention nationale, le texte initial du « *projet socialiste* » a été rédigé par le secrétaire national chargé des études, et le chef de file du CERES, M. Jean-Pierre Chevènement. Comme en 1972, ce texte, précédé d'une présentation de M. François Mitterrand, a été remodelé, chacun des courants du P.S. ayant eu l'occasion d'exprimer, parfois vivement, ses critiques. L'analogie s'arrête là, même s'il y a une certaine continuité entre le programme « *Changer la vie* » et le « *projet socialiste* ». Ce dernier ne supprime d'ailleurs pas les textes antérieurs adoptés depuis le congrès d'Epinay.

Trois questions avaient dominé les débats de 1972 : l'autogestion, l'équilibre des pouvoirs et les conséquences de toute rupture du contrat de gouvernement des partis de gauche, l'OTAN.

L'examen du texte de 1979 permet de mesurer le chemin parcouru depuis la division de la gauche et l'évolution de la pensée socialiste. Il ne s'agit plus de se tailler une meilleure place au sein d'une gauche en voie d'unification et, à plus forte raison, d'examiner les conséquences institutionnelles d'une victoire commune. Le projet rappelle simplement l'attachement des socialistes à l'union de la gauche, traduction politique de l'« *union des forces populaires* ». Il explicite le mot d'ordre du congrès *de Metz : « tenir bon »*, et tend à développer une capacité d'action autonome dans l'espoir que le P.C. reviendra à de meilleurs sentiments unitaires. Le nouveau document de référence du P.S. ne dessine pas de vision réellement novatrice mais il apporte des retouches. La première concerne l'autogestion présentée en 1972 comme la finalité du socialisme. Cette notion ne figurait pas dans l'introduction du texte initial du projet et n'était ensuite mentionnée qu'accessoirement. Elle est désormais réintroduite en bonne place mais elle pâtit de la méfiance nouvelle d'une partie des socialistes, du

L'U.R.S.S. a protesté contre certains passages condamnant le régime soviétique

révèle M. Gaston Defferre

De notre correspondant régional

Marseille. — En dépit des problèmes politiques révélés par le récent remplacement de M. Charles-Emile Loo à la direction de la fédération (*le Monde* du 30 novembre 1979), les socialistes des Bouches-du-Rhône ont approuvé, à la quasi-unanimité (491 mandats pour et 12 abstentions), le « projet socialiste ». La convention des Bouches-du-Rhône, comme celle notamment du Rhône, a voté un amendement destiné à modifier le texte, pour tenir compte de l'intervention soviétique en Afghanistan. Cet amendement a été présenté par M. Gaston Defferre, qui, à cette occasion, a révélé que l'U.R.S.S. avait réagi défavorablement, par une lettre adressée à la direction du P.S., à certains passages du « projet » relatif à la condamnation du régime soviétique et de ceux des pays de l'Est.

« *Si nous devons condamner sévèrement l'agression soviétique en Afghanistan,* a-t-il déclaré, *nous ne devons pas pour autant nous laisser aveugler par un épisode, si grave soit-il. Nous devons nous rappeler quel est l'intérêt de la France et ce que doit être la permanence de sa politique. Par conséquent, nous ne devons pas renoncer pour toujours à l'équilibre de l'Europe, lequel, qu'on le veuille ou non, du fait de la géographie et du fait de la puissance des régimes en présence, passe par une alliance franco-soviétique.* »

Le maire de Marseille a estimé que le président Carter prenait des initiatives internationales « *parfois extrêmement dangereuses* », en particulier celle consistant à armer éventuellement la Chine, au risque de provoquer une *nouvelle guerre mondiale.* « *Confier à l'Allemagne fédérale, même à l'Allemagne de Schmidt, la force nucléaire,* a enfin déclaré M. Defferre, *serait un danger pour la paix que nous ne pouvons accepter.* »

Les délégués des courants minoritaires ayant décidé, par raison ou opportunité tactique, de voter en faveur du projet socialiste, la seule occasion de compter leurs voix leur était offerte par le vote sur l'amendement national inspiré par les courants Mauroy et Rocard et réclamant une *nouvelle rédaction* du passage relatif aux « couches nouvelles » : ils ont obtenu moins de 20 % des *mandats.*

La prise de position la plus critique a été celle du premier secrétaire de la dixième section de Marseille — de loin la plus importante de la fédération, — M. Gilbert Pommier, ami de M. Charles-Emile Loo. — G. P.

LA VISITE DE M. MARCHAIS A MOSCOU

Communistes français et soviétiques veulent renforcer la coexistence pacifique

La délégation du parti communiste français que dirige M. Georges Marchais et qui séjourne à Moscou depuis le 7 janvier a eu, jeudi 10 janvier, un troisième entretien avec une délégation du P.C. soviétique dirigée par M. Brejnev. Au cours de cette réunion, les deux délégations ont adopté un communiqué commun, qui déclare notamment :

« *Le socialisme est passé du domaine de l'espoir à celui de sa réalisation pratique, et pèse désormais d'un poids considérable dans le monde.*

» *Les luttes ouvrières et démocratiques ont gagné en ampleur au point que, dans de nombreux pays capitalistes, la question des changements politiques profonds est à l'ordre du jour. Les peuples autrefois asservis font aujourd'hui entendre leur voix et revendiquent la maîtrise de leur développement. Les aspirations émancipatrices prennent une force sans précédent.*

» *Le parti communiste français et le parti communiste de l'Union soviétique considèrent que la donnée principale de la situation mondiale actuelle est bien la modification du rapport des forces en faveur de la paix, de l'indépendance et du socialisme. Il y a là un puissant encouragement pour le développement des luttes de classes de par le monde.*

» *Dans ce cadre, l'impérialisme ne peut plus agir comme par le passé. Pour autant, il utilise tous les moyens à sa disposition pour préserver ses positions et tente de freiner l'avancée des forces de progrès. A cette fin, il développe une grande activité au plan économique, politique et militaire. Il apporte son soutien aux régimes les plus réactionnaires et s'ingère dans les affaires des peuples. Pour faire obstacle dans certains pays à des changements politiques profonds, il a recours de plus en plus souvent à la social-démocratie. Il conduit une intense lutte idéologique, caricature la politique et l'activité des partis communistes et développe des campagnes calomniatrices contre les pays socialistes et le mouvement de libération nationale.*

» *A toutes ces entreprises anticommunistes, il convient de riposter avec énergie.* »

Les deux partis estiment que « *l'impérialisme mène une course insensée aux armements* », ce dont ils concluent que « *le renforcement de la coexistence pacifique, qui ne saurait être le* statu quo *social et politique, revêt une grande importance* ». Ils insistent sur la nécessité d'obtenir des Etats-Unis la ratification de l'accord SALT 2 et soulignent, pour ce qui est de l'Europe, que l' « *annulation de la décision de l'OTAN sur la production et l'implantation de nouvelles fusées américaines en Europe, ou la suspension effective de sa mise en œuvre, permettraient d'engager des négociations efficaces sur la question des missiles de moyenne portée* ».

Le P.C.U.S. et le P.C.F. soulignent également l'importance de la conférence prévue à Madrid sur l'application des décisions de la conférence d'Helsinki. « *Ils entendent,* ajoute le communiqué, *saisir les possibilités d'actions communes qui peuvent apparaître avec les partis socialistes et sociaux-démocrates pour des objectifs correspondant aux intérêts des peuples et de la paix ; de même avec les forces représentatives des masses populaires chrétiennes.* »

Le communiqué déclare ensuite : « *L'amélioration nécessaire du climat des relations internationales implique le respect des principes de souveraineté des nations, d'indépendance et de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays. Chaque nation, quelle que soit sa taille, doit être en mesure de participer activement à la solution des problèmes internationaux. Une action résolue doit être conduite pour le dépassement de la politique des blocs, la dissolution des blocs militaires.* »

La « diversité de formes » du socialisme

Les deux partis se prononcent pour un renforcement des relations entre l'Union soviétique et la France notamment par la conclusion d'un pacte de sécurité mutuelle, et pour un nouvel ordre économique international, fondé sur la justice, l'égalité et la démocratie. Le communiqué traite ensuite du socialisme, au sujet duquel il déclare : « *Réalité en développement continu depuis octobre 1917, il démontre dans la pratique sa supériorité dans la solution progressive des grands problèmes auxquels est confrontée l'humanité. Il est venu à bout de ces fléaux que constituent l'exploitation capitaliste, la faim, les épidémies, l'analphabétisme. Il a permis un puissant essor économique, une considérable avancée du niveau et des conditions de vie du peuple, assurant aux travailleurs les droits essentiels que sont le droit au travail et au repos, à la santé, à l'instruction, à la culture.*

» *Il a aidé à l'affirmation de l'identité nationale. Il poursuit aujourd'hui sa progression vers la solution des problèmes qu'il rencontre dans cette vaste et difficile entreprise de libération sociale et humaine. (...)*

» *Le socialisme se construit dans de nombreux pays du globe, dans une grande diversité de formes. Les chemins pour y parvenir sont aussi divers, et de nouveaux pays avancent vers le socialisme par des voies originales et inédites. Les traditions, les particularités, les situations sont différentes d'un pays à l'autre, et les solutions aux problèmes à résoudre sont, elles aussi, différentes. Cette diversité, qui ira encore s'accentuant, témoigne que le socialisme naît et grandit comme réponse concrète aux besoins objectifs d'un peuple et d'un pays. C'est pourquoi la construction du socialisme exclut tout schéma prétabli, toute copie de l'expérience d'autrui.*

» *Nombreuses sont aujourd'hui les forces qui de par le monde luttent contre l'impérialisme. Le renforcement de leur coopération, le développement d'actions concertées — dans le respect et la diversité des opinions, des croyances philosophiques et religieuses — constituent un facteur important dans le combat pour le progrès social, l'indépendance et la paix.*

» *L'ampleur et l'acuité des problèmes internationaux actuels et les possibilités nouvelles qui découlent de l'avancée du mouvement révolutionnaire et progressiste appellent à un renforcement de la solidarité entre toutes les forces qui constituent ce mouvement.* »

Le P.C.F. et le P.C.U.S. définissent enfin leurs relations : « *Entre les communistes français et soviétiques,* indiquent-ils, *existent des relations fraternelles d'amitié et de solidarité internationaliste fondées sur l'indépendance, l'égalité en droits et la non-ingérence.*

» *Les deux partis considèrent que les différences de leurs positions et les divergences qui existent ne sauraient être un obstacle à leur coopération sur tous les grands objectifs qui leur sont communs et qui concernent en particulier la lutte pour la paix, le désarmement, la coopération internationale, la solidarité internationaliste avec les partis communistes et toutes les forces de libération sociale et nationale.* »

Après ce dernier entretien avec les responsables soviétiques, la délégation communiste française s'est rendue en Russie méridionale, où elle a visité le complexe géant de fabrication de réacteurs nucléaires Atommach, à Volgodosk (région de Rostov). Le secrétaire général du P.C.F. a prononcé à cette occasion un plaidoyer pour l'énergie nucléaire, indique l'agence Tass. M. Marchais s'est également félicité des recherches soviétiques dans le domaine de l'énergie solaire.

● *L'Union des intellectuels indépendants* (1) a pris connaissance de l'inculpation de M. Jean-Marie Le Pen par le magistrat chargé d'instruire l'information ouverte contre lui par le parquet de Nantes sur la plainte en provocation à la discrimination raciale déposée par le M.R.A.P. en raison du placardage, en avril et en mai derniers, d'affiches du Front national où l'on pouvait lire : « *Un million de chômeurs, c'est un million d'immigrés de trop, la France et les Français d'abord.* »

« *L'Union des intellectuels indépendants, sans porter de jugement sur l'opinion exprimée ainsi, dénonce l'atteinte à la liberté d'expression que peut permettre l'interprétation de la loi du 1er juillet 1972. Elle souhaite en conséquence que le Parlement apporte les réformes nécessaires à cette loi de manière à respecter la lettre et l'esprit de la Constitution de 1958 qui garantit la liberté d'expression.* »

(1) B.P. 91-75722, Paris Cedex 15.

LE P.C.F. JUSTIFIE LES OBJECTIFS DIPLOMATIQUES DE L'U.R.S.S.

(Suite de la première page)

Dans ces conditions, les Soviétiques *pouvaient accepter*, de leur côté, de faire figurer dans le texte que la coexistence pacifique « *ne saurait être le* statu quo *social et politique* », que « *la question des changements politiques profonds est à l'ordre du jour* » dans les pays capitalistes et que « *la construction du socialisme exclut tout schéma préétabli* ». En donnant acte ainsi aux communistes français de l'évolution qu'ils ont accomplie dans le sens d'une plus grande autonomie dans la détermination de leur politique, les Soviétiques échangent un minimum de concessions contre un maximum de solidarité. On notera que le texte commun parle de la « *dissolution des blocs militaires* », sans préciser que cette dissolution doit être simultanée, comme cela était indiqué dans le programme commun de la gauche et comme M. Marchais l'avait encore affirmé le mois dernier à la tribune de l'Assemblée nationale.

⁂

Conscients des difficultés qu'ils rencontrent pour faire « passer » cette politique, les dirigeants du P.C.F. incriminent les « *moyens d'information à la solde du pouvoir* » et appellent leurs militants à faire preuve de fermeté. M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central a aussi dénoncé, jeudi, devant les secrétaires fédéraux, les « *camarades qui mènent contre le parti une campagne systématique et indigne* ». Les dirigeants communistes constatent que le pluralisme, ou au moins la variété des sensibilités communistes, qu'ils affirmaient naguère être une richesse, constitue aujourd'hui une entrave à leur capacité de communication avec les militants. Voulant appliquer une politique de durcissement après une période dans laquelle ils se sont eux-mêmes, en partie, privés des moyens qui assuraient auparavant le succès de cette ligne, ils éprouvent la *difficulté* de la tâche sans oser la réduire par les moyens expéditifs d'autrefois.

PATRICK JARREAU.

l'élabor...

lais du programme comm...

De l'auto...gestio...

L'U.R.S.S. a proteste ... condamnant le régi...

du « projet socialiste » est devenu un instrument tactique

« comprendre » et « vouloir ») qui sont des textes de référence idéologique, tandis que la troisième partie (« agir ») fait l'inventaire des transformations dans lesquelles une majorité de socialistes peuvent aisément se reconnaître.

En répondant aux principales critiques, « Repères », la revue du CERES, écrit notamment (dans son numéro daté décembre 1979) :

« Lorsqu'on est contre l'idéologisme du texte, son étatisme, son productivisme, que reste-t-il d'une ligne anticapitaliste et anti-impérialiste ? »

L'enjeu est important puisqu'il s'agit de présenter au pays un projet capable de le séduire et de l'entraîner. Après l'échec de l'union de la gauche, et compte tenu des positions prises par le P.C.F., notamment en matière de politique extérieure, le P.S. s'efforce de prendre, seul, le relais. Son premier secrétaire ne se définit-il pas lui-même comme le « représentant des forces populaires » ?

A travers leur projet, les dirigeants socialistes visent aussi des objectifs purement tactiques, soit par rapport au P.C. au sein de la gauche, soit par rapport aux courants minoritaires au sein du parti socialiste. Si bien que le projet, conçu par ses premiers rédacteurs comme un instrument idéologique, risque d'apparaître comme un nouvel exemple de la rivalité qui oppose MM. François Mitterrand et Michel Rocard en vue de l'élection présidentielle de 1981.

Cette échéance domine en effet la vie du parti socialiste depuis le congrès de Metz. M. Mitterrand a d'ailleurs lui-même présenté le projet comme la future « plate-forme » du candidat socialiste.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

... à la résistance

CERES notamment (qui avait pourtant contribué à sa promotion) car elle est, désormais, jugée ambiguë. Le projet opte pour une conception restrictive de l'autogestion qui, selon ses nouveaux détracteurs, est en voie d'être récupérée par le capitalisme. De plus, elle est à leurs yeux la marque d'un certain *« irrationalisme de gauche »* qui s'incarne autour de thèmes tels que la démocratie à la base, l'expérimentation sociale, ou l'affirmation de la société civile face à l'Etat. Les tenants de l'autogestion sont soupçonnés de remettre en cause tout pouvoir et sont donc mis à l'index. Pour marquer la filiation de l'autogestion avec la docrtine rationaliste, on lui assigne un domaine *« privilégié »* et réduit d'application : *« Le travail dans les usines et dans les bureaux »*.

On rejoint ici la seconde inflexion apportée par le *« projet socialiste »* par rapport au programme *« Changer la vie »*. Dès 1972, les dirigeants socialistes avaient pressenti le bénéfice qu'ils pourraient tirer de l'apport de la *« nouvelle gauche »*. cet apport devait se concrétiser deux ans plus tard par l'adhésion d'une partie du P.S.U. et de M. Rocard, après les assises du socialisme. Or, aujourd'hui, c'est contre ce courant qu'il s'agit principalement de mener la lutte d'idées, au motif que celui-ci s'est laissé investir par l'idéologie dominante, le giscardisme, dont le but est d' *« asseoir sur des bases nouvelles et sûres l'hégémonie de la bourgeoisie »*.

Une économie autonome

La troisième inflexion concerne la logique économique. Encore qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'une inflexion puisque le projet réaffirme la nécessité d'une croissance forte, malgré une conjoncture quasi inverse de celle qui prévalait en 1972. Une croissance forte mais *« différente »* est-il précisé. L'idée-force est que les contraintes extérieures pesant sur l'économie française se sont accrues et qu'il faut refuser de laisser le marché mondial maître des arbitrages du pays. Le schéma préconisé, qui ne diffère pas fondamentalement des précédents programmes socialistes, met l'accent sur la reconquête du marché intérieur et la diminution de la part du commerce extérieur dans la croissance. Le choix d'une économie autonome va de pair avec un plaidoyer pour l'indépendance nationale, assorti d'un appel à une nouvelle *« résistance »* pour contrecarrer les plans du capitalisme mondial et son *« exécutif »*, la commission trilatérale. Il s'agit de *« ressusciter la mémoire »* et de *« redonner un sens à l'histoire de la France »*, car il faut renouer les fils d'une histoire interrompue par l'effondrement de 1940 et *« rendre au peuple un grand projet d'avenir, en lui donnant à relever le message universel du socialisme »*. Bref, la France doit prétendre à un rayonnement mondial.

L'indépendance doit être recherchée dans tous les domaines et notamment par rapport à l' *« atlantisme culturel »* et aux médias qui le véhiculent selon les auteurs du projet. La *« substance »* de la France est plus menacée par le capitalisme que par l'U.R.S.S. : l'antisoviétisme ne peut, estiment-ils, que renforcer la dépendance de la France à l'égard des Etats-Unis. Le jugement sur l'U.R.S.S. et les pays de l'Est a d'ailleurs constitué l'un des principaux points de débat des instances dirigeantes du parti, avant la transmission du projet à la base.

Au début de la discussion, les courants minoritaires avaient présenté un amendement, retiré par la suite compte tenu des importantes modifications apportées à la rédaction de cette partie du projet. La version initiale se contentait d'évoquer le « collectivisme d'Etat » et mettait l'accent sur la tradition de l'amitié franco-russe, puis franco-soviétique ; la rédaction soumise au vote des socialistes précise que le collectivisme des pays de l'Est est vidé de son contenu socialiste par *« une couche dirigeante qui prend de plus en plus le caractère d'une classe »*.

La notion d' « impérialisme »

Mais, contrairement à ce que souhaitaient les minoritaires, la notion d' *« impérialisme »* n'est pas appliquée à l'U.R.S.S. Tout au plus parle-t-on *« d'un expansionnisme ou d'un hégémonisme (...) et plus généralement d'une politique de grande puissance »*. De même, il est réaffirmé que l' *« axe »* de la sécurité de la France *« passe par Moscou »*. Toutefois, la rédaction finale constate que le P.C. *« fait dériver »* ses choix en matière de politique étrangère d'une vision du monde *« qui demeure* grosso modo *celle de Moscou »*, vision selon laquelle la marche vers le socialisme dépend du renforcement de l'U.R.S.S. De plus, les hommes tels que MM. Charles Hernu, Jean Poperen et Gaston Defferre ont confirmé, en présentant un amendement à ce passage, l'existence d'un mouvement soucieux de tenir compte des récents événements d'Afghanistan (*le Monde* du 8 janvier).

D'autres amendements, sur l'Etat et la décentralisation notamment, ont été retirés, les modifications ayant été jugées suffisantes. Sur ce point toutefois, des militants de l'Ouest ont déposé un amendement proposant dans certaines régions, au nom du droit à la différence, un nouveau découpage administratif en *« pays »*, définis comme *« des zones de solidarité ville-campagne pouvant correspondre à un groupe de cantons ou à un arrondissement »*. Ces « pays » seraient dotés d'assemblées élues au suffrage universel.

Le seul amendement national qui était officiellement soumis aux militants avant la convention était signé notamment de MM. Gilles Martinet (courant Rocard) et Alain Savary (courant Mauroy). Il réclame la suppression du passage relatif aux *« couches nouvelles »* et aux thèmes de 1968 *« qui avaient souvent été exploités par la droite tout au long du XIXe siècle et jusqu'à la dernière guerre mondiale contre la République pour freiner le développement du mouvement ouvrier »*.

Parmi ces thèmes figurent notamment la contestation du progrès technique, l' *« exaltation »* des différences, celle des identités régionales, *« la découverte des corps intermédiaires à travers la décentralisation ou le phénomène associatif »*, etc. D'autres chapitres nuancent cependant cette condamnation. Ainsi est-il également affirmé que *« l'apparition de thèmes originaux et de sensibilités nouvelles au sein de la gauche a traduit avant tout des mutations profondes au sein de la société française que le projet prend pleinement en compte »*.

Les correctifs n'ont toutefois pas convaincu tous les minoritaires. C'est pourquoi certains d'entre eux ont proposé de supprimer l'assimilation des acquis de 1968 à des thèmes de droite. M. Patrick Viveret, qui milite au sein du courant Rocard, a expliqué cette réaction dans la revue *Faire*, datée de décembre 1979, dont il est le rédacteur en chef. M. Viveret a notamment invoqué *« le mépris dans lequel une culture centraliste cantonne toute la tradition libertaire, anti-étatiste, associative et fédérative du mouvement ouvrier français »*. *« Il s'agit*, a-t-il ajouté, *de faire passer à tout prix dans les esprits la thèse d'une alliance libéraux-libertaires qui se serait réalisée depuis mai 1968 au bénéfice de M. Giscard d'Estaing (...) et de sous-entendre que les combats nouveaux qui ont permis en grande partie la relance du mouvement socialiste sont le fait de camarades fragiles. »*

Outre les inflexions par rapport à 1972, les amendements qui ont nourri la discussion enrichissent la doctrine du P.S. dans deux domaines : la lutte des femmes et l'écologie.

« Une place particulière doit être faite au mouvement de libération des femmes, qui est l'un des faits majeurs du vingtième siècle », précise désormais le texte qui aborde ce sujet sous divers angles, alors qu'il était mentionné en une courte phrase dans le texte initial.

Enfin, en matière d'énergie, la convention devra trancher entre trois options. La première est majoritaire ; présentée par M. Paul Quilès, elle plaide pour un développement modéré du programme nucléaire civil, un développement accéléré des énergies nouvelles, un plan d'économie d'énergie, et se prononce contre les surrégénérateurs. La seconde option est présentée par le CERES et prend parti en faveur des surrégénérateurs ; elle n'est marquée par aucune prévention à l'égard de l'énergie nucléaire. La troisième option est apparue au cours de la discussion dans les sections et reflète l'hostilité au nucléaire d'une large fraction de la base socialiste.

UN CHEF D'ÉTAT POUR LA FRANCE

(Suite de la première page)

Oui, le président paraît s'amuser galement. A exceller, par exemple, au jeu si familial du menteur : *« J'édicterai,* proclame-t-il en 1974, *un code des libertés — bannière étoilée d'un règne éclatant. »* Quel citoyen eût alors osé, gamin insolent, lui crier : *« Non, président, ton code des libertés ne verra jamais le jour ! Oiseau blessé à mort, on en retrouvera quelque part les lambeaux entre les quartiers de haute sécurité et les bureaux de tes féaux à la radio-télévision ! Les innocents ne savent pas, président, que traduit en français, « libéralisme avancé » signifiera « loi universitaire cisaillée », « Constitution et lois violées », « presse asservie à l'argent », « emprisonnement sans preuves », « extradition sans motifs », « coquins et copains à tous les étages du pouvoir... »* A chaque engagement de 1974 (« un budget équilibré », « un franc stabilisé », « un environnement protégé », « un chômage maîtrisé »), n'eût-il pas fallu chaque fois répliquer : *« Non, président, tes cartes sont biseautées ! En fumée s'envoleront tes promesses ! » « N'importe. Tout s'oublie »*, pense le président. *« Nous vivrons désormais,* dit-il, *dans un monde sans mémoire où, comme sur la surface de l'eau, l'image chasse indéfiniment l'image »*.

Oui, le président paraît s'amuser. Il s'amuse même à crier « pouce ! » quand le destin en flagrant délit le surprend : *« C'est pas moi, m'sieu, qui suis cause des 12 % d'inflation, ce sont les vilains émirs » ! « C'est pas moi, m'sieu, qui suis source des poursuites contre* le Canard enchaîné, *c'est Iago-Peyrefitte. Voyez sa tête de traître de mélodrame ». « Non, c'est pas moi, m'sieu, qui suis auteur des malheurs de la Constitution. C'est Barre-Ubu ».* Comme on le voit, le croche-pied d'antan n'est pas passé de mode ! Oui, le président s'amuse. Il s'amuse aussi à nous faire peur. *« Demain, la guerre ! »* annonce-t-il sans y croire lui-même et sans en prévenir le danger.

Ainsi, balançant entre frivolités et finasseries, le pouvoir giscardien rigolant à gorge déployée laisse couler la France, de plein fouet frappée par la tempête. Chacun murmure son désarroi — jusque dans les coulisses des ministères. Chacun a envie de crier : Assez ! Assez les farces et attrapes ! A quand un gouvernement de la France ?

Beaucoup pensent que la réélection de M. Giscard d'Estaing plongerait le pays dans sept nouvelles années d'épreuves. Pour les éviter, un seul remède : proposer aux Français un bon président pour la France ! Un président qui ne joue pas à cache-cache avec la vérité !

***

Rien à attendre pour l'heure d'un parti communiste en proie à une poussée de fièvre paléostalinienne. Chaque matin, M. Giscard d'Estaing honore, reconnaissant, l'effigie de Georges Marchais, premier servant du *statu quo* en Europe.

Vers le seul parti socialiste se tournent donc les regards. De lui d'abord dépend la renaissance d'une espérance.

Le moment venu

Malice ou impatience ? On le presse de choisir son candidat. Pourquoi, en le désignant aussitôt, l'exposer aux coups de l'adversaire, alors qu'aucun parti n'a choisi le sien ? C'est à l'interpellation du gouvernement et à la popularisation de son projet que le parti socialiste doit, en priorité, centrer son énergie.

Le moment venu, il faudra bien pourtant choisir. Selon quels critères ? De bonnes âmes font s'affronter ici deux sources de légitimité : l'« opinion » d'une part ; le « parti » d'autre part. On pare l'une des vertus de la démocratie. On afflige l'autre des vices de la politique politicienne. Double imposture.

Que la droite invoque l'« opinion » pour asseoir son autorité, quoi de plus normal ! L'« opinion » remplit aujourd'hui l'office que le patronat assigna jadis à la foi religieuse : l'anesthésie des tensions sociales. Transcendant comme sa devancière les appartenances de classe ou de groupes, « l'opinion » se drape du voile de la « neutralité ». Epurée, ouatée, désodorisée, elle pénètre allégrement les cœurs et les consciences. Comment y résister ? Elle dit être à l'image des Français !

Combien de crimes pourtant perpétrés en son nom contre l'intelligence : de Galilée aux guerres coloniales ! Combien de victoires contre la bêtise gagnée sur celle que les Grecs appelaient *doxa* ? C'est contre la *doxa*, et au sens propre, par accumulation de « paradoxes », que l'humanité s'est peu à peu construite. Veut-on aujourd'hui la faire périr sous la balourdise de la pensée régnante ?

Rien de plus conforme à l'idéologie giscardienne que l'apologie de l'« opinion » Elle exalte la loi du « juste milieu » (3). Inspiratrice des Munich de l'esprit. Voulant « faire penser la France au centre » (4), elle la décérèbre selon son plus petit dénominateur commun. Ainsi meurt un pays — sa culture, son âme, sa vitalité.

Quelle foi, au reste, attacher à l'évaluation d'une opinion fabriquée de toute pièce, en amont comme en aval ? On matraque d'abord le pays par la distillation quotidienne de la pensée officielle. On manipule ensuite les interrogés par une batterie de questions incluant les réponses. Ronde d'ensorcellement des cerveaux, les médias tendent la main aux instituts de sondage, eux-mêmes contrôlés par le gouvernement ou la banque. La boucle est bouclée. Chacun chante la gloire de l'autre (5).

Dérisoire vanité. Le sondage croit emprisonner dans ses rets l'air du temps. Il ne capte que le vide spirituel d'un régime essoufflé. Aurait-on vu de Gaulle, ennemi des débâcles intellectuelles, accorder droit de cité institutionnel aux enquêtes d'opinion, comme le fit M. Giscard d'Estaing en sa récente comparaison télévisée ? Pour dire la vérité, le 18 juin 1940, à un peuple abusé, de Gaulle n'eut nul besoin du sacre d'un sondage. On sait de quel côté auraient penché alors massivement les « opinions favorables ».

A ce miracle pernicieux des sondages, des hommes de gauche cèdent parfois. Le raisonnement manque d'autant moins d'attrait qu'il se met parfois au service d'hommes de talent.

Prêter crédit aux sondages pour le choix d'un candidat serait d'abord source d'amères déconvenues. Photographie déformée d'un sentiment furtif ou éphémère, l'enquête d'opinion est inapte à pressentir et à préfigurer les mouvements de fond. Quel sondage aurait pu prédire que, gratifié de 38 % des suffrages en juin 1973 face à M. Giscard d'Estaing, François Mitterrand frôlerait la victoire dix mois plus tard ? Quel sondage, à l'inverse, aurait pu prévoir qu'aussitôt entrée dans l'arène politique Mme Simone Veil, favorisée de tous les sondages pendant cinq ans, connaîtrait une chute sensible de popularité ? A peine désigné, le candidat socialiste ne sera-t-il pas à son tour momentanément victime de la disgrâce qui, dans les sondages, frappe tous les hommes politiques actifs ?

Mais là n'est pas l'essentiel. Drue et crue, la question s'énonce en vérité tout autrement : s'agit-il de choisir une nouvelle savonnette à lancer sur la scène en trompe-l'œil de la démocratie, ou s'agit-il de proposer aux citoyens un futur chef de l'Etat qui saura faire corps avec un dessein mobilisateur de transformation de la société ?

Un bon président pour la France : si telle est l'attente des Français, alors foin des sondages !

Qui peut donc décider du candidat socialiste ? Les militants socialistes ! De quel droit ? Du droit de la confiance que les électeurs leur renouvellent depuis 1974. Du droit de l'amitié qui lie cent quatre-vingt mille militants combattant pour un même idéal. Du droit à la résistance collective contre l'oppression intellectuelle de l'Etat et de l'Argent qui, pour gouverner, enferment — et les sondages en sont une arme — chaque citoyen dans son isolement et sa désespérance grégaire. A cette oppression, le parti socialiste oppose l'association libre et allègre de ses membres.

Faiblesse selon les médias, force selon les socialistes, le parti d'Epinay brille par la variété et l'originalité des femmes et des hommes qui le composent et s'y opposent parfois. Quel autre parti offre en effet une telle palette d'intelligences et d'expériences ? Que resterait-il de l'U.D.F. sans M. Giscard d'Estaing ? Qu'adviendrait-il du R.P.R. sans M. Chirac ? La réussite de François Mitterrand est d'avoir rassemblé autour de lui, et dans les rangs du parti socialiste, les tempéraments et les sensibilités les plus riches du socialisme français. Des idées s'y affrontent ? Des ambitions s'y entrechoquent ? Quel plus éclatant témoignage de succès ! Se disputerait-on les dépouilles d'un cadavre ?

Plus que la personne d'un candidat, c'est sur une certaine conception de la présidence que les socialistes se prononceront d'abord. Une idée simple devrait pouvoir la résumer : loin de singer ou de pasticher Giscard, prendre l'exact contrepied de sa politique.

Et, en premier lieu, changer la nature de classe du pouvoir. A l'énoncé de ces mots clairs, déjà l'on entend retentir les sirènes du modernisme : « Vieilleries que tout cela ! Désuet langage d'un âge révolu ! » Oui, c'est vrai, prisonnier des forces d'argent, le pouvoir giscardien et ses alliés n'aiment pas qu'on parle argent. Comme le sang au théâtre classique. Inconvenant qu'il paraisse ! Et d'exhumer, au nom du culte du nouveau, les fripes les plus démodées : apologie du retour à la terre, réhabilitation de l'irrationnel, exaltation d'une croissance douce dans une France douce — et autres macédoines de niaiseries ! « Idées-momies », aurait dit Nietzsche ! Rien pourtant ne changera — ni le système éducatif, ni la culture, ni l'urbanisme et l'environnement, ni le chômage, ni l'inflation, ni tout le reste — qui ne soit précédé de la mise au pas du pouvoir de l'argent.

Un « nous » généreux

Changer les méthodes de gouvernement : telle sera aussi la volonté d'une présidence nouvelle. Que le président ne soit plus un « je » boursouflé, mais devienne un « nous » généreux, invitant tout un peuple à reprendre possession de lui-même, et, pour ce faire, abolisse la dictature des médias, allège la machine d'Etat, décentralise radicalement le système administratif, politique et culturel. Que le président cesse aussi de se résigner au déclin de la France pour nous conduire, fragile esquif, nulle part. Qu'au contraire, proposant au pays une mission exaltante, il fasse retentir dans le monde la voix confiante et généreuse de la France. Après sept années d'avachissement, quelle entreprise périlleuse ! Tel le fleuve Alphée refluant vers sa source à l'approche de la mer, le nouveau président devra, à contre-courant des idées en vogue, retrouver la mémoire de l'histoire et redécouvrir le mouvement intime et fécond des forces populaires. Qui, pionnier de ce temps nouveau et solide capitaine, saura le plus vigoureusement — courage chevillé au corps — s'identifier à ce défi ?

Aucun de ceux qui connaissent son œuvre n'en doute. Son expérience d'homme d'Etat, sa force de caractère, son sens visionnaire, sa stature internationale, tout désigne François Mitterrand pour être l'homme de ce combat. « Sécurité et changement » : qui mieux que lui peut incarner cette double aspiration nationale ?

Une campagne de haine vise depuis un an et demi à détourner les militants socialistes de ce choix. Céder à ce terrorisme serait renoncer à la raison d'être socialiste. On ne pactise pas avec la vulgarité des veules.

Par quelle cécité de l'âme la gauche se priverait-elle aujourd'hui d'un homme hors du commun, nettement plus jeune que le Tigre à Versailles ou de Gaulle en 1958 ? Par quel vacillement de l'esprit le parti socialiste baisserait-il les bras, au moment même où la France a précisément besoin d'une direction ferme et éclairée pour gagner la guerre économique ?

Et qu'importe les prétendues lois du marché publicitaire ? Demain, elles s'inverseront. Que le moment venu, François Mitterrand accepte d'être candidat. Qu'autour de thèmes simples il ouvre sa campagne. Alors, très vite, les cœurs s'allumeront. Et les sondagistes suivront.

A travers cet enjeu présidentiel, c'est en réalité le destin de notre culture qui se joue. Une lutte à mort est engagée entre le vychisme culturel et les forces de la création.

Les diffuseurs (vendeurs, distributeurs ou émetteurs d'ondes ou d'images) imposeront-ils définitivement leur hégémonie aux inventeurs d'idées et aux acteurs de la vie sociale ? (6).

Attachée à la sauvegarde des identités culturelles, à la vie et au mouvement, la gauche ne peut se soumettre à ce système. Elle choisira librement son candidat à l'élection présidentielle. Une fois élu, il mettra fin à cette police des esprits.

JACK LANG.

(3) *« Le juste milieu devient le leitmotiv des peuples faibles,* écrivait François Mitterrand en 1938, après l'Anschluss. *L'équilibre, le droit acquis, la nature des choses proposent de confortables abris. Pourquoi ne pas y sommeiller. »* Revue *Montalembert*, août 1938.

(4) Régis Debray : *le Pouvoir intellectuel en France*. Ed. Ramsay.

(5) Henri Mercillon, *le Monde*, 28 novembre 1979.

(6) Régis Debray *Ibidem*.

Le Monde

société

Le Conseil constitutionnel annule partiellement la loi Bonnet sur les immigrés

Le Conseil constitutionnel a annulé, mercredi 9 janvier, une partie de la loi relative à la prévention de l'immigration clandestine et dite « *loi Bonnet* » (voir « le Monde » daté 11 janvier).

Le Conseil a jugé contraires à l'article 66 de la Constitution les dispositions de la loi permettant de détenir sans intervention judiciaire un étranger en cours d'expulsion « pendant le temps strictement nécessaire à son départ ». *L'article 66 de la Constitution prévoit :* « Nul ne peut être arbitrairement détenu. L'autorité judiciaire, gardienne de la liberté individuelle, assure le respect de ce principe dans les conditions prévues par la loi. »

Le Conseil constitutionnel avait été saisi le 12 décembre 1979 dans les conditions prévues à l'article 61 de la Constitution, par plus de soixante députés du groupe des socialistes et des radicaux de gauche et plus de soixante députés du groupe communiste. Les dispositions de la loi relative à la prévention de l'immigration clandestine, dite « loi Bonnet », et annulées par le Conseil, concernaient la détention des immigrés, c'est-à-dire l'article 6 de la loi, qui prévoit : « *La personne expulsée (...) peut s'il y a nécessité être détenue jusqu'à l'exécution effective de l'expulsion dans les conditions prévues à l'article 120 du code pénal* », relatif à la détention arbitraire.

Le Conseil indique : « *La liberté individuelle ne peut être tenue pour sauvegardée que si le juge intervient dans le plus court délai possible ; s'il en est ainsi dans le cas prévu à l'article 3 de la loi qui subordonne à la décision du juge le maintien, au-delà de quarante-huit heures, de l'intéressé dans les locaux où il est retenu, il n'en va pas de même dans le cas prévu à l'article 6 de la loi dès lors que, dans cette dernière éventualité, l'intervention du juge n'est déclarée nécessaire que pour prolonger au-delà de sept jours le régime de détention auquel l'étranger est soumis ; ainsi, du fait qu'il prévoit que la personne expulsée en application des dispositions du 1 au 4 dudit article 23 peut être maintenue en détention pendant sept jours sans qu'un juge ait à intervenir de plein droit ou à la demande de l'intéressé, le sixième alinéa de l'article 23 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (relative aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers), tel qu'il résulte de l'article 6 de la loi soumise au Conseil constitutionnel n'est pas conforme à la Constitution.* »

En revanche, le Conseil a notamment rejeté les arguments selon lesquels la loi qui lui était soumise aurait été contraire au droit d'asile reconnu par la Constitution.

[Rappelons que la « loi Bonnet » a été votée le 6 décembre 1979 par l'Assemblée nationale, et le 12 décembre par le Sénat. Cette loi, qui doit être accompagnée d'un autre texte législatif dit « projet Stoléru » sur la réforme des cartes de travail et de séjour, répond à une politique gouvernementale qui, depuis plusieurs années, a subi de nombreux avatars.

***Dès novembre 1978,* le Conseil d'Etat avait annulé les principales dispositions gouvernementales restreignant l'immigration : suspension des regroupements familiaux, incitation au départ par le dispositif d'une « aide au retour » de 10 000 francs accordée aux immigrés qui le souhaitent (à conditions qu'ils aient vécu en France au moins cinq ans). « Cela ne changera pas la politique du gouvernement », avait alors déclaré M. Stoléru, qui avait préparé le projet de loi sur les cartes de séjour en liaison avec le texte de M. Bonnet.]**

LES NEUF MEMBRES

Le Conseil constitutionnel comprend neuf membres, renouvelés par tiers tous les trois ans, les nominations étant partagées *entre le président de la* République, le président du Sénat et celui de l'Assemblée nationale. Le Conseil est actuellement composé de MM. Roger Frey (président), Gaston Monnerville, Louis Joxe, Louis Gros, François Goguel, René Brouillet, André Ségalat, Achille Peretti et Robert Lecourt.

Un nouveau désaveu

Le Conseil constitutionnel *vient, une nouvelle fois,* de rappeler le gouvernement à ses devoirs : conduire la politique de l'Etat, assurément, mais en respectant le droit. La décision du 9 janvier condamnant les détentions arbitraires d'étrangers, c'est-à-dire sans intervention judiciaire (1) en est une nouvelle preuve éclatante.

Mais quelle extravagance, en définitive, d'avoir dû rappeler, tout à la fois, au gouvernement, *aux majorités du Sénat et de* l'Assemblée nationale ayant approuvé la loi Bonnet, qu'il existait un articulet de la Constitution selon lequel *« nul ne peut être détenu arbitrairement ».* Après tout, cela ne date que de *1789. On ne saurait tout savoir...*

Le Conseil interdit, a *priori,* à ses détracteurs de sussurer ou de clamer que sa décision est fille du juridisme animé du désir de nuire au gouvernement et à sa majorité. On dira aussi que le Conseil est de tendance gaulliste, à quoi s'ajoute la présence de M. Gaston Monerville, et que sa sensibilité globale est peu giscardienne. L'argument doit être tenu pour nul en raison *même* de l'énormité de la faute relevée par le Conseil. De plus, à de nombreuses reprises, les *neuf du Palais-Royal* se sont montrés, sur des sujets cruciaux, favorables au gouvernement, que ce soit sur l'avortement *ou sur des* textes répressifs relatifs à la procédure pénale.

Or cette faute vient de loin, comme un désir tenace du gouvernement de s'affranchir des lois : cette loi interne qu'est la *constitution et aussi, bien que* la dcéislo nde mercredi n'en dise mot, cette loi externe qu'est la Convention européenne des droits de l'homme, partie intégrante de notre système juridique depuis qu'elle fut ratifiée *par la France. Dans son article* 5, frère jumeau de l'article 66 de la Constitution française, la Convention européenne dit, elle aussi, que la prison ne doit pas être confondue avec la poudre de perlimpinpin.

Il est vrai que le réflexe européen du gouvernement n'est pas, pour l'heure, des plus flagrants. La mauvaise humeur ou le mauvais vouloir n'est toutefois ni une excuse ni une explication. *Même si le désir* de contourner lois et droits de l'homme remonte à près de cinq ans.

Depuis que fut découvert, en *avril 1975, à Arenc, près de* Marseille, l'existence d'un centre clandestin de détention où étaient détenus des étrangers en voie d'expulsion, les tentatives furent multiples pour essayer de donner un tour légal à une pratique manifestement organisée en dehors des lois.

La première réaction participait du rite : le ministre de l'intérieur (M. Michel Poniatowski) démentit vertueusement... ce que l'on s'employa ensuite à légaliser ! Mais le ministre reconnaissait en même temps que pour la seule année 1974 trois mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf étrangers avaient transité par Arenc.

Le 21 novembre 1977, première tentative d'arbitrage, avec la signature d'une « instruction » conjointe des ministres de la justice et *de l'intérieur,* fondée sur l'interprétation acrobatique d'un article 20 — oublié — du *code pénal. Une instruction* administrative pour organiser des détentions ! Avec l'aval du garde des sceaux ! « *Pour acte attentatoire à la Constitution* » le Syndicat de la magistrature demande, en mars 1978, que les *ministres soient traduits en* Haute Cour. Moins sévère, le Conseil d'Etat se borne à annuler l'« instruction » le 7 juillet suivant. *Mais* par une *motivation* qui le dispense de se prononcer sur la validité des incarcérations administratives. *Cette prudence n'est pas sans précédent.* On monte d'un cran dans le formalisme administratif et au même moment les deux compères de la *place* Beauvau et de la *place* Vendôme mijotent un décret de la même farine que l'« instruction » sanctionnée. Le décret est publié le 13 décembre 1978 au *Journal officiel.* Nouvel avatar en avril 1979 de l'effort du gouvernement pour se ménager le droit d'incarcérer administrativement des étrangers. Le projet est approuvé. Il est voté, il est annulé.

Le problème n'est pas, à présent, de savoir ce que va faire le gouvernement face à ce désaveu. Mais de rechercher quel enseignement il tirera de cette nouvelle gifle du Conseil constitutionnel. Et d'abord s'il en tirera un.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Sous réserve évidemment des textes réglant la garde à vue.

Un entretien avec M. Jean Lecanuet

(Suite de la première page)

— *Parce qu'il y a une majorité homogène ?*

— Elle n'est pas homogène au niveau des tempéraments, mais elle l'est au regard des conceptions globales de la société. Pour autant, sa vision n'est pas identique sur toutes les orientations de la vie politique. Cette situation est normale. Elle explique le pluralisme des partis composant la majorité. Mais l'opposition est, elle, en état de contradiction, d'où la désorganisation qu'elle expose. L'opposition, c'est des oppositions, sans conception globale unitaire. Ces oppositions n'acceptent pas clairement, tout au moins en ce qui concerne le P.C., le type de société et d'institutions qui est le nôtre. Si bien que la démocratie en France est privée d'une capacité d'alternance.

» Une démocratie, tout au moins au sens où nous la concevons, au plan des institutions et des rapports entre majorité et minorité, doit permettre l'alternance. L'alternance est la santé, la respiration d'une démocratie. Or, en France, du fait du P.C., l'alternance est impossible. Cette difficulté est propre à la démocratie française. Si bien que, plutôt que de parler d'alternance, *il convient de rechercher une* notion dérivée. Il ne peut exister que des déplacements d'accentuation de la politique. Et, si j'ai créé l'axe du centre, c'était essentiellement pour signifier ce déplacement, ce nouvel équilibre des forces politiques.

» *Les Français ne veulent pas* de révolution. Ils n'aiment pas (j'emploie le mot aimer parce qu'il a une coloration affective qui convient à leur tempérament), ils n'aiment pas être conservateurs. Ils ne sont ni révolutionnaires ni conservateurs. La France est un pays d'évolution. A mes yeux, les Français sont, en majorité, ce que l'on pourrait appeler des démocrates-sociaux. Encore que, en les qualifiant du titre de démocrates, il m'arrive de penser que les Français sont peut-être plus pleinement des républicains que pleinement des démocrates. Il faudrait d'ailleurs s'entendre sur la portée de la différence entre républicains et démocrates.

» Vous vous souvenez, peut-être, du désaccord que j'ai manifesté lorsque fut avancée l'idée d'élire le président de la République au suffrage universel. Je redoutais la personnalisation du pouvoir et la déperdition d'une vie démocratique déjà insuffisante. La démocratie se mesure au désir que devrait avoir chaque citoyen, et que n'éprouve qu'une partie des Français, d'être actif et responsable à tous les niveaux de décision de la vie civique. Les Français sont républicains dans la mesure où naturellement ils écartent toute idée d'un pouvoir héréditaire ou d'un pouvoir sans contrôle. C'est toujours le mythe de Clovis. Certes et heureusement, ce ne sont plus les barons qui décident, mais le peuple tout entier qui met un homme sur le pavois. Certes aussi, les Français veulent pouvoir retourner le pavois. Mais, en plaçant un homme sur le pavois, ils cèdent à une pente qui leur fut naturelle à travers notre Histoire. Ils donnent le pouvoir à un homme pour se décharger de tout le pouvoir qu'ils lui confèrent et ainsi s'accorder la faculté de le critiquer, de l'exercer à leur place. Telle est la dialectique du pouvoir dont les Français se disculpent en conservant le droit de retourner périodiquement le pavois.

— *Est-ce que cette dialectique n'est pas extrêmement menaçante pour les libertés alors que l'Etat se laisse aller à une hyper-réglementation contraire au libéralisme qui est sa philosophie officielle ?*

— L'actuel président de la République, à la différence de ses prédécesseurs, a fait franchir des étapes très importantes à l'idée *même de liberté et de responsabilité.* Mais il y a une résistance à cette évolution dans une partie de l'opinion qui ne ressent pas toujours comme un progrès ce qu'elle considère parfois comme une faiblesse ou un abandon.

» Il ne suffit pas d'une loi pour changer les mœurs ni les comportements de ceux qui sont chargés de l'appliquer. La maturation est un phénomène indispensable. La loi peut et doit anticiper sur l'état des comportements et parfois des mœurs, *mais il ne faut pas non plus* qu'elle décolle trop de la réalité. Dans le cas contraire, ni les comportements de ceux qui sont chargés d'appliquer les lois ni les mœurs ne suivent la nouvelle norme.

» Les Britanniques considèrent que la vie est toujours plus riche que l'imagination, y compris l'imagination juridique. Leur droit évolue empiriquement, en fonction de valeurs vécues à l'occasion des événements et des faits. Le génie français, au contraire, veut enfermer la vie dans un discours de rationalité. Et comme la vie fait éclater le discours des lois, des décrets et des arrêtés, nous passons notre temps à changer les textes. Il en résulte une impression d'écrasement pour tous ceux qui ont une *parcelle, a fortiori une part importante,* de responsabilités dans le pays.

L'excès de pouvoir personnel

— *Quelle est pour vous la plus grave menace qui pèserait sur les libertés ?*

— Il faut que je mesure un propos qui pourrait être mal compris, mais tant pis ! Ce serait l'excès de pouvoir personnel, si le détenteur du pouvoir présidentiel ne vivait pas l'exigence démocratique. Songez aux excès de pouvoir que pourrait commettre un président indifférent au respect de la démocratie. Notre système institutionnel comporte le risque que les pouvoirs considérables inscrits dans la Constitution ou découlant de la pratique ne soient un jour entre les mains d'un homme qui ne serait pas démocrate et se porterait aux limites d'une toute-*puissance, proche de la dictature.*

— *Qu'est-ce que le terrorisme ?*

— C'est un crime puisqu'il se traduit toujours par des actes de violence, d'écrasement et d'humiliation des personnes. Il doit donc être condamné et faire l'objet de tous les moyens de droit nécessaires. Je préférerais que vous me parliez de révolte. Il faut distinguer le terrorisme et la révolte. La révolte est illégale ; elle n'est pas illégitime, lorsqu'il n'y a *plus d'autres moyens pour ébranler* un régime devenu destructeur des libertés. Donc, dans certains cas, je reconnais le droit à la révolte, jamais au terrorisme.

— *C'est un peu une position de philosophe.*

— Non, de politique. On peut admettre une insurrection, on peut la comprendre, on peut même l'approuver. On ne peut pas excuser le terrorisme qui est le mépris et la destruction des personnes, utilisés comme moyens.

— *Comment conciliez-vous le fait d'être philosophe et de gouverner ?*

— Le problème n'est pas nouveau. Déjà Platon... Les marxistes ont une philosophie de l'Histoire, et peut-être de moins en moins une doctrine de l'homme. En face, sauf quelques contestataires aux tourbillonnantes recherches, il n'y a que le christianisme, même s'il ne vit plus suffisamment l'intensité de *sa foi, qui offre à l'homme la* raison de son être et la vision de son salut. Les autres idéologies ne sont que tentatives de laïcisation des concepts chrétiens.

» Dans cette partie de l'univers, il n'y a que deux sortes de philosophies : les philosophies de la transcendance et les diverses espèces de marxisme. Les autres idéologies me paraissent très en marge *et comme des succédanés* très confus.

— *Quel serait le philosophe qui a pour vous le mieux exprimé la conception de la liberté ?*

— Nous en avons cité un dans l'Antiquité : *Platon. Si je franchis* des siècles, je dirais saint Thomas, Descartes, Spinoza et Kant. Parmi les plus proches, je ne citerai évidemment pas Karl Marx, mais peut-être Sartre, bien que la liberté pour lui ne jaillisse du néant que pour y sombrer, comme un défi dérisoire à l'absurdité.

» L'humanité peut-elle recevoir encore la lumière de grands philosophes ? Cette interrogation implique un doute dont la faute n'incombe pas aux philosophes de notre temps. La responsabilité de cette situation s'attache à l'énorme masse du savoir et à la complexité à l'intérieur de cette masse du savoir. Jadis le philosophe était l'homme heureux, bien que souffrant, qui à un moment de son existence et généralement jeune, parce qu'il n'y a de génie que de la jeunesse, pouvait se dire : « *Je possède tout le savoir possible.* »

» Par ailleurs, le même homme était presque toujours celui qui faisait faire un progrès aux sciences. La philosophie n'est pas une connaissance à part ni au-dessus des sciences. Le philosophe est d'abord un homme de science qui, sur la totalité du savoir de son temps, augmentée par sa découverte, c'est-à-dire sur une avancée de la connaissance, passe à la construction d'un système. Cette situation est désormais interdite à l'homme. Cette privation cause une grande souffrance à tous les hommes. Le contournement de cet obstacle sera recherché dans les équipes pluridisciplinaires. Mais une équipe, si riche et si unitaire qu'elle soit, ne peut offrir à l'humanité le résultat un peu prophétique qu'elle attend, car il y a du prophète dans le philosophe.

— *Pensez-vous qu'il y ait une hiérarchie des libertés ou bien porter atteinte à l'une d'elles est-ce compromettre toutes les autres ?*

— La liberté est un absolu qui se diversifie en autant de libertés qu'il y a d'actes. *Donc les* libertés sont indivisibles. Si vous commencez à contester une liberté, il y a une contamination qui les dévore de proche en proche, toutes. Faut-il en conclure qu'il n'y a pas de hiérarchie ? Il y a des suppressions de liberté plus intolérables que d'autres. Je crois que c'est de l'ordre du vécu, avant d'être de l'ordre de la morale ou de la métaphysique.

Les croyants et l'avortement

— *La liberté — vécue — de l'avortement ?*

— Le refus de l'avortement procède d'une conception transcendante de la vie, c'est-à-dire de la croyance en Dieu. L'homme, qui croit en Dieu ne peut se regarder comme le maître de la vie. Il n'est pas le maître de son âme ni de son corps. Il est un passeur de vie. Il n'est pas le créateur de la vie. Il y participe. Il procrée. Dès lors qu'il n'est pas le propriétaire de la vie à laquelle il a coopéré, le croyant n'est plus libre de la détruire. Pour le croyant, l'avortement est un crime. Il est l'œuvre de mort par opposition à l'acte d'amour et de vie.

» Mais les croyants ont-ils le droit au nom d'une exigence religieuse, ou simplement éthique de la vie, d'imposer leur conception à l'ensemble des Français ? A défaut d'avoir construit une démocratie de responsabilités pour chaque personne, nous disposons au *moins* d'une République qui se veut laïque. Nous devons nous efforcer de faire des lois qui en tiennent compte. Il appartient aux croyants de vivre leur foi et non pas de tenter, par les voix contraignantes que sont les lois, d'imposer leur manière de voir à *ceux qui ne vivent pas les* mêmes valeurs qu'eux. Naturellement il faudrait ajouter à ces réflexions tous les autres aspects de l'interruption de grossesse, à savoir que les riches disposaient en fait de ce droit, mais pas les pauvres ; ou les pauvres dans des *conditions abominables quant* à la santé physique et morale de la femme.

— *Quel est le pire des crimes ?*

— Est-ce que par là vous voulez me *faire énoncer une hiérarchie* des crimes ? Céder à la haine est le pire des crimes.

— *La présence des étrangers n'est-elle pas un élément fondamental de la richesse des nations ?*

— Une nation en est une quand elle peut prendre le risque et se donner la chance d'offrir à l'étranger sa nationalité, quand elle a la capacité d'attraction, de fraternisation et d'intégration en enlevant à ce dernier mot son caractère de nivellement. A cet égard, il ne faut pas être sévère avec la France à cause du débat sur la loi des immigrés. D'abord il y a eu un vrai débat. Il y a donc une sensibilité aux valeurs de fraternité. Sinon le comporte*ment de complaisance politique* aurait consisté à dire : « *La France aux Français ! Chassons tous les immigrés, barricadons-nous pour diminuer le chômage.* » Ce débat, qui fut tendu, et pas seulement un débat de paroles, un débat sur des textes avec des votes, *montre* qu'il y a chez les Français un réflexe démocratique. Faut-il l'appeler humaniste ? (Même si le mot est trop usé, je l'utilise quand même.) Le débat sur la présence des étrangers a montré que, en France, l'homme est considéré comme un absolu, qui prévaut sur l'Etat qui ne saurait en être le maître.

— *Quel est votre sentiment sur l'espace judiciaire européen qui apparaît d'abord comme un espace des polices ?*

— Je me prononce en faveur d'un espace judiciaire européen, même si je regrette la manière dont il est engagé. Il faut tout de même accepter la logique et la cohérence d'une construction. Voulons-nous faire l'Europe, ou non ? On peut se borner à ne faire de l'Europe qu'un espace économique organisé. Si l'Europe se réduit à ces limites, elle se désorganisera parce que l'économie n'est pas suffisante en elle-même. Par conséquent, cet espace, dès lors qu'on veut l'organiser, ne peut pas n'être qu'économique. Il tend à devenir progressivement politique et juridique.

» C'est à partir de la Cour de justice européenne qu'il faudrait rapprocher les législations et créer une conscience juridique européenne puisque les dix peuples de la Communauté *ont sur* l'essentiel les mêmes valeurs de civilisation, la même conception de l'homme et de la société. En revanche, donner à penser que l'espace juridique européen n'est que l'interconnection, fût-elle nécessaire, des polices n'est pas la bonne manière de faire prendre conscience aux peuples de leur appartenance à l'identité européenne.

— *Que reste-t-il de vos efforts législatifs sur le régime pénitentiaire ? La prison est-elle symbole ou* [et] *réalité ?*

— La prison ? Réalité sûrement. Symbole beaucoup moins, si votre question sur le symbole sous-entend l'idée que la crainte et la honte de la prison sont *vécues par le prisonnier et son* entourage à un moindre degré d'intensité qu'autrefois. Mais l'imagination doit être à la recherche d'un autre remède que la prison. En attendant, il fallait disposer de maisons de haute sécurité, qui étaient le moyen inévitable à l'époque pour faire accepter par l'opinion, et par les gardiens de prison auxquels il faut penser, la réforme pénitentiaire.

» Il y a eu à cette époque un effort, déployé dans le sens indi*qué par le président de la Répu*blique et auquel j'ai adhéré de toute ma conviction. Je rappelle le principe : « *La prison, c'est la privation de liberté, et rien d'autre.* » Il faut donc tenter, si difficile que soit l'entreprise, d'éliminer de la prison tout ce qui est humiliation de l'homme incarcéré. A la suite de la réforme pénitentiaire, je n'ai pas vu apparaître assez d'efforts de réinsertion. Je sais que cet objectif, pourtant prioritaire, appelle d'importants moyens financiers.

» *Cependant, j'y insiste :* l'effort de réinsertion était impliqué dans la réforme pénitentiaire qui ne se limitait pas à une forme de libéralisation, d'assouplissement des conditions de détention. Puisque prison il y a — et aucune société ne l'évite — il faudrait multiplier et diversifier (c'est coûteux, je le sais) les établissements. Il faudrait adapter la prison à des catégories très diverses.

— *N'avez-vous pas le sentiment que la pratique actuelle est en retrait sur les textes qui ont été votés ?*

— J'ai l'impression que l'impulsion n'a pas été maintenue d'une manière aussi nette et vigoureuse qu'à l'origine. J'ignore si cette pratique obéit à des raisons budgétaires uniquement ou à d'autres motifs.

Maintenir la peine de mort

— *La peine de mort ?*

— *Il semble* que l'évolution va vers sa non-application. Les faits révèlent cette tendance. Toutefois, j'aimerais savoir — même si je préfère penser que la situation que je crois percevoir n'est qu'une addition de hasards — s'il n'y a pas eu un plus grand nombre de violences du fait de l'autodéfense, voire de la répression, qu'au temps de l'application de la peine de mort, pendant que s'opérait cette évolution.

» Lorsque j'étais garde des sceaux, j'ai présidé une réunion de la *commission de réforme du* code pénal. Il paraît qu'elle ne progresse plus activement. J'ignore pourquoi. A l'époque dont je parle, elle se réunissait fréquemment. Elle rencontrait la difficulté sur laquelle vous m'interrogez : peine de mort ou pas peine de *mort ? J'avais pris une* position qui m'exposait à de grandes critiques. Elle consistait à dire ceci : conservons la peine de mort à titre exceptionnel pour des crimes odieux. Mais qu'est-ce qu'un crime odieux ? Existe-t-il un crime qui ne soit pas odieux ? *A ces objections,* je répondais en termes de sociologie : le crime odieux est celui que la société n'accepte pas. La justice n'est-elle pas rendue au nom du peuple ? De sa conscience collective ?

Ainsi, suivant mon projet, la législation aurait pu progresser vers un texte de loi qui aurait aboli la peine de mort dans la plupart des cas et ne l'aurait maintenu que pour quelques crimes. Ce maintien limité serait demeuré, *bien entendu,* une éventualité quant à l'application et susceptible du droit de grâce. J'ai entendu des sarcasmes ! « *Qu'est-ce qu'un philosophe en chambre qui ne fait plus de philosophie à la Chancellerie ? La peine de mort est un tout. Elle existe ou elle n'existe plus.* » Et j'ai cru comprendre que tel de mes successeurs avait pris au départ cette attitude globale sur la peine de mort pour, finalement, arriver à peu près à la même conclusion. Ma position partait de l'opinion qu'il convenait de commencer par ce qui était possible et acceptable pour la conscience collective des Français, au point de son évolution. Bref, de faire un pas important vers l'abolition en supprimant la peine de mort dans la plupart des cas où celle-ci est encore envisagée dans notre code pénal.

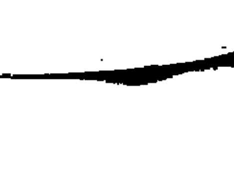
— *Vous-même, s'il y a un projet de loi portant abolition de la peine de mort, que faites-vous ?*

— Je resterai pour l'instant sur la position que je vous ai dite.

— *Sans doute, mais si vous avez un article unique :* « *La peine de mort est abolie* » *?*

— Je plaiderai pour qu'elle soit maintenue dans quelques cas, ceux dont j'ai parlé. »

Propos recueillis par
PHILIPPE BOUCHER
et JOSYANE SAVIGNEAU.



Le Monde des loisirs et du tourisme

AMATEURS S'ABSTENIR...

Les faux bons métiers du voyage

Le tourisme est un des rares secteurs de l'économie qui, avec l'électronique et l'informatique, continue de croître et d'embellir. On estime à trente-deux mille le nombre d'emplois créés chaque année dans cette branche. Les parents et les futurs bacheliers s'interrogent plus sérieusement que par le passé sur la possibilité de faire carrière dans le tourisme. L'article ci-dessous décrit les illusions et les aléas que rencontreront les candidats aux métiers du voyage.

« *IL (elle) ne sait rien faire ; si on le (la) tournait vers le tourisme ?* » C'est souvent médiocrement que commence une « carrière » touristique. Avec des clichés enchanteurs en guise d'information : les contacts humains, les beaux voyages, les palaces, le luxe. L'hôtellerie demande un minimum de goût pour le « service ». L'animation sportive exige quelques capacités physiques. Le tourisme, lui, semble être une vie de vacances. Pourtant, les réalités quotidiennes du tourisme démentent cette fiction. « *Les métiers du tourisme ne sont pas des métiers de touristes* », déclarait récemment M. Claude Dexidour, directeur des croisières Paquet, qui parlait d'or.

Si l'on considère l'abondance des écoles publiques et privées qui préparent aux métiers du tourisme, on peut penser que ce secteur attend impatiemment les candidats ambitieux. Tous les niveaux de formation sont représentés : un bac technique, le B.T. (brevet de technicien du tourisme), un B.T.S. (brevet de technicien supérieur du tourisme), une maitrise de spécialité au CEST (Centre d'études supérieures du tourisme), deux doctorats à Aix-en-Provence, et toute une gamme de formations de base ou continues. Mais pour quels emplois ?

Le principal employeur est le milieu des agences de voyages (environ treize mille salariés), qui se divise en trois groupes : les détaillants qui recherchent billetistes, vendeurs de tourisme, forfaitistes et vendeurs polyvalents ; les tour-operators (organisateurs de voyages) qui embauchent forfaitistes, agents de réservation, personnel administratif, touristique, démarcheurs, hôtesses et accompagnateurs de voyages ; les agents de tourisme d'accueil (recevant les groupes d'étrangers) qui emploient surtout des guides officiels.

Les transporteurs et les chaînes hôtelières recrutent des agents de réservation et des démarcheurs. Les offices de tourisme - syndicats d'initiative représentent un secteur d'emploi important mais très saisonnier, principalement pour des hôtesses d'accueil polyglottes.

Cette fonction se développera, dans les prochaines années, grâce à la meilleure information des Français sur les possibilités de vacances et loisirs en France. Cette évolution devrait apporter un peu plus de stabilité dans ce secteur, tout au moins dans les grandes agglomérations.

B.T.S. contesté

Les associations de tourisme sans but lucratif recherchent un personnel assez équivalent à celui des tour-operators. Ajoutons que le tourisme, qui est d'abord une bureaucratie, emploie du personnel administratif (comptables, secrétaires) n'ayant pas nécessairement une formation touristique. Ce tableau semble prometteur. Pourtant l'entrée dans la vie professionnelle n'est pas aisée.

Correspondant à une qualification de cadre moyen, le B.T.S. est le diplôme « officiel » qui autorise à ouvrir une agence de voyages. Pour cette raison, et parce que le mot « tourisme » exerce un attrait magique, l'enseignement privé s'est engouffré dans ce créneau. Trop souvent, il dispense des formations incomplètes, un enseignement bâclé sans stage pratique, qui mènent à l'échec le jour de l'examen. Au point que le ministre chargé du tourisme, M. J.-P. Soisson, a publiquement dénoncé, en mai 1979, ces « *formations bidon organisées par des marchands de soupe* », et s'est engagé à faire un peu de nettoyage dans ce commerce. On attend les résultats avec curiosité et impatience.

Le B.T.S., très contesté, n'ouvre pas facilement les portes des employeurs, qui recrutent surtout au niveau des exécutants, les carrières de cadre se faisant sur la base des années d'expérience. En fait, le B.T. correspondrait mieux à ce niveau de qualification, mais il est pratiquement inconnu des professionnels. Dans les petites annonces des journaux professionnels, les demandes d'emploi comportent très souvent la mention du B.T.S. (ou du « niveau » B.T.S.), tandis que les offres ne l'évoquent jamais, mais exigent une « expérience » professionnelle. L'ANPE-Tourisme place sans difficulté un demandeur d'emploi qui a déjà travaillé, et très difficilement un débutant. Les postulants doivent parfois en arriver à cacher leur (s) diplôme (s) pour ne pas s'entendre rétorquer : « *Nous n'avons rien à vous proposer qui corresponde à votre niveau.* »

Quel que soit le niveau de formation, il faut donc s'astreindre — pour débuter — à collectionner un maximum de petits « jobs » du tourisme pour compléter sa formation.

L'idéal est de commencer par une saison d'encadrement, sur le terrain, comme hôtesse ou accompagnateur de voyages. Simultanément défenseur des intérêts de ses clients, des prestataires de services et de l'organisateur de voyages, il aura vite assimilé les réalités du tourisme. Il y découvrira aussi que voyager n'est pas toujours agréable ; que la rémunération est loin de correspondre aux responsabilités, à la culture et à la technicité requises ; et que le fameux « goût des contacts humains » se dissipe en présence des touristes, qui croient que tout leur est dû parce qu'ils ont payé...

JOSQUIN BARRÉ.

(Lire la suite page 14.)

LES SKIEURS PRÉFÈRENT VIVRE CHEZ EUX

Isola 2000 entre ville et village

CREEE par des promoteurs anglais en 1971 et rachetée l'été dernier (*le Monde* du 9 août 1979) par un groupe libanais, la station de sports d'hiver d'Isola 2000 dans les Alpes-Maritimes va être développée par ses acquéreurs. Dès la fin du mois d'avril prochain, une seconde tranche de travaux sera lancée de façon à réaliser à terme un ensemble de huit à neuf cents appartements supplémentaires — mille deux cent soixante lits touristiques — doublant pratiquement la capacité actuelle, mais sous la forme d'un « village » distinct du front de neige initial. Une extension du domaine skiable est également envisagée. Coût de l'opération : 150 millions de francs, soit une somme équivalant au prix auquel la station a été achetée.

Bien qu'elle ait bénéficié de nombreux atouts naturels (enneigement et ensoleillement exceptionnels, vaste domaine skiable, bonne dénivelée) et d'une situation géographique privilégiée, Isola 2000 a été jusqu'ici un échec commercial. Les promoteurs britanniques qui l'ont créée de toutes pièces à plus de deux mille mètres d'altitude, sur la frontière franco-italienne, espéraient vendre l'ensemble des mille appartements construits — s'ajoutant à trois hôtels totalisant deux cents chambres — en six ans. Moins de huit cents l'ont été en huit ans et, en définitive, les pertes d'exploitation se sont élevées à plus de cent millions de francs pour un investissement global de trois cent cinquante millions de francs.

Les nouveaux responsables de la station ont longuement analysé les causes de ces déboires financiers. Dépourvus d'expérience dans ce genre d'ouvrages délicats, leurs prédécesseurs ont manqué de chance. Ce fut tout d'abord la faillite de l'entreprise-pilote de construction, puis, à peine la station ouverte, un isolement prolongé dû à la trop grande fréquence des avalanches sur la route d'accès. Selon les experts commis par les acquéreurs libanais, les mauvais résultats commerciaux d'Isola 2000 s'expliqueraient aussi par l'absence d'un scénario de développement complet de la station et par divers problèmes de gestion.

Priorité aux Français

Conclusion : la poursuite du projet exige de nouvelles méthodes et un changement de conception urbanistique. Telle qu'elle est prévue, la deuxième tranche de travaux marquera une rupture volontaire avec les premières constructions dans le sens d'un retour à la station de style « village » avec des chalets de deux ou trois étages. Ceux-ci doivent être édifiés sur le site de Combe-Grosse, à un kilomètre environ de la station existante, et à deux mille cent cinquante mètres d'altitude, en direction du col de la Lombarde. Une liaison cadencée moderne réunira les deux pôles d'hébergement.

La nouvelle société d'exploitation, la Société internationale pour l'aménagement et le développement foncier (S.I.A.D.F.), dont le principal actionnaire est M. Toufic Abou Khader, se propose de construire d'ici à la prochaine saison environ cent cinquante appartements. Le reste du programme sera réalisé à un rythme qui dépendra de l'orientation du marché. D'autres tranches de travaux pourraient être lancées à plus long terme, puisque les droits à construire de la zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Isola 2000 représentent de cinq à six mille lits touristiques. Il entre également dans les intentions de la S.I.A.D.F. de développer au moment opportun le réseau de remontées mécaniques — une vingtaine actuellement desservant cent kilomètres de pistes — pour ouvrir aux skieurs les champs de neige du versant italien du massif.

Les responsables d'Isola 2000 visent en priorité la clientèle française, et notamment les amateurs de ski et de montagne des départements du Sud-Est, qui ont d'ailleurs fourni jusqu'ici le plus fort contingent de clients de la station. Cette option se retrouve également dans le choix d'entreprises régionales pour la réalisation des travaux et dans la désignation d'un Français de trente-trois ans, M. Pierre Guillot, qui participa à l'opération immobilière de Chamonix-Sud, comme directeur général d'Isola 2000. La société d'exploitation comprend elle-même dans ses rangs des administrateurs français, puisque l'on y retrouve les noms de MM. Olivier Giscard d'Estaing, frère du président de la République, et Jean-Jacques Robert, président de la chambre de commerce et d'industrie des Alpes-Maritimes (1).

GUY PORTE.

(1) La SIADF est présidée par M. Christopher Chattaway, ancien ministre de l'industrie de Grande-Bretagne, P.-D.G. d'Orion Bank. Elle est composée, en outre, de cheikh Najib Alamuddine, ex-P.D.G. de Middle East Airlines et ancien ministre libanais ; du Dr Luciean Dahdah, ancien président d'Intra-Bank, ancien ministre libanais, ainsi que de MM. Nabil el Khazen, architecte à Monaco, et Elie Namour, président du comité des finances de la SIADF.

BRANLE-BAS POUR LES FLORALIES

Une taïga à Montréal

AU printemps 1979, une étrange agitation a régné pendant quelques semaines sur les 1 500 kilomètres de routes qui séparent la baie James — pointe sud de la baie d'Hudson — et le centre de Montréal. Profitant du gel encore intense, des équipes de spécialistes du Jardin botanique ont découpé à la scie circulaire montée sur skis quelque mille deux cents blocs de tourbe de 1 mètre de côté. Numérotés tels les morceaux des vieux châteaux européens qui traversaient autrefois l'Atlantique, pris en charge par quatre transporteurs québécois, tous ces blocs ont été replacés dans leur état originel et installés avec le plus grand soin de situation et d'orientation dans l'île Notre-Dame, au cœur de la capitale du Québec.

Les responsables de ce « grand dérangement » sont très fiers de l'exploit qui a consisté en l'implantation d'un morceau de taïga au beau milieu d'une île artificielle cernée par les tours ultra-classiques d'une grande métropole moderne. La réussite n'avait rien d'évident. C'est donc avec une pointe d'inquiétude qu'ils ont procédé à la mise en eau de la tourbière, et suivi feuille à feuille, au cours de l'été, la résurrection de milliers de plantes endormies par le long hiver canadien. Il ne manquait pas un bouton de sarracenias ou de droseras, ces curieuses plantes carnivores qui chassent l'insecte. Carex et thé du Labrador (Ledum groenlandicum) *ont fait leur apparition parmi cette végétation basse, pauvre, rabougrie, habituée à lutter contre le blizzard, le poids de la neige, les gels de — 30 °C et plus. Ici, sur un tapis de mousse spongieuse, saturé d'eau, supportant à peine le poids d'un homme, les mélèzes atteignent un petit mètre, bouleaux, saules et cornouillers sont devenus rampents, et seules les myrtilles, appelées si joliment « bleuets » par les Québécois, semblent avoir presque conservé leur aspect classique.*

Mais, au-delà de ces curieuses adaptations végétales, la tourbière canadienne préserve un secret qui laisse indifférent le spectateur non averti. Sur la surface de mousse, on découvre de place en place un lichen au gris-vert insignifiant, très sec en été, gelé en hiver, et dont la discrétion masque son rôle essentiel. Sans cette fantastique éponge végétale que constitue le Cladina rangifera, *le Canada verrait la moitié de son territoire transformé en un gigantesque lac au moment du dégel.*

Pour bien saisir l'intérêt et la complexité d'une réalisation de cette nature, qui sera un des centres d'attraction des prochaines Floralies de Montréal, il faut savoir que les plantes de tourbières vivent dans des conditions si extrêmes qu'elles sont difficiles, voire impossibles, à cultiver hors de leur milieu. Outre la forte humidité, elles exigent un taux d'acidité très élevé (pH : 3,8), un enracinement superficiel, une absence complète de sol arable. Leurs graines germent si mal que la reproduction par semis était exclue. La seule solution était bien cet étonnant transfert.

La tourbière montréalaise a passé son premier été citadin en bonne forme. Elle semble stabilisée et devrait offrir l'an prochain aux visiteurs une certaine patine due au temps... et il y a de quoi sourire de cette indication si l'on songe aux milliers d'années nécessaires à la formation des blocs de tourbe !

Cette tourbière « en vacances » dans le sud court cependant bien des risques. Le climat trop chaud l'été, la pollution, les millions de visiteurs attendus, peuvent lui être fatals. Mais cette grande première mondiale a le mérite de mettre à la portée de tous une portion du paysage du Grand Nord sans avoir à se battre contre les nuées de mouches noires et de moustiques qui gâchent l'observation dans un habitat naturel où il n'est pas toujours aisé de se rendre.

Les plus beaux bégonias du monde

Dans un pays où l'on trouve des têtes de violon en surgelé, des tartes aux bleuets, des plantations de quatre-temps, et où je ne vous conseille guère de manger crues les petites poires, un recyclage est bien utile pour le jardinier venu de la douce France vers la Belle Province. Une raison parmi d'autres pour consacrer quelques heures au très beau jardin botanique de Montréal.

A l'angle de la rue Sherbrooke et du boulevard Pie-IX, il s'étale sur 73 hectares, véritable microcosme international dont les bénéficiaires sont les plantes. Tout jardin botanique renvoie le reflet du monde par le biais de ses végétaux les plus typiques, et celui de Montréal, le troisième en importance après Londres et Berlin, mérite une longue promenade et une attention particulière.

La rigueur du climat canadien oblige à un clivage impératif parmi les espèces : celles qui résistent à l'extérieur toute l'année et les autres. Les plus fragiles, qui ne sauraient résister aux longues périodes de froid très vif, sont regroupées, accueillies, choyées, éclairées, chauffées dans quatorze serres où la surveillance est constante. Ainsi en plein cœur de l'hiver continueront à se développer, broméliacées, plantes épiphytes, orchidées, dans la luxuriance et la touffeur moite d'une mini-forêt tropicale. Une des serres préserve amoureusement l'une des plus belles collections de bégonias du monde, une autre se consacre aux plantes alimentaires, la suivante aux végétaux des régions arides du globe. Quant à la grande serre centrale, elle fait évoquer au rythme des saisons et des expositions temporaires aussi bien un voyage printanier en Grèce qu'une promenade au marché aux fleurs de Bruxelles, une heure paisible dans un jardin espagnol ou une randonnée dans la campagne anglaise.

Les espaces extérieurs se découpent en une trentaine de jardins à caractère éducatif regroupant les plantes selon leurs usages : médicinal, économique, ornemental. Ainsi le jardin de monastère réunit autour d'un puits toutes les plantes utilisées par la pharmacopée depuis Charlemagne.

Dans les bassins du jardin aquatique, le visiteur découvrira une infinie variété de plantes indigènes de marécages ou de tourbière.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

(Lire la suite page 14.)



Innovation dans le tourisme d'affaires

Les P.-D.G. préfèrent le tout-compris

L'HOMME d'affaires français commence à beaucoup voyager, mais il continue de se comporter en simple touriste. Pour se rendre à un symposium à Milan, il aime conduire son véhicule personnel. S'il lui est nécessaire de participer, à Munich, à une foire de la machine-outil, sa secrétaire sera contrainte de donner une dizaine de coups de téléphone pour réserver une place d'avion, une chambre d'hôtel et une voiture de location. Beaucoup de temps et d'énergie perdus.

Le P.-D.G. et l'ingénieur français commencent à sortir de cet artisanat sympathique et à se tourner vers les organisateurs de voyages. Par exemple, à Lyon, vers les agences Lafond et Puthet ; à Lille, vers l'agence Dubois ; à Paris, vers les agences Daro Voyages, Amexco et Wagons-Lits. Un seul coup de téléphone suffit pour tout réserver.

L'agence Kuoni-France a senti l'intérêt de ce créneau prometteur. Elle possédait déjà des spécialistes des foires et des expositions à Zurich, à Londres, à Milan et Vienne qui ont traité, l'an dernier, dix-sept mille clients. Depuis 1978, Paris s'est doté d'un département « foires-expositions - salons internationaux » qui sort, pour la deuxième année, une brochure proposant des forfaits de deux jours-une nuit à Birmingham, à Cologne, à Düsseldorf, à Munich, à Milan, à Hanovre, à Francfort ainsi que des séjours plus longs à Singapour et en Chine où se tient la Foire de Canton.

« *Le choix des salons et des expositions est effectué en fonction du contexte économique dont rendent compte les médias,* explique Mme Odile Ballereau, responsable du nouveau département. *Ainsi, j'ai appris que le caoutchouc et l'imprimerie n'allaient pas très fort. Nous n'avons donc pas programmé leur foire. En revanche, nous sommes sûrs que les industriels s'intéressent au pétrole et à l'environnement. C'est pourquoi nous proposons un séjour à Singapour où se tiendra, en février, une exposition des techniques et équipements pétrolifères « offshore » ; ou bien le Salon pour la mise en pratique de la protection de l'environnement, « Envitec », également prévu au mois de février, à Düsseldorf.* »

A 500 F près

Est-il si intéressant de s'adresser à une agence de voyages pour organiser un déplacement de deux jours à Francfort ou à Birmingham ? Certes, ce recours permet de gagner du temps, mais n'est-ce pas plus coûteux ? « *Il est fini le temps où un P.-D.G. pouvait emmener sa femme en voyage d'affaires. M. Raymond Barre a fait contrôler sévèrement les justificatifs des déplacements. La crise aidant, les chefs d'entreprise calculent désormais à 500 F près leurs dépenses de voyages.* » Mme Ballereau cite l'exemple du forfait proposé par Kuoni à l'occasion de la Foire internationale de Hanovre : 1 095 F, comprenant le vol aller et retour Paris-Hanovre en charter, les transferts entre l'aéroport et le centre d'exposition et l'assistance d'un représentant. Ce prix doit être rapproché du prix du billet normal aller-retour : 1 470 F.

Kuoni va axer sa prospection vers des petites entreprises de moins de cinquante employés. Ces firmes éprouvent le besoin de faire voyager leurs cadres, mais elles ne savent pas comment s'y prendre.

Cette clientèle est donc à conquérir... et à former « *parce qu'ils sont incorrigibles et préparent leurs voyages à la dernière miminute,* déclare Mme Ballereau. *Normalement, le délai de réservation est de trente jours, les Allemands et les Anglais s'y sont bien pliés. Pourquoi pas les Français ?* »

ALAIN FAUJAS.

TOUT AUGMENTE...

LE PRIX DU FLOCON DE NEIGE AYANT AUGMENTÉ DE 24 %, IL A ÉTÉ DÉCIDÉ UNE HAUSSE DE 37 % SUR LES REMONTÉES MÉCANIQUES !

PLANTU

★ Dessin de PLANTU.

Une taïga à Montréal

(Suite de la page 13.)

C'est au fil de ces promenades que l'on apprend la véritable nature des têtes de violon, jeunes pousses de l'osmonde-cannelle, une belle fougère des sous-bois, des bleuets, fruits de l'airelle des bois, des petites poires poussant sur l'amélanchier, ou encore de la très caractéristique fleur à quatre temps du cornouiller canadien.

Comme tout jardin botanique, celui de Montréal se veut plus qu'un grand parc public. Serres, pépinières et collections de plantes venues du monde entier offrent des possibilités importantes pour la recherche. Dans cette vocation scientifique, le jardin est secondé par l'Institut botanique de l'université, dont les chercheurs ont acquis un rayonnement international.

Plus terre à terre, au milieu de cet environnement scientifique, la belle saison voit renaître trois cent quarante jardinets soigneusement entretenus par quelques centaines d'amateurs en culottes courtes. Cette initiative, fort intelligente, permet aux écoliers de Montréal de découvrir le jardinage sous la direction de moniteurs spécialisés.

Richesse botanique offerte au public et grande diversité d'expériences éducatives et culturelles sont les deux caractéristiques de ce jardin. Gageons que les visiteurs des Floralies de 1980 trouveront nombreux le chemin de cet agréable lieu où le Grand-Nord côtoie les Tropiques, et qui devrait bien porter au fronton de sa grille le nom charmant que les Canadiens français donnent au myosotis : « Plus - je - te - vois - plus - je t'aime. »

MICHÈLE LAMONTAGNE.

Les faux bons métiers du voyage

(Suite de la page 13.)

Si certains attrapent le virus du voyage à forfait, la plupart des débutants préfèrent se sédentariser dans un emploi de bureau ou de vente. Ils n'y gagnent guère plus, car les marges du tourisme sont très étroites. Les salaires, là aussi, ne correspondent pas aux responsabilités et à la technicité demandées. La rémunération la plus basse s'établit à 2 700 après six mois de présence en agence de voyages, à 3 315 F dans un office de tourisme-syndicat d'initiative, à 2 235 F dans une association de tourisme social. En outre, il faut faire preuve d'une disponibilité qui tient du sacerdoce et que ne facilite guère la vie familiale. C'est pourquoi le roulement du personnel est important dans ce secteur. Certes, on y crée des emplois, mais surtout pour remplacer ceux qui partent. Car, à la fin d'une saison, on quitte son employeur... afin de gagner 200 F de plus chez un autre. Ou pour se reconvertir dans une branche d'activité plus rémunératrice et moins astreignante.

Et l'avenir ? Le tourisme a évolué très rapidement au cours des dernières années. De grands changements s'annoncent avec la généralisation de la télématique. Il est peu probable que l'enseignement suive aussi rapidement que la pratique professionnelle. Aussi sera-t-il raisonnable de faire suivre aux futurs professionnels une formation de tourisme et des études d'informatique.

JOSQUIN BARRÉ.

Suivez la filière

Les études

● Le B.T.T. (Brevet de technicien du tourisme) est un baccalauréat technique qui se prépare en trois ans. Trois options : « Voyages et transports de voyageurs », « Information touristique » et « Hôtesse ». Il se prépare dans les établissements d'Etat suivants :

— Lycée technique d'hôtellerie et de tourisme, 144, rue de France, 06000 Nice ;

— Lycée technique d'hôtellerie et de tourisme, 83, rue du Conservatoire, 31072 Toulouse Cedex.

— Lycée technique d'Etat mixte, avenue Jean-Mermoz, 34060 Montpellier ;

— Lycée technique d'Etat, avenue Gaston - Berger, 59000 Lille ;

— Lycée d'Etat Marie-Curie, rue Georges - Ledormeur, 65000 Tarbes ;

— Lycée technique d'hôtellerie et de tourisme, 75, route du Rhin, 67400 Illkirch-Graffenstaden ;

— Lycée Colbert, 11, rue Marius - Berliet, 69373 Lyon Cedex ;

— Ecole nationale de commerce, 70, boulevard Bessières, 75017 Paris ;

— Lycée technique Einstein, avenue de la Liberté, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois ;

— ainsi que dans certains établissements privés.

● Le B.T.S.T. (Brevet de technicien supérieur du tourisme) se prépare en deux ans après le baccalauréat. Trois options : « Technique de production et de vente », « Accueil » (le diplôme des guides officiels) et « Aménagement-administration ». Quatre écoles d'Etat, où l'on entre sur concours, y préparent :

— Ecole nationale de commerce, 70, boulevard Bessières, 75017 Paris ;

— Lycée technique d'hôtellerie et de tourisme, 144, rue de France, 06000 Nice ;

— Lycée technique d'hôtellerie et de tourisme, 75, route du Rhin, 67400 Illkirch-Graffenstaden ;

— Lycée technique d'hôtellerie et de tourisme, avenue de Thouars, 33405 Talence.

— S'y ajoutent de nombreuses écoles privées qui, généralement, ne font pas passer de concours d'entrée...

● Une maîtrise de spécialité (deuxième cycle universitaire) se prépare au Centre d'études supérieures de tourisme (Université Paris-I) en deux années. On entre au CEST sur concours ouvert aux titulaires d'un DEUG ou d'un B.T.S. de tourisme « Aménagement-administration ». La préparation du mémoire de maîtrise, qui permet de connaître à fond un secteur d'activité touristique, favorise l'intégration professionnelle dans ce secteur. CEST, 22, rue Vauquelin, 75005 Paris.

● On peut préparer un doctorat de tourisme dans deux centres d'Aix-en-Provence :

— Le Centre d'études de tourisme, 2, rue Goirand, 13100 Aix-en-Provence, prépare à un doctorat d'études supérieures spécialisées en économie du tourisme ;

— Le Centre de hautes études du tourisme, 18, rue de l'Opéra, 13100 Aix-en-Provence, prépare à un doctorat de spécialité économie et droit du tourisme.

● L'INFAC (Institut national de formation d'animateurs et administrateurs de collectivités) dispense également des formations aux métiers du tourisme, soit en formation continue à la demande d'employeurs, soit en formation première, en six mois ; deux options : « Technicien d'agence de voyages » et « Agents commerciaux des compagnies aériennes ». Deux centres :

— INFAC-TH, 51, rue Jacques-Kablé, 94130 Nogent-sur-Marne ;

— C.F.T.H., 176, avenue Sainte-Rose, 73000 Chambéry.

● L'IFAV (Institut de formation des agents de voyages) créé par le syndicat national des agents de voyages, formera des demandeurs d'emploi de niveau baccalauréat à la fonction d'agent de comptoir polyvalent.

— IFAV - AFT, Centre du Tremblay - sur - Mauldre, 78490 Montfort-l'Amaury.

● Des cours de promotion sociale (cours du soir) préparent aux fonctions d' « Employé de tourisme » et de « Guide auxiliaire », à l'Ecole nationale de commerce, 70, boulevard Bessières, 75017 Paris.

● Egalement à cette adresse des cours de tourisme sont dispensés dans le cadre d'un GRETA (Groupement des établissements scolaires pour la formation continue). Contacter Mme Devillard.

Les emplois

Quatre adresses utiles pour mieux connaître les emplois du tourisme auxquels préparent ces très nombreuses écoles :

● A la Direction du tourisme du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, le département des personnels et métiers du tourisme, et ses deux bureaux de la formation professionnelle (M. Rain) et des emplois et conditions de travail (Mme Arnould), 17, rue de l'Ingénieur-Keller, 75015 Paris. Tél. : 575-62-16 Sur demande écrite, il vous fera parvenir (gratuitement) une brochure détaillée.

● L'Agence nationale pour l'emploi a une agence spécialisée pour les métiers du tourisme : A. N. P. E. - Tourisme, 58, rue de Malte, 75011 Paris (Claude Chastagnol et Monique Copolata). Bien entendu, priorité est donnée aux demandeurs d'emplois qui ont reçu une formation touristique ou ont déjà travaillé dans le tourisme.

● Le secrétariat permanent de la F.F.T.S.T. (Fédération française des techniciens supérieurs du tourisme, qui regroupe les anciens élèves des écoles d'Etat formant au B.T.S. de tourisme) vous permettra d'interroger ceux qui « sont passés par là ».

— F.F.T.S.T. (Mme Haen), c/o Agence Agetour-Michaux, 11, rue des Pyramides, 75001 Paris (le matin seulement) ;

— F.F.T.S.T. (Mme Alem), Lycée technique d'hôtellerie et de tourisme, 144, rue de France, 06000 Nice.

● Le C.V.V. (Club des vendeurs de voyages), 30, place du Marché - Saint - Honoré, 75001 Paris. Ecrire en laissant, si possible, un numéro de téléphone.



مكبرا من الأصل

مكذا من الأصل

REDÉCOUVRIR L'HEXAGONE

VENDOME POUR LE PLAISIR DU PIÉTON

SI, comme le poète, vous êtes *« resté vingt ou trente mois sans retourner en Vendômois »*, nul doute que vous ressentirez un choc en parcourant le centre de la vieille « cité des Bourbons ». *« Vendôme, ville moyenne régionale »*. Sous l'impulsion de son maire, M. Robert Lasneau (divers gauche), le conseil municipal a adopté un projet de grands travaux dont la réalisation est en cours. Bénéficiant de l'aide financière de l'Etablissement public régional région Centre, le dossier visait notamment à transformer le centre-ville afin de lui redonner son aspect primitif et une animation quelque peu entamée par la naissance de nouveaux quartiers et la prolifération de grandes surfaces à la périphérie, en un mot de rendre vie au vieux Vendôme.

Laissez donc votre voiture et rendez-vous par les petits jardins vers le chevet de l'église de la Trinité. Le vieux mur a été rasé à faible hauteur et le logis abbatial, petit chef-d'œuvre de la Renaissance, vous apparaît dans son élégante beauté. Les mains expertes des tailleurs de pierre ont réparé les outrages du temps. Il vaut mieux qu'un rapide regard. Admirez-le sur toutes ses façades. Arrêtez-vous au passage sur ce bras du Loir, surgi soudain du sol et qui disparaît à nouveau pour courir 150 mètres sous l'abbatiale, les rues, places et maisons...

Jamais auparavant vous n'avez vu la splendeur de l'abside de la Trinité, l'enchevêtrement aux proportions harmonieuses de ces pierres, arcs et contreforts du gothique flamboyant. Il n'est jusqu'au jardin lui-même qui n'ait été l'objet de soins attentifs.

Gageons que, dès lors, toute notion du temps aura disparu. Tel *« le Loir tard à la fuite »* qui *« coule en de multiples bras »*, vous cheminerez lentement. La rue du Prieur, récemment ouverte, vous conduira vers le Bourg-Neuf. Vous emprunterez les vieilles rues ayant noms : Notre-Dame, Parisienne, du Bourg-Neuf, bordées de vénérables demeures, hôtels particuliers témoins d'un riche et lointain passé, pour déboucher dans la « rue du Change ».

Avec la rue du Puits, malgré l'opposition de quelques commerçants, la rue du Change a été aménagée en rue piétonne : c'est une remarquable réalisation que l'on vient voir de loin.

Vous arriverez sur le pont Parrain et trouverez une passerelle en bois (en complète harmonie avec le style du quartier et construite il y a quelques semaines). Elle conduit au parc de l'ancien lycée Ronsard (1), passant à quelques pas du vieux platane planté en 1759.

Les façades des bâtiments conservés (2) ont, elles aussi, été confiées aux mains d'habiles restaurateurs. La cour dans laquelle ont marché, couru, joué des générations de garçons et de filles va être transformée en parc de stationnement. Le regard, depuis cette cour, embrasse un ensemble assez exceptionnel. Emouvant même : c'est une grande partie de l'histoire de Vendôme qui s'offre à vous. A droite, « le Saillant », où, dit-on, Honoré de Balzac a fait de fréquents séjours. On l'y mettait au cachot et c'est en ce lieu qu'aurait pris naissance Louis Lambert... A gauche, derrière la verdure du parc, l'hôtel Prunelé (qui abrite la sous-préfecture) où le petit roi de Rome et sa mère passèrent une nuit, sur le chemin de l'exil.

Au second plan, la *« flèche irréprochable »* : le majestueux clocher roman de la Trinité (qui aurait servi de modèle au « clocher vieux » de Chartres). Au centre, la tour Saint-Martin, au curieux campanile d'où s'échappent toutes les heures les notes du célèbre carillon de la guerre de Cent Ans (3).

Et, couronnant le tout, sur fond d'écrin de verdure, la montagne. A son sommet, les ruines du château des ducs de Vendôme.

« O terre fortunée... », a écrit Pierre de Ronsard évoquant son *« terroir vendômois »*. Il y a de cela plus de quatre siècles... Ce pourrait être aujourd'hui.

GILBERT RIGOLLET.

(1) A l'origine collège des Oratoriens, fondé par César de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

(2) Quelques Vendômois de l'association Résurgence ont tenté d'éviter la démolition de quelques-uns d'entre eux. Elus et spécialistes des monuments historiques n'ont pas suivi leurs avis.

(3) *« A ce dauphin si gentil, aujourd'hui que reste-t-il ? Orléans, Beaugency, Notre-Dame de Cléry, Vendôme Vendôme... »*

Spéléologie

UN COMMANDO CHEZ LES PAPOUS

JEUDI 10 janvier, à 16 heures, une expédition nationale de spéléologie a quitté le sol de France en direction des karsts couverts de jungle de la Nouvelle-Guinée.

En montant dans l'avion qui les emmenait vers leur objectif, les dix hommes qui constituent le gros de l'expédition — un onzième compagnon doit les rejoindre à Singapour — emportaient avec eux les espoirs de toute une génération d'explorateurs d'abîmes dont ils sont les représentants qualifiés. Pour figurer dans ce commando, ses membres ont dû d'abord surmonter des épreuves éliminatoires effectuées dans des gouffres alpins. Les rescapés de ces éliminatoires ont des palmarès à faire frémir. Du plus jeune (vingt et un ans) au plus âgé (trente-trois ans), ce sont tous, bien entendu, des spéléologues chevronnés, mais ce sont aussi des fervents des grands raids, qui ont déjà fréquenté la jungle guatémaltèque, les glaces arctiques, sillonné le Sahara ou la forêt malaise.

Il leur a fallu aussi accomplir un raid en forme de test préparatoire, histoire de souder l'équipe. Le 15 septembre dernier, ces onze hommes se sont enfoncés dans l'orifice supérieur du réseau souterrain de la Pierre-Saint-Martin. Après avoir effectué en quelques heures la traversée complète de ce labyrinthe — l'un des plus grands du monde — et après être ressortie par le tunnel creusé naguère par E.D.F. dans la partie basse de la caverne, l'équipe a continué sa marche plein ouest à travers l'espace montagneux, se frayant un chemin parmi les ronces à coups de sabre d'abattis, descendant à la corde les falaises des canyons, grimpant la paroi opposée en escalade. La descente complète du ravin d'Holçarté, le redoutable canyon basque, a clôturé, comme prévu, ce parcours insolite. Ce raid de huit jours est unique en son genre. En d'autres circonstances, il aurait constitué un exploit. Dans l'esprit des membres de cette équipe, il ne s'agissait pourtant là que d'un simple entraînement. Les choses vraiment sérieuses ne commencent que dans quelques jours, au cœur de la jungle papoue.

Jungles et gouffres

Pourquoi la Nouvelle-Guinée ? D'abord parce que ses montagnes, qui culminent à 5 040 mètres (mont Sukarno) et voient les neiges persister à proximité immédiate de l'équateur, sont ceinturées d'une jungle presque impénétrable qui en a pratiquement interdit l'accès jusqu'à présent. Ensuite, parce que la plupart de ces massifs sont des blocs de calcaire plissés, faillés par la tectonique et disséqués par l'érosion particulièrement agressive des climats tropicaux, et, dès lors, pleins de promesses pour des spéléologues. Enfin, parce que l'on soupçonne depuis plusieurs années ces jungles inhospitalières de receler les plus formidables phénomènes karstiques de notre planète. (Cf. *le Monde* du 10 janviers 1976.)

Le plan de marche de l'expédition prévoit d'inventorier les grottes et les gouffres de la Nouvelle-Bretagne, avant d'explorer plus spécialement la rivière souterraine de Minyé. Cette dernière n'est pas totalement inconnue des spéléologues. Repéré par une équipe française envoyée en reconnaissance, dès 1978, dans cette île de l'archipel papou, ce fleuve souterrain, dont une descente au fond d'un gouffre profond de 355 mètres a permis de surprendre le cours, a servi, l'an dernier, d'objectif à une expédition australienne. On n'en sait guère plus, car le débit de ses eaux est si puissant et son courant si violent que la tentative australienne s'est soldée par un échec : le premier spéléo qui ait tenté de passer a disparu, emporté par la fureur du flot.

Compte tenu du caractère particulièrement inhospitalier de cette jungle, les préparatifs de l'expédition française ont été minutieux. Avant de partir, ce commando a dû réunir tous les concours indispensables à la mise sur pied de cette investigation lointaine, trouver les sponsors, sans lesquels il devient impossible de rassembler tout le matériel nécessaire.

Il ne lui reste plus qu'à réussir, et c'est bien ce qu'escomptent ces onze spéléologues. Comme l'a déclaré, avant de partir, J.-F. Pernette, chef de l'expédition : *« Notre antenne de presse (*) risque d'avoir pas mal de choses à raconter. »*

PIERRE MINVIELLE.

★ Antenne de presse de l'expédition spéléologique française en Nouvelle-Guinée - Papouasie, téléph. 651-45-31.

Vivantes reliques de Saint-Flour

PLACE d'Armes, près de la cathédrale, perché mais bien accroché sur le bord de la table basaltique qui constitue le mont Indicat, dominant assez largement de sa terrasse le pays avoisinant en direction de la Truyère, de l'Aubrac et du Gévaudan, voici l'ancien palais épiscopal de Saint-Flour, capitale du haut pays et de la Planèze, siège de l'évêché du Cantal.

Là, dans ce palais, est abrité, depuis 1967, le Musée de la Haute-Auvergne, musée des arts et traditions populaires, dont Joël Fouilheron, universitaire et historien, est le conservateur et l'animateur attentif et passionné.

Qui ne rêverait de disposer d'un tel ensemble pour un musée ? Ce qui ailleurs ne serait que de simples « salles » est ici l'ancienne chapelle privée des évêques, leur salle de justice, leurs cuisines avec, pour ces dernières, des voûtes et des cheminées gothiques. L'art religieux populaire a trouvé naturellement sa place dans la chapelle : le visiteur s'attardera longuement devant une pièce exceptionnelle par sa facture et par son âge : un Saint-Pierre provenant de l'église de Bredons, près de Murat, daté du neuvième siècle. Hachée par un prêtre au dix-huitième siècle qui, barbare, trouvait cette représentation médiévale passée de mode, la statue s'est sauvée elle-même en laissant apparaître, au troisième coup, dans son dos, une cavité où se trouvait, affirme-t-on, une relique du saint. Caché, oublié, redécouvert, le Saint-Pierre de Bredons fut enfin sauvé il y a quelques années. Saint Flour, fondateur, patron de la ville et du diocèse, est, lui aussi, présent statufié : une représentation ancienne, la seule que l'on connaisse. Elle voisine avec celle de saint Jacques de Compostelle, longtemps chanté et vénéré en Haute-Auvergne. Les pénitents blancs et noirs de Saint-Flour, rivaux, ont laissé les instruments de la Passion qu'ils promenaient en procession aux siècles passés.

A l'étage, en un coup d'œil panoramique et avec un peu d'imagination, le visiteur verra au travail le sabotier, la fileuse de laine et les buronniers occupés à fabriquer leurs fourmes, grâce aux outils nécessaires à ces trois activités, présentées là dans la chronologie des opérations.

Sur dix mille objets rassemblés au Musée de la Haute-Auvergne de Saint-Flour, quatre cents sont montrés, mais Joël Fouilheron envisage d'installer bientôt dans l'ancienne salle de justice du seigneur-évêque une présentation d'instruments de musique et de costumes anciens. Près de là, une autre pièce dallée et voûtée devrait accueillir la reconstitution de l'intérieur d'un buron cantalien.

Trente mille visiteurs sont venus l'an dernier au musée, reflet fidèle de Saint-Flour, de la Planèze et de la Haute-Auvergne. Il est aussi, avec sa bibliothèque, ses archives et sa photothèque cantalienne, un centre de recherche. Comme on espère bien voir se réaliser toutes les ambitions de son conservateur, il sera bientôt plus : un foyer de culture vivante.

CHRISTIAN LASSALAS.

★ Musée de la Haute-Auvergne, Saint-Flour, ouvert du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 4 et 2 F.

● ERRATUM. — Le guide géologique régional *Paris et environs, les roches, l'eau et les hommes* est publié par Masson (et non par Marion comme il a été écrit par erreur dans *le Monde* du 15 décembre).

Plaisirs de la table

Régalades de gibier

CETTE année encore, nous ne mangerons point de bécasse. La vente, au restaurant, de l'oiseau futé est interdite. Je m'en console en lisant, dans l'admirable livre de Taillemagre, *la Vie aux champs* (Stock, édit.), les mœurs de cet oiseau qui, ayant horreur d'être souillé de boue, se livre à des ablutions nocturnes, ce qui le rend vulnérable. Ainsi, un gentilhomme prenait le temps de faire toilette avant l'échafaud.

Pour nous consoler, y a-t-il du moins un peu plus de truffes que l'an dernier. Mais peu cependant. Dans le même livre de Taillemagre, quelques belles pages sur « le truffier » vous enchanteront, et vous apprendrez comment la mouche *suillia gigantea* désigne le tubercule en tournoyant au-dessus, « *montant et descendant dans l'air suivant un rythme très particulier qu'elle perd quand elle s'éloigne* ». Lisez aussi (J. Laffitte reprints) le célèbre ouvrage de Moynier, *De la truffe*. Et allez chez *Lamazère* en déguster à la croque au sel (23, rue de Ponthieu, tél. 359-66-66), ce qui est bien la meilleure façon de les aborder. A moins que, plus fortuné encore, vous en puissiez emplir le ventre d'un chapon. A gogo !

Le gibier... Eh bien ! je m'en régale chez *Bessière* (97, avenue des Ternes, tél. 574-10-60), ce restaurant dont on ne parle pas ou peu, et dont la carte est d'une limpidité savoureuse. C'est chez lui que j'ai trouvé une crème de faisan aux marrons qui devrait passer pour un chef-d'œuvre et qui pourrait, comme son foie gras, ses huîtres au foie gras et sa terrine de roquefort, être accompagnée d'un verre de jurançon moelleux. Car Bessière est un « fan » des vins, un curieux des crus rares ou mal connus, et sa carte propose, entre autres, des vins d'artisans, de vignerons. Ce qui vous permettra de faire connaissance avec deux savoyards : le chignin (blanc) et la mondeuse (rouge) bien spirituels. A cette carte de gibier, vous rencontrerez peut-être le faisan aux choux, le civet, le col-vert aux oignons glacés, bref une apothéose ne devant rien aux congélateurs d'Europe centrale.

Je voudrais signaler encore l'admirable carte des vins de Porto. Au verre (tawny Hoopers, Robertson's), et, à la bouteille, éblouissants vintages : un 68 de Ware's, un 1935 et un 1900 de Ferreira. Je sais un quatuor d'amis qui n'hésitent pas à ordonner leur repas autour d'une bouteille de Croft 1960, terminant celle-ci sur un cigare de qualité.

Les grouses ? On les sait traiter à « *la Sologne* » (8, rue de Bellechasse, téléphone 705-98-66), dont le bon Christian Guillerand a fait une grande petite maison (le simple pot-au-feu de gibier, après un navarin de haddock, me réjouit). Mais le grouse figure également à la très belle carte d'Alain Dutournier (« le Trou gascon », 40, rue Taine, téléphone 344-34-26). Il me plaît que la carte gasconne de Dutournier (du jambon de Chalosse à la garbure, du poulet landais à l'ail doux à l'envie de morue au piment d'espelette, du gras-double au ragoût de petits-gris) ait proposé également un râble de lièvre au chocolat amer (le chocolat, ou mieux, le cacao en les sauces nous vient du Mexique *via* l'Espagne, et ne croyez surtout pas que c'est là nouvelle cuisine) et des grenadins de biche au chou rouge.

Très belle carte de vins (avec un excellent sommelier pour la présenter et la commenter), aimable décor, portions normales... Alors, oubliez les clins d'œil de Dutournier vers la fantaisie à la mode (huîtres en crépinettes gourmandes, par exemple) et savourez sa terrine au foie gras avec un des beaux bordeaux de sa cave.

LA REYNIÈRE.

« MES » GRANDS

Le saint-émilion du « Mercure »

ON ne parle pas souvent du « Mercure Galant » (15, rue des Petits-Champs ; *tél. : 297-53-85*), avec ses salles à manger de discrète élégance. C'est pourtant une très bonne *maison* (dont les prix n'augmentent point outrancièrement) et dont le jeune cuisinier, Ferrandi, est un *maniaque de la qualité* des produits. Le sommelier, lui aussi, est sérieux. Gilbert Letort, président de l'Union des sommeliers français, dans une interview à « Sommeliers du monde-Revue vinicole internationale », se *réjouissait* récemment du nouveau C.A.P. de sommelier et peut-être d'une *future école de sommellerie* (qui manque grandement, car, dans les écoles hôtelières, où l'on n'apprend pas grand-chose, on n'apprend pas du tout ce métier délicat d'homme du vin !). Le sommelier du « Mercure Galant », jeune encore, est de ceux qui « savent ». Il m'a conseillé sur mon mignon de veau à la moutarde et aux pâtes fraîches (mais c'eût été également précieux avec le foie de veau à l'embeurrée de choux, autre morceau de bravoure du « Mercure ») un saint-émilion, château Grand-Barrail-Lamarzelle, F'geac 1970.

Ce saint-émilion des graves, grand cru classé, a bonne réputation. Cela tient tant à l'exposition des vignes qu'aux ceps (quelques-uns centenaires) de cépages de premier choix, à l'excellente vinification aussi du propriétaire vigneron. Cela donne des vins bouquetés, généreux, racés. On sait que 1970 a été une grande année. Ce grand-barrail est actuellement en plein épanouissement. Hier encore en deçà de la plénitude, demain trop tard, peut-être... *Mais demain il n'en restera plus : les connaisseurs l'auront bu.* D'autant qu'à 90 francs la bouteille il est au « *Mercure Galant* » de prix raisonnable.

L. R.

MIETTES

● *Les Russes disent vatrouchka,* du temps de Villon on connaissait les talmouses, et le tourteau fromagé poitevin est, *lui* aussi, un gâteau au fromage. Chez *Petrossian* (18, boulevard Latour-Maubourg), vous trouverez un magnifique gâteau au fromage blanc préparé par un pâtissier russe selon la « vraie » recette. Dessert original à faire découvrir à ses invités.

● *A découvrir également,* à la *ferme Saint Hubert* (21, rue Vignon), des petits pots (pour deux) de fromages de chèvre à l'huile. Excellents.

Philatélie

N° 1619

ANDORRE : « Cal Pal de la Cortinada ».

Le premier timbre du *programme* 1980 à paraître entre dans la catégorie « paysage » et représentera une maison typique de la Cortinada (« le Monde » du 22 décembre 1979). Vente générale le 28 janvier (1er/80).

1,10 F.

Format 22×36 millimètres. Maquette et gravure de Marie-Noëlle Goffin. Tirage : 400 000 exemplaires. Taille-douce. Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 26 janvier, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « P.J. », grand format illustré.

ANDORRE : retrait de timbres.

Deux timbres-poste, émis en 1978, seront retirés de la vente le 8 février prochain :

1,00 F, écureuil (émis le 2 mars) ;

1,70 F, 7e centenaire de la signature des paréages (émis le 5 juillet).

Bureaux temporaires des manifestations

⊙ 82370 Reyniès (salle des Fêtes), les 1er et 2 mars. — Cinquantenaire des inondations du Midi.

⊙ *75009* Paris (salle d'exposition, gare Saint-Lazare), les 2 et 3 février. — 37e exposition philatélique.

⊙ 26000 Valence (hôtel Pic), 285, avenue Victor-Hugo), le 23 février. — 75e anniversaire du Rotary Club international.

⊙ 82000 Montauban (maison de la culture), les 8 et 9 mars. — Cinquantenaire des inondations du Midi.

⊙ 67000 Strasbourg (parc des expositions du Wacken), du 15 au 17 mars. — Salon philatélique (CNEP).

⊙ *33000 Bordeaux* (bibliothèque municipale, rue Mably), les 29 et 30 mars. — VIIe congrès du Groupement philatélique du Sud-Ouest.

⊙ 78600 Maisons-Laffitte (salle des fêtes du château), le 12 avril. — Exposition philatélique européenne « Eurochâteaux ».

⊙ *37300 Joué-lès-Tours* (hôtel de ville), les 31 mai et 1er juin. — Exposition philatélique.

FRANCE : aérogramme.

L'aérogramme « Concorde survolant Paris », à 2,10 F, a été mis en service dans la deuxième quinzaine du mois de décembre dernier.

Eclaircissement

L'avant-dernier communiqué 1979 du secrétariat aux P.T.T. nous apporte un éclaircissement sur une « association » :

« De nombreux journaux insèrent de la publicité pour une Association internationale des receveurs de la poste qui éditerait, en vermeil, les premiers timbres-poste du monde.

» Ces placards publicitaires suscitent de nombreuses demandes de *renseignements de la part de numismates.*

» L'administration tient à préciser que l'Association internationale des receveurs de la poste n'a pas de représentation officielle connue dans le pays et que, de toute façon, elle est totalement étrangère à la publicité en question. »

Nouvelles brèves

● BELGIQUE. — *Série touristique : 5 fr., Tervuren ; 5 fr., Thuin ; 6 fr., Poperinge, et 6 fr., Ciney. Taille-douce et hélio combinées Malines.*

● BENIN. — *300e anniversaire de la mort de James Cook, 20 et 50 francs (P.A.). Dessins et gravures de Pierre Béquet. Taille-douce, Périgueux.*

● CAMEROUN. — *Centenaire de la naissance du docteur Jamot, 50 fr. Maquette de Cécile Guillame, gravé de Michel Monvoisin. Taille-douce, Périgueux.*

● COSTA-RICA. — *Série dédiée aux anciens présidents : 10, 60, 85 cts, 1 et 2 colones, ainsi qu'un bloc-feuillet 22,75 colones.*

● MALI. — *Dixième anniversaire du premier alunissage (P.A.), 430 fr. et 500 fr. Maquettes de Jacques Combet. Offset, Edila.*

● PAYS-BAS. — *« Les droits de l'enfant », quatre timbres à surtaxe et un bloc-feuillet : 40+20 c., 45+20 c., 55+20 c. et 75+25 c. ; bloc-feuillet 2×40+20 c., 2×45+20 c. et 2×55+20 c. Hélio, Joh. Enschedé en Zonen, Haarlem. Cette émission est dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant.*

● TAIWAN. — *Anciennes peintures chinoises, 2, 5, 8 et 10 dol. — « Entier » enveloppe à 8,50 dol.*

● TOKELAU. — *Série spéciale dédiée aux sports, 10, 15, 20 et 30 c.*

ADALBERT VITALYOS.

Animaux

Nous reverrons des gypaètes

DÉCIMÉES par la chasse autrefois et la pollution, plusieurs espèces animales partiellement ou totalement disparues vont être progressivement réintroduites en France.

C'est le pari scientifique que lance la section du Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Fund, W.W.F.) avec l'opération Le grand retour. Si l'expérience réussit, on verra à nouveau voler le gypaète, évoluer le lynx, le bouquetin des Pyrénées, le cerf de Corse, et l'on pourra observer davantage de macareux, de loutres et de castors.

Sur les sept projets de réintroduction retenus par le W.W.F., trois seront choisis par un vote du public et leur réalisation financée au printemps 1980. Les autres pourraient l'être au cours *des années suivantes, dans la mesure* où l'organisme trouvera les fonds nécessaires.

Une affaire passionnelle

Pour réintroduire le gypaète, immense rapace dont la silhouette blanche et noire a disparu du ciel des Alpes au début du siècle, le W.W.F. va lâcher *dans le massif alpin des jeunes* nés dans les zoos européens en compagnie d'oiseaux offerts par le gouvernement soviétique.

Exterminé au siècle dernier par les chasseurs, le bouquetin des Pyrénées a complètement disparu côté français. Le W.W.F. demande aux autorités espagnoles de lui céder quelques-uns des trois mille bouquetins qui vivent dans la sierra de Gredos, au centre de l'Espagne, depuis les mesures de protection absolue édictées en 1905 par le roi Alphonse XIII.

De même, le W.W.F. fera appel à l'Italie pour le cerf de Corse. Des spécimens prélevés en Sardaigne remplaceront près de Quenza (sud de la Corse) les derniers cerfs abattus en 1970.

De tous les projets, la réintroduction du lynx est à la fois la *plus passionnante* et la plus difficile. « *Le débat autour du lynx est totalement passionnel* », reconnaît M. Pierre Pfeffer, du Muséum d'histoire naturelle, président de W.W.F.-France. « *Il y a d'un côté les écologistes qui veulent faire du lynx un régulateur des espèces herbivores se substituant aux chasseurs et de l'autre ces derniers, qui craignent que l'animal ne mette le gibier en coupe réglée.* »

Loutres et pollution

Considéré comme un grand prédateur, le lynx a été exterminé en France au début de ce siècle, époque à laquelle il a complètement disparu des Alpes. Rien ne s'oppose aujourd'hui à sa réintroduction, estime Pierre Pfeffer. Les expériences menées dans d'autres pays européens ont montré que le lynx, inoffensif pour l'homme, ne s'attaque qu'exceptionnellement au petit bétail. Ce félin qui pourrait être réintroduit dans le Vercors et les Vosges contribue à éliminer les chats errants et les renards, porteurs de la rage.

Pour les trois autres espèces en voie d'extinction, il s'agit de *renforcer leur peuplement avant* qu'elles ne disparaissent définitivement. C'est le cas du macareux, dont la population qui atteignait 2 500 couples en 1966 est tombée à 400 puis 260 couples après les *marées noires du Torrey Canyon* puis de l'*Amoco Cadiz* qui ont pollué la principale colonie de nidification au large de Perros-Guirec (Côtes-du-Nord).

Particulièrement abondant autrefois en France, le castor est lui aussi en voie d'extinction. Il reste un peu moins de 1 200 spécimens dans les vallées du Rhône, de l'Ardèche, du Gard, de la Drôme, que le W.W.F. veut répartir dans d'autres régions pour assurer le repeuplement.

La population de loutres ne subsiste que dans l'Ouest. La pollution des rivières par les détergents, le débroussaillement des berges, le recalibrage de rivières, l'assèchement des zones humides, le piégeage enfin, sont responsables de sa destruction. *Afin qu'elle reparte à la conquête* des rivières françaises le W.W.F. propose de la réacclimater dans les zones humides comme le parc de Brière, le lac de Grand-Lieu (Loire-Atlantique) ou le marais Vernier en Normandie.

YVES GACON.

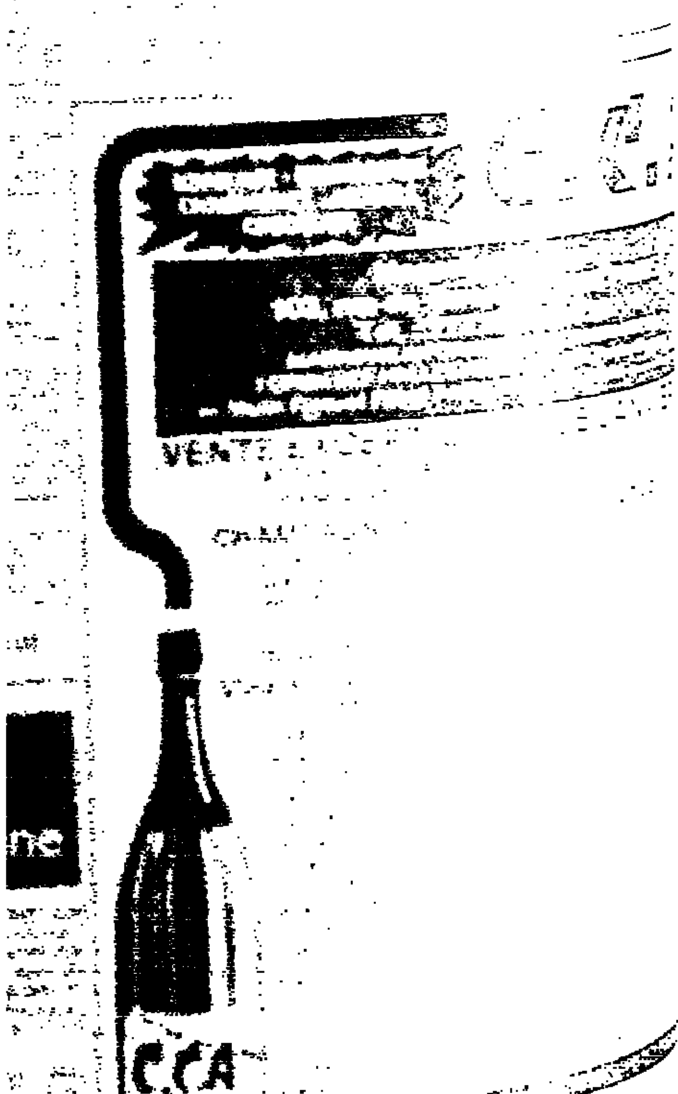
UN NUMÉRO SPÉCIAL CONSACRÉ AU LYNX

L'Office national de la chasse (85 bis, avenue de Wagram, 75017 Paris) a édité un numéro spécial de son bulletin (mois de novembre) consacré au lynx. On y retrouve une synthèse du colloque international sur cet animal organisé par l'O.N.C., l'université Louis-Pasteur avec le concours du Conseil de l'Europe, qui s'était tenu les 5 et 6 octobre 1978 à Strasbourg. Cette réunion avait eu pour but de définir les axes de recherches scientifiques à entreprendre pour juger de l'opportunité d'une éventuelle réintroduction du lynx éventuelle en France.

Sous la présidence de M. Ribaut, chef de division de l'environnement et des ressources naturelles au Conseil de l'Europe, de M. Servat, directeur de la protection de la nature au ministère de l'environnement et du cadre de vie, et de M. Magniny, qui était alors directeur de l'Office national de la chasse (1), les meilleurs spécialistes avaient fait part de leurs connaissances et de leurs expériences.

Ce document est disponible au service de presse de l'O.N.C.

(1) M. Magniny a été remplacé par M. Laverne.



Animaux

Nous reverrons ...

Jeux

échecs N° 847

LA CASE PANOPTIQUE

Championnat de l'U.R.S.S, (MINSK 1979)

Blancs : A. BELIAVSKY
Noirs : G. KASPAROV

Défense : Benoni moderne

1. d4	Cf6	19. g3	Dh5
2. ç4	ç5	20. Dxh5	Cxh5 (j)
3. d5	é6	21. Ca4!! (k)	Fg7
4. Cç3	éxd5	22. f3	f5 (l)
5. çxd5	d6	23. Cb6!	Ta-b8 (m)
6. é4	g6	24. Cç4! (n)	fxé4
7. Fé2	Fg7	25. Cxd6	Té-d8
8. Cf3	0-0	26. Cç4!	Txd5 (o)
9. 0-0	Fg4 (a)	27. fxé4	Td7 (p)
10. Ff4	Té8 (b)	28. é5!! (q)	Ff8 (r)
11. Cd2 (c)	Fxé2	29. Ta-d1	Tb-d8
12. Dxé2	Ch5	30. Txd7	Txd7
13. Fé3	Cd7	31. é6!	Tç7 (s)
14. a4 (d)	a6	32. Fg5!	Cg7 (t)
15. a5 (é)	Dh4 (f)	33. Fd8! (u)	Cxé6
16. Cç4	Cf4	34. Fxç7	Cxç7
17. Df3	Cé5 (g)	35. Td1	
18. Cxé5(h)	Fxé5(i)		abandon (v)

NOTES

a) La sortie du F-D sur g4, le F-R blanc étant sur é2, n'a pas très bonne réputation. Comme Smyssov l'a démontré contre Filip en 1957, la réponse 10. h3! assure aux Blancs un jeu agréable ; par exemple, 10..., Fxf3 ; 11. Fxf3, a6 ; 12. Ff4!, b5 ; 13. é5!, dxé5 ; 14. d6, Ta7 ; 15. Fxé5 (ou 12..., Cé8 ; 13. a4, Cd7 ; 14. Fé2, Dç7 ; 15. Tg1, Tb8 ; 16. b3, Cé-f6 ; 17. Dç2, Tf-é8 ; 18. Fh2, h6 ; 19. Rh1, Ch7 ; 20. f4, f5 ; 21. Ff3!, Fxç3 ; 22. Dxç3, fxé4 ; 23. Fg4, Ch-f6 ; 24. Fé6+, Rh7 ; 25. h4, Tg8 ; 26. g4!). Ou bien 11..., Ca6 ; 12. Ff4, Dé7 (si 12..., Té8 ; 13. Té1, Cç7 ; 14 a4, a6 ; 15. Db3) ; 13. Té1, Cd7 ; 14. Cd2, Cç7 ; 15. Fé2, a6 ; 16. a4, Ta-b8 ; 17. Ff1! ou bien 11..., Té8 ; 12. Ff4, a6 (si 12..., b5 ; 13. Cxb5, Cxé4 ; 14. Da4, Fxb2 ; 15. Cç7!) ; 13. a4 ou encore 11..., Cbd7 ; 12. Ff4, Cé8 (si 12..., Cé5 ; 13. Fé2 suivi de Fh2 et de f4) ; 13. Dd2, a6 ; 14. a4 comme 14. Fg5!, Ff6 ; 15. Fh6, Fg7 ; 16. Fg5, Ff6 ; 17. Fxf6, Céxf6 ; 18. Ta-é1. Le développement du F-D sur f4 constitue également une forte continuation.

b) 10..., Cé8 est peu efficace : 11. Cd2, Fxé2 ; 12. Dé2, Cd7 ; 13. Cç4, Dé7 ; 14. Ta-d1, f6 ; 15. Cb5, Cé5 ; 16. Fxé5, fxé5 ; 17. a4 (Baumbach-Postler, championnat de l'Allemagne de l'Est, 1970) et si 10..., a6 ; 11. a4.

c) Après 11. h3, la combinaison 11..., Cxé4 ; 12. hxg4, Fxç3 échoue à cause de 13. Fb5! comme il arriva dans la partie Kortchnoi-Lutikov, en 1969 : 13..., Fxb2 ; 14. Fxé8, Dxé8 ; 15. Té1, Fxa1 (ou 15..., f5 ; 16. gxf5, gxf5 ; 17. Cg5, Fxa1 ; 18. Dxa1, Dg6 ; 19. Cxé4, fxé4 ; 20. Té3) ; 16. Dxa1, f5 ; 17. Fh6.

d) L'avance 14. g4 est discutable : 14..., Ch-f6 ; 15. h3, Cb6 ; 16. Ta-é1, Dd7 ; 17. Df3, b5 ; 18. g5, Ch7 ; 19. Dg3, Ta-d8 ; 20. Ff4, Ca4 ; 21. Cç4, h4! (Didisko-Kapengut, 1978).

é) Ici encore la poussée du pion g présente des inconvénients pour les Blancs : 15. g4, Ch-f6 ; 16. a5 (ou 16. Ff4, Cé5), h5 ; 17. h3, hxg4 ; 18. hxg4, Cé5 ; 19. f3, Tç8 ; 20. Ta4, Dd7 ; 21. Rg2, Ch7 ; 22. Ta-a1, f5! (Ree-Portisch, Teesside, 1972). Une suite peu claire, mais intéressante est 15. Ta-é1, Tb8 ; 16. f4, Ch-f6 ; 17. é5, dxé5 ; 18. f5.

f) Cette sortie un peu présomptueuse de la D tend à interdire la poussée g2-g4 et à préparer l'attaque du flanc-R. Kasparov cherche ici une nouvelle voie, les anciennes suites ne le satisfaisant pas ; par exemple, 15..., Dç7 ; 16. g4!, Ch-f6 ; 17. f3, Cé5 (si 17..., b5 ; 18. axb6, Cxb6 ; 19. Rh1, Db7 ; 20. Ta3 menaçant Cb3-a5) ; 18. Rh1, Ta-ç8 ; 19. Ta4, h5 ; 20. g5!, Ch7 ; 21. f4, Cd7 ; 22. é5!, dxé5 ; 23. f5 avec avantage aux Blancs (Gligoric-Miles, Hastings, 1974). Si 15..., Tç8 ; 16. g4! et si 15..., Dé7 ; 16. Ta-ç1 (et non 16. g4, Fxç3 ; 17. bxç3, Ch-f6 ; 18. f3, Cxd5), Tf8 ; 17. g4, Ch-f6 ; 18. Fg5 ou 18. f4. Harston recommande après 16. Ta-ç1 l'idée 16..., Fd4 et préconise, au lieu de 15..., Dé7, 15..., Fd4, sans en dire plus.

g) Si 17..., Cd3 ; 18. Cxd6 attaquant la Té8 sans craindre 18..., Fé5 ; 19. g3.

h) Si 18. Fxf4, Cxç4 et si 18. Dxf4, Dxf4 ; 19. Fxf4, Cxç4.

i) Menaçant 19..., Cé2+ ; 20. Dxé2, Dxh2 mat.

j) Les Noirs semblent sortir de l'ouverture avec une certaine initiative en raison des menaces 21..., Fxç3— 22... Txé4 ; 21..., Fd4 et 21... Ch-f6, le pion é4 paraissant fragile.

k) Avec l'idée profonde de réinstaller un C sur la case panoptique ç4 via b6 et de rendre manifeste la faiblesse du pion d6.

l) Le pion é4 semble perdu.

m) Et non 23..., Fxb2 ; 24. Tb1 ni 23..., Ta-d8 ; 24. Fg5! se déclouant et entrant, après 24..., Ff6 ; 25. Fxf6, Cxf6 ; 27. Tf-é1, Rf7 ; 28. Rf2 dans une meilleure finale.

n) Un spectaculaire rétablissement.

o) Si 26..., éxf3 ; 27. d6.

p) Si 27..., Td3 ; 28. Ta-d1, Tb-d8 ; 29. Txd3, Txd3 ; 30. Fxç5.

q) Soudainement, la position des Noirs devient critique : le pion é est devenu très dangereux, le pion ç5 est en prise (si 28. Fxç5, Tç8), le Fg7 et le Ch5 sont hors-jeu.

r) Si 28..., Tç8 ? ; 29. Cb6.

s) Si 31..., Td3 ; 32. Fh8!!, Fxf8 ; 33. é7! ou 32..., Cg7 ; 33. Fxg7, Rxg7 (33..., Fxg7 ; 34. é7) ; 34. Tf7+, Rg8 ; 35. Txb7, Td4 ; 36. b3, Té4 ; 37. Tb6 ou 32..., Td8 ; 33. Fxf8, Txf8 ; 34. Cd6! Si 31..., Té7 ; 32. Fxç5.

t) Si 32..., Fé7 ; 33. Tf7.

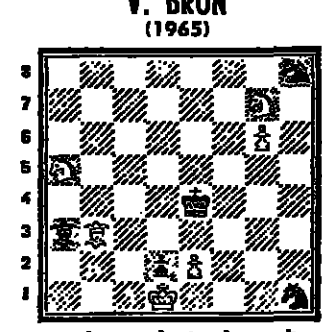
u) Gagnant la qualité et la partie. Si 33..., Tç8 ; 34. é7.

v) Il n'y a aucune défense contre l'entrée 36. Td7.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 846
V. BRON, « Szachy », 1977
(Blancs : Rf3, Ta5, Fh4, Pb2, b4, g6. Noirs : Rb6, Dç7, Pç6, g7.)

1. Ff2+, ç5 ; 2. Txç5, Db7+ ; 3. Rg3! (et non 3. Ré2?, Dé4+), Db8+ (si 3..., Ra6 ; 4. Ta5 mat) ; 4. Rh3! (si 4. Rg2?, Da8+ ; 5. Rg1, Rb7! et si 4. Rg4?, Dh2), Db7! (et non 4..., Dh8+? ; 5. Th5+ ni 4..., Df4? ; 5. Tf5+) ; 5. Rh2!, Db8+ ; 6. Rg1!, Db7 ; 7. b3!!, Db8 ; 8. Tç8+, Ra6! ; 9. Tç6+! (et non 9. Txb8, pat), Rb5 ; 10. Tb6+ et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
V. BRON
(1965)



Les Blancs jouent et gagnent.

BLANCS (6) : Rd1, Fb3, Ca5 et g7, Pé2 et g6.

NOIRS (5) : Ré4, Fa3, Ch8 et h1, Pd2.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 844

LE BON PLACEMENT

Suivant l'entame, il existait deux moyens différents de gagner la manche à carreau dans cette donne jouée au Golfer's Club de Paris.

Ouest		Nord / Sud		Est
		♠ R 7 6 5 ♥ D 6 4 2 ♦ 10 ♣ R 7 5 3		
♠ D 10 4 3 2 ♥ 10 8 7 ♦ 5 4 ♣ D V 4		N O E S		♠ 9 8 ♥ R V 9 5 ♦ R D ♣ A 10 9 8 2
		♠ A V ♥ A 3 ♦ A V 9 8 7 6 3 2 ♣ 6		

Ann. : N. donn. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	passe	1 ♣	1 ♦
1 ♠	1 SA	contre	5 ♦
passe	passe	contre	passe...

Ouest ayant entamé le 4 de pique pour le 5 et le 9, *comment Sud (Le Dentu) a-t-il joué* pour gagner CINQ CARREAUX contre toute défense ? Si Ouest avait entamé la dame de trèfle et rejoué le valet de trèfle, comment Sud aurait-il fait encore onze levées ?

Réponse :

Il faut partir du principe que Est, qui a ouvert et qui a ensuite contré, a certainement le mariage à carreau, le roi de cœur et l'as de trèfle. D'autre part, il faut renoncer à l'idée de gagner si Est a le mariage troisième à carreau. En effet, si l'on prend avec l'as de pique pour remonter au mort par le roi de pique (afin de jouer le 10 de carreau), Est fournira la dame pour l'as de Sud qui rejouera carreau. Est prendra avec le roi de carreau et, prévoyant une mise en main, il tirera l'as de trèfle et rejouera son dernier carreau.

Après avoir pris l'entame avec le valet de pique, Sud a donc tiré l'as de carreau et l'as de pique et *a rendu la main à Est à carreau* pour l'obliger à jouer pique (s'il en avait eu trois) ou cœur (pour la dame), ou l'as de trèfle suivi d'un autre trèfle (pour le roi)...

Si Ouest avait fait l'entame plus normale à trèfle et s'il avait continué trèfle, Sud aurait coupé, puis il aurait joué l'as de carreau et carreau pris par le roi d'Est qui aurait contre-attaqué pique. Sud aurait pris avec l'as et il aurait alors tiré ses atouts pour réussir ce *double squeeze :*

♠ R 7 ♥ D ♣ R
♠ D 10 ♥ 10 8 —— ♥ R V ♣ A 10
♠ V ♥ A 3 ♦ 9

Sur le dernier atout (le 9), Ouest doit défausser un cœur, le mort défausse alors le 7 de pique et Est le 10 de trèfle. Mais au tour suivant, sur le roi de pique, c'est Est qui est squeezé à cœur et trèfle...

Sur l'entame à cœur, le squeeze n'est plus réalisable.

Elémentaire mon cher Watson...

Cette donne publiée par le regretté champion américain Howard Schenken sert souvent d'exemple pour montrer les avantages d'une bonne technique.

Ouest		Nord / Sud		Est
		♠ R D 10 ♥ A V 4 ♦ R V 4 ♣ R 7 4 3		
♠ 6 5 2 ♥ 9 5 3 ♦ 8 6 3 ♣ D V 10 8		N O E S		♠ 8 4 ♥ R 10 8 6 2 ♦ 9 7 ♣ A 9 5 2
		♠ A V 9 7 3 ♥ D 7 ♦ A D 10 5 2 ♣ 6		

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 SA	passe	3 ♠
passe	4 ♠	passe	5 ♦
passe	5 ♥	passe	6 ♠...

Après l'entame de la dame de trèfle, Ouest a rejoué trèfle. *Comment Sud aurait-il dû jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Au second tour, la main de Sud peut être évaluée à au moins 16 points car, une fois qu'il connaît le « fit » à pique, Sud peut compter sur sa distribution. Il ne doit cependant pas aller directement au chelem sur le soutien à « 4 ♠ » car il peut y avoir as roi de cœur dehors. Il déclare donc « 5 ♦ » dans l'espoir que Nord lui indiquera le contrôle à cœur, ce qui a été le cas.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble[R] N° 76

UNE JOURNÉE DE LA FÉDÉRATION

Napoléon souhaitait que chaque jour à la même heure tous les lycéens de France apprennent la même leçon. Plus modeste, la F.F.Sc. se contente d'organiser la Journée du scrabble qui permettra à tous les joueurs non classés de faire le même tournoi, qu'ils soient licenciés ou non. Deux parties successives préalablement tirées seront décachetées et jouées le samedi 9 février à 14 h, dans tous les centres de France ouverts à cet effet (quarante sont d'ores et déjà prévus et plus de mille joueurs sont engagés à ce jour). Les finalistes seront invités au château de Seillac (Loir-et-Cher) les 22 et 23 juin pour disputer la finale. Les scrabbleurs désirant participer à cette épreuve devront s'adresser au comité régional dont ils dépendent ou, à défaut, à la F.F.Sc. (tél. 370-15-73). Droits d'engagement : licenciés 10 F par partie, non-licenciés 15 F.

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	P T V E U O ?			
2	F W A E T E M	VO(L)UPTE	H 4	80
3	W M E + I O U A	FE(L)AT	6 F	17
4	W U A + H R D E	VOMIE	4 H	18
5	D E U + E I F R	WHARF	F 2	40
6	L N A T N A A	DEFRUITE (a)	9 B	65
7	A + S O P S A I	FLANANT	D 9	22
8	R U Z E U E E	POTASSAI	15 B	80
9	U E + S G I T E	MUTERRZ	J 4	50
10	I + E J R S N I	GUETES (b)	7 A	29
11	R S I I N + N S	JE	3 L	27
12	R I N N + L C U	SIS	K 7	21
13	N + B I B Q O S	CURLING	A 1	33
14	N B I B Q O + H	CURLINGS	A 1	33
15	— V U A O R L ?	OH	C 12	22
16	M D E L T R T	LOUV(E)RA	N 1	82
17	D L T R + K A E	MET	J 13	17
18	L D E + E G Y A	KART	M 7	45
19	L E E G D + D E	RAY	E 9	48
20	L D + I I N O B	DEGELE	1 J	30
21	N I + N X L E B	BLONDI	12 H	29
22	B N N + M I C Q	EXILE	C 3	28
23		NI	D 3	28
			TOTAL	844

SCRABBLE-CLUB DE JOINVILLE-LE-PONT
VENDREDI 28 DECEMBRE 1979
20 HEURES

Tournois les deuxième et quatrième vendredis du mois, à 20 h. 45, au gymnase, rue Emile-Moutier.

NOTES

(a) Vt, enlever le goût du fruit : défruiter de l'huile d'olive. *(b)* Ou guette : tour de guet.

Résultats : 1. Desgranges, 725 ; 2. Mme Boulin, 705 ; 3. Colette Barraux, 671.

PENTASCRABBLE N° 76 de Patrice Bouillie

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

A C E E H R T
A E E L R S V
E E N O R S ?
B E E I N S T
A E E G L N R

Solution proposée : 510 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 75

ANTHESE, H 8, 72.
ETETASSE, 14 A, 70.
ARASAS(S)E, 12 A, 66.
XIMENIAS, 13 A, 123 (plantes tropicales aussi appelées pruniers de mer).
PARALLAXES, A 6, 239.
TOTAL : 570.

● Cinquième Festival de Djerba, Club Méditerranée, du 3 au 10 février. — Possibilité d'y jouer le tournoi de la Journée du Scrabble. Prix : 2.340 F tout compris. Tél. : Katia Reznik, 361-85-00.

MICHEL CHARLEMAGNE

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F. Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

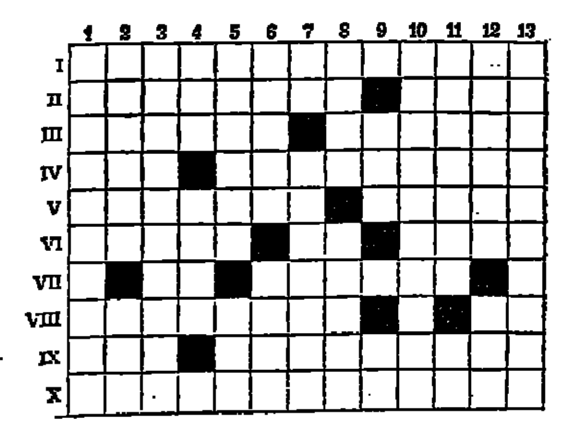
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 75

Horizontalement

I. D'autres enfants que les siens sont aujourd'hui plus misérables. — II. Son titre est peu sûr ; Probablement bouleversée par le vent. — III. Hébraïque ; En deux mots, fait surface. — IV. Printanier ; Prévenante, en quelque sorte. — V. L'arbre de la science ; Suivent aussi bien le général que le commun. — VI. Lampiste ; Participe ; Donne. — VII. Note ; Il est vain et dangereux d'espérer leur retirer leurs lunettes. — VIII. Il est difficile de lui faire confiance ; Romains. — IX. Mystifiée ; On l'a cherchée. — X. Sont plus agréables lorsqu'il s'agit d'amitiés que lorsqu'il s'agit de liens.



Verticalement

1. C'est souvent le fait d'une usurpation. — 2. Onze mille vierges à sa suite ; La précédente ne se présentait pas ainsi. — 3. Connues par la même précédente. — 4. Européen ; ... et bien. — 5. S'évertuait ; En coquille. — 6. Mallarméen ; Un scieur mutilé. — 7. Préfixe ; Une curieuse façon de graisser. — 8. Roi ; Péninsulaire. — 9. Des sous pour tous ; Abréviation militaire. — 10. Patiente. — 11. Où ils sont très vieux ou ils sont très jeunes ; Ravageuse, phonétiquement. — 12. Anglaise universelle ; Suppose. — 13. Quand on les croit courageux, ils sont gonflés.

Solution du problème n° 74

Horizontalement

I. Anges gardiens. — II. Peur ; Ereintée. — III. Acéré ; Muet ; Fn. — IV. Irrépressible. — V. Soirée ; Semées. — VI. Elsa ; Mai ; Au. — VII. Mossoul ; Ligne. — VIII. Ego ; Seine ; Lon. — IX. Ninas ; Tonnait. — X. Testamentaire.

Verticalement

1. Apaisement. — 2. Nécrologie. — 3. Guérissons. — 4. Erreras ; At. — 5. Epe ; Ossa. — 6. Ge ; Remue. — 7. Arme ; Alité. — 8. Réussi ; Non. — 9. Dièse ; Lent. — 10. Intimai ; Na. — 11. Et ; Beuglai. — 12. Nèfle ; Noir. — 13. Senescente.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

N° 75

Horizontalement

1. AHMMMOUT. — 2. AABCDLU. — 3. EELOPRST (+ 2) ; 4. AABCDKRSW. — 5. AACEEILL. — 6. EEISTUV. — 7. ACNOORS. — 8. ABNOOSY. — 9. EIILLNRY. — 10. EEILNSUV. — 11. AEIINNS. — 12. DEEHIMOT. — 13. AEILQSTU (+ 1). — 14. EENOOSST.

Verticalement

15. AGMNSTU. — 16. AEILNNTV (+ 2). — 17. AELMORTZ. — 18. ADMNOSY. — 19. AANOOPPX. — 20. DEEIRTU (+ 4). 21. EINORRSTV (+ 1). — 22. CDHIOPRSW. — 23. EIINOQRU (+ 1). — 24. ABEORRSS (+ 2). 25. DEEOSSY. — 26. ACENOSY.

SOLUTION DU N° 74

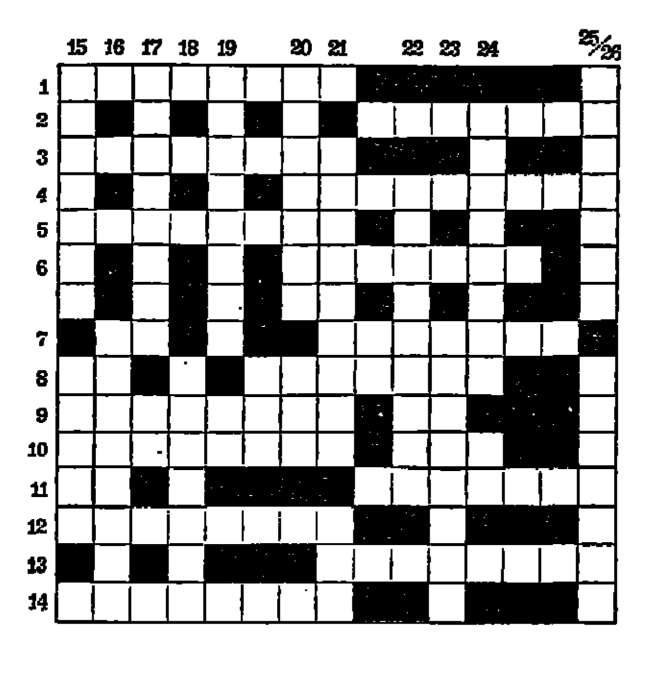
Horizontalement

1. PARADOXE. — 2. USUFRUIT. — 3 ERYTHEME. — 4. ECURIES (CIREUSE, CRIEUSE, RECUISE). — 5. ETOUPER (RETOUPE). — 6. VACILLE. — 7. ARIETTES (ATTIREES, ETATISER, ETIRATES, SAIETTER, TESTERAI, TETERAIS, TRAITEES). — 8. UPSILON (PULSION). — 9. PRALINE (LAPINER). — 10. ADENITE (EDENTAI). — 11. HETAIRE (HETRAIE). — 12. VITILIGO. — 13. ETAMBOT. — 14. SAMPOTS.

Verticalement

15. PUCERON. — 16. ESCHARE (ECHARSE, SECHERA). — 17. CANASTA. — 18. AFFREUSE. — 19. ERUPTIF. — 20. PRURIGO. — 21. CASSATE (CASATES). — 22. PRYTANE. — 23. ONDATRA (ADORANT). — 24. CHUINTE. 25. REPLIES. — 26. JUMELES. — 27. HYPERONS.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



JUSTICE

Après la mort d'un bébé en 1975

Le docteur Robert Basile est relaxé par la cour d'appel de Chambéry

De notre correspondant

Chambéry. — Les juges de la cour d'appel de Chambéry ont relaxé, jeudi 10 janvier, le docteur Robert Basile, inculpé d'homicide involontaire et reconnu coupable par le tribunal correctionnel d'Annecy, le 2 mars 1979, d'avoir, « par imprudence, négligence et inattention », involontairement causé la mort d'Emmanuelle Proisy, une fillette de dix mois décédée le 5 janvier 1975, à l'issue d'un coma de quinze mois. Le tribunal avait toutefois dispensé de peine le médecin d'Annecy mais avait accordé aux parents de l'enfant 1 franc de dommages et intérêts (« le Monde » daté 4-5 mars et du 23 novembre 1979).

Appelé en consultation au domicile de M. et Mme Proisy, le pédiatre avait diagnostiqué, le 5 novembre 1973, une roséole ; le lendemain, à 12 heures, constatant une raideur de la nuque de l'enfant, il émettait l'hypothèse d'un syndrome méningé. Mais le médecin ne modifiait pas son traitement. Le tableau clinique ne lui parut pas suffisant non plus pour justifier une hospitalisation immédiate. Il se contenta de rappeler aux parents la nécessité d'une surveillance de l'enfant et de le tenir au courant, ce qu'ils firent par téléphone le 7 novembre. L'état de la petite fille devait s'aggraver dans la nuit du 7 au 8 novembre.

Les experts, lors du premier procès, avaient jugé *« la conduite insuffisamment prudente »* du docteur Basile, qui n'avait pas fait *« les vérifications indispensables qu'entraînait obligatoirement son hypothèse de méningite »* et notamment une ponction lombaire. Le tribunal correctionnel avait retenu la culpabilité du pédiatre annecien pour avoir omis, à partir du 6 novembre 1973 à 12 heures, d'exercer personnellement des examens cliniques quotidiens ou même biquotidiens.

La cour d'appel de Chambéry a jué différemment l'attitude du médecin. Elle a considéré qu'il *« n'était pas démontré que la méningite était décelable dans l'après-midi du 7 novembre »* comme l'annonçaient les experts ; la cour a retenu au contraire les conclusions de plusieurs rapports émanant de médecins spécialistes, dont le président du Syndicat national des pédiatres, le docteur Schneegans, versés au dossier par le docteur Basile. Ces médecins soulignent la vraisemblance d'une *« méningite à évolution foudroyante »*.

« Aucune faute »

La cour, dans ses attendus, fait également observer qu'une ponction lombaire, pratiquée le novembre, aurait présenté des risques pour un ourrison : *« En préconisant une thérapeutique adaptée au diagnostic de roséole en atendant l'apparition d'autre symptôme, le docteur Basile n'a commis aucune faute de nature à engeger sa responsabilité pénale, qu'il a conforté son hypothèse par la communication téléphonique de M. Proisy, le 7 novembre, de sorte qu'il a pu légitimement penser qu'il n'y avait aucune nécesité à modifier son traitement ou de procéder à d'autres investigations cliniques. »*

CLAUDE FRANCILLON.

SCIENCES

Un nouveau modèle d'ordinateur individuel

La société Hewlett-Packard a présenté, le mercredi 9 janvier, un « ordinateur professionnel individuel », le HP-85. Elle entre ainsi sur le marché en forte croissance des ordinateurs personnels, point de convergence des micro-ordinateurs et des calculatrices de poche programmables. Destinés à un public très large, ces ordinateurs sont apparues en 1975 sous forme de « kit » à monter par un amateur doué pour l'électronique et le bricolage. Puis sont venus les PET, T.R.S.-80 et autres Apple, dont la caractéristique commune fut... de n'avoir pas été créés par des constructeurs de micro-ordinateurs : ceux-ci ne croyaient guère au développement de cette informatique sans informaticiens.

La croissance du marché — on prévoit un décuplement entre 1979 et 1982 — les a conduits à réviser leur jugement. Plusieurs firmes informatiques étrangères — ou françaises, comme Logabax — ont proposé des modèles. Texas Instruments, le grand rival d'Hewlett-Packard en matière de calculatrices de poche programmables, a présenté il y a six mois son ordinateur personnel. Hewlett-Packard y vient aujourd'hui, et l'on dit que I.B.M. a des projets.

Le HP-85 a l'allure et la taille d'une machine à écrire — à laquelle serait incorporée un lecteur de cassettes et un petit écran d'affichage (10,5×8 centimètres). Programmable en Basic, il offre à l'utilisateur une mémoire de 32 kilo-octets dont on peut doubler la taille par l'adjonction d'un module d'extension « enfichable » sur l'appareil. Mais la mémoire de base permet d'écrire et d'exécuter des programmes comportant plusieurs centaines d'instructions. Le HP-85 a aussi un jeu étendu d'instructions pour le tracé de graphiques — la petite taille de l'écran étant en grande partie compensée par la finesse et la lisibilité du dessin.

La version de base est disponible, à 17 875 francs hors taxes, chez une dizaine de revendeurs à Paris et dans les grandes villes de province. Ce prix le destine moins au simple amateur qu'à ceux qui font ou pourraient faire un usage professionnel de l'informatique : ingénieurs, enseignants, professions libérales. — M. A.

LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE VA ÊTRE DÉCENTRALISÉE À RENNES ET A VALBONNE (Alpes-Maritimes)

L'Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA), créé par décret paru au *Journal officiel* du 30 décembre 1979 (*le Monde* du 1er janvier), à la suite de la scission de l'Institut de recherche en informatique et automatique (IRIA), va être décentralisé en province, à Rennes et à Valbonne (Alpes-Maritimes).

Un communiqué de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) indique en effet que, quittant leur implantation actuelle à Roquencourt (Yvelines), des équipes vont être installées à Rennes. L'opération aura lieu conjointement à la création d'un centre régional de calcul du ministère des universités et permettra, souligne la DATAR, une réorganisation et une réforme de l'Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires (IRISA) de Rennes. La région Bretagne disposera ainsi d'un centre de recherche en informatique de cent trente personnes et d'un nouvel ordinateur.

D'autre part, le centre de calcul, le service de formation et d'information et des équipes de recherche de l'INRIA seront localisées à Valbonne (Alpes-Maritimes). Ce nouveau pôle de la recherche en informatique, indique la DATAR, représentera près de deux cents emplois.

MÉDECINE

Hôpital de haute technicité le « nouveau Bichat » dispose de près de mille lits

Le nouvel hôpital Bichat, qui vient d'ouvrir ses portes, a été construit en quatre ans — presque jour pour jour. Conçu comme un hôpital pour adultes, de haute technicité, d'une capacité de neuf cent vingt-six lits (chambres simples ou doubles), le « nouveau Bichat » est installé à proximité du boulevard périphérique, sur un terrain de 2,3 hectares, qui appartient à l'Assistance publique, et jouxte ce qui devient — dès aujourd'hui — l' « ancien Bichat ». C'est précisément cet emplacement, son exiguïté et son niveau sonore (un bruit de fond de 72 décibels en moyenne) qui expliquent l'importance du coût de la construction — 569 millions de francs (1), — un coût proportionnellement plus élevé que celui des autres centres hospitaliers du même type.

L'ensemble de l'ouvrage a dû en effet être entièrement climatisé et construit en hauteur (70 mètres sur trois niveaux : un « socle » (services généraux, blocs opératoires, radiologie) et un bâtiment « en galette » de trois étages (consultations externes, laboratoires), surmontés par une superstructure centrale, cruciforme, qui regroupe la totalité des services d'hospitalisation et les locaux universitaires. Tous ces bâtiments ont été dotés, à différents niveaux, de systèmes de récupération d'énergie, permettant d'importantes économies sur le chauffage et la climatisation.

Les contraintes techniques auront cependant une répercussion sensible sur le budget de fonctionnement. A titre de comparaison, M. Gabriel Pallez, directeur général de l'Assistance publique, a précisé, jeudi 10 janvier, en présentant le « nouveau Bichat » à la presse, que le budget, rapporté au lit d'hospitalisation, « *serait approximativement de 30 % supérieur à celui d'un centre hospitalier comparable, comme Henri-Mondor* ».

Un premier groupe de malades de l'ancien hôpital a été transféré dès le 8 janvier et l'on prévoit que, service par service, l'ancien Bichat aura cessé de fonctionner vers le mois d'octobre de cette année, exception faite de la maternité, qui restera dans les anciens locaux. « *Ceux-ci,* a précisé M. Gabriel Pallez, *devraient pour une part être transformés en logements pour le personnel ainsi qu'en un centre de cure médicale pour personnes âgées d'une capacité de deux cents lits.* » Ce qui restera des bâtiments sera détruit afin de réaliser un espace vert.

Tout en conservant les grands services de l'ancien hôpital (médecine et chirurgie générale, gastro-entérologie, rhumatologie), le « nouveau Bichat » accueillera cinq nouvelles disciplines (chirurgie cardio-vasculaire, endocrinologie, néphro-urologie, dermatologie et réadaptation fonctionnelle). Pour une bonne part, des locaux ont aussi été consacrés aux consultations externes, avec un « hôpital de jour » de dix-huit lits, ainsi qu'aux urgences, avec une unité de vingt-huit lits.

Pour M. Gabriel Pallez, qui souhaite que Bichat « *ne soit pas la dernière réalisation* de ce type, *l'année 1980 devrait être marquée, pour l'Assistance publique, par un grand événement : le lancement de la première tranche de travaux concernant la reconstruction de l'hôpital Saint-Louis* ». M. Pallez a souligné, en outre, que ces réalisations s'inscrivent dans un ensemble de travaux de modernisation (reconstruction ou réfection de locaux vétustes) qui devrait permettre la disparition progressive des six mille lits de salles communes qui existent encore en 1979 à l'Assistance publique de Paris, sur un total de vingt-deux mille lits.

(1) Dont 30 % pris en charge par l'Etat, 25 % par la Ville de Paris, 26 % par la Sécurité sociale et 19 % par l'Assistance publique.

Faits et jugements

M. Pierre de Varga refuse de comparaître devant le tribunal de Paris.

M. Pierre de Varga, écroué depuis la fin du mois de décembre 1976 sous l'inculpation de complicité dans le meurtre de Jean de Broglie, qui devait comparaître jeudi 10 janvier devant la onzième chambre correctionnelle de Paris pour l'une des multiples affaires économiques et financières dans lesquelles il a été impliqué depuis de nombreuses années, a refusé pour la première fois de se laisser extraire de la prison de la Santé. Pour expliquer son geste, il a adressé une lettre au président, M. Louis Gondre, qui en a donné lecture à l'audience. « ... *Le ministère public, c'est-à-dire dans mon cas le ministère tout court*, écrit Pierre de Varga, *a orchestré une campagne pour surprendre la religion de mes juges et veut les utiliser comme un instrument à fabriquer un casier judiciaire à mon encontre, en espérant que le jour où j'aurai peut-être à répondre devant une juridiction populaire de ma prétendue complicité dans l'assassinat du prince de Broglie, on pourra ainsi influencer les jurés. Devant un dossier qui ne peut qu'être vide en ce qui concerne mon acquittement aux assises constituerait un désaveu intolérable pour ceux qui m'ont déclaré coupable avant même qu'un juge m'ait entendu ou inculpé. La raison d'Etat exige un coupable, fût-il un bouc émissaire.*

» *Il faut donc me condamner ailleurs, souvent et beaucoup. Je suis cité dans une affaire à laquelle je suis totalement étranger, sinon en qualité de rédacteur d'actes. Je ne souhaite pas me prêter à cette nouvelle manœuvre du parquet, étant plus particulièrement fatigué en ce moment. Je ne peux et refuse de me présenter à votre audience...* »

Chargé par M. Gondre d'examiner le détenu, un médecin de la Santé a effectivement constaté que celui-ci était fatigué et n'était pas actuellement en état de se déplacer. Le président a donc décidé d'aller lui-même l'interroger à la prison dans quelques jours. Les débats reprendront le 7 février.

● *Un procès d'antimilitaristes.* — Quatre jeunes gens, Mlle Isabelle Verrière, MM. Jean-Michel Bavard, Bertrand Blaise et Patrick Triplet, âgés de vingt et un à vingt-trois ans, dont deux instituteurs, inculpés « *d'injures et de diffamation envers l'armée* », ont comparu mercredi 9 janvier devant le tribunal de grande instance d'Amiens. Ils sont accusés d'avoir distribué, le 11 novembre 1979, dans la ville, un tract antimilitariste. Les inculpés ont adressé au tribunal un texte dactylographié de huit feuillets dans lequel ils dénoncent « *les dangers de la militarisation des sols, de l'espace et de la société* ». La défense a souligné que ce « *n'était pas l'armée française qui était en cause, mais toutes les armées du monde* ». Jugement le 6 février. — *(Corresp.)*

Mme Le Roux dépose une plainte contre X... pour homicide volontaire.

L'ex-P.-D.G. du palais de la Méditerranée de Nice, Mme Renée Le Roux, dont la fille Agnès a disparu depuis le 30 octobre 1977, a déposé, jeudi 10 janvier, une plainte contre X... pour homicide volontaire (« le Monde » du 16 novembre 1978). « Nous avons décidé, a expliqué Me Jacques Isorni, l'avocat de Mme Leroux, de modifier notre plainte pour séquestration arbitraire déposée le 16 février 1978. En raison de certaines informations contenues dans la procédure, nous avons maintenant la certitude qu'Agnès Le Roux est morte, victime d'un homicide volontaire. La nouvelle plainte (...) permettra de reprendre l'affaire dans son entier. »

La disparition de la fille de Mme Renée Leroux est l'un des éléments constituant la « guerre des casinos » de Nice depuis deux ans. Disparue en 1977, Agnès Le Roux, âgée de vingt-neuf ans, avait été à l'origine de la prise de contrôle du palais de la Méditerranée par M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D.G. du Ruhl, en votant, le 30 juin 1977, aux côtés de l'adversaire de sa mère.

Me Jacques Isorni s'est refusé à dévoiler la nature de ces « informations ». Il a cependant laissé entendre que le dépôt de cette plainte permettrait à M. Pierre Lasfargue, doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Nice, de délivrer une nouvelle commission rogatoire.

● *L'Union des éditions modernes,* société éditrice du magazine *Photo* a été condamnée, jeudi 10 janvier, par la première chambre civile du tribunal de Paris à verser 80 000 francs de dommages et intérêts à la princesse Caroline de Monaco. Le numéro de mars *1979 de cette revue avait publié* un article intitulé : « Caroline traquée par les paparazzi » qui était illustré de plusieurs clichés montrant la princesse de Monaco dénudée sur un bateau. La défense a soutenu que, sur les plages de la Côte d'Azur, de nombreuses jeunes femmes s'exposent au soleil le buste dénudé et que, si l'intéressée considère qu'un tel comportement est de nature à nuire à un membre d'une famille régnante, elle devait se montrer elle-même plus réservée. Le tribunal a estimé que « *toute personne a sur son effigie et sur l'utilisation qui en est faite un droit exclusif et peut s'opposer à sa diffusion sans son autorisation* ».

● *Le tribunal de police de Lyon vient de condamner à* 1 000 F d'amende M. Alain Zamanski, directeur de l'usine Pechiney - Ugine - Kuhlmann de Pierre - Bénite (Rhône) pour « *blessures involontaires* ». Le 9 mars 1978, plusieurs enfants avaient été incommodés par un nuage de chaux émanant de l'usine, les manipulations du produit n'ayant pas été faites dans un hangar clos comme le prescrivent les règlements. M. Zamanski devra verser aux tuteurs des enfants 400 francs par journée d'incapacité.

ÉDUCATION

FIXÉES DANS CHAQUE ACADÉMIE

Les vacances d'été seront étalées entre le 15 juin et le 1er octobre

La publication de l'arrêté fixant le calendrier de l'année scolaire 1980-1981 (des vacances de l'été 1980 à celles de l'été 1981) est « *imminente* », annonce un communiqué du ministère de l'éducation. Ce texte confirmera le principe de la « *déconcentration des décisions au niveau des recteurs* » (*le Monde* des 1er et 19 décembre 1979). Pour l'instant, seules les dates de départ en vacances d'été, pour 1980, réparties en cinq zones, sont connues (*le Monde* du 7 juillet 1979).

Le communiqué précise quelles seront, d'autre part, les principales dispositions de l'arrêté : « *Dans chaque académie, la fixation du calendrier sera précédée des consultations les plus larges au plan local avec les élus, les assembées, les associations de parents d'élèves, les représentants des personnels de l'éducation, les responsables des secteurs d'activité économique, sociale, culturelle.* » Les recteurs devront se concerter pour « *parvenir à des regroupements cohérents d'académies* ».

Dans chaque académie, le même calendrier — fixé à partir d'une base de référence de trois cent quatorze demi-journées de travail — s'appliquera à tous les élèves du primaire et du secondaire. « *Des dispositions spéciales garantiront aux lycéens des classes préparatoires aux grandes écoles un temps équivalent de préparation aux concours, quelle que soit leur académie.* »

« *Aucune interruption des activités scolaires ne pourra être supérieure aux onze semaines actuelles de vacances d'été.* » Celles-ci devront être fixées entre le 15 juin et le 1er octobre, alors que, dans un premier temps, une période plus large — allant jusqu'au 15 octobre — avait été envisagée.

UN RAPPROCHEMENT ENTRE LES ÉCOLES DES MINES DE PARIS ET DE SAINT-ÉTIENNE EST A L'ÉTUDE

M. Paul Camous, préfet chargé de mission auprès du ministre de l'éducation, s'est vu confier par le ministre de l'industrie, M. André Giraud, le soin d'étudier une formule de rapprochement entre l'Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne et l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris. Pour M. Giraud, une fusion de ces deux établissements serait préférable pour leur gestion, mais il tient à ce que chacune conserve sa personnalité.

M. Camous, ancien préfet de la Loire, remettra un rapport où seront formulées des propositions de rapprochement. Le « *décloisonnement* » des deux écoles a été demandé par M. Michel Durafour, député de la Loire (*U.D.F.*) et ancien maire de Saint-Etienne.

A l'université de Toulouse - Le Mirail

DES DISTRIBUTEURS DE TRACTS DE L'UNI SONT ATTAQUÉS PAR UN COMMANDO

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — A l'approche des élections à l'université de Toulouse-le Mirail (Toulouse-II), des incidents ont opposé des étudiants qui défendaient des listes concurrentes. M. Bartolomé Bennassar, président de l'université, qui a décidé de porter plainte, précise dans un communiqué : « *Le 9 janvier, les étudiants de l'Union nationale interuniversitaire (UNI) qui distribuaient des tracts devant le restaurant universitaire du Mirail, ont été attaqués par un commando d'une douzaine d'individus masqués et armés de barres de fer et de manches de pioche. Alerté par un incident survenu la semaine précédente, j'avais assisté pendant un quart d'heure à cette distribution de documents qui s'était déroulée jusque-là de façon normale. (...)*

» *C'est après mon départ que deux étudiants de l'UNI ont été frappés violemment, dont une jeune fille, demeurée seule dans le local de l'organinsation qui a été complètement saccagé. L'intervention d'un étudiant de l'UNEF, lui-même frappé, a empêché que la jeune fille ne soit blessée plus gravement par les agresseurs. Je dois préciser que je suis en désaccord profond avec les idées et la politique de l'UNI et notamment avec les agissements clandestins ou avoués de la direction parisienne. Je n'en suis pas moins résolu très fermement à faire respecter l'exercice des libertés dans mon université* », ajoute M. Bennassar.

De son côté, l'UNI ajoute que la jeune fille a été gazée avec un extincteur d'incendie et frappée à la tête avec une barre de fer.

L. P.

A Angers

DEUX MILLE MANIFESTANTS PROTESTENT CONTRE L'EXPULSION DE DEUX ÉTUDIANTS MAROCAINS

(De notre correspondant)

Angers. — Des étudiants de l'université d'Angers ont manifesté, mercredi 9 et jeudi 10 janvier, contre la décision préfectorale de ne pas renouveler le titre de séjour de deux d'entre eux, de nationalité marocaine. Selon les manifestants, cette mesure n'a été notifiée que le lundi 7 janvier aux intéressés, alors qu'ele leur imposait de quitter la France avant le 9 janvier, dans un cas, et avant le 15 janvier, dans l'autre.

Dès l'annonce de cette décision, un mouvement de grève a été déclenché, avec occupation des locaux de l'université, à l'exception de la section de médecine. Après une première manifestation, qui rassemblait, mercredi après-midi, plusieurs centaines de personnes devant la préfecture, les étudiants grévistes décidaient l'occupation symbolique de la présidence de l'université.

Jeudi 10 janvier, alors que cette occupation continuait, une deuxième manifestation, groupant environ deux mille personnes, a eu lieu devant la préfecture.

Le « refus de séjour » décidé par l'administration est motivé par l'absence de ressources et l'insuffisance des résultats universitaires des deux étudiants inscrits à l'université d'Angers respectivement depuis six et quatre ans. « *La préfecture seraitelle meilleure juge* (des capacités des étudiants) *que l'université qui leur a accordé l'inscription ?* », interrogent les grévistes.

L'administration préfectorale précise, officieusement, que la décision en cause visait simplement « *à combattre l'abus de la qualité d'étudiant utilisée pour tourner la règlementation du séjour des étrangers* ». — C.-H. G.

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Ingmar Bergman président du jury à Cannes.

Le cinéaste suédois Ingmar Bergman présidera le jury du prochain Festival de Cannes, qui aura lieu du 9 au 22 mai. A ses côtés figureront notamment la comédienne Leslie Caron, les critiques Robert Benayoun (le Point), *Charles Champlin* (Los Angeles Times) *et Gian Luigi Rondi* (Il Tempo), *ainsi que le producteur anglais David Puttnam.*

Coppola sauvé de l'Apocalypse.

Le pari engagé il y a cinq ans par Francis Coppola de mener à terme une superproduction hollywoodienne, mais tournée entièrement hors du contrôle d'Hollywood, en toute indépendance et selon les normes du cinéma d'auteur, se révèle finalement payant.

Apocalypse Now *vient d'atteindre fin 1979 le seuil de la rentabilité, avant même son lancement généralisé sur le marché américain et dans des pays étrangers aussi importants que l'Italie et le Japon. Avec la collaboration active de Tom Luddy, le directeur de la Pacific Film Archive de Berkeley, déjà présent à Cannes en mai dernier pour la première mondiale du film,* Apocalypse Now *a démenti les prédictions des professionnels américains qui prévoyaient une catastrophe. Mais le Festival de Cannes a joué un rôle décisif dans cette opération de marketing culturel en faisant connaître le film au monde entier (il n'aurait pu être rentabilisé sur le seul marché américain).*

Riche de cette expérience, ayant réussi son défi aux « majors », Francis Coppola retourne au sérail et réalisera son prochain film, One from the Heart, *pour la M.G.M. Simultanément, toujours avec l'appui de Tom Luddy, il commence à distribuer des films étrangers de son choix en Amérique : le premier retenu est* Hitler, un film d'Allemagne, *de Hans Jurgen Syberberg, dans sa version intégrale de sept heures.*

Musique et film à Toulouse.

La section cinéma du Centre culturel de Toulouse, qu'anime Colette Gérard, annonce pour les mois de janvier et février un ensemble de manifestations sur le thème « Musique et cinéma ». Les 30 et 31 janvier, de 14 h. à 18 h., Jean-Yves Bosseur dirigera un stage sur « trois propositions » : réalisation collective d'un film avec sa musique ; musicalisation d'un film muet (allemand expressionniste, ou soviétique de Dziga-Vertov) ; mise en images de « Musique pour un film imaginaire » de Schoenberg. Les 29 et 30 janvier, à 20 h. 30, le compositeur argentin Luis Bacalov, puis le cinéaste et musicologue français François Porcile, donneront des conférences illustrées par des projections.

Les stages reprendront du 19 au 23 février, de 14 h. à 18 h., et seront complétés le soir à 20 h. 30 par des exposés, suivis de projection, sur le travail de Hitchcock, d'Eisenstein, de Fellini, de Straub, et ses rapports avec la musique. Les réalisations collectives tournées pendant le stage seront projetées en fin de manifestation. « Le projet musical, affirment les organisateurs, est inséparable du projet cinématographique.

★ Centre culturel, section cinéma, 21, rue Croix-Bagnon, 31 - Toulouse, tél. (61) 52-57-72. Droits d'inscription aux stages : 100 F pour les adhérents de l'atelier cinéma, 150 F pour les autres.

Nominations pour les césars.

Les « nominations » (premières sélections) pour les Césars 1980 sont notamment : meilleur acteur : Claude Brasseur, Patrick Dewaere, Yves Montand, Jean Rochefort ; meilleure actrice : Nastassia Kinski, Dominique Laffin, Miou-Miou, Romy Schneider ; meilleur film : Clair de femme, Don Giovanni, I comme Icare, Tess ; *meilleur réalisateur : Costa-Gavras, Jacques Doillon, Joseph Losey, Roman Polanski ; meilleur film étranger :* Apocalypse Now, Hair, Manhattan, le Tambour. *Les choix définitifs auront lieu le 2 février.*

Nouvelle donne pour les revues

A l'aube des années 80, certaines revues de cinéma essaient de s'adapter aux exigences modernes de l'information et de clarifier leur mise en page. *Les Cahiers du cinéma* de janvier présentent différemment leur « journal », plus étoffé, avec des effets de montage à la Dos Passos ou à la Dziga-Vertov : gros titres, dissymétrie systématique, photos format identité. C'est un peu toute la revue qui prend le tournant, avec dans le corps du numéro un journal de voyage en Allemagne. Les critiques elles-mêmes s'allègent, le numéro ne contient pratiquement plus d'entretien, ce qui constitue une performance dans une presse spécialisée toujours tentée de tout expliquer à l'avance, avec la complicité du magnétophone.

La Revue du cinéma - Image et Son publie son premier numéro, toujours en janvier, après la fusion avec la revue *Ecran*. On doit attendre de voir, sur la durée, ce qui va changer. *La Revue du cinéma* possède le plus fort tirage des magazines consacrés au septième art ; elle peut se permettre tous les risques et bénéficie d'une diffusion quasi automatique, grâce aux innombrables ciné-clubs de la Ligue de l'enseignement. Elle représente le cas exactement opposé de l'ancien *Ecran*, qui ne pouvait pas compter sur une telle infrastructure, et ne sut pas se distinguer suffisamment de revues concurrentes comme *Positif* ou *Cinéma*.

Cinéma, en revanche, s'apprête à célébrer son vingt-cinquième anniversaire avec un numéro spécial préfacé par le fondateur de la revue, Pierre Billard (aujourd'hui rédacteur en chef de l'hebdomadaire corporatif *le Film français*). Après une période difficile, et sous l'impulsion de son actuel rédacteur en chef Gaston Haustrate (venu du syndicalisme), *Cinéma*, organe officiel de la Fédération française des ciné-clubs, semble reparti pour une seconde existence. Le numéro spécial, numéro hors série qui devra être acquis par commande directe, analysera en détail les raisons qui conduisirent, il y a huit ans, à la scission de la majorité de la rédaction et à la création d'*Ecran*.

Jeune Cinéma, né lui aussi d'une lointaine scission, celle de la future fédération Jean-Vigo avec la Ligue de l'enseignement et son magazine (alors connu seulement sous le nom d'*Image et Son*), a pu se tailler une place à part. Portée à bout de bras par son directeur - fondateur André Delmas, mort en mai dernier, la revue a toujours ignoré les caprices de la mode et visé à l'information immédiate sur une actualité choisie, avec des prises de position politiques très cohérentes. Elle continue dans le même esprit.

Positif, la plus ancienne revue diffusée en France après *les Cahiers du cinéma*, a perdu elle aussi au cours des ans, pour raisons de convenance personnelle ou de désaccord idéologique, la majeure partie de ses premiers rédacteurs. A part Bernard Chardère, qui la créa à Lyon au début des années 50 mais n'écrit plus aujourd'hui, ne subsistent de l'équipe initiale que Jacques Demeure et Paul-Louis Thirard. *Positif* reste la revue la mieux informée sur le cinéma américain : si elle ne s'ouvre guère sur les cinémas différents, si elle témoigne rarement de la fantaisie qui la caractérisait du temps où Eric Losfeld l'éditait, elle a acquis, avec Robert Benayoun (venu de *l'Age du cinéma*) et Gérard Legrand (venu de *Présence du cinéma*), une patine cinéphile au-dessus de tout soupçon.

Cinématographe, le dernier-né des magazines de cinéma, que dirige Jacques Fieschi, se veut différent des autres publications. Malgré des lacunes parfois flagrantes, l'accent est mis volontiers sur des « grands » sujets : dans le numéro de janvier, par exemple, sur les scénaristes : Michel Audiard y côtoie Pascal Bonitzer, Brecht, Marcel Achard et Auguste Le Breton. Cet éclectisme un peu trop marqué fait la faiblesse mais aussi parfois l'originalité de la revue. Seul le temps confirmera les mérites de *Cinématographe*, permettra ou non de reconnaître une équipe, comme aux *Cahiers du cinéma* et à *Positif*.

Cinéthique, « revue communiste », publie après deux ans et demi de silence un numéro très dense de cent vingt pages sur les handicapés. Nous quittons le cinéma pour le strict militantisme politique. Gérard Leblanc y mène presque seul un débat marxiste étonnamment fidèle à ses choix initiaux.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Les Cahiers du cinéma*, 9, passage de la Boule-Blanche, 75012 Paris. Le numéro : 18 F.

★ *Cinéma*, 6, rue Ordener, 75018 Paris. Le numéro : 14 F.

★ *Cinématographe*, 14, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Le numéro : 15 F.

★ *Cinéthique*, boîte postale 65, 75722 Paris. Cedex 15. Le numéro : 23 F.

★ *Jeune cinéma*, 8, rue Lamarck, 75018 Paris. Le numéro : 7 F.

★ *Positif*, 30, boulevard de Sébastopol, 75004 Paris. Le numéro : 18 F.

★ *La Revue du cinéma-écran*, 3, rue Récamier, 75341 Paris. Cedex 07. Le numéro : 10 F.

MUSIQUE

«PAULUS», de Mendelssohn

Le chemin de Damas

Les gens bien élevés lui reconnaissent du talent, mais, en général, on parle de son métier ou, pour être plus mordant, de son savoir-faire. Quant à lui accorder de l'invention, voire une évidente personnalité, c'est une autre histoire, et, si Mendelssohn n'avait pas tiré de l'oubli la Passion selon saint Matthieu *en 1829, il serait certainement voué au mépris universel. Mais il a, dira-t-on, toute l'estime des gens bien élevés... C'est vrai, et c'est un peu triste, car le classicisme de Mendelssohn n'est pas exactement de l'académisme, et, s'il garde toujours le souci d'une écriture parfaitement équilibrée, peut-on affirmer pour autant que l'inspiration lui manquait et lui dénier toute profondeur ?*

Créé à Düsseldorf en 1836, Paulus, *qui a été donné mercredi soir à Saint-Germain-des-Prés et transmis en direct par France-Musique, est antérieur de dix ans à* Elias, *le second oratorio de Mendelssohn, et cela explique sans doute que le compositeur s'y montre beaucoup plus attaché à se mettre à l'école de Haendel et de J.-S. Bach qu'à affirmer un style personnel. Mais, justement, comme il ne peut pas se contenter d'un habile démarquage et qu'il maîtrise parfaitement l'écriture contrapuntique, il n'a aucune peine à passer du style classique à un langage plus contemporain qui annonce aussi bien Schumann que le Wagner romantique. Les chœurs, qu'ils soient méditatifs ou qu'ils participent à l'action, sont traités de façon classique, et c'est dans les récitatifs et dans les airs que Mendelssohn se montre plus « moderne ». Jamais cependant on ne perçoit la moindre rupture de style car les transitions sont si intimement liées au texte qu'elles en renforcent au contraire la puissance évocatrice. trice.*

L'œuvre retrace, depuis le martyre de saint Etienne, la conversion de saint Paul sur le chemin de Damas, le miracle qui lui rendit la vue et l'évangélisation des juifs polythéistes. Le choral luthérien « Wachet auf ! » *(« Eveillez-vous ! »), qui revient à plusieurs reprises, est évidemment symbolique puisque le thème de l'ouvrage est celui de la conversion, thème d'autant plus cher au compositeur que, converti au protestantisme, il semble s'être rallié à cette religion au-delà du simple opportunisme.*

Pour la reprise d'un ouvrage assez rarement donné dans notre pays, Radio-France avait fait appel à la London Choral Society (ses propres chœurs étant tout entiers absorbés par Boris Godounov) *et le résultat a été à la hauteur de ce qu'on attendait. Les quatre solistes étaient excellents : Isabel Garcisanz comme toujours, l'alto Barbara Conrad et le baryton Wolfgang Schoene également ; mais c'est peut-être le ténor, Werner Hollweg, à la voix claire et puissante, qui laissera le souvenir le pus marquant, car il met dans son jeu une vaillance toute romantique sans jamais commettre la moindre faute de style lorsqu'il s'agit d'être aussi classique que pour une page de Bach. Ainsi, l'ambiguïté de l'ouvrage lui convenait à merveille, et comme le chef Moshe Atzmen abondait dans le même sens, on peut espérer qu'un certain nombre d'auditeurs sceptiques auront pris ce soir-là le chemin de Damas.*

GÉRARD CONDÉ.

«LE CHEMIN PERDU» de Patricia Moraz

(Suite de la première page)

La petite fille constate qu'elle vieillit ; elle ne se laisse pas vaincre par les trahisons de son père et l'incompréhension de sa mère ; elle réfléchit, lutte, prend sa vie en main, aime Lisa, l'infirme pauvre, aime l'Italien, qui pourtant renie son grand-père. Le monde aussi renie le vieux Schwarz, Aldo Moro est mort, Schwarz aurait-il pu l'expliquer ? La petite fille regarde le monde changer ; son attitude fait même éclater le couple des parents.

Lorsqu'un cinéaste veut parler des mystères et des drames enfantins, au pire il utilise les ficelles du mélodrame, au mieux il abrite ses personnages derrière un silence élégant. Patricia Moraz a pris au contraire tous les risques avec Clarisse Barrère (Cécile) et le petit Pierre. On les écoute dans leurs jeux, ce qu'un adulte n'a pratiquement jamais l'occasion de faire. Les dialogues sont sérieux, parce que les enfants se prennent au sérieux.

Les personnages des adultes sont également débarrassés de clichés. Le grand-père (Charles Vanel) est un vieil entêté, il ne fait aucun effort pour aimer un peu mieux son fils, et Mathilde le gêne. Mathilde, vécue par ses enfants comme une mère indifférente, est avec eux pleine d'une bonne volonté dérisoire, de même que son mari a seulement conscience d'accomplir son devoir de père sévère.

La réalisation prend en compte les risques du scénario. « Les Indiens sont ecnore loin » reposait sur la lenteur et l'intensité de longs plans fixes. Ici, Patricia Moraz joue beaucoup plus avec les décors (La Chaux-de-Fonds, en Suisse, et des intérieurs superbes), les mouvements de caméra, et le montage. Multipliant les personnages, elle n'hésite pas à les faire disparaître au cours d'ellipses audacieuses, pour se rapprocher de Cécile, pour cerner sa solitude.

Plus riche, plus subtil que « le Indiens sont encore loin », « le Chemin perdu » (prix Georges-Sadoul) est aussi, parfois, moins satisfaisant, parce que moins maîtrisé. Mais le travail cinématographique de Patricia Moraz, malgré ses tâtonnements, s'apparente aux investigations littéraires les plus importantes.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

ROCK

THE SPECIALS AU PALACE

Du disco au ska

Il fallait ça au moins pour passer le cap des années 80, le passer en dansant, quelque chose d'éphémère sans doute dans le temps et d'essentiel sur le moment : le ska, le rock-steady. A cet instant précis en Angleterre, on ne parle que de ça, on ne vit que pour ça, on ne pense qu'à ça : le ska. Punks, mods, skinheads, teds, toutes les bandes, rivales ou complices, qui sont nées avec le rock ont resurgi en force pour se rallier sous un même uniforme qui emprunte aux rudies des ghettos jamaïquains. La chose est simple, il suffit de se rendre à un concert des Specials à Londres pour en appréhender l'ampleur. La pochette en noir et blanc de leur premier album a donné la couleur de l'image, les kids anglais sont tous taillés sur le même moule : costumes sombres et élimés, pantalons « feu-de-plancher », chaussures de préférence volumineuses, cheveux ras et chapeaux mous, et, dans la tête comme dans les jambes, la même idée du rock : le fun et la danse.

Quelques hippies, cheveux raccourcis et barbes rafraîchies, ont même été surpris, dit-on, en train de danser le « moon-up », une combinaison émoustillante du pogo et du skank, avec le trépignement nerveux du premier, les mouvements lascifs et hachés du second, seule danse homologuée par les adeptes du rock-ska. Cette combinaison, on la retrouve aussi dans la musique de tous ces groupes, parmi lesquels les Specials se sont imposés grâce au succès de leur premier 45 tours, *Gangsters*, et à la réputation d'Elvis Costello, leur producteur.

Anglais, les Specials sont sept, deux Noirs et cinq Blancs, tous très jeunes avec un sens de l'imagerie et de la scène plutôt excentrique et remuant. Ils ont assimilé les influences du pub-rock, son énergie spontanée, et celles du ska, l'ancêtre du reggae et le successeur de la calypso, qui a connu ses heures de gloire au début des années 60 en Jamaïque. Les Specials ont retrouvé l'authenticité du ska, son charme candide, son humeur joviale, ses rythmes cahotants. Du coup on a gagné un rock frais aux échos fugaces et aux attitudes désopilantes, avec des sonorités désuètes, des mélodies dépouillées, des pulsions primaires qui invitent directement aux mouvements.

Ce n'est pas un hasard d'ailleurs si les Specials et leurs homologues ont fait une percée massive dans les discothèques, portant un sérieux préjudice au disco qui agonise. Les guitares chaloupent avec des riffs scabreux et parcimonieux, les cuivres s'amusent d'interventions ringardes et tellement colorées, et les voix, gavées de soul, sont cocasses et hautes en couleur. Ce retour soudain à l'insouciance et à la désinvolture du ska en ce début des années 80 est sûrement symptomatique d'une volonté de goûter au présent, et cette fois sans plus se soucier de l'avenir. Après avoir déchanté tout l'été, les kids anglais vont danser maintenant.

ALAIN WAIS.

★ Le vendredi 11 janvier, à 20 h., au Palace. Discographie chez Phonogram.

M. JEAN DRUCKER QUITTE LA S.F.P. POUR LA C.L.T.

M. Jean Drucker quittera dans quelques semaines la direction générale de la Société française de production pour devenir l'adjoint de M. Jacques Rigaud, administrateur - délégué de la C.L.T. (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion), qui contrôle R.T.L. Frère de M. Michel Drucker, producteur et animateur à R.T.L. et TF 1, M. Jean Drucker occupait cette fonction depuis la création de la S.F.P., en 1974, d'abord avec le titre de chargé de mission puis, depuis 1978, avec celui de directeur général.

M. Antoine de Clermont-Tonnerre, président-directeur général de la S.F.P., sera désormais assisté de deux directeurs généraux adjoints, M. François Lemoine, responsable de la production vidéo depuis février 1979, qui sera chargé, comme l'était M. Jean Drucker, de l'organisaton de la production, et M. Alain Raab, respansable, depuis juin 1979, de la gestion administrative et financière.

D'autre part M. Pierre Cardinal prendra dans deux mois la direction du secteur film en remplacement de M. Louis Mollion.

THÉATRE

« LA MUSIQUE ADOUCIT LES MŒURS »

de Tom Stoppard et André Previn

Curieux point de départ pour une pièce de théâtre que cette demande faite par André Previn, chef du London Symphony Orchestra, à Tom Stoppard, l'auteur de *Guildenstern et Rosencrantz sont morts*, d'écrire une œuvre pour acteurs et orchestre. Mais plus curieux encore l'aboutissement : *La musique adoucit les mœurs* (en anglais, *Tout bon garçon mérite une récompense*) est une pièce didactique (un *Lehrstück*, dirait Brecht) sur l'internement des dissidents soviétiques dans les hôpitaux psychiatriques. Pierre Vaneck y tient le rôle d'un Vladimir Boukovski, et sa participation consiste presque exclusivement à démonter et à dénoncer fort justement le système mis au point pour neutraliser les dissidents ; il parle comme un livre.

Quant à l'orchestre, il n'est là, présent et absent à la fois, que pour illustrer la vraie folie du compagnon de Vaneck, Robert Dhéry, qui joue du triangle et croit posséder un orchestre. Avec quelques mots d'auteur, mais surtout un talent de mime et de pitre qui rend saisissant, drôle et pitoyable, à la limite du supportable, ce déchet d'humanité, Dhéry, donne seul quelqueconsistance théâtrale à cette pièce schématique.

La musique d'André Previn pastiche avec talent les meilleurs compositeurs de l'endroit (Prokofiev et surtout l'humour sinistre ou féroce de Chostakovitch). On remarque particulièrement l'arrivée du colonel-médecin aux sons d'une marche triomphale pour orgue et orchestre. Au moment où le dissident est libéré, à la suite d'un quiproquo volontaire des autorités confondant l'identité des deux détenus, c'est lui qui, à son tour, se met à entendre les échos de son propre orchestre imaginaire.

Les bons sentiments ne suffisent pas ; la satire est faible, même si elle veut faire passer une information tragique en l'égayant de quelques saillies comiques. Un montage de textes authentiques aurait une tout autre portée.

Signalons la présence de Jacques Legras dans un rôle de médecin sans grande consistance. L'Orchestre du Conservatoire de Paris est dirigé avec éloquence par Jean-Sébastien Béreau. Décor clinique de Bernard Daydé. La mise en scène de Robert Dhéry ne peut guère s'exercer que sur lui-même.

JACQUES LONCHAMPT.

★ En alternance au Théâtre de la Ville jusqu'au 11 avril. L'œuvre est traduite de l'anglais par Guy Dumur.

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 11 janvier

théâtres

Nouveaux spectacles

Bouffes-Parisiens (296-60-24). Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Coup de poing sur la pointe du couteau.
Cité internationale (589-67-57), grande salle, 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois. — Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : On a feulé chez M. Sloop.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Théâtre de l'Union de Paris (651-25-20), 21 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 30 : la Poule d'eau.

Les salles subventionnées et municipales

Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Tour de Babel.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Pezza contre Tchorba.
Centre Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 : Drôle de gens.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Mercedes Sosa ; 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil *(374-24-08), 20 h. : Méphisto.*
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Dunois (584-72-00), 18 h. 30 : les Ikons et les Miliques.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : l'Ile-Prison ; 22 h. 30 : Apartheid.
Fontaine (874-82-34), 21 h. : les Trois Jeanne.
Forum des Farfadets (585-80-67), 20 h. 30 : Dérive.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : Ici dérisoire.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : la Malade par amour.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Artaud ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : Albert. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Un certain Plume ; 20 h. 30 : Dog's Dinner ; 22 h. : A la nuit, la nuit.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), III, 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : les Miroirs d'Ostende.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Zadig.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais des glaces, 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : *Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.*
Studio-Théâtre 14 (700-19-31), 20 h. 30 : Burst Rats.
TAI-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 30 : les Bonnes.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlinplim.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent ; 22 h. 30 : Qui n'a pas son minotaure ?
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Arlequin, défenseur du beau sexe.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : le Sucre d'orge ; 22 h. 15 : *la Revanche de Nana ; 23 h. 30* : Tout pour s'éclater.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : R. Baron ; 23 h. 30 : Segelstein.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle ; 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Claire ; 21 h. 30 : Confetti en tranches.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Claude Astier.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : P. Lai ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : Arlette Mirapeu.
Mirandière (229-11-13), 19 h. 30 : le Grand Ecart ; 20 h. 45 : le Nouveau Locataire ; 23 h. 15 : Flick et Drac.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 30 : Abadi-don ; 21 h. 30 : R. Marino.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : J. Danno ; 22 h. 30 : Les Pieds-Nickelés sont épatants.
Sélénite (354-53-14), I, 20 h. 30 : P. Prévost ; 22 h. : Bravo and Son. — II, 21 h. : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud.
Soupap (278-57-54), 20 h. 3 : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 21 h. 20 : les Jumelles.
Théâtre du Marais (278-03-53), 22 h. 15 : J. Berlac.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : D. Kaninka ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : On vous écrira.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : la Tournée ; 23 h : C. Marchand, Boireaud et Ferrier, L. Klein.
La Vingtième-Marche (636-72-45), 21 h. 30 : Bridonneau et Vigouroux.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé...Babarrasser.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les comédies musicales

Mogador (285-28-80), 30 h. 30 : *l'Auberge du Cheval-Blanc.*
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : la Perle des Antilles.

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : Quatuor Daniel (musique contemporaine) ; 21 h. 20 : M. Virlojeux-Henriet, piano ; G. Zanlonghi, cello ; J. Duhem, violon (Schubert, Haydn).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J.-P. Izquierdo (Bach).

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Pierre Perret.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Antoine Tome ; 20 h. 30 : Armande Altaï.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Jean-Roger Caussimon ; 22 h. : Marianne Sergent.
Interclub 17 (227-68-81), 20 h. 30 : J.-L. Guitard.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Michel Jonasz.
Palais des sports (828-40-90), 20 h. 30 : Dalida.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre du Marais (278-03-53), 22 h. 15 : Jean Berlac.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Contraste.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : la Foule, de K. Vidor ; 18 h. : Taris ou la natation, de K. Vidor ; l'œuvre de J. Richard : le Catch du samedi soir, le Rouge de Chine.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : Chtchors, d'A. Dovjenko ; 19 h. : Tendresse, d'E. Ichmoukhamedov) ; 17 h. et 21 h., Cinéma hongrois (17 h. : Requiem pour une révolutionnaire, de F. Grunwalsky ; 21 h. : Entre deux eaux, de G. Olah).

Les exclusivités

ALIEN (A.) (*), v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

ALYAM ALYAM (mar.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).

APOCALYPSE NOW (A.) (*), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

AIRPORT 80 CONCORDE (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-73) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

BUFFET FROID (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (290-80-40) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tournelles, 20e (636-51-98).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

COURAGE FUYONS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88).

CUL ET CHEMISE (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-63) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Contrescarpe, 5e (325-78-37), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

DON GIOVANNI (Fr.), v. it. Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), La Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).

L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE GAGNANT (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It.) (*) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), Ternes, 17e (380-10-41).

LA GUERRE DES POLICES (Fr) (*) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00).

LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

HAIR (A., [illegible]) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)

I COMME ICARE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Mercury, 8e (225-75-90), Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Nation, 12e (343-04-67), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Wepler, 18e (387-50-70).

IRACEMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

JACK LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.

LINUS (Suéd., v.o) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Pagode, 7e (705-12-15), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) : v.o. et v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MOONRAKER (A., v.f.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.

LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Git le Cœur, 6e (326-80-25).

LE PULL OVER ROUGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

QU'IL EST JOLI GARÇON, L'ASSASSIN DE PAPA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

RATATAPLAN (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysees Point Show, 8e (225-67-29) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Richelieu, 1e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-05-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

ROCKERS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE SECRET DE LA BANQUISE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Espace Gaîté, 14e (330-99-34).

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).

TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41 16). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02).

UN MILLION DE DOLLARS PAR MEURTRE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33). — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71).

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LE DERNIER ROUND (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Panthéon, 5e (354-15-04).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

DUELLISTES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENCHAINES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-33), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), Nation, 13e (343-04-67).

FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

FARENHEIT 451 (F.), A. Bazin, 13e (337-74-39).

FRITZ THE CAT (A., **, v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), mer., vend., dim., mar.

LE GRAND OCEAN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JESUS DE NAZARETH (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

JIMMY HENDRIX (A., v.o.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LE JOUR SE LEVE (F.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LADY SINGS THE BLUES (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).

MA NUIT CHEZ MAUD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

METROPOLIS (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

ORANGE MECANIQUE (A., **, v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

ORFEU NEGRO (Fr.-Brés., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

PARIS BEGUIN (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

PARFUM DE FEMME (It., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA PETITE (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).

LE SOURIRE VERTICAL (Fr., **) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

REBECCA (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

RETOUR (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).

SERIE NOIRE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-26-42).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES VALSEUSES (Fr.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FILMS NOUVEAUX

C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE, film français de Roger Coggio : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (503-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

HAINE, film français de Dominique Gould (**) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

LE CHEMIN PERDU, film français de Patricia Moraz : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

METEOR, film américain de Ronald Neame : (v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.), Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA FEMME FLIC, film français d'Yves Boisset : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

ALORS HEUREUX, film français de Pierre et Marc Jolivet et Claude Barrois : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI, film français de Raoul Coutard : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA BANDE DES QUATRE, film américain de Peter Yates : (v.o.), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) · Biarritz, 8e (359-42-33) ; (v.f.), Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34) (Mer., Ven., Lun.).

ADALEN 31 (Suède, v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

ANNE ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34) (J., S., D., Mar.).

BAMBI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

CAP HORN (F.) : Styx, 5e (633-08-40), Mac Mahon, 17e (830-24-81).

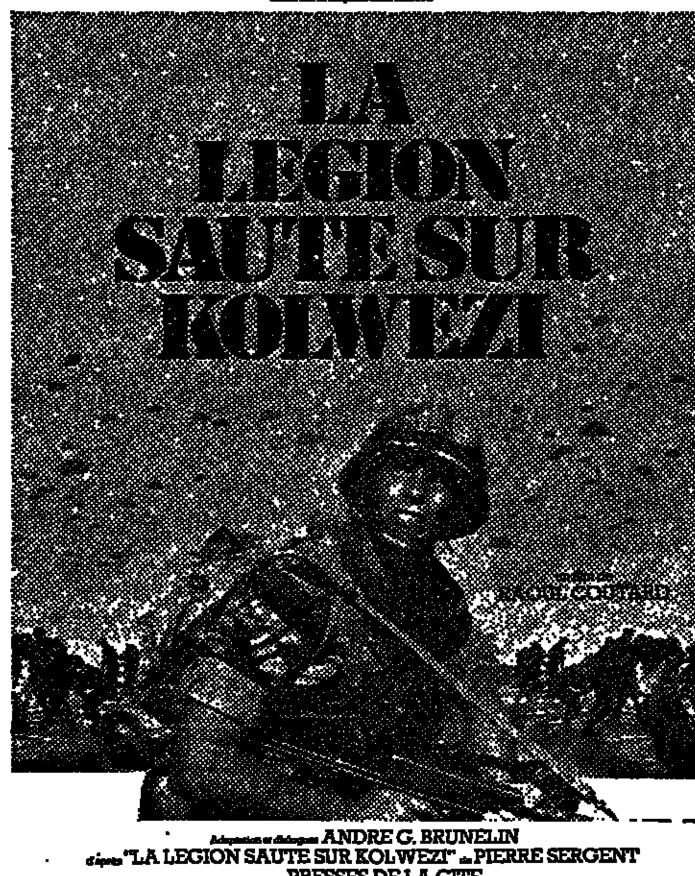
LES CONTREBANDIERS DE MOONFLEET (A., v.f.) : Denfert, 14e (354-00-11).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46).

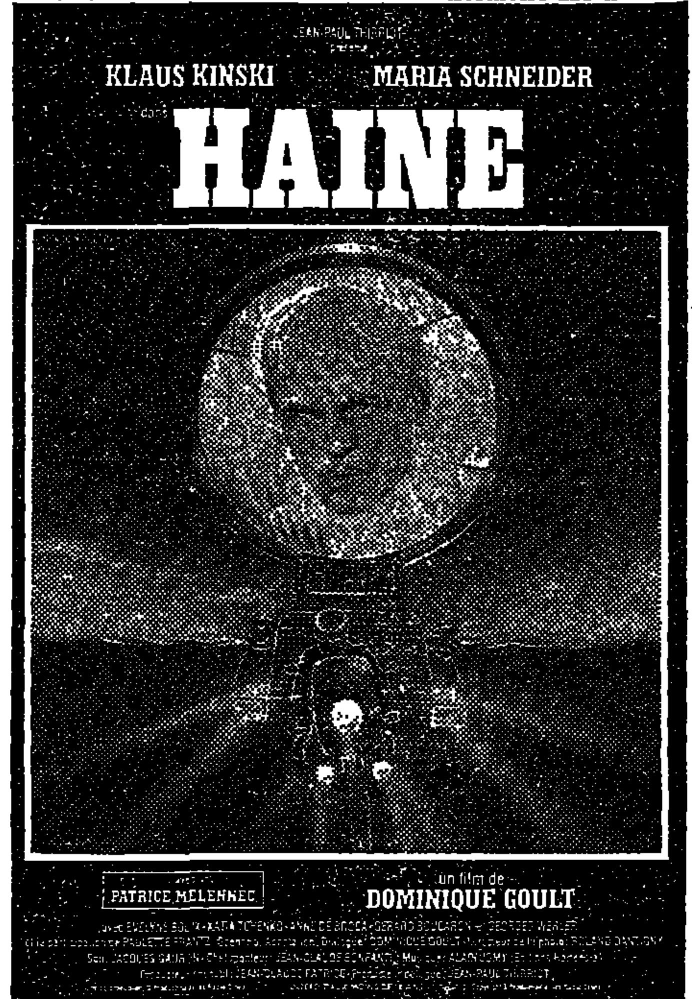
LE CABINET DU DOCTEUR CALIGARI (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

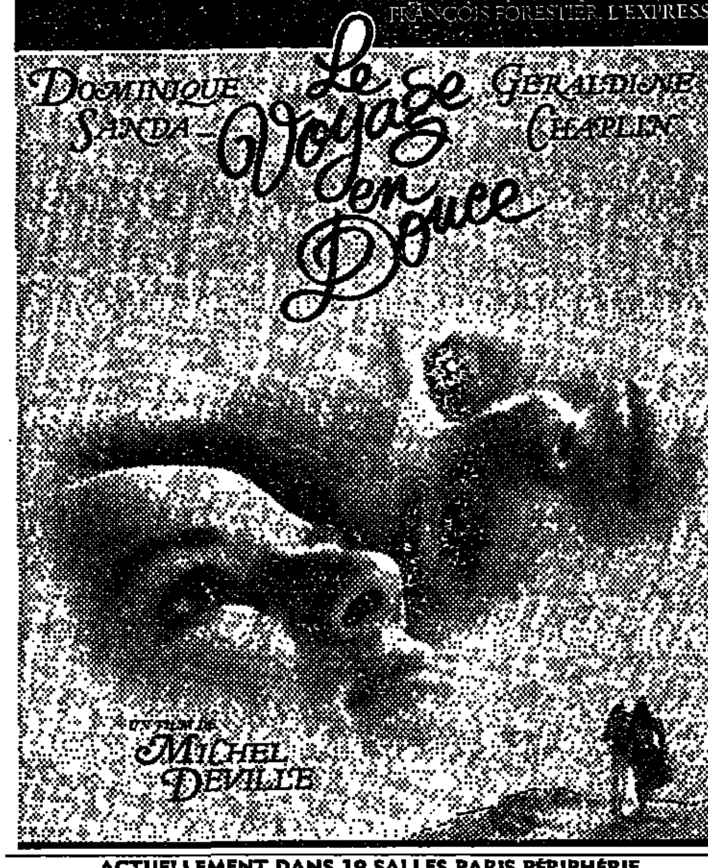
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CYCLONE A LA JAMAIQUE (A., v.f.) : Denfert, 14e (354-00-11).











RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 11 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Deux enfants dans la cité.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La S.N.C.F.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Bataille de dames ».
Pièce de Scribe et Legouvé, avec M. Colombi, J. Jolivet, J.-P. Gernez, C. Plantu, G. Montillier, D. Auteuil, A. Faivre
Ravages d'un beau bonapartiste dans le château d'une comtesse royaliste.
22 h 5 Pleins feux.
Actualité théâtrale, de José Artur.
22 h 50 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu . Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Orient-Express.
N° 5 - Jane
21 h 35 Apostrophes.
Des produits de l'époque.
Avec Mme F. Mallet-Joris *(Dickie Roi)*, MM. M. Achard *(Subjectif lune)*, S. Perraud *(le Busker)*, P. Gavi *(La couleur du ciel a changé)* et G. Matzneff *(Vénus et Junon)*.
22 h 55 Journal.
23 h 10 Ciné-club (cycle western) : « la Chevauchée fantastique ».
Film américain de J. Ford (1939). Avec J. Wayne, C. Trevor, J. Carradine, T. Mitchell, A. Devine, D. Meek, L. Platt, T. Holt, G. Bancroft (v.o. sous-titrée - N.)
En 1875, les voyageurs d'une diligence partie d'une bourgade de l'Arizona traversent une région dangereuse, sous la menace d'une attaque des Apaches.
Très célèbre western de John Ford. Un groupe humain réuni par le hasard, dans un lieu fermé, en mouvement. Mise en scène et interprétation remarquables.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : « le Singe et la Méduse » : des livres pour nous : « le Jour de la Saint-Glin-Glin ».
18 h 55 Tribune libre.
La FEN (Fédération de l'éducation nationale)
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France.
20 h Les jeux.
20 h 35 V 3 - Le nouveau vendredi.
Sur les traces de Charcot, avec *Vagabond-II*.
Réalisation : J. Laine.
21 h 35 Variétés : Segurel qu'est tant brave enfant.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après G. Sand.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : les grandes gerbes de rayons cosmiques.
20 h., Les dialogues d'Athènes : aux sources de l'Europe, avec M.-C Tsatsos, président de la République hellénique, et F. Perroux.
21 h. 30, Black and Blue : grands prix du disque de jazz.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-huit : Jazz Time (jusqu'à 18 h. 30) : 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Partita pour clavecin et orchestre (Penderecki), « Symphonie n° 14 pour soprano, basse et orchestre de chambre », opus 135 (Chostakovitch), par l'Orchestre de Baden-Baden, dir K. Penderecki
22 h. 15, Ouvert la nuit : vieilles cires, « Quatuor », opus 59 n° 2 (Beethoven), « Quatuor » (Franck), « Concerto », opus 3 n° 5 (Vivaldi), par le Quatuor Pro Arte ; *0 h. 5*, Les musiques du spectacle : Bernard Herrman, compositeur et chef d'orchestre.

Samedi 12 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Philatélie club.
12 h 30 Cuisine légère.
12 h 45 Devenir.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Un nom en or ; la Croisière s'amuse : Plume d'élan ; Découvertes TF 1 ; Maya l'abeille ; Quentin Durward ; Temps X ; Tom et Jerry.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 30 Variété : Numéro un.
Alice Dona.
21 h 35 Série : Les quatre cents coups de Virginie.
de M. Mithois. Réal. B. Queysanne.
22 h 30 Les grands pas classiques.
« Fête des fleurs à Genzano », musique de Helsted avec le Théâtre national de l'Opéra de Paris, C. de Vulpian et J. Namont.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h 20 Les jeux du stade.
Ski : descente de Kitzbühel ; basket-ball : Tours-Stade Français Evry.
17 h 10 Les moins d'vingt et les autres.
17 h 55 Course autour du monde.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les dames de la côte.
N° 4 - La grande tourmente (1916-1917).
Réalisation : Nina Companeez. Avec E. Feuillère, F. Fabian, F. Huster, M. Aumont, etc.
22 h 10 Sports : Tennis.
En direct de New-York, tournoi des Masters (demi-finale).
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : les organismes de service et le personnel de bureau.
18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : le siècle d'or espagnol ; *au fil des préhistoires : la Provence*
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France.
20 h Les jeux.
20 h 35 Dramatique : « Mademoiselle de La Ferté ».
D'après P Benoit, adaptation : M. Weil, avec A. Gael, A Dal, N. Desailly, Frédérique, F Bercher, M Rouze, etc (Rediffusion.)
Troisième diffusion d'un pesant mélodrame, à base de jalousie féminine.
22 h Journal.
22 h 20 Ciné regards.
Ces gens qui savent tout faire (Anna Prucnal, Serge Reggiani, Carole Laure).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : le vétérinaire.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches, avec G. Perec (« Un cabinet d'amateur »).
11 h. 2, La musique prend la parole : 1979-1939, « Les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le Pont des Arts :
14 h., Sons à la campagne.
14 h. 5, « L'homme de Tantavel », par F. Estebe et J. Couturier.
16 h. 20, Livre d'or : S. von Osten et H.-M. Lonquich, piano (Haydn, Ives, Cage, Mozart, Webern, Boucourechliev).
17 h. 30, Pour mémoire : l'autre scène ou les vivants et les dieux (Brassens).
19 h. 30, Radio-Canada présente : « O Crux Ave », d'A. Reboulot, sur un texte de P. Claudel.
20 h., « Au beau rivage », de R. Fallet, adapt. Y. Cadene, avec P. Trabaud, M. Bozzuffi, M. Bourdon, etc.
21 h. 20, « Le bonnet de la fortune », de J. Loisy, avec P. Olivier, B. Damien, P. Trabaud, M. Thierry, J. Morel et G. Lafaille.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain (œuvres de Brahms, Schumann, Haydn, Exlande, Bach).
9 h., Samedi : 10 h. 30, Les rééditions ; 11 h. 30, Musique ancienne ; 12 h., Jazz ; 13 h. 30, Haute fidélité ; 15 h., Enquêtes.
16 h., Matinée lyrique : « La Femme silencieuse », de Richard Strauss, avec J. Scovotti, A. Burmeister, T. Adam et l'Orchestre de la Staatskapelle de Dresde, dir. Mark Janowski.
19 h., Concert-lecture : l'art vocal du dix-septième siècle.
20 h. 5, Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert (échanges internationaux) : « Symphonie n° 34 » en ut majeur (Mozart), « Symphonie n° 2 » en ré mineur (Brahms), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Karl Boehm.
22 h. 30, Ouvert la nuit : la musique se livre ; 23 h., Comment l'entendez-vous ? Messiaen, par J.-L. Florentz ; 1 h., Concert de la Société internationale de musique contemporaine : œuvres de Matsudaira, Knittel et McGuire.

Dimanche 13 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
à Savigny-sur-Orge (Essonne), préd. P. Talec.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche de Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
à Vincennes.
15 h 40 Série : L'île fantastique.
Le privé et le timide.
16 h 28 Sports première.
17 h 50 Dramatique : « Où vont les poissons rouges ? ».
Adaptation de François Boyer, réalisation André Michel.
Deux enfants, la main dans la main, dans les rues de Paris.
19 h 25 Les animaux du monde.
« Qui a peur du méchant loup ? »
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « le Chat et la Souris ».
Film français de C Lelouch (1975), avec M. Morgan, S. Reggiani, P Léotard, J -P. Aumont, V. Lagrange (rediffusion)
Un inspecteur policier enquête sur le meurtre d'un promoteur immobilier. Soupçonnant la veuve du mort, il cherche à la séduire pour détruire son alibi.
Divertissement policier à l'intrigue invraisemblable, plaisant surtout par l'interprétation — l'affrontement — de ses deux vedettes.
22 h 15 Journal.
22 h 25 Sports : Tennis.
En direct de New-York : tournoi des Masters (finale).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Emissions pédagogiques : Même le dimanche.
11 h On se go.
11 h 15 Chorus.
12 h Concert.
Musique de chambre, par les Solistes de France.
12 h 25 Tremplin 80.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Wonder woman.
Formule 407.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : Passe-passe.
16 h 35 Série : Les brigades du Tigre.
Cordialement vôtre.
17 h 30 Les Muppets.
Avec Harry Belafonte.
18 h 45 Top club.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Duel à Santa-Fe.
Réal. R. Totten.
Emigration vers l'Ouest d'une famille américaine après la guerre de Sécession.
22 h 20 Petit théâtre d'Antenne 2.
Attends que je me lève.
23 h Fenêtre sur.
Marek Halter.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.
Images de Tunisie.
10 h 30 Mosaïque.
Emission sur le Portugal. Reportages : l'Année internationale de l'enfant : « Le train de la joie » : les fêtes de Santa-Marta et Neves. Variétés : C. Silva chante le fado ; M. Iglesias
16 h Jeu : Tous contre trois.
A Saint-Maximin
17 h Prélude à l'après-midi.
« La Belle Meunière », de Schubert, interprétée par P. Schreier.
18 h 10 Théâtre de toujours : « le Jeu de l'amour et du hasard ».
De Marivaux ; réalisateur M. Bluwal ; avec C. Brasseur, J.-P. Cassel, D. Lebrun, F. Giret, A Luguet, H -J Huet (Rediffusion.)
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic'palace.
Avec la participation de Bernard Haller.
20 h 30 L'inventaire des campagnes : 2 - Les toits et les foyers de l'habitat rural.
Série de Daniel Vigne, avec Emmanuel Le Roy Ladurie.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Gargantua.
22 h 35 Cinéma de minuit : Hommage à Tex Avery (2).
Dessins animés de 1948 à 1956 . Le chat misanthrope, le noiraud porte-malheur, le loup, Tom et le coucou, Droopy, Billy-la-Fringale, dans leurs aventures délirantes.
Suite et fin d'une admirable rétrospective consacrée au grand maître du « crazy cartoon » hollywoodien.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux : à propos de Lénine.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israel.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Libre pensée française.
10 h., Messe à la cathédrale de Valence.
11 h., Regards sur la musique : « les Deux Veuves », de Smetana.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Inédits du disque.
14 h., Sons à la campagne.
14 h., 5, « Monsieur Monnaie et ses caravanes », de P. Terson, adapt. P. Brincourt, avec J. Rosny et D. Mac Avoy.
15 h. 42, Musique enregistrée.
16 h. 5, Ernest Ansermet ; dix ans après.
17 h. 30, Rencontre avec... E. Charon.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros ; la poésie grecque d'aujourd'hui.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Quelques corps désormais invisibles », sur un tableau du Corrège.
23 h., Musique de chambre : Dalayrac, Lalo, Debussy, *Arrieu*.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : œuvres de Ziehrer, Fucik, Grell et Seiter, J. Strauss, Lehar.
8 h., Cantate « B W.V. 155 », de Bach
9 h. 5, Vocalises : B. Hendricks (en direct de la Maison de la radio) ; Dossier sur la vie lyrique anglaise, avec Ch. Pitt.
11 h., Concert (en direct du Théâtre d'Orsay) : « Cappriccio », ouverture (Strauss), « la Nuit transfigurée » (Schoenberg), « Quatuor à cordes en ré majeur » (Mozart), par les solistes de l'Orchestre de Paris, dir. Alain Moglia.
12 h. 35, Opéra-Bouffon : « la Vie parisienne » (fin), d'Offenbach, avec M. Trempont, M. Sénéchal, R. Crespin, C. Château, J.-C. Benoit, M. Mesplé, les chœurs et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. M. Plasson ; « les Bavards », d'Offenbach, avec B. Boulangeot, L. Dachary, A. Doniat, J.-C. Benoit, J. Peyron, les Chœurs et l'Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., dir. M. Couraud.
14 h., La tribune des critiques de disques : Troisième Symphonie de Brahms.
17 h., Concert d'Archives : récital Wilhelm Backhaus : sonates n° 6, 7, 14 et 29, de Beethoven.
19 h., Musiques chorales : « Psalmus Hungaricus » (Kodaly).
19 h. 35, Jazz vivant : Martial Solal et le duo François Couturier-Jean-Paul Celea
20 h. 30, Festival de Ludwigsburg 1979 (échanges internationaux), œuvres de Schumann Crumb, Schubert, Webern, Brahms, Kreisler, Fauré, avec YoYo Ma, P. Zander, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : portrait en petites touches, « Miroirs » (Ravel) ; 23 h. 30, Equivalences : œuvres de Tchaïkowsky, Chostakovitch et Babadjanian ; 0 h. 5, Rites et Traditions populaires : traditionnel.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 12 JANVIER

— Le *magazine « Vécu »* est *consacré* à la vie en Afghanistan après le coup de force soviétique, sur France-Inter, à 12 heures.

— *M. Norbert Segard*, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 13 JANVIER

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, secrétaire national du P.S., participe à l'« interview-événement de R.T.L., à 13 h. 15.

— *M. Claude Cheysson*, commissaire européen, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 10 heures.

RELIGION

« Hans Küng est fonctionnaire à vie de l'enseignement supérieur »

rappelle le chef du gouvernement de Bade-Würtemberg

Le professeur Hans Küng, à qui *la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi* a retiré la « *mission canonique* », c'est-à-dire l'autorisation d'enseigner dans la faculté de théologie catholique de l'université de Tübingen, vient de recevoir l'appui de M. Lothar Spaeth, ministre-président du gouvernement de Bade-Würtemberg (démocrate - chrétien).

M. Spaeth a rappelé que, si son gouvernement est lié par le concordat de 1933, qui donne à l'Eglise le droit d'agréer ou non les professeurs, Hans Küng est « *fonctionnaire à vie de l'enseignement supérieur* », et une chaire lui revient de droit. S'il s'avère impossible de maintenir le professeur Küng dans sa chaire actuelle, a ajouté le ministre, il faudrait lui en trouver une autre, à la faculté de philosophie, par exemple.

De son côté, Hans Küng nous a déclaré qu'il a toujours refusé une chaire de philosophie ou d'histoire, et que le président de la faculté de théologie catholique a demandé à la direction de l'université, le 10 janvier, d'« *épuiser toutes les possibilités* » pour le maintenir à la faculté catholique.

« *La position juridique est très complexe*, a ajouté le professeur Küng, *et des experts légistes sont en train d'en examiner tous les aspects. Je serai reçu, moi-même, par le ministre de l'éducation la semaine prochaine.* »

En attendant, le théologien suisse continue à donner ses cours. Le 9 janvier, il a fait une conférence devant trois cents étudiants, au cours de laquelle il a notamment déclaré : « *L'attitude de Rome à mon égard et d'autres théologiens critiques peut être comparée à celle qu'on trouverait dans un pays totalitaire. J'ai été accusé de la même chose que beaucoup d'autres, qui ont également souffert à la suite des événements des dernières années. L'Eglise catholique : oui, l'Inquisition romaine : non.* »

Dans une « lettre commune » qui sera lue dans toutes les églises le dimanche 13 janvier, les évêques ouest-allemands expliquent et justifient les sanctions prises. Ils affirment notamment : « *Le professeur Küng présente dans son enseignement des opinions contraires à l'essentiel de l'enseignement de l'Eglise en certains points importants de la foi. Tant qu'il demeure sur ces positions, il ne peut enseigner la théologie au nom de l'Eglise. Nous ne jugeons pas ce que le professeur Küng croit personnellement, mais ce qu'il écrit et ce qu'il enseigne.*

» *Au cours des dernières semaines, des opinions nombreuses et diverses ont été exprimées à propos du professeur Küng. La procédure menée à son égard a-t-elle été juste ? Dans ces débats, ne s'agirait-il pas plutôt de problèmes marginaux ? L'Eglise, oubliant le concile de Vatican II, ne retournerait-elle pas en arrière ? La liberté existe-t-elle dans l'Eglise ? (...)*

» *L'infaillibilité dans l'Eglise n'est-elle pas une question marginale, se demanderont certains. Pour la foi comme pour la théologie, il est capital pour chacun de savoir en qui il met sa confiance pour obéir au Seigneur. Ce n'est donc pas une question secondaire que celle de savoir si Dieu prête son assistance au magistère du pape et des évêques. Par là, l'erreur est exclue dans les questions de foi les plus radicales ; ceci nous donne une certitude dans la foi ; elle peut fonder notre vie et notre espérance. Certes, toutes les affirmations des hommes sont limitées, même si elles concernent la Révélation et l'Eglise. Mais la limite n'est pas l'erreur.*

» *L'on revient à nouveau aux questions de procédure et à l'équité à l'égard du professeur Küng. Nous reconnaissons que l'on pourrait améliorer les règlements des procédures ecclésiastiques. Mais nous devons être clairs : la procédure était juste. Et il n'est pas juste de négliger le contenu du débat avec le professeur Küng pour ne s'en tenir qu'aux questions de procédure. Un large débat théologique a été mené dans l'opinion publique à propos des positions du professeur Küng sur l'enseignement de Jésus-Christ et sur l'infaillibilité dans l'Eglise. Beaucoup d'experts ont tenu des propos critiques sur les opinions du professeur Küng. (...) fondement de la théologie, c'est la faire observer très clairement : l'Eglise a besoin du travail théologique et des théologiens. Le fondement de la théologie c'est la foi de l'Eglise. Mais cette foi doit être nourrie, enrichie et fondée grâce à la théologie. Cette tâche de la théologie est vitale pour l'Eglise. Ainsi, le dialogue entre le magistère et la théologie est indispensable. Nous allons continuer à rechercher ce dialogue.* »

D'autre part, le cardinal Etchegaray, président de la conférence épiscopale française, à l'occasion d'une visite au cardinal Höffner, à Cologne, a déclaré :

« *Un effort constant est nécessaire pour traduire et implanter la foi dans de nouvelles cultures. L'Eglise encourage la recherche théologique et en assume les risques, car il y a des risques. La mission de l'Eglise est aussi de fixer des limites et des points de repère à cette recherche, qui doit toujours se poursuivre. Personne ne nie l'apport positif du professeur Küng.*

» *Dans le cas précis, je pense qu'on a fait trop de bruit autour de la mesure prise par le Saint-Siège, qui s'imposait pour sauvegarder la foi du peuple de Dieu. Je trouve cette mesure pleine de bon sens et même modérée.*

» *Les questions de forme et de procédure sont loin d'être négligeables ; notre époque y est très sensible. A examiner le dossier de cette affaire, je me rends compte que l'épiscopat allemand et le Saint-Siège ont fait preuve depuis dix ans de beaucoup de patience et d'un grand sens du dialogue. Il ne faut surtout pas oublier les questions de fond et de doctrine. En veillant sur la foi, l'Eglise défend les droits de tout croyant : elle le fait tout particulièrement quand il s'agit de protéger l'adhésion à la personne du Christ vrai Dieu et vrai homme. On ne traite pas à la légère la foi du peuple de Dieu.*

» *Je me sens solidaire du Saint-Père et des évêques allemands dans cette affaire, qui est douloureuse pour tous.* »

PRESSE

M. GEORGES VERPRAET EST ÉLU EXPERT PRÈS LA COUR DE CASSATION

M. Georges Verpraet, journaliste parlementaire, a été désigné en qualité d'expert près la Cour de cassation (Presse-Radio-Télévision), à compter du 1er janvier. Déjà expert judiciaire près la Cour d'appel de Paris et le tribunal de grande instance pour les mêmes problèmes, M. Georges Verpraet est le premier journaliste — élu à bulletins secrets par le bureau de la Cour de cassation — qui accède à cette fonction.

[Né le 24 novembre 1921, M. Georges Verpraet devient journaliste à la Libération, collaborant à *l'Aube*, à *la Voix du Nord*, à *Témoignage chrétien*, au *Figaro*, à la Société générale de presse et à l'O.R.T.F.

Journaliste parlementaire, il est vice - président de la Fédération nationale des associations et syndicats de journalistes. Sociétaire de la Société des gens de lettres. M. Georges Verpraet est également l'auteur de six ouvrages et vingt-quatre monographies professionnelles dont *Les métiers de l'information moderne*, *Les gens de presse*, *L'Europe judiciaire* et *Le juge, cet inconnu*.]

● *A l'Agence France-Presse*, M. Philippe Gustin, chef du *desk* latino-américain, vient d'être nommé chef du service politique, en remplacement de M. Georges Roche, qui occupait ce poste depuis septembre 1978.

M. Roche, ancien membre de cabinets ministériels de M. François Mitterrand (1950-1957), se voit chargé de la préparation de la « couverture » des prochaines élections.

RELIGION

Hans Küng est fonct... de l'enseignement ...

rappelle le chef du gouvernement ...

PRESSE

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

M. Walter Mondale préconise le transfert des Jeux de Moscou à Montréal ou à Munich

M. Walter Mondale, vice-président des Etats-Unis, s'est déclaré favorable, jeudi 10 janvier, à Des Moines (Iowa), à ce que les Jeux olympiques d'été de 1980 aient lieu à Montréal ou à Munich (1) plutôt qu'à Moscou, où leur célébration est prévue. C'est naturellement pour protester contre l'occupation de l'Afghanistan par les troupes soviétiques que le vice-président des Etats-Unis a fait cette proposition en précisant qu'« *il pensait personnellement que les Jeux olympiques devaient se tenir ailleurs qu'à Moscou pour éviter de rendre légitime une agression commise par un pays* ».

La proposition de M. Walter Mondale de déplacer les Jeux d'été de 1980 fait suite au discours prononcé le 4 janvier par M. Jimmy Carter, président des Etats-Unis, au cours duquel la possibilité d'un boycottage avait été évoquée pour la première fois officiellement. Les propos tenus, le 10 janvier, par M. Walter Mondale semblent aller dans le sens d'un assouplissement de la position américaine dans le même temps qu'ils permettent à l'administration de M. Carter de mieux mesurer les réactions que suscitent les deux propositions — boycottage, transfert — d'esprit fort différent.

Si la menace de boycottage de M. Carter avait provoqué beaucoup de réserves, ce qu'on considère être une manœuvre ou une manière de sondage de la part de M. Mondale — le transfert — n'a pas reçu, pour l'instant du moins, un meilleur accueil. M. Mario Vasquez, Mexicain, président de l'Association mondiale des comités olympiques nationaux, a déclaré à Mexico que, dès que la proposition de M. Mondale a été connue, « *si les Etats-Unis décidaient de ne pas se rendre à Moscou, ils devraient être privés de l'organisation des Jeux d'été suivants, qui doivent se tenir à Los Angeles en 1984* ».

Pour l'heure, malgré la condamnation quasi unanime de l'action militaire soviétique en Afghanistan, seule l'Arabie Saoudite a pris la décision de boycotter les Jeux de Moscou. Rien n'indique que, de leur côté, les Soviétiques aient l'intention de perturber les Jeux olympiques d'hiver (13-24 février) de Lake-Placid (Etat de New-York). Une première délégation est arrivée à Lake-Placid le 9 janvier.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Montréal et Munich, où on été organisés les Jeux de 1976 et de 1972, ont des installations sportives qui pourraient leur permettre d'accueillir les Jeux de 1980.

Le bureau politique du Parti des forces nouvelles (P.F.N.) s'est prononcé, dans un communiqué, « contre le boycottage des Jeux de Moscou, à condition qu'ils se déroulent conformément à l'esprit olympique et, en premier lieu, que puissent y participer l'Afrique du Sud, la Rhodésie et la République de Chine ». *Le P.N.F. a estimé que l'opinion publique française* « ne peut admettre la politisation à sens unique, pratiquée depuis plusieurs années, à l'initiative principalement de l'U.R.S.S., dans le domaine du sport ».

La mission française d'enquête sur l'apartheid dans le sport est arrivée à Johannesburg

La mission d'enquête française sur l'apartheid en Afrique du Sud, qui est présidée par M. Bernard Marie, député (R.P.R.) et maire de Biarritz, composée de huit parlementaires de la majorité (1) et de six représentants de fédérations sportives, est arrivée, le 10 janvier, à Johannesburg pour étudier pendant une dizaine de jours la situation raciale dans le sport de ce pays.

M. Marie a déclaré que la délégation avait reçu plusieurs propositions pour son programme, émanant de milieux sportifs et du gouvernement de Pretoria. Il a précisé qu'il n'en fixerait un qu'après avoir rencontré plusieurs responsables sportifs et gouvernementaux à l'arrivée de la mission au Cap. Toutefois, les principales organisations noires, notamment l'Organisation du peuple azanien (Azapo) et le comité des dix de Soweto, ont fait savoir qu'elles ne rencontreraient pas les membres de la délégation française ni de la délégation britannique qui doit arriver en Afrique du Sud le 13 janvier. Selon l'Azapo, les délégations devraient s'abstenir de venir en Afrique du Sud « *puisque aucune mesure n'a été prise dans ce pays pour permettre une pratique sportive sans discrimination raciale et pour favoriser l'éclosion d'une société ne reposant pas sur des critères de race* ».

Interrogé par l'agence de presse anglaise Press Association, lord Killanin, président du Comité international olympique (C.I.O.) a émis des réserves sur la valeur du travail des commissions d'enquêtes. « *Une organisation qui se rend dans ce pays devrait être multiraciale* », a-t-il estimé, s'opposant également au point de vue des autorités du rugby britannique qui pensent que des « *contacts réguliers* » peuvent contribuer à l'instauration d'un véritable sport multi-racial : « *Il peut y avoir des échanges de vues*, a-t-il dit, *mais le contact devrait se faire par l'intermédiaire de véritables fédérations dirigeantes* ».

Lord Killanin a reconnu toutefois que le problème de l'apartheid en Afrique du Sud devrait être réexaminé par les instances olympiques après les Jeux de Moscou.

(1) Les parlementaires socialistes et communistes ont refusé de s'associer à cette mission.

TENNIS

Au Masters de New-York

BORG ET McENROE premiers demi-finalistes

Le Suédois Bjorn Borg continue à régler ses comptes à l'occasion du « masters » de tennis, organisé du 9 au 13 janvier au Madison Square Garden de New-York. Après avoir battu, le premier soir, l'Américain Roscoe Tanner, son vainqueur à Flushing Meadow, il rencontrait, jeudi 10 janvier, celui qui fut trois fois son bourreau dans cette même épreuve, l'Américain Jimmy Connors. Ce dernier, apparu nettement en déclin en 1979, où il n'a pu atteindre aucune finale d'un tournoi du grand chelem et a été battu six fois sur six par le Suédois, avait, dit-on, tout spécialement préparé ce « masters » pour tenter de revenir au premier plan.

Les dix-sept mille spectateurs new-yorkais virent en effet un Connors « ressuscité » gagner le premier set 6-3, puis, après avoir perdu le second set sur le même score, se retrouver à égalité 6-6, après avoir été mené 4-1, dans le troisième set. Finalement, après deux heures et demie de match, il s'inclinait au « tie break » par 7 points à 4, mais recevait une ovation du public et des... arbitres, tandis qu'il tombait dans les bras du Suédois.

Cette dernière victoire consécutive permet à Bjorn Borg d'être d'ores et déjà qualifié pour les demi-finales du « masters », tout comme son nouveau rival américain John McEnroe, qui a dominé un autre vainqueur de la première soirée, l'Argentin Guillermo Vilas, par 6-2, 6-3. Les deux autres matches de la soirée ont vu les victoires de l'Américain Roscoe Tanner sur l'Espagnol José Higuéras, 7-5, 6-4, et d'un autre Américain, Vitas Gerulaitis sur son compatriote Harold Solomon, par 6-1, 7-6. José Higuéras et Harold Solomon sont d'ores et déjà écartés de la course au titre.

En Coupe du Roi, l'équipe de France a connu sa deuxième défaite consécutive, à Vienne, face à l'équipe d'Autriche. Henri Leconte (F.) bat Robert Reininger (A.), 7-5, 6-3 ; Hans Kary (A.) bat Jérôme Potier (F.), 6-1, 6-3 ; Kary-Pils battent Leconte-Potier, 4-6, 6-4, 6-2.

AUTOMOBILISME

La nouvelle Talbot

UNE FORMULE 1 FRANCO-ALLEMANDE

La venue de l'Allemand Jochen Neerpasch, directeur de la compétition chez B.M.W., pour prendre chez Talbot la responsabilité du programme de formule 1 confirme que le moteur retenu sera bien d'origine B.M.W. D'ici à 1981, date à laquelle les nouvelles formules 1 doivent faire leur apparition sur les circuits, il est d'ailleurs hors de question que Talbot puisse construire et développer un moteur compétitif.

Renault a mis plusieurs années pour y parvenir, passant par trois étapes : 2 litres atmosphériques, 2 litres turbocompressés, 1,5 litre turbocompressé. Le moteur dont dispose B.M.W. est un quatre cylindres ; il est dérivé du 2 litres atmosphériques qui a remporté de nombreux succès en formule 2. Même si ce moteur B.M.W. porte ultérieurement le nom de Talbot sur la culasse, l'apport technique allemand apparaît pour le moment déterminant.

SKI

HANNI WENZEL REMPORTE LE SLALOM GÉANT DE BERCHTESGADEN DEVANT PERRINE PELEN

Le slalom géant féminin de Berchtesgaden, qui était disputé jeudi 10 janvier et comptait pour la Coupe du monde de ski, a été gagné par Hanni Wenzel, du Liechtenstein, devant la Française Perrine Pelen, qui avait gagné le slalom spécial la veille.

Au classement général de la Coupe du monde, la jeune grenobloise occupe la quatrième place (108 points), derrière Hanni Wenzel (172 points), Anne-Marie Moser-Proell (162 points) et Marie-Thérèse Nadig (150 points), tandis qu'elle occupe la deuxième place du classement en slalom géant (51 points), derrière Hanni Wenzel (61 points) et la première place en slalom spécial (45 points).

DÉFENSE

LA GRANDE-BRETAGNE VA PRODUIRE ELLE-MÊME L'URANIUM ENRICHI DE SES SOUS-MARINS NUCLÉAIRES

Le ministère de la défense de Grande-Bretagne vient de passer commande à la British Nuclear Fuels d'une usine de production d'uranium très enrichi (plus de quatre-vingt-dix pour cent) destiné à alimenter les réacteurs des seize sous-marins nucléaires de sa flotte. La Grande-Bretagne, qui se fournissait auprès des Américains, disposera donc désormais de sa propre capacité de production, ce qui la mettra à l'abri d'éventuelles difficultés d'approvisionnement. L'usine, dont la construction commencera dès cette année, sera installée à Capenhurst (Cheshire), à l'endroit même où Urenco, le groupe tripartite constitué par les Britanniques, les Allemands et les Néerlandais, a construit une unité produisant de l'uranium faiblement enrichi (3 %) nécessaire aux réacteurs des centrales nucléaires civiles.

Tout comme l'usine d'Urenco, l'unité du ministère de la défense fonctionnera selon le principe de l'ultracentrifugation et produira ses premiers kilogrammes de matières fissiles à partir de 1985.

ALPINISME

DIX HEURES DANS LES DROITES

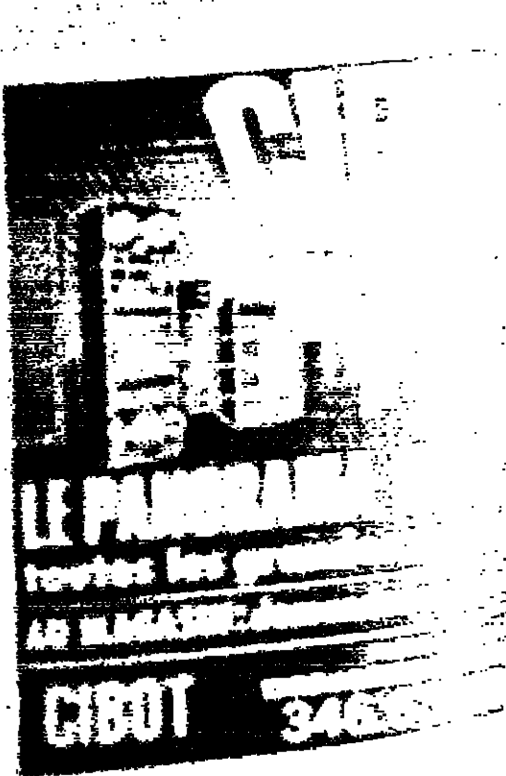
(De notre correspondant.)

Grenoble. — Arriver le plus vite possible au sommet par l'itinéraire le plus difficile est désormais l'objectif de certains alpinistes de haut niveau. Ils avaient jusqu'alors tenté leurs exploits pendant la saison estivale (*le Monde* du 29 août 1978). Ainsi, le gendarme-guide du P.G.H.M. de Chamonix, Robert Chéré, avait ouvert la voie dans cette spécialité en 1976. Il avait gravi la face nord de l'aiguille du Midi, haute de 1 000 mètres, en une heure quarante-cinq minutes, et le célèbre couloir de glace, le Gervasutti, en quarante-cinq minutes. Robert Chéré devait mourir, en août 1977, lors d'une « course » au Nant-Blanc. En septembre 1978, deux guides suisses faisaient à leur tour tomber le record de vitesse de l'ascension de la face nord du Cervin par la voie normale en quatre heures trente minutes.

Deux aspirants guides, Patrick Berhault, de Nice, et Philippe Martinez, de Grenoble, viennent de réussir en plein hiver, et en profitant d'une éclaircie de quelques heures sur le massif du Mont-Blanc, l'ascension de l'immense et grandiose versant nord des Droites (4 000 mètres) par la voie Davaille-Cornuau. Ils ont gravi en dix heures un itinéraire qui se développe de 2 926 mètres à 4 000 mètres et qui présente de très nombreuses difficultés, aggravées par les conditions hivernales.

C. F.

BASKET-BALL. — *En quart de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, les basketteuses du Clermont-Université-Club ont été battues dans leur salle par les Bulgares de Pernik par 64 à 62.*



CARNET

Naissances

— Janine et Jean-François HURET, Juliette et Marie ont la joie d'annoncer la naissance de

Fabrice,

le 4 janvier 1980.
13, allée des Lauriers,
07500 Granges-lès-Valence.

— Le docteur Daniel THUIN et Mme, née Marie-José Durieux, Séverine et Olivier, ont la joie d'annoncer la naissance de

Clarisse,

le 10 janvier.
22 bis, allée Nicolas-Carnot,
93340 Le Raincy.

Mariages

Philippe PETITJEAN
et
Benedicte EVUERTE,
invitent à la cérémonie religieuse de leur mariage, qui aura lieu à la chapelle polonaise (église de l'Assomption), rue Saint-Honoré Paris (1er), le 12 janvier 1980, à 16 h. 30.

Décès

ROZALIA GRANOFF - LAROCK

— M. et Mme Pierre Larock,
M. et Mme Pierre Robert Larock,
M. Marc Larock,
Mme Katia Granoff,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rozalia GRANOFF-LAROCK,

leur mère, grand-mère et sœur, survenu le 7 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 14 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, 1, place Saint-Germain-des-Prés, à Paris (6e), suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

2, rue de Solférino, 75007 Paris.

[Rozalia Granoff-Larock avait débuté avec sa sœur Katia Granoff dans la direction d'une galerie d'art à Paris, dès 1928. Ces dernières années, elle s'adonnait à la tapisserie et à la peinture. Elle puisait ses thèmes dans le vieux fonds byzantin, renouant ainsi avec ses racines russes, et réalisait des portraits de ses parents et amis.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges AZAMBRE,
ancien professeur
aux lycées français de Hanoï
et de Saigon,

survenu le 5 janvier 1980, dans sa soixante-dix-huitième année.

De la part de :
Mme Georges Azambre,
M. et Mme Jacques Azambre et leurs enfants.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Misy-sur-Yonne, dans la plus stricte intimité, le 8 janvier 1980.

20, rue Basse, Misy-sur-Yonne.
77130 Montereau.
15, rue de Fourqueux,
78100 Saint-Germain.

— Nous apprenons le décès, survenu le mardi 8 janvier, du

contre-amiral André BEAUSSANT.

[Né le 24 janvier 1898 à Toulon (Var), André Beaussant, entré en 1917 à l'École navale, a fait une grande partie de sa carrière dans les sous-mariniers, et il a commandé, en mars 1941, le groupe des sous-marins du Maroc à Casablanca. En 1946, il rejoint l'état-major de la marine à Paris, puis, après avoir commandé la « Jeanne-d'Arc » (1948), devint, quatre ans plus tard, commandant de l'arrondissement maritime de la Pallice (Charente-Maritime). André Beaussant fut promu au grade de contre-amiral en février 1954. Il était commandeur de la Légion d'honneur.]

— Mme Benaissa Rabah, son épouse,
Patrick-Karim, Edgard Rabah, ses fils,
ont la profonde douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 3 janvier 1980, du

Bach Agha BENAISSA RABAH,
née en 1908 à Sidi-Bel-Abbès
(Algérie).
officier supérieur honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques,
officier du Mérite agricole
et du Mérite social,
président de l'Association nationale
France-Maghreb,
vice-président
de la Fraternité d'Abraham,

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
77, rue de la Réunion, 75020 Paris.

— Le président du conseil d'administration de la société Pollet a la douleur d'annoncer le décès de

M. Jean DESMAREST,
directeur général adjoint,
secrétaire du conseil.

Les obsèques ont eu lieu vendredi 11 janvier, à 13 h. 45, à l'église Saint-Jacques du Haut-Pas.

— M. Jacques Erdman,
M. et Mme Sylvain Erdman,
Mlle Suzy Erdman,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bertold ERDMANN,
leur frère et oncle, survenu à Paris, le mardi 8 janvier.

Les obsèques auront lieu le lundi 14 janvier, à 11 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.
16, rue Brunel, 75017 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. Fernand Galinou,
Mme Jacques Galinou et ses enfants Benoît et Bernadette, Michel-Elie, Marie-Elisabeth,
M. et Mme Gilbert Galinou et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Galinou et leurs fils,
M. et Mme Jean-Christophe Galinou et leur fille,
M. et Mme Lucien Jazarin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Galinou et leurs enfants,
M. et Mme Michel Decazes et leurs enfants,
Mme Yves Rondeau, ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Fernand GALINOU,
née Marie-Thérèse Jazarin,

survenu le 21 décembre 1979, dans sa quatre-vingt-troisième année, et de celui de son fils,

M. Jacques GALINOU,

survenu le 25 décembre 1979, dans sa cinquante-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera dite, le samedi 12 janvier 1980, à 9 h. 30, en l'église Sainte-Eulalie de Bordeaux.

Villa Samadama,
6, avenue des Ajoncs,
33970 Le Cap-Ferret.
Château Capet-Guillier,
33330 Saint-Hippolyte.

— M. et Mme Marc Gantet,
M. et Mme Patrick Gantet,
M. et Mme Gérard Gantet et leurs filles,
M. et Mme Robert Elbaz et leur fille,
M. Claude Gantet,
M. Pascal Gantet,
Mme veuve Armand Chazeau,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Paul GANTET,
née Léontine Galon,

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante, parente et alliée, survenu le 9 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu ce samedi 12 janvier, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Orange (Vaucluse).

Cet avis tient lieu de faire-part.
La Prairie, 38, rue de Garches,
92420 Vaucresson.

— Jouques.
Hélène et Emmanuelle Paccard,
Mme Noëlle Paccard-Ricœur,
M. et Mme Lucien Paccard,
M. et Mme Jean-Claude Paccard,
M. et Mme Jacques Paccard et leurs enfants,
M. et Mme Paul Ricœur, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Lucette Monnet,
M. et Mme Oldrich Haselman,
Mme René Paccard et ses enfants,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès subit, dans sa quarante-deuxième année, de

M. Michel PACCARD,
maître-assistant
à l'université d'Aix-Marseille-I.

Les obsèques civiles ont eu lieu le vendredi 11 janvier 1980, à 11 h.
On se réunira au domicile mortuaire, place des Platanettes, 13490 Jouques.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Edmond Périer,
M. et Mme Jean Lepas et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Rozié et leur fils,
M. et Mme Fouad Chiguara et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Périer et leurs enfants,
M. et Mme Etienne Périer et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Denyse Périer, sa sœur,
Ses belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond PERIER,
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu en son domicile, le 5 janvier 1980.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Saint-Florentin.

5, rue des Capucins,
89600 Saint-Florentin.

— M. et Mme Roger Tribouillard ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mlle Lucienne PRENVEILLES,

survenu le 7 janvier 1980, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques et le service religieux ont été, selon le désir de la défunte, célébrés dans la plus stricte intimité le 9 janvier 1980.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
17, allée du Cloître, 91210 Draveil.

— M. Roger Robert, son époux,
MM. Olivier et Benoît Robert, ses enfants,
Mme Pierre Delagrange, sa mère,
M. et Mme Philippe Delagrange et leurs enfants,
M. et Mme Louis d'Inguimbert et leurs enfants,
M. et Mme Pascal Tribout et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Falguières et leurs enfants,
ses frère, sœurs, beaux-frères, belle-sœur, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger ROBERT,
née Simone Delagrange,

survenu le 30 décembre 1979, dans sa cinquante-deuxième année.

Le service religieux a été célébré le jeudi 3 janvier 1980 dans l'intimité.

— M. et Mme Georges Rust,
M. et Mme Jacques Hertz,
M. et Mme Bernard Lorenceau,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-troisième année, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Georges RUST,
née Marie Muller.

Les obsèques ont eu lieu à Mulhouse, le 11 janvier 1980, et l'inhumation dans le caveau familial de Helmsbrunn.

Ils rappellent le souvenir de son mari,

Me Georges RUST,
notaire à Mulhouse,

décédé dans sa quatre-vingt-dixième année, le 12 novembre 1976.

Ut sint unum.

97, avenue de Lutterbach,
68200 Mulhouse.
24, rue Lalo, 75116 Paris.

— Chaville.
Mme Louis Saurel,
Le lieutenant-colonel et Mme Jacques Gallnier,
Romain et Renaud Gallnier,
M. André Saurel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis SAUREL,
historien,
sociétaire de la Société
des gens de lettres,
ancien combattant 1939-1945,

survenu à Sèvres, le 10 janvier 1980, dans sa soixante-dix-huitième année.

L'inhumation civile aura lieu le lundi 14 janvier, à 14 h. 15, au cimetière de Chaville, dans le caveau de famille.

Réunion et remerciements au cimetière.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.

9, rue du Docteur-Darin,
92370 Chaville.

— M. et Mme Jean Vasset,
Le docteur et Mme Max Vasset,
M. et Mme André Vasset,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice VASSET,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé d'honneur du travail,
maire honoraire
de la ville de Bois-Colombes,

le 9 janvier, dans sa quatre-vingt-douzième année, à Lampaul-Plouarzel, dont les obsèques auront lieu le lundi 14 janvier, à 10 h. 30, à Bois-Colombes.

Réunion en l'église Notre-Dame-du-Bon-Secours à Bois-Colombes
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Louis Wins, son épouse,
M. et Mme Jean Houdart et leurs enfants,
M. et Mme Paul Blanchard,
Mme Spinnewyn,
ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Paris le 9 janvier 1980, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, de

Louis WINS,
ancien producteur à l'O.R.T.F

Cet avis tient lieu de faire-part.

Erratum

— Dans l'avis de décès de

Mme Raymond JADIN,
née Marie-Louise Lefevre,

paru le 8 janvier 1980, il fallait lire :
il fallait lire :
(...) décédée à Port-Marly.
La levée du corps a eu lieu à Port-Marly (Yvelines) le 8 janvier 1980.

Anniversaires

— Il y a dix ans disparaissait

Henri MUNSCH,
ingénieur en chef honoraire
au service des explosifs
du laboratoire municipal
de la Ville de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur.

Une affectueuse pensée est demandée à ceux qui se souviennent de son sens du devoir, de son courage et de sa grande modestie.

Il a de nombreuses fois risqué sa vie pour un service qu'il aimait et qu'il n'aurait jamais voulu quitter.

Messes

— Pour le premier anniversaire de sa mort, une messe sera célébrée en souvenir du

professeur Henri GARNIER,

le mardi 15 janvier, à 18 h. 15, en l'église Saint-Honoré d'Eylau (nouvelle église), 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

Ses amis sont invités à se joindre à cette messe ou à la prière.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	560 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

INFORMATIONS «SERVICES»

LA MAISON

Chaud au lit

Bonne parade aux nuits de l'hiver, les couvre-lits matelassés offrent un confort douillet et participent, par leurs couleurs et leurs dessins, au décor de la chambre. Ouatinés de fibres synthétiques, ils sont légers et chauds comme un édredon, mais ils sont assez longs et larges pour recouvrir tout le lit et descendre au ras du sol.

Le choix des dimensions doit tenir compte à la fois de la largeur et de la hauteur du lit. Pour deux personnes, les plus luxueux des couvre-lits valent entre 900 et 1 600 F environ ; les imprimés double face, entre 500 et 1 100 F environ.

Parmi les couvre-lits raffinés, Eros de Lestra-Design est en velours rose, gris ou bordeaux ; piqué à l'ancienne de grands carreaux, il s'accompagne d'enveloppes d'oreillers et de petits coussins ronds, bordés d'un volant. Agrémenté de piqûres formant des arabesques, Iride de Bassetti est en satin de coton uni ; ses deux faces sont de couleurs contrastées.

Le couvre-lit Maharani de Vestor-E.H.D. est confectionné dans un tissu de soie imprimé dans des harmonies vert-parme, gris-bleu ou saumon-beige ; il est vendu à la boutique Espace-Sommeil, 40, rue Bonaparte, à Paris. Sur un dessus de lit matelassé de très grande taille (260 × 272 cm) en coton blanc, rose ou bleu, un effet de carreaux est obtenu par l'alternance de fils brillants et mats (Pratesi, à la Ville du Puy, 36, rue Tronchet, à Paris).

D'aspect plus fantaisie, toute une gamme de couvre-lits sont imprimés en duo et peuvent s'utiliser côté pile ou côté face. Primrose Bordier a créé pour Decortuft un jeté de lit ouatiné au charme « rétro ». Le dessin du médaillon central (fleurs et hirondelles) se retrouve aux angles d'un grand carré imprimé d'un semis de trèfles et délimité par une triple bordure ; l'autre face reprend ces jeux de fond.

De la même styliste, Gypsophile, de Descamps-Boutique, est une couverture matelassée entièrement parsemée de fleurettes blanches sur fond bleu ardoise et doublée de ce même ton ; il existe des draps et taies coordonnés, imprimés ou unis. Floris, de Laplaud, est imprimé de petits œillets sur fond de carreaux à motifs d'épines. Ce même dessin recouvre tout l'envers de ce couvre-lit, qui se fait en rose framboise ou bleu porcelaine, avec enveloppes de taies volantées assorties.

Les fabricants de couvertures pensent, eux aussi, au décor du lit. L'innovation, chez Manta, est la « courtepointe », housse en tergal imprimé qui enveloppe une couverture blanche en pure laine vierge Dolce Mio. Un système d'attache intérieur empêche cette couverture-jeté de lit de glisser. De facture beaucoup moins classique que les unies, de nouvelles couvertures en pure laine s'ornent de dessins les apparentant aux couvre-lits.

Sur Nagoya de Lanvin (fabrication Toison d'or), une grande gerbe de fleurs est dessinée au trait. Deux autres couvertures de laine empruntent à l'Ecosse leurs tons doux et leur style géométrique : Doug'as, de Parent et Betremieux, est un large quadrillage à dominante beige ; Tweed, de Girlaine, est de ton bleu, beige ou cannelle.

En fibre acrylique dralon, la couverture Haïti créée par Anne de Solages, pour Parent et Betremieux, est décorée de feuillage sur fond de treillage. En Courtelle, le modèle Aurélie, de la Toison d'or, allie, en deux couleurs, des bandes de différentes largeurs, unies et chinées, à des fleurs stylisées. S'inspirant des « Quilts » américains, Patch, de Giracryl, est une couverture à motifs floraux inscrits dans des grands carreaux.

JANY AUJAME.

★ **Sauf indication spéciale, tous les couvre-lits et couvertures cités sont vendus dans les grands magasins et les boutiques de linge de maison ou de literie.**

PLUS DE SOL QUI GONDOLE. — Les revêtements de sol en plastique à sous-couche matelassée, dits « cushion-floor », sont couramment utilisés aujourd'hui. Dalami, l'un des principaux fabricants français de ce type de revêtement, a mis au point un nouveau produit pour la pose de ces sols. Ce « Soudflor » permet une mise en œuvre facile, à la portée des bricoleurs, par un soudage à froid des lés d'un revêtement neuf.

Ce produit liquide, conditionné dans un flaconnage à buse (se tenant comme un crayon), a la propriété de faire fondre les bords du plastique sans attaquer le revêtement. Les lés sont ainsi parfaitement soudés, sans risque ultérieur de gondoler.

★ **Soudflor Dalami, 35 F environ la bouteille de 30 millilitres pour environ 15 mètres linéaires de joints. En vente dans les grandes surfaces de bricolage et les magasins spécialisés.**

HACHOIR ÉLECTRIQUE. — Dans la gamme des hachoirs électriques, Braun vient de sortir un appareil robuste et bien conçu. Son moteur de 800 watts (qui assure une vitesse de rotation jusqu'à 16 000 tours) permet de hacher 250 grammes d'aliments, solides ou semi-solides, en quelques secondes.

Un interrupteur unique commande les trois vitesses de travail permettant diverses préparations : steak haché, mayonnaise, crème, pâte légère. Le couteau, en forme d'ellipse, est terminé par un embout en plastique facile à manipuler pour le nettoyage. L'appareil se verrouille pendant la marche.

★ **Multiquick Braun, 239 F ; l'accessoire bol-mixer de 1 litre, 80 F ; l'appareil complet, 299 F. En vente dans les grands magasins et les boutiques spécialisées.**

LOTO

TIRAGE N°2 DU 9 JANVIER 1980

7 — 9 — 21 — 39 — 46 — 47

NUMERO COMPLEMENTAIRE 30

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	1	8 326 106,50 F
5 BONS NUMEROS + numéro complementaire	15	277 536,80 F
5 BONS NUMEROS	1 287	9 704,00 F
4 BONS NUMEROS	78 826	158,40 F
3 BONS NUMEROS	1 672 708	10,70 F

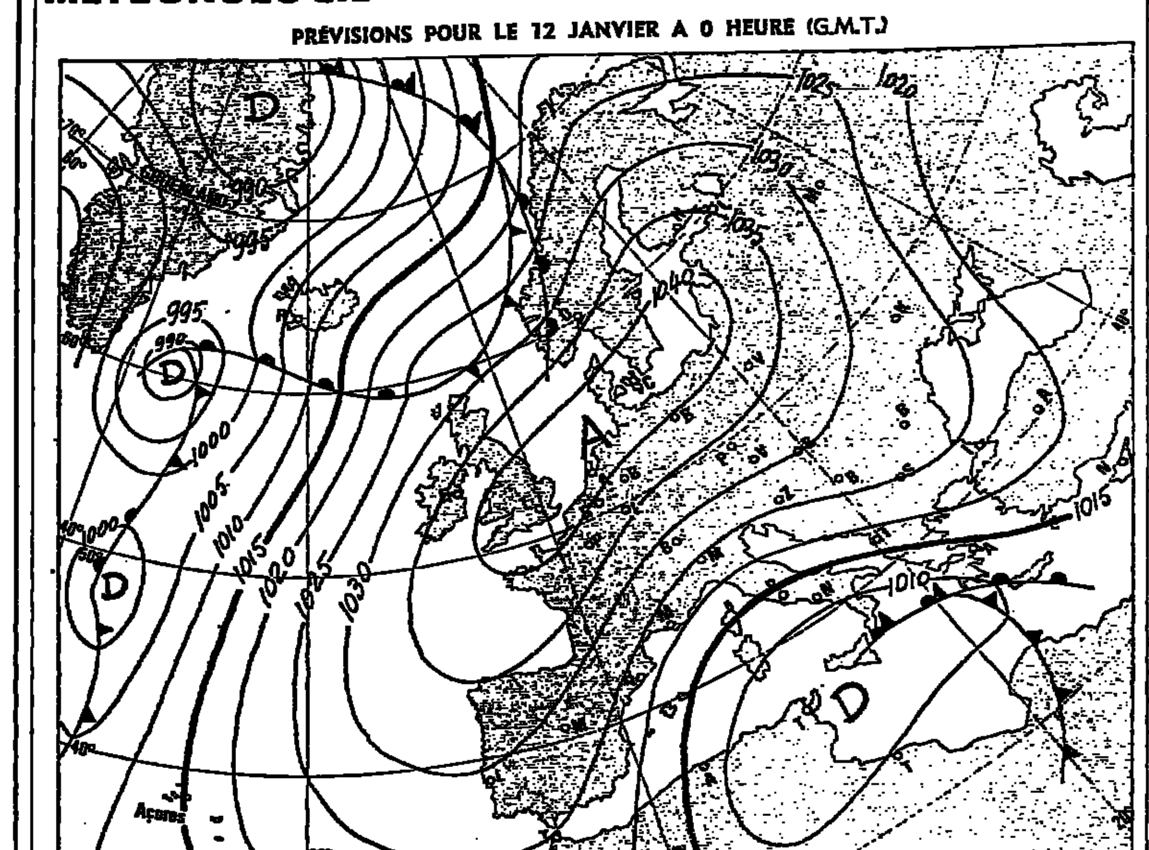
PROCHAIN TIRAGE LE 16 JANVIER 1980

VALIDATION JUSQU'AU 15 JANVIER 1980 APRES-MIDI

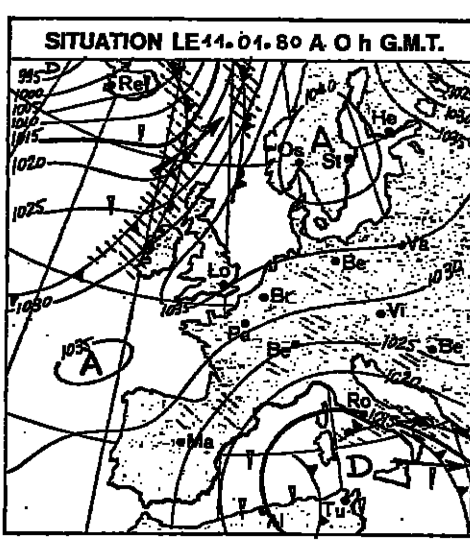
SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

MÉTÉOROLOGIE

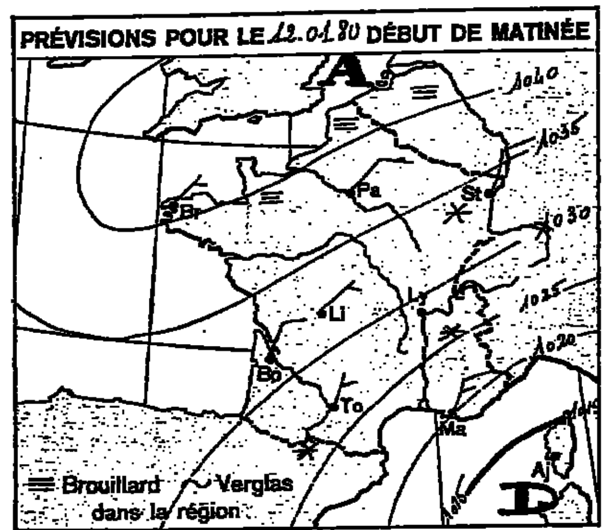
PRÉVISIONS POUR LE 12 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 11.01.80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12.01.80 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 janvier à 0 heure et le samedi 12 janvier à 24 heures :

Jusqu'à dimanche matin, un axe de hautes pressions persistera de la Manche au nord de l'Allemagne, et un flux de vents d'est à nord-est maintiendra un temps froid sur notre pays.

Samedi 12 janvier, les gelées affecteront la France le matin, à l'exception de la Corse et du littoral méditerranéen. Ces gelées atteindront — 4 °C à — 7 °C dans l'Est, le Centre et le Nord-Est. Le ciel sera très nuageux en début de journée, et il y aura des bancs de brouillards, en particulier près de la Manche et dans le Nord. Des éclaircies se développeront l'après-midi ; elles seront plus nombreuses et plus importantes au voisinage de l'Atlantique et de la Méditerranée. Par contre, des nuages un peu plus abondants donneront quelques averses de neige dans l'Est et le Nord-Est.

Les vents, d'est à nord-est, seront modérés et irréguliers en général, mais assez forts près de la Méditerranée et forts au large.

Le vendredi 11 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 033,7 millibars, soit 775,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 13 et 6 degrés ; Biarritz, 11 et 6 ; Bordeaux, 10 et 1 ; Brest, 7 et 1 ; Caen, 4 et 0 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 4 et — 2 ; Dijon, 4 et — 1 ; Grenoble, 6 et 1 ; Lille, 0 et — 2 ; Lyon, 5 et — 1 ; Marseille, 12 et 3 ; Nancy, 0 et — 2 ; Nantes, 5 et — 3 ; Nice, 13 et 5 ; Paris-Le Bourget, 3 et 0 ; Pau, 11 et 4 ; Perpignan, 9 et 8 ; Rennes, 4 et — 1 ; Strasbourg, 0 et — 2 ; Tours, 3 et 0 ; Toulouse, 10 et 4.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 8 degrés ; Amsterdam, 1 et — 3 ; Athènes, 11 et 10 ; Berlin, — 4 et — 8 ; Bonn, 1 et — 2 ; Bruxelles, 0 et — 2 ; Le Caire, 19 et 12 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 0 et — 2 ; Genève, 3 et — 1 ; Lisbonne, 12 et 6 ; Londres, 4 et 0 ; Madrid, 10 et 6 ; Moscou, — 12 et — 15 ; Nairobi, 29 et 11 ; New-York, 1 et — 1 ; Palma-de-Majorque, 10 et 8 ; Rome, 11 et 5 ; Stockholm, 0 et — 2 ; Téhéran, 7 et — 1.

PROBABILITÉS POUR DIMANCHE

Le matin, du froid partout : les gelées s'accentueront du Bordelais au Massif Central et à l'Est. Le pôle du froid restera tout de même le Nord-Est, où le thermomètre descendra entre — 5 °C et — 7 °C. Près de la Manche, au lever du jour, il y aura d'épais bancs de brouillard. Ailleurs, beaucoup de nuages toute la matinée. Au cours de la journée, sur la Bretagne, la Normandie, la Picardie et le Nord, temps très brumeux et un peu moins froid. Sur les autres régions, alternance d'éclaircies et de nuages, un peu de soleil près de l'Atlantique et de la Méditerranée. Il y aura sans doute quelques flocons de neige dans l'Est et le Nord-Est.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 10 janvier, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

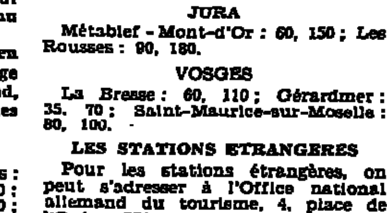
Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 120, 440 ; Autrans : 70, 120 ; Arêches-Beaufort : 100, 240 ; Bellecombe-Crest-Voland : 150, 200 ; Bonneval-sur-Arc : 205, 400 ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs : 110, 170 ; Les Carroz-d'Arâches : 90, 200 ; Chamonix : 60, 580 ; Chamrousse : 100, 150 ; Châtel : 70, 150 ; La Clusaz : 90, 240 ; Combloux : 100, 210 ; Les Contamines-Montjoie : 70, 300 ; Cordon : 70, 160 ; Courchevel : 85, 265 ; Les Deux-Alpes : 165, 425 ; Flaine : 120, 415 ; Plumet-Praz-sur-Arly : 130, 150 ; Les Gets : 110, 180 ; Le Grand-Bornand : 50, 200 ; Les Houches : 50, 170 ; Megève : 85, 180 ; Les Menuires : 90, 220 ; Méribel : 125, 260 ; Morzine-Avoriaz : 80, 300 ; La Plagne : 170, 370 ; Pralognan-La Vanoise : 120, 160 ; Saint-François-Longchamp : 80, 200 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 40, 170 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 80, 140 ; Samoëns : 40, 240 ; Thollon-Les Mémises : 60, 150 ; Val-d'Isère : 165, 220 ; Valloire : 85, 200 ; Villard-de-Lans : 70, 110 ; Valmorel : 120, 240.

ALPES DU SUD

Beuil-les-Launes : 80, 100 ; La Colmiane-Valdeblore : 80, 110 ; La Foux-d'Allos : 85, 160 ; Isola 2000 : 100, 140 ; Montgenèvre : 100, 120 ; Orcières-Merlette : 60, 160 ; Les Orres : 70, 150 ; Pra-Loup : 35, 160 ; Risoul 1850 : 100, 150 ; Le Sauze-Super-Sauze : 70, 200 ; Serre-Chevalier : 60, 113 ; Valberg : 80, 100 ; Vars : 60, 200.



PYRENEES

Les Angles : 40, 60 ; Ax-les-Thermes : 30, 110 ; Font-Romeu : 30, 50 ; Gourette-Les Eaux-Bonnes : 20, 210 ; Saint-Lary-Soulan : 50, 80.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 80, 120 ; Super-Lioran : 130, 140.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 60, 150 ; Les Rousses : 90, 180.

VOSGES

La Bresse : 60, 110 ; Gérardmer : 35, 70 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 80, 100.

LES STATIONS ETRANGERES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 12, rue Auber, 75009 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 janvier 1980 :

DES LOIS

● Relative à la prévention de l'immigration clandestine et portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers et portant création de l'Office national d'immigration ;

● Portant aménagement de la fiscalité directe locale.

DES DECRETS

● Fixant la composition des conseils supérieurs de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air pour l'année 1980 ;

● Portant nominations, affectations et admissions dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve) ;

● Décret portant création et organisation du centre national d'enseignement par correspondance.

UN ARRETE

● Fixant des dispositions relatives aux calendriers scolaires.

UNE LISTE

● D'admissibilité à l'Ecole supérieure de guerre.

BREF

VIVRE A PARIS

QUATRE-VINGT-TREIZE PORTILLONS ANTI-FRAUDE

Des portillons anti-fraude ont été installés aux entrées de la station de métro Chaussée-d'Antin.

Ils sont du même modèle que ceux qui ont été placés à la station Pasteur. Quatre-vingt-treize dispositifs de ce genre ont été commandés par la R.A.T.P.

A l'entrée, ils font fonction de tourniquets à péage, à la sortie, le seul fait de poser le pied sur le tapis, côté sens interdit, entraîne la fermeture du passage. Mais l'expérience montre que les fraudeurs, avec un peu de souplesse et de rapidité, peuvent franchir en sens interdit les portillons de sortie et pénétrer ainsi sur les quais. On n'arrête pas la fraude...

PARIS EN VISITES

SAMEDI 12 JANVIER

« Trésors des musées du Kremlin », 10 h. 30, Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Zujovic.

« La route de la soie », 15 h., 6, place d'Iéna, Mme Bachelier.

« L'hôtel de Sully et la place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch.

« L'art religieux du temps de Napoléon III : Saint-Augustin », 15 h., devant l'église, Mme Meyniel.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot.

« Trésors d'Arles, d'Avignon, des Baux... », 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg.

« La cathédrale orthodoxe », 15 h., 12, rue Daru (Approche de l'art).

« De la rue de Sèvres au XVII[e] siècle à M. Vincent, à la veuve Simon », 15 h. 15, métro Vaneau, Mme Barbier.

« Chez un grand restaurateur de meubles », 15 h., parvis, église Saint-Julien-le-Pauvre, M. Ragueneau.

« Les Halles, de la colonne astrologique au Forum », 15 h., devant l'église Saint-Eustache, M. Jaslet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Oscar Niemeyer, architecte révolutionnaire. Une maison de verre, celle du P.C. », 15 h., 6, place du Colonel-Fabien, Mme Just.

« Le mariage de Bonaparte et de Joséphine dans l'hôtel de Mondragon », 15 h., 3, rue d'Antin (Mme Hager).

« Magnifiques porcelaines de Sèvres, du vieux Vincennes à Marie-Antoinette, les fastes de Napoléon et de l'Empire », 15 h., hall d'entrée du musée, Mme Hauller.

« La vie de Rodin à travers ses œuvres », 15 h., 77, rue de Varenne, M. Boulo.

« Les salles égyptiennes du Louvre », 15 h., métro Louvre, côté kiosque à journaux (Lutèce-Visites).

« Un Marais inconnu », 15 h., place du Marché-Sainte-Catherine, M. Leclère.

« Les jardins du village de Saint-Germain-des-Prés, l'abbaye, caves », 15 h., métro Mabillon, M. Teurnier.

« Un célèbre centre d'acupuncture », 15 h., 12, rue de Ponthieu (Tourisme culturel).

Exposition « Trésors du Kremlin », 11 h., Grand Palais, entrée de l'exposition (Visages de Paris).

« Pharaon et les dieux de l'Egypte ancienne », 15 h., métro Louvre (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 45, 64, rue du Rocher, le président François Romério : « Plaidoyer pour la légitime défense » ; Paul Mourousy : « Le bal des méprises » ; Claude-Henry Leconte : « Leconte de Lisle et Baudelaire ont-ils annoncé l'Apocalypse ? » (Club du Faubourg).

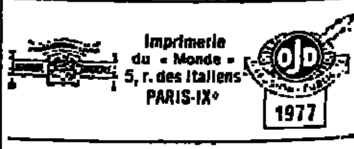
15 h., amphithéâtre Bachelard, la Sorbonne, docteur Paul Chauchard : « Le cerveau humain : conditionnements, imagination, mémoire ».

15 h., Palais de la découverte, Guy Israël : « L'exploration des deux planètes géantes Jupiter et Saturne ».

17 h., salle Cavaillès, la Sorbonne, M. Romani : « Cybernétique de l'évolution ».

20 h. 30, 199 bis, rue Saint-Martin, Centre culturel de la Rose-Croix, Lanza del Vasto : « Connaissance et secret ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

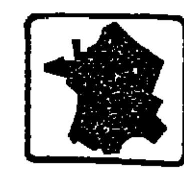
هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux

FILIALE IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
PAYS DE LA LOIRE
recherche
HOMME PRODUITS
Secteur MARINE MARCHANDE

CHARGÉ DE :
— définir politique de produits ;
— détecter les besoins du marché et leur évolution ;
— apprécier les caractéristiques techniques répondant à ces besoins ;
— élaborer et réaliser programmes de promotion.

ANGLAIS COURANT
CONNAISSANCE DU MILIEU MARINE SOUHAITÉE

Adresser curriculum vitae, rémunération souhaitée et photo sous le n° 40.238 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Pour intégrer à équipe exécution grands ouvrages d'art, recherchons

UN DESSINATEUR EN CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

3 ans d'expérience minimum en construction métallique.

Région agréable.

Ecrire sous pli personnel, avec curriculum vitae, photo et prétentions sous le n° 93, à M. AUTHIER, Sté BAUDIN-CHATEAUNEUF, Boîte Postale n° 19, 45110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DES ARDENNES
recrute
UN DIRECTEUR

Profil : Diplôme d'Architecte.
Agé de 30 à 45 ans.
— Qualités d'animateur (dynamisme et enthousiasme).
Références en Architecture et Urbanisme.
Poste : Travail à plein temps.
— Envoyer curriculum vitae et prétentions à : M. le Secrétaire du C.A.U.E., D.D.E. des Ardennes, 3, chemin des Granges-Moulues, 08011 CHARLEVILLE-MEZIERES - B.P. 852.

Dans le cadre de la mise en place de ses nouvelles structures, la Ville de Nantes recrute selon la procédure contractuelle :

2 INGÉNIEURS EN ORGANISATION

Placés sous l'autorité du coordinateur des recherches en matière d'informatique, d'organisation et d'expansion, les candidats désignés pour assurer ces fonctions seront chargés :
- des diagnostics et études d'orientations,
- de l'analyse des circuits, procédure et imprimés (en collaboration avec un technicien en organisation),
- des études d'organisation générale,
- de participer à l'élaboration des cahiers des charges pour les projets « informatique » les plus importants.

De tels postes conviendraient à des candidats :
- titulaires d'un diplôme délivré par une grande école ou d'un titre équivalent et possédant une formation complémentaire dans le domaine de la gestion (I.A.E., I.C.G., I.S.S.E.C., etc.) ou de l'organisation (I.E.S.T.O., etc.),
- justifiant d'une expérience concrète en organisatio (si possible dans le secteur public) et de solides connaissances en informatique de gestion,
- aptes à travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires et en relation avec les utilisateurs.

Les candidatures, accompagnées des curriculum vitae et des prétentions des postulants, sont à adresser à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville, 44036 NANTES CEDEX.
Elles seront reçues jusqu'au 31 janvier 1980, dernier délai

ASSOCIATION DE TOURISME SOCIAL recrute
UN RESPONSABLE D'ANIMATION
Volonté de s'intégrer à une équipe militante sur un projet d'insertion d'un village de vac. (500 lits), à son environnement. Env. C.V., photo, n° T 17.582 M., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherche pour important hôpital région Sud-Est CHEF DES SERVICES TECHNIQUES, chargé de rénover bâtiments, surveillance matériel technique, direction équipe entretien. Formation ingénieur souhaitée. Exp. demandée. Salaire C.C. 51. Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à 63.000, H A V A S, Clermont-Ferrand, n° 018.178.

Fabricant de produits de conditionnement en elastomeres pour industrie pharmaceutique pour nouvelle agence de ventes à SANT-GERMAIN-EN-LAYE (à côté R.E.R.), recherche :

RESPONSABLE DE VENTES

Formation chimique ou pharm. Expér. technico-commerciale. Allemand et/ou Anglais.

SECRÉTAIRE

Parfaitement bilingue (Français/Allemand). Bonne connaissance Anglais.

Envoyer C.V. et prétentions C/O Mme MUSEUR, B.P. 26, 02170 Le Nouvion-en-Thiérache.

Composants électroniques EUROTECHNIQUE

Filiale de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et de National Semiconductor (U.S.A.)
recherche
pour compléter les effectifs de son centre électronique de Rousset-sur-Arc (Bouches-du-Rhône) :
— DES INGENIEURS connaissant l'industrie des semiconducteurs pour les postes suivants :
— CHEF DU SERV. ACHATS
— CHEF DU SERV. COMPTABILITE ANALYTIQUE
— SERVICE METHODES
— SERVICE CONTROLE DE QUALITE
— DES TECHNICIENS ELECTRONICIENS de process et d'entretien des équipements de fabrication et de contrôle
— DES TECH. D'ENTRETIEN d'installations d'air conditionné et d'eau desionnisée.

Les candidatures sont à adres. au Siège Social de la Société EUROTECHNIQUE, Service du Personnel, bd de la Calranne, 13790 ROUSSET - SUR - ARC
Entretiens à Rousset, Paris ou autres lieux.
Discrétion assurée.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

THE INTERNATIONAL MONETARY FUND
has a career opening at its Washington Headquarters for an
INTERPRETER-TRANSLATOR
French and Spanish into English

Candidates must have an outstanding knowledge, of English (native language), a university degree, or recognized language school diploma, and several, years experience in interpretation and translation. Additional academic qualifications and/or experience, in the field(s) of economics, law, finance, banking, monetary theory, or international trade will be particularly useful.

The opening is mainly for an interpreter but the candidate selected will also be required to do written translations. Accordingly qualified candidates will be required to take an interpretation test and, if successful, also a translation test.

Salary will be commensurate with qualifications and experience. The Fund offers attractive fringe benefits, including annual leave (home leave every two years), family allowances, health insurance, retirement scheme, etc.

Candidates should send a copy of their resume to:
Luis A. Tassara
Recruiting and Training Division
International Monetary Fund
Washington, D.C. 20431.

URGENTLY REQUIRED
TEST - ENGINEER

With experience (desert) to do water tests on pipe line project in Algeria, fluent French and English starting date 1/2/80.

Please call Mrs Lauwers
SELECTION & ENGINEERING
Jan Van Rijswijcklaan 213,
2020 Antwerpen - BELGIUM.
Phone : 031/16-16-00.

NOUVELLE-ZELANDE
Electriciens, plombiers et autres personnes diplômées. Salaires élevés, aide au logem. Acueil à l'aéroport. Anglais indisp. Ecr. à TRADESMEN, PO Box 2331, AUCKLAND (Nouvelle-Zélande).

FILIALE DE L'AIR LIQUIDE AU MAROC
rech. ingénieur Grande Ecole nat. marocaine exigée pr poste responsabilité dans usine production gaz industriels.
Ecrire L'AIR LIQUIDE
16, r. Aldebert - 13006 Marseille.

NOUVELLE-ZELANDE
Electric., plombiers et autres personn. diplôm. Salaires élevés. aide au logem. Accueil à l'aéroport. Anglais indispensable. Ecr. à TRADESMEN, PO Box 2331, Auckland (Nouvelle-Zélande). Voir rubrique EMPLOIS Informations DIVERS.

offres d'emploi

ELECTRONIQUE
Entreprise en forte croissance orientée vers aéronautique et matériels pédagogiques
Siège et Usine banlieue Sud
+ Usine en Auvergne
C.A. 80 Millions - 500 personnes
recherche
DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER
- Disponible rapidement
- Minimum 35 ans
- Solide formation comptable
- Expérience d'au moins 3 ans dans Filiale Société américaine
- Connaissance et pratique du contrôle de gestion en coûts directs
- Habitude des traitements informatiques par SSCI

Adresser C.V. avec photo, rémunération demandée et date de disponibilité à N. 5607
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire
75011 Paris qui transmettra.
Un de nos Administrateurs vous fera réponse sous huitaine. Discrétion absolue assurée.

CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATERIEL DE SOUDAGE ARC. FIG ET MIG CONSOMMABLES
recherche
TECHNICO-COMMERCIAUX
Pour développer réseau de vente sur toute la France.

Env. C.V. + photo + prét., n° 39.251 sur l'envel. à
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

Quotidien étranger ch. collabor. Ecr. n° 1844 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

Societe limite Paris Ouest recherche
RESPONSABLE COMMERCIAL ET TECHNIQUE
Ayant formation économique sérieuse pour développement activité branche MATERIEL COUPE-FEU et SECURITE
Ecrire avec C.V., à n° 84.219 M, BLEU Publicite, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra

---

Recherche courtier pté femme ou homme commis. 40 %. Réf. journal connu. AT, 95, rue Ch.-Laffitte, 92200 NEUILLY. TEL. : 722-24-23.

PROFESSEUR PHYSIQUE expér. disp. rapid. pour serv. complet ou 1/2 serv. pas de manipulat. pr cours privé H.C. PARIS OUEST.
Ecrire Mme CRUSSARD, 72, rue de Longchamp, 92200 NEUILLY. qui transmettra.

secrétaires

SOCIETE MECANIQUE DE PRECISION
0,5 KM PORTE D'ORLEANS
recherche
SECRETAIRE STENO-DACTYLO
TRILINGUE anglais, allemand, français.
Libre rapidement et souhaitant un poste stable.
Envoyer C.V., à n° 57.524, PUBLIALE B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra

---

GROUPEMENT, leader dans sa branche professionnelle, recherche pour ses directeurs administratifs et financiers

2 SECRÉTAIRES DE DIRECTION

TRES EXPERIMENTEES

Niveau minimum B.T.S. ou équivalent.
Trilingue Allemand-Anglais.

Une connaissance des tableaux de bord et du suivi des résultats serait appréciée pour l'une des candidates.
Adresser lettre candidature et C.V. détaillé à M. GABRIEL, B.P. 36803, 75122 PARIS Cedex 3.

représent. offre

FABRICANT DE PAPIER IMPRESSION ECRITURE
recherche
pour étoffer son équipe de vente parisienne

1 REPRÉSENTANT
(connaissance imprimerie appréciée).

pour diffusion de ses produits auprès des imprimeurs, transformateurs, éditeurs, etc.

Secteur ouest Paris banlieue

Fixe important + frais

Adresser C.V. et photo à REGIE-PRESSE n° T 017574 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

proposit. com. capitaux

SUD-EST cède 25 % parts importante sté 1.000.000 F poss. emploi direction. Ecr. Havas 06011 NICE, ced. réf. 0961.

CHAINE MATRIMONIALE
Nationale recrute
DIRECTEURS (TRICES)
Concess. pour région Parisienne honnêteté rigoureuse et grande moralité exigée.
Néces. disposer petit capital.
Formation professionn. assurée.
Ecrire H 9.759 HAVAS, 33075 BORDEAUX-cedex.

demandes d'emploi

Etudiante allemande trilingue (fr., angl., esp.) ch. pour mars 1980, emploi dans entreprise privée, hôtellerie, offices. Éc. à : Ch. Schöpf, Friedenstr. 22, D-6728 Germersheim.

Biologiste, niveau 3e cycle, 3 ans recherche, 4 ans enseignement secondaire, formation d'animateur, étudierait tte proposition. D. Steward, 14, rue Jacques-Taveau, 89100 SENS.

F., 39 a., Documentaliste en rech. de brevets et marques (18 a. de propr. industrielle) ch. empl. stable. Prét. 6.000×13 Ecr. n° 6152 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09 qui transmettra.

Modèle - Mannequin pose ts les jrs de 13 h. à 19 h. Tél. le matin pr R.-V.: 766-40-66

Jne Fme, 26 ans, AGENT DE MAITRISE (comptabilité stocks + gestion + encadrement de personnel) 3 a. expér. recherche poste à responsabilité Tél. 665-06-63

Directeur régional, 34 ans, animateur expérimenté (3 ans) des hommes et des produits, recherche poste dans laboratoire pharmaceutique pour conduire une équipe de visiteurs médicaux au succès. Régions souhaitées : Nord-Est ou Paris. Ecr. n° 6151 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

JEUNE FILLE cherche famille au pair Téléphoner 527-76-05

J. F., 20 a., cél. Sténodactylo, 3 ans expér. ch. pl. stable serv. commerc. travaux divers. Prét. 3.500×13. Tél. 379-08-27 ou écr. DAVID, 125, bd Charonne-11e.

Femme, 32 a., ch. emploi bur., écrit., chiffres, classem., not. dactylo à tps partiel ou complet, libre début janvier. Ecr. n° 6147 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JURISTE MARQUES
très expérimenté ch. situation. Ecr. n° 1.838, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

enseignem.

APPRENEZ L'ALLEMAND en ALLEMAGNE
Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI
Cours intensifs
— même pendant les vacances —
Prospectus sur demande :
MAWRIZKI
Wilchelm-Blum-Strasse 12/14
D-6900 Heidelberg.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'Etat. Devis gratuit. - 368-47-84 - 893-30-02.

locat.-autos

VEHICULES DE TOURISME
LOCATION DEFIANT TOUTE CONCURRENCE
504-01-58

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Collabor. Talbot, vends 1308 GT, mars 78, gris métal, jante Allu, fermeture électr., glaces teintées 26.500 km. Tél. domicile : 781-10-09.

motos

Part. vend moto YAMAHA, 125 cm3 RDX (août 79). 2.800 km. Prix 5.000 F. Tél. : 665-06-63.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

PLACE DES VICTOIRES (près) très confort., 4-5 Pièces, 135 m2. — DORESSAY 548-43-94.

3e arrdt.

MARAIS
Bel hôtel du XVIIIe restauré. Studio au 6 pièces. S.F.P.G.I. (Groupe Suez). Tél. : 272-53-40 — 271-72-80.

4e arrdt.

S.F.P.G.I. (GROUPE SUEZ) PLACE DES VOSGES superbes appartements dans immeuble classé, du 3 au 6 Pièces, grand confort, parking sous-sol. - Tél. : 271-72-80, 272-53-40.

MARAIS Metro Saint-Paul
1 PIECE coin cuisine, à rénover
Prix intéressant. 5, place du Marché-Sainte-Catherine Imm. en ravalement. Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

5e arrdt.

CONTRESCARPE, vue panor. : mais. s/toit, terras. 40 m2, liv. + 3 chbres, 2 bains. 535-86-37.

5, RUE DE LA CLEF, 354-95-10, samedi 12, à 17 heures. Séjour + chambre, caractère.

SFPGI (GROUPE SUEZ) dans très belle restauration : du studio au 6 pièces. Téléphone : 271-72-80.

M° GOBELINS Surface 117 m2
Imm. récent, tt confort, soleil. Séjour, salle à manger, cuisine, entrée, 3 chbres, s. de bains, 2 cab. de toil., tél., dressing. Prix intéressant. Parking. 60, boul. Saint-Marcel Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

6e arrdt.

VIe PRÈS QUAIS
dans maison XVIIIe 4 p. 135 m2 « BEAUCOUP DE CLASSE » DORESSAY : 548-43-94.

EXCEPTIONNEL SUR JARDIN
de l'av. de l'OBSERVATOIRE Séjour 50 m2, 3 chbres, tt cft, 2 chbres service, 4e asc. desc. Libre 1982. Prix 1.560.000 F. Visite : SAMEDI, 14 à 16 h : 9, av. de l'OBSERVATOIRE - 6e

7e arrdt.

M° DUROC 7e étage sur rue
IMM. RECENT TT CONFORT
2 PIECES entrée, cuisine, salle de bains
PRIX INTERESSANT
106, rue de Sèvres
Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

8e arrdt.

BON PLACEMENT ASSURE Immeubles NEUFS, gd standing Prix moyen 15.000 F le m2.
1) RESIDENCE DARU
PARC MONCEAU 8e
Métro COURCELLES
STUDIOS et APPTS tt confort. Livrables actuellement.
2) PORTE D'AUTEUIL 16e
Résidence « LES POETES »
2 - 3 - 4 PIECES
Livrables fin avril 1980.
Renseignements Jean HADDI, 3, rue Isabey, 75016 PARIS. TEL. : 328-66-13.

13e arrdt.

GOBELINS APPT MANSARDE 50 m2, soleil, calme Vie directe 285.000 F. 337-48-61.

14e arrdt.

PLAISANCE Propriétaire vend
dans immeuble rénové BEAUX 2 P. et DUPLEX tout confort, DECORES. A partir de 205.000 F. Visites : 169, rue Vercingétorix, Samedi, dimanche 14 à 18 h. 206-15-30, le matin.

16e arrdt.

MUETTE 130 M2
Grande réception + 2 chambres. Totalement et luxueusement restauré PLAN PARFAIT. Vaste cuisine, 2 bains, balcon sur jardin. Prix : 1.380.000 F. Visite vendredi, samedi 13/16 h. 13, RUE BOIS-LE-VENT.

M° EXELMANS
1 pièce, bon immeuble, eau, escalier service, px intéressant. 27, rue du Général-Delestraint. Samedi, dimanche, 14 à 17 h.

17e arrdt.

PLACE DU BRÉSIL (près)
TR BEL IMM. P. DE TAILLE 5e ETAGE, ASCENS., BALCON ENSOLEILLEMENT EXCEPT.
8 P. 330 M2 environ + 4 CHBRES SERVICE
IDEAL PROFESS. LIBERALE
PRIX 2.495.000 F
Visites samedi, 14 h à 18 h :
114, AV. DE WAGRAM ou 723-91-22

78 - Yvelines

Les Clos de Louveciennes très bel appt, R.-de-Ch. + jard., living avec cheminée, 4 chbres, 3 S. de B., cuisine, dépendanc., 170 m2. Prix : 950.000 francs. 22, allée des Soudannes, LOUVECIENNES. - Sur place, samedi, dimanche, 12 à 17 h.

FONTENAY-LE-FLEURY
23' Montparnasse - 2' gare 5/6 pces, calme, verdure, urgt. Prix : 425.000 F. T. : 954-68-00.

CHATOU Except. 115 m2 + terrasse 90 m2, vue superbe, séjour, 4 chbres, 2 bains, 2 parkings. Urgent. PRIX 600.000 F. H. LE CLAIR - 071-30-02

92 Hauts-de-Seine

PORTE DE BOULOGNE GRAND GRENIER AMENAGE TRES RARE : 420.000 francs. Téléphone : 651-79-52.

BOURG-LA-REINE living + 2 chambres, 60 m2, balcon, sur verdure, immeuble standing, récent, box, 500.000 F. Samedi, de 14 h. 30 à 16 h. 30, 35, rue de Lattre-de-Tassigny. Téléphone : 705-39-10, H. de B.

94 Val-de-Marne

Cachan, 1 min. R.E.R., Pont-Royal, 5 P., pet. imm. P. de T., cuis. amén., tt cft, 450.000 F. Téléphone : 663-46-17.

MAISONS-ALFORT
Proxim. Métro, part. vend 2 p., cuis., salle d'eau, cave, appartement ensoleillé. Px : 125.000 F. Tél. : 875-07-70.

60 - Oise

Chantilly-Gouvieux
le parc des aigles
LANCEMENT 3e TRANCHE
- 28 mn Paris-Nord
- en forêt de Chantilly
- 3 tennis
- piscine (en cours)
- proche golf et chevaux

APPARTEMENTS et MAISONS
sur place (4) 457.32.62
au siège 387.52.11.

Province

à Sète vivez vos prochaines vacances
la Corniche
votre appartement plein sud. dominant la mer
studios 2 et 3 pièces
copra le triangle 34000 montpellier tél. (67) 58.52.58
je désire recevoir sans engagement de ma part une documentation
NOM tél
Adresse
COPRA le triangle 34000 montpellier tél. (67) 58.52.58

COTE D'AZUR
Cros-de-Cagnes, stdg, vue sur mer, plage à 150 m., stud., 2 et 3 P. Livrais. juin 1980. Exemple prix du 2 P. de 48 m2 + loggia, depuis 250.000 F. Solaria Côte d'Azur, 26, avenue Notre-Dame, 06000 Nice. Tél. : (93) 37-35-85.

Rouen, Part. à Part. vd appt nf, lux., 90 m2 av. terras. 80 m2 ds résid. stdg (27 logements). Téléphone : (35) 71-86-62.

LES HAUTS DE DEAUVILLE
Dans un parc de 55 ha jouxtant le golf
DUPLEX de 170 m2
avec vue sur mer.
Grand living, cheminée double, poutres apparentes, 3 chambres, 2 salles de bains. Etat excellent. Tél. : 754-58-04.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

l'agenda du Monde

Artisans

TRAVAUX. Prix avantageux, peinture, électricité, etc. Tél. entre 17 et 20 h. 633-37-82.

ALLO ! EUROCHAUFFAGE
Tél. : 357-31-68
spécialiste du chauffage toutes énergies
DEVIS GRATUIT
CRÉDIT TOTAL
1re mensualité à la commande. Remise 10 % jusqu'au 31-1-1980. 104-106, rue Oberkampf, 75011 PARIS. Documentation gratuite Magnifique surprise.

Bijoux

PAIE CHER ET COMPTANT tous bijoux, or, diamants, déchet d'or - BIG-SHOP 50, rue du Four, Paris-6e. TEL. : 548-26-02.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.

Cours

Cours particuliers tous niveaux diplômés grandes écoles. IEPC TEL. : 224-17-95/97.

COURS D'ANGLAIS tous niveaux par profess. d'origine. 329-69-41.

Débarras

ALAIN GIRAUD ACHETE Antiquités-brocantes déplacem. prov. serv. débarras. Téléph. : 854-69-74 ou 834-60-50.

Déménagements

BOYER TRANSPORTS tous déménagements Paris-province, devis gratuits. Téléph. : 700-16-26 ou 357-67-67.

Institut de beauté

Institut Cardinet « massage » reçoit de 12 h. à 19 h. Prendre rend.-vous le matin : 766-40-66.

Fourrures

URGENT vente FOURRURES de luxe à prix de gros vison black diamond, renard, castor, mouton doré, etc. sam. 12, 9 à 13 h. et 14 à 19 h. 27, rue Petion, 75011 Paris.

FOURRURES D'OCCASION dépôt-vente, transformations, réparations. CREDIT GRATUIT

CLAIRE BOUTIQUE s'est agrandie au 6, rue Merlin 75011 Paris, métro Voltaire. TEL. : 372-80-76. Ouvert lundi après-midi.

Moquette

GROS RABAIS MOQUETTE dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2. TEL. : 757-19-19.

Œuvres d'art

Particulier vend. bouddha mesurant 1,30 m de circonfér. et 77 cm de hauteur sur socle. Ecr. n° 7.305 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pêche

CAP-VERT DAKAR
PÊCHE SPORTIVE AU TOUT GROS
Bateaux parfaitement équipés.
Ecrire LEPINAY Centre de pêche Hôtel Méridien, DAKAR.

Philosophie

Le Centre Gurdjieff-Ouspensky est ouvert. TEL. : 486-61-69.

Relations

Sortez de votre solitude
RÉALISEZ-VOUS Tél. : 579-98-22 PSI-REL 37, rue Fondary, 75015

Soldes

NOE FOURRURE 1, rue d'HAUTEFEUILLE, 75010 PARIS. TEL. : 024-76-53.

Vacances, Tourisme Loisirs

Hautes-Pyrénées pied des pistes à louer studio 3-4 pers. vac. scol. 9-16/2 et 29-3/5-4, 900 F. Ecr. Mme BOUE, 34, rue du Livran, 33 Bordeaux (56) 96-53-89.

Les Diablerets (Suisse) chalet 2 appts (8 pers. et 16 pers.) mars et été. Téléph. : 686-42-02.

GRÈCE cet été sur voilier de 17 m., tr. gd cft, windsurf, ski nautique. **HINA** Sté de crois. 2, all. des Cèdres, 92410 Ville-d'Avray. T. 709-53-73.

Le Monde équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT

Le conseil général des Landes trouve trop lourde la facture de ses pompiers

De notre correspondant

Mont-de-Marsan. — Le conseil général des Landes a décidé de limiter à 6 millions de francs sa participation au financement du service départemental de défense contre les incendies de forêts (D.F.C.I.), alors que le préfet demandait 8 millions au département sur un budget total de 16 millions. Le budget 1980 du service sera donc de 14 millions (avec les 6 millions de l'Etat et les 2 millions des propriétaires).

Les conseillers généraux des Landes estiment que la part du département dans le financement de la défense contre les incendies de forêts (50 % contre 40 % à l'Etat et 10 % aux sylviculteurs, ces derniers possédant 91 % de la surface boisée du département) est une charge trop lourde pour le contribuable landais.

C'est une vieille histoire que celle qui oppose le conseil général des Landes à l'Etat à propos du financement du service départemental de défense contre les incendies de forêts. Depuis les élections cantonales de mars 1979, qui ont donné une majorité aux socialistes, ces derniers ont repris en cette affaire le combat que menait l'ancienne majorité modérée. Mais avec d'autres méthodes : d'où l'épreuve de force avec l'Etat. Car l'on ne saurait nier que les aspects techniques et financiers du dossier servent des objectifs politiques.

C'est à la suite des tragiques incendies de la période 1945-1949 que le gouvernement créait dans tout le massif forestier gascon un corps de défense contre les incendies de forêts, formé de sapeurs-pompiers forestiers professionnels. Les frais d'entretien de cette « force de frappe » devaient être partagés entre l'Etat, chacun des départements concernés (Gironde, Landes, Lot-et-Garonne), les associations de sylviculteurs et les communes forestières. Mais on n'avait pas précisé les pourcentages de participation.

Le corps de D.F.C.I. des Landes, composé de cent quatre-vingt-six hommes répartis dans vingt centres, a prouvé sa totale efficacité. Mais il a coûté 17 millions de francs en 1979. C'est sur le financement de ce budget — considérable pour un département comme les Landes — que se sont cristallisées les oppositions entre le conseil général et l'Etat.

Au départ, ce dernier versait 75 % du budget de la D.F.C.I. landaise. Sa participation est actuellement descendue à environ 40 %. En revanche, le département, dont la participation était de 15 % en 1947, couvre maintenant 50 % du budget.

Dès 1974, le conseil général a fait augmenter la part, jusque-là fort minime, des propriétaires sylviculteurs dans ce service qui est pour eux une véritable assurance contre l'incendie. Actuellement et en vertu d'une convention valable jusqu'à la fin de l'année 1980, elle est de 10 %. Que se passera-t-il ensuite ?

La seconde action du conseil général a consisté à faire croître la part de l'Etat. A plusieurs reprises des réunions ont eu lieu à la préfecture des Landes, des délégations du conseil général se sont rendues à Paris. Les préfets successifs ont envoyé force rapports et de dures négociations régionales ont été menées. Le combat a porté ses fruits puisqu'en 1979 la part de l'Etat a atteint 39 % alors qu'elle était descendue à 25 % en 1975.

En mars 1979, la nouvelle majorité socialiste du conseil général s'empare du dossier et choisit la voie du conflit ouvert avec l'Etat. L'objectif reste le même : réduire la part du département. Les moyens choisis sont spectaculaires : refus en mars 1979 de voter les crédits du service; vote partiel en novembre dernier pour assurer seulement les salaires et aujourd'hui vote réduit pour le budget 1980.

La thèse socialiste exprimée au cours de la discussion a été claire : nous voulons que l'Etat augmente sa participation et fasse augmenter celle des sylviculteurs jusqu'à 20 % au moins du financement global. L'Etat intervient à 100 % pour le Var : il est inadmissible qu'il n'aide pas davantage les Landes.

Les conseillers généraux modérés ont toutefois estimé que le budget de 14 millions de francs permettrait tout juste de payer le personnel. Mais les véhicules n'auront guère d'essence et, s'ils sont obligés d'intervenir souvent parce que l'été est « chaud », les traitements du personnel, en novembre et décembre, ne pourront probablement pas être honorés. l'unanimité des conseillers ne s'est faite que sur un point : la part des sylviculteurs sur le financement de la défense incendie doit augmenter.

GEORGES DUBOS.

DE JEUNES AGRICULTEURS VONT ÊTRE INSTALLÉS SUR LES COUPE-FEU

Dès cette année et dans trois départements (Var, Pyrénées-Orientales, Corse), de jeunes agriculteurs volontaires seront installés sur d'anciennes terres de labour envahies par le maquis. Ces pionniers, bénéficiant d'une aide des pouvoirs publics, devront remettre ces espaces en culture ou y installer des troupeaux de manière à constituer de vastes coupures anti-feux.

« *Il n'est pas exclu de faire appel aux équipes de certaines grandes associations à condition que celles-ci nous garantissent la continuité de leur travail* », a précisé M. Pierre Mehaignerie, ministre de l'agriculture, qui présentait les mesures prises par le conseil des ministres du mercredi 9 janvier pour lutter contre les incendies dans la forêt méditerranéenne.

Les actions de prévention par reconquête de la forêt bénéficieront de 7 millions de francs en 1980.

Malgré la modicité des crédits qui leur sont affectés, ces mesures sont les plus nouvelles parmi toutes celles adoptées par le gouvernement et dont le coût total atteindra 135 millions de francs (contre 75,5 millions en 1979). Deux DC-6 pouvant bombarder les foyers avec un mélange d'eau et de produit retardants; six avions de guet, quatorze unités de l'armée spécialement entraînées et basées en zone rouge pendant l'été, six compagnies de sapeurs-forestiers, cent soixante véhicules pour les pompiers locaux, un P.C. dans chaque département, des moyens radio, tels sont les forces supplémentaires jetées dans la bataille. Elles absorberont l'essentiel des crédits nouveaux.

UN ÉCOLOGISTE M. ERNEST HEIL, EST ÉLU PRÉSIDENT DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Le comité économique et social (C.E.S.) d'Alsace est désormais dirigé par un écologiste. L'assemblée vient de porter à sa présidence M. Ernest Heil, qui succède à M. Pierre Netter, président de la chambre de commerce et l'industrie de Colmar. M. Heil est naturaliste. Entré au C.E.S. lors de sa création en 1974 au titre de représentant des associations de défense de l'environnement, nommé dans la nouvelle assemblée au titre des personnalités qualifiées, il a recueilli quarante et une voix sur quarante-neuf votants. — J.-C. P.

[Né en 1914, M. Heil est le fondateur et secrétaire général, de 1964 à 1974, de l'Association fédérative régionale pour la protection de la nature (A.F.R.P.N.) qui, la première, souleva publiquement les problèmes écologiques entre Vosges et Rhin. Partisan du compromis entre les positions extrêmes, M. Heil quitte ensuite l'A.F.R.P.N. pour fonder le Groupement d'étude et de concertation pour la nature et l'environnement en Alsace où il déclare militer pour une écologie « raisonnable ».]

Les projets pour 1980

DÉCENTRALISATION DES ACTIVITÉS DE SERVICE A AGEN, A CLERMONT-FERRAND ET A LYON

M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, a, le 9 janvier, présenté les résultats de son action pour 1979 et annoncé ses projets pour 1980.

Pour ce qui est du passé, on retiendra ces chiffres. Le Fonds spécial d'adaptation industrielle a permis, à ce jour, la création de dix-sept mille emplois induisant 5,9 milliards de francs d'investissements. Les primes de développement régional ont, au cours du seul premier semestre, permis la localisation de dix-huit mille emplois. L'objectif global de soixante mille emplois localisés grâce aux aides publiques, objectif fixé en début d'année 1979, sera donc atteint.

« *La localisation de ces emplois dans les zones défavorisées*, a commenté M. Chadeau, *contredit ceux qui prétendent que la DATAR « oublierait » ses objectifs prioritaires : 66 % des emplois créés avec la P.D.R. ont été orientés vers l'Ouest et le Sud-Ouest au premier semestre 1979.* »

Autre commentaire du patron de la DATAR : « *L'aménagement du territoire doit lutter contre les déséquilibres structurels de notre pays et dans ce but doit tenter de faire prévaloir, au niveau gouvernemental, des priorités qui traduisent une nécessaire solidarité nationale. Ces priorités tendent à poursuivre l'œuvre de rééquilibrage antérieurement entamée au profit des régions anciennement industrialisées et des régions à tradition rurale. Ces priorités sont le contraire du saupoudrage, mais ce que nous constatons aujourd'hui c'est qu'il n'y a plus une seule région qui, même si la situation globale est comparativement meilleure, n'ait telle ou telle difficulté, qui n'ait quelque « poche » de chômage ou des projets valables à soutenir.* »

Pour l'année en cours, M. Chadeau se fixe une certain nombre d'objectifs : lutte contre la « *désertification rurale* », simplification et déconcentration des aides aux entreprises avec la mise en place d'un « *guichet unique d'accueil* » dans chaque département, décentralisation du tertiaire (des contrats sont élaborés pour Agen, Clermont-Ferrand et Lyon), extension de la procédure de régionalisation du budeet de l'Etat dans le cadre des plans Grand-Sud-Ouest, Massif Central, corse ou breton (plan routier).

M. André Chadeau veut surtout *qu'au cours de cette année la* DATAR devienne, plus encore que par le passé, le « catalyseur des initiatives locales ». Il dit ceci : « *Il y a dans chacune des régions, à l'échelon des communes, des départements, des initiatives extrêmement intéressantes, des idées nées de la pratique des difficultés rencontrées « sur le terrain ». Ces initiatives, nous les connaissons encore insuffisamment. Notre objectif est donc de mieux les appréhender, de mieux les faire connaître dans les autres régions, de devenir une véritable « chambre d'écho » des initiatives locales.* »

CIRCULATION

Dans les Hautes-Pyrénées

UN MAIRE VOULAIT ANNULER L'OBLIGATION DE PORTER LE CASQUE SUR UN CYCLOMOTEUR

(De notre correspondant.)

Tarbes. — Le préfet des Hautes-Pyrénées vient d'annuler la proposition d'arrêté municipal présentée par M. Pierre-Henri Lacaze, maire d'Aureilhan (P.S.), dans la banlieue de Tarbes. Le maire voulait décider que sur le territoire de sa commune les conducteurs de cyclomoteurs d'une cylindrée inférieure à 49 centimètres cubes ne devaient pas être astreints, depuis le 1er janvier, au port obligatoire d'un casque de protection.

« *Il y a là*, déclare M. Lacaze, *une atteinte à la liberté individuelle. Cette mesure représente une gêne physique et financière qui rend encore plus préoccupante pour les personnes âgées la conduite d'un cyclomoteur. Le casque empêche de percevoir les bruits. Que d'autres maires suivent mon exemple.* »

Après la décision d'annulation du préfet transmise le 10 janvier au maire d'Aureilhan, le conseil municipal de la localité, sur la proposition d'un de ses membres, M. Etienne Carrère, fonctionnaire honoraire de la S.N.C.F., sera appelé ces jours prochains à décider s'il saisit de cette affaire la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg.

TRANSPORTS

POUR ÉCONOMISER LE FUEL

La Compagnie générale maritime va changer les moteurs de ses grands navires

Le comité de direction du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) va examiner dans quelques jours la demande de la Compagnie générale maritime (C.G.M.), qui sollicite de l'Etat un prêt pour l'aider à réaliser son programme d'économies d'énergie.

Il s'agit pour l'armement public français d'installer de nouveaux moteurs sur son grand porte-conteneurs, le « Korrigan », construit en 1973 — exploité actuellement dans le cadre du consortium Scandutch entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Ce navire de 288 mètres, développant 88 000 chevaux et d'un port en lourd de 50 000 tonnes, est un véritable gouffre quant à sa consommation en fuel.

« *L'investissement représente près de 100 millions de francs* », a indiqué, le 10 janvier, M. Jacques Friedmann, P.-D.G. de la Compagnie générale maritime. Des offres ont été faites par plusieurs chantiers, les propositions japonaises étant beaucoup plus intéressantes que celles des entreprises françaises, par exemple La Ciotat. La compagnie escompte économiser 30 000 t de fuel par an (la tonne est payée environ 200 dollars), et la direction du Trésor a donné un avis favorable à cette opération.

La question se pose de savoir si la C.G.M., ultérieurement, envisagera la remotorisation (avec des moteurs lents, de ses autres navires à turbines. Pour les trois pétroliers du type « Licorne », frétés à long terme, ce n'est pas une affaire urgente, jugent les responsables de la C.G.M. Quant aux porte-conteneurs du modèle « Atlantic Cognac », ils sont de conception plus ancienne et moins « gourmands » en fuel. Leur remotorisation n'est pas une nécessité à court terme.

Les économies d'énergie sont aussi recherchées par une amélioration des horaires des navires, la surveillance accrue des gouvernails automatiques, la réduction des vitesses, l'utilisation de carburants plus lourds, donc moins chers.

Quant au récent contrat d'entreprise signé entre l'Etat et la C.G.M. et destiné à assainir la situation financière de cet armement, M. Friedmann estime que plusieurs éléments conjoncturels rendent son application difficile : hausse générale des prix de quelque 12 % en 1979, au lieu des 9 % escomptés, relèvement du prix du combustible de 85 % en un an (au lieu de 30 %), baisse de la valeur du dollar, cyclone des Antilles en août 1979, grève des dockers. En revanche, comme prévu dans le contrat, la baisse des effectifs du personnel sédentaire de la C.G.M. sera sensible et, au 1er septembre 1980, quelque cinquante emplois devraient être décentralisés de la Défense au Havre.

M. Friedmann s'est montré relativement optimiste quant aux résultats du compte de pertes et profits de la C.G.M. en 1979, mettant l'acent sur l'amélioration des résultats des filiales (Trucklines sur la Manche, Gozocéan, hôtels et lignes maritimes de Corse, réparation navale aussi). Si les lignes d'Amérique du Sud (vers l'Argentine notamment) connaissent des difficultés, en revanche la desserte de l'Australie et de l'Amérique du Nord apparaît satisfaisante. Toutefois, le président de la C.G.M. s'attend à des difficultés sociales avec ses équipages dès février ou mars, puisque les syndicats d'officiers l'ont averti : « *Si la flotte de la C.G.M. tombe au-dessous de cinquante-huit navires, nous déclencherons la grève.* » Or les prévisions tablent sur cinquante et un bateaux seulement dans deux mois.

En 1980, la C.G.M. ne prendra livraison que de quatre navires neufs (dont trois porte-conteneurs pour le transport des bananes des Antilles). La compagnie ouvrira une nouvelle ligne (avec un pool d'armateurs européens) vers le Mexique, en touchant le port de Vera-Cruz, et — peut-être — vers la Chine. — F. Gr.

● *Les résultats de Calais.* — En 1979, le port de commerce de Calais a accueilli 726 cargos contre 651 l'année précédente, soit une augmentation de 10 %. Le développement le plus spectaculaire a été celui des marchandises diverses à l'exportation, notamment sur l'Afrique du Nord, la Tunisie, et la côte occidentale d'Afrique. Calais, premier port français pour les voyageurs, est aussi le huitième port de marchandises de France.

● *Hausse de 10 % du trafic maritime du port d'Anvers en 1979.* — Le trafic de marchandises du port d'Anvers s'est élevé à 80 millions de tonnes en 1979, soit 10 % de plus qu'en 1978. Ces chiffres, constatent les milieux portuaires, rejoignent ceux de l' « année record » de 1974. — *(A.F.P.)*

● *La réorganisation des chemins de fer américains.* — La fusion des compagnies de chemin de fer Union Pacific, Missouri Pacific, dont le principe vient d'être approuvé par les conseils d'administration des deux sociétés, donnerait lieu à la création de la plus grande compagnie américaine de chemins de fer. Aux termes de l'accord intervenu entre les deux compagnies, Union Pacific achèterait Missouri Pacific pour un coût de près de 1 milliard de dollars. Cette proposition de fusion, qui va probablement se heurter à une vive opposition des compagnies concurrentes, doit encore être approuvée par la commission du commerce inter-Etats, un processus qui pourrait prendre au moins deux ans. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

TRANSPORTS

La Compagnie générale maritime va changer les moteurs de ... grands

Le Monde

économie

ÉNERGIE

La direction d'E.D.F. remet aux syndicats un rapport sur les fissures dans les centrales nucléaires

La direction de l'équipement d'Electricité de France, chargée de la construction des centrales françaises, et la direction « production et transport », responsable de leur exploitation, ont remis, jeudi 10 janvier, aux organisations syndicales un rapport de synthèse de quarante-trois pages sur les fissures constatées sur certaines pièces des centrales nucléaires françaises.

Dans leurs conclusions, les auteurs du rapport estiment que, du point de vue de la sûreté, le fonctionnement des réacteurs en exploitation et la mise en service des réacteurs en voie d'achèvement *« ne font courir aucun risque ni aux travailleurs ni aux populations »*, car *« tout défaut ayant une possibilité même faible d'évolution pourra être surveillé pendant la période d'exploitation »*.

Les syndicats présents à cette réunion — C.G.T., C.F.D.T., F.O., U.N.C.M. (Union nationale des cadres de maîtrise-C.G.C.) — ont pris acte des conclusions des experts mais se sont donné un délai tant pour analyser le contenu du rapport que pour retransmettre l'information à toutes les catégories de personnels concernés avant la mise en service effective (divergence) des centrales de Gravelines-I, Tricastin-I et Dampierre-I, qui pourrait avoir lieu vers la fin de ce mois.

F.O. et l'U.N.C.M. ont affirmé qu'elles n'entendaient pas utiliser ce délai pour *« accréditer d'éventuels propos alarmistes »*, mais que *« la politique de l'information nucléaire devait être une réalité »* et qu'elle ne pouvait souffrir *« de rétention d'aucune sorte »*. La C.G.T. considère, pour sa part, qu'avant de procéder à la divergence des centrales il reste à résoudre le problème posé par le fonctionnement de soupapes de sûreté placées sur le circuit de refroidissement à l'arrêt du réacteur (*le Monde* du 5 janvier). Aussi demande-t-elle que les solutions envisagées sur ce point *« fassent l'objet d'essais au plus proche de la réalité »* de manière à réunir *« les garanties utiles à la sécurité des personnels et de la population avant le démarrage des centrales »*. Quoi qu'il en soit, les autorités de sûreté n'ont pas encore donné leur feu vert.

Pour lutter contre les hausses pétrolières

LE P.S. ACCEPTE LES PROPOSITIONS DU P.C.

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S., a répondu jeudi 10 janvier à la lettre que lui avait adressée la veille M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C., pour souhaiter que les maires socialistes des municipalités d'union de la gauche décident la tenue de conseils *« extraordinaires »* pour protester contre les hausses pétrolières.

Dans sa réponse M. Bérégovoy indique notamment : *« La lettre de Charles Fiterman témoigne de l'embarras de la direction du parti communiste. Isolée au plan national depuis la rupture de l'union qu'elle a provoquée en 1977, en contradiction avec ses partenaires de l'eurocommunisme, à cause de ses prises de position sur l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, aux prises avec une sérieuse contestation interne, voici qu'elle redécouvre la nécessité de l'action commune dans les conseils municipaux de la gauche.*

» Les socialistes n'ont pas attendu la décision du parti communiste pour réagir. (...) Ils entendent bien continuer cette lutte et il va de soi que leurs élus répondront positivement à toutes propositions visant à l'élargir et à la rendre plus efficace. Mais si importante soit l'action au plan municipal, que les socialistes pratiquent d'ailleurs quotidiennement, elle n'est certainement pas suffisante face aux graves conséquences de la politique du pouvoir. C'est pourquoi nous avons proposé que se développe une vaste action unitaire contre les inégalités sociales et fiscales. Nos propositions sont toujours d'actualité. »

LA FRANCE RELANCE L'EXPLORATION PÉTROLIÈRE SUR SON TERRITOIRE

Un conseil central de planification, présidé le 10 janvier à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing, a arrêté un ensemble de mesures destinées à permettre à la France de tirer le meilleur parti possible des ressources de son sous-sol et de sa zone économique maritime.

Sur les zones accessibles aux techniques de production actuelles, il sera consacré pour l'exploration à partir de 1981 1 milliard de francs par an. Sur les zones à haut risque — où les chances de découvertes sont très faibles, — un inventaire sera réalisé ; 1,5 milliard de francs seront consacrés à cette zone de 1980 à 1985.

D'autre part, le développement des technologies pétrolières marines et la mise au point des techniques de récupération *assistée* du pétrole seront renforcés.

Enfin, le secteur parapétrolier marin (ingénierie, équipement) fera l'objet d'une action de développement industriel.

L'IRAN ENTEND RELEVER FORTEMENT LE PRIX DU GAZ VENDU A L'U.R.S.S.

L'Iran vient de proposer à l'U.R.S.S. de réviser les prix de son gaz. « Nous envisagerons un nouveau prix de 3,50 dollars par 1 000 pieds cubes », a précisé le ministre du pétrole, M. Moinfar, le 10 janvier. Jusqu'à présent, le gaz exporté vers l'U.R.S.S. était tarifé 0,76 dollar les 1 000 pieds cubes.

Avant la révolution de février, l'Iran fournissait à l'Union soviétique 950 millions de mètres cubes de gaz par jour, pour une valeur de 226 millions de dollars par an. Les livraisons ont été interrompues pendant la révolution et ont repris plus tard mais à un rythme réduit.

En *septembre 1971*, *l'U.R.S.S. avait* été obligée d'accepter une hausse substantielle du prix du gaz iranien. Dans le même temps, l'Iran avait décidé d'accroître ses exportations de gaz vers l'U.R.S.S.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,0295	4,0315	— 115	— 85	— 138	— 95	— 300	— 250
$ can. ...	3,4510	3.4545	— 85	— 45	— 70	— 30	— 140	— 80
Yen (100).	1,7075	1,7100	+ 35	+ 65	+ 125	+ 155	+ 340	+ 385
DM	2,3420	2,3445	+ 60	+ 95	+ 145	+ 180	+ 450	+ 505
Florin ...	2,1215	2,1240	— 5	+ 20	+ 5	+ 35	+ 90	+ 135
F.B. (100).	14,4120	14,4290	— 330	— 180	— 565	— 340	—1280	— 900
F.S.	2,5470	2,5520	+ 130	+ 175	+ 300	+ 340	+ 840	+ 930
L. (1 000).	5,0110	5,0150	— 420	— 325	— 715	— 580	—1820	—1630
£	9,0845	9,0930	— 405	— 305	— 680	— 570	—1560	—1405

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 9/16	8 5/16	8 1/16	8 7/16	8 1/8	8 1/2	8 1/4	8 5/8
$ E.-U. ..	13 3/4	14 1/4	15 3/16	15 9/16	14 1/16	14 7/16	14	14 3/8
Florin ...	10	10 3/4	11 1/2	12 1/4	11 5/8	12 3/8	11 3/16	11 15/16
F.B. (100).	11 3/4	13 1/4	14	14 3/4	17 3/16	17 15/16	14 1/4	15
F.S.	5/8	1 1/8	4 5/8	5	4 15/16	5 5/16	5 3/8	5 3/4
L. (1 000)	14 3/4	17 1/4	18 3/4	22 1/4	17 3/4	21 1/4	17 3/4	21 1/4
£	16	17 1/2	16 5/8	17 3/8	16 5/8	17 3/8	16 1/8	16 7/8
Fr. franç.	11 5/8	12 1/8	12 1/2	13	13 1/8	13 5/8	13 1/2	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

AU COLLOQUE DE « L'EXPANSION »

Le dialogue social est la clé de l'unité de la France

DÉCLARE LE PREMIER MINISTRE

« Les tensions actuelles trouveront probablement des solutions non belliqueuses et la volonté de coopération prévaudra dans le monde sur la volonté d'affrontement », a déclaré jeudi 10 janvier, au colloque organisé par notre confrère *l'Expansion*, M. Barre, en réponse à une question qui lui était posée sur les risques de guerre.

Après avoir ajouté qu'il ne croyait pas non plus ni à une débâcle monétaire ni à une insuffisance quantitative des approvisionnements pétroliers, le premier ministre a défini pour les chefs d'entreprise qui constituaient l'essentiel de l'assistance les sept règles de conduite à observer : restaurer le dynamisme démographique, innover, exporter, investir à l'étranger, maintenir la solidité du franc, réduire la dépendance énergétique, accorder aux entreprises la liberté de décision en échange d'une politique de réduction progressive des aides de l'Etat et d'un strict contrôle de la masse monétaire, rénover les méthodes de travail du secteur public, pratiquer la concertation sociale.

Favoriser des accords

Sur ce dernier point, M. Barre a implicitement reproché au patronat l'échec des négociations sur la durée du travail : *« Pour le gouvernement, la recherche de la concertation avec les organisations professionnelles et syndicales est inséparable de sa volonté de reconnaître et de respecter la liberté des entreprises. Que l'on ne se méprenne pas sur le sens de la politique que mène le gouvernement. Ce n'est pas une politique de « réaction », c'est une politique de progrès.*

» Depuis 1976, je me suis efforcé de restaurer la situation des entreprises en France. Je me suis exposé à de nombreuses critiques en prenant des décisions douloureuses pour sauver des entreprises. C'est ce qui m'autorise à dire aujourd'hui à nos chefs d'entreprise que la reconnaissance de leur responsabilité ne saurait signifier immobilisme social, ni surtout refus du dialogue.

» En octobre dernier, à l'issue d'entretiens approfondis et constructifs avec les dirigeants des organisations professionnelles et syndicales, j'avais souhaité que les négociations entre partenaires sociaux se poursuivent, ou s'engagent, sur trois thèmes principaux : la durée du travail ; l'expression des travailleurs dans l'entreprise ; la fixation de ressources minimales pour les travailleurs les plus modestes. Le gouvernement demeure déterminé à favoriser la conclusion d'accord sur ces différents thèmes.

» Les résultats des élections prud'homales du 12 décembre ont confirmé les espoirs que j'avais sur ce point. Nul ne peut nier la représentativité des syndicats ni leur rôle dans les relations sociales. Leur capacité de dialogue s'est accrue depuis 1978. Le gouvernement considère cette évolution comme positive pour l'avenir de la société et de l'économie françaises. Je souhaite qu'en dépit des difficultés de tous ordres que notre pays connaît, qu'en dépit des difficultés auxquelle l'économie française doit faire face, l'année 1980 soit celle de l'extension et de l'approfondissement du dialogue social, car le dialogue social c'est la clé de l'unité de la France. »

A la question qui lui était posée de savoir s'il n'y avait pas contradiction entre la priorité donnée par le gouvernement à la compétitivité et les recommandations d'un dialogue social qui, pour être autre chose qu'une « *coquille vide* », devait déboucher sur des avantages forcément coûteux, M. Barre a répondu : *« Il est certain que les entreprises françaises doivent veiller par-dessus tout à la maîtrise de leurs coûts de production. Ce n'est pas seulement un problème de salaires, c'est aussi un problème de gestion. Voilà trois ans que je me suis penché personnellement sur la situation de très nombreuses entreprises ou de secteurs en difficulté. Je suis obligé de dire que, dans beaucoup de cas, en dépit d'aides considérables de l'Etat, ce sont de graves déficiences de gestion qui ont été à l'origine des difficultés ou des catastrophes.*

» Ce qui m'encourage depuis 1977-1978, c'est l'amélioration de la gestion que j'observe un peu partout dans l'économie française, et ceci vaut pour le secteur privé comme pour le secteur des entreprises nationales, des entreprises publiques. (...) En 1980, plus que jamais, le principe selon lequel nous devons avoir une évolution modérée des rémunérations, s'impose.

» Mais ne croyez-vous pas qu'il y a un certain nombre de choses à faire, qui ne se traduiraient pas seulement par un coût, mais qui entraîneraient également des avantages ? Est-ce que vous ne croyez pas que nous devrions essayer de surmonter les oppositions dans ce domaine, en réfléchissant à ce que l'innovation sociale ou la réalisation sociale peut apporter de positif à l'entreprise ? Je pense à l'aménagement du temps de travail. Si c'est la réduction du temps de travail qui se traduit par une majoration des coûts de l'entreprise, vous savez quelle est la position du gouvernement, et quelle est ma position là-dessus, je ne l'ai jamais cachée. Je considère que parler d'une réduction du temps de travail, la semaine de trente-cinq heures payée quarante heures, dans les circonstances actuelles, relève purement et simplement de la démagogie, ou pour ceux qui y croient, de l'illusion. »

En ce qui concerne l'évolution des salaires, M. Barre a déclaré : *« Je m'étonne que ceux qui ont des salaires élevés, ne soient point capables de comprendre que si un effort doit être fait, il doit d'abord porter sur les salaires élevés, plutôt que sur les salaires les plus faibles.*

» Car, enfin, il y a à tenir compte de la dispersion des revenus salariaux.. Et je ne me sens nullement coupable lorsque je dis que si un effort doit être fait en matière de rémunérations on doit veiller à ce que la rémunération de ceux qui touchent les revenus les plus faibles ou les plus modestes progresse plus rapidement que la rémunération de ceux qui ont des salaires élevés.

» Mais, je le répète, ceci est une affaire qui se discute au sein de l'entreprise. Je suis pour la liberté de la politique salariale des entreprises. A condiiton que cela ne se traduise pas par des demandes de concours de l'Etat. »

On ne renonce pas à l'or

Interrogé sur le rôle de l'or, M. Barre a déclaré :

« Les Européens achetaient de l'or parce qu'il y avait les guerres, les crises. Les Etats-Unis ne connaissaient naguère ni les guerres ni les grandes crises financières. Maintenant, les Américains viennent aussi à l'or et je crois que l'or est et restera un instrument d'encaisse pour les banques centrales. Ceux qui ont cru qu'ils feraient disparaître l'or de l'encaisse des banques centrales et du circuit des transactions entre banques centrales ont échoué. Cela se comprend parce qu'il est nécessaire qu'un pays ait un trésor de guerre. (...) On a voulu démonétiser l'or ; on a voulu fixer l'or à un prix artificiel ; on a voulu l'éliminer des réserves des banques centrales. Nous constatons aujourd'hui que l'or n'est pas démonétisé, que l'or a été banalisé — expression charmante pour dire que le prix de l'or détenu par les banques centrales s'ajuste sur le prix du marché. L'or continue à demeurer pour toutes les banques centrales, y compris aux Etats-Unis, pour tous les Etats, un instrument d'encaisse auquel on ne renonce pas. »

M. Fourcade, ancien ministre de l'économie et des finances, devait, après l'intervention de M. Barre, déclarer qu'il était partisan de réintroduire l'or comme instrument de référence dans un système monétaire international rénové et plus contraignant.

M. Barre a achevé son intervention en confirmant que l'encadrement du crédit serait modifié, mais sans préciser de date.

MAL AIMÉ DE SES PROTÉGÉS

Plus d'un chef d'entreprise sur deux (56 % contre 47 % à la fin de 1978) considère comme un échec la politique économique de M. Barre en 1979, même si les résultats d'ensemble des sociétés se sont améliorés, révèle un sondage de la Sofres pour « l'Expansion ». Ce sondage, effectué en décembre 1979, a porté sur 650 chefs d'entreprise.

C'est dans le secteur de l'emploi que l'action du premier ministre est le plus sévèrement appréciée : c'est un échec pour 77 % des patrons.

● *Les prix des matières premières importées par la France* ont augmenté de 2,9 % en décembre. En un an, par rapport à décembre 1978, la hausse a été de 13,8 %, l'indice s'inscrivant à 353,4 (base 100 en 1968). Fin décembre, cet indice s'est établi à 356. Les prix des matières premières alimentaires ont diminué de 1,2 % en un mois (— 5 % en un an), mais ceux des matières premières industrielles ont augmenté de 6,5 % (+ 35,4 en un an).

MONNAIES

Durant le premier semestre

LA BANQUE DE FRANCE ÉVALUERA L'OR A 54 321 FRANCS LE KILO ET LE DOLLAR A 4,0475 FRANCS

La Banque de France fait connaître, dans un communiqué, les bases d'évaluation de ses avoirs de change pour le premier semestre de 1980. Le prix de l'or retenu est de 54 321 francs le kilo. Il représente la moyenne des cours en dollars (convertis en francs) constatés sur le marché de Londres pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 1979. Le précédent prix de référence était de 36 302 francs, d'où le dégagement d'une très importante plus-value de 45 911 millions de francs sur le stock métallique comptabilisé pour 138 355,6 millions contre 92 461,2 millions.

Pour les avoirs en devises, le cours du dollar est celui noté à Paris le 26 décembre dernier, soit 4,0475 francs, au lieu de 4,2850 francs au second semestre de 1979. Il en résulte une moins-value de 1 550 millions de francs. Les avoirs en devises sont aussi évalués dans le bilan daté du 3 janvier à 30 061,1 millions de francs. Les avoirs en or et en dollars, déposés contre écus auprès du Fonds européen de coopération monétaire, ont été réévalués dans les mêmes conditions. Le poste « or et autres actifs de réserve à recevoir du FECOM » a été majoré en conséquence de 11 018 millions de francs, résultat d'une plus-value de 11 433 millions sur l'or et d'une moins-value de 415 millions de francs sur les dollars.

Quant à l'écu, il est évalué à 5,81019 francs (cours du 26 décembre) contre 5,84058 francs précédemment. La nouvelle valeur du D.T.S. est de 5,32396 francs (cours du 26 décembre) contre 5,53064 francs.

« LA LOI SUR LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE EST CONFORME », DÉCIDE LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le Conseil constitutionnel a décidé mercredi 9 janvier que la loi portant aménagement de la fiscalité directe locale est conforme à la Constitution. La haute juridiction avait été saisie de ce texte le 28 décembre 1979 par les membres du groupe communiste de l'Assemblée nationale.

Elle relève notamment dans les considérants de sa décision que les dispositions du texte prévoyant que, en cas de création d'établissement, la taxe professionnelle n'est pas due pour l'année de sa création, exception faite pour les établissements produisant de l'énergie électrique, ne sont pas discriminatoires au détriment des établissements d'E.D.F. Les députés communistes soutenaient que ces mesures contrevenaient *« au principe d'égalité devant la loi »*.

Ce principe, estime le Conseil constitutionnel, *« s'il implique qu'à situations semblables il soit fait application de règles semblables, n'interdit aucunement qu'à des situations différentes soient appliquées des règles différentes. »*

Il est indiqué : les établissements produisant de l'énergie électrique, notamment E.D.F. qui, dès leur raccordement, sont assurés d'écouler leur production, *« se trouvent placés dans une situation particulière par rapport à l'ensemble des autres établissements visés par la loi ; cette différence de situation suffit, à elle seule, pour justifier la différence de régime appliqué par la loi. »*

SOCIAL

A Belfort

Le tribunal de grande instance estime illégaux les abattements des salaires pour fait de grève

(De notre correspondant.)

Belfort. — Le tribunal de grande instance de Belfort a estimé, dans un jugement rendu jeudi 10 janvier, que les abattements pour fait de grève appliqués sur la prime de fin d'année des salariés de l'entreprise Alsthom-Unelec étaient illégaux : *« La grève est un droit reconnu par la Constitution, les absences, de ce fait, ne peuvent donc être considérées comme irrégulières, non justifiées »*, précise le tribunal dans ses attendus.

Une ouvrière de l'établissement avait porté, en août, plainte contre sa direction. La C.F.D.T. s'était portée partie civile. L'affaire des abattements pour fait de grève — représentant jusqu'à 33 % du montant de la prime annuelle — avait entraîné un mouvement de grève en décembre dans les ateliers Alsthom. La C.F.D.T. entend que la direction refasse le calcul des primes versées (plus d'un millier), et rembourse les personnes ayant subi des abattements pour fait de grève.

En cas de refus, le syndicat a annoncé qu'il inciterait les salariés lésés à déposer le maximum de plaintes. La direction n'a pas encore fait connaître sa position. Plusieurs établissements Alsthom-Unelec pratiquent les abattements pour fait de grève.

DANS LA LOIRE

Difficile négociation chez Mavilor

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Quatre mille métallurgistes de la vallée du Gier ont débrayé, dans la matinée du jeudi 10 janvier, pour participer, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., à un meeting de soutien aux grévistes de l'usine Mavilor-de-l'Horme (Loire) occupée depuis le 10 décembre.

A Saint-Etienne avait alors commencé la deuxième journée des négociations entre la direction et les représentants syndicaux. Aussi âpres que la veille elles devaient se poursuivre ce vendredi. En filigrane de celles-ci s'inscrit l'acquisition en début de cette année de la majorité des actions de Mavilor par les Forges d'Allevar, l'une et l'autre filiales de la C.G.I.P. (Compagnie générale d'industrie et de participation) appartenant au groupe Empain-Schneider. Des changements sont déjà intervenus à la tête de la siciété de l'Homme, où est arrivé un nouveau directeur général. L'autre P.-D. G. est toujours en place mais l'homme fort, côté patronal, apparaît de plus en plus être le P.-D. G. des Forges d'Allevar et administrateur de la C.G.I.P., M. Jean-Pierre Givry.

Si, faute de déclaration de la direction, il faut s'en tenir au commentaire de la C.G.T. et de la C.F.D.T., il semblerait bien que la direction s'obstine, au sujet de la sanction. *« Nous maintiendrons coûte que coûte la procédure de licenciement des quelques personnes que* [sinon] *seront prêtes à recommencer dans trois mois à vouloir saboter l'entreprise »*, avait assuré, le 26 décembre, le directeur général remplacé depuis. Quinze jours plus tard, M. Givry a tenu un langage identique, demandant aux représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. de Malivor — d'après ceux-ci — de faire pression sur les personnes sanctionnées pour qu'elles demandent leur démission. La direction aurait même proposé de leur payer leur salaire jusqu'à ce qu'ils retrouvent du travail. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont répliqué que cette démarche consistant à « *acheter* » les démissions était intolérable. — P. C.

LE DÉCÈS DE LÉON MAUVAIS

Figure marquante du mouvement ouvrier, compagnon de Benoît Frachon et de Maurice Thorez, Léon Mauvais vient de mourir à Nice, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Apprenti tourneur à Ivry-sur-Seine (il est né en 1902 à Varenne-sur-Argonne, dans la Meuse), il adhère à la C.G.T., en 1917, et, pendant les grèves qui éclatent à la fin de la guerre, il est fortement influencé par le courant anarcho-syndicaliste.

Après la première scission syndicale, il est parmi les dirigeants de la C.G.T.-U. et de l'Internationale syndicale rouge.

Parallèlement, Léon Mauvais entre au parti communiste en 1925, puis au comité central en 1929. Il accède au bureau politique en 1945, et ne quittera qu'en 1972 les instances suprêmes du P.C.

Arrêté en octobre 1940, il s'évade du camp de Châteaubriand et devient l'un des dirigeants de la Résistance en zone sud. Le P.C.F., à la libération, en fait un conseiller municipal de Paris et un conseiller de la République en 1946, et il travaille à l'organisation du parti.

Lorsque, en 1952, deux dirigeants communistes André Marty et Charles Tillon, accusés *« d'activités fractionnelles »* sont privés de toutes responsabilités, Léon Mauvais sera chargé de constituer le dossier de l'épuration.

Le balancier politico-syndical le ramène davantage vers la C.G.T. lorsque, en 1951, il devient l'un des dirigeants de la Fédération de l'éclairage, dont le secrétaire général est Marcel Paul, pour devenir, deux ans plus tard, secrétaire confédéral. Il compte alors parmi les dirigeants les plus offensifs de la centrale et il est souvent, lors des congrès, le rapporteur qui tient la tribune de longues heures dans le silence religieux des délégués.

Fondateur de la Fédération des retraités C.G.T., il intervenait encore, à ce titre, après avoir quitté le bureau confédéral. Avec son visage buriné, coloré sous les cheveux poivre et séel rejettés en arrière, sa *silhouette un peu tassée*, il apparaissait souvent encore dans les manifestations.

LA C.G.T. : la « compétence et l'autorité d'un bâtisseur de l'avenir ».

« La vie militante de celui qui fut le fidèle compagnon de Benoît Frachon fut étroitement liée aux événements contemporains qu'a connu le mouvement ouvrier français », déclare la C.G.T., qui, avec *« une profonde tristesse et un grand respect »* rappelle qu'au bureau confédéral Léon Mauvais y a travaillé *« avec compétence et autorité » (...).*

« Léon savait avoir à la fois une vision claire de l'organisation syndicale de demain et saisir les impératifs immédiats d'une activité syndicale exigeante au quotidien.

» L'activité militante de Léon Mauvais, qu'elle soit syndicale ou politique, lui avait valu la vindicte. Votre la haine des milieux réactionnaires alors qu'il était dans nos rangs, estimé par toutes les générations de militants et de travailleurs depuis les jeunes qu'il savait comprendre, jusqu'aux retraités, pour et avec lesquels il créera l'union confédérale des retraités C.G.T. »

ÉTRANGER

En Suède

La présentation du budget pour 1980

Le déficit ne cesse de grandir

Stockholm. — La proposition de budget pour l'exercice 1980-1981, présentée le 10 janvier par le gouvernement de centre-droit suédois, ne comporte aucune nouvelle réforme et se solde par un déficit record de 55 milliards de couronnes (autant de francs français). Les dépenses prévues atteindront 203 milliards et les recettes 148 milliards seulement.

Ce budget est pourtant placé sous le signe de l'austérité, car les Suédois ont, ces dernières années, consommé plus qu'ils n'ont produit. Pour rétablir les comptes extérieurs déficitaires, le gouvernement veut donner la priorité aux exportations et à la lutte contre l'inflation, qui aura été d'environ 10 % en 1979.

De notre correspondant

L'impasse budgétaire ne cesse de grandir : 38 milliards en 1978, 49 milliards en 1979, 55 milliards en 1980 ; mais les dirigeants ne paraissent pas s'en inquiéter outre mesure, puisque la Suède, souligne-t-on officiellement et avec fierté, demeure un *« pays riche »*. Les prévisions à long terme indiquent que cette situation se poursuivra jusqu'au milieu de la décennie. Bien que de nombreux experts tirent le signal d'alarme et mettent en garde contre le caractère inflationniste du déficit budgétaire, rien ne permet de savoir comment le gouvernement envisage de rééquilibrer les finances.

Le ministre de l'économie, M. Bohman, estime qu'il faut favoriser les industries d'exportation et surtout freiner l'essor du secteur public, dont les dépenses représentaient l'année dernière 65 % du P.N.B., contre 43 % en 1970. Celles-ci ont augmenté régulièrement de 6 à 7 % par an et elles ne progresseront, selon les prévisions officielles, que de 1,5 % au cours du prochain exercice.

Autre poste coûteux pour l'Etat : le soutien financier considérable — plusieurs dizaines de milliards — accordé depuis 1977 aux secteurs ou entreprises en difficulté, pour préserver l'emploi et adoucir les effets des restructurations. Plusieurs ministres ont laissé entendre, faisant notamment allusion aux chantiers navals, que la politique d'aide aux *« canards boiteux »* pourrait être prochainement interrompue.

Cependant, il n'est pas question de revenir sur les avantages sociaux, même si le gouvernement a décidé timidement de réviser les barèmes de l'allocation-logement et de lever les subventions sur certains produits alimentaires. Une grande partie du déficit budgétaire est le résultat de l'augmentation automatique des coûts. La dette publique s'élevait en juillet à 139 milliards de couronnes, et 18 milliards sont prévus dans le budget pour le remboursement des intérêts.

L'année 1979 avait bien commencé, mais les six derniers mois auront été difficiles, en raison notamment du renchérissement du prix des hydrocarbures. La Suède dépend pour ses approvisionnements énergétiques à plus de 70 % du pétrole et importe chaque année environ 30 millions de tonnes de produits pétroliers. Fin décembre, la balance commerciale enregistrait un déficit de 3 milliards de couronnes et le déficit de la balance courante s'élevait à 8,5 milliards de couronnes, alors que les résultats de l'année précédente étaient positifs.

Pour 1980, le plan de finances prévoit une nouvelle aggravation de quelques milliards des comptes extérieurs avec une progression de la croissance de 3,6 %, légèrement inférieure donc à celle de 1979. Très optimiste, selon la plupart des observateurs, le ministre de l'économie pense que la hausse des prix s'arrêtera aux alentours de 7 % cette année.

Appel à la responsabilité syndicale

Comme de coutume, la préservation de l'emploi est un des principaux objectifs du gouvernement. Sur ce plan, la situation a tendance à s'améliorer ; moins de 2 % de la population active était le mois dernier sans travail et les prévisions n'indiquent pas de recrudescence cette année. Le ministre de l'économie souligne dans son plan de finances que le succès de sa politique dépend beaucoup de l'attitude des syndicats dans les négociations sur le renouvellement des salaires, qui doivent s'ouvrir prochainement.

Il estime discrètement — en Suède le gouvernement n'intervient pas en principe dans les discussions entre partenaires sociaux — que la situation ne permet pas d'augmentation sensible des rémunérations et espère que les centrales syndicales sauront faire preuve de modération et de sens des responsabilités.

Ces propos ne plaisent guère à la puissante confédération générale du travail L.O., dont le leader, M. Gunnar Nilsson, a déclaré : *« Une fois de plus les travailleurs doivent seuls supporter les conséquences de la crise. Certes, nous sommes prêts à prendre nos responsabilités, mais à condition que les employeurs eux aussi fassent un effort. Or, le gouvernement n'exige absolument rien d'eux. »*

Les négociations paritaires s'annoncent difficiles. En 1979, plusieurs grosses entreprises exportatrices ont réalisé des bénéfices considérables, comparables à ceux de 1974, *« année des superprofits »*. Les syndicats souhaiteraient qu'une partie de ces bénéfices soit canalisée, comme il y a cinq ans, dans des fonds sociaux. Ceux-ci avaient servi, à l'époque, à améliorer l'environnement du travail ; ils pourraient, cette fois, relancer les investissement industriels privés, et les représentants des salariés auraient leur mot à dire dans l'utilisation de l'argent ainsi bloqué. Toutefois, cela suppose une décision politique, et la coalition bourgegoise au pouvoir n'envisage pas pour le moment une telle initiative.

ALAIN DEBOVE.

Aux Etats-Unis

LES PRIX DE GROS ONT AUGMENTÉ DE 12,5 % EN 1979

Washington *(A.F.P.)*. — Les prix de gros américains ont, en 1979, augmenté de 12,5 %, soit le taux le plus élevé depuis 1974, au lieu de 9,2 % en 1978. Cette hausse a été provoquée en grande partie par l'augmentation du prix des produits énergétiques (+ 62,7 % en 1979). A la fin de 1979, l'indice des prix de gros se situait à 227,8 (base 100 en 1967).

Toutefois, en décembre, la hausse des prix de gros s'est quelque peu ralentie, s'étant située à 0,8 % contre 1,3 % en novembre. Cette hausse — la plus faible enregistrée depuis juin — a reflété en particulier une augmentation des prix de l'essence (+ 3,4 %) et des produits manufacturés, très partiellement compensée par une baisse des prix des produits alimentaires (— 0,1 %). Selon les experts officiels, il s'agit d'une phénomène « passager », l'économie ayant encore, entre autres, à absorber les dernières hausses des prix du pétrole.

Aux Pays-Bas

LE GOUVERNEMENT BLOQUE LES SALAIRES POUR DEUX MOIS

La Haye *(A.F.P.)*. — Le gouvernement néerlandais a annoncé, le 10 janvier, un blocage des salaires pour une période de deux mois. Le premier ministre, M. Van Agt, a déclaré avoir pris cette décision après l'échec des négociations tripartites syndicats-patronat - gouvernement, entamées en vue de la conclusion de conventions collectives, et qui prévoyaient un blocage de salaires volontaire pour une période de quatre mois.

Le blocage des salaires est entré en vigueur dès jeudi, avec effet rétroactif sur les conventions collectives déjà conclues pour 1980, a précisé le ministre néerlandais des affaires sociales, M. Willem Albeda. Il a ajouté que l'augmentation des salaires à partir du premier janvier en compensation du coût de la vie avait lieu normalement.

La législation néerlandaise sur les salaires permet au gouvernement de bloquer les salaires pour une période déterminée, sans que le Parlement se soit prononcé sur une telle mesure.

En Suisse

LE GOUVERNEMENT VA AIDER L'INDUSTRIE HORLOGÈRE

Afin de contrer l'offensive japonaise, la Suisse a décidé d'accorder à son industrie horlogère un prêt à moyen terme de 15 millions de francs suisses (38,3 millions de francs français) pour développer la fabrication des principaux éléments entrant dans la constitution des montres à quartz (afficheurs, microcircuits, moteurs pas à pas, quartz, batteries).

L'octroi de ce prêt est toutefois assorti d'une condition : les parties prenantes devront prendre l'engagement d'engager des investissements doubles du montant de ce prêt. Cinq groupes ont d'ores et déjà décidé de s'associer pour en bénéficier : l'ASUAG, troisième grand mondial de l'horlogerie, la S.S.I.H., Brown Boveri, Faselec (groupe Philips) et Portescap.

Les tâches ont été ainsi distribuées : Brown Boveri assurera le développement des afficheurs à cristaux liquides, Renata (ASUAG) celui des piles, Faselec et Ebauches électronique (ASUAG) celui des microcircuits, la S.S.I.H., Portescap et l'ASUAG celui des moteurs pas à pas, enfin la S.S.I.H. et Faselec des quartz.

Au total, 45 millions de francs suisses (114,8 millions de francs français) vont à nouveau être investis en Suisse, pour donner un nouvel essor à l'électronique horlogère, domaine dans lequel les Japonais sont passés maîtres.

[Les industriels helvétiques contestent la validité des chiffres récemment rendus publics par les horlogers japonais, et d'où il ressortait que l'industrie nippone était devenue la première du monde (« le Monde » du 10 janvier). « Les Japonais ont tout simplement pris en compte dans leurs statistiques les chiffres de production réalisés dans les autres pays du Sud-Est asiatique », affirment-ils, avant d'ajouter : « En procédant de même, nous arriverions à une production de quatre-vingts millions de montres. » Une manière de rappeler que l'horlogerie helvétique continue d'occuper le premier rang mondial.]

A. D.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *En Grande-Bretagne, la firme Talbot* (ex-Chrysler UK, filiale de P.S.A.-Peugeot Citroën) devrait annoncer un déficit d'exploitation de 40 millions de livres (360 millions de francs environ) pour l'exercice 1979, a indiqué un porte-parole de celle-ci. En 1978, Chrysler Grande-Bretagne avait subi une perte totale de 20,16 millions de livres, dont 15 millions avaient été supportés par le gouvernement britannique et l'ancienne société mère (Chrysler Corp.). La dégradation des résultats en 1979 s'explique notamment par la suspension des livraisons de pièces détachées à l'Iran, par la grève de près de trois mois qui a amputé la production et par les primes versées aux travailleurs ayant accepté de quitter la firme (3 % du personnel). — *(A.F.P.)*

Conjoncture

● *La C.N.L. s'inquiète des conséquences des hausses des prix de l'énergie.* — Les récentes hausses des prix de l'énergie vont être durement ressenties par les locataires comme par les accédants à la propriété en 1980, souligne la Confédération nationale du logement dans un communiqué. Ces hausses interviennent après celles de 1979 (le coût du chauffage aura augmenté de près de 60 % en un an) et s'ajouteront à celle des loyers, qui devrait être de l'ordre de 15 % à 20 % en 1980, ajoute la C.N.L. qui estime *« plus que jamais nécessaires les mesures propres à apporter une amélioration immédiate à la situation des locataires : blocage immédiat des loyers, réduction ou suppression de la T.V.A. sur l'énergie servant au chauffage des logements, révision des bases de calcul de l'aide personnalisée au logement, mesures concrètes et permanentes d'aide aux familles »*.

Etranger

AFRIQUE DU SUD

● *Les réserves totales en or et en devises sud-africaines* s'élevaient en fin d'exercice 1979 à près de 5 milliards de dollars (4 030 millions de rands). La seule encaisse-or avait au 31 décembre une valeur de près de 4,5 milliards de dollars (3 880 millions de rands). — *(A.F.P.)*

BELGIQUE

● *314 567 chômeurs complets*, soit 1,8 % de plus qu'à la fin novembre, étaient enregistrés fin décembre en Belgique. Le taux de chômage a atteint 7,7 % de la population active (4,4 % pour les hommes — 115 658 — et 13,5 % pour les femmes — 198 909). Par rapport à décembre 1978, le chômage a augmenté de 4,5 %. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *La dette nette des consommateurs américains* a augmenté de 2,4 milliards de dollars en novembre, pour atteindre 307,6 milliards de dollars. Ce niveau est supérieur de 14,2 % à celui du même mois de 1978. En fait, le nouvel endettement des Américains a diminué de 4,4 % par rapport à octobre, mais le montant des remboursements a baissé encore plus, de 5,7 %, ce qui explique l'augmentation de la dette nette. — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *Une forte augmentation du nombre des faillites britanniques* a été enregistrée en fin d'année : 346 pour le quatrième trimestre 1979 contre 293 au trimestre précédent et 308 au dernier trimestre de 1978. La plupart se sont produites dans la construction mécanique, la métallurgie et l'ameublement. Dans une moindre mesure le textile et l'habillement ont été concernés. — *(A.F.P.)*

Social

● *Conflit d'implantation en Val-de-Marne.* — Depuis 1974, la caisse d'allocations familiales envisageait d'installer le bureau de sa septième circonscription à Champigny-sur-Marne dans le Val-de-Marne. Jusqu'en octobre 1979, ce choix ne semblait pas être remis en cause. C'est alors que la municipalité de Saint-Maur-La Varenne est venu se porter candidate pour accueillir ce bureau.

Le conseil d'administration de la CAF devait se prononcer sur le choix du site au début de janvier, a encore renvoyé la décision à une commission. — *(Corresp.)*

ÉTRANGER

PROFITANT DE LA BAISSE DU YEN

Le Japon repart à l'attaque des marchés extérieurs pour s'assurer une croissance de 4,5 % cette année

De notre correspondant

Tokyo. — En 1980, de nouvelles tensions entre le Japon et ses partenaires commerciaux du monde industrialisé sont inévitables. Américains et Européens commencent à s'inquiéter et à mettre les Japonais en garde. Ceux-ci attendent clameurs et affrontements avec un certain stoïcisme, car, cette fois, ils ne se sentent en rien « coupables » d'avoir failli à l'esprit de coopération que l'on attendait d'eux.

« Les ouvriers japonais n'ont qu'à s'asseoir dans les voitures sur les docks de Yokohama et regarder leurs télévisions au lieu de les exporter », a récemment déclaré aux Etats-Unis le sénateur du Texas, M. Connaly. La formule a sans doute une valeur électorale dans un pays où le chômage touche 6 % de la population, mais témoigne, du point de vue économique, d'une conception assez sommaire du commerce. Elle n'en est pas moins révélatrice d'un état d'esprit qui inquiète les Japonais.

Les chiffres sont là pour étayer les nouvelles craintes américaines et européennes : entre janvier et octobre, le déficit commercial des Etats-Unis avec le Japon s'est élevé à 7,4 milliards de dollars — montant légèrement inférieur à celui de 1978 — mais l'afflux des voitures et de l'acier nippons continuent à aggraver la situation de secteurs déjà en difficulté. La situation n'est guère meilleure avec l'Europe : l'excédent japonais s'élève pour la même période à 4 milliards de dollars — un montant égal à celui enregistré l'année passée — et les Européens s'attendent qu'il atteigne 8 milliards de dollars à la fin de l'année (contre 5 en 1978). Les mois à venir ne laissent guère présager d'évolutions encourageantes dans le sens d'un rééquilibrage : en octobre, les maisons de commerce nippones, dont les opérations représentent la moitié du commerce extérieur national, ont signé pour 1 milliard de dollars de contrats, soit le double de la valeur de ceux passés le même mois en 1978.

Un important déficit

Les exportations repartent en flèche à cause de la baisse du cours du yen, qui, depuis décembre 1978, a perdu près de 25 % de sa valeur par rapport au dollar, passant de 200 à 250 yens pour un dollar en un an. Tous les secteurs exportateurs profitent de cette baisse : l'automobile et la sidérurgie comme ceux qui vendent des biens de consommation et même les chantiers navals : en octobre, ces derniers ont reçu des commandes, qui représentent 950 000 tonnes, les plus élevées en quatre ans.

Les Japonais doivent-ils de nouveau être mis au ban des nations industrialisées pour leur absence d'esprit de coopération ? Le « procès » que leur firent leurs partenaires en 1977 et les pressions qu'ils exercèrent alors sur Tokyo avaient de bonnes raisons : pour sortir de la crise déclenchée en 1974, le Japon avait fait des exportations le moteur de sa croissance en profitant outrageusement de la sous-évaluation du yen. Cette fois, certes, l'économie japonaise fait preuve d'une étonnante « santé », comparée à celle des autres pays industrialisés — la croissance du P.N.B. nippon a été de 6 % en 1979 — et la récente montée des actions en Bourse témoigne du regain de confiance, du moins pour les mois à venir, des milieux d'affaires. Mais la grande différence avec 1977 est que, cette fois, le yen — tout le monde en convient — est de nouveau sous-évalué, sans que les Japonais puissent être accusés d'en être responsables.

Les exportations japonaises redémarrent, certes, mais l'on constate parallèlement une dégradation alarmante des comptes extérieurs : en novembre la balance commerciale enregistrait un déficit de 1,2 milliard de dollars (350 millions en octobre), la balance des paiements courants, un déficit de 2,2 milliards de dollars, et les sorties de capitaux à long terme, après avoir atteint en octobre un nouveau record (2,4 milliards), se chiffraient à 900 millions de dollars. Sur l'ensemble de l'année budgétaire qui s'achèvera le 31 mars 1980, on s'attend à un déficit de la balance des paiements courants de plus de 10 milliards, alors qu'en janvier 1979 le gouvernement, dans ses prévisions, comptait sur un excédent de 7,5 milliards... Une erreur qui fait pendant à celle de 1977, lorsque les planificateurs prévoyaient un déficit de 750 millions de la balance courante et qu'elle enregistra un excédent de 14 milliards. A cette différence près que, cette fois, les Japonais ont *« joué le jeu »*, ainsi qu'on le leur demandait.

Le paradoxe de l'économie nippone, aujourd'hui « saine », mais qui enregistre néanmoins une dégradation monumentale de sa situation financière extérieure, ne peut se comprendre qu'en revenant un peu en arrière. Tout au long de 1978, le Japon a été soumis à des pressions très fortes, qui avaient commencé dès 1976, pour réduire ses excédents extérieurs (en 1977 et en 1978, à l'excédent commercial japonais, qui dépassait les 20 milliards de dollars, s'ajoutait celui de la balance des paiements : respectivement 14 milliards et 11 milliards).

Tokyo a cédé sur plusieurs plans : plafonnement des exportations de certains secteurs, importations d'urgence (achat d'avions, paiements anticipés d'uranium enrichi notamment), stimulation de la demande intérieure, notamment par une augmentation des dépenses publiques, qui a également accéléré les importations. A partir de l'automne 1978, la balance commerciale se rééquilibrait, l'excédent diminuant : accroissement des importations, amplifié en valeur par la hausse des matières premières et ralentissement des exportations, handicapées par la hausse du yen. Jusque-là, il s'agissait d'une politique délibérée du gouvernement qui ne voyait pas que des inconvénients dans la montée du yen et surtout attendait le mouvement de retour du pendule, c'est-à-dire une baisse de la monnaie nippone en raison du déséquilibre commercial : ce mouvement préparant l'avenir, à savoir une reprise de la croissance des exportations pour équilibrer celle des importations depuis mai dernier.

Cependant, l'évolution a dépassé les prévisions, et le yen a entamé une chute beaucoup plus rapide qu'on ne l'attendait. Plusieurs facteurs ont joué : d'abord la hausse du prix du pétrole a provoqué, par anticipation, un accroissement des importations. Pesant sur la balance des paiements, cette augmentation du prix du pétrole a entraîné de nouvelles pressions à la baisse sur le yen. Le mouvement était aggravé par des phénomènes psychologiques : l'anticipation de nouvelles chutes de la monnaie nippone créant la tendance, celle-ci était en outre accentuée par les effets de termaillage (prévoyant la baisse du yen, les importateurs veulent payer tout de suite leurs achats, accélérant ainsi la chute de la monnaie nippone). Les récents événements au Proche-Orient et en Iran, les craintes d'une nouvelle crise pétrolière, ont eu, en outre, une influence sur le cours du yen qui, *fin novembre*, crevait le plafond des 250 yens pour 1 dollar.

La dégradation de la balance des paiements qui est l'une des raisons de la baisse du yen est aussi due à un autre phénomène : voulant lutter contre l'inflation, le gouvernement a cherché à maintenir de faibles taux d'intérêt. Les capitaux se dirigeant vers les places où le loyer de l'argent est le meilleur ont quitté le Japon pour les Etats-Unis, notamment, où les taux d'intérêt sont plus élevés. La Banque du Japon, qui a relevé pour la troisième fois en 1979 le taux de l'escompte le 2 novembre, le portant à 6,25 %, étudie une nouvelle hausse de celui-ci qui devrait prendre effet maintenant qu'est terminée la conférence de l'OPEP, à Caracas, toute augmentation des prix du pétrole entraînant de nouvelles pressions sur le yen et encourageant les sorties de capitaux à long terme.

La situation est telle que le Japon, quelles que soient les pressions de ses partenaires commerciaux, a une très faible marge de manœuvre. D'abord le solde de ses échanges commerciaux, qui a été excédentaire de 2,5 milliards de dollars au cours des dix premiers mois de l'année, ne peut, semble-t-il, permettre, même compte tenu de la reprise des exportations, un rétablissement rapide de la situation des comptes extérieurs. Deuxième problème : l'inflation, qui a été maintenue jusqu'à présent dans les limites de 4 % par an, est en train de se développer.

Les industriels ont réussi à absorber le renchérissement des coûts en réduisant leurs marges. Mais les prix de gros ont augmenté de 15 % en un an, et un seuil semble atteint dans la capacité d'encaissement des entreprises. A cela s'ajoute que la chute du yen, en rendant les importations plus onéreuses, alors que la demande est soutenue, a des effets inflationnistes. Aussi, au cours des premiers mois de 1980, s'attend-on à une hausse des prix à la consommation de 10 %.

Enfin, la Banque du Japon étant intervenue massivement au cours des derniers mois pour défendre sa monnaie et les réserves en devises étant tombées en un an de 33 milliards à 20 milliards de dollars, il semble difficile qu'elle continue à vendre du dollar à ce rythme.

Dans ces conditions, les Japonais ne peuvent que jouer sur les exportations. Cette politique devrait avoir plusieurs effets : 1) stabiliser le yen et diminuer les pressions inflationnistes ; 2) réduire partiellement le déficit de la balance des paiements (d'autres mesures étant prises pour endiguer les sorties de capitaux) ; 3) permettre d'atteindre en 1980 le taux de croissance de 4,5 % fixé comme objectif.

Le Japon a-t-il d'autres choix ? « Casser la croissance » serait un remède selon certains, mais cela provoquerait une augmentation du chômage peu souhaitable, alors que cet été le parti libéral démocrate doit affronter des élections sénatoriales très difficiles. Jouer, d'autre part, sur les dépenses publiques pour soutenir la croissance est désormais impossible : le déficit budgétaire a déjà atteint 40 % des dépenses l'année passée et l'on prévoit pour 1980 un budget extrêmement austère.

Les industriels japonais sont d'autant plus préparés à cette nouvelle offensive que, pour parer naguère aux effets de la hausse du yen, ils ont laminé leurs marges, augmenté la productivité : aujourd'hui, la baisse du yen les rend plus compétitifs que jamais. Une nouvelle fois les Japonais sont placés — et placent leurs partenaires — devant un dilemme trop connu : le déficit de l'archipel avec les pays producteurs de pétrole l'oblige à dégager des excédents ailleurs. Une argumentation que les Américains, en période de campagne électorale, et les Européens ne sont peut-être pas disposés à accepter facilement.

PHILIPPE PONS.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Ets V.O. PETERSEN et Cie

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1978-1979 et a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, dont la date sera fixée ultérieurement, le paiement d'un dividende net par action de 1 099 francs CFA soit 21,98 francs français donnant droit à un crédit d'impôt de 7,91 francs.

WORMS et Cie

M. Claude Janssen, directeur général de la Banque Worms, a été nommé associé-gérant de MM. Worms & Cie, à compter du 1er janvier 1980, par l'assemblée des commanditaires de MM. Worms & Cie, sur proposition des associés-gérants.

A la suite de cette nomination, le collège des associés-gérants de MM. Worms & Cie est composé de MM. Jean Barnaud, Pierre Bazy, Nicholas Clive Worms et Claude Janssen.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. : Obligations 8,50 % 1971

Les intérêts courus du 17 janvier 1979 au 16 janvier 1980 seront payables à partir du 17 janvier 1980 à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal contre détachement du coupon n° 8 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 6,37 F soit un net de 31,88 F.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions) auprès des bureaux de poste et au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée Paris-15e.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

AFFAIRES

Dans le Vaucluse

LE CRÉDIT AGRICOLE TAXE LES OPÉRATIONS DES CLIENTS « COUTEUX »

La caisse régionale du Crédit agricole du Vaucluse a décidé de faire payer les frais des opérations bancaires de certains de ses clients. Le montant maximum de ce paiement sera de 100 francs par trimestre. Cette décision, arrêtée il y a un an, sera applicable pour le premier trimestre 1980.

Selon la direction de la caisse du Vaucluse, la tenue de comptes d'exploitation par clients, grâce à un équipement informatique particulièrement perfectionné, a fait apparaître qu'une certaine frange de clientèle coûtait en gestion plus que ce que la caisse ne pouvait supporter : 14 % des quelque cent soixante mille clients n'apportent à la caisse que 2 % du total des dépôts à vue mais sont à l'origine du quart des opérations bancaires. Parmi eux, 4 % sont les plus coûteux en frais, se situent dans le « super-enfer », selon l'expression du directeur de la caisse d'Avignon.

C'est à ces clients, environ sept mille, que la banque a proposé la taxation, dont le montant sera variable en fonction des opérations réalisées et du résultat du compte d'exploitation individuel.

Cinq mille clients environ ont accepté la convention de taxation ; deux mille autres auraient quitté le Crédit agricole pour un autre établissement. « *Il s'agit,* nous a déclaré le directeur de la caisse du Vaucluse, *d'enrayer la prolifération des émissions de chèque d'un montant ridicule, libellés parfois pour payer une place de cinéma ou un paquet de chewing-gum. Il ne s'agit pas non plus d'une discrimination sociale, car ce mouvement d'accélération d'utilisation des chèques concerne les revenus modestes aussi bien qu'élevés.* »

Au niveau national, le Crédit agricole n'a pas l'intention d'imposer le système mis en place dans le Vaucluse. Mais l'autonomie de gestion dont dispose chaque caisse régionale n'interdit pas à d'autres établissements d'imiter la banque d'Avignon.

AGRICULTURE

LA SPÉCULATION FINANCIÈRE EN MILIEU RURAL

« Le prix des terres est sans lien avec la valeur agronomique »

ÉCRIVENT DEUX ÉVÊQUES DU LIMOUSIN

De notre correspondant

Limoges. — Parce que rien de ce qui est humain ne doit échapper à leur souci pastoral, Mgr Gufflé, évêque de Limoges, et Mgr Brunon, évêque de Tulle, ont publié conjointement un texte sur le problème foncier en Limousin (1). En préambule, les deux évêques ne prétendent pas que les problèmes qu'ils soulèvent n'existent pas ailleurs ; mais ils veulent signifier que ces questions sont particulièrement cruciales pour l'avenir de l'agriculture dans la région du Limousin, à prédominance rurale.

Dans ce texte, « *élaboré avec des responsables du monde rural* », les deux évêques constatent « *que le prix des terres est sans lien avec la valeur agronomique* ». En conséquence, expliquent-ils, le revenu de ces terres n'est pas en rapport avec leur prix, fixé par le simple jeu de la loi de l'offre et de la demande. Très souvent des terres sont achetées par des agriculteurs pour s'agrandir. Elles le sont aussi parfois par des non-agriculteurs qui voient dans la terre un placement intéressant. Dans des cas précis, il y a cumul manifeste.

Quelle utilisation font de leurs terres des propriétaires non exploitants ? Une bonne partie les louent à des fermiers. Mais il arrive que les propriétaires laissent leurs terres en friche parce qu'ils ne veulent pas de fermiers. Il arrive aussi — et cette pratique semble se répandre, notent Mgrs Brunon et Gufflé — que des propriétaires s'établissent en société de gestion avec des salariés et un régisseur. Dans ces deux cas, on supprime la possibilité de créer des exploitations à responsabilité personnelle.

Le problème des successions n'est pas non plus sans difficulté. Celui qui exploite la propriété est en effet souvent obligé d'acheter ce qui constitue, pour lui et pour lui seul, son instrument de travail. Les collectivités achètent également les terres dont elles ont besoin : pour des routes, des barrages, des aérodromes ou pour bâtir. Cela aboutit presque toujours à des spéculations. Les conditions d'expropriations sont souvent dificiles, en particulier pour le fermieé, qui, lui, ne perd pas sa propriété mais son outil de travail.

« Combattre la spéculation »

Analysant les conséquences de ces situations, les deux évêques notent que l'agriculteur, surtout s'il est fermier, n'est pas sûr de son avenir. Pour s'installer ou pour « *tenir le coup* », l'exploitant a dû emprunter des sommes parfois importantes. Pour rembourser ses emprunts, il doit mener une vie de travail forcené. Il n'a plus alors le temps de participer à la vie de sa profession, de la cité, du syndicat. Sa vie de famille, ses relations, sa vie religieuse, en sont souvent fortement perturbées.

Pour les deux évêques, l'installation de jeunes exploitants est devenue extrêmement difficile en Limousin. Beaucoup sont obligés de renoncer à cette profession, qu'ils désireraient exercer, en grande partie, à cause du coût du foncier.

« *Les SAFER* (Société d'aménament foncier et d'établissement rural), *les notaires, l'ensemble des organisations professionnelles, ne peuvent-ils jouer un rôle important pour créer des groupements fonciers agricoles (G.F.A.) familiaux ou mutuels)? Pour combattre la spéculation ? Pour ne pas laisser jouer le simple jeu de l'offre et de la demande ? Pour moraliser la répartition des terres afin que celles-ci soient attribuées à ceux qui en ont le plus besoin ? Pour maintenir le prix de la terre à sa valeur agronomique, par exemple au moyen d'une fiscalité appropriée ? Ne pourrait-on pas constituer des réserves foncières pour permettre aux exploitants de retrouver leur instrument de travail en cas d'expropriation ?* »

Les deux évêques concluent que le problème foncier en Limousin ne peut être résolu ni par de simples solitions techniques ni uniquement par de bonnes intentions, aussi évangéliques soient-elles, mais par une action simultanée sur les structures et sur le comportent des personnes.

MARCEL SOULÉ.

(1) Ce texte, ainsi que la prise de position récente de l'évêque de Quimper, Mgr. Barbu, en faveur d'un syndicaliste paysan inculpé (*le Monde* du 8 janvier), se réfèrent au document de la Commission épscopale du monde rural, rendu public en 1978 et intitulé : « Terres, propriété et travail des hommes. Eléments de réflexion chrétienne sur les problèmes fonciers en monde rural». (Ed. du Centurion).

La « guerre du mouton »

LA GRANDE-BRETAGNE VEUT DEMANDER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS A LA FRANCE

Le gouvernement britannique entend réclamer à la France, par l'intermédiaire de la Cour européenne de justice, quelque 20 millions de livres au titre des dommages causés par les restrictions imposées aux importations de mouton britannique. M. Gundelach, le commissaire européen chargé des questions agricoles, qui s'est entretenu jeudi avec le ministre britannique de l'agriculture, M. Walker, et qui rencontre ce vendredi M. Méhaignerie à Paris, doit décider s'il transmet ou non la requête britannique à la Cour de justice européenne.

La « facture » que M. Walker entend faire payer par Paris comprend les 9 millions de livres que le gouvernement britannique a versés à ses éleveurs à titre de compensation et les 11 millions de livres que les exportateurs auraient perdus entre janvier 1978 et juillet 1979, période durant laquelle la France, selon Londres, a imposé une taxation illégale sur l'agneau britannique, avant d'en interdire complètement l'exportation, mesure qui a été rapportée à la fin de l'année dernière.

Les dix dossiers de M. Méhaignerie pour 1980

Après une année 1979, fertile en événements agricoles, que M. Méhaignerie avait présentée en son temps comme une « *année verte* », le ministre de l'agriculture a exposé, le mercredi 9 janvier, devant la presse, son programme de travail pour 1980, programme aussi chargé que l'an passé.

Le ministre a regroupé les dossiers à suivre en dix grands chapitres :

1) *Le vote définitif de la loi d'orientation agricole.* — Le texte devrait passer devant le Sénat entre le 15 et le 20 février. Les décrets d'application seront pris rapidement entre mai et décembre. Le ministre prévoit de rendre public un catalogue de trente-sept mesures essentielles qui résulteront de l'adaptation de cette loi.

2) *La politique agricole commune.* — Les sujets de préoccupation sont nombreux : mouton, lait, riz, sucre et budget communautaire. « *Nous serons intransigeants sur les principes, mais nous devons avoir la volonté de trouver une solution aux problèmes budgétaires.* »

3) *Formation - recherche - développement.* — « *C'est,* selon le ministre, *le problème numéro un pour l'avenir de l'agriculture française.* » Une directive sur ce point sera élaborée.

4) *Le plan pluriannuel de développement de l'élevage.* — Des décisions seront prises fin avril début mai.

5) *La réforme de la fiscalité agricole.* — Le comité d'études, composé de représentants de l'administration et des professions concernées sera mis en place fin janvier.

6) *Le programme vert pour l'énergie.* — Les différentes sources d'énergie d'origine agricole et les économies d'énergie que le gouvernement retient prioritairement seront connues fin janvier également.

7) *Action forestière.* — Le projet de loi, actuellement examiné par le Conseil d'Etat, sera présenté au Parlement lors de la session de printemps.

8) *Aménagement rural et zones de montagne.* — Le Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR) se réunira le 15 février. L'indemnité spéciale de montagne sera revalorisée au cours du second semestre. Des mesures sur la pluriactivité seront prises et une directive nationale d'aménagement rural sera établie ;

9) *L'effort à l'exportation.* — La création du Fonds de promotion prévue par la loi d'orientation sera accompagnée d'un « audit » sur la SOPEXA (Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires) ;

10) *Rigueur dans la gestion.* — Une série d' « audits » sera lancés pour apprécier l'efficacité de certaines structures du ministère ainsi que de certains établissements publics.

En plus de ce programme déjà riche, le ministre prévoit de tenir des journées d'études par thème : le remembrement, la reconversion du taillis, l'information dans le milieu rural, les mesures d'application du plan Sud-Ouest. La première de ces journées d'études, consacrée à l'hydraulique, s'est tenue le jeudi 10 janvier.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 JANVIER

Stabilité de l'or Consolidation de la reprise

Les valeurs françaises ont baissé de 0,7 % en moyenne, ce jeudi 10 janvier, à la Bourse de Paris. Il est vrai qu'elles avaient progressé de 4 % en deux jours et qu'une reprise de cette importance pouvait apparaître bien rapide, compte tenu d'un environnement international toujours menaçant.

C'est pourquoi une partie des gains acquis mardi et mercredi a été entamée, sans que cela impressionne beaucoup les opérateurs, au demeurant.

Les vedettes de l'armement, telles qu'Avions Dassault et Matra, ont facilement consolidé leur avance, tandis que certains titres, très favorisés précédemment, ont dû céder du terrain, C.G.I.P., par exemple. Cela a été le cas, également, des pétroles (Esso, Elf-Aquitaine).

Enfin, de grandes valeurs comme Rhône-Poulenc se sont nettement alourdies.

Quelques hausses néanmoins : « Lyonnaise et Générale des Eaux, Essilor, Vallourec, Alspi, Nord-Est ».

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 460 F à 77 510 F, soit l'équivalent de 600,6 dollars l'once, à comparer avec les 608,75 dollars cotés à Londres. Le napoléon, en revanche, a cédé 14,10 F puis 25 F à 679,90 F et 668 F, « sa prime » par rapport au kilo revenant de 54,90 % à 48,43 %.

En début de ce repli, l'emprunt 4 1/2 % 1973 indexé sur la pièce a progressé de 6% à 1 773 F et le 7 % a gagné 158 F à 6 651 F.

Aux valeurs étrangères, reprise des mines d'or et vive avance de Nork Hydro (+5,6 %).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	9 janv.	10 janv.
Valeurs françaises ..	102	101,3
Valeurs étrangères ..	102	101,7

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,5	—

LONDRES

L'espoir grandissant d'un règlement rapide du conflit de l'acier stimule le marché et, pour la troisième séance consécutive, les cours montent. Progrès des industrielles, des pétroles et des fonds d'Etat, notamment du War Loan (+ 3,5 %). Léger tassement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 610 .. contre 602 35

VALEURS	CLOTURE 10/1	COURS 11/1
Beecham	124 ...	124 ..
British Petroleum ...	336 ...	334 ...
Courtaulds	76 ...	76 ...
*De Beers	9 5/8	9 7/16
Imperial Chemical ..	367 ...	367 ..
Rio Tinto Zinc Cor. ..	348 ...	350 ..
Shell	320 ...	324 ...
Vickers	121 ...	123 ..
War Loan 3 1/2 % ..	30 1/8	30 1/4
*West Driefontein ..	72 ...	71 1/4
*Western Holdings....	51 1/2	52 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LA REDOUTE. — Les comptes de la société pour le premier semestre de l'exercice s'achevant le 29 février prochain se soldent par un bénéfice de 15,27 millions de francs contre 14,53 millions en 1979 à pareille époque.

CREDIT FONCIER DE FRANCE. — L'établissement lancera vraisemblablement courant février son premier emprunt de l'année, dont l'émission avait dû être retardée en raison de l'emprunt d'Etat. Les conditions de cet emprunt, dont le produit servira à consolider les prêts d'accession à la propriété, n'ont pas encore été définitivement arrêtées, mais son montant dépasserait 2 milliards de francs et son taux d'intérêt 12 %.

BOUSSAC - SAINT-FRERES. — Sauf imprévu, l'exercice, qui s'achèvera le 30 juin 1980, devrait se solder par un bénéfice, avant impôt, d'environ 50 millions de francs.

GAUMONT. — Les résultats de l'exercice 1979 devraient être proches de ceux de 1978, soit un bénéfice net d'environ 2 millions de francs et une marge brute d'autofinancement estimée à 80-85 millions de francs. Le dividende global sera maintenu à 9 F par action. Rappelons ue la société augmente actuellement son capital par émission d'une action nouvelle à 457 F pour quatre anciennes et procédera ensuite à la distribution gratuite d'une action nouvelle pour six anciennes.

NEW-YORK

La hausse reprend

L'annonce d'un ralentissement de la hausse des prix de gros en décembre, a déclenché, jeudi, un assez vigoureux mouvement de reprise à Wall Street. Le marché, toutefois, n'a pas conservé tous ses gains et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 8,87 points seulement à 858,95. Au plus haut de la séance, il s'était élevé à 866,72.

L'activité s'est cependant ralentie et 55 millions de titres ont changé de mains contre 65,77 millions la veille.

En plus de l'effet favorable produit par la décélération du processus inflationniste, un autre facteur a joué. Les spécialistes faisaient en effet remarquer que les organismes institutionnels, qui disposent d'importantes liquidités après les ventes fiscales de fin d'année, procèdent traditionnellement en janvier à d'importants réinvestissements. Selon eux, leur réapparition sur le marché est le signe évident d'un regain de confiance.

Sur 1 868 valeurs traitées, 1 070 ont monté, 451 ont baissé et 347 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 9/1	COURS 10/1
Alcoa	57 3/8	58 3/8
A.T.T.	52 1/8	51 7/8
Boeing	58 1/2	57 3/8
Chase Manhattan Bank..	40 ...	39 1/4
Du Pont de Nemours ..	40 1/2	40 1/4
Eastman Kodak	47 1/8	47 1/2
Exxon	52 5/8	52 3/8
Ford	32 1/4	33 ...
General Electric	54	54 1/4
General Foods	33 7/8	33 3/4
General Motors	52 1/8	54 ...
Goodyear	13 1/4	13 1/2
I.B.M.	65 3/4	67 1/2
I.T.T.	26 3/4	27 1/4
Kennecott	34 ..	35 1/2
Mobil Oil	52 5/8	53 3/8
Pfizer	39 5/8	39 1/2
Schlumberger	95 1/2	96 3/8
Texaco	27 3/4	27 7/8
U.A.L. Inc.	23 5/8	24 3/8
Union Carbide	43 1/4	43 3/8
U.S. Steel	2 1/8	20 5/8
Westinghouse	21 1/8	21 1/2
Xerox	63 ...	63 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/1	11/1
1 dollar (en yens) ..	235 10	235 80

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 10 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	32 .	0 836	S.P.E.G.	220 ..	228 ..	Locabail Immob..	350	345 ..	Immoinvest.	149 ..	149 ..
5 %	47 40	4 712	U.A.P.	560 ..	552 .	Loca-Expansion..	135 90	135 90	Cie Lyon. Imm...	129 .	127 ..
9 % 1920-1980.	152 ..	4 712	Alsacien. Banque	361 ..	365 ..	Locafinancière...	206 50	203 40	UFIMEG.........	117 20	118 ..
3 % amort. 45-54	71 ..	1 336	Banque Gervet..	200 ..	200 ..	(Ly) Lyon Dép. Cl.	135 ..	135	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ch. France 3 %	... ..	299 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	741 ..	750 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	.. ..	.. ..
Concorde........	360 ..	360 ..
Epargne France.	310 ..	315 ..
Financ. Victoire.	385 ..	385 ..
France I.A.R.D...	209 50	218 ..
GAN (Sté) Centr.	710 ..	710 ..

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

• Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1527..	4,5 % 1973.	1790 ..	1773 ..	1787 ..	1780 ..
4352..	C.N.E. 3 %..	4006 ..	3950 ..	3950 ..	3956 ..
360 ..	Afrique Occ..	375 ..	373 50	370 ..	370 ..
490 ..	Air Liquide..	494 ..	490 ..	490 ..	490 ..
90 ..	Als. Part. Ind	92 60	95 ..	95 ..	95 ..
390 ..	Als. Superm.	374 ..	362 ..	362 ..	354 80
66 ..	Alsthom-Atl..	65 30	63 70	63 70	64 90
150 ..	Applic. gaz.	172 ..	168 10	168 ..	170 ..
162 ..	Arjom. Prioux	164 70	163 ..	165 ..	165 ..
435 ..	Aux. Entrepr.	440 ..	448 ..	440 ..	440 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/1	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1).......	4 311	4 316	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)...	234 200	234 270	227 ...	239 ...
Belgique (100 F)......	14 401	14 411	13 600	14 200
Pays-Bas (100 fl.).....	211 950	212 20.	204 ...	215 ...
Danemark (100 krd)...	76 020	76 030	72 500	77 500
Norvège (100 k).......	81 590	81 890	79 ...	84 ..
Grande-Bretagne (£ 1).	9 080	9 097	8 800	9 300
Italie (1 000 lires)....	5 089	5 089	4 600	4 950
Suisse (100 fr.).......	254 600	254 90.	246 ..	259 .
Suède (100 krs).......	97 080	97 110	94 500	100 ..
Autriche (100 sch.)....	32 570	32 622	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)....	6 078	6 083	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)....	8 095	8 115	7 200	8 100
Canada ($ can. 1).....	3 436	3 448	3 310	3 540
Japon (100 yens)......	1 708	1 707	1 630	1 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/1
Or fin (kilo en barre) ...	76200 ..	77800 ..
Or fin (en lingot)	77050 .	77510 .
Pièce française (20 fr.) .	693 .	668 .
Pièce française (10 fr.) .	400	434 50
Pièce suisse (20 fr.) ...	588 50	577 .
Union latine (20 fr.)	596	569 .
Souverain	672 ..	676 10
Pièce de 20 dollars	2770	2800 40
Pièce de 10 dollars	1386 ..	1381 .
Pièce de 5 dollars	802 50	825 50
Pièce de 50 pesos	3190 .	3187 .
Pièce de 10 florins ...	560 ..	558 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 janvier 1980 a été tiré à 605 769 exemplaires.

La commission des opérations de Bourse ouvre une enquête sur les comptes du groupe Agache-Willot

Après la publication des comptes de la société Boussac-Saint-Frères, filiale industrielle du groupe Willot, pour l'exercice 1978-1979 (de janvier 1978 à juin 1979), sur lesquels les commissaires aux comptes avaient émis des réserves, la Commission des opérations de bourse (COB) a décidé de se saisir du dossier. Dans un communiqué, elle annonce qu'elle a décidé, d'une part, de fournir aux actionnaires de la société des compléments d'information sur ces comptes et, d'autre part, d'ouvrir une enquête sur l'ensemble des biens et des conventions existant entre les diverses sociétés du groupe Agache-Willot.

Les comptes de Boussac-Saint Frères, présentés aux actionnaires le 26 décembre, faisaient apparaître un bénéfice net de 11 millions de francs (pour un chiffre d'affaires de 4,6 milliards de francs). Les commissaires aux comptes de la société, tout en ayant certifié les bilans, avaient fait observer que le bénéfice net dégagé n'était pas « *significatif* » du fait de certaines « *insuffisances* » du contrôle interne. De fait, l'examen des comptes était rendu particulièrement complexe par le fait que l'exercice avait eu une durée exceptionnelle et que les résultats intégraient pour la première fois l'exploitation des sociétés du groupe Boussac.

Un certain nombre d'opérations, de pratiques comptables relativement *courantes* au *demeurant*, pouvaient dans ce contexte apparaître comme des « *acrobaties* » permettant de faire ressortir un résultat comptable positif. Ainsi, la réintégration de 17,2 millions de provisions pour fluctuation des cours, pour laquelle, estime la COB, le groupe a fourni des explications peu convaincantes, peut apparaître comme une méthode discutable de gonfler les résultats. De même, un certain nombre d'opérations intervenues entre les différentes sociétés du groupe (redevances, loyers, etc., versés de la société-mère aux filiales ou vice-versa) compliquent singulièrement l'appréciation des résultats des filiales prises une à une.

C'est sur ce dernier point que portera l'enquête décidée par la COB, enquête qui concernera l'ensemble des sociétés sur plusieurs années et non seulement sur le dernier exercice.

Ce n'est pas la première fois que le groupe Willot a *maille* à partir avec la commission des opérations de Bourse, exaspérée par la désinvolture avec laquelle les quatre frères traitent l'information de leurs actionnaires. Cette fois, pourtant, il semble que l'affaire soit moins grave que celle qui, en 1971, avait entraîné l'inculpation des frères Willot.

Cette inculpation, qui avait abouti en 1974 à la condamnation des quatre frères, faisait suite à une enquête de la COB, alertée par les petits actionnaires du Bon Marché et les commissaires aux comptes sur les conditions de rachat du Bon Marché. Il s'agissait en l'occurrence d'abus de biens sociaux, alors que le différend actuel ne semble porter que sur la clarté des comptes.

Devant les secrétaires fédéraux du P.C.F.

M. Fiterman dénonce « quelques camarades » qui « mènent contre le parti un combat systématique et indigne »

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central, a présenté, devant les secrétaires fédéraux du P.C.F., réunis le jeudi 10 janvier à Paris, un rapport sur la situation politique et les tâches du parti. Après avoir rappelé l'analyse du P.C.F. sur la situation internationale, M. Fiterman a déclaré :

« *Nous portons une appréciation positive sur la santé de notre parti. L'immense majorité des communistes approuvent notre politique et la façon dont elle est mise en œuvre. Sans doute y a-t-il ici et là des interrogations, mais elles relèvent de la discussion démocratique normale, une discussion qu'il faut développer et approfondir pour convaincre.* »

M. Fiterman a poursuivi :

« *Quelques camarades, qu'on peut compter sur les doigts de la main, se joignent — qu'ils le veuillent ou non — au concert de ceux qui rêvent dans ce pays d'avoir le champ libre pour poursuivre leur politique féroce. Ceux-là mènent contre le parti un combat systématique et indigne. Leur attitude n'a rien à voir avec une attitude communiste. Elle suscite une grande indignation légitime, une colère grandissante dans nos rangs.*

» *Nos adversaires se font des illusions. Leur agression dépasse la mesure et se retournera contre eux. Ils ne briseront ni même n'ébranleront notre parti. D'autres s'y sont essayés et se sont cassé les dents. Il en sera de même cette fois.*

» *Ces dernières années, les communistes ont accumulé une riche expérience. Ils disposent d'un parti solide, vivant, se renforçant et améliorant sans cesse sa vie démocratique. Ils puiseront dans l'âpreté du combat des raisons supplémentaires de confiance et de détermination à aller de l'avant en faisant appel à tous les travailleurs, à tous les hommes, à toutes les femmes qui mesurent ce que leur apporte l'existence de ce parti qui est le leur, et se placeront à ses côtés dès lors qu'il est si violemment et injustement attaqué.* »

M. Fiterman a appelé les communistes à opposer, au « *défi du pouvoir et des grands moyens d'information à sa dévotion* », une « *riposte puissante et vigoureuse* » fondée sur « *la ligne du vingt-troisième congrès* », c'est-à-dire :

1) la lutte pour la paix et la solidarité internationaliste ; 2) la lutte contre la politique du pouvoir, notamment au niveau des conseils municipaux d'union de la gauche ; 3) le développement de la diffusion de *l'Humanité* et de *l'Humanité-Dimanche* ; 4) le renforcement du parti, à l'occasion des assemblées de remise des cartes pour l'année 1980. « *Il ne saurait être question*, a déclaré M. Fiterman, *d'aller à ces assemblées de renforcement du parti la tête dans les épaules. Toute l'expérience montre que ces périodes où la lutte des classes se déchaîne peuvent être des périodes où les travailleurs serrent les rangs autour de leur parti, des périodes d'adhésions nombreuses et d'une haute qualité. Pour cela il faut aller vers les travailleurs dans les entreprises, les cités populaires, les quartiers avec un esprit offensif.* »

Les grèves de cheminots devraient perturber le trafic des trains dès samedi soir

Le trafic de la S.N.C.F. ne sera pas assuré normalement à partir de samedi soir 12 janvier et de fortes perturbations sont à prévoir, surtout dans la journée de lundi, en raison des grèves successives qu'ont décidé de lancer la C.G.T. et la C.F.D.T., puis la Fédération autonome des agents de conduite (F.G.A.A.C.).

La C.G.T., majoritaire chez les agents de conduite (environ 55 % des voix) et la C.F.D.T. (16 %) ont appelé les roulants à quarante-huit heures de grève du samedi 12 janvier à 20 heures au lundi 14 à 20 heures. L'action pourra être reconduite par périodes de vingt-quatre heures. La F.G.A.A.C. — environ 25 % de cette catégorie — appelle à la grève du lundi à 0 heure au mercredi 16 à 16 heures.

Les deux mouvements se chevaucheront lundi et peut-être le mardi si les agents C.G.T. et C.F.D.T. décident de reconduire leur action.

L'accord n'a pu se faire entre les trois fédérations. La C.G.T. et la C.F.D.T. veulent faire aboutir des revendications portant sur les salaires et les retraites, le déroulement des carrières, la garantie du pouvoir d'achat, l'amélioration des conditoins de travail et la réduction de la durée du travail, le retrait des dispositions concernant l'emploi d'un seul agent dans les trains. Les deux organisations s'opposent à cette conduite à un seul agent. La F.G.A.A.C. a limité ses revendications aux conditions de travail, mais n'est pas opposée au principe de la conduite à un seul agent et demande un aménagement de ce système.

Les suppressions d'emplois entraînées par l'équipement des trains de marchandises à un seul agent dans la prochaine décennie devraient être inférieures à cinq mille, soit moins de la moitié du chiffre de dix mille avancé par la C.G.T. et la C.F.D.T. Telle est l'opinion de la direction de la S.N.C.F., qui s'inscrit en faux contre les arguments des syndicats pour justifier ces grèves.

Elle fait savoir que la décision de doter les trains de marchandises d'un seul conducteur ne s'applique qu'aux lignes équipées d'un système de liaison radio entre les mécaniciens et les organismes de régulation du trafic, et donc, pour l'instant, à la seule ligne Paris-Marseille, et qu'elle n'a pas l'intention d'étendre cette formule à l'ensemble de ses lignes mais aux seules grandes artètes.

En ce qui concerne les salaires, la direction précise que l'accord *signé le 1er juin 1979 par F.O.*, la C.F.T.C., la C.G.C., la F.G.A.A.C. et les cadres autonomes de la F.M.C. « *a permis de maintenir, au cours de l'exercice 1979, le pouvoir d'achat des cheminots et d'en assurer l'accroissement de manière significative pour les salaires les moins élevés* ».

Les prévisions

● GARE DU NORD : trafic normal jusqu'à la fin du service.

● GARE DE L'EST : à partir de 20 heures, les trains assurés sont : 22 h. 10 (Vienne) ; 23 h 15 (Orient-Express) ; 0 h. 10 (Lindau).

● GARES SAINT-LAZARE ET MONTPARNASSE : aucun train de grande ligne après 20 heures.

● GARE DE PARIS-AUSTERLITZ : trafic normal jusqu'à 20 heures, sauf le trai nde 18 h. 2 (Puerta del Sol), qui est supprimé. A partir de 20 heures, sont assurés : 21 h. 40 (Béziers), 22 h. 52 (Clermont-Ferrand), 23 h. 13 (Toulouse), 23 h. 56 (Irun), 21 h. 49 (Bourg-Saint-Maurice), 22 h. 46 (Saint-Gervais - Bourg-Saint-Maurice).

● GARE DE PARIS-LYON : trafic normal jusqu'à 20 heures, sauf trois trains supprimés (18 h. 53, Palatino ; 18 h. 22, Lyon ; 19 h. 22, Venise). Sont assurés, à partir de 20 heures : 21 h. 40 (Saint-Gervais), 21 h. 46 (Vintimille), 21 h. 52 (Marseille), 22 h. 17 (Bourg-Saint-Maurice), 22 h. 22 (Bourg-Saint-Maurice), 22 h. 34 (Marseille), 22 h. 33 (Modane), 23 h. 5 (Bourg-Saint-Maurice), 23 h. 11 (Genève, 23 h. 56 (Venise).

PARIS - BANLIEUE

La directio nannonce un service perturbé à partir de 20 heures sans pouvoir donner de précisions.

Succédant au C.N.T.E.

LE CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE EST UN ORGANISME AUTONOME

Le *Journal officiel* du 11 janvier publie un décret portant création et organisation du Centre national d'enseignement par correspondance, qui se substitue au Centre national de télé-enseignement (C.N.T.E.). Ce dernier organisme, qui relevait jusqu'alors du Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.), devient donc un « *établissement public national à caractère administratif, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du ministre de l'éducation* ».

Il existe actuelement six centres d'enseignement par correspondance : Vanves (Hauts-de-Seine), Grenoble, Lille, Lyon, Rouen et Toulouse.

[Créé en 1939 sous le nom de Centre national d'enseignement par correspondance (nom que le décret vient de lui restituer), cet organisme était devenu en 1959, après fusion avec certains services de l'Institut pédagogique national (dont est issu le C.N.D.P.), le Centre national d'enseignement par correspondance radio et télévision ; c'est alors qu'on l'a appelé C.N.T.E.]

L'EXAMEN DU BUDGET COMMENCERA LE 15 JANVIER AU SÉNAT

Le Sénat commencera, mardi 15 janvier, à 16 heures, l'examen du projet de loi de finances pour 1980 dont l'Assemblée nationale aura achevé la discussion dans la nuit du 11 au 12 janvier.

Trois jours de débats, éventuellement quatre, sont prévus avant le vote sur l'ensemble de ce texte en première lecture, qui devrait donc intervenir le 18 ou le 19 janvier.

Près d'Aleria

UN VITICULTEUR FRANÇAIS ORIGINAIRE DE TUNISIE EST ENLEVÉ PAR DES INCONNUS

Cinq ou six hommes ont enlevé, le jeudi 10 janvier à Linguizzetta, près d'Aleria (Haute-Corse), un viticulteur originaire de Tunisie, M. Jean-Robert Dumont (soixante-dix ans). Ce dernier regardait la télévision vers 20 h. 30 en compagnie de sa femme et de ses enfants lorsque des hommes armés et masqués ont fait irruption dans sa maison et l'ont entraîné dans une voiture. Durant cette opération, un coup de feu a été tiré en l'air mais aucune autre violence n'a été commise.

M. Dumont exploite 50 hectares de vignes et de fruits et, d'après la gendarmerie, on ne lui connaissait pas d'ennemis. « Beaucoup de voisins sont venus nous témoigner leur sympathie, nous a déclaré son fils, et parmi eux, il y avait beaucoup de Corses ».

C'était déjà non loin d'Aleria, où l'on compte de nombreux français originaires d'Afrique du Nord, qu'en août 1975, une cinquantaine d'agriculteurs armés conduits par le docteur Edmond Simeoni avaient occupé une cave vinicole appartenant à un rapatrié d'Algérie. Six personnes avaient été détenues en otages. Ces événements s'étaient *terminés de façon* tragique : deux gendarmes mobiles avaient été tués au cours des échauffourées qui avaient suivi.

L'OR RESTE TRÈS FERME SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL

L'or reste très ferme. Il a été coté jeudi matin par opposition 610 dollars l'once de 31.103 grammes, après avoir fluctué autour de 600 dollars au début de la matinée. Dans son dernier bulletin, la firme allemande Degussa, spécialisée dans les métaux précieux, estime qu'il ne faut pas s'attendre à une baisse sensible de l'or et de l'argent tant que persisteront les tensions politiques et économiques globales. Dans une interview télévisée, le nouveau président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, a souligné que le dollar est resté stable en dépit de la hausse du métal précieux. Le « boom » qu'a connu celui-ci démontre à quel point il constituerait une base peu appropriée pour le système monétaire, a encore dit M. Poehl.

Les cours de la devise américaine ont en effet peu varié. Le dollar valait vendredi matin 4,03 F et 1,7185 DM, tandis que la livre restait très ferme à 2,26 dollars.

● *L'ETA militaire* a revendiqué, jeudi 10 janvier, deux attentats, qui ont coûté la vie, depuis le début de l'année, à un militant d'extrême droite et à un garde civil en retraite. En revanche, aucune organisation n'avait encore revendiqué, ce vendredi 11 janvier, dans la matinée, l'assassinat, jeudi, à Vitoria, du chef de la police autonome de la province basque d'Alava, M. Jesus Velasco (*le Monde* du 11 janvier). Le commandant Velasco dirigeait depuis six ans un corps d'une centaine de policiers chargés de la surveillance des routes en Alava. Ces policiers dépendent directement de la députation (conseil général) de la province. Le statut d'autonomie approuvé par référendum le 25 octobre dernier prévoit la création d'une police autonome pour l'ensemble d'Euskadi. — *(Corresp.)*

Les bonnes affaires du ciné porno (PAGE V)

Chypre, l'île mutilée (PAGE VI)

Les mystères de la synarchie (PAGE XV)

SUPPLEMENT AU NUMERO 10873, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT. DIMANCHE 13 JANVIER 1980.

Le Monde

DIMANCHE

Le 14 juillet 1989

Comment voyez-vous les années 80 ? Jacques Attali, Jean-François Bizot, Fernand Braudel, Marie Cardinal et Roger Garaudy répondent à cette question pages XVI et XVII, et, à sa manière, ci-contre, Tudor Banus. Mais, auparavant, voici ce qui se passera le 14 juillet 1989...

JEAN PLANCHAIS

LA météo, par l'intermédiaire de l'ordinateur national, avait prévu du soleil et un petit vent frais. Ils étaient là. Les touristes japonais, renforcés depuis peu par les touristes chinois, étaient massés derrière les barrières métalliques. Sur le podium, face à la statue de Clemenceau, le président souriait. Pour ce 14 juillet 1989, il avait convoqué non plus les forces armées, un peu désuètes, mais les forces vives, l'élite de la nation, les maitres et les serviteurs du grand ordinateur, les mécaniques bien huilées qui administraient, discouraient, enseignaient, informaient, contestaient, protestaient depuis bientôt dix ans. L'établissement, les structures, le squelette chromé enfin d'un pays que le pouvoir ne cessait de regarder au fond des yeux à coups de sondages, d'études de comportement, et que renvoyait le miroir soigneusement combiné des médias audiovisuels.

Ah ! que, vue des Champs-Elysées, la France était belle au grand soleil de Messidor ! Polie, lustrée, libéralisée, avancée, mécanisée, conditionnée. *La Marseillaise* était lente, comme il se doit dans une célébration où les corps constitués *anciens et nouveaux* remplaçaient les soldats trop jeunes et les colonels trop nerveux de naguère.

Le président passa en revue les cohortes immobiles puis, sans plus s'attarder, gagna son hélicoptère et les graves et secrètes obligations qui, selon un communiqué, l'attendaient avant la fin de la matinée.

Les polytechniciens d'hier et d'aujourd'hui ouvraient la marche, derrière le conseil de perfectionnement de l'Ecole. Venait ensuite l'ENA, les stagiaires guidant un vaste troupeau d'ambassadeurs en bicorne, de préfets en casquette, *de jeunes loups* un peu vieillis, de conseillers d'Etat et d'inspecteurs des finances bronzés. Des conseillers à la Cour des comptes dans le vent étaient venus en chemise bariolée et une jeune maître des requêtes arborait un jean des années 70.

L'Université, une *fois de plus* distancée par les grandes écoles, marchait au pas cadencé, toges et épitoges au vent.

Le cardinal archevêque de Paris, en *cappa* rouge, s'avançait dans un envol de soutanes noires toutes neuves ou qui sentaient la naphtaline. L'U.D.F. et, *marquant ses distances*, le R.P.R. ; puis, après le long intervalle de rigueur, le P.S., et enfin une délégation du P.C. avaient tenu à marquer le deux centième anniversaire de la première libération du peuple de France.

Derrière, graves, les vétérans de 68 et les féministes avec leurs médailles commémoratives, la Fédération nationale des anciens marxistes, les nouveaux philosophes et la nouvelle droite, les cadres de l'IFOP et de la Sofres, nationalisés depuis peu, ceux de la télévision et de la radio, privatisés depuis longtemps.

Tous les rouages d'un système porté à sa perfection, chacun jouant son rôle dans une V[e] République où l'opinion publique était soigneusement maintenue à 55 % de « très satisfaits », de « satisfaits » ou « d'assez satisfaits », par un mélange d'allocutions présidentielles décontractées, de journaux *télévisés* et d'avantages subtilement dosés aux *gens du* troisième âge, aux *cadres moyens* et aux femmes enceintes.

Tous les matins le président se faisait *apporter le sondage* du jour, et les réponses à ses quatre-vingt-dix-huit questions, fournies par l'ordinateur national, y étaient réenfournées pour recevoir, grâce aux fiches des cinquante millions de Français, les solutions adéquates.

Les réponses au questionnaire restaient rigoureusement identiques. La méthode des sondages étant parfaitement connue de tout le monde, tous les sondés, par lassitude, donnaient automatiquement la même réponse. Les Français ne changeaient *plus*, ou le laissaient-ils croire ? En haut-lieu, on était optimiste : le pays avait atteint l'équilibre idéal, le consensus.

Le 13 juillet au matin, cependant, un enquêteur, abandonné par une enquêteuse très chère, avait interrogé sans souci d'échantillonnage tous les habitants d'un village perdu : femmes, vieillards, enfants, le curé et le vétérinaire, qui n'avaient jamais été sondés. Les vérifications et les compensations n'avaient pas *joué* : les spécialistes, trop habitués à la monotonie des résultats, ne songeaient qu'à leur résidence secondaire.

Et l'ordinateur cracha la réponse : 54,9 % des Français seulement se déclaraient satisfaits. La plupart des commentateurs de la radio et de la télévision, prudents, enfouirent directement dans leur corbeille à papier ce que, pour satisfaire leur conscience, ils baptisaient erreur de frappe. Mais l'un d'eux, mal réveillé, lut au micro la dépêche que lui tendait un garçon de bureau. Personne, dans les services de contrôle de l'information, en pleine routine estivale, eux aussi, ne s'en aperçut.

Mais dans les villes, les banlieues, les villages et les campagnes, on sursauta, on s'interpella, on commenta. Le consensus était entamé, la brèche était ouverte. De toutes parts, on se *mit en route vers* Paris, symbole du pouvoir et de l'uniformité. La gendarmerie n'y prit pas garde : une circulation de fête un peu chargée, estima-t-elle.

C'est ainsi que, le 14 juillet au matin, la France, non alignée, entreprit silencieusement le siège de la ville.

Sur les boulevards périphériques se glissèrent d'abord les loubards, représentants traditionnels des forces obscures et incontrôlables, puis survinrent des *fanfares municipales qui* jouaient une Marseillaise accélérée, des pêcheurs à la ligne, des médecins, des notaires, des Occitans toute gorge dehors, des Bretons soufflant dans des binious et des bombardes, des partisans du latin et des partisans du franglais, des économistes sauvages et des éleveurs de moutons, des diplômés en chômage et des travailleurs sans diplômes, des ouvriers du bâtiment et des écologistes non alignés, des humanistes et des poujadistes, des mères de famille et des homosexuels, des motards *inconsolés de leur vignette et des* automobilistes de leurs phares-codes, les amis des chiens et les amis des chats, des sidérurgistes retraités avant l'âge, les admirateurs de Beaubourg et ceux du mont Saint-Michel, des enseignants sans classe et des enseignés sans professeurs...

Du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest, la multitude coula dans le fossé de ciment. La foule multicolore coulissait sous des ponts comme un ruban. Des éclats *de clairons et de trombones*, des complaintes bretonnes et des vocalises toulousaines montaient au-dessus du fleuve de têtes.

Là-haut, le cortège des élites avançait toujours, ignorant et béat. Au loin, de l'autre côté de l'Arc de triomphe, les tours de la Défense, choisies comme point d'arrivée, brillaient de tous leurs vitrages. La tête du défilé allait atteindre la porte Maillot lorsque, sous ses pieds, un lourd silence se fit qui gagna la porte de la Chapelle, s'enfonça sous la porte de Montreuil, pesa sur la porte d'Italie et, remontant au milieu de ce qui restait des arbres bétonnés du bois de Boulogne, boucla la boucle.

Puis un cri monta : « *Le grand ordinateur est mort.* » La machine à *consensus* avait succombé aux innombrables paramètres imprévus qui brusquement *avaient envahi* ses circuits. La nouvelle vrombit tout autour de la capitale.

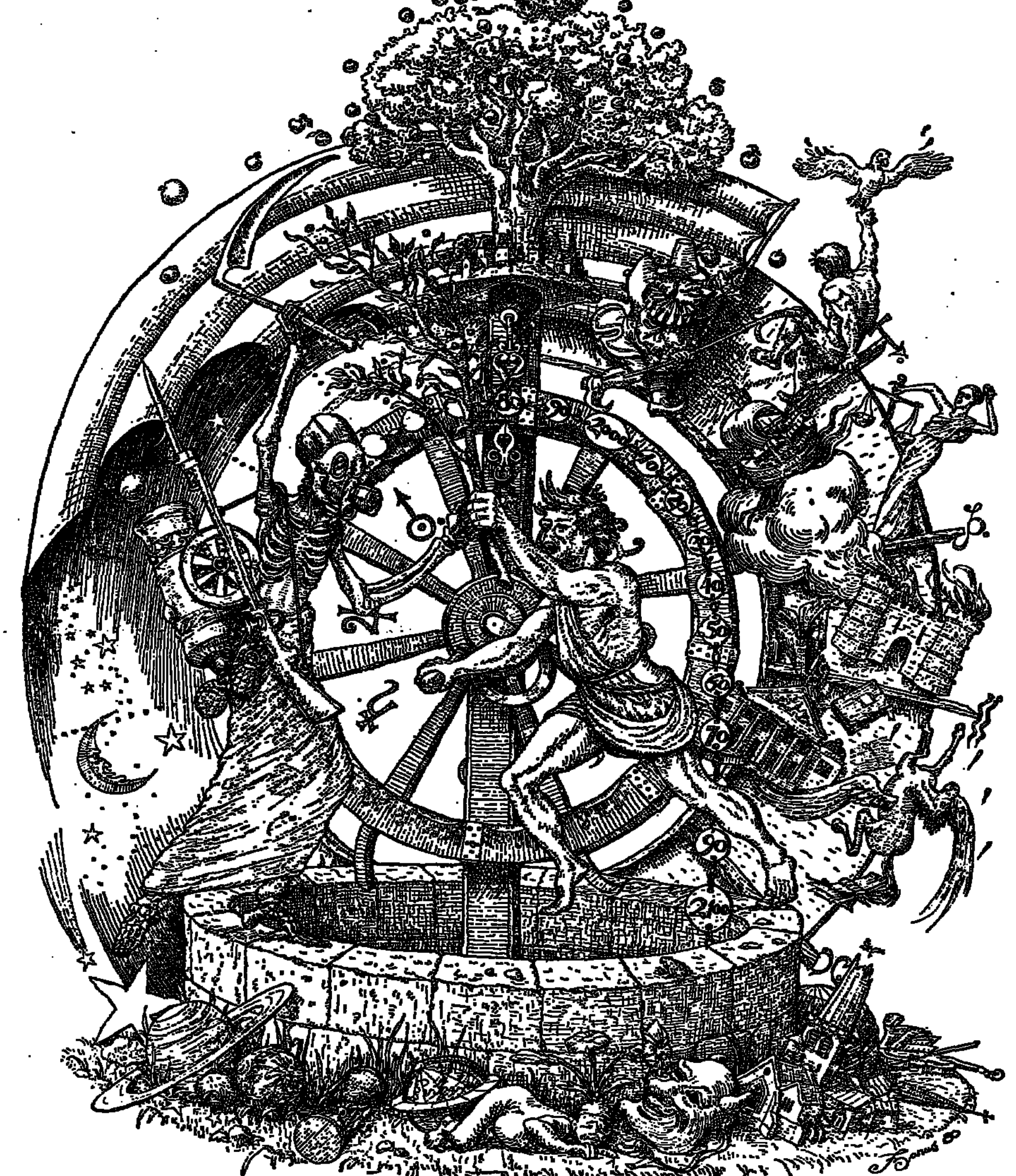
La clameur surgie du sol secoua les premiers rangs de l'élite. Des appareils auditifs furent poussés au maximum derrière des oreilles augustes.

Sur les Champs-Elysées, le premier ministre se pencha vers son chef de cabinet : « *Une émeute ?* » « *Non, Monsieur le Premier ministre, une évolution.* » Le chef du gouvernement se redressa. Le cortège n'existait plus. Les élites se précipitaient dans les rues latérales, courant, se bousculant vers leurs voitures : elles partaient à la recherche d'une France sans Paris, sans ordinateur et sans sondages. Diverse. Inconnue.

Dans Paris vidé, découronné, libéré sous le soleil de juillet, de petites troupes d'enfants se réunirent sur le bitume pour jouer à la marelle.

Loin de l'Hexagone, le président regagna, recru d'une saine fatigue, son pavillon de chasse. Sur son agenda, à la date du 14 juillet, il inscrivit « Rien ».

Avec un soupir d'aise, il ouvrit les *Contes* de Maupassant. ■



Les années 80 à l'horloge du temps. Une composition de TUDOR BANUS.

Ces murs qui nous entourent...

Le mur de la vie privée, le mur du silence, le mur du secret... A leur propos, que de... propos, que de rumeurs, que de murmures...

Pour tout le monde, seul le mur de la vie privée, pris dans le sens de la vie intime, doit être sacré ; il préserve la famille, les sentiments et la sexualité. Ce qui se passe *intra muros* pourrait-on dire.

Au-delà de la « demeure », c'est la « cité » : la vie sociale, professionnelle, publique. Et là, c'est le plus complexe. Pourtant apparaissent simples les choses, si l'on admet que les murs soient différents suivant les responsabilités que chacun porte : le mur n'est plus sacré !

Il varie de façon inversement proportionnelle à la responsabilité qui incombe à chaque citoyen.

Tout excès qui peut faire trembler la main ou affaiblir la lucidité du chirurgien qui opère est éminemment condamnable. Bien plus que pour le jardinier qui bêche ! De là, la différence de hauteur et d'épaisseur de ces murs qui touchent à la santé physique et surtout mentale des individus.

Et pour l'homme public qui gouverne, c'est encore pire. Plus de mur du tout, ou alors de cristal transparent pour toutes les décisions à prendre et les actes à accomplir en commençant, pourquoi pas, dès l'achat d'un terrain...

Le sénateur Kennedy n'a-t-il pas inauguré sa campagne présidentielle par la publication de son bulletin de santé et de sa feuille d'impôts ?

Dr JEAN-LOUIS BRENIER.

Veuves de guerre

A propos d'un article du Monde *du 20 décembre sur les « veuves de mer » :*

Les « veuves de mer » sont, en effet, très à plaindre et j'espère que les pouvoirs publics en prendront conscience. Mais pourquoi, à leur propos, s'en prendre gratuitement aux veuves de guerre ?

Oui, elles ont vieilli (il y avait encore l'année dernière plus de veuves 1914-1918 que de 1939-1945), comme tout le monde. Les journalistes vieillissent aussi.

Mais je les connais bien pour avoir créé, en 1943, une section départementale de l'Association des veuves de guerre. Avant de vieillir, loin de se replier « sur leurs chers morts, leurs souvenirs brumeux, leurs photographies écornées et jaunies », elles ont lutté, travaillé sans y avoir été préparées, élevé des enfants au prix de bien des sacrifices — et pas tellement intéressé la presse et les médias — cette presse qui souligne au moins deux ou trois fois la plus légère augmentation des pensions, mais laisse croire à ses lecteurs (comme *le Monde* à la veille du 11 novembre) que toutes les pensions de veuves augmentent alors que cela ne concerne que quinze mille d'entre elles environ.

GERMAINE VOISIN *(Grenoble).*

Taxez-les !

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu, dans « le Monde Dimanche » du 16 décembre, l'enquête très pertinente de Vassilis Alexakis sur les chiens — pour ne parler que d'eux — en France. Mais je me pose deux questions :

1) Quant au nombre de 8,2 millions de chiens. Je ne sais pas comment on a compté les chiens, puisqu'ils ne sont enregistrés nulle part. Ayant vécu moi-même pendant de longues années dans un petit hameau (d'ailleurs charmant) de la Côte-d'Or, où je retourne encore aujourd'hui assez fréquemment, j'ai constaté que dans ce hameau de quarante-cinq habitants il y a vingt-trois chiens, ou, ce qui est bien pis pour moi, dans une distance de 100 mètres autour de ma maison, il y a vingt-six habitants et quatorze chiens, dont une large proportion de chiennes, ce qui fait que dans certaines périodes le nombre de chiens présents augmente considérablement. En tout cas, les deux chiffres indiquent une relation d'un chien pour deux habitants. Cette relation projetée à la France conduirait à quelque 26 millions de chiens. Mais j'avoue volontiers que ce calcul est exagéré. Néanmoins, il me paraît que la vérité pourrait être entre les deux chiffres.

2) Vu cet indubitable pullulement sauvage de chiens, je me demande pourquoi, comme dans tant d'autres pays, on n'impose pas une taxe sur les chiens. (Je sais qu'il y en avait une jusqu'à une date assez récente ; mais on m'a dit qu'elle a été abolie parce que les frais d'administration pour la collecte étaient plus élevés que le revenu de la taxe. Pourtant, on aurait pu l'augmenter, non ?). En Allemagne, par exemple, cette taxe est d'environ 275 francs par an dans les villes et moins à la campagne. Et je crois qu'il y a des arguments sérieux pour une telle taxe :

— D'abord elle est juste, parce qu'elle correspondrait à la règle générale que le pollueur doit payer pour remédier à la pollution causée par lui, tandis qu'aujourd'hui chaque contribuable, s'il a un chien ou non, paie pour sa part les frais de l'administration pour le nettoyage des rues, le ramassage des chiens abandonnés, etc.

— Une taxe de 200 francs, en moyenne par chien et par an, par exemple, aurait certainement pour effet de réduire le nombre de chiens — et aussi de chiens abandonnés — considérablement. Elle pourrait être progressive pour les propriétaires de plus d'un chien et moins élevée ou nulle pour des personnes âgées avec un bas revenu.

— Sur la base de 8,2 millions de chiens, une taxe de 200 francs rapporterait à l'Etat ou aux communes 1,6 milliard de francs par an. Et si l'on suppose qu'à cause de la taxe il n'y aurait plus que 5 millions de chiens, elle rapporterait toujours 1 milliard de francs. Déduction faite des frais de l'administration pour les chiens, on pourrait peut-être employer le reste pour augmenter les retraites minimum ?

Ce sont simplement les réflexions d'un ami des chiens en nombre réduit, et j'espère bien que je ne serai pas soupçonné de vouloir me mêler des affaires intérieures de la France.

ERICH PLOOG *(Fribourg - R.F.A.).*

Bourges : la cathédrale engloutie

Le dossier de Dominique Darzacq (« le Monde Dimanche » du 23 décembre), était très nécessaire, je souhaite y apporter un témoignage supplémentaire du vécu culturel provincial. Quand André Malraux écrivait : « *Dans dix ans ce mot hideux de province aura cessé d'exister* », il ne pensait pas à Bourges, je l'espère pour le repos de ses cendres !

La « cathédrale du vingtième siècle » fait figure aujourd'hui de cathédrale engloutie, et la culture vivante d'une ville moyenne, mais active, ne se fait plus « en maison ».

Qui a connu les fastes, la gaieté, l'animation en tous domaines de ce qui fut la « première » maison de la culture de France en qualité peut être consterné aujourd'hui. La Maison de la culture est devenue un bâtiment froid et sans vie ; le public le déserte peu à peu, le hall d'« accueil », tout de noir vêtu, n'est égayé par aucune affiche informant sur ce qui se passe « en ville », hors les murs (et à Bourges, la vie associative est assez intense).

Une fois ou deux seulement par an, les cimaises de la très belle salle d'exposition se garnissent de peintures ; les salles réservées au public (bibliothèque, lecture) sont devenues « interdites au public » pour abriter un secteur vidéo dont les Berruyers ignorent l'usage.

Les couloirs sont déserts, et la maison silencieuse. Il n'est pas jusqu'à la cafétéria qui a été à son tour désertée : on n'y rencontre plus un public heureux de discuter d'un spectacle. Les spectacles se font rares, et dès la fin, on s'esquive furtivement.

On ne s'y rencontre plus.

Le cinéma fournit la majorité des programmes ; un quatuor par-ci, un « Connaissance du monde » par-là, une exposition scientifique ou deux par an. Plus de théâtre, ou quasi plus. L'amateur de théâtre, à Bourges, va voir du théâtre à Paris pour voir les bonnes troupes de la décentralisation ; on s'organise, on frète des cars.

A Bourges, on gère la pénurie, et on saupoudre. La seule activité de création se fait dans la chanson : une semaine par an, c'est la fête, c'est le Printemps de Bourges que la majorité du conseil d'administration, suivant le directeur, a voulu supprimer parce qu'il n'était pas, à proprement parler, une création entièrement assumée par la maison. Il s'agissait de le rendre biennal, c'est-à-dire, en fait, de l'étouffer sans bruit (1).

Mais cette fois, le public a réagi. Et a crié fort, et la presse locale, et la presse nationale s'en sont fait l'écho. L'événement est capital. Le public des usagers, si mal représenté par l'assemblée générale (membres titulaires cooptés par le C.A., plus un cinquième des adhérents — ce sont les statuts Malraux), ce public a, pour la première fois, fait entendre sa volonté. Le Printemps a été rétabli. Ce qui consolera des cinquante et une autres semaines de grisaille ou d'ennui.

La culture vivante peut encore exister à Bourges. Mais il serait temps que la Maison de la culture ouvre grandes ses portes, laisse entrer l'air frais, que les créateurs créent, laissant aux gestionnaires le soin de gérer. Dans la réalité vécue, les mots création, diffusion, animation sont vides de sens et, ici, prêtent à sourire. Vingt ans après : l'ensablement du désert culturel va-t-il gagner toute la France profonde ? C'est, finalement, au public de réagir contre la torpeur. Il l'a déjà fait. L'article de Dominique Darzacq venait à son heure.

JEAN-JACQUES DUPONT *professeur (Bourges).*

(1) Ce Printemps avait été rendu possible grâce à la présence à Bourges d'un secteur d'animation chanson, mené par Alain Meilland. Car il existe, dans cette maison, des potentiels humains et matériels souvent trop peu utilisés.

PARTI PRIS

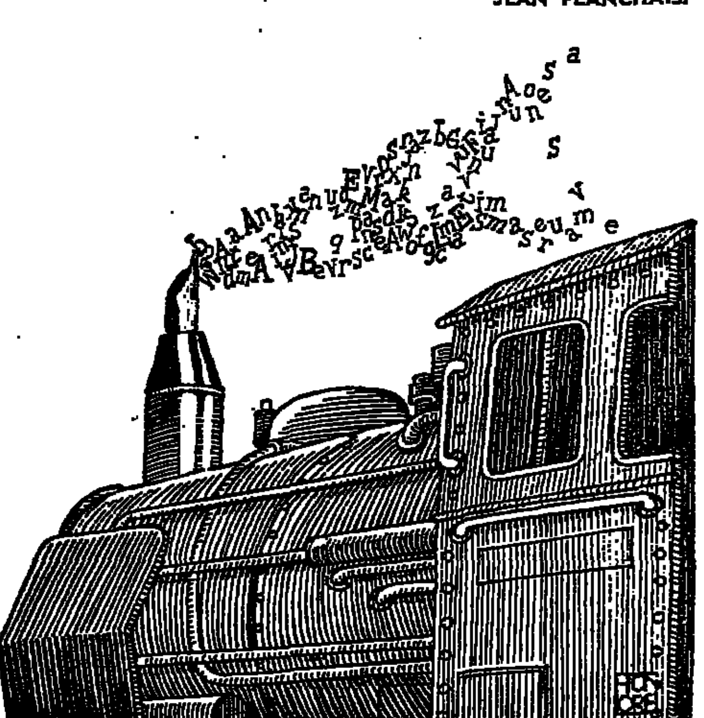
Trains et chiens

DEPUIS le début de sa jeune existence, « le Monde Dimanche » a reçu un courrier abondant. Deux sujets ont provoqué les plus nombreuses réactions épistolaires : les chiens et les trains. Etonnant ? Pourquoi donc ? Les trains sont un des derniers lieux de contact — bon ou mauvais — et d'échanges amicaux ou irrités. Et chaque Français ressent — toute raison politique ou économique mise à part — un sentiment de propriété à l'égard de son réseau ferré. Recours indispensable des familles dispersées par les vacances ou des ménages de fonctionnaires séparés par les affectations, le chemin de fer continue d'irriguer la vie française, même si la politique suivie par la S.N.C.F. fait disparaître trop d'artérioles au profit des artères.

Et les chiens ? Quel rapport ? Eux aussi font l'objet d'échanges de ton fort varié. Réminiscences de la vie campagnarde de naguère, si regrettée qu'on en oublie la rudesse, substituts à la chaleur perdue des groupes humains, gardiens vigilants ou illusoires de ces maisons individuelles qui se multiplient, ils apportent en même temps à la vie de voisinage des troubles que soulignent avec amertume certains de nos correspondants.

Sujets mineurs, dira-t-on: L'existence quotidienne est tissée d'agréments, de désagréments, de petits espoirs et de petits désespoirs qui tiennent autant de place — et parfois plus — que bien des débats idéologiques ou politiques. Sans négliger l'importance de ceux-ci, ne faut-il pas accorder à ceux-là la part d'attention qu'ils réclament ?

JEAN PLANCHAIS.



PHILIPPE HONORÉ.

Les grands moyens

On envisage de renvoyer dans son sous-sol le sel alsacien. On ne sait plus où stocker le beurre, le lait en poudre. On jette des artichauts, on rejette du poisson... parfois arrosé de ce si cher pétrole.

Nous avons des bateaux qui stagnent au fond des darses, des camions invendus sur les parcs de nos constructeurs. Nous avons des militaires sans but, des « appelés », des chômeurs, des objecteurs, des désœuvrés...

Nous avons des postes de télévision montrant des êtres décharnés.

Nous sommes les Français qui nous prenons parfois pour le phare de cette planète, dont une partie semble avoir pour horizon d'être un peu plus « *ce peuple heureux rotant dans sa mangeoire* », mais qui compte aussi d'humbles porteurs d'idéal. Je ne me range — malheureusement — pas parmi eux.

Rêvons ! On collecte, on charge, on transporte, on distribue dans telle région du Biafra ou d'ailleurs !

Ne rêvons plus : ce n'est évidemment pas si simple, pour toutes sortes de raisons. Et pourtant ! Ces aides au non-travail, à l'inutile, au gâchis, à ce qui choque tant le bon sens, quand il y aurait tant à faire !

N'y aurait-il pas quelque part une « nouvelle frontière » où industrie et humanité se trouveraient associées ? N'y aurait-il pas matière à « redéploiement » ? Serait-ce finalement si contraire à la politique et à la gestion à long terme ?

SERGE BAR *(Saint-Genis-Laval).*

Soldates

Tandis que je marchais ce matin, suivie de mon « caddie » rempli de provisions, sur le parking du supermarché, une idée m'est entrée dans la tête, et je ne résiste pas au désir de vous la communiquer (une idée non répandue s'étiole et meurt vite) : pourquoi dans ce monde de prétendue égalité de l'homme et de la femme, personne ne parle-t-il d'étendre l'obligation du service militaire aux filles ? Auriez-vous peur, mesdames, d'apprendre à défendre vos compagnons, vos enfants, vos amis, votre patrimoine, vous que les pantalons, les cigarettes, les fortes études n'intimident plus ? Auriez-vous peur d'armer vos femmes, hommes qui n'êtes peut-être pas aussi forts que vous le paraissez ?

J'en connais pourtant qui seraient bien soulagés, parmi les garçons, parmi ces braves garçons doux, rêveurs, pacifiques, que les filles prennent un peu la relève ; elles ne disent pas toujours non au judo ou à la boxe française !

On conseil-de-révisionnerait tous ensemble, et puis, à chacun son arme selon ses goûts et ses capacités (sans oublier l'arme de la non-violence).

Bien sûr, ça ferait trop de soldats ! Les casernes seraient trop petites ! Alors il y aurait beaucoup d'exemptés et d'exemptées, les réticents, bien sûr... Ceux-là paieraient à notre pauvre Etat un petit dédommagement sous forme de service civil, qui serait une préparation civique et sociale à leur futur métier...

Si cette idée pouvait faire « tilt »...

NICOLE WENZ *(Roubaix).*

Guillemets

Les rapports entre journalistes et hommes politiques n'ont pas été codifiés en France comme aux Etats-Unis, remarque Michel Sailhan, qui ajoute que la traduction française du code américain est « *malaisée* ». Certes, mais pourquoi employer à tout prix un code aussi ambigu et d'ailleurs incomplètement cité ? (*Le Monde* du 30 décembre 1979.)

La première catégorie de communications est celle de ce qui, en français comme en anglais, est *attribuable* (« *attributable* »), c'est-à-dire non seulement « *on the record* », mais dont l'origine peut et doit être citée soit nommément, c'est le cas le plus fréquent, soit avec une étiquette ayant une signification précise : « *source officielle* », « *source autorisée* » (ce qui revient au même) ou encore celle d'un « *porte-parole* ».

La seconde catégorie est celle de ce qui est « *non attribuable* » (« *not for attribution* », mais non nécessairement « *off the record* »). L'information « *non attribuable* » peut être citée, mais sans indication précise d'origine. Ici fleurissent toutes sortes de formules plus ou moins vagues, de « *l'entourage du ministre* » (qui désigne souvent le ministre lui-même) jusqu'aux « *milieux bien informés* » (ou qui veulent le faire passer pour tels).

Dans la troisième catégorie, entre la formule « *pour votre information seulement* ». Elle signifie que le journaliste ne doit pas utiliser ce qui lui a été dit tel quel, mais qu'il doit en tenir compte dans ses articles. La plupart des informateurs lui préfèrent, par snobisme, les formules américaines « *background* » (profond ou non) et « *off the record* » qui, se situant aussi bien dans la deuxième que dans la troisième catégorie, prêtent à confusion.

Ici intervient une notion capitale que M. Sailhan n'évoque pas : ce qui est communiqué « *pour information seulement* » (ou « *background* », etc.) implique nécessairement, dans l'esprit de l'informateur, que ce qu'il divulgue sera utilisé à bon escient, c'est-à-dire opportunément, et dans un sens favorable à celui qui renseigne. De là l'importance de relations personnelles de confiance réciproque. L'informateur doit être sûr qu'il ne sera pas trahi et l'informé doit être assuré de l'honnêteté (sinon absolue, du moins en la circonstance) de celui qui l'informe.

Il existe, bien sûr, une quatrième catégorie, celle des informations secrètes « *à n'utiliser en aucun cas* », mais elle mérite à peine d'être mentionnée. L'informateur qui en use ne peut être que malhonnête ou hypocrite ; il souhaite, en fait, que ce qu'il dit soit diffusé sans encourir la moindre responsabilité. A notre époque, le secret absolu est un mythe : quelqu'un a toujours intérêt à faire connaître ce que d'autres veulent cacher. Au journaliste de le découvrir. Ce qui n'est pas un mythe, en revanche, c'est l'utilisation opportune des informations confidentielles, ce qui nous reporte à la catégorie précédente. Toute vérité est bonne à dire, mais pas n'importe comment.

Bref, entre la confidence attribuable, non attribuable et la divulgation à bon escient, l'homme politique n'a que l'embarras du choix. Il lui reste à bien choisir ses confidents et à leur parler clairement... en français.

MAURICE DELARUE.

Saint Louis et les cadeaux

L'affaire des diamants de Bokassa a amené nombre de commentateurs à déplorer le vide juridique qui entoure les échanges de cadeaux pratiques par nos représentants ; et le président de la République lui-même a indiqué qu'il ne verrait pas d'un mauvais œil le Parlement légiférer sur cette question.

C'est faire bon marché d'un texte qui existe déjà et qui, à ma connaissance, n'a jamais été abrogé. Il s'agit de l'ordonnance promulguée en 1254 par Saint Louis, ainsi conçue :

« *Baillis, prévots, sergents jureront qu'ils ne prendront ni recevront or, argent ou bénéfice si ce n'est fruit, pain, vin ou autre présent jusqu'à la somme de 6 sous* (ne sourions pas, c'était une somme honorable) *et ne laisseront pas leurs femmes, enfants, ou frères, ou sœurs, ou toute autre personne, pour peu qu'elle les touche, recevoir pour eux quelque don. Et, au cas où elles les auraient acceptés, ils s'empresseraient de les restituer.* »

Il ne nous reste plus qu'à savoir combien de pierres l'Office des diamants de Centre Afrique est disposé à troquer contre une pièce originale de 6 sous de 1254.

J.-C. WAGNER *(La Chapelle-Saint-Luc).*

Vespasiennes

Les vespasiennes, voilà bien un sujet qui, plus que d'autres, prête à sourire (« Le Monde Dimanche » du 30 décembre 1979). Mais quel est celui d'entre nous, parisien ou provincial, qui plein d'une envie à satisfaire n'a pu que contempler rues et boulevards vides de tous leurs édicules pour finalement être obligé de prendre un café dans quelque bistrot (aux toilettes souvent peu avenantes, soit dit en passant).

Aussi ai-je parfois réfléchi et je vous livre ma pensée :

1) Il me paraît à peu près sûr que, depuis quarante ans, avec discrétion et ténacité, les syndicats de cabaretiers ont fait pression pour que l'on supprime tous les édicules, obligeant ainsi les Parisiens à aller s'abreuver pour se soulager.

2) Je reste étonné de la faculté extraordinaire qu'ont les Français à salir, au-delà de toute description, toutes les toilettes gratuites mises à leur disposition.

3) Donc un « chalet de nécessité » ne peut demeurer fonctionnel que s'il est entretenu. Il faut reconnaître que, il y a cinquante ans, la main d'œuvre était bon marché, et on trouvait des travailleurs qui, pour un petit salaire, acceptaient d'entretenir ce genre d'installation.

Le prix actuel de la main-d'œuvre rendrait insupportables pour la municipalité parisienne les coûts d'entretien d'installations sanitaires ; il est, de plus, probable qu'on ne trouverait plus personne pour accepter de faire ce métier.

FRANÇOIS BLAVIGNAC *(Bruay-sur-Escaut).*

VOUS ET MOI

Qui l'a brûlée ?

Je deviens Anglais. Avant, je méprisais les catégories géographiques, préférant m'étiqueter voyageur, ou introverti, ou « libéral cotonneux » ou amateur d'authentiques andouillettes. Mais installez-vous à Londres : après les délices du *shopping* et les aventures de l'*eating* et du *drinking* vous trouverez que vous êtes là pour défendre M. Barre, M. Marchais, les chasseurs d'alouettes, les fusilleurs de renards, Louis XVI, Robespierre et le tyran corse.

A Londres, mes amis et moi, simples individus, discutions Lacan et Illich en dégustant des escargots, de la *taramasalata*, des *carciofi alla giudea* et des *sachertorte* au son de bouzoukis et de fados. Cosmopolites, quoi. Mais à Saint-Fulcran je suis l'Anglais.

M. Rancoul, boucher motorisé, arrive sur la place. Ma femme hésite entre du pot-au-feu et une petite escalope. M. Rancoul me taquine :

« *Pourquoi pas un gigot cette semaine, Monsieur 'Arris ? Regardez ! Vous allez vous régaler !* »

Il sait que — ayant choisi la douceur de vivre, le soleil et le bon vin *naturel* des côteaux du Languedoc — je dois me passer de caviar, de langouste et de gigot. Mais il veut que je conspire à inonder la France de moutons britanniques *à bas prix* (plutôt que bon marché) tandis que mes compatriotes se bourrent d'infects ovins néo-zélandais. Je tombe dans le piège et affirme que le mouton néo-zélandais est excellent, que le mouton britannique est même meilleur, et je lui demande pourquoi il empêche la ménagère française de choisir librement le gigot qui lui plaît.

Il martèle le comptoir avec un pied de veau. Qu'est-ce que j'ai fait ? Mon pays, c'est ici, où je suis heureux — en bonne partie grâce à ces gens sympathiques et honnêtes...

« *Et votre Mme Thatcher qui veut profiter du Marché commun sans payer sa cotisation !*

» *Elle ne veut pas ruiner son pays pour que vous vendiez vos montagnes de beurre aux Russes à 10 centimes le kilo ! Elle...* »

Ma Mme Thatcher ! Moi, anticonservateur depuis l'âge de quinze ans, quand Chamberlain est revenu de Munich ! (Mon Churchill n'était pas un vrai *tory*). A Londres on me dit plutôt « *ton Jeremy Thorpe* », si ce n'est pas « *ton V.G.E.* »...

M. Rancoul rumine, visiblement, un coup dévastateur.

Sera-ce Mers-el-Kébir ? J'espère que non, trop sérieux pour la place, samedi matin. Fachoda ?

Ma femme se souvient de ses origines néerlandaises et s'écrie :

« *Et vous jetez votre sel dans le Rhin pour empoisonner mes légumes !* »

Lui, capable sans doute de maintenir son droit de jeter n'importe quoi dans son fleuve à son bon plaisir, ne se laisse pas distraire :

« *Et vous avez brûlé Jeanne d'Arc !* »

Ah ! bon. Inutile de lui dire qu'on doit expliquer aux petits Anglais que oui, les bourreaux de leur héroïne Joan of Arc étaient des méchants catholiques romains, la *sorte* de gens qui ont lancé l'invincible Armada et payé Guy Fawkes pour faire sauter le Parlement, mais que non, dommage, Joan n'était pas tout à fait anglophile. Je commence à le convaincre que les Bourguignons, qui l'ont vendue, n'étaient pas une tribu britannique et que Cauchon, qui l'a condamnée, était évêque de Beauvais, non pas de Birmingham, et recteur de l'université de Paris, et que s'il voulait que je cherche mon *Petit Larousse*...

Mais Rancoul, au fond, a plus de bon sens que moi. Il éclate de rire :

« *Enfin, d'accord, ce n'était pas vous ! Et ce n'était pas moi non plus !* »

Il a raison, pardi ! Nous convenons que non seulement nous n'avions pas brûlé Jeanne d'Arc, mais aussi que si nous avions été là ce n'aurait pas été nous qui l'aurions brûlée. Nous sommes contre les gens qui veulent brûler les jeunes filles.

Nous sommes du même bord, après tout.

JOHN HARRIS.



MARTINE FRANCK.

VIES

L'occitan sur les tréteaux

Folklore, le théâtre occitan ? Pour André Neyton, créateur et animateur du Théâtre de la Porte d'Italie – celle de Toulon, – le temps des divertissements anecdotiques est bien révolu.

JEAN RAMBAUD

« L*A fête, en somme ?* » André Neyton répond d'un sourire poli. Il est des mots de convention qu'on lâche à l'étourdie quand on « cause » culture et plus encore « culture populaire ». Pour remettre les choses en place, le créateur du « Théâtre de la Porte d'Italie » n'est pas monté sur un grand cheval idéologique. Son sourire a suffi. Un certain vocabulaire n'aura pas cours.

Cet ancien prof' de lettres ne réchauffe pas les mots fatigués du « discours » à la mode, non plus qu'il n'a besoin de « se motiver » pour « aller au peuple ». Il en est. Quant au théâtre, il le prouve en jouant. Il a derrière lui une bonne douzaine de créations, dont l'actuelle *Révolte des Cascaveus* (de Robert Lafont), qu'il emmène des Alpes-Maritimes en Gascogne, des remparts de Carcassonne à ceux du Festival d'Avignon, des antiques gradins d'Arles à ceux de Châteauvallon.

Car il faut préciser : la porte d'Italie de ce théâtre-là n'est pas la morne plaine, livrée aux H.L.M. et au périphérique, que l'on voit aujourd'hui au sortir de Paris. Celle-là demeure debout, perçant deux fois — monumentalement — les murs dont Vauban ceintura le Vieux-Toulon. Elle ouvre « pour de vrai » la route de l'Italie, voisine et cousine, mais bien d'autres aussi, puisqu'on a vu le Centre dramatique occitan d'André Neyton au Festival mondial de Nancy, à Rennes, à Barcelone, à Paris (Théâtre des Nations) et autres lieux qui ne sont guère de langue d'oc.

« *C'est Toulon qui se décentralise ?* » Nouveau sourire. Non. Pas question de faire tomber cet homme tranquille dans les filets d'une mode ou d'une autre. Elles sont trop versatiles. Depuis le temps que Paris s'amuse à courir derrière les chevaux d'orgueil d'une province après l'autre, ça ne va pas tarder à changer ! Alors, pour Neyton, marcher « dans le vent » ou, au contraire à contre-courant, ce n'est pas la question.

Il va son chemin, le même depuis ses rêves d'enfance.

Et voilà, précisément, la différence. Ces « terroirs » exploités jusqu'à la lie, ces « racines » aujourd'hui ressassées, resucées, prennent une autre saveur, un autre sens, quand il raconte en s'en pourléchant les lèvres la « haute époque » d'un théâtre vraiment populaire. Il ne l'a pas connue, bien sûr, mais elle n'est pas si vieille. C'était tout juste avant l'autre guerre quand, hiver comme été, des troupes de comédiens du cru — des familles, des dynasties ! — parcouraient la Provence, et singulièrement son pays varois.

« *De la grand-mère au dernier-né, tout le monde tenait son rôle. Emmenée par les voitures à chevaux, la troupe s'installait pour un bon mois dans un gros village, et les gens des alentours faisaient des kilomètres, à la lanterne, pour se retrouver, voir et participer. On recrutait la figuration sur place, et tel hallebardier d'occasion plantait là son arme noble et la scène, si les copains du pays riaient trop fort de ses culottes Henri II. Bien sûr, on jouait en vrac* le Cid, la Porteuse de pain *et de grosses farces. Mais quoi ! Il était bien là, le théâtre populaire !* »

« Per joia recomencar »

De quoi rêver ! Certains s'en contentent. Pas André Neyton. De gré ou de force, il fallait que son rêve devienne sa vie. Stages par-ci, stages par-là — Jeunesse et sports, Ligue de l'enseignement — dès ses dix-huit ans, le voilà parti à son tour de village en village. Ils sont trois. Vaille que vaille, ils donnent des farces du Moyen Age. Mais en 1966, voici un nouveau stage : cette fois, c'est la rencontre avec le fonds, avec la vieille culture du pays dont il n'avait « *pas tellement conscience* », et qu'il s'agit — ni mode ni laboratoire — de vivre au présent.

Avec Robert Lafont, il plonge dans la vie d'hier et d'aujourd'hui d'un village varois, Fox-Amphoux, où l'instituteur anime déjà le théâtre populaire. Bon terrain. Dans ce coin, l'histoire est riche. On y était prospère, on avait le sens de la cité, des mœurs policées et même des troubadours — dont Blacas d'Aups — quand l'Europe gardait encore un goût de « barbare ». Et les « questions pour aujourd'hui » n'y manquent pas non plus ! Le texte dit tout ça : « *Per joia recomencar.* » Pas besoin de traduire...

Un peuple se retrouve, rit, s'épanouit, gronde, parle son langage. C'est gagné. C'est parti ! L'aventure va commencer, celle du Centre dramatique occitan de la Porte d'Italie, théâtre parmanent qui — miracle ! — boucle les deux tiers de son budget avec ses propres recettes.

Voici en 1971 *Lo Darrier Moton* (texte de Beltrame) qui sera joué plus tard au Théâtre des Nations. C'est au présent : le « dernier mouton » est chassé du plateau de Canjuers pour donner 36 000 hectares « *au plus grand camp militaire d'Europe* ». Histoire récente ? Voilà en 1975 *Lo Cop d'Estat* (Beltrame) qui dit la formidable insurrection provençale de 1851 — *contre le* prince-président Louis-Napoléon et pour « la Sociale », — chantée par Zola, mais expédiée par les manuels scolaires en cinq lignes (Festival de Nancy). Vont alterner sans cesse un présent qui, pour se dénouer, en appelle à ses « racines », et un *passé qui* entend enseigner pour le présent : douze spectacles, douze textes neufs. Dès janvier va partir en « grande tournée » *Lei Cascavèus*, qui raconte la révolte des Aixois en 1660.

Bigre ! Comment fait-on pour accrocher un public lointain avec cet épisode quasiment inconnu d'une histoire strictement locale, vieille de plus de trois siècles, et de surcroît écrite en occitan ? Où prend-il, l'homme tranquille, tant d'assurance pour se risquer sur ces chemins hasardeux ? C'est une autre histoire et c'est toute la différence d'avec les modes passagères.

Beaucoup d'eau a passé sous les ponts depuis le temps où l' « occitanisme » nouveau-né poussait ses grands coups de gueule pour faire reconnaître deux fois son « identité », face à Paris, face aux « frères ennemis » du félibrige. Maintenant qu' « Occitanie » *et* « *occitan* » figurent — même contestés — au dictionnaire usuel, voilà ces « partisans » plus sereins. Ils *sont*. Ils peuvent aller d'un pas tranquille. Les batailles intestines sur la fameuse graphie « normalisée » opposée au « mistralien » n'occupent plus le devant de la scène.

Mistral revenu

S'ils gardent des boulets rouges pour certains de ses successeurs, bien des « occitanistes » ne reculent plus devant un hommage à Mistral, « *qui rendit sa dignité à la langue* ». Et, pour André Neyton, finalement, « *l'important, qu'on écrive d'une façon ou d'une autre, c'est que les gens entendent la même chose, leur langue commune, de Menton à Bordeaux, de Limoges à Gap* ».

Bon. On ne vas pas nier le plaisir quasi physique qu'éprouvent « *les gens* », à *entendre* leur « patois » — « occitan » ou « mistralien » — revenir sur scène par la grande porte, comme aux temps fastueux où les troubadours investissaient les cours d'Europe... Mais ailleurs ?

Il se trouve simplement que *Lei Cascavèus* racontent une « révolte réussie » contre le centralisme (déjà !) de Richelieu et une « révolution manquée » parce que le bon peuple fut (déjà) floué par ses notables. Voilà le thème. Il peut « servir » ailleurs qu'à Aix... Et puis, quand même, n'oublions pas le théâtre ! Par le jeu des acteurs, par les trouvailles scéniques, la qualité du spectacle est évidente, d'autant qu'avec ses grelots — ces « cascavèus » qui ralliaient les révoltés — il fait aussi revivre un carnaval authentique que le tourisme et un certain folklore ont vidé de son contenu, à la fois jovial et violent. De plus, très « pédagogiquement », le texte fait alterner oc et oïl.

Et enfin, pour tout dire, la connaissance d'une autre langue romane — le français — est bien utile à la compréhension...

Ainsi pour André Neyton, le temps de la « maladie infantile » est bien dépassé. On ne montera plus de frontières entre théâtres populaires, ses premières amours. On va, on vient, on reçoit. Témoin ces sept spectacles donnés dans sept villages vauclusiens par sept troupes différentes venues d'oc aussi bien que d'oïl. Les « gens de Provence » ont également applaudi « occitanistes » et « mistraliens », la troupe de Clermont ou celle du Parisien Philippe Avron, qui donnait son *Pierre d'Asnières*. ■

PROVINCE

Bar-le-Duc mise sur ses associations

La province, un désert culturel ? Bar-le-Duc, 20 000 habitants, malgré les moyens limités d'une petite ville, réussit, en encourageant la vie associative, à faire fonctionner un vaste réseau d'initiatives culturelles et sociales.

PIERRE-JEAN DESCHÊNES

« *VOUS demanderez simplement Félix. Tout le monde le connaît à Bar-le-Duc !* »

Le visiteur se rend compte rapidement qu'ici chacun se connaît. C'est un des charmes de ce chef-lieu de 20 000 habitants. Le jeune fonctionnaire appelé à y faire ses débuts se désole. Trois ou quatre ans plus tard, il part à regret, ayant goûté à une certaine qualité des relations à l'échelle humaine que l'on trouve encore dans les localités d'importance moyenne.

« *Une ville jeune, où vivent beaucoup de personnes âgées* », ajoute ce Meusien, qui ne jure que par Bar où il est né. A peine une boutade. L'esquisse d'un portrait. Celui d'une ville essentiellement tertiaire, qui voit sa population fortement renouvelée chaque année. Sans créations d'emplois propres à stopper l'exode des forces vives (le chômage, surtout chez les moins de vingt-cinq ans, y dépasse la moyenne nationale). Sans logements en quantité suffisante, faute d'espaces pour construire. Tout n'est pas rose dans la capitale de la confiture de groseilles épépinées à la main. Une célébrité qui ne nourrit plus celles qui la font. Et pourtant, tout le contraire d'une ville résignée, refermée sur elle-même.

Mardi, jour de marché. Par ce temps de grisaille, on ne voit pas grand-chose d'une rive à l'autre de l'Ornain paisible. Place Exelmans, investie par les forains, dans un immeuble bourgeois loué à la Caisse d'épargne, l'« Accueil des jeunes » offre soixante-cinq chambres et sert trois cent cinquante repas par jour. Le foyer est dirigé par Félix, petit, râblé, l'œil vif derrière les lunettes. Il est, pour le moment, aux prises avec un budget difficile à boucler. L'hébergement se trouve déficitaire, compte tenu des prix pratiqués, car ce n'est pas faute d'afficher complet à longueur d'année.

Un fer de lance

« *On permet aux gens de vivre* », constate Félix. Une nécessité. Et le conseil municipal, qui subventionne l'« Accueil des jeunes », ne supporterait certainement pas de le voir fermer ses portes. Lui qui, à la mesure de ses moyens, a décidé, depuis près de dix ans, de privilégier tout ce qui touche de près ou de loin à la vie associative.

« *A dire vrai, ce n'est pas un hasard* », explique Mme Noëlle Mangin, ancienne assistante sociale, premier adjoint au maire, M. Jean Bernard, ancien député socialiste. Dans le bureau de la mairie — l'ancien hôtel du maréchal Oudinot, enfant du pays, — une vingtaine de convocations, épinglées au tabeau d'affichage, témoignent de la vitalité des associations de toutes sortes. Les conseillers municipaux qui siègent aujourd'hui avaient, en effet, pour la plupart un passé de militant quand ils furent élus en 1970, à l'occasion d'une élection complémentaire, et réélus l'année suivante et en 1977 sur une liste d'union de la gauche à majorité socialiste. Ils avaient réfléchi au travers de leurs associations, défini un projet et des priorités. Cette politique concertée se juge aux résultats.

Il fallait un « fer de lance » : l'Action culturelle du Barrois (A.C.B.) fut donc créée en 1971. De type « loi de 1901 », elle regroupe une trentaine d'associations. Un peu plus de la moitié de ce qui existe à Bar-le-Duc. Elle assure l'animation et la coordination des activités culturelles de la ville et de sa région dans un rayon de 25 km. Soit une zone de peuplement de quarante-cinq mille habitants.

« *Nous voulons agir dans le même sens qu'une maison de la culture* », déclare M. Henri Amblès, directeur appointé par la ville depuis le début de l'expérience et qui a fait ses classes en pays minier. « *A une autre échelle, voilà tout, compte tenu du budget et du public potentiels. Mais avec l'ambition de faire un travail comparable.* »

Exemple, ces jours-ci, l'A.C.B. fait venir le spectacle de la Vallée du Rhône, qui joue *Svejk dans la deuxième guerre mondiale* de Bertolt Brecht. L'animateur réalise un montage qui tourne dans les écoles, à la demande. Et les enfants découvrent, étonnés, l'auteur le plus joué en France, après Molière et Shakespeare.

Moins de trente ans

Installée rue Voltaire, dans des locaux appartenant à la ville, où elle cohabite avec le bureau d'aide sociale, l'A.C.B. paie un loyer. Elle reçoit une subvention du conseil municipal. Sa dépendance s'arrête là. Les adhésions individuelles, qui donnent droit à des tarifs très étudiés, s'ajoutent aux associations. On compte ainsi huit cent cinquante cotisants qui, au sein de commissions spécialisées, suscitent en fait la politique culturelle. « *Les adhérents choisissent les spectacles en liaison avec l'équipe d'animation* », indique le président, Robert Storper, professeur d'anglais au lycée.

Ce programme, mis en fiches cartonnées, en tracts, en affiches, est largement diffusé grâce à un réseau de correspondants dans les établissements scolaires et les collectivités. C'est le travail de l'« Agence technique des associations ». Un secrétariat parfaitement équipé que gère l'A.C.B. Toute association adhérente peut faire appel à l'agence pour faire tirer ses documents d'information au prix coûtant du papier. La main-d'œuvre est fournie par la ville.

Près de 60 % des adhérents sont âgés de moins de trente ans. Dans cette ville de services, les employés sont nombreux. Mais la majorité revient aux enseignants, professeurs et instituteurs (29 %). Ce sont aussi les plus actifs des bénévoles ; l'animateur des « Tréteaux laïques du Barrois » est un ancien instituteur ; la chorale « A cœur joie », le club d'espéranto, sont dirigés par des enseignants.

Dans le rapport triangulaire, élus - permanents - bénévoles, ils font figure de partenaires de choix. D'où vient, sans doute, en compensation, que le secteur « enfance » soit si bien servi. Le programme spécial, destiné aux écoles maternelles et élémentaires, est d'ailleurs préfacé et vivement encouragé par les inspecteurs départementaux de l'éducation nationale. Il existe, en particulier, un cycle d'éducation musicale dans trois classes élémentaires, en collaboration avec le Centre européen pour la recherche musicale de Metz.

Une salle gratuite

Quant au programme adulte, ouvert à tous, sur le carton de couleur largement diffusé, on relève, pour un mois, une quinzaine de manifestations, la moitié étant organisées directement par l'A.C.B. Théâtre, cinéma, musique, variétés, y compris des sorties à Paris, à l'Opéra, ou à Metz, pour un concert, le panorama est complet.

Selon la nature du spectacle, l'animation éclate dans la ville en des lieux multiples : de la salle de restaurant du foyer des jeunes à l'église Notre-Dame, en passant par un ancien pressoir de la ville haute, pouvant accueillir tout juste une soixantaine de personnes. Mais on est ici fier, à juste titre, de la salle André-Theuriet, un ancien gymnase rénové par le scénographe Bernard Guillaumot. Cette salle de trois cents places, constamment retenue, est à la disposition de toutes les associations locales qui peuvent encore choisir, entre autres lieux de réunion, l'une des deux salles récemment aménagées dans les combles de l'hôtel de ville.

« *Toute association, selon les disponibilités, doit pouvoir disposer d'une salle gratuitement* », indique Noëlle Mangin.

Cela ne suffit pas et, les élus le savent bien, il manque une salle plus vaste. Mais où la construire ? Sur la rive droite de l'Ornain, il existe un quartier neuf, la Côte Sainte-Catherine, que l'on appelle simplement « la Côte ». Là vivent en H.L.M. ou en pavillons 5 000 habitants, le quart de la population !

Le Centre social — il en existe quatre semblables à Bar-le-Duc — n'est plus adapté à cet ensemble mouvant qui a grandi trop vite. « *C'est l'endroit où les gens viennent vider leur sac*, dit Agnès, l'animatrice. *Notre rôle consiste d'abord à être disponible. Mais il arrive que l'on soit dépassé par les besoins des jeunes en détresse.* » Affaire de drogue, tentative de suicide... appellent d'urgence une action en équipe des travailleurs sociaux et de nouveaux locaux.

Il existe un projet de construction de 1 250 m2, comportant un centre de protection maternelle et infantile et une salle polyvalente de six cents places. D'une pierre, deux coups : un équipement de quartier et la salle dont rêve tout le monde. Une façon élégante de faire communiquer les deux rives de l'Ornain.

« *Le monde ouvrier vient aux spectacles, mais ne s'engage pas dans l'action culturelle* », commente Jean-Pierre Helas, assistant départemental de jeunesse et d'éducation populaire, mais aussi metteur en scène des « Tréteaux laïques barrois ». Enthousiaste, volubile, il est à la fois permanent et bénévole : « *On croit retrouver toujours les mêmes. Des fonctionnaires. En fait, le filet est suffisamment tendu.* » Le T.L.B. est une des « retombées » de l'Action culturelle du Barrois qui, parallèlement à l'apport extérieur, a su développer les ressources locales : troupes théâtrales, chorales groupes folk, comme « le P'tit Michaux », placé sous le patronage inattendu de l'inventeur du vélocipède à pédales, originaire de Bar.

Un million

Si les ouvriers sont peu nombreux à l'A.C.B., on les retrouve en revanche à l'Office municipal des sports, que préside un professeur d'éducation physique, Michel Thomas. L'Office gère les installations sportives et est le trait d'union entre la municipalité et les utilisateurs. Un Barisien sur quatre pratique une activité physique. Rançon de ce succès, on manque d'installations.

Les retraités font, de leur côté, des efforts méritoires pour sortir de l'isolement les pensionnaires des hospices. L'université du troisième âge est animée par des professeurs de Metz et de Nancy. Mme Jeanpierre, doyenne de l'assemblée, est leur porte-parole au conseil municipal.

Que représente pour celui-ci l'effort financier en faveur des associations, qu'elles soient sociales, sportives ou culturelles ? Pour l'année 1978, il se chiffre à près de 1 million de francs, sur un budget de fonctionnement total de 27 millions. A quoi il faut ajouter les remboursements d'emprunts (les travaux de rénovation de la salle André-Theuriet, par exemple, ont coûté 700 000 F), les prestations du personnel municipal fournies gratuitement aux associations pour préparer leurs manifestations. Avantage précieux reconnu par tous.

La tendance politique de la municipalité et ses initiatives n'ont évidemment pas que des supporters. Il n'en demeure pas moins que les initiatives de l'A.C.B. touchent de douze mille à quatorze mille personnes par saison. Un succès qui fait mentir les Cassandre du « désert provincial ».

RÉFUGIÉS

Les compagnons de route

Aider un bigame involontaire, trouver un logement, un violon, de l'argent... le Service social d'aide aux émigrants a cinquante-cinq ans.

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ

OUVRIER chez Simca depuis trois ans, cet ancien officier cambodgien s'est longtemps démené pour retrouver sa femme et sa fille disparues, puis, tout espoir clos, s'est remarié avec une compatriote réfugiée en France elle aussi. Deux enfants. Après les années amères, le bonheur, peut-être...

Dans le flot des nouveaux réfugiés, une femme égarée : la première épouse avec son enfant. A la joie des retrouvailles succèdent les larmes. Voici cet homme foncièrement honnête empêtré dans une situation inextricable.

Un des milliers de cas qui se présentent chaque année au Service social d'aide aux émigrants (1), dont, depuis sa création en 1924, la section « réfugiés » vient en aide aux expatriés pour cause de guerre, de révolution ou de persécution : aujourd'hui environ cent cinquante mille personnes, pour un tiers venues du Sud-Est asiatique. Organisme privé à la mission reconnue d'utilité publique en 1950, le S.S.A.E. est aujourd'hui chargé, par le biais de ses cent cinquante-sept assistants répartis en cinquante bureaux départementaux, de distribuer les fonds d'assistance aux réfugiés provenant du ministère des affaires étrangères, sauf pour les derniers arrivés du Sud-Est asiatique, qui ont été pris en charge par le secrétariat d'Etat à l'action sociale : 16 millions de francs rien que pour ces derniers de 1975 à la fin de 1978.

Une allocation d'attente de 1 000 F par mois pendant un trimestre, renouvelable une fois, c'est déjà l'assurance de ne pas crever de faim. Encore cette aide est-elle subordonnée à des conditions précises : bénéficier déjà du titre de séjour — première démarche vers le statut de réfugié ; ne pas avoir plus de soixante-cinq ans, auquel cas on n'a plus droit qu'à 490 F, l'équivalent de l'aide sociale ; entrer dans la catégorie des « nouveaux arrivants », en France depuis moins de six mois.

Coups de pouce

Infiniment plus souples, les autres aides du S.S.A.E. suppléent aux infirmités de l'administration : ce peut être une prime exceptionnelle pour attendre le premier versement d'une indemnité chômage ou pour payer l'accession à un logement (deux mois de loyer d'avance pour l'obtention d'un F2 dans une H.L.M., c'est au-dessus des possibilités de la plupart des nouveaux réfugiés). Ce peut être une bourse d'études pour ce Tunisien contraint à redoubler et désespéré de se voir couper les crédits avant la fin de son doctorat, l'éducation nationale supprimant ses faveurs en cas d'échec en fin d'année.

La prise en charge des frais d'obsèques d'un Cambodgien, l'achat d'un chauffage électrique pour une Polonaise âgée, de lunettes pour cet étudiant argentin de vingt-trois ans, d'un appareil pour ce petit garçon vietnamien sourd, l'envoi de deux enfants laotiens en colonie pour les vacances de Noël. Autant de coups de pouce qui, donnés au bon moment, sont pour les familles de réfugiés des aides à l'insertion. Fréquente aussi la contribution à l'achat d'un instrument de travail : une machine à coudre, à écrire, des outils de menuisier. « *Nous avons même acheté un jour... un violon* », raconte Christiane M..., qui coordonne le travail des assistants à Paris. « *Cette famille indonésienne — mari professeur d'anglais, femme et quatre enfants, — était arrivée après un long périple par la Chine et l'U.R.S.S. Pas question pour cette tribu d'intellectuels d'exercer un travail manuel. Mais ils étaient tous très artistes : on a ressorti des bagages trois violons sauvés de l'exode, on a trouvé un vieil instrument encore en état dans les greniers du Conservatoire. Manquait encore un violon, nous l'avons acheté. Et nos Indonésiens sont partis jouer en chœur au métro Montparnasse, munis d'une autorisation en bonne et due forme de la préfecture de police.* »

« *Les aides financières, c'est très bien. Mais trop souvent, les gens nous considèrent surtout comme une banque* », semble regretter Mme Antoinette de Sars, la responsable au S.S.A.E. du secteur « réfugiés ». « *Pour nous, il n'y a pas d'assistance matérielle sans action sociale.* »

« *L'important pour l'étranger tout juste sorti de centre d'hébergement ou arrivé en France en « solution individuelle »,* reprend Christiane M..., *c'est d'arriver à se situer. Nous sommes là, à la croisée des chemins, pour lui indiquer les voies.* »

Pour le guider, d'abord, dans le dédale de nos administrations, la déclaration au commissariat, à la préfecture, les démarches auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, pour y obtenir le statut de réfugié, de l'ANPE pour demander le bénéfice de l'aide publique. Il faut parfois talonner ceux qui rêvent enfin de s'échouer, les délais n'attendent pas : « *Une discipline difficilement compréhensible pour les Africains, par exemple, totalement étrangers à nos exigences de date et d'heure.* » Les Asiatiques se heurtent pour leur part à d'innombrables problèmes d'état civil. « *On est marié, on a même fait le banquet dans le camp où l'on vivait en Thaïlande* », assure ce jeune couple laotien. Oui, mais un mariage coutumier n'a pas valeur légale, et pour obtenir les allocations familiales ou bénéficier d'un regroupement de famille il leur faudra repasser devant M. le maire. Problèmes aussi pour les garçons qui se sont rajeunis, soit chez eux dans l'espoir d'échapper au service militaire, soit lors de leur arrivée en France pour se faire passer comme mineurs et être pris en charge par la direction de l'action sociale : ils voudraient bien retrouver leur âge réel quand, au moment de l'embauche, on leur offre un salaire d'apprenti !

C'est à l'assistant du S.S.A.E. de voir avec le réfugié la moins mauvaise solution sur le plan professionnel : ce fonctionnaire cambodgien d'une bonne qualification mais inutilisable tant qu'il ne saura pas le français, on l'orientera sur des cours de langue puis sur un recyclage en comptabilité. Au médecin, on indiquera les équivalences de diplôme et le nombre d'années d'études nécesaires pour reprendre son ancien métier. En attendant ? Il trouvera peut-être un poste de veilleur de nuit, comme ce pédiatre et ce chirurgien, tous deux vietnamiens, embauchés à l'hôpital de Lagny (Seine-et-Marne). Mais là s'arrête le rôle du S.S.A.E. : il ne procure pas de travail, donne seulement les moyens d'en trouver.

Familier des étrangers, des mentalités et des possibilités physiques de chaque ethnie, l'assistant du S.S.A.E. peut aussi prévoir la réaction de chacun devant l'inévitable déclassement professionnel : ainsi le travail manuel, facilement assumé par les Zaïrois de forte constitution, sera repoussé par les Ethiopiens, fonctionnaires en herbe pour la plupart, à la sensibilité ombrageuse ; toléré par les réfugiés d'Amérique latine comme un moyen de financer des études supplémentaires avant — suprême espoir — de retourner au pays ; accepté avec fatalisme par les Asiatiques, prêts à tout pour survivre, à être chauffeurs d'autobus au Havre, ouvriers de Citroën à Metz, vendeurs ambulants à Paris, employés dans les porcelaineries de Limoges, les boyauderies du Tarn-et-Garonne, les abattoirs partout en France.

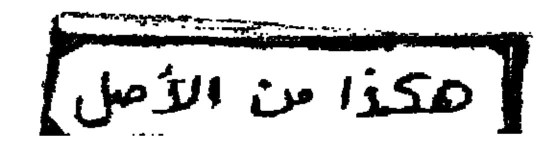
Un délai impitoyable

Permettre à un réfugié de s'exprimer enfin dans sa langue (rien qu'à Paris, il y a deux assistantes vietnamiennes et des agents administratifs parlant cambodgien, laotien et quatre dialectes chinois ; pour la région parisienne, une équipe d'interprètes volants permet tous les dialogues, en russe comme en tchèque, en serbo-croate, en turc ou en tamoul...) ; écrire pour lui une lettre à l'office d'H.L.M. ; aller voir une institutrice pour faciliter l'insertion d'un écolier ; envoyer une aide familiale à une jeune mère de famille embarrassée pour utiliser, dans l'alimentation, les produits français ; prévenir, par une action sociale adaptée, la délinquance, les tentatives de suicide, les actes de désespoir dus à l'isolement, le mal le plus féroce des réfugiés : tout cela, une bonne volonté, un peu d'amitié, c'est ce qu'offre l'assistant du S.S.A.E. Une oreille attentive aussi : « *Bien souvent, c'est au cours de l'entretien qu'on perçoit, derrière les appels au secours matériels, derrière les forêts de questions pratiques, la vraie demande* », dit Sylviane P... De la patience enfin : « *Je me souviens encore,* raconte Dominique G..., *de ce couple hongrois, furieux d'avoir à payer pour un appartement ; chez eux, ils étaient mal logés, mais pour à peu près rien. Au paradis terrestre de la terre d'accueil, ils n'avaient pas imaginé devoir remettre ce privilège en question.* »

Le S.S.A.E. aide chaque année quelque six mille cinq cents familles, soit environ vingt mille personnes. « *La France,* rappelle Mme de Sars, *est un des très rares pays d'Europe où l'on mette des fonds gouvernementaux à la disposition individuelle des réfugiés. Partout ailleurs n'interviennent que des fonds internationaux et des œuvres privées.* » Dans l'équipe du S.S.A.E., on rêve de faire plus encore : on réclame l'amélioration de l'allocation d'attente et sa prolongation au-delà des six mois fatidiques, « *un délai impitoyable* » ; la simplification des formalités administratives, une véritable course d'obstacles pour le nouvel arrivé ; la suppression de l'obligation d'un titre de travail ; et, bien sûr, le renforcement des effectifs : « *Il m'est arrivé d'avoir à recevoir jusqu'à vingt personnes en une matinée ; à ce rythme, les confidences ne vont pas loin* », constate un peu tristement l'une des trois assistantes de Seine-et-Marne.

L'accueil en France est généreux. Mais il y a la situation de l'emploi. Mais il y a ceux qui craignent que la vague récente des réfugiés du Sud-Est asiatique... « *Une vague !* », protestent avec un bel ensemble la dizaine d'assistantes réunies autour de moi. « *Mais il n'y a, à l'heure qu'il est, pas encore un réfugié venu d'Extrême-Orient pour mille Français...* »

(1) 73, rue Regnault, 75013 Paris. Tél. : 584-15-25.



هكذا من الأصل

SEXPLOITATION

Les bonnes affaires du ciné-porno

Dix millions de spectateurs par an pour les films classés « X ». Une poignée d'hommes d'affaires ont su tirer profit de la libération des mœurs cinématographiques. Mais les salles obscures ont un nouveau concurrent : la vidéo-cassette.

MICHEL HEURTEAUX

UNE fin d'après-midi d'hiver. Sur les trottoirs mouillés de la rue Saint-Lazare, la foule déambule le long des vitrines illuminées. Des employés, des mères de famille encombrées d'enfants et de paquets, des badauds et une forte proportion d'hommes seuls. « Quartier des affaires », comme disent les publicités, Saint-Lazare est aussi un des rendez-vous du cinéma pornographique. En débarquant du train, côté place du Havre, impossible de ne pas tomber sur un de ces complexes multisalles où le « X » pavoise. Judicieusement placé aux carrefours « stratégiques » sur le chemin des usagers, le porno vit en parasite sur la S.N.C.F. ! Dans un rayon de 200 mètres autour de la gare, on ne compte pas moins de vingt salles spécialisées.

Au Cinévog, les titres mastodontes racolent le client dans une débauche de néon : *les Lubriques, les Pipeuses, Filles de nuit*, etc. Ce féminin pluriel, c'est à la fois une promesse de plaisirs pour le spectateur-voyeur et un label de garantie. Barricadée derrière son guichet, la caissière dotée d'une poitrine volumineuse distribue les tickets d'un air renfrogné.

« C'est pour quoi ? »... « Si ça marche ? », la matrone tout à coup se déride : *« Et comment donc. C'est un défilé permanent. Tous ces types ne pensent qu'à ça. En face, c'est pareil. »* En face, il y a le Ciné-Havre, qui draine lui aussi une clientèle importante : 5 000 à 6 000 entrées par semaine. A l'Amsterdam, c'est encore mieux : 12 000 entrées pour six salles ouvertes dès 9 heures du matin. Un score plus qu'honorable qu'envieraient bon nombre d'exploitants, notamment en province.

Manifestement, la pornographie pour salles obscures fait recette. Alors que le cinéma classique, vivement concurrencé par la télévision, a perdu en vingt ans des milliers de spectateurs, le ciné-porno maintient ses positions. Les statistiques du Centre national de la cinématographie (C.N.C.) font apparaître une stabilité assez remarquable : depuis 1977, avec la nouvelle réglementation, les salles spécialisées accueillent dix millions de spectateurs par an, soit environ 5,7 %. de la fréquentation globale. Le ciné-porno a su « fidéliser » une clientèle d'habitués.

Pourtant, dans ce monde très fermé, on n'est pas exagérément optimiste. On affiche volontiers une certaine morosité. Bref, ces temps-ci, le sexe n'est pas gai. A entendre par exemple ces deux frères, Henri et Roger, propriétaires de sept salles à Paris, dont le célèbre Midi-Minuit, vrai temple du sexe depuis les années 50, rien ne va plus. *« Nous avons débuté avec des films d'épouvante, puis on a fait de l'érotique et enfin du porno, comme bien d'autres, pour joindre les deux bouts. »* Si demain la mode était à la chasteté, il est sûr qu'en bons commerçants avisés ils programmeraient du film angélique ! Aujourd'hui, nos deux compères paraissent d'autant plus déçus qu'ils s'attendaient à faire beaucoup d'argent. En 1972, il est vrai, tous les espoirs étaient permis : bandes érotiques d'origine suédoise, films « soft » puis « hard » provenant pour la plupart des Etats-Unis commencent leur percée sur le marché français. En peu de temps le nombre de spectateurs passera de 8,4 millions (1974) à 24 millions (1976), avant la réglementation des films classés « X ».

Pour bon nombre de petits producteurs en difficulté et de distributeurs désireux d'alimenter leurs circuits, le porno devenait un filon. *« Je produis, tu distribues, nous encaissons. »* On se mit à spéculer sur ce nouveau produit qui, avec un investissement faible, assurait un maximum de profits. En 1974, près du tiers de la production relevait de la pornographie. Un an plus tard, c'est l'apothéose avec *Exhibition*, le premier « hardcore » français, qui grimpera vite en tête du box-office avec quelque six cent mille entrées. Selon Jean-Louis Davy, producteur et réalisateur, le film a rapporté 20 millions de francs. Au même moment, sur les Champs-Elysées, Louis de Funès se voyait disputer la vedette par le film érotique *Emmanuelle* et *les Furies porno*. En province cette vague déferlante envahit la plupart des cinémas au détriment des films tous publics. Même Tours, la bonne ville de M. Royer, ne fut pas épargnée.

Union sacrée

Le scandale était à son comble. La réaction fut vive : du cardinal Marty à M. Georges Marchais, ce fut l'union sacrée pour dénoncer cette nouvelle « chienlit ». Au Parlement, on trouva sans mal une majorité pour voter la loi « X » qui mettait en place un dispositif de répression économique particulièrement rigoureux : T.V.A. à 33,33 %, prélèvement supplémentaire de 20 % sur les bénéfices, taxe spéciale de 50 %, suppression des diverses subventions généralement accordées par le C.N.C. et enfin taxe de 300 000 F sur les films importés. Le porno non seulement était mis à l'index mais on lui coupait les vivres. L'effet de ces mesures fut quasi immédiat : le sexe fiscalisé, n'étant plus rentable, était retiré de l'affiche ; le vice ne payant plus, on redécouvrit les vertus d'un cinéma plus conventionnel. Trois mille salles — sur quatre mille cinq cents — avaient auparavant programmé au moins une fois un film pornographique...

Pour la direction générale du C.N.C., l'opération anti-porno — après quatre années d'application — est une réussite. *« Il fallait séparer l'industrie cinématographique de l'industrie pornographique, celle-ci risquant d'étouffer le cinéma. L'idée forte du projet a été de mettre en place un double secteur et de canaliser le phénomène. L'objectif n'était pas l'interdiction de ce type de production, mais la spécialisation des salles »*. L'une des premières conséquences du « ixage » a été en effet la création d'un secteur spécialisé. Même si certains producteurs jouent sur les deux tableaux. En octobre 1979, le C.N.C. estimait à cent cinquante le nombre des salles « X », dont plus du tiers à Paris. Toutefois, un certain nombre de salles, jusque dans de petites villes de province, échappent à cet inventaire. Autre conséquence, mais celle-là non prévue : le développement du « hard » français à partir de 1976 qui se trouve sans aucune concurrence depuis la création de la taxe frappant les films étrangers. A l'inverse, l'exportation des films français est négligeable. Si la guerre du porno avait bien eu lieu, si beaucoup y laissèrent des plumes, quelques-uns surent tirer profit de la nouvelle situation. Pourtant, il semble que le secteur soit en perte de vitesse. En 1978, cent quarante-deux films « X » ont été produits (sur trois cent vingt-six au total), représentant 29 millions de francs d'investissements. En 1979, la production est tombée à soixante-six films (10 millions de francs d'investissements). Mais, dans le même temps, le C.N.C. a constaté une baisse de production de l'ensemble des longs métrages, tous publics, les investissements passant de 783 millions de francs en 1978 à 645 millions en 1979.

« C'est tout simplement un scandale, tonne José Bénazéraf, réalisateur, un havane planté entre les dents. *Il s'est édifié de véritables fortunes. Nous avons affaire à un quarteron de sexagénaires qui sont devenus les rois du porno. A eux seuls ils contrôlent 90 % du marché »*. José Bénazéraf — l'un des hérauts de la libération par le sexe — a derrière lui une longue car- « soft » et « hard » — et eut les rière — une trentaine de films honneurs de la Cinémathèque du temps d'Henri Langlois. Il souhaite maintenant abandonner. *« Ce n'est plus possible,* dit-il. *C'est la loi de la jungle. Les gros — exploitants et distributeurs — rackettent les petits producteurs. »*

La profession, après la loi « X », a su s'adapter en baissant les coûts et en se restructurant dans le sens d'une concentration. Ce sont les mêmes qui exploitent, distribuent et produisent. Les maîtres du système sont en fait une poignée de propriétaires de salles qui ont *de facto* le contrôle de la programmation et de la production. Ainsi M. Combret, qui ne possède pas moins de soixante salles « X » en France, a compris tout l'intérêt qu'il y avait à faire du commerce selon *la bonne vieille formule* « directement du producteur au consommateur ». Comme, au demeurant, ce consommateur n'est pas trop exigeant sur la qualité et qu'il est de toute façon fidèle au produit, on peut, pour réaliser des bénéfices toujours plus importants, réduire au maximum les coûts de production. Cette « rationalisation » n'est pas sans conséquence sur la qualité et les conditions du tournage. Tous les professionnels s'accordent pour dire que le porno a atteint un point de non-retour : c'est l'absolue médiocrité. Des petits budgets — 100 000 F et parfois *moins*, — des équipes réduites, des comédiens qui paient de leur personne pour moins de 800 F par jour... Ce cinéma-là n'est plus qu'une marchandise vite fabriquée, vite consommée et vite oubliée.

Le tournage d'un film relève de l'exploit : cinq jours ou quelquefois une seule journée, alors que dans le cinéma classique il faut compter dix à douze semaines en moyenne. Francis Leroi, un des rares réalisateurs à s'être fait un nom dans le métier — trente-cinq films en quatre ans, — est convaincu que l'on peut faire de *« bonnes choses »*. Suit une profession de foi : *« Ce qui fait un bon porno, c'est sa valeur érotique. L'essentiel c'est que ce soit existant. » Mais,* avec des moyens techniques limités, a-t-il le pouvoir de s'exprimer ? *« Il ne faut pas être trop exigeant »*, dit-il.

On ne fignole pas

Son prochain film vient d'être tourné dans une librairie-sex shop à deux pas de la place Blanche. Une histoire loufoque où la fesse filmée en gros plan a, bien entendu, un rôle majeur. Première scène : un Père Noël en baskets poursuivi par deux patineuses en tutu rouge sang, elles-mêmes pourchassées par une contractuelle outrageusement fardée, se précipite dans ladite boutique. Deuxième scène : le pauvre bougre court se réfugier dans une cave encombrée de livres salaces. Cerné, tel le sanglier dans sa tanière, il choisit de se défendre en attaquant. Ses deux poursuivantes sont violées sur-le-champ. Moralité : il ne faut pas jouer avec le Père Noël. Quant à la contractuelle, elle sera fessée par un automobiliste mécontent, puis sodomisée.

Les séquences s'enchaînent les unes après les autres. Dans le ciné-porno on ne fignole pas. Les maisons de production se sont rendu compte que la qualité dans ce domaine ne payait pas. Privés de moyens financiers, obligés de limiter les temps de tournage, les techniciens font le plus souvent du film d'amateur : caméra fixe, absence de travellings, décors naturels, zooms. *« C'est un travail sans intérêt,* constate François, caméraman. *Les producteurs jouent de plus en plus à la baisse. Ils économisent sur tout, sur l'éclairage, sur la pellicule. La tendance maintenant, c'est de mettre un ou deux couples dans un lit, et c'est tout ! »*

A partir du moment où il n'y a plus de scénario, il est tentant de faire des tournages en série, de façon à rentabiliser l'achat du matériel et comprimer les dépenses. La société Europrodis s'est spécialisée dans ce type de fabrication au rabais en débitant du « X » au kilomètre : trente à quarante films par an, tournés en une journée, avec un prix de revient à l'unité de moins de 30 000 F.

Ça ou le chômage...

Les bonnes affaires du porno se font aussi grâce à ce que l'on a appelé la « sexploitation ». La crise du cinéma, caractérisée par une baisse d'activité, a provoqué un chômage considérable dans la branche du spectacle : 80 % de la profession est sans emploi, temporairement ou non. Dans de telles conditions, les fabricants n'ont aucune difficulté à trouver une main-d'œuvre à bon marché, peu exigeante et encore moins revendicative. Les techniciens, du fait de leur statut professionnel, s'en tirent relativement bien. Les comédiens, qui sont souvent des occasionnels, n'ont aucune protection. C'est ça ou le chômage...

D'une manière générale, les sociétés de production travaillent avec les mêmes personnes. La « sexploitation » ne fonctionne bien qu'avec les gens qui ont fait leurs preuves. On préfère les acteurs fiables, capables de se contrôler et d'avoir des rapports sexuels dès l'instant où le metteur en scène dit « moteur ». Edouard, vingt-quatre ans, de ce point de vue, semble donner toute satisfaction. Il en est à son huitième film. *« Avant, j'étais étudiant à Nanterre, en psychologie. Les débouchés paraissant nuls, je me suis orienté vers le cinéma. Si aujourd'hui je fais ce genre de film, ce n'est pas par plaisir, c'est tout simplement par nécessité. »* Sans doute n'est-ce pas la seule raison. Edouard n'en est pas moins représentatif d'un milieu de marginaux vivant souvent d'expédients.

Mais il arrive que l'on fasse appel à de nouvelles têtes. Denise, blonde décolorée, style nordique, après avoir fait ses classes dans le *hard*, s'occupe désormais de la distribution. C'est elle qui recrute et sélectionne les candidates. *« Le porno attire toutes sortes de gens,* dit-elle. *Des prostituées, bien sûr, mais aussi des femmes mariées qui veulent se faire de l'argent de poche, des comédiennes débutantes qui souhaitent passer devant la caméra, des filles qui se sont distinguées dans certaines soirées très privées. »*

Dans cette faune interlope, on rencontre de tout en effet. Les rumeurs et les on-dit circulent. Il est bien difficile de faire la part des choses. C'est un monde où il est quasiment impossible de vérifier les dires des uns, immédiatement contredits par les autres, et où l'on se cache derrière des pseudonymes.

Claudine Beccarie, la « pornostar » d'*Exhibition*, reconvertie dans la vente de pull-overs à la campagne, résume assez bien l'impression générale : *« C'est un milieu complètement bidon. »* Autre ex-vedette (quatre films), Sylvia Bourdon se définit elle-même comme *« une exhibitionniste »*. Aujourd'hui directrice d'une galerie d'art érotique à Paris, elle critique sans nuances le petit monde du ciné-porno. *« Le « X » est l'endroit du monde où la bêtise est la plus dense au mètre carré ! »* Apparemment, ce n'est pas un handicap. *« La pornographie, même médiocre, a un avenir,* ajoute-t-elle, *tout simplement parce qu'il y a une demande. »*

L'avenir dans ce domaine a déjà un nom : c'est la vidéo-porno. La révolution technologique apportée par le magnétoscope pourrait transformer à terme une partie de l'industrie du film. La vidéo ouvre au film « X » des perspectives intéressantes essentiellement pour trois raisons : 1) les droits de cession sont très bas ; 2) le marché des magnétoscopes est en expansion ; 3) il existe une clientèle potentielle pour les cassettes « X ». Quatre sociétés à Paris se sont lancées il y a moins d'un an dans la fabrication et la commercialisation des vidéo-cassettes.

Vidéoclubs

L'exemple des Etats-Unis et celui de l'Allemagne fédérale est encourageant : les cassettes « X » y ont stimulé la vente du matériel vidéo, et, selon les professionnels de la vidéo, la plupart des possesseurs de magnétoscopes visionnent des films pornographiques.

Les dirigeants d'une petite entreprise comme Diaphilms estiment que le marché français est quant à lui prometteur. *« Il y a actuellement cent mille magnétoscopes vendus. Nous estimons que ce chiffre pourrait être multiplié par trois d'ici à quelques années. »* Bien qu'ils n'aient pas fait d'études de marché, et qu'ils se fient à leur seule intuition, les patrons de Diaphilms pensent que la motivation profonde de l'acheteur de matériel vidéo, c'est le fait de pouvoir regarder chez soi un porno. Dans les premiers temps, les ventes s'effectuaient par correspondance. Mais, face à une demande plus pressante, la vidéo-cassette connaît depuis quelques mois une diffusion plus large.

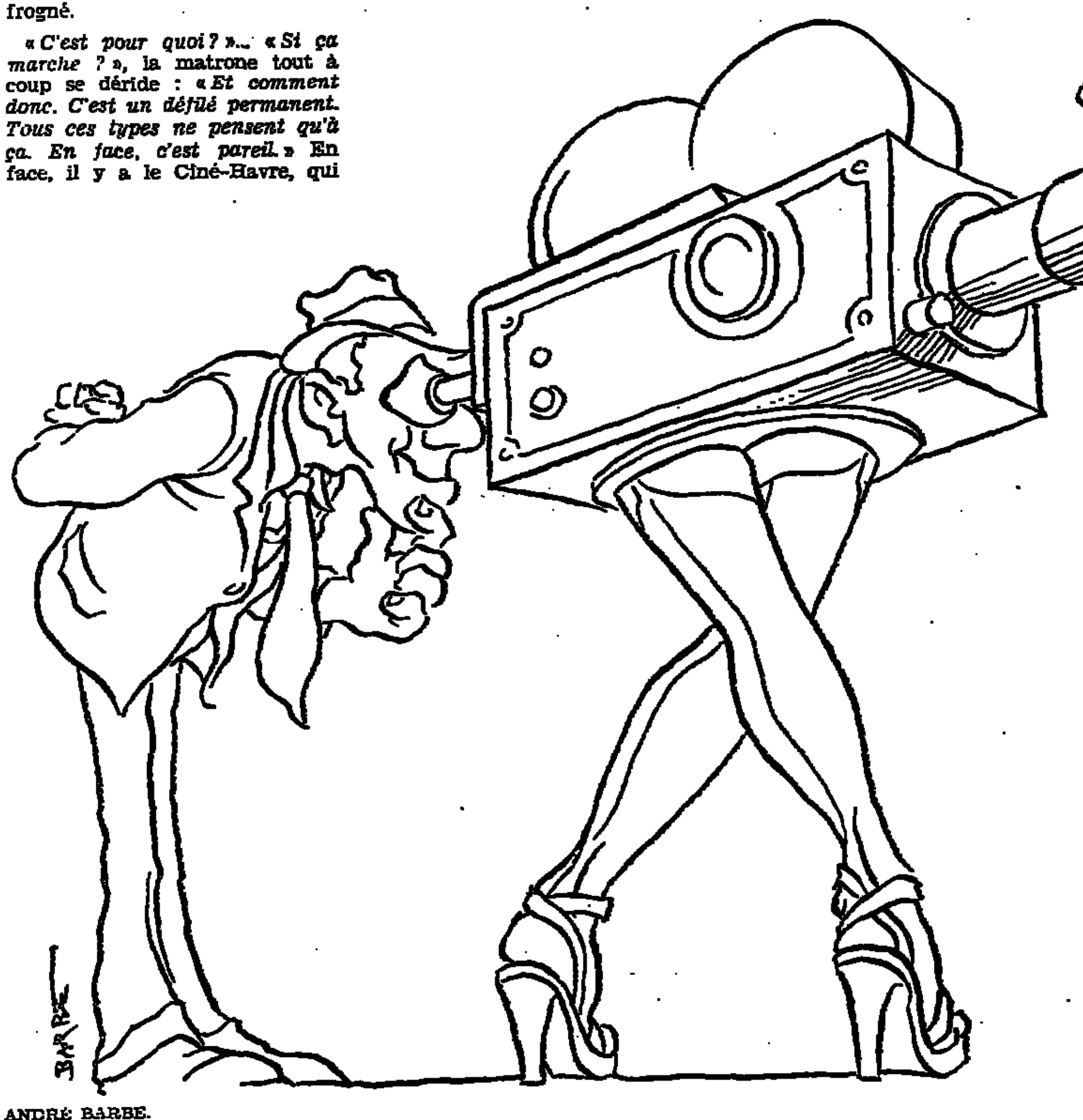
La rue Saint-Denis, et c'est un signe qui ne trompe pas, a adopté la vidéo au détriment du film super-8. Les commerçants du sexe ont transformé pour la plupart leur échoppe en « vidéo-club ». On y passe des films et on en vend. La cassette — copie de film « X » ou productions vidéo originales — s'y négocie entre 500 F et 800 F. Une marge suffisamment large pour pouvoir marchander.

Mais ils ne sont plus les seuls sur la place : *« On nous fait concurrence »*, s'indignent les propriétaires de sex-shop. Et d'accuser les vendeurs de magnétoscopes, les drugstores et jusqu'à la FNAC qui, après les libraires, n'en est plus à un ennemi près.

Renseignements pris, cette grande surface culturelle ne commercialise pas ce genre de marchandise. Nulle trace de « X » sur les rayonnages rutilants, au stand vidéo de la FNAC-Forum. Le vendeur, dûment interrogé, fournit seulement un catalogue.

Dans le quartier des Champs-Elysées, où les points de vente sont plus nombreux, la cassette porno est déjà plus accessible ; les films « X » s'y vendraient comme des petits pains.

Pourtant au prix où elle est vendue, la cassette vidéo reste un produit de luxe réservé à une catégorie d'amateurs aisés. Il est intéressant de constater que cette nouvelle clientèle qui redoutait la promiscuité des salles spécialisées est précisément venue au film « X » à partir du moment où il se privatisait. ■



ANDRÉ BARBE.

Le « X » sous surveillance

La loi de finances de 1976, baptisée « antiporno », *a montré clairement la volonté des pouvoirs publics de contrôler et de quadriller ce secteur de l'activité cinématographique. Dans ce dispositif, la commission de contrôle, rattachée au Centre national de la cinématographie, a un rôle essentiel : elle prononce les interdictions partielles ou totales, et procède au classement des films pornographiques, sous la fameuse lettre « X ».*

Chaque année, huit cents films, longs et courts métrages passent devant la commission, qui accorde un visa de sortie autorisant la commercialisation. En 1978, cent quarante films ont été classés « X », et trois longs métrages étrangers ont été interdits pour incitation à la violence. Mais, pour se soustraire au régime de taxation qu'entraîne le classement « X », certains producteurs présentent à la commission des films sans séquences « hard ». Par la suite, ces films repassent au montage, où on les transforme en véritables bandes pornographiques. M. Pierre Soudet, président de la commission de contrôle, considère que cette escroquerie sera de moins en moins possible. « Nous avons trouvé la parade, *dit-il.* Désormais, chaque film est visionné et magnétoscopé. La copie nous permet ensuite de comparer ce que la commission a vu et ce qui sort sur les écrans. Nous disposons d'un corps d'inspecteurs assermentés du C.N.C., qui procèdent à des vérifications. »

pagnons
oute
volontaire, trouver un
e l'argent... le Service

PERD
de PATRICIA MO
YRIG et MAGALI NO

CROQUIS

Les visiteurs du mercredi

Ils sont une douzaine entre huit et dix ans. Sous les yeux vigilants de leurs deux monitrices, ils sont venus de banlieue visiter le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. L'importance du lieu ne semble pas les émouvoir outre mesure. Pompidou, ils ne connaissent pas. La culture ne leur dit pas grand-chose et l'art encore moins. Reste le Centre. Olivier, quant à lui, aimerait autant s'en tenir à l'esplanade : *« Ça fait comme une plage, sauf qu'il y a des cracheurs de feu. »* Mais les monitrices ne plaisantent pas avec leur mission éducative : *« On a dit qu'on irait visiter l'exposition sur l'architecture et on ira ; vous vous mettez en rang par deux. »* Insensible au ton autoritaire, Olivier refuse et tire la langue. L'éducatrice, qui connaît toutes les ficelles de la pédagogie libérale, essaie la complicité : *« Oh ! la belle grimace. »* Ça ne marche pas non plus, et il faudra encore quelques claques et l'intervention du chef de bande pour que la petite troupe s'ébranle enfin.

Un quart d'heure plus tard, il faut bien se rendre à l'évidence : les grands problèmes de l'architecture moderne ne passionnent pas la jeunesse. Victorio a bien essayé de dessiner des moustaches sur le portrait de Malraux, mais le gardien l'en a empêché, et Julien n'a pas pu emporter la maquette qui lui plaisait tant. Vaincues, les monitrices se résignent à emmener leur groupe au dernier étage pour *« aller voir la vue »*. L'initiative remporte plus de succès que la partie culturelle de la visite, mais cette fois, ce sont les accompagnatrices qui craquent. Que Michel et Pierre organisent un concours de crachats au détriment des visiteurs des étages inférieurs, c'est banal. Qu'un autre entreprenne de bloquer les escalators avec des morceaux de verre, passe encore. Mais que Victorio fasse de la gymnastique sur la balustrade surplombant un vide de 60 mètres, c'est trop. On s'en va. *« La prochaine fois,* dit Olivier, *j'irai avec ma mère. A la Samaritaine. »*

PASCAL PRIESTLEY.

Encore moi !

Cette fois je tiens le bon bout : un tuyau sûr. Une amie vient de me le téléphoner, si je fais vite je serai le premier. J'obtiens un rendez-vous pour le lendemain matin, 8 h. 30, je serai le premier, cela vaut bien une nuit écourtée et, après tout, je suis chômeur... La dame me reçoit, et je remplis un questionnaire. Je fais remarquer qu'il est mal écrit, mon expérience dans la rédaction de ce genre de formulaire me donnant quelque autorité. Elle ne comprend pas ; il ne faut surtout pas insister pour ne pas la heurter et gâcher ainsi mes chances. *« C'est parfait, on va vous recevoir »*.

On sort une chaise, j'attends. M. Duval n'était pas là, puis il est là. On continue de me faire attendre. Monsieur est en conférence avec l'inspecteur d'académie. On me donne l'autorisation d'aller boire un café. Je reviens, j'attends. Rien à faire. On me donne rendez-vous pour le lendemain. Je reviens le lendemain ; entre-temps je commençais à échafauder des plans d'avenir : professeur, vingt-quatre heures par semaine, cela me laissera le temps d'écrire ; et puis on ne sait jamais après tout, faire carrière dans l'enseignement, même technique, de toute façon on se retrouve toujours le même avec soi.

Le lendemain à 13 h. 30 précises. M. Duval n'est toujours pas là. Il mange tard. J'attends. Une autre candidate arrive, s'assoit. Elle est pleine d'espoir. Je lui dis qu'elle est la deuxième et moi le premier. D'autres concurrents arrivent, on les regarde du coin de l'œil. M. Duval arrive, je le reconnais : rougeaud, débraillé, il travaille trop. Il me regarde, je le regarde. *« Vous savez que c'est foutu pour moi »*, dis-je à ma compagne. Un autre candidat tard venu est immédiatement introduit. *« Ce n'est pas juste »*, dis-je.

La dame arrive, tout sourire : *« M. Duval ne peut vous recevoir, nous avons votre numéro de téléphone, on vous rappellera »*. Et elle ajoute discrètement : *« si besoin »*. Et voilà. Mon avenir s'est joué. Je le sais, cela se passe toujours comme ça : on plaît ou on ne plaît pas, c'est humain.

Mais enfin dans la rue, seul, les mains dans les poches, un sentiment, une sourde rancune qui monte, un mot : dignité. ILS font de nous ce qu'ils veulent. Je crois qu'il y a encore des patrons et des employés. J'ai offert mon temps, ma vie, j'étais prêt à me vendre, à me taire, à accepter : on a refusé. C'était un chef de service d'un service public !... Un seul instant, le temps d'être marchandise, accepter de se vendre et d'être acheté, et de là tout découle comme une tare originelle, un péché capital. Oh mais, nous sommes une marchandise particulière, délicate, assurée socialement et protégée dans ses droits, mais à l'origine, à l'origine... il y a comme une perte de dignité.

Je ne meurs pas de faim et j'irai même au cinéma pour me distraire. On me verse des allocations et au fond de moi je suis heureux, très heureux, une flamme brille que personne n'achètera. Mais ils me sentent, je les soupçonne d'être très intelligents : un regard seulement ! L'adhésion à leur monde doit être profonde, instinctive même, on ne peut même pas les tromper, on est condamné à être soi-même, *« en marge »* ! Refoulés, au chômage, ils nous paient à ne rien faire, à servir d'otages pour les vrais prisonniers : ceux qui travaillent. Alors, les mains dans les poches, au cœur la rancune, sur les lèvres le mot dignité. Non, le poète ne veut pas travailler, il songe beaucoup trop à la beauté. Mais il faut bien vivre, n'est-ce pas ?

JEAN-JACK BIDI-KALEF.

Conte froid de JACQUES STERNBERG.

La question

Quand la dernière bombe atomique de la guerre mondiale de 1995 raya l'Asie de la carte alors que les autres continents avaient déjà été pulvérisés la veille, l'IFOP, qui avait programmé sa question à l'avance, lança à travers le monde la question de son dernier sondage : « Etes-vous pour ou contre la guerre ? »

La réponse fut « CONTRE » à 100 %. On n'avait jamais vu ça dans le passé. Il faut dire qu'il n'y avait plus, sur toute la planète, que quarante-deux personnes pour répondre à cette question. Et, à l'IFOP, on ne s'étonna guère de cette unanimité, il n'y avait plus personne, là-bas, pour tirer des conclusions.

CHYPRE

L'île mutilée

Grand voyageur amoureux de la Grèce, l'écrivain Jacques Lacarrière est allé se promener à Chypre. Ce qu'il a vu l'a bouleversé. Il dit ici sa tristesse et sa colère.

JACQUES LACARRIÈRE

DÈS la nuit tombée, le vieux quartier de Nicosie devient une ville fantôme. Tous les magasins ferment, les rues se vident, on se promène dans un immense décor sans âme. A peine, ici ou là, une lueur à une fenêtre. Mais où sont donc les habitants ? Ils sont plus loin, au-delà des remparts, dans les nouveaux quartiers qui se bâtissent à toute allure. Depuis l'occupation turque, la ville s'est déplacée, a gagné vers le sud et il ne reste plus ici, en son cœur historique, que quelques obstinés et la blessure partout visible de la « ligne verte ». La ligne verte, c'est la frontière séparant les quartiers occupés par les Turcs de la partie grecque de la ville.

A tout moment, on la rencontre et on s'y heurte : barbelés, sacs de sable, casemates, miradors. Et partout des inscriptions en turc, en grec et en anglais : *« Zone militaire. Stationnement et photographies interdits. »* Les drapeaux grecs et les turcs flottent à quelques mètres les uns des autres. Dans la journée, ce face-à-face apparaît peu visible, si l'on n'y prête pas spécialement attention. Mais la nuit, il redevient une veille tendue, permanente. Dans la casemate où je pénètre, après avoir longtemps parlementé avec la sentinelle, on comprend que Chypre vit toujours en temps de guerre.

Par la meurtrière, j'aperçois le poste turc à quelques mètres. On entend distinctement toutes les conversations. D'ailleurs, en beaucoup d'endroits de la ville, la largeur d'une simple rue sépare les deux postes. On pourrait se tendre la main d'une meurtrière à l'autre. Le miracle est que, depuis cinq ans que dure ce face-à-face, aucune étincelle n'ait mis le feu aux poudres. Mais, à Chypre, on apprend vite à connaître les Chypriotes. A s'apercevoir que, à l'inverse des Grecs, ce sont des gens calmes, posés, nullement fanfarons et profondément pacifiques. C'est sans doute pour cela que Chypre a toutes les apparences d'une île en paix. Mais dès qu'on parcourt la nuit ces vieux quartiers de Nicosie, qu'on suit à travers ruelles, ruisseaux et terrains vagues les sinuosités imprévisibles de ce front silencieux, de cette paix armée, on devine que la ville vit au bord de l'abîme, qu'elle survit sous la menace constante de trente mille soldats turcs occupant le tiers de l'île.

Liberté surveillée

Parfois, comme en ce quartier des forgerons et des soudeurs, ateliers et magasins sont à 5 mètres à peine des postes turcs. Dans la journée, chacun travaille sous le regard goguenard de l'adversaire, chacun vaque comme s'il était libre, alors que ce quartier, que la ville, que Chypre tout entière vivent en liberté surveillée.

Si demain l'armée turque — qui n'en est pas à une violation près des résolutions des Nations unies — décidait d'agrandir ou de renforcer son dispositif de défense, ce ne sont pas les anges blondinets de l'ONU, la plupart soldats scandinaves passant leur temps à flâner sur des jeeps immaculées, qui pourraient les en empêcher.

Occupée, scindée en deux parties comme le fut Jérusalem et comme l'est Berlin, Nicosie est une ville blessée tout comme Chypre est une île meurtrie. Rappelons que dans les mois qui ont suivi l'invasion turque de juillet 1974 il a fallu que les six cent mille habitants de la partie restée grecque reçoivent, nourrissent, hébergent, intègrent deux cent mille réfugiés grecs. Voilà le nouveau sort de Chypre : un réfugié pour trois habitants. Aussi, partout, l'île regorge-t-elle de camps.

Autrefois, quand ils devaient quitter leur village menacé par les Turcs, les paysans grecs ne partaient jamais sans emporter l'icône familiale, quelques ossements des ancêtres et un peu de terre du pays. Avec ces trois poignées de souvenirs, ces miettes de sacré, ils avaient le sentiment d'être reliés encore au lieu natal, de ne pas être tout à fait des exilés. Mais ici, dans ces camps où vivent toujours quelques dizaines de milliers de réfugiés, nul n'eut le temps d'emporter ossements, ou icônes, ou poignées de terre. Et rien ne les relie au sol perdu, à la patrie toute proche, mais devenue inaccessible.

« Pour bientôt ? »

L'exil est d'autant plus cruel que tout ici — la langue, le paysage, les coutumes et jusqu'à l'odeur des figuiers, des bananiers et des bougainvillées leur rappelle le village natal. On ne soupçonne pas combien il a fallu d'efforts, de persévérance, de perspicacité aux autorités chypriotes pour arriver en moins de cinq ans à absorber sans conséquences dramatiques le tiers de la population de l'île. D'abord installés sous des tentes provisoires, les réfugiés sont aujourd'hui logés dans des baraques en bois et, même, pour beaucoup d'entre eux, dans des maisonnettes en dur qu'on voit maintenant par centaines avec leurs jardins et leurs capteurs solaires.

Villages de corons blancs et lumineux. Bien des pays, qui ont encore sur leur sol des réfugiés installés depuis des années dans des tentes, devraient prendre exemple sur Chypre. Mais ce n'est là, bien sûr, qu'un remède provisoire, un palliatif en attendant la solution du problème chypriote. *« On ne remerciera jamais assez le gouvernement pour tout ce qu'il a fait pour nous »*, me dit une vieille, qui va faire cuire son pain dans un four rustique, en pierres et terre battue, reconstruit ici exactement tel qu'il était là-bas. *« On nous a logés, nourris, soignés. On nous a trouvé à tous du travail. Mais, même ainsi, ce n'est pas une solution. On veut retourner chez nous, retrouver nos terres, notre maison... si elle existe encore ! Dites, ce sera pour bientôt, monsieur ? Vous savez quelque chose ? »* Non ! Je ne sais rien. Si ce n'est que pour la troisième fois, l'ONU a exigé le retrait des troupes turques d'occupation et que ces troupes sont toujours là, bien décidées à ne pas s'en aller et à transformer le provisoire en définitif.

Vers le sud, le paysage devient plus désertique encore qu'autour de Nicosie. Pendant des heures, la voiture longe des terres arasées au sol d'un rouge sombre, une désolation d'herbes sèches et jaunies. Chaque fois qu'ici et là se dresse une maison, un arbre ou des buissons, on se demande : mais où puisent-ils l'eau ? En ce sol trop pauvre, trop desséché et trop calcaire, seuls poussent les caroubiers, les oliviers et la vigne. Des vignes, on en voit partout, jusqu'au bord de la mer, et certains vins rouges portent encore les noms francs des croisés : commanderie et cœur-de-lion. Là aussi, en ces régions défavorisées, il a fallu installer des camps de réfugiés. L'un d'eux, près de Limassol, à Colossi, jouxte presque les immenses hôtels pour touristes, vides six mois sur douze, et qui offrent, à deux pas des baraquements surchauffés, leur luxe climatisé pour voyageurs aseptisés.

Disparition des disparus

A deux pas — ou deux brasses d'ici, — Vénus a surgi des eaux, sur un rivage de galets blancs, crissants et lisses, qui s'entrechoquent *« avec les cris blancs de l'amour »*, comme le dit un poème sur Chypre. Elle est bien oubliée — sauf des dépliants touristiques — la naissance de Vénus... Que dirait-elle, aujourd'hui, elle qui apporta au monde un message d'amour et de désir, qu'on s'empressa d'ailleurs de censurer, que dirait-elle de la haine qui coupe cette île en deux ? De cette terre mutilée, des milliers de paysans chassés de chez eux, des maisons pillées, dévastées, sans parler des deux mille Grecs dont on est sans nouvelle depuis l'invasion turque de 1974 ?

« Erreur. Il n'y a pas de disparus », a déclaré récemment le chef de la communauté turque de l'île. Là encore, les Turcs ont dû perdre leurs oreilles. Il n'y a pas de disparus, il n'y a que des oubliés. Mais pourquoi, alors, les autorités turques éludent-elles systématiquement toutes les réponses, toutes les rencontres à propos de ce problème ? D'accord ! Il n'y a pas de disparus, il n'y a pas de réfugiés,

SCANDINAVIE

Les folles traversées de la Baltique

Le tangage et le roulis n'expliquent pas toujours les difficultés de déplacement à bord des paquebots scandinaves.

ALAIN DEBOVE

AVEC les Scandinaves, c'est tout ou rien. Les uns ne peuvent supporter la vue d'une bouteille sans être pris de démangeaisons et considèrent qu'une soirée est « ratée » s'il reste quelques fonds de verre sur la table. Les autres brandissent fièrement leurs bocks de lait, ont des haut-le-cœur en passant devant un étalage de vins, et seraient aux anges si tous ces affreux produits distillés pouvaient disparaître une bonne fois pour toutes, même les sauces !

Impossible, dans ce domaine, de trouver le juste milieu. Ceux qui estiment que les ancêtres Vikings — solides buveurs — sont dignes de respect n'ont pas la vie facile. Le pouvoir fait tout pour leur empoisonner la vie en augmentant régulièrement les prix des alcools. Résultat : le whisky scandinave est le plus cher d'Europe.

Officiellement, cette « politique des prix » est l'élément essentiel de la lutte contre l'alcoolisme. En fait, la consommation augmente lentement, mais sûrement. En ces temps de vaches maigres, les Nordiques ne rognent apparemment pas leur budget « boissons ». Les plus assoiffés se permettent quelques escapades : une semaine ou deux en charter aux Baléares, par exemple, où tout — et en particulier le whisky — est meilleur marché, ou bien, faute de temps et d'argent, un week-end sur l'un de ces bateaux-mammouths, tout blancs ou rouges et blancs, qui sillonnent la Baltique, avec plusieurs milliers de voyageurs à bord.

Les trois grandes compagnies maritimes qui dominent le trafic — Viking Line, Silja Line et Vasa — ont transporté, en 1978, plus de 4,5 millions de passagers. Les samedis et dimanches, ces paquebots sont pleins à ras-bord. Il faut se battre, ou du moins savoir jouer des coudes, pour trouver une place assise sur le pont ; il faut être astucieux et rapide pour conquérir une consigne à bagages automatique.

Une fois les amarres larguées, des queues impressionnantes se forment devant les self-services, bars et boutiques hors douane. Alcools, cigarettes, parfums et friandises étant en partie détaxés, c'est une véritable ruée. Mais attention, il est formellement interdit de consommer les bouteilles achetées à bord, dans sa cabine ou dans les salons ! Les achats sont soigneusement empaquetés, numérotés et rangés sur des étagères et ce n'est que le lendemain matin, une fois arrivé à destination, que le touriste pourra en disposer « librement ». Sinon, il est facile d'imaginer que les débits de boisson du bord seraient déficitaires... Les prix qu'ils pratiquent sont d'ailleurs très abordables pour un Scandinave : 6 couronnes pour une vodka, 8 pour un « Black Label ». Sur terre, il faudrait multiplier par trois ou quatre... En revanche, l'eau minérale pétillante n'est pas détaxée : 5 couronnes la bouteille, comme à Stockholm et comme à Helsinki.

Filet de bœuf et jack-pot

L'ambiance, on s'en doute, est souvent « joyeuse » sur ces bateaux, mais les incidents graves sont assez rares. Les armateurs envisagent même de fermer définitivement les « prisons » qui subsistent sur quelques navires pour l'accueil des plus imbibés. Certes, deux ou trois fois par an, la presse signale quelques bagarres épiques, mettant aux prises Suédois et Finlandais, ou la disparition d'un touriste qui s'est sans doute hardiment aventuré sur le pont en pleine nuit, et s'est un peu trop penché sur la lisse... mais les « disparus » sont dans la plupart des cas retrouvés, comme par enchantement, vingt-quatre heures plus tard : ils avaient tout bonnement manqué le bateau et attendaient calmement le départ du prochain, un reste de vodka à la main. Il est quelquefois difficile de se rappeler le chemin de l'embarcadère...

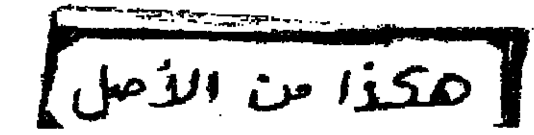
Salles de jeux, bars et dancings sont ouverts pratiquement jour et nuit. Ils ne ferment que quelques heures, le temps pour le personnel de faire le ménage et de dresser la table pour le petit déjeuner. Dans les cabines, la fête se prolonge parfois jusqu'à l'aube : les verres ramenés du bar s'entrechoquent, les chansons à boire résonnent, au grand désespoir des passagers qui traversent la Baltique simplement pour rendre visite à des parents ou à des amis.

Ces mini-croisières, qui permettent à beaucoup d'oublier la grisaille quotidienne, sont extrêmement populaires. Toutes ne relient pas les deux capitales nordiques. Trois compagnies de Stockholm, par exemple, assurent quotidiennement la liaison avec l'île d'Aaland, au milieu de la Baltique : 20 couronnes, aller et retour dans la journée, demi-tarif pour les retraités. Et lors de campagnes de promotion, le voyage est même offert gratuitement, en semaine, sur présentation de la carte mensuelle de transport. Les ventes de chocolats et alcools réalisées sur les bateaux suffisent à rentabiliser l'affaire.

Les Stockholmois se rendent généralement à Aaland pour acheter du filet de bœuf, meilleur marché que chez eux, et aussi pour jouer au jack-pot.

Le *« bandit à un bras »*, comme on l'appelle en suédois, a été interdit l'année dernière. Le Parlement, toujours très moralisateur, estimait que ce passe-temps était *« dégradant et peu enrichissant »*. Les personnes âgées et en particulier les femmes raffolaient de ce jeu de hasard. Aujourd'hui, elles ont reporté leur passion sur la roulette, qui a remplacé les machines à sous dans tous les grands pubs de Stockholm, et si la nostalgie est trop forte, elles vont faire un tour en bateau où les jack-pots existent toujours, par autorisation spéciale.

Mais attention, le voyage peut aussi coûter cher à l'automobiliste imprévoyant qui a du mal à résister à la tentation de l'*aquavit* bon marché. La police n'hésite pas en effet à procéder, sournoisement, à des contrôles de sobriété au port d'arrivée. Quelques heures de sommeil ne suffisent pas à tromper l'alcootest. ■



هكذا من الأصل

il n'y a pas de soldats turcs dans l'île, il n'y a pas de problème chypriote ! Et pourtant, cette île ne peut continuer à vivre séparée, mutilée, elle qui fut au contraire, et pendant des générations, le lieu de la coexistence heureuse et pacifique entre deux ethnies, deux cultures et deux religions différentes, le *mariage* — avec séparation des biens — du christianisme et de l'islam, et la preuve que, justement, Grecs et Turcs peuvent vivre et travailler ensemble quand la Turquie et quand la Grèce ne s'en mêlent pas.

Il y a un problème chypriote. Il y a des soldats turcs dans l'île, il y a des réfugiés et il y a des disparus. Le sourire que l'on fait aux touristes, le soleil qui brille toute l'année, la mer qui ne cesse de vous inviter à ses noces, ne peuvent cacher le chagrin silencieux de tous les Chypriotes. Encore une fois, Chypre n'est pas la Grèce, et les gens, ici, n'ont nullement l'humeur fanfarone, revancharde, des Grecs. Ils n'en ont que plus de mérite à assumer une détresse quotidienne, un avenir pratiquement sans issue tant que l'île n'aura pas retrouvé son statut d'avant l'invasion, tant qu'elle ne sera pas redevenue une et unie. Elle ne saurait devenir — comme l'écrit un défenseur passionné, mais maladroit, de Chypre — un quelconque bastion de l'Occident contre l'islam. Nous ne sommes plus au temps des croisades ! L'islam, *ici*, a toujours eu sa place, et il a su coexister sans drame avec l'orthodoxie. Témoins ces églises et ces mosquées qu'on voit côte à côte dans presque *chaque village de Chypre.* Un paysan chypriote me l'a dit, au cours d'une halte dans l'un d'eux : « *Les Turcs de Chypre peuvent revenir quand ils veulent. Leur mosquée, c'est nous qui la protégeons. Ils la retrouveront intacte et telle qu'ils l'ont laissée.* » Espérons que les Turcs font de même dans leur zone avec les églises. Espérons. ■



YVES GOT.

ÉTATS-UNIS

« L'arbre de vie » à Harlem

Le magasin de Kanya, au coin de la 125e rue, c'est un rendez-vous culturel de la communauté noire. Un refuge. Mais les promoteurs le guettent.

JOSYANE SAVIGNEAU

UNE table d'un mètre de *long sur un bout de trot*toir de Harlem, à l'angle de la 125e Rue et de Lenox Avenue; sur la table, quelques manuels d'astrologie à 50 cents, diverses publications à 75 cents ou 1 dollar, le stock total ne dépassant pas 75 dollars : c'est ainsi qu'a commencé, voilà dix ans l'aventure de Kanya, qui, après avoir été instituteur, assureur, agent en bourse et fait bien d'autres métiers, a décidé de devenir un « *porteur de culture, de nourritures spirituelles et de sagesse* ».

L'étal de Kanya Kekumbha — qui s'appelait à sa naissance Norman L. McGhee Jr — est devenu un stand du marché africain dans l'immeuble Triboro devant lequel il s'était installé. Le marché africain s'est vidé peu à peu, Kanya a étendu son commerce et, en 1974, il occupait tout le bâtiment. « *Grâce à mes amis qui m'ont aidé bénévolement,* explique-t-il, *nous avons pu commencer de rénover l'immeuble, au demeurant d'une architecture intéressante, mais très abîmé et dépourvu de chauffage.* »

Kanya a appelé son magasin « The tree of life » (L'arbre de vie), et, outre les livres, s'est mis à vendre des parfums et des herbes. Puis il a institué des cycles de conférences et de cours allant de la vulgarisation des philosophies antiques à l'histoire du peuple noir, en passant par le yoga et la médecine par les plantes. Avec ses amis il a ouvert une salle de lecture « *pour tenter d'offrir aux enfants noirs un autre endroit que la rue et une autre occupation que l'ennui* » ; ils ont organisé des sorties, « *des retraites à la campagne, pour ceux d'ici qui n'ont jamais vu la nature* ».

« L'arbre de vie » est ainsi devenu le siège de « *l'université du coin de Lenox Avenue* » (U.C.L.A., University of the corner of Lenox Avenue. Folklorique ; les initiales sont les mêmes que celles de l'Université de Californie à Los Angeles). « *Pour ceux qui ne comprennent rien d'autre que le rationnel* », la maison de Kanya se transformait pourtant en institution.

Mon peuple est là

Alors est venu pour Kanya le temps de la prospérité heureuse. Si l'on peut toujours acheter chez lui des livres à 50 cents, on trouve désormais aussi des volumes à 50 dollars. Au milieu de son magasin, Kanya, coiffé de son éternel calot en tissu — qu'il assortit chaque jour à la couleur de ses vêtements — peut parler pendant des heures de cette réussite, qui, à son avis « *exprime le désir de survie de la communauté noire, celle qui existait à ce coin de rue, cœur de Harlem, quand on y voyait passer Malcolm X ou Martin Luther King* ».

« *C'est mon peuple qui est ici,* ajoute Kanya, *mais il est en train de mourir. Aux enfants perdus de Harlem qui n'ont pas d'autre avenir que le chômage, le crime, la drogue et la mort, j'offre un refuge. Et ils viennent. Ici sept jours sur sept ils sont chez eux, on les écoute, on leur parle et certains parfois renoncent à « la poussière d'ange » (Angel's dust) ; c'est une terrible drogue qui tue beaucoup de jeunes d'ici : un mélange chimique très peu coûteux qu'on met sur des feuilles de menthe et qu'on fume. Ça rend fou. Vraiment fou.* »

Kanya a réussi, mais sa réussite est condamnée. Le terrain sur lequel s'élève l'immeuble Triboro appartient à l'Etat de New-York, qui l'a mis à la disposition de la Harlem Urban Development Corporation (H.U.D.C.). Harlem a en effet été choisi comme site pour la construction d'un nouveau complexe qui comprendra un centre international de commerce, un hôtel de cinq cents chambres; un salle de conférences de trois mille sièges et un garage de quatre mille places. Le journal publicitaire publié par la H.U.D.C. explique longuement que ce projet, financé par elle-même, ainsi que par le gouvernement fédéral et l'Etat de New-York, doit « *établir un rapprochement entre l'Amérique noire et les nations du tiers-monde : il fournira donc une base pour consolider le lien entre les Etats-Unis dans leur ensemble et les nations du tiers-monde, assurera l'expansion continue des affaires commerciales des minorités ethniques américaines, contribuera au développement économique de Harlem* ».

En avril dernier, le vice-président des Etats-Unis, M. Walter Mondale, est venu à Harlem pour confirmer le soutien fédéral à ce projet. Il a visité le State office building, déjà édifié depuis plusieurs années, voisin de « L'arbre de vie ».

Kanya s'étonne qu'on veuille redonner vie à Harlem de cette façon, qu'on investisse 90 millions de dollars dans cette construction alors qu'on ferme, faute d'argent, les écoles et les hôpitaux de son quartier. « *Qui viendra dans cet hôtel de luxe,* s'interroge-t-il, *qui viendra à Harlem où sont entassés la moitié des drogués graves du pays, où la délinquance, la mortalité infantile et le chômage sont galopants ? Si un homme d'affaires du tiers-monde choisit de descendre à l'hôtel ici, c'est que les Noirs n'y seront plus.* »

Ce projet est, pour Kanya, le premier stade d'un processus qui vise à chasser les Noirs d'Harlem et qui sera inexorable si la communauté noire continue de se laisser mourir. « *Harlem, comme l'a dit le vice-président, a été le cœur de la nation pendant trois cents ans.* » Situé sur une colline, Harlem est un beau site pour un quartier résidentiel — ce qu'il fut jadis. Terrains et immeubles pourraient y avoir beaucoup de valeur. « *Seuls les Noirs gênent dans le tableau,* affirme Kanya, *alors il faut supprimer le ghetto et jeter les Noirs hors de Manhattan.* »

En 1977, Kanya a fait appel à l'un des bureaux du « community planning ». Celui-ci, après avoir procédé à de nombreuses auditions, a accordé un bail de vingt ans à « L'arbre de vie », au loyer de 1 dollar par an. En mars dernier pourtant est arrivé l'avis d'expulsion. Les occupants de l'immeuble avaient quarante-cinq jours pour quitter les lieux. Kanya a décidé de rester, mais, chaque jour, il peut être expulsé par la force. Tout doit être réglé avant la fin de l'automne, lui ont précisé les responsables de la H.U.D.C.

Contre l'absurdité

Aux yeux des autorités et même de certains de ses amis blancs, Kanya est trop obstiné. On lui propose de s'installer à l'autre coin de la 125e rue et de Lenox avenue, ou d'occuper une des boutiques du futur complexe. Son refus « *risque de lui faire tout perdre, c'est un excès qui tient à des raisons d'ordre spirituel et par trop sentimental* ».

De cette interprétation, il sourit avec indulgence. Elle me révèle, estime-t-il, qu'une méconnaissance des désirs de la communauté noire pour laquelle « L'arbre de vie » est un double symbole : celui d'une renaissance possible et celui d'une résistance à la dépossession.

« *Si nous reculons, c'est fini,* conclut-il. *Ils auront réussi une fois ; nous ne pourrons plus les arrêter. Mon refus des propositions officielles est la meilleure preuve que je ne cherche pas seulement à continuer de gagner de l'argent avec mon commerce.* » Kanya est sûr, au contraire, de se battre « *pour son peuple* », contre les technocrates, contre l'absurdité. ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Commission paritaire n° 57 437.

REFLETS DU MONDE

Agence France Presse

Un héritage fabuleux

La réalité parfois dépasse la fiction. Ainsi, rapporte l'AGENCE FRANCE-PRESSE « *Un paisible citoyen suédois réclame à la Couronne néerlandaise un héritage représentant la bagatelle de 25 à 30 milliards de couronnes (autant de francs français). M. Kurt Eriksson, habitant de la ville d'Oestersund, estime en effet descendre de Jonas Berntsson-Lambert, dit Jonas Lambert-Venman, un pirate français du dix-huitième siècle qui avait conclu avec la cour de La Haye un accord de partage des rapines.*

» *Mais les souverains hollandais n'ont jamais honoré leur engagement, affirme M. Eriksson, et la part de son ancêtre, intérêts composés compris, atteint actuellement entre 25 et 30 milliards de couronnes.* « Je crois fermement que justice sera faite », *déclare M. Eriksson qui a déjà écrit à la reine Juliana et au ministre suédois de la justice.* »

ПРАВДА

Pas de quoi être transporté...

Quand M. Brejnev évoque dans un discours un des vices du système, la presse en parle, elle aussi, immédiatement. Ainsi du problème des transports. La *Pravda*, organe du P.C. met l'accent sur le « *retard systématique que connaissent les avions, les trams et les autobus (...). En septembre dernier une centaine de personnes ont attendu trois jours, assises par terre dans un aéroport de Moscou, un avion à destination de l'Arménie. Une fois à bord, le pilote a indiqué qu'il avait lui-même attendu vingt-six heures pour retrouver ses passagers.*

« *L'hiver, les avions ont du mal à décoller et, l'été, certains vols sont annulés par manque de carburant, alors que le nombre de voyageurs est multiplié par trois sur certaines lignes. Dans les chemins de fer, la même place est souvent attribuée à deux personnes, les queues aux guichets sont très longues et plus de 43 000 trains sont arrivés en retard dans les six premiers mois de l'année (contre 25 000 en 1978 pour la même période).* »

PRESSE SERVICE — POLSKA AGENCJA INTERPRESS

Psychodrame préventif

L'agence polonaise INTERPRESS rapporte que « *pour la première fois depuis des années le nombre des divorces en Pologne a baissé en 1978. Le taux des divorces pour mille ménages est tombé de 5,2 en 1977 à 4,2 en 1978. Un nombre plus élevé de demandes de divorce se sont terminés par une réconciliation. La proportion des ménages réconciliés est passée de 3,8 % pendant les années précédentes à 6 % en 1978, voire même à 12 % dans certaines régions du pays. Le nombre des requêtes en divorce a diminué, passant de près de 82 000 en 1977 à environ 80 000 en 1978. Etant donné que cette tendance s'est maintenue en 1979, on peut affirmer sans trop de risque que l'institution du mariage devient en Pologne plus solide.*

» *L'institution, en janvier 1977, d'organes de justice spécialisés, dits tribunaux pour famille, a sans doute contribué à cette évolution (...). C'est probablement aussi le résultat du travail des centres de consultation familiale de la société du planning familial. (...) Certains centres de consultation proposent aux époux la thérapie de groupe. (...) Pendant une quinzaine de séances de trois heures chacune, les couples discutent des conflits et des drames conjugaux* « tirés de la vie », *qui leur sont présentés sous forme de psychodrames. Ils commentent les situations qu'on leur montre et découvrent des ressemblances avec leurs propres problèmes. Les remarques et les conseils formulés par les autres membres du groupe sont souvent acceptés plus facilement et se révèlent plus efficaces que s'ils venaient d'un thérapeute.* »

LE SOIR

Des moutons bien soignés

Notre confrère bruxellois LE SOIR relève une curieuse utilisation de la chimiothérapie *anticancéreuse :*

« Administrez à vos moutons des médicaments anticancéreux, et vous pourrez leur enlever leur laine avec la main, sans effort, dix jours plus tard », *affirme un chercheur du centre expérimental d'élevage de Saitama, au Japon.*

Cette idée lui était venue en lisant dans un article que des médicaments anticancéreux provoquaient la chute des cheveux.

Cette découverte permet aux éleveurs de réduire considérablement le temps consacré à la tonte, et élimine tout danger de blesser l'animal ou d'endommager sa laine. »

Reste à savoir, si à la saison suivante, il y aura quelque chose à tondre !

le soleil

Un mauvais exemple

Le quotidien sénégalais LE SOLEIL rapporte le fait divers suivant :

« *Le premier rapt d'enfant, avec demande de rançon, dans l'histoire du Cameroun, s'est déroulé à Yaoundé au mois de décembre, a-t-on appris. L'enfant a été rendu sain et sauf aux parents au bout de trois jours, sans qu'une rançon ait été versée. Les ravisseurs sont écroués. (...)*

» *Les trois kidnappeurs ont révélé aux policiers qu'ils n'avaient finalement pas pu se résoudre à tuer l'enfant,* « dont je connaissais les parents », *a dit l'un d'eux. En outre,* « la rançon que *nous réclamions*, parce que nous avions des besoins impérieux d'argent, n'ayant pas été versée, il était impossible de garder davantage au secret l'enfant » *séquestré dans une maison louée dans un quartier de la capitale, a précisé l'un des ravisseurs.*

» *Aucune publicité n'a été donnée à cette affaire unique de kidnapping au Cameroun, où, semble-t-il, on ne souhaite pas voir se découvrir des émules des ravisseurs.* »

DÉCEMBRE 1979 DANS LE MONDE

ÉTRANGER

2\. — **PORTUGAL** : Victoire de la droite aux élections législatives. Le P.S. perd 34 députés mais le P.C. en gagne 14. Ce résultat est confirmé par les élections municipales du 16. M. Francisco Sa Carneiro est désigné le 29 pour former le gouvernement (4, 18, 19).

2\. — **LIBYE** : Mise à sac de l'ambassade des Etats-Unis à Tripoli (4).

2 - 3. — **IRAN** : Le référendum constitutionnel, qui consacre la toute-puissance de l'imam Khomeiny — malgré un taux élevé d'abstentions — donne lieu à des incidents dans plusieurs provinces. A Tabriz, capitale de l'Azerbaïdjan occidental, des combats opposent, du 5 au 10, les partisans de l'imam à ceux de l'ayatollah Chariat Madari, chef de file de la droite libérale (« le Monde » du 1er au 13).

2 - 3. — **ISLANDE** : Victoire du parti du progrès, de tendance libérale, aux élections législatives. Son président, M. Steingrimur Hermansson, chargé de former le gouvernement, renonce *le 21* (5, 8 et 23-24).

3\. — **CAMBODGE** : M. Jean François-Poncet est critiqué par Phnom-Penh alors qu'il reçoit le prince Norodom Sihanouk. L'ancien chef de l'Etat s'entretient, le 13 avec M. Giscard d'Estaing (5 et 15).

3\. — **TCHECOSLOVAQUIE** : Mort de Frantisek Kriegel, ancien dirigeant du « printemps de Prague » en 1968 (5).

3\. — **R.F.A.** : Un sévère plan de redressement est adopté par A.E.G.-Telefunken, numéro deux de l'électronique (6).

4\. — **ETATS-UNIS** : M. Carter ouvre officiellement sa campagne pour un second mandat (6).

5\. — **ISRAEL** : Les sanctions prises par le gouvernement contre le maire de Naplouse sont levées (7).

5\. — **SUISSE** : La coalition gouvernementale en vigueur depuis vingt ans est reconduite. M. Georges-André Chevallaz est élu président de la Confédération pour 1980 (6).

6\. — **CAMBODGE** : Le président Carter accuse Hanoï, Moscou et Phnom-Penh de bloquer l'aide à la population (8).

6\. — **CHINE - JAPON** : Le Japon accorde à la Chine un prêt de 1,5 milliard de dollars lors de la visite du premier ministre nippon à Pékin (8).

6\. — **CORÉE DU SUD** : M. Choi Kyu-hah est élu président par un collège de notables. L'abrogation des décrets d'exception interdisant toute critique du régime permet la libération de nombreux opposants (8 et 11).

6\. — **GRANDE-BRETAGNE** : Le gouvernement annonce son intention de licencier quarante mille fonctionnaires (8).

7\. — **BRÉSIL** : Le cruzeiro est dévalué de 30 % alors que l'inflation est supérieure à 75 % par an (9 - 10).

7\. — **IRAN** : Assassinat d'un neveu du chah à Paris (9 - 10).

7\. — **BELGIQUE** : Grève générale contre les projets d'austérité du gouvernement Martens (8).

7\. — **IRLANDE** : M. Charles Haughey devient premier ministre. Il succède à M. Jack Lynch, qui, le 5, avait donné sa démission (9 - 10).

8\. — **CHINE** : Le « mur de la démocratie » est éloigné du centre de Pékin : l'interdiction des dazibaos anonymes révèle les limites de la libéralisation (8).

9\. — **LIBYE** : Le représentant de l'O.L.P. est expulsé (11).

9\. — **CNUCED** : Echec de la conférence sur les pratiques commerciales restrictives, réunie à Genève depuis le 19 novembre (12).

11\. — **R.F.A.** : Mort de Carlo Schmid, vice-président social-démocrate du Bundestag pendant une vingtaine d'années (13).

11\. — **ETATS-UNIS** : Mme Diane Feinstein est la première femme élue maire de San-Francisco (14).

12\. — **ESPAGNE** : M. Javier Rupierez, enlevé le 11 novembre par l'ETA, est libéré. Une commission d'enquête sur la condition des détenus basques est créée au Parlement (13 et 14).

13\. — **CANADA** : La Cour suprême déclare inconstitutionnelle la loi faisant du français la seule langue officielle du Québec (15).

14\. — **CANADA** : Démission du cabinet conservateur de M. Joe Clark après le vote d'une motion de censure. De nouvelles élections auront lieu le 18 février 1980 (15 et 16 - 17).

14\. — **ONU** : L'Assemblée des Nations unies décide une reprise du dialogue Nord-Sud pour 1980 (16 - 17).

15\. — **ETATS-UNIS - IRAN** : Le chah quitte les Etats-Unis pour l'île panaméenne de Contadora, alors que les otages américains sont toujours détenus à l'ambassade de Téhéran (18).

15 - 17 — **CAMBODGE** : M. Khieu Samphan remplace M. Pol Pot à la tête du gouvernement des Khmers rouges (22 et 28).

APAISEMENTS EN AFRIQUE AUSTRALE

La signature, le 21, de l'accord conclu à la conférence de Londres sur le Zimbabwe-Rhodésie met fin à quatorze ans de rébellion de la colonie contre la Couronne.

Un gouverneur britannique, lord Soames, arrive le 12 à Salisbury pour deux mois et le Parlement élu en avril se dissout le 11. Les sanctions économiques sont levées. Le cessez-le-feu prend effet le 28, et les guérilleros commencent à rejoindre les camps de rassemblement établis à leur intention. Des élections auront lieu le 14 février pour les vingt sièges réservés aux Blancs et du 27 au 29 février pour les quatre-vingts sièges restants (le Monde *à partir du 7*).

Le 5, la République Sud-Africaine accepte, sous conditions, la proposition faite par les Nations unies de créer une zone démilitarisée sur la frontière entre la Namibie, l'Angola et la Zambie (7).

17\. — **ESPAGNE** : Cinq dirigeants du mouvement terroriste GRAPO s'évadent de la prison de Zamora (19).

19\. — **O.C.D.E.** : Une croissance à peu près nulle et plus de vingt millions de chômeurs sont prévus en Occident pour 1980 (21).

19\. — **ARGENTINE** : Le « projet politique » de la junte militaire institutionnalise le rôle des forces armées dans la vie publique (21).

21\. — **U.R.S.S.** : A l'occasion du centenaire de la naissance de Staline, des revues retiennent les côtés positifs de sa vie (22).

21\. — **CHINE** : Consécration du nouvel évêque de Pékin sans le consentement du Vatican (22).

21\. — **TCHECOSLOVAQUIE** : Alors que les condamnations de six défenseurs des droits de l'homme sont confirmées en appel, M. Paul Thibaud, directeur de la revue « Esprit », est retenu deux jours à Prague (22 et 25).

21\. — **DANEMARK** : Le « plan de crise » destiné à redresser l'économie est adopté par le Parlement (23 - 24).

22\. — **FRANCE - TURQUIE** : L'assassinat d'un diplomate turc à Paris est revendiqué par des terroristes arméniens (25).

24\. — **TURQUIE** : Plus de trois mille adolescents sont arrêtés après les violents incidents qui ont suivi des manifestations contre la « menace fasciste » (26).

25\. — **R.F.A.** : Mort de Rudi Dutschke, ancien chef de file des étudiants contestataires (27).

Flammes

L'OR flambe en Bourse. A Paris, à Londres, à New York : les clameurs conjuguées de la peur et de la spéculation, de l'effroi et du jeu. Moscou, riche d'or comme un czar, se tait. Loin de ces capitales, la guerre flamboie. Cette fin de l'année 1979, qui efface trop d'autres événements dramatiques, résumés par le nom d'Asie, s'est affichée comme une préface éloquente à 1980 : le début de son début. Tant il est vrai que les événements ne tiennent pas compte de ce qui arrête encore les hommes. Pour eux seuls sonnent les pendules et basculent les jours. Il n'y a que de la cohérence dans la simultanéité de ces flammes d'or et de feu. Ce n'est pas pour rien que le métal jaune et l'artillerie usent l'une et l'autre de « pièces ». Les unes « s'apprécient », comme disent les agioteurs, quand risquent de tonner les autres.

Les pays opulents voudraient-ils à leur tour endosser le vieil habit puant de la guerre ? Abandonner leur luxe absolu : la paix sur leur territoire ? Ce serait oublier l'Europe naguère ravagée, le reste du monde dans l'état que l'on sait. Parce qu'au plus atroce des mots on trouverait des charmes renouvelés ! D'abord pour discourir. Ensuite...

PHILIPPE BOUCHER.

Chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel

Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du Monde *où est rapporté l'événement cité.*

25\. — **ZAIRE** : Le président Mobutu impose l'échange avant la fin de l'année de tous les billets en circulation (27 et 29).

27\. — **AFGHANISTAN** : M. Babrak Karmal prend le pouvoir avec l'aide militaire de l'U.R.S.S. Le président Hafizullah Amin est exécuté. M. Jimmy Carter dénonce « l'ingérence grossière » de Moscou (29 et 30 - 31).

28\. — **AFRIQUE** : Un organe de coordination pour aider l'Afrique (ACDA) est créé à Paris par six pays occidentaux (30 - 31).

30\. — **GABON** : M. Omar Bongo est réélu président de la République avec 99,85 % des suffrages exprimés (2/I).

30\. — **TOGO** : Le référendum constitutionnel et les premières élections présidentielles depuis douze ans confirment la toute-puissance du général Gnassingbe Eyadema et du parti qu'il a fondé (2/I).

30\. — **EL SALVADOR** : Le gouvernement s'élève contre le « virage à droite » opéré par les militaires qui ont pris le pouvoir le 15 octobre. Il menace de démissionner si un dialogue ne s'instaure pas avec les organisations d'extrême gauche (1/I).

30\. — **ALGÉRIE** : Le comité central du F.L.N. prend des mesures pour accélérer l'arabisation de l'enseignement alors qu'une grève des étudiants « arabisants » paralyse plusieurs facultés (5/I).

31\. — **OR** : Après une hausse ininterrompue, le cours de l'once d'or (31,1 g) atteint à Londres 524 dollars contre 417 au début du mois (25, 28 et 1/I).

L'INGÉRENCE SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

Après l'exécution en septembre dernier d'un premier chef d'Etat afghan pro-soviétique, le président Taraki, son successeur, Hafizullah Amin, lui aussi favorable à Moscou, est à son tour tué le 27 décembre, tandis que M. Babrak Karmal prend le pouvoir à Kaboul.

Plus de trois mille personnes seraient alors victimes des combats qui suivent le coup d'Etat, tandis que l'U.R.S.S., qui a dépêché des forces nombreuses vers l'Afghanistan, apparaît comme l'organisateur de ce changement.

Alors que les otages américains sont toujours détenus par les étudiants islamiques, Téhéran accuse aussitôt Moscou d'agir comme les Etats-Unis au Vietnam. M. Jimmy Carter dénonce l'« ingérence grossière » *de l'U.R.S.S. et affirme que la riposte américaine ira au-delà des notes de protestation. Les Etats-Unis décident, le 29, de reprendre les livraisons d'armes au Pakistan, suspendues en avril 1979* (le Monde *à partir du 29*).

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

3\. — Différend franco-néerlandais dû au refus de Paris de faire ratifier par le Parlement la convention de 1976 sur la dépollution du Rhin (5 et 6).

6\. — Les députés français autorisent la ratification du traité d'adhésion de la Grèce à la C.E.E. (7).

11\. — Après le compromis sur le vin et le mouton, la France ne s'oppose plus à la dévaluation de la livre et de la lire vertes (12 et 13).

13\. — L'Assemblée européenne rejette le budget pour 1980. Opposés à la politique agricole commune, les parlementaires cherchent à s'affirmer face au conseil des ministres des Neuf (15).

18\. — Reconduction du plan de sauvegarde de la sidérurgie européenne appliqué depuis le début de 1977 (20).

24\. — Le lancement de la fusée européenne Ariane de la base française de Kourou en Guyane est un succès complet (26).

LA CRISE DE L'ÉNERGIE

4 — **C.E.E.** : Les Neuf s'accordent sur le plafonnement des importations de pétrole mais ne peuvent définir une politique énergétique commune (6).

5\. — **FRANCE** : La Compagnie française des pétroles annonce un bénéfice net en hausse de plus de 100 % pour le premier semestre de 1979 (7).

5\. — **ITALIE** : La révélation du versement d'importantes commissions à des intermédiaires italiens provoque la suspension d'un contrat pétrolier avec l'Arabie saoudite et le remplacement du président de l'Office nationale des hydrocarbures (ENI) (5, 7 et 9 — 10).

10\. — **A.I.E.** : Les vingt pays membres de l'Agence internationale de l'énergie fixent des « plafonds » à leurs importations pétrolières pour 1980 et 1985 (12).

18\. — **GRANDE-BRETAGNE** : Le gouvernement prévoit la construction de dix centrales nucléaires entre 1982 et 1992 (20).

17-21. — **OPEP** : Les pays producteurs ne réussissent pas à s'entendre à Caracas sur une hausse de prix unitaire. Le baril de pétrole brut devrait coter de 24 à 35 dollars le 1er janvier 1980 (22).

FRANCE

5\. — Le « Canard Enchaîné » publie une nouvelle note de Jean-Bedel Bokassa, datée de juillet 1974, sur la préparation de « plaquettes de diamants destinés à M. Giscard d'Estaing » (6).

6\. — L'Assemblée des Nations unies réaffirme la souveraineté des Comores sur Mayotte alors que les députés français prorogent pour cinq ans le statut de l'île (8).

17\. — L'utilisation des codes en ville pour les automobilistes sera maintenue au moins jusqu'au printemps indique M. Joël Le Theule alors que de nombreux usagers protestent contre cette mesure (19).

17\. — Après les protestations provoquées par l'adoption à l'Assemblée nationale d'un amendement prévoyant la limitation du collège électoral des présidents d'université, le gouvernement retire de l'ordre du jour du Sénat la proposition de modification de la loi d'orientation (13, 14 et 20).

19\. — Débat sur la politique africaine de la France à l'Assemblée *nationale* (21).

20\. — Le directeur et le rédacteur en chef adjoint du « Canard Enchaîné » sont inculpés de recel de documents administratifs volés après la publication des feuilles d'impôts de MM. Giscard d'Estaing et Dassault, les 27 juin et 18 septembre. Le chef de l'Etat affirme dans une lettre au garde des Sceaux qu'il entend se tenir « à l'écart de cette action judiciaire » (22 et 23-24).

20\. — Le droit de séjour en France de quatre cent mille travailleurs algériens est prorogé d'un an (22).

20\. — La loi sur l'automatisation des casiers judiciaires est définitivement adoptée par le Parlement (22).

31\. — M. Valéry Giscard d'Estaing affirme dans son allocution de fin d'année : « Le danger de guerre existe. (...) L'équilibre du monde repose sur la capacité de sang-froid de quelques hommes. » (2-I.)

ÉCONOMIE

10\. — **AFFAIRES** : M. Pierre Ledoux est nommé président de l'Association française des banques (12).

12\. — **SOCIAL** : Participation importante (63 % chez les salariés et 54 % chez les employeurs) aux élections prudhomales, les syndicats autonomes subissent un échec (14).

13\. — **SOCIAL** : Les contrôleurs aériens décident de ne pas reprendre la grève des décollages bien que leurs revendications n'aient pas été satisfaites (15).

16\. — **AGRICULTURE** : Les députés adoptent le projet de loi d'orientation (18).

19\. — **AFFAIRES** : Renault et Volvo signent un accord de coopération industrielle et technique dans le domaine des voitures particulières (20).

20\. — **BUDGET** : Le projet de loi de finances rectificative pour 1979 est définitivement adopté. Il prévoit une majoration du déficit de 15,6 à 34,8 milliards de francs (5 et 22).

20\. — **PRIX** : L'annonce de la libération des marges du commerce pour 1980 suscite l'inquiétude des associations de consommateurs (21 et 28).

20\. — **IMPOTS** : Adoption définitive de la loi sur la fiscalité directe locale qui modifie l'assiette de la taxe professionnelle (18).

28\. — **SOCIAL** : Reprise du travail à Usinor-Denain après un mois d'occupation. La C.G.T. a subi un échec (29).

LES DÉBATS POLITIQUES

Les dissensions de la majorité

4\. — Devant le refus des députés R.P.R. de voter le projet sur la Sécurité sociale, M. Raymond Barre engage la responsabilité de son gouvernement. Le 7, les motions de censure de l'opposition sont rejetées (6, 7 et 8).

6\. — M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., juge la politique du gouvernement « détestable » (8).

9\. — M. Jacques Chirac évoque devant le comité central du R.P.R. l'« incapacité » de ceux qui « ont mission de guider le pays » (11 et 12).

11\. — La loi de finances est adoptée par les sénateurs, malgré l'abstention du R.P.R. (12).

12\. — M. Raymond Barre indique qu'il n'est pas disposé à s'incliner devant les « intrigues » du « *microcosme* » politique (13).

12\. — M. Giscard d'Estaing regrette que le débat politique à l'Assemblée « soit prolongé ou compliqué » par la procédure (13).

13\. — Le gouvernement engage sa responsabilité pour faire adopter définitivement le budget 1980. Le 17, les motions de censure de l'opposition ne sont pas adoptées (14 et 18).

22\. — Le projet sur la Sécurité sociale est considéré comme définitivement adopté après le rejet des motions de censure de l'opposition (22 et 25).

24\. — La loi de finances pour 1980 est déclarée non conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel, saisi, le 20, par le groupe socialiste et le président de l'Assemblée nationale (26 et 27).

27-28. — Session extraordinaire du Parlement consacrée à l'adoption d'un texte autorisant le gouvernement à percevoir en 1980 les impôts et taxes existants en 1979. Cette loi est déclarée, le 30, conforme à la Constitution après le recours déposé par des parlementaires communistes et socialistes devant le Conseil constitutionnel (28 et 29).

Les discussions au sein de la gauche

2\. — M. Mauroy affirme vouloir créer les conditions d'une « nouvelle unité » au sein du P.S. (4).

6\. — Les déclarations de M. Edmond Maire, prévoyant une défaite de la gauche à l'élection présidentielle de 1981, suscitent des remous dans les milieux politiques (7 et 8).

7 - 8. — Les critiques formulées par M. Henri Fiszbin à l'égard du P.C.F. trouvent une large audience chez les communistes parisiens (11).

8\. — Le comité directeur du P.S. décide de « peser sur le comportement » du P.C.F. dans le sens d'un retour à l'union de la gauche (11).

17\. — Pour la première fois, hors des périodes de préparation des congrès, « l'Humanité » ouvre une tribune de discussion à propos du projet de résolution sur les intellectuels.

17\. — Cent personnalités de gauche lancent un appel pour restaurer « l'union à la base » (18).

19\. — M. François Mitterrand « invite » M. Michel Rocard à faire acte de candidature pour les élections présidentielles de 1981 (21).

23\. — M. Jean Elleinstein critique « l'orientation actuelle du P.C.F. » et reproche à la direction d'avoir « peur de la discussion » (25).

LA DÉFENSE

5. — Les membres du pacte de Varsovie estiment que le déploiement de nouveaux missiles en Europe provoquerait une « rupture d'équilibre » qui détruirait la base des négociations (7).

7. — Le plan de modernisation des forces de l'OTAN est rejeté par les députés néerlandais mais approuvé, le 6, par l'assemblée italienne et, le 12, par la Chambre belge (8 et 14).

12. — Les membres de l'OTAN approuvent l'implantation de nouveaux missiles nucléaires américains en Europe. La France, qui n'appartient pas à l'organisation militaire intégrée, se tient à l'écart de cette décision (14).

12. — Le président Carter annonce le plus important accroissement des dépenses militaires depuis la guerre du Vietnam (14).

18. — Le P.C.F. dépose une motion de censure contre le gouvernement qu'il estime « complice de l'injustifiable décision » de l'OTAN. Rejetée le 20, elle n'est votée que par les députés communistes (20, 21 et 22).

LIBERTÉS

3\. — **FRANCE** : Un réseau autonome de radios régionales va être créé, annonce M. Lecat (5).

4\. — **C.E.E.** : Les Neuf signent à Dublin une convention contre le terrorisme. La ratification française paraît improbable (6).

4\. — **FRANCE** : M. François Mitterrand affirme dans « le Monde » : « Le pouvoir a choisi l'ordre moral contre la liberté » (5).

5\. — **R.F.A.** : Me Klaus Croissant, ancien avocat de la « bande à Baader », est libéré par anticipation (7).

6\. — **TCHECOSLOVAQUIE** : Exécution d'un faible d'esprit condamné à mort pour avoir tenté de franchir la frontière (8).

6\. — **AMERIQUE LATINE** : Des personnalités dénoncent, devant le Conseil de l'Europe, les violations des droits de l'homme et l'« institutionnalisation » des dictatures (8).

6\. — **ETATS-UNIS** : La Cour suprême de New-York autorise le débranchement d'un respirateur artificiel qui maintient un religieux de quatre-vingt-trois ans en vie végétative (8).

8\. — **INDONESIE** : Plus de deux mille détenus politiques sont libérés (11).

12\. — **FRANCE** : La loi Bonnet, qui limite l'entrée et le séjour des étrangers en France, est définitivement adoptée après le vote des sénateurs (13).

15\. — **VATICAN** : Le théologien Hans Küng est interdit d'enseignement par la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi (20).

20\. — **FRANCE** : La loi de 1975 sur l'avortement, qui comporte d'importantes innovations, devient définitive après le vote du Sénat sur le texte de la commission mixte paritaire. Elle sera publiée au « Journal officiel » du 1er janvier 1980 (22 et 2/I).

24\. — **CHINE** : Une contestataire, Mme Fu Yuehua, est condamnée à deux ans de prison (26).

25\. — **U.R.S.S.** : M. Oles Berdnik, écrivain ukrainien, défenseur des droits de l'homme, est condamné à six ans de camp (29).

CULTURE

3\. — Publication de « Civilisation matérielle, économie et capitalisme », synthèse de l'historien Fernand Braudel (14).

3\. — Découverte au Kenya de sept empreintes de pied humain vieilles de 1,5 million d'années (5).

3\. — Publication de « la Nouvelle Alliance », réflexion sur l'évolution de la science, d'Ilya Prigogine et d'Isabelle Stengers (4-I).

4\. — Le gouvernement cherche à relancer l'action culturelle de la France à travers le monde, ainsi que l'usage du français (6).

4\. — Mort du peintre Sonia Delaunay (7).

5\. — Sortie du film de Woody Allen « Manhattan » (6).

7\. — La Scala de Milan ouvre sa saison avec « Boris Godounov », de Moussorgski, dans une mise en scène du Soviétique Iouri Lioubimov (9-10).

13\. — Le prix Louis-Delluc est attribué au dessin animé « le Roi et l'Oiseau », de Paul Grimault (14).

13\. — MM. Jean-Marie Lehn et Bernard Franck sont nommés professeurs au collège de France (14).

17\. — Le prix Georges-Sadoul est attribué aux films « Numéros zéro », de Raymond Depardon, et « le Chemin perdu », de Patricia Moraz (18).

17\. — M. André Audinot est nommé P.D.G. du « Figaro » et M. Max Clos codirecteur. M. Robert Hersant reste président du directoire et directeur politique (19).

18\. — L'inauguration de l'exposition Salvador Dali est troublée par une grève du personnel du Centre Beaubourg (19 et 20).

22\. — Mort du producteur Darryl Zanuck (25).

23\. — Mort de Peggy Guggenheim, collectionneur d'art moderne (25).

24\. — Un arbitrage prévoit la résiliation des accords entre les deux grands quotidiens de la région Rhône-Alpes : l'association « Progrès - Dauphiné libéré » prend fin le 1er janvier (25).

هكذا من الأصل

Radio-Télévision

Il y a (encore) des dramatiques qui sonnent juste

Le cas Failevic

CLAIRE DEVARRIEUX

ON ne compte plus les récompenses obtenues par Maurice Failevic en dix ans, depuis *la Belle ouvrage*. *Les Aventures d'Yvon Dikkebush* ont eu la leur (le Prix de la Communauté des télévisions francophones, prix Louis-Kammans).

Ecrites avec le comédien Ronny Coutteure (et interprétées par lui), ces tribulations d'un propriétaire de bistrot ont le charme de la fable, l'efficacité des fictions sociales, et l'accent du Nord. Il y a les dramatiques plates, mal jouées, mal faites ; il y a les dramatiques qui sonnent juste, et bouleversent. C'est de ce côté-là que Maurice Failevic travaille. Mais il est vrai que son cas est un peu particulier, il l'explique ici.

« Je ne me sens pas représentatif de ce qu'est la télévision actuellement, *dit Maurice Failevic*, je le répète chaque fois. J'ai la chance de pouvoir continuer à faire mon métier comme avant l'éclatement de l'O.R.T.F., je travaille pour les trois chaînes, en gros je tourne une dramatique par mois, je ne suis pas en situation d'être demandeur d'emploi. Mais je suis syndicaliste, je vis dans ce milieu de la télévision, je sais ce qui s'y passe, et je le vis mal : c'est la dégradation, la démolition, d'un potentiel humain, l'écœurement.

» La télévision a formé ses propres auteurs, plusieurs générations, puis, à un certain moment, les jeunes réalisateurs ont été bloqués, ils n'ont pas eu le temps de faire leurs preuves et de passer de l'autre côté. On accueille aujourd'hui de plus en plus de gens de l'extérieur : on ne connaît pas ces auteurs, ils n'ont pas la possibilité de se faire connaître. Il y a ceux qui ont eu de la chance, et puis toute une masse cantonnée dans une télévision de service, dans l'atomisation des émissions — sans compter le chômage.

— *Et vous, vous avez eu de la chance.*

— Je suis passé réalisateur à une époque où il y avait encore les grands documentaires de création, qui ont été l'un des apports les plus enrichissants de la télévision. Si je n'avais pas eu « Les femmes aussi », si je ne m'étais pas fait connaître grâce à ces émissions, je n'aurais jamais pu ensuite faire des dramatiques.

» On a fait disparaître les grands documentaires sous prétexte que les sondages n'étaient pas favorables. A partir de 1974, il y a eu la concurrence entre les chaînes, il fallait avoir le maximum d'audience à cause de la publicité. Ce système a une certaine logique, et, en même temps, il est terrible pour un service public de se priver de ce secteur des grands documentaires.

» Ils étaient très importants, car ils donnaient l'occasion, à nous qui étions de jeunes intellectuels parisiens, d'avoir une ouverture sur le pays, sur les gens, leurs problèmes. Cela nourrissait ensuite le domaine de la fiction, il y avait un va-et-vient entre notre expérience sur le terrain et nos histoires. C'était une sorte d'investissement à moyen terme.

— *Comment êtes-vous arrivé à la télévision ?*

— J'ai eu un bon professeur de philo. C'était le frère de Roger Caillois. A l'époque on ne parlait pas autant du cinéma que maintenant, mais lui nous en parlait beaucoup. Je suis entré à l'IDHEC.

» A l'IDHEC, déjà à ce moment-là, nous avions tous un profond mépris pour la télévision. Mais à la sortie, pour les étudiants de condition modeste (c'était mon cas), c'était le seul moyen de travailler tout de suite. Et très vite, nous nous sommes rendu compte que c'était aussi passionnant de travailler pour la télévision que pour le cinéma. J'ai été assistant, j'ai travaillé avec Jacques Krier, c'est un type formidable, pour tous ses assistants il a été une sorte d'accoucheur de bonshommes. Je voulais avoir une carrière comme la sienne : les reportages, faire le point, m'arrêter, écrire des histoires. Les cinéastes ne peuvent pas avoir cette expérience-là.

» Je suis allé avec Krier dans les Landes, l'Alsace, le Dauphiné, Lyon. Pour d'autres, c'était la découverte du monde à travers « Cinq colonnes à la une ». Et en même temps que la télévision apportait cette ouverture, il y avait l'expérience que les gens apportaient eux-mêmes : l'O.R.T.F., c'étaient les contacts quotidiens, on appartenait à une grande maison, à une entreprise, à un collectif de travail. Enfin, la télévision était le seul moyen de toucher le public populaire.

» Si je regarde tout ce que j'ai fait à la télévision : je n'aurais jamais pu le faire dans le privé. Je ne veux pas donner l'impression que je parle d'un âge d'or (à l'époque aussi on n'était pas contents...), je ne voudrais pas non plus jouer les anciens combattants. Disons que je suis le rescapé d'une télévision qui, aujourd'hui, devrait beaucoup plus fonctionner selon l'expérience que j'ai eu la chance de faire, personnellement.

— *Vous n'avez jamais été tenté par le cinéma ?*

— J'ai eu des propositions, mais c'est vrai que, tant que je peux, je préfère travailler à la télévision. Si je faisais pour le cinéma le genre de films que je tourne pour la télévision, ce serait catalogué cinéma d'essai, ça passerait dans un petit circuit, alors que j'ai l'ambition de travailler pour le plus grand nombre.

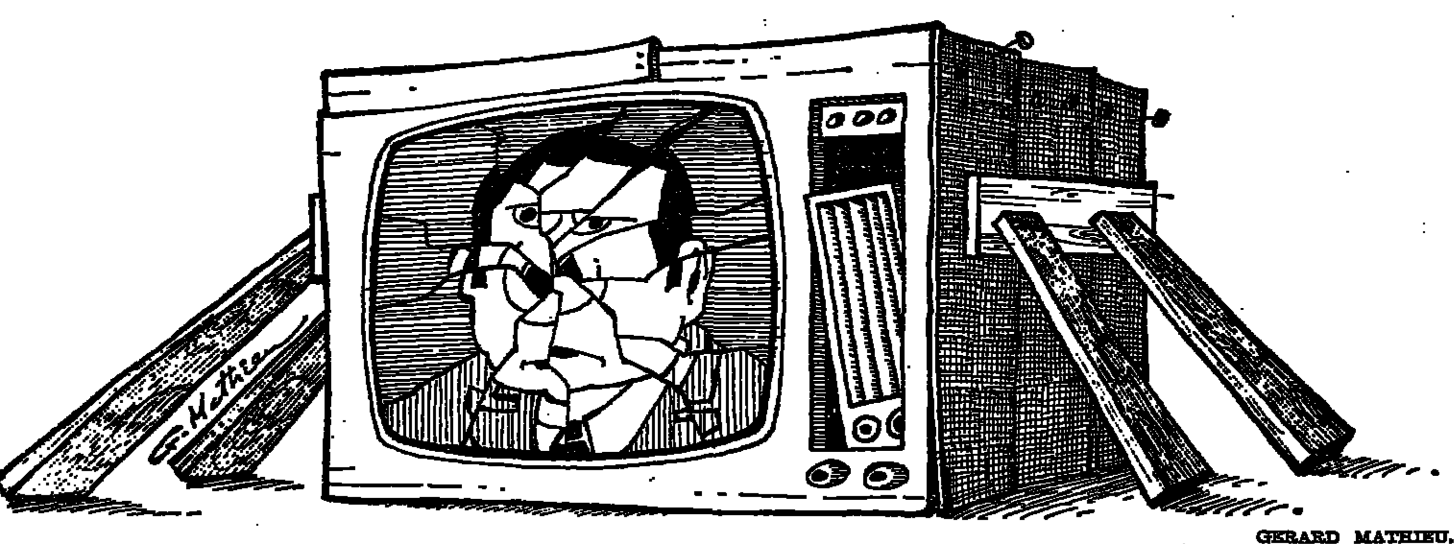
» Si je prends *1788*, je ne l'imagine pas au cinéma. A la télévision, il semble que j'ai eu environ quinze millions de spectateurs. Bien sûr, il y a la frustration : on passe une fois, un jour, dans un tissu d'émissions, et puis c'est fini. On a moins conscience d'élaborer une œuvre. Ce côté éphémère, quelque part, doit jouer dans la façon dont on travaille. Ça joue, en tout cas, beaucoup plus dans la tête des responsables de télévision : puisque c'est éphémère, pas la peine de fignoler, c'est quelque chose entre autres. Alors que, théoriquement, on pourrait penser que la responsabilité du service public, c'est de donner ce qu'il y a de mieux, de plus beau.

— *Y a-t-il, selon vous, une grande différence entre filmer pour le cinéma et filmer pour la télévision ?*

— Au colloque, sur les techniques du Festival de Cannes, John Boorman a dit : « *Quand je fais un film, je cadre de façon à ce que ça ne puisse passer à la télévision.* » Ça m'a fait rire, mais, cela dit, je ne pense pas qu'il y ait de différence. Ce que je crois, c'est que la façon de recevoir une émission joue un rôle. Etant donnée la moins grande attention des gens, il faut que les choses soient dites plus nettement (pas forcément plus schématiquement).

» Travailler dans un service public donne aussi un sentiment de responsabilité. Si un pays me donne le moyen de m'adresser à lui, je ne peux pas lui parler de la pluie et du beau temps. »

● *Les Aventures d'Yvon Dikkebush*, mercredi 16 janvier, T.F. 1, 20 h. 35.


GERARD MATHIEU.

Les prévisions des trois chaînes pour 1980 (suite)

Classique

MUSIQUE

On continuera à entendre de la musique après le film du dimanche soir sur TF 1, et quelques concerts à 20 h. 30. A partir du mois de septembre, un nouveau magazine « Opéra première » informera les téléspectateurs des créations lyriques. Lorsqu'il y aura des retransmissions comme *Orphée* ou *les Noces de Figaro*, les metteurs en scène (ici Jean-Pierre Ponnelle et Jorge Lavelli) feront l'objet d'un portrait. La première chaîne enfin, entend développer une « politique d'opérettes ».

A partir du 3 février, chaque dimanche midi, un concert sera diffusé en stéréophonie par Antenne 2 en liaison avec France-Musique. Cette année coïncidant avec la fin de « l'ère Liebermann » à l'Opéra de Paris, plusieurs spectacles enregistrés en mai, juin et juillet seront présentés à 20 h. 30, *Carmen*, *Boris Godounov*, *la Bohème*, *les Noces de Figaro*...

Pour Antenne 2, ce sera la consécration de la politique de retransmission de l'Opéra de Paris pendant trois ans.

Signalons également une série de sept émissions d'une heure, confiée à *Michel Fano*, avec Dominique Jameux et Pierre Boulez, qui sera une introduction à la musique contemporaine, et la présentation régulière par Roland Petit des danseurs mondialement connus.

Sur FR 3, Vivaldi, Mozart, Brahms et Ravel seront les prochains musiciens de la série de François Reichenbach, « Grâce à la musique », le samedi soir. Est prévue comme retransmission *Rigoletto*, enregistré à Bordeaux.

THEATRE

« Au théâtre ce soir » est fidèle au poste sur TF 1. Il y aura en outre les retransmissions prévues par le cahier des charges, douze « grandes pièces ».

Sur Antenne 2, l'unité de production des dramatiques proposera plusieurs spectacles recréés pour la télévision. Bernard Sobel, notamment, fera pour Antenne 2 une mise en scène de *Marie*, d'Isaac Babel, et Marcel Bluwal montera *la Dernière Bande*, de Samuel Beckett. D'autre part, parmi les retransmissions, sont prévus *le Misanthrope* mis en scène par Antoine Vitez, la *Catherine de Heilbronn* d'Eric Rohmer, *Remarie-toi*, de Nicole de Buron, *Adèle ou la Marguerite*, de Jean Anouilh, *les Hauts de Hurlevent*, mis en scène par Robert Hossein. Enfin, deux dimanches par mois, « Le petit théâtre » accueillera des auteurs contemporains et de jeunes réalisateurs.

L'innovation principale du dimanche après-midi sur FR 3 est une série de retransmissions intitulées « Théâtre de toujours ». On a vu dans ce cadre *le Misanthrope* (celui de Jean-Pierre Vincent). Les auteurs seront Musset, Shakespeare, Molière, Labiche, Racine, Corneille et Tchekhov. Le samedi soir, prendront place les retransmissions de pièces contemporaines.

CINÉMA

Bien qu'il soit prévu une vingtaine de films en moins cette année sur TF 1 et Antenne 2 confondus, les professionnels du cinéma ne sont pas du tout satisfaits et s'apprêtent à lancer une grande campagne de protestation contre la télévision.

Dans les limites qui leur sont imparties, les chaînes continuent à rechercher les films susceptibles d'intéresser leurs téléspectateurs. TF 1 conserve notamment sa diffusion du dimanche soir, Antenne 2 maintient ses rendez-vous du jeudi. FR 3 diffuse actuellement un hommage à Romy Schneider le jeudi aussi. D'autres acteurs, comme Alain Delon, auront ces honneurs.

Côté ciné-club, Antenne 2 prévoit plusieurs cycles consacrés à un auteur (Kazan, Cocteau, Ophuls, John Ford, Godard). Passeront également des comédies musicales et des films dits de « francs-tireurs », comme *les Doigts dans la tête* de Jacques Doillon. Dans le cadre du « Cinéma de minuit » de FR 3, on verra un cycle docteur Mabuse (les quatre films, projetés dans l'ordre où Fritz Lang les a tournés), un hommage au producteur de la M.G.M., Irwin Talberg. L'Année du patrimoine sera honorée par une série de films des quatre premières années du parlant, puis en six ou sept films, on verra comment le cinéma américain a présenté le président des Etats-Unis au cours de l'histoire.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR, ★★ GRAND FILM

Clin d'œil

DE SAM WOOD ET WILLIAM WYLER
Lundi 14 janvier
TF 1, 14 h. 20

★ *Une curiosité : les aventures de Raffles, sorte d'Arsène Lupin anglais, joué par l'élégant et désinvolte David Niven (amoureux de Olivia de Havilland) dans une production Samuel Goldwyn de 1959. Film désuet, sans doute, mais rare.*

Les Malheurs d'Alfred

DE PIERRE RICHARD
Lundi 14 janvier
FR 3, 20 h. 30

★ *On aime bien Pierre Richard dans son personnage de lunaire malchanceux, et les trouvailles burlesques du début. La satire des jeux télévisés façon « Intervilles » est moins drôle. Pierre Richard, réalisateur, ne tient pas la distance, et c'est dommage.*

La guerre de Murphy

DE PETER YATES
Lundi 14 janvier
TF 1, 20 h. 35

Peter O'Toole, en Irlandais râleur et obsédé par l'idée de vengeance, contre un sous-marin allemand, du côté de l'Orénoque en 1945. Ou un démarquage par le médiocre Peter Yates (qui fit illusion avec Bullit*) d'*African Queen, *de John Huston, sans Bogart et sans Katharine Hepburn.*

Tarzan et sa compagne

DE CEDRIC GIBBONS ET JACK CONWAY
Mardi 15 janvier
FR 3, 20 h. 30

★ *Nouvelles convoitises pour l'ivoire du cimetière des éléphants, tandis que Tarzan et Jane cherchent à préserver la jungle des aventuriers venus du monde civilisé. Un couple à l'état de nature dans un univers d'animaux sauvages. Des scènes mouvementées, impressionnantes parfois. De quoi faire rêver.*

Il pleut sur Santiago

DE HELVIO SOTO
Mardi 15 janvier
A 2, 20 h. 40

L'expérience du gouvernement d'unité populaire au Chili sombrant tragiquement dans le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973. Cinéaste chilien émigré, Helvio Soto, pour défendre une bonne cause, s'est hélas perdu — par la faute d'un scénario manichéen, des dialogues de Georges Conchon à l'emphase redoutable — dans un mélodrame où s'agitent des personnages tout d'une pièce, les « bons » comme les « méchants », où le spectacle « exemplaire » l'emporte sur l'analyse politique.

La Piscine

DE JACQUES DERAY
Jeudi 17 janvier
FR 3, 20 h. 30

Virtuosité d'une mise en scène psychologique et direction d'acteurs exemplaire (Alain Delon, Romy Schneider, Maurice Ronet) sur un sujet sans grand intérêt, sur les représentants d'une faune tropézienne bien ennuyeuse. Un exercice de style et d'interprétation qui tourne à vide.

L'Acrobate

DE JEAN-DANIEL POLLET
Jeudi 17 janvier
A 2, 20 h. 35

★ *Découvert, en 1957, dans* Pourvu qu'on ait l'ivresse, *court métrage de Jean-Daniel Pollet, Claude Melki, Pierrot triste qui fait rire et ne rit jamais, sorte de Buster Keaton du quartier Strasbourg-Saint-Denis, est, ici, un garçon de bains-douches touché par la magie du tango et qui échappe à la pesanteur de la vie réelle dans les concours de danses. Pollet a maintenu tout son film (méconnu) dans un équilibre funambulesque allant du croquis populiste au gag absurde et au reportage lyrique.*

Les Mistons

DE FRANÇOIS TRUFFAUT

ET

Il Biscione

DE DIDIER MARTINY
Vendredi 18 janvier
A 2, 23 h. 05

★ *Soirée courts métrages, pour revoir la première œuvre de François Truffaut, cinéaste « nouvelle vague » ébauchant, dans l'adaptation d'une nouvelle de Maurice Pons, semée de citations de Jean Vigo et de Jean Renoir, son lyrisme romanesque et ce qui allait être son univers cinématographique : l'enfance et ses secrets, les rapports de couples, le tragique sous-jacent de l'existence, le goût de la littérature, de la lecture. Quant à* Il Biscione, *fable sociale tournée dans un village italien, en 1978, c'est à découvrir.*

Les Racines du ciel

DE JOHN HUSTON
Dimanche 20 janvier
TF 1, 20 h. 35

★ *Aventure africaine, où les éléphants, que les chasseurs s'acharnent à détruire, représentent, selon le roman de Romain Gary, les Racines du ciel. Huston n'aime pas ce film qui lui a laissé de mauvais souvenirs de tournage et qui a subi l'influence du producteur Darryl Zanuck plus que la sienne. Pourtant, il y a bien là des héros hustoniens (Trevor Howard, surtout, sacrifiant tout à son idéal) et des thèmes chers au cinéaste qui font passer sur le symbolisme élémentaire de l'histoire et la superproduction façon Zanuck.*

Mabuse le joueur

DE FRITZ LANG
Dimanche 20 janvier
FR 3, 22 h. 35

★★ *Première partie du* Docteur Mabuse, *tiré d'un roman feuilleton criminel qui a inspiré à Fritz Lang, en 1922, le mythe maléfique préfigurant Hitler. Chef de bande, hypnotiseur, Mabuse, l'homme aux multiples déguisements, exerce sa volonté de puissance dans la société instable de la République de Weimar. Des boîtes de nuit aux repaires louches, de la Bourse aux tripots, il fait régner la peur et prend une dimension fantastique. La deuxième partie sera présentée le 27 janvier. Viendront ensuite, au cinéma de minuit,* le Testament du docteur Mabuse *(1932) et* le Diabolique docteur Mabuse *(1960).*

A VOIR

Zoltan Kocsis et Dezso Ranki

SÉRIE DOCUMENTAIRE : PREMIER MOUVEMENT
Lundi 14 janvier
A 2, 21 h. 40

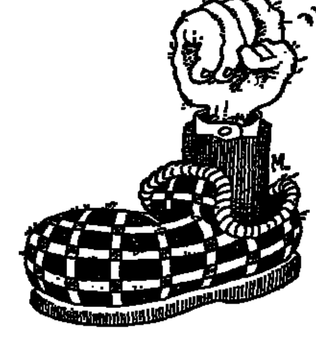
La première émission de Bruno Monsaingeon, dans une nouvelle série intitulée « Premier mouvement », est un double-portrait, celui de Zoltan Kocsis et de Dezso Ranki, jeunes pianistes hongrois, dont les noms ont souvent été associés avant qu'ils mènent leur carrière chacun de leur côté.

Le principe de ces rendez-vous musicaux étant de présenter des artistes d'une dimension internationale sans l'avoir encore conquise, en les situant dans leur vie quotidienne, on suit Dezso Ranki dans ses voyages incessants, ses répétitions, ses cours à l'Académie de Budapest, où il a été nommé, à l'âge de vingt-cinq ans.

Plus que son métier, c'est son caractère un peu fantasque qui est montré dans le portrait de Zoltan Kocsis. Il explique comment il arrive à jouer de mémoire n'importe quelle œuvre du répertoire symphonique ou lyrique. On le voit jouer de l'orgue à l'abbaye de Royaumont, réduire au piano quelques grandes partitions d'orchestre, il parle enfin de ses activités de compositeur (il fait partie du Studio de nouvelle musique de Budapest).

Révolte dans une maison de retraite

CAMÉRA UNE PREMIÈRE : L'OASIS
Mardi 15 janvier
TF 1, 21 h 25



M. Daru est âgé. Il vient de se casser le fémur, qu'est-ce qu'on va faire de lui ? Impossible de l'emmener en vacances, son fils et sa belle-fille installent donc M. Daru pour l'été à l'Oasis, une maison de retraite.

Une fois là-bas, M. Daru ne fait pas preuve de sociabilité. Bien au contraire. Il ne dit rien à personne, et surtout pas à la directrice, Mlle Françoise, qui *fait pourtant ce qu'elle peut pour qu'il ne soit pas si sombre.* M. Daru, lui, va se révolter, un beau jour, et la question est : *que se passe-t-il dans une maison de retraite lorsque un pensionnaire a ce genre d'attitude ?*

Il y a la voisine de M. Daru, Mme Parrot, ancienne habilleuse de l'Opéra ; M. Benoit, un ancien ouvrier de Belleville ; Mlle Porte, qui a connu le grand amour ; M. Daru est Charles Vanel, et ces personnages sont Marie-Hélène Dasté, Raymond Bussières, Jeanne Herviale, Françoise Morhange, Denise Péron. C'est (entre autres) pour eux qu'il faut voir ce film, tourné dans la maison de retraite des artistes, à Ris-Orangis, par Marcel Teulade, qui, jusqu'ici, n'avait tourné que des documentaires. Le scénario est de lui et de Jacques Frémontier.

Ravages d'un père séducteur

CINÉMA 16 : LES FILLES D'ADAM
Mercredi 16 janvier
FR 3, 20 h. 30

Un homme, trois filles, les siennes. Il est jeune encore et assez beau ; elles sont déjà grandes et plutôt belles. Entre ces filles et cet homme, pas de femmes : la sienne est morte. Il n'a plus que sa mère, personnage totalement irréel, tellement il est conventionnel. Voilà donc Daniel Gélin, toujours bien coiffé, bien fringué, jouant les papas gâteaux, les papas copains de ses trois donzelles, très typées, très stéréotypées plutôt. Il y a la jeune épouse enceinte d'un mari volage, revenant au bercail entre deux scènes conjugales. Il y a l'étudiante en psycho, qui débite sur un ton caricatural des mots savants sans l'être trop, et il y a une fille impossible à marier parce que, on l'aura deviné, elle est amoureuse sans le savoir de son séducteur de père et fait en sorte de décourager les rares galants qui se présentent encore.

Tout cela sent le théâtre à plein nez. Décor quasi unique : le living-room confortablement en désordre d'une charmante maison dans le vieux Nice. Dialogue plat comme le trottoir de la Promenade des Anglais et vague sentiment de gêne devant ce discret étalage de sentiments agréablement incestueux.

Le commerce des copains

LE TEMPS DES YÉYÉS
Mercredi 16 janvier
TF 1, 22 heures



Le rock 60 revient en surface. Dans les discos se trémoussent les *babas-Lolita au rimmel coulant, coiffées-choucroute, modèle* B.B. La télévision, dans *le Temps des yéyés,* de Gérard Jourd'hui, se penche sur un « *phénomène de société, début d'une transformation profonde de la jeunesse, le temps des copains* »... En ce dernier quart de siècle qui semble voué aux restrictions, l'inévitable sociologue, — mais celui-là a l'accent et l'hmour anglais — catalogue les signes de la société de consommation naissante : baby boom, argent de poche, prêt-à-porter, publicité, flippers, pop' art, bagnoles, vendeurs, et, parmi les gadgets à la mode, les idoles : Johnny, Eddy, Richard, Sylvie, Françoise et Claude, qui n'était pas encore Cloclo. En scopitones et enregistrements d'époque, ils twistent avec une maladresse que compense leur énergie, imitent tant bien que mal les déhanchements d'Elvis, adaptent en français des succès américains dont on se demande s'ils sont aussi faibles en version originiales. Ils savent à peine chanter, pas du tout danser et ça marche. Salut les copains !

« *Les copains, les gens en avaient besoin, ils se sont trouvés là.* » Un miracle. Franck Thenot raconte l'histoire comme le milliardaire qui confie : « *J'ai vendu une pomme, deux pommes et puis quatre* », en oubliant de préciser la date de son mariage avec l'héritière. Franck Thenot raconte, comme si les radios et les maisons de disques n'y avaient pas trouvé leur compte, et n'avaient pas poussé à la surconsommation. Le sociologue écoute, prend ses distances, ne dit rien. Quand même, un commentaire aurait été bienvenu.

Lundi 14 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui :
Ces chers disparus : Pierre Fresnay, deuxième partie ; 14 h. 5, Documentaire : « Au Sahara, la vie ».
14 h 20 Cinéma : « Clin d'œil ».
Film américain de S. Wood et W. Wyler (1939), avec D. Niven, O. de Haviland, Dame M. Whitty, D. Digges (N.).
Un inspecteur de Scotland Yard cherche à démasquer un mystérieux cambrioleur, qui n'est autre que Raffles, populaire champion de cricket.
15 h. 38, Variétés : Mireille et M. Berger ; 16 h. 50, Rendez-vous au club ; 17 h. 20, Une vie, une musique : « Villa Lobos » ; 17 h. 45, A votre service : La pré-retraite, et « Je suis en sécurité si je n'ouvre ma porte à personne ».
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants des Nemadi.
19 h C'est arrivé un jour : Les pieds de glace.
19 h 10 Une minute pour les femmes :
« L'école primaire : allez-vous voir l'instituteur ? »
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « la Guerre de Murphy ».
Film américain de P. Yates (1971), avec P. O'Toole, S. Phillips, P. Noiret, H. Janson, J. Hallam. (Rediffusion.)
A la fin de la seconde guerre mondiale, sur les rives de l'Orenoque, un mécanicien, seul rescapé d'un navire anglais torpillé, entreprend de détruire le sous-marin allemand qui a causé le naufrage.
22 h 15 Médicale : La chirurgie esthétique.
Emission d'J. Barrère et E. Lalou.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le roman d'un jeune homme pauvre.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les grandes voyageuses.
15 h Feuilleton : Rubens, peintre et diplomate.
N° 2 - Mantoue 1602.
16 h Libre parcours.
La préhistoire.
17 h 20 Fenêtre sur... la médecine.
Les secrets de la grande forme.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Félix le chat ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Avec M. François Mitterrand.
21 h 40 Musique : Premier mouvement.
(Lire notre sélection.)
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes ; Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
André Chastel : l'Année du patrimoine.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Clovis et le vase de Soissons.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « les Malheurs d'Alfred ».
Film français de P. Richard (1971), avec P. Richard, A. Duperey, P. Mondy, M. David, J. Carmet, Y. Robert. (Rediffusion.)
Un jeune architecte, né sous le signe de la malchance, est entraîné, après un suicide manqué, dans l'univers des jeux télévisés.
22 h Journal

Mardi 15 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri ; 13 h. 50, Etre à la une ; 14 h. 5, Marées en Cotentin ; 14 h. 25, Variétés : P. Bacoux ; 14 h. 30, Série : Amicalement vôtre ; 15 h. 20, Variétés : L. Verkine ; 15 h. 25, Sur la santé : Les deux premières années de la vie ; 16 h. 15, Chant et contre-chant ; 17 h. 5, Livres service ; 17 h. 35, Cuisine.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants : « L'orange bleue ».
18 h 55 C'est arrivé un jour : Crime passionnel.
19 h 10 Une minute pour les femmes
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 35 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau :
« Le sang de la mer », réalis. de J.-Y. Cousteau.
21 h 25 Caméra Une, Première : L'Oasis, Réalisation : M. Teulade.
(Lire notre sélection.)
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le roman d'un jeune homme pauvre.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Aujourd'hui mieux qu'hier ?
15 h Emissions pédagogiques.
16 h 30 Sports : Ski.
Descente dames, à Arosa.
17 h 20 Fenêtre sur...
L'insomnie.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Papivole ; Discopuce ; les Quat'z'amis.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Il pleut sur Santiago ».
Film franco-bulgare de H. Soto (1975), avec J. Abbey, B. Andersson, N. Calfan, R. Cucciola, A. Dussolier, B. Fresson, M. Garrel, A. Girardot, H. Poirier, L. Terzieff.
La journée du 11 septembre 1973, au Chili. Le coup d'Etat militaire et la chute du gouvernement Allende, malgré la résistance populaire.
22 h Débat : Coup d'Etat au Chili.
Avec MM. A. Uribe, ancien ambassadeur du Chili en Chine ; J. Chonchol, ancien ministre de l'agriculture du président Allende ; Mme C. Ajuayo, de l'Institut national du développement social ; MM. R. Lozada, journaliste ; J. Garces, conseiller du président Allende.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Citoyens du monde.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Clovis, roi des Francs.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Tarzan et sa compagne ».
Film américain de C. Gibbons et J. Conway (1934), avec J. Weissmuller, M. O'Sullivan, N. Hamilton, P. Cavanagh. (N. Rediffusion.)
Harry Holt revient en Afrique pour retrouver Jane, sa fiancée, restée avec Tarzan. Son associé recherche le cimetière des éléphants qu'une bande d'aventuriers convoite.
22 h Journal.

Mercredi 16 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard, avec les marionnettes de M. et B. Scheigam ; 13 h. 45, L'argent de poche ; 14 h. 5, La bataille des planètes ; 14 h. 20 : Comment fonctionne une ruche et à quoi sert-elle ? Documentaire sur les éléphants ; 14 h. 55, feuilleton : « La pierre blanche » ; 15 h. 25, La petite science : « Spécial nucléaire » ; Sport : « le moto-ball » ; 16 h. 15, Dessin animé : Barbapapa ; 16 h. 40, Les infos ; 16 h. 58, Feuilleton : « Les cinq se serrent les coudes » ; 17 h. 20, Studio 3.
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants : « Casimir Hibernatus ».
18 h 55 C'est arrivé un jour : Les diamants bleus.
19 h 10 Une minute pour les femmes :
« Le secondaire : à qui faut-il s'adresser ? »
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
19 h 55 Tirage du Loto.
en direct de Fort-de-France.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « les Aventures d'Yvon Dikkebush.
Réalisation : M. Pailevic.
(Lire notre article page IX.)
22 h Documentaire : « Le temps des yéyés » (1960-1964).
(Lire notre sélection.)
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 15 Sports : Ski.
Slalom géant dames, à Arosa.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le roman d'un jeune homme pauvre.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h Film d'animation : « les Sentinelles de l'air ».
Sabotage à l'usine atomique.
16 h 10 Récré A 2.
Circus ; Maraboud'ficelle ; la Panthère rose ; Zeltron : L'énergie nucléaire ; Albator ; Ces sacrés parents (le vol) ; Wattoo-Wattoo, etc.
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
21 h 55 Magazine scientifique : Objectif demain.
La science et l'art.
22 h 55 Histoire courte : L'Inconnu.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
La boucherie.
18 h 30 Pour les jeunes.
Euréka.
18 h 55 Tribune libre.
L'Institut Charles-de-Gaulle.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Charles Martel, roi vainqueur.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : « les Filles d'Adam ».
Réalisation : E. Le Hung.
(Lire notre sélection.)
22 h Journal.

Jeudi 17 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : « Les accidents des personnes âgées à domicile ».
14 h Les vingt-quatre jeudis.
Emission du Centre national de documentation pédagogique : « la Belle Jarretière verte », conte de l'Ontario ; 14 h. 25, Transport d'enfants, 14 h. 30, Coquilles ; 14 h. 55, Le « monstre » maternel ; 15 h. 5, Skiez... nous ferons le reste ; 15 h. 35, Du plan à la séquence ; 15 h 50, Le reportage : entretien avec le réalisateur José-Maria Berzosa ; 16 h., L'adaptation des Antillais à Paris ; 17 h., Approche du vivant à l'école élémentaire : « Ecole de Châtenay-Malabry ».
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants : « L'art de la conversation ».
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes :
« Les institutions qui font fonctionner l'école ».
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Formations politiques : « La majorité ».
20 h Journal.
20 h 30 Série : Opération trafics.
Réalisation : Christian-Jaque.
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
22 h 40 Les grands pas classiques.
Exécution du « pas de deux », avec O. Scouarnec et J. Guizerix.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le roman d'un jeune homme pauvre.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Ces femmes aux maris absents.
15 h Série : Le fugitif.
16 h L'invité du jeudi : Jean d'Ormesson.
17 h 20 Fenêtre sur...
La vallée des hommes.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Mes mains ont la parole ; Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Sido Rémi.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « l'Acrobate ».
Film français de J.-D. Pollet (1975), avec C. Melki, L. Bru, G. Marchand, M. Game, M. Dax, E. Scob, G. et R. Firdman.
Un garçon de bains-douches solitaire, malchanceux et brimé, décide de devenir champion de tango et va de succès en succès dans les concours de danse.
22 h 10 Des Français en Ecosse ou « La mort en direct ».
Impressions d'un tournage.
22 h 50 Figaro-ci, Figaro-là.
23 h 20 Sports : Spécial boxe.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les enfants d'ailleurs : en Mélanésie, aux Nouvelles-Hébrides ; B... comme bricolage : comment arranger un robinet qui goutte.
18 h 55 Tribune libre.
Le P.S. (parti socialiste).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Charlemagne, roi.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Romy Schneider) : « la Piscine ».
Film français de J. Deray (1968), avec A. Delon, R. Schneider, M. Ronet, J. Birkin, P. Crauchet.
Les heureuses vacances d'un couple d'amants dans une villa de Saint-Tropez sont troublées par l'arrivée d'un ami et de sa fille
22 h 25 Journal.

Vendredi 18 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 05 Les lacs de Savoie.
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
17 h 30 Du passe-muraille aux projections.
Emission du C.N.D.P.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants : « Le concours de de peinture ».
18 h 55 C'est arrivé un jour : Le gentleman pauvre.
19 h 10 Une minute pour les femmes :
« Un débat qui a fait couler beaucoup d'encre : la discipline ».
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir.
« Lucrèce Borgia », de V. Hugo, mise en scène R. Hanin, avec M. Noël, M. Auclair, D. Clair, J.-C. de Goros.
22 h 20 Expression.
Magazine de Claudine Wellhoff.
(Lire notre sélection.)
23 h 35 Journal.
suivi de cinq jours en bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le roman d'un jeune homme pauvre.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Qu'en pensez-vous ?
15 h Série : Le fugitif.
16 h Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... la musique moderne.
Le groupe Téléphone.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Orient-Express.
N° 6 - Wanda.
21 h 35 Apostrophes.
A quoi servent les philosophes.
Avec M. V. Jankélévitch *(Le je ne sais quoi et le presque rien)*, Mme B. Barret-Kriegel *(l'Etat et les Esclaves)* et M. F. George *(l'Effet'yau de poêle* et *Pour un ultime hommage au camarade Staline).*
23 h Journal.
23 h 5 Ciné-club (soirée courts métrages) : « Les Mistons ».
Film français de F. Truffaut (1957), avec G. Blain, B. Lafont et les « mistons » nîmois. (N.)
Cinq gamins de Nîmes épient l'idylle de la sœur d'un de leurs camarades avec un moniteur de gymnastique, et empoisonnent ses amours par jalousie inconsciente.
« Il Biscione ».
Film franco-italien de D. Martiny (1978), avec A. Bufi-Landi, C. Demi, F. Marinco, G. Bonos, D. Ghirardi, L. M. Soldati.
Un village isolé du nord de l'Italie s'attend à connaître la célébrité et à recevoir des touristes, après qu'un simple d'esprit ait prétendu avoir découvert un énorme serpent dans les marais.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : le Mille-Plumes de la grue ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre.
La C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Charlemagne, empereur d'Occident.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi.
Travailler moins pour travailler tous. Un reportage de Steve Walsh.
21 h 30 L'Oiseau lyre.
De J. Prévert. Réalis. : R. Saint-Pierre.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

Samedi 19 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Télévision régionale.
12 h 30 La vie en vert.
12 h 45 Jeunes pratiques.
« Pacte national pour l'emploi : premier bilan. »
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 40 Au plaisir du samedi.
13 h. 50, La croisière s'amuse ; 14 h. 40, Avec des idées que savez-vous faire ? 14 h. 50, Un nom en or ; 14 h. 55, La vallée des dinosaures ; 15 h. 20, Rugby : Tournoi des Cinq Nations, Galles-France ; Tempo X ; Film : « la Mort en direct » ; 17 h. 55, Gulp.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
Actualité de la consommation.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés.
Numéro Un, avec Roger Pierre, L. Voulzy, D. Balavoine, A. Chamfort, Nicoletta, F. Lalanne, « le Splendid » et les Ballets Barry Collins, réalisation A. Flédérick.
21 h 35 Série : « Les quatre cents coups de Virginie ».
22 h 30 Télé-foot 1.
Réalisation : Solange Peter.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h 20 Les jeux du stade.
17 h 10 Les moins d'vingt et les autres.
17 h 55 Course autour du monde.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les dames de la côte.
N° 5 - « L'Ivresse » (dernier épisode).
Réal. Nina Companeez. Avec E. Feuillère, F. Fabian, F. Huster, D. Grey, etc.
22 h 10 Variétés : Si tu vas à Rio.
23 h 5 Documentaire : Le signe du cheval.
Western rodéo.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre : Les labours et les travaux d'irrigation.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : l'Angleterre d'Elizabeth ; Télescope bricolage : le tableau électrique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : les Vikings.
20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission théâtrale : « les Mains sales ».
De J.-P. Sartre, mise en scène : D. Gélin, réalis. : P. Chatel.
(Lire notre sélection.)
23 h 5 Journal.
23 h 25 Ciné regards : Les cinéastes.

Dimanche 20 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante et le Jour du Seigneur.
Une émission commune pour l'unité des chrétiens en l'église abbatiale Notre-Dame de Celles, antique sanctuaire chrétien du Poitou. Prédicateurs : Père Libeau et Pasteur Bounéau.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 20 TF 1-TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 C'est pas sérieux.
14 h 30 Les rendez-vous du dimanche, de Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : L'île fantastique.
16 h 30 Sports première.
17 h 30 Dramatique : « Ne coupez pas mes arbres », de W. D. Home.
Réal. J. Samyn, avec M. Belle et R. Lamoureux.
18 h 55
19 h 25 Les animaux du monde.
« Le grand racket des animaux sauvages ».
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « les Racines du ciel ».
Film américain de J. Huston (1958), avec E. Flynn, J. Gréco, T. Howard, E. Albert, O. Welles, P. Lukas, H. Lom. (Rediffusion.)
En 1958 au Tchad, un idéaliste organise une action pour la sauvegarde des éléphants et entraîne quelques personnages cherchant une raison de vivre dans une lutte insensée contre les chasseurs.
22 h 30 Concert de musiques françaises.
par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel : *le Tombeau de Couperin* et *Tzigane*, de Maurice Ravel.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h On we go.
11 h 15 Chorus.
12 h Concert.
« Concerto pour deux violons », de Vivaldi ; « Concerto pour deux violoncelles », de Vivaldi, par les Solistes de France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Wonder woman.
Les voleurs de bétail.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : Passe-passe.
16 h 35 Série : Les brigades du Tigre.
Les enfants de la Joconde.
17 h 30 Les Muppets.
Avec Cheryll Ladd.
18 h Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « Duel à Santa Fe » (N° 2).
D'après la nouvelle de L. l'Amour.
Mines d'or, bêtes sauvages et histoires de famille.
22 h 20 Document de création : « le Grand Jour » ou « Souris, t'es heureux ».
Réal. M. Rozier et J. Kebadian.
(Lire notre sélection.)
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.
Images du Portugal.
10 h 30 Mosaïque.
Reportage : Le retour au pays. Variétés : A. Mourao (Portugal), M. Sayar (Turquie), F. Bebey (Afrique Noire), le groupe Los Rupay *(musique des Andes)*, le groupe Les Abranis (Algérie).
16 h Jeu : Tous contre trois.
Le château des ducs de Bretagne.
17 h Prélude à l'après-midi.
Symphonie n° ... de G. Mahler par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein.
18 h 20 Théâtre de toujours : « les Caprices de Marianne ».
Comédie d'A. de Musset, adapt. : G. Vitaly, avec J. Coue, D. Peron, E. Dechartre, F. Huster, J. Monod, etc.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic-Palace : Sim.
20 h 30 L'inventaire des campagnes : 3) La tradition de la mémoire.
Série de Daniel Vigne, avec E. Le Roy Ladurie.
Ce troisième volet d'un inventaire qui passe au tamis la forme des champs, les lits, les chaises, la cheminée, la forme et l'organisation de la ferme pose la question suivante : que reste-t-il de la famille, de la seigneurie, de la communauté villageoise qui ont constitué la conscience paysanne ?
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Françoise Dolto.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle le docteur Mabuse et F. Lang) : « Mabuse, le joueur ».
Film allemand de F. Lang (1922), avec R. Klein-Rogge, A. Abel, A.E. Nissen, G. Welcker, B. Goetze. (Muet, N. Rediff.)
Sous diverses personnalités, un homme, génie du mal, hypnotiseur, dirige une organisation de bandits. Un représentant de la loi et de la justice se dresse contre lui.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 14 JANVIER
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La malle de Hambourg ; 21 h., *Céleste*, film de M. Gast.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, La pêche miraculeuse ; 21 h. 05, *le Saut de l'ange*, film d'Y. Boisset.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Cinéscope : *les Seins de glace, film de G. Lautner.* — *R.T.B. bis* : 20 h., Wallonie immédiate ; 20 h. 25, Emission dialectale ; 22 h., Le temps ; 22 h. 15, Sports.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur ; 20 h. 20, Patinage artistique ; 21 h. 15, Grandeur et décadence de Mussolini ; 22 h. 15, Anatole : Mingus Dinasty.

MARDI 15 JANVIER
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Super Jaimie ; 21 h., *Jugement de Nuremberg*, film de S. Kramer.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Cinq à sec ; 21 h. 05, *Kali Yug déesse de la vengeance*, film de M. Camerini.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Petit déjeuner compris ; 20 h. 50, Au nom de la loi ; Arts-hebdo. — *R.T.B. bis* : 20 h., Variétés chansons ; 22 h. 15, Le monde du cinéma.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur ; 20 h. 20, Tell Quel ; 21 h. 10, *le Vita di Ligabue*, film de S. Nocita ; 23 h. 20, hockey sur glace.

MERCREDI 16 JANVIER
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade ; 21 h., *Viva Gringo*, film de Marischka.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Cirques du monde ; 21 h. 05, *Foyer perdu*, film de J. Loubignac.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Jackson ou le mnémocide, de J. Van Hamme ; 21 h. 35, Elémentaire, mon cher Einstein. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, *les Félins*, film de R. Clément ; 21 h. 20, Thats Hollywood.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur ; 20 h. 20, *le Voyou*, film de C. Lelouch ; 22 h. 15, Emil et son hackbrett.

JEUDI 17 JANVIER
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., *les Ménestrels du Mississippi*, film de W. Grahm.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Sam et Sally ; 21 h. 05, *la Vengeance de Siegfried*, film d'H. Reinl.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Autant savoir ; 20 h. 15, *le Franciscain de Bourges*, film de C. Autant-Lara ; 21 h. 55, Le carrousel aux images. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Portrait d'un musicien ; 22 h. 15, Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Les visiteurs ; 22 h. 15, L'antenne est à vous.

VENDREDI 18 JANVIER
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Quand la vie s'arrête ; 21 h., *la Colline des hommes perdus*, film de S. Lumet.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, La vie de Shakespeare ; 21 h. 05, *Fifi la plume*, film d'A. Lamorisse.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Spécial « point de mire » : énergie, la crise n'existe pas ! — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Vendredi sport ; 21 h., La légende irlandaise ; 22 h. 15, Interwallonie.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur ; 20 h. 20, Talou ; 21 h. 50, The Magic Journey.

SAMEDI 19 JANVIER
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *le Passager*, film de G. Reeve ; 21 h. 30, Ciné-sélection ; 22 h., *Ma femme est une sorcière*, film de R. Clair.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Starsky et Hucth ; 21 h. 05, *le Dernier Saut*, film de E. Lunts.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Jardin extraordinaire : Pacifique ; 21 h. 55, Jeux ; Sports
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Ski nordique ; 20 h. 15, Comic Palace ; 20 h. 45, Petit déjeuner compris ; 21 h. 40, Gérard Lenorman ; 22 h. 50, Hockey sur glace.

DIMANCHE 20 JANVIER
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï ; 21 h., *Car sauvage est le vent*, film de G. Cukor.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Les riches heures de la coupe du monde (football) ; 21 h. 10, *Où est passé Tom ?*, film de Giovanni.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés, chansons à la carte ; 21 h. 15, Télé-film : *Tant qu'il y aura des hommes* (deuxième épisode) ; 22 h. 55, Sports.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *Tant qu'il y aura des hommes* (deuxième épisode) ; 21 h. 30, La voix au chapitre ; 22 h. 25, Vespérales.

A VOIR

Les pierres sans mémoire

MAGAZINE : EXPRESSION
Vendredi 18 janvier
TF 1, 22 h. 20

Convié à festoyer le temps de deux petites émissions pour cette jeune année du patrimoine, Berzosa livre ici deux trésors d'ironie et de clairvoyance. La première émission, qui dure une quinzaine de minutes, a été tournée à Fontevrault, la vieille *abbaye devenue cette prison* révérée par Genet, et aujourd'hui transformée, en partie, par les derniers prisonniers en *Centre de rencontre* : la rencontre sous le regard du cinéaste de mondes qui se croisent sans se *voir : l'ouvrier libre et le détenu* travailleur ; l'enfance et les vieilles pierres dont on leur fait annoncer les aspects les plus contingents, cette enfance qui sort de son année internationale et que l'on veut faire entrer, avec la même éphémère conviction dans l'année d'un patrimoine qui a parfois perdu son sens.

MONUMENT HISTORIQUE.

Une deuxième émission d'une vingtaine *de minutes* parle de *ces choses perdues* ou en voie de perdition sans lesquelles les vieilles pierres ne sont qu'un *capital foncier : la mémoire* et les traditions qui la portent. Ici, les particularités et l'histoire d'un village ; là, un artisan *disparu ; là, encore, les* chansons et les airs que l'on se transmettait depuis des siècles et que les techniques de trans*mission moderne ont proprement* effacés. Il y a des images cruelles dans ce film qui ne portent guère à l'espoir.

Le théâtre à thèse

LES MAINS SALES
Samedi 19 janvier
FR 3, 20 h. 30

Au temps de la débâcle allemande, un pays « imaginaire » d'Europe Centrale. Sur l'ordre du parti, le jeune *Hugo* a tué *Roederer*, un déviationniste, depuis réhabilité. Hugo parle trop, il doit être exécuté. Il se réfugie chez une camarade, Olga.

Flash back. Hugo raconte : jeune bourgeois épris d'héroïsme, mal accepté par les militants prolétaires, c'est lui qui a demandé sa mission. Nouveau Lorenzaccio, il se fait engager par Roederer. Il essaie de le faire changer, de l'empêcher de pratiquer la collaboration de classes. Roederer refuse au nom de la tactique et de l'efficacité. Attendri par le reflet de sa propre jeunesse, il propose son aide à Hugo, *qui est prêt* à l'accepter, mais une question de jalousie intervient et lui donne la force de tirer. Olga propose à Hugo d'avouer le *motif* passionnel de son crime. Il préfère se livrer au jugement des militants, prendre le risque de mourir, de devenir le héros dont il avait rêvé.

La mauvaise conscience de la bourgeoisie intellectuelle de gauche, la fin et les moyens, la morale et le pragmatisme, l'idéal révolutionnaire et l'efficacité, un débat toujours ouvert que Jean-Paul Sartre a mis en forme dans les années 50.

(Mise en scène de Daniel Gélin, avec Paul Guers, Yves-Marie Maurin, Aurélie Prévost, Annie Bertin.)

L'ami de la famille

DOCUMENTAIRE :
LE GRAND JOUR
Dimanche 20 janvier
A 2, 22 h. 20

Si l'on aime les mariages, si l'on accepte l'idée saugrenue d'assister à l'union officielle d'un couple qu'on ne connaît *ni d'Eve ni d'Adam, si l'on a* la patience d'assister aux préparatifs, alors *on* aimera *le Grand Jour :* pendant vingt et une heures, du lever de Soraya et de Pascal au petit matin qui les voit disparaître derrière la porte d'un grand hôtel moderne,



Michèle Rozier et son équipe ont filmé cette journée d'engagement, *ce rituel contemporain* qui associe deux jeunes gens de deux banlieues pour le meilleur et pour le pire.

Document ethnographique ? Bien que le sous-titre de l'émission, « Souris, t'es heureux ce jour-là ! », montre déjà que le regard de l'auteur n'est pas parvenu à se départir d'une certaine ironie, d'une touche de paternalisme intellectuel et parisien, ce film restera peut-être comme un témoignage sur les pratiques de la « France profonde ». Des pratiques, qui paraissent appauvries et pleines de scepticisme, dépourvues du sens de la fête, codifiées par des traditions dont le sens s'est perdu, conventionnalisées par des commerçants, des photographes, des maires, des prêtres sans enthousiasme. Mais il reste les physionomies des deux familles, leurs têtes sympathiques ou fermées, leur exubérance ou leurs timidités, leurs délicatesses ou leurs trivialités qui font qu'en bout de course on se sent un peu le *cousin lointain* de tout ce monde-là, et que l'on se prend à leur souhaiter beaucoup de bonheur.

A ÉCOUTER

Compositrices

FEMMES MUSICIENNES AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE
Mercredi 16 janvier
France-Culture, 20 h. 30

Parcimonieusement honorées des histoires et des dictionna s de la musique, quand elles ne sont pas purement et simplement ignorées, les femmes compositeurs restent injustement méconnues, alors même que certaines d'entre elles ont connu de leur vivant une notoriété tout à fait enviable, et qu'elles ne se sont nullement limitées à écrire de la musique de salon. Sans remonter à Sapho ni prétendre être exhaustif, on peut cependant tenter de citer, pour mémoire, les principales d'entre elles.

Trois Italiennes, tout d'abord : Francesca Caccini (1581-1640), cantatrice célèbre et auteur, notamment, d'un opéra représenté à Florence en 1625 ; Barbara Strossi, dont on sait seulement qu'elle a écrit des cantates et des madrigaux publiés entre 1644 et 1664, et Antonia Bambo, musicienne de la cour de Louis XIV, qui a laissé de nombreuses œuvres chorales et un Te Deum. Un peu mieux connue en France, Elisabeth Jacquet de la Guerre (1664-1729) était une remarquable claveciniste et, suivant l'usage constant à cette époque, composait pour son instrument sans négliger pour autant les voix, l'orgue et le violon ; le manuscrit de son Te Deum (1721) est malheureusement perdu.

Parmi les femmes compositeurs du dix-neuvième siècle, on distinguera celles qui étaient davantage interprètes, comme Clara Schumann (1819-1896) ou Marie Jaëll (1846-1925), de celles qui, comme Louise Bertin (1805-1877) ou Augusta Holmès (1847-1903) étaient compositeurs avant tout. La première n'est passée à la postérité que par la chute de son opéra « Esméralda », que Berlioz jugeait liée essentiellement à une cabale ; la seconde, élève de César Franck, auteur de poèmes symphoniques et d'opéras dont elle écrivait elle-même les paroles, a fait l'objet de critiques tout à la fois flatteuses et gentiment ironiques de Saint-Saëns, qui, à défaut de génie, lui reconnaissait du caractère et une rare élévation de pensée. On mentionnera aussi Pauline Viardot (1821-1910), sœur de la Malibran, chanteuse et pédagogue, qui, sur le tard, s'est essayée à la composition avec, semble-t-il, un réel bonheur, et Cécile Chaminade (1857-1944) qui, comme son homologue norvégienne Agathe Backer-Grondahl (1847-1907), a mené de front une double carrière d'interprète et de compositeur, laissant une œuvre abondante dédiée essentiellement à son instrument, mais qui comprend aussi des pages orchestrales et théâtrales.

Le vingtième siècle sera naturellement plus riche en femmes compositeurs, et parmi elles, Lili Boulanger (1893-1918) sera la première à recevoir, en 1913, le premier Grand Prix de Rome. Il est malheureusement trop tôt pour savoir si leurs œuvres ne vont pas souffrir, dans l'avenir, du même ostracisme que celles de leurs aînées et s'il ne sera pas nécessaire de refaire dans cent ans la même émission.

GÉRARD CONDÉ.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 25, Bloc-notes économiques de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8. h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h. 5, Information des consommateurs, par B. Pujol ; 11 h., Est-ce bien raisonnable ? de D. Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F.

13 h. 30, Visas, par D. Guihot et M. Desbarbat ; 15 h., La vie d'artiste : Robert Hossein ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie, Robert Nyssen, éditeur (lundi), Marguerite Hoppenot, écrivain (mardi), Christian Pettre (mercredi), Antoine Vitez (jeudi), Kenneth White, poète (vendredi) ; 19 h. 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 22 h. 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Muriel Hees ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE I (informations toutes les heures) · 5 h., C. Barbier ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Ponte ; 8 h. 30, L. Leval ; 8 h. 45, S. Collaro et Brigitte ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Show-time, de J. Martin ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal de J.-C. Dassier.

19 h. 30, Disco 1000, de F. Diwo ; 20 h. 30, Chlorophylle ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 50, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h., Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15 (toutes les demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus ;

18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 0 h., W.R.T.L., avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 6 h. 30, J.-R. Cherfils et Sylvie ; 8 h. 40, J.-P. Foucault et Léon ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h. 10, Le coffre au trésor, avec P. Gérard ; 12 h. 40, Quitte ou double ;
13 h. 30, Méridienne, avec N. Cimadore ; 16 h., Cherchez le disque, avec F. Fernandel et C. Chabrier ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., M. Tosca et C. Borde ; à 21 h., Demain 2000.

LE WEEK-END
SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompettes, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualités magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : Normandie-Niemen (le 12) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h., Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Inter danse, de Jo Dona ; 3 h., Les choses de la nuit.

● EUROPE I : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas et Brigitte ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs, de F. Diwo ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, de E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec Y. Hégann.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu : Norbert Ségard (le 12) ; 14 h., W.R.T.L., de G. Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., Disco-show, de B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 6 h. 30, J. Meledo ; 8 h. 15, M. Ullmann et P. Cordelier ; 9 h., La grille musicale ; 12 h., Télé-Match ;

13 h. 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de P. Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h., M. Cotet.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h.), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 18 h., Spectacle Inter ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Jam-parade, d'A. Francis ; 23 h., Mirages, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse, de Jo Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE I : 8 h. 35, C'est dimanche, de C. Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe midi ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hegann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30, Europe-soir ; 19 h., Club de la presse : Claude Cheysson (le 13) ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec Y. Hégann.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 30, Stop ou encore ; 13 h. 15, L'interview-événement ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hebey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand orchestre, de P. Hiegel ; 22 h. 15, W.R.T.L. Hit-parade des clubs, avec B. Schu ; 3 h., Variétés.

● R.M.C : 9 h. 30, J. Amadou ; 10 h., Banco, avec P. Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h. 50, Le hit-parade des 45-tours, avec J. Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B. Spindler et P. Sulak ; 19 h., Le hit-parade des 33-tours ; 20 h. 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P. Saint-Germain.

Lundi 14 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : le sel de la terre ; 8 h. 32, Il y a quatre cent cinquante mille ans, l'homme de Tautavel.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : le château dans la France médiévale.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Catherine de Médicis », d'I. Cloulas.
11 h. 2, Evénement-musique : les Semaines de musique contemporaine en U.R.S.S.
12 h. 5, Agora : avec Colette Piat.
12 h. 45, Panorama : actualité de la poésie.
13 h. 30, Atelier de recherche vocale.
14 h., Sons à la campagne : sous l'orage, la ferme.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Soleils de cendre », d'O. Germain-Thomas.
14 h. 42, Bureau de contact (et à 16 h. 40 et 17 h. 25).
15 h., Centre de gravité : l'Islam.
16 h. 50, Actualité : la télévision par satellites.
17 h. 32, Ernest Ansermet : Dix ans après (« l'Histoire du soldat », de Stravinski).
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Présence des arts : T'ang ou la Chine éternelle aujourd'hui.
20 h., Carte blanche : « l'Abaca », de G. Foissy, réal. : A. Dave, avec J.-P. Marielle et P. Marie.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : les moniales.
22 h. 5, Paroles de neige.
22 h. 30, Nuits fantastiques : en direct d'Avoriaz.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : toute la semaine : Introduction à Jean-Sébastien Bach, « Cantates 106 et 198 », œuvres pour orgue, violon, clavecin, avec F. Busch, A. Meunier, le Chœur Monteverdi de Hambourg, D. Lipatti, G. Léonhardt, etc.
12 h., Musique de table : Musique de charme, 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : « Sonate piane forte » pour soprano, mezzo-soprano et douze instruments (G. Amy), avec J. Nelson, A. Ringart et le Nouvel Orchestre philharmonique ; 14 h. 30, Musique de chambre : « Quatuor à cordes n° 2 » (Kodaly), par le Quatuor Tatraï ; « Sinfonietta » (Lajtha), dir. V. Tatraï ; « Résonance et paradoxe » (Lachartre), par le Trio Deslogères ; 15 h. 30, Opéra : « Sir John in Love » (Vaughan-Williams), avec H. Watts, F. Palmer, R. Tear, R. Lloyd et le New Philharmonia Orchestra John Alldis Choir, dir. M. Davies.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Chasseurs de son : Folklores.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie n° 7 » (Mahler), par l'Orchestre National de France, dir. G. Bertini.
23 h., Ouvert la nuit : Musique de chambre, Rencontre avec le Quatuor Juilliard : « Quatuor », opus 7 (Bartok) ; « Quintette » (Schubert), « Dixième Quatuor » (Beethoven), « Mouvement pour quatuor à cordes » (Webern), « Quintette pour piano et cordes » (Schumann), avec L. Bernstein, piano ; 1 h., Douces musiques : « Le Chasseur maudit » (Franck), « Deux mélodies avec orchestre » (Duparc), « Concerto pour violoncelle » (Lalo).

Mardi 15 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : le sel de la terre ; 8 h. 32, L'homme de Tautavel ; 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, La matinée des autres : l'initiation (la tradition hindoue, une expérience soufi).
10 h. 45, Etranger mon ami.
11 h. 2, Ernest Ansermet : dix ans après (« Symphonie n° 22 », de Haydn).
12 h. 5, Agora : « Actualité de Tocqueville », d'A. Peyrefitte.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés : extrait du spectacle de la Cour des Miracles.
14 h., Sons à la campagne : les petits gardeurs d'oie.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Marrakech Medine », de C. Ollier.
14 h. 42, Magazine international.
16 h. 40, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité.
17 h. 32, Ernest Ansermet : « L'heure espagnole », de De Falla.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Science et défense : Taverny, le cerveau du système de défense aérienne.
20 h., Dialogues avec... M. Olender et J.-P. Vernant : Œdipe, mythe et tragédie.
21 h. 15, Musiques de notre temps : G. Amy (Strophes) ; B. Jolas (Stances) ; P. Méfano (Madrigal).
22 h. 30, Nuits fantastiques : en direct d'Avoriaz.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Jean-Sébastien Bach, Œuvres pour orgue, clavier, par la Petite Bande, A. Brendel, A. Isoir, M. Chapuis, G. Léonhardt, et « Concerti grossi », de Corelli et Haendel.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique · Count Basie ; 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre : « Cameroun » ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Instruments oubliés : les cordes, œuvres de Stoltzer, Jenkins, Vivaldi, Haendel, Haydn ; 16 h., Les Cercles musicaux : Haydn, ses amis, ses élèves, œuvres de Dittersdorf et « Sextuor opus 71 » (Beethoven), par le Consortium Classicum, « Docteur et Pharmacien » (Dittersdorf), par le Mozarteum de Salzbourg, dir. U. Weder, « l'Apothicaire » (Haydn), dir. G. Lebel.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Le royaume de la musique : Lauréats du Concours d'excellence du royaume de la musique 1980.
20 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Concerto pour piano et orchestre n° 1 » en ut majeur (Beethoven), « Sept lieder de jeunesse » (Berg), « Capriccio » scène finale (Strauss), par le Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, avec H. Harper, soprano et P. Crossley, piano.
23 h., Ouvert la nuit : Un siècle de vie musicale à Paris : Debussy : « Estampes, danses pour harpe » (Debussy), « Deux pièces espagnoles pour piano » (Falla), « Morceau de concert pour harpe et orchestre » (Saint-Saëns), « Istar » (d'Indy), « Etudes, Livre I » et « Monsieur Croche Autidilettante », extraits (Debussy) ; 1 h., Mille ans de musique sacrée en France : P. Abélard.

Mercredi 16 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : le sel de la terre ; 8 h. 32, L'homme de Tautavel.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « l'Aventure au coin de l'histoire », d'A. et M. Politzer.
11 h. 2, Ernest Ansermet ; dix ans après (Répétition de « la Boîte à musique », de Debussy).
12 h. 5, Agora : « Le je-ne-sais-quoi et l'identité », de V. Jankélévitch.
12 h. 45, Panorama : Marrakech.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons à la campagne : à l'heure où les veaux tètent.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Roulements de tambour pour Rancas », de M. Scorza.
14 h. 42, L'Ecole des parents et des éducateurs : l'orthographe aujourd'hui.
14 h. 57, Point d'interrogation : les grandes civilisations (l'Iran).
16 h., Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 15, Les travaux et les jours... d'un berger en montagne.
16 h. 50, Actualité : atmosphères stellaires.
17 h. 32, Ernest Ansermet : dix ans après (« Petrouchka », de Stravinsky).
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand
19 h. 30, La science en marche : déjà le tyran de Syracuse demandait à Archimède...
20 h., La musique et les hommes : femmes musiciennes au dix-neuvième siècle.
(Lire notre sélection.)
22 h. 30, Nuits fantastiques : en direct d'Avoriaz.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Jean-Sébastien Bach : « Les sept paroles du Christ », extrait (Schutz), « Cantate BWV 80, Ein feste Burg... » (J.-S. Bach), Motet « Singet dem Herrn » et des extraits de la « Passion selon saint Matthieu » (Bach), dir. E. Jochum.
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., Microcosmos ; 14 h. 10, Les dossiers pédagogiques ; 14 h. 30, Kaléidoscope ; 15 h. 30 (et à 16 h. 25 et 17 h. 15), Jeu des énigmes ; 15 h. 35, Feuilleton : « Les grotesques de musique » ; 16 h. 5, Création ; 16 h. 30, Galerie de portraits ; 16 h. 35, Haute infidélité : les effets spéciaux ; 17 h. 20, ...En contrepoint.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la Terre.
20 h. 30, Perspectives du XX[e] siècle.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La voix, Manuscrits musicaux et éditions musicales ; 23 h., Le lied schubertien (L'intégrale) : autour de Schiller (1812-1813), Lieder par G. Janowitz, D. Fischer-Dieskau, J. Baker, S. Stämpfli ; 0 h. 5, Les sopranistes allemands, « Oratorio de Noël I et II » (J.-S. Bach), dir. H. Schneidt, « Musikalische Exequien » (Schutz), dir. R. Mauersberger ; 1 h. 30, Les grandes voix.

Jeudi 17 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : le sel de la terre ; 8 h. 32, L'homme de Tautavel ; 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag.
11 h. 2, Ernest Ansermet : dix ans après (« la Symphonie concertante », de F. Martin).
12 h. 5, Agora : « Le terrorisme illusion », avec C. Detrez.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : l'orgue de Saorge (comté de Nice) ; l'orgue italien dans le goût théâtral.
14 h., Sons à la campagne : la grande bouffe.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Odette Genonceau », de J.-J. Brochier.
14 h. 42, Départementale : Saclay.
16 h. 50, Actualité : Viollet-le-Duc après soixante ans d'obscurité.
17 h. 25, Contact.
17 h. 32, Ernest Ansermet : « la Mer » (Debussy) ; « Daphnis et Chloé » (Ravel).
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'œil et les problèmes ophtalmologiques.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Je t'aime, c'est nerveux », de B. Garcin.
22 h. 30, Nuits fantastiques : en direct d'Avoriaz.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique (pour les enfants de quatre à sept ans).
9 h. 17, Le matin des musiciens : Jean-Sébastien Bach : les claviers, avec J.-L. Gil et A. Brendel.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres d'Adam, Weber, Elgar, Stolz, Lehar et J. Strauss ; 14 h. 30, Les chants de la terre : Centrafrique ; 15 h., Mélodies : douze mélodies de Duparc, Cinq mélodies pour ténor de Casanova, avec M. Sénéchal, dir. R. Albin ; 16 h., Musiques symphoniques : « Rapsodie pour violon n° 1 » (Bartok), avec I. Stern, dir. L. Bernstein ; « Concerto pour violon » (Vogel), avec A. Lutschg, violon, dir. J. Lubbock ; « Bergkristall » (Bussotti), dir. G. Sinopoli ; « Symphonie n° 6 pour orgue » (Widor), avec M.-C. Alain.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Quatuor en ut mineur », opus 60 (Brahms), par le Quartetto di Roma.
20 h., Des notes sur la guitare : les compositeurs slaves.
20 h. 30, Concert : « Sixième concert en en sextuor » (Rameau), « Songe d'une nuit d'été », ouverture (Mendelssohn), par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. A. Savouret.
21 h., Prestige de la musique (en direct de la salle Pleyel) : Beethoven « Quatuor en ré majeur n° 3 », « Quatuor n° 11 en fa mineur », « Quatuor n° 16 », « Muss es sein ? Es muss sein ! », par le Quatuor Guarnieri.
23 h., Ouvert la nuit : Le vingtième siècle, « Aspects », de Benjamin Britten ; 1 h., Jazz forum : Eurojazz.

Vendredi 18 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le sel de la terre ; à 8 h. 32, L'homme de Tautavel.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, Ernest Ansermet : dix ans après (« Concerto pour piano », de Brahms).
12 . 5, Agora : Un peintre et son modèle, avec C. Mauriac et L. Terzieff.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons à la campagne : La soupe à l'oignon.
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Incendie », de T. Vesaas.
14 h. 42, Un homme, une ville : Mahler à Vienne.
15 h. 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les galaxies lointaines.
20 h., Emission médicale : La chirurgie réparatrice.
21 h. 30, Black and blue : Vient de paraître.
22 h. 30, Nuits fantastiques : en direct d'Avoriaz.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Jean-Sébastien Bach : La mélancolie de la puissance : « Ricercare à six voix de l'Offrande musicale » (Bach-Webern), dir. P. Boulez ; « Messe en si mineur » (J.-S. Bach), par le Concertus Musicus de Vienne.
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., Musiques : Les chants de la Terre : le Gabon ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., « Suite pour orgue » (Meier), avec J. Pillet-Wiener ; 15 h. 30, Répertoire Choral : « Messe Nelson » (Haydn), avec les Chœurs du King's College de Cambridge et le London Symphony Orchestra, dir. D. Willcocks ; 16 h. 30, Grands solistes : Heinz Holliger, hautbois, « Concerto en la majeur » (J.-S. Bach), « Trio pour piano, violon et violoncelle » (Schumann), avec A. Cortot, J. Thibaud et P. Casals, « Double concerto pour flûte et hautbois » (Ligeti), avec A. Nicolet et H. Holliger.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la Terre.
20 h. 20, Concert : « le Tombeau de Couperin » (Ravel), « Tzigane » rapsodie pour violon et orchestre (Ravel), « l'Apprenti sorcier » (Dukas), « Prélude à l'après-midi d'un faune » (Debussy), « Bacchus et Ariane », deuxième suite (Roussel), par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel, avec R. Pasquier, violon.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Vieilles cires, grands clarinettistes du passé : Léopold Wlach, œuvres de Mozart et Brahms ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle, avec Antoine Duhamel.

Samedi 19 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : le vétérinaire.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches..., avec Georges Perec.
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980, les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des arts :
14 h., Sons à la campagne : Intérieur d'une cuisine bretonne.
14 h. 5, L'affrontement pétrolier : l'équivoque.
16 h. 20, Livre d'or : Quatuor Alban Berg.
17 h. 30, Pour mémoire : Nuits magnétiques (il n'y a pas de quoi fouetter les chats).
19 h. 30, Radio-Canada présente : Quai n° 1 », de G. Aperghis, sur un texte de M.-N. Rio ; soliste : M. Viard.
20 h., Corps à corps, de J. Saunders, adapt. : S. Lombard, avec M. Lonsdale, P. Michael, N. Garcia, F. Bergé.
21 h. 30, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques.
7 h. 40, Musiciens pour demain : jeunes compositeurs du Conservatoire de Paris.
9 h., Samedi : magazine de J.-M. Damian ; 10 h. 30, Les rééditions ; 11 h. 30, Musique ancienne ; 12 h., Jazz ; 12 h. 35, Idées... ; 13 h. 30, Haute fidélité ; 15 h., Enquêtes.
16 h., Matinée lyrique : « Parthénope », de Haendel, avec K. Laki, H.-M. Molineri, R. Jacobs, J. York Skinner et la Petite Bande, dir. S. Kuijken.
19 h., Concert-lecture : l'art vocal aux dix-septième et dix-huitième siècles.
20 h. 5, Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert : « Dixit Dominus » (Vivaldi), « Symphonie opus 18 n° 1 en mi bémol majeur » (J.-C. Bach), « Lamento Pacis » (T. de Leeuw), par les Chœurs et l'Orchestre de chambre de la Radio hollandaise, dir. E. Bour, avec K. Ostar, soprano ; A. Haenen, soprano ; M. Hill, ténor et R. Van der Meer, basse.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre, l'Encyclopédie de la musique en Pléiade ; 23 h. 5, Musique extra-européenne ; 1 h., Le dernier concert : « Concerto grosso n° 3 », opus 6 (Corelli), « Pour onze archets » (Fontyn), par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. G. Armand.

Dimanche 20 janvier

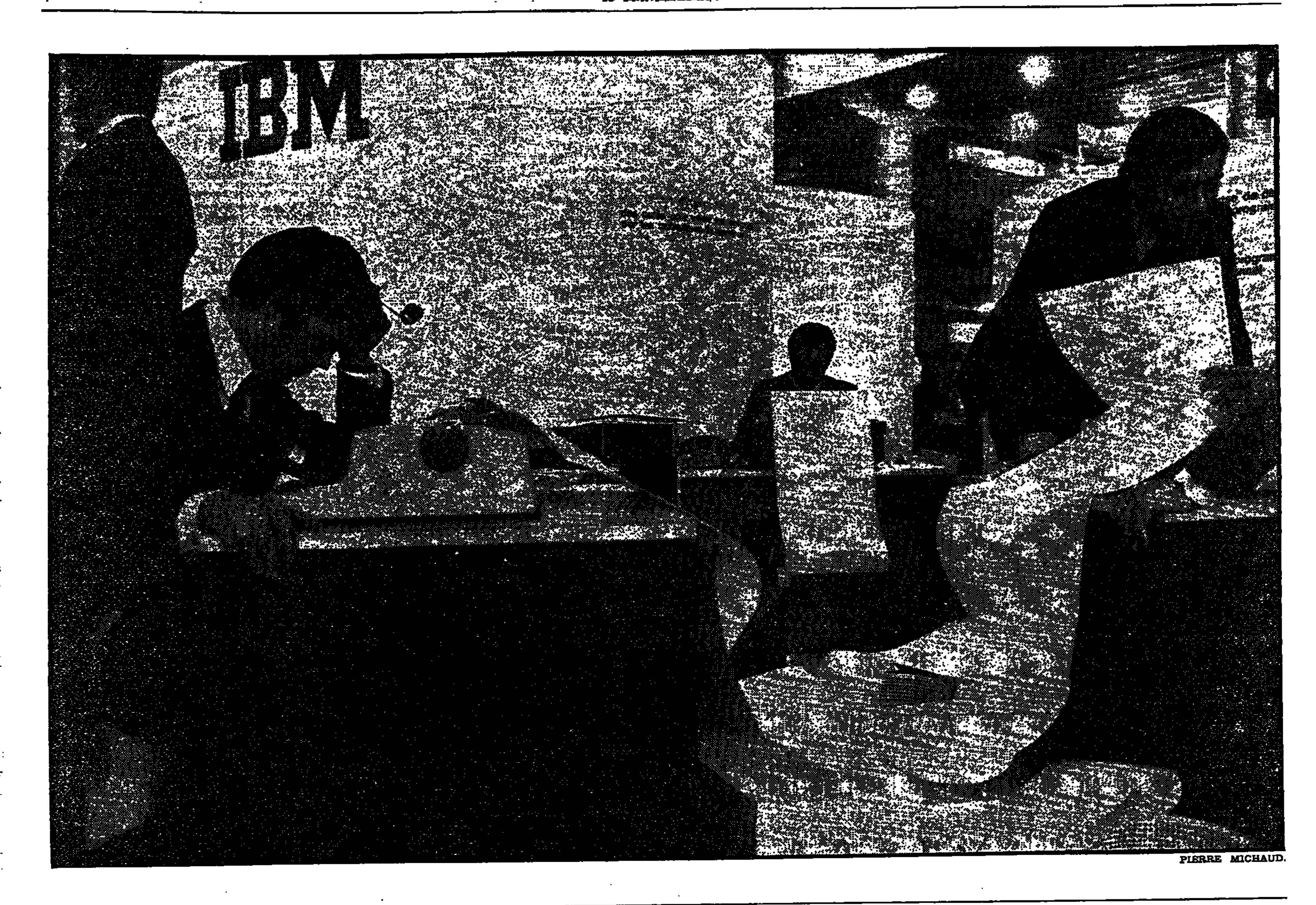
FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10 h., Messe à la cathédrale de Reims.
11 h., Regards sur la musique : « les Deux Veuves », de Smetana.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Concert : « les Quatre Saisons », de Vivaldi ; « Concerto da Camera », d'A. Saygun, par l'Orchestre de chambre d'Ankara au Festival estival de Paris.
14 h., Sons à la campagne : La maison s'endort.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « l'Avare », de Goldoni et « Molière ».
16 h. 5, Musique de la Macédoine.
17 h. 30, Rencontre avec...
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : La poésie grecque (le grand tournant).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Musique de chambre : Seth Carlin, piano (« Sonate en sol majeur », de Schubert) ; Quatuor Bartholdy (« Quatuor n° 11 », de Schubert.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : « Les Noces de Figaro », ouverture (Mozart), dir. O. Klemperer, « Valse de Faust » (Gounod), dir. F. Fricsay, « Parade du printemps » (Stolz), « Fantaisie hongroise » (Schmitt), dir. J. Schmitt, « Scherzo Tarantella » (Wieniawsky), avec I. Perlman, violon : Œuvres de Stolz, Lehar, Seiter et J. Strauss ; 8 h., « Cantate n° 155 » (J.-S. Bach), dir. H. Rilling.
9 h. 5, Vocalises.
11 h., Concert (en direct du Théâtre d'Orsay) : « Sonate en fa dièse mineur », opus 11 (Schumann), « Fantaisies et Paraphrases » sur la « Valse de Faust » et le « Miserere du Trouvère » (Liszt), avec J. Kalichstein, piano ; 12 h. 5, Après-concert.
12 h. 35, Opéra-Bouffon : « La Poule noire » (Rosenthal), avec D. Duval ; « Interview » (Komives), avec M. Mesplé et J. Duby, dir. J. Komives.
14 h., La tribune des critiques de disques : « Les Saisons » (Haydn).
17 h., Les grands concerts d'archives : les grandes heures du Festival de Besançon : « Sonates n[os] 40 et 28 » (Mozart), « Sonates n° 3 opus 12 et 10 opus 96 » (Beethoven), avec Cl. Haskil, piano, et A. Grumiaux, violon.
19 h., Musiques chorales : « Litaniae Lauretanae » (Mozart), dir. H. Kegel.
19 h. 35, Jazz vivant : Le New and Old Dream Band de Don Cherry et le Quintette de Beaver Harris.
20 h. 30, Hommage à Alexandre Tcherepnine, par le Quatuor français : « Quatuor n° 2 », opus 40 ; « Huit pièces pour piano », « Duo pour violon et violoncelle », « Haltes », version française d'après Gorodezki, « Deux mélodies » (poème de Tran Van Tung), « Quintette avec piano ».
22 h. 30, Ouvert la nuit : Portrait en petites touches, les grandes œuvres du répertoire de piano : « Concerto n° 5 » (Beethoven), avec E. Fischer, dir. O. Klemperer ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : Œuvres de Pachelbel, Salvignol-Nisse, Buxtehude et Mendelssohn ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.





PIERRE MICHAUD.

TECHNIQUES

André Danzin, ni quiétiste ni fataliste

Assumer le rationnel, comme l'irrationnel. La crise de l'énergie survient au bon moment. Faire beaucoup d'essais et les sélectionner. Il y a excès d'objectivité. La technique peut conduire à la barbarie.

PIERRE DROUIN

La carrière d'André Danzin s'est située à la croisée des chemins de l'industrie (Thomson-C.S.F.) et des laboratoires (Institut de recherche d'informatique et d'automatique). Auteur du livre « Science et renaissance de l'Europe » (éditions Chotard, 1979), il préside aujourd'hui le Comité européen de recherche et de développement et la commission « technologie, croissance et progrès social » du VIII[e] Plan.

« Votre expérience de « technologue », comme vous aimez à vous définir, vous conduit-elle à prévoir aujourd'hui des ruptures du système ou au contraire une évolution de la société industrielle que l'homme pourra maîtriser ?

— Je ne crois pas tellement aux ruptures, mais pas non plus à la maîtrise. Je pense qu'il y a une grande continuité dans la poursuite de l'effort, et pour ceux qui savent comprendre ce qui se prépare dans les laboratoires il y a un certain éclaircissement de l'avenir qui s'opère. Mais comme le disent MM. Gros, Jacob et Royer dans leur rapport « Science de la vie et société », c'est l'imprévisible qui est intéressant dans la recherche, et cet imprévisible, par son caractère même, nous ne le maîtrisons pas.

— Pourquoi certaines espèces du « règne machinal » — selon l'expression de Deniélou — se sont-elles extraordinairement épanouies (les microprocesseurs, par exemple) et d'autres ont-elles connu un destin moins brillant ?

— Je pense qu'on peut encore se servir de la pensée de Démocrite sur le hasard et la nécessité. Ces espèces ont proliféré dès l'instant qu'une nécessité très forte s'est manifestée pour en susciter les applications et qu'en même temps le milieu inventif était assez riche pour fournir une grande variété de solutions. Vous avez, dans le cas des microprocesseurs, une sorte d'achèvement d'un tel processus où, pour les besoins militaires d'abord, pour la conquête de la Lune ensuite, pour des quantités de besoins civils en troisième lieu, des solutions de microélectronique ont été étudiées avec des moyens très puissants, fruits des connaissances accumulées par la physique de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième.

» Ce besoin, cette nécessité de mobiliser des résultats, plus cette richesse des inventions disponibles, ont permis un certain nombre de percées. Ces percées, ce ne sont pas seulement les microprocesseurs, ce sont aussi les lasers, les fibres de verre, les satellites utilisés comme moyens de télécommunication, des quantités de composants magnétiques qui sont nés en même temps. Nous avons connu une explosion de technologies qui, confrontée avec celle des besoins de communication et de transmission de l'information, est en train de donner un nouveau visage à notre société.

Mots magiques

— Cette explosion est-elle, selon vous, de nature à pousser vraiment assez fort la croissance ?

— Je le crois. Il y aura beaucoup d'activités de remplacement. Car, naturellement, ces techniques sont extrêmement riches en gains de productivité. Les deux mots magiques sont la « robotique » pour l'industrie et la « bureautique » pour le tertiaire. Il y a là encore des ressources de productivité considérables, que l'on peut comparer à celles qui ont rajeuni l'agriculture depuis 1920. Mais, en même temps, je suis tout à fait convaincu que les activités de l'information, qui sont aussi des activités de la connaissance, de la culture, de la communication, mais aussi de l'émotion esthétique, seront servies par ces armes technologiques nouvelles, qui engendreront des quantités de métiers imprévus. Ils aideront un homme qui deviendra un peu plus riche d'esprit.

— Information, informatique, informatisation, le champ de l'attention est envahi par la déclinaison de ce mot qui, couplé avec celui de l'énergie, nous donne la couleur dominante de notre société. Du coup, elle devient de plus en plus complexe, donc de plus en plus imprévisible. Pour vous est-ce un progrès ?

— Cela nous ramène à mon avis à la vraie situation de l'homme. Il a cru à un certain moment, notamment avec le scientisme du début de ce siècle, qu'il pouvait devenir maître de son destin. Au regard de l'histoire, c'était là une idée absolument nouvelle. Dans le passé, l'homme n'était pas, certes, le jouet de la fatalité, mais il admettait qu'un certain nombre d'événements majeurs — y compris un certain nombre de malheurs, comme les famines, les épidémies, les guerres, etc. — le dépassaient. Sans doute donnait-il une réponse d'adaptation, mais on a cru, au cours du dernier demi-siècle, qu'on pourrait dominer ces risques. Or je crois que de nouveau, aujourd'hui, il faut admettre qu'une part de nous-même est dominée par les événements, parmi lesquels, du reste, les surprises nées de la recherche scientifique elle-même. Ainsi la biologie est en train de nous apporter la même puissance d'explosion de découvertes que l'électronique il y a trente ou quarante ans. Et dans trente ou quarante ans, la biologie née entre 1950 et 1980 fournira quantités de solution dont l'humanité se servira entre 2010 et 2030. Mais nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui d'en prévoir, même approximativement, tous les effets.

— Vous avez écrit un jour « Le monde nouveau s'accomplira sous l'effet dominant de forces néo-darwiniennes ». Ce n'est pas très réconfortant. Cela veut dire que les forts écraseront les faibles.

— C'est en partie cela ; ce qui nous pose un problème de conscience. Car si on peut admettre que l'homme ne maîtrise pas complètement sa destinée, on peut être sûr en tout cas qu'il est responsable de sa construction. Il n'a pas le droit d'abandonner. Ni quiétisme, ni fatalisme. En formulant des hypothèses et en expérimentant un peu à la manière de Claude Bernard, il crée de nouvelles situations qui engendrent de nouveaux problèmes. Il y a là une démarche rationnelle qui se combine à l'irrationnel. C'est la grandeur de l'homme d'assumer les deux. On ne peut pas accepter d'être entièrement darwinien. La conception darwinienne de l'homme, c'est cela le pêché originel. Il faut se dégager de sa gangue, celle de la chaîne des êtres, pour accéder à un degré supérieur qui ne correspond plus à la lutte des espèces mais qui atteint la génération de l'amour.

Les bonnes crises

— Y a-t-il un bon usage des crises ?

— Oui, à condition qu'elles ne tuent pas le patient. Notamment je crois que la crise de l'énergie survient au bon moment pour que l'humanité puisse y répondre, parce que nous avons encore un répit pour faire face à l'événement. Si, avec les folies de consommation qui n'ont cessé de s'accroître, on avait attendu que la rareté physique se manifeste dans peut-être trente ou cinquante ans, alors nous n'aurions pas eu le temps de nous retourner. Donc cette crise doit avoir chez nous un retentissement profond. C'est l'appel à nous adapter à une situation que de toute façon nous aurions connue. Ce qui ne signifie pas que la transition sera facile ni agréable.

— Pourra-t-on programmer la liberté, dans les systèmes de demain ?

— Je suis gêné par l'association des termes « programmer » et « liberté ». Je pense que nous nous trouvons devant des situations chargées d'imprévu, et qu'elles nous poussent à opérer une conversion. Au moins dans le monde occidental, nous sommes dans la nécessité d'adopter une croissance d'une autre nature, qui ne soit pas seulement consommatrice. Mais on ne peut pas définir à l'avance le type de société dans lequel nous allons nous engager. Par conséquent, il faut faire beaucoup d'essais, et les sélectionner. L'essai est volontaire. La sélection est darwinienne, c'est-à-dire que, soit le marché, soit l'acceptabilité sociale, soit la réaction culturelle sera positive ou négative et acceptera ou rejettera la solution.

» Pour que l'originalité apparaisse, il faut un très grand degré de liberté. Lorsqu'un engrenage travaille à une vitesse donnée, il peut fort bien être très serré, ne pas laisser beaucoup de jeu. Mais si cet engrenage est sollicité de changer carrément d'effort, il faut que les différents pignons reprennent une autre place les uns par rapport aux autres, il faut que ce jeu, qui correspond à la liberté, puisse s'exercer, sinon tout se grippe. Je crains beaucoup que dans la société actuelle les signes de grippage ne soient de plus en plus nombreux et ne laissent pas assez de part à la liberté. L'écart entre les discours sur le pluralisme ou la concertation et la réalité est fantastique. Nous ne sommes pas du tout en train de nous diriger vers des systèmes dont les degrés de liberté soient suffisants.

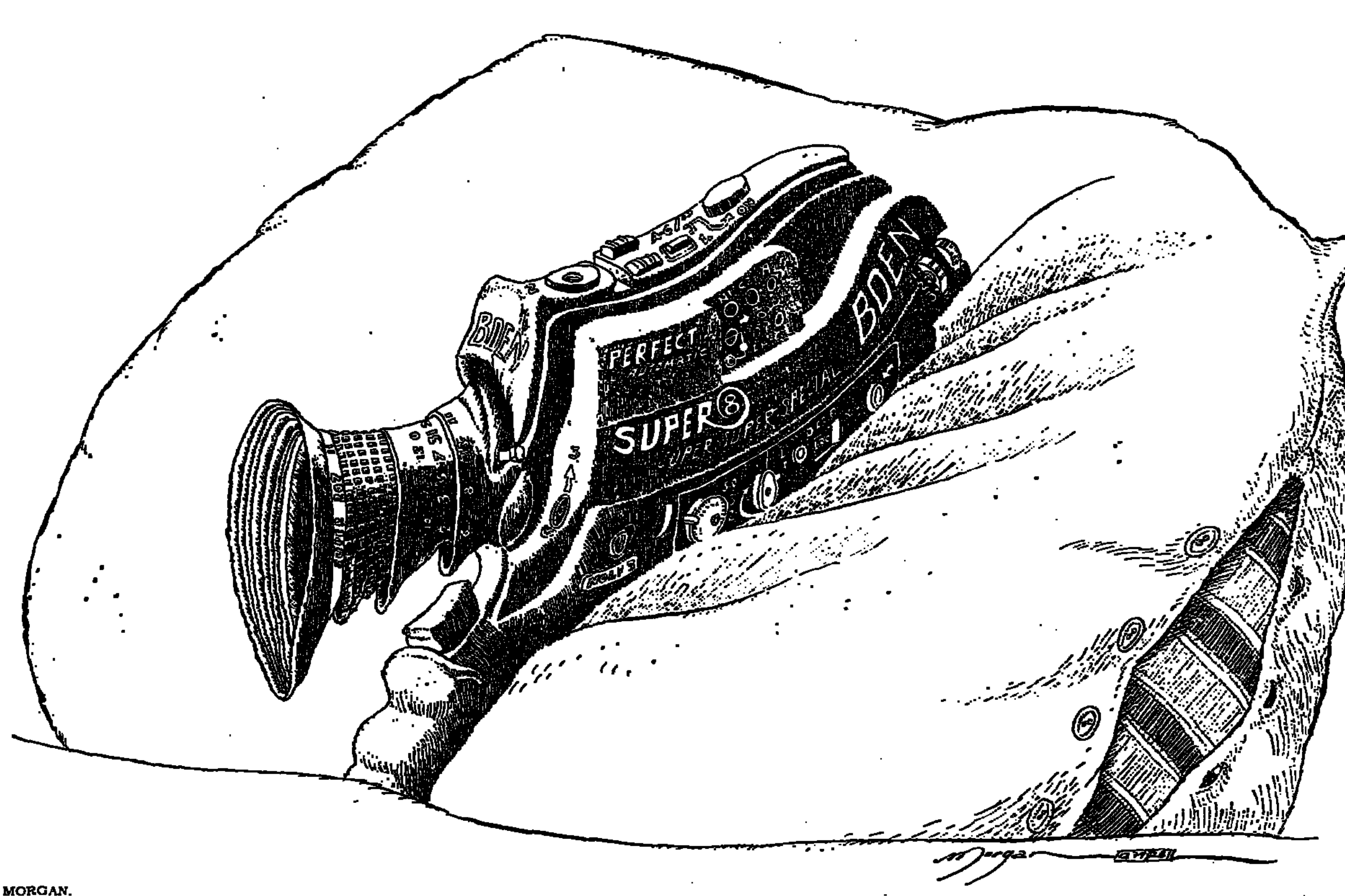
Toutes les armes

— Dans les mouvements de contestation de la science que l'on enregistre aujourd'hui, que reprendriez-vous à votre compte et que rejeteriez-vous ?

— Au risque d'être critiqué par mes collègues, je rejetterai l'excès d'objectivité. Les sciences physiques et mathématiques ont été construites sur la religion de l'objectivité. On a été trop loin. La science doit accepter de prendre en compte, même si elle n'a pas encore d'outils pour le faire, des quantités de facteurs irrationnels. En particulier, il est temps que les sciences humaines et sociales viennent relayer les sciences physiques, biologiques, et ce que l'on appelle les sciences naturelles et exactes. Je ne crois pas que l'on s'en sorte par une simple démarche technique. La technique peut conduire à la barbarie ; seule la culture peut donner naissance à une civilisation. Nous avons besoin de philosophes, d'historiens, autant que nous avons besoin de technologues.

— Faut-il faire tout ce que l'on sait faire ?

— Sûrement pas, mais nous le ferons. La concurrence internationale est tellement acharnée et désordonnée que l'on essaiera tout. D'abord, il n'y a pas de limite dans la curiosité de l'homme. D'autre part, on ne s'abstiendra pas d'utiliser contre les autres, dans cette rivalité commerciale acharnée, toute arme disponible. Je ne crois pas au désarmement technologique. ■



MORGAN.

CAMÉRA

Les trois voies du cinéma d'amateur

Caméras super-8 et vidéo vont rester en compétition dans les prochaines années. Mais les systèmes électroniques risquent de brouiller les cartes.

ROGER BELLONE

LE cinéma super-8 est-il à la veille de disparaître pour céder la place au cinéma magnétique ? La question vient de plus en plus souvent à l'esprit, tant les signes de régression du super-8 se multiplient.

A la fin de 1979, le grand fabricant américain de matériel cinématographique Bell et Howell a cédé au Japonais Osawa (le constructeur des appareils Mamiya) l'ensemble de son département « articles de grande consommation », lequel comprend essentiellement des caméras super-8 fabriquées au Japon et des projecteurs super-8 fabriqués aux Etats-Unis. Au début de 1980, la production de projecteurs super-8 est arrêtée. La société avait perdu sur ce département grand public 7,4 millions de dollars en 1978 et 8 millions durant le premier semestre 1979.

Bell et Howell n'est pas la première firme à stopper les fabrications super-8. Kodak, le promoteur du système, avait arrêté les siennes il y a quelques mois. Agfa-Gevaert avait suivi pour certains matériels. Les ventes de caméras super-8, en 1978, ont diminué de 6 % par rapport à l'année précédente. La consommation de films est restée, quant à elle, de l'ordre de dix millions de bobines, quantité qui avait été atteinte dès 1975.

Le super-8 avait été créé par Kodak en 1965. Utilisant de la pellicule conditionnée en cassette et prête à l'usage, il avait l'avantage de supprimer les manipulations un peu délicates du chargement de la caméra. Cette simplification devait permettre de populariser — voire banaliser — l'usage d'appareils jusqu'ici réservés aux seuls amateurs éclairés. Ce calcul ne s'est jamais réalisé, et le recul du super-8 intervient aujourd'hui alors qu'à peine 10 % des ménages français possèdent une caméra. En Europe, ce taux varie de 8 % pour la Grande-Bretagne à 19 % pour la Suède, le pays le mieux équipé. Même aux Etats-Unis, les trois quarts des ménages ne possèdent pas de caméra super-8.

Echec d'autant plus net que ces médiocres résultats n'ont pas été améliorés par le lancement, en 1974, du film sonore. On peut donc s'interroger sur les causes de ce ratage et se demander ce que sera demain cette industrie ?

La crise économique a contribué à briser la lente progression du marché du super-8. Contrairement à la photo, le cinéma d'amateur coûte cher. On ne trouve aucun ensemble caméra et projecteur pour moins de 2 000 francs, alors qu'il existe de nombreux appareils photo (110 et 126) valant quelques dizaines ou quelques centaines de francs. Chaque minute de projection en super-8, d'autre part, coûte 10 F en muet et 13 F en sonore.

Toutefois, si les amateurs avaient été convaincus des vertus du super-8, les ventes de pellicules auraient continué d'augmenter, le parc des caméras n'ayant pas cessé de s'accroître (de un million quatre cent mille en 1975 à un million six cent mille en 1978). Mais bien des amateurs ont rangé leur appareil dans un placard après les déceptions des premiers résultats.

Des monstres

Manifestement, les fabricants ont commis des erreurs. Au début des années 70 commença une course aux perfectionnements, qui s'accéléra avec l'arrivée des caméras sonores en 1974-1975. Très vite furent abandonnés les caméras et projecteurs simples équipés d'une bonne optique. Les caméras devinrent de véritables monstres couverts de boutons de réglages, de cadrans et de signaux lumineux, aux multiples fonctions automatisées (exposition, corrections d'exposition, trucages, modulation du son, mise au point de la distance, etc.), équipées de zooms puissants couvrant des gammes de focales de plus en plus larges, mais aussi de plus en plus difficilement utilisables par un amateur non expérimenté.

Les slogans publicitaires ont cherché à faire vendre sur l'idée de la facilité des prises de vues et des prises de son, la caméra automatique réglant tout. Or, plus une caméra est automatique, plus elle est difficile à employer. L'automatisme intelligent n'existe pas, et le cinéaste doit apprendre à maîtriser les conditions de travail de ce genre de matériel. Il faut savoir tenir une caméra pour que les images soient stables, il importe de savoir choisir le type de micro convenant à une caméra puis apprendre à le disposer afin qu'il ne capte pas de bruits parasites. Si ces précautions ne sont pas prises, les images perdent leur netteté (beaucoup plus fortement qu'en photo), dansent sur l'écran, et la bande sonore comporte surtout des bruits parasites et des ronflements qui couvrent la voix des acteurs.

Les acheteurs n'ont pas été suffisamment mis en garde contre les risques d'une mauvaise utilisation. Surtout, on ne leur a jamais donné les règles simples leur permettant d'obtenir des images et des bandes sonores honorables. Ainsi, le désenchantement a-t-il suivi l'engouement.

Demain la facilité

Sur un marché en perte de vitesse, les facteurs défavorables se cumulent. Ainsi, au coût élevé du matériel de cinéma qui éliminait d'emblée les couches modestes de consommateurs, aux désillusions de ceux qui se sont équipés de caméras perfectionnées (mal employées), s'est ajouté le doute jeté sur l'avenir du super-8 par l'annonce de l'arrivée prochaine du cinéma magnétique. Demain, enfin, tout sera facile : plus de film, mais une bande magnétique, réutilisable en cas d'erreur, qui donnera immédiatement, sans traitement, en laboratoire, une image qu'on verra sur un téléviseur couleur.

Mais cette perspective alléchante est-elle vraiment pour demain ? Il est fort à craindre que, une fois de plus, de graves confusions n'aient créé une illusion. Trop souvent sont confondus le cinéma magnétique et la vidéo domestique. Cette dernière a fait son entrée sur le marché : ce sont les systèmes de magnétoscopes à cassette V.H.S. (Video Home System), Bétamax, ou V.C.R. Philips (1). Ces matériels permettent d'enregistrer les émissions de télévision ou de diffuser des programmes sur un récepteur. Il peut leur être connecté une caméra vidéo et une alimentation autonome. Mais l'ensemble reste lourd (au moins 10 kg) et volumineux. Il peut servir en appartement, ou en studio, mais plus rarement en extérieur. D'ailleurs, l'alimentation de ce matériel, lorsqu'elle se fait sur accumulateur, n'a qu'une autonomie très limitée. Il est donc inutilisable dans les conditions d'une caméra super-8, en vacances ou en voyage notamment.

Le véritable cinéma magnétique d'amateur n'existe pas pour l'instant. C'est un système qui intègre le magnétoscope à la caméra, tel le L.V.R. (Longitudinal Video Recording) créé par B.A.S.F. ou les systèmes similaires à l'étude chez les grands constructeurs comme Kodak, Fuji, Matsushita et même Nikon, plus spécialisé dans le matériel photo (2). Cela ne sera possible dans une caméra miniaturisée comme en super-8 qu'en éliminant les têtes magnétiques tournantes qui équipent les magnétoscopes actuels et en remplaçant le tube cathodique, volumineux, par un analyseur plat (3). De telles caméras ne seront pas disponibles, pour la couleur, avant quelques années (un modèle noir et blanc a été annoncé par Matsushita au printemps dernier). Il est probable, au surplus, que leurs prix ne seront pas immédiatement compétitifs.

D'autre part, ces caméras vidéo ne seront pas en mesure de remplacer vraiment le film super-8. D'une part, la qualité de l'image ne sera pas meilleure et, surtout, elle ne se conservera pas. Une ou deux années de stockage suffiront à l'altérer fortement. Le film traditionnel super-8, quoique instable, reste, de ce point de vue, beaucoup plus sûr.

Certains spécialistes pensent que l'avenir du cinéma d'amateur n'est pas dans un système magnétique, mais dans un système électronique. Celui-ci permet d'inscrire l'image dans un support par bombardement d'électrons, le signal (le même qu'en vidéo) étant au préalable converti en codage numérique. Autrement dit, au lieu d'utiliser un signal modulé en amplitude (modulation d'amplitude) ou en fréquence (modulation de fréquence), on utilise un signal composé d'impulsions successives de forces différentes dépendant de l'amplitude du signal.

Complémentaires

Ces techniques sont déjà utilisées pour les transmissions des images lors des missions spatiales ou pour l'enregistrement des images et du son sur magnétoscope ou sur disque. Elles portent le nom d'enregistrement en « modulation par impulsions codées » (MIC ou, en anglais, P.C.M., pulses coded modulation). Appliquées au cinéma électronique d'amateur, elles feraient appel, pour l'essentiel, aux mêmes matériels qu'en cinéma magnétique.

Ces nouvelles formes de cinéma d'amateur ne sont sans doute pas pour les prochaines années. Il n'est d'ailleurs pas certain qu'elles élimineront le cinéma classique. Il est plus probable que les diverses techniques (cinéma classique, cinéma magnétique, cinéma électronique), souvent complémentaires, vivront ensemble. D'autant mieux que tous peuvent donner lieu à un passage sur téléviseur couleur (par télécinéma ou conversion sur magnétoscope lorsqu'il s'agit d'un film super-8).

Le cinéma traditionnel n'aura pas de véritable concurrent direct pendant encore bien des années. Lui reste-t-il, dès lors, quelques chances d'atteindre un très large public comme l'avaient voulu ceux qui l'ont créé ? La réponse appartient aux fabricants. Actuellement, il semble bien qu'elle soit négative, ces fabricants ayant choisi de le réserver aux consommateurs les plus riches, leur effort se portant presque exclusivement sur la réalisation d'appareils perfectionnés et coûteux. ■

(1) Voir *le Monde* des 25 mars et 8 avril 1978.

(2) Voir *le Monde* des 26 novembre 1977, 8 avril et 9 septembre 1978. Ajoutons que le système L.V.R. de B.A.S.F. a été présenté en août dernier à Berlin. Mais, pour l'instant, il reste encombrant avec un magnétoscope autonome, non incorporé à la caméra.

(3) Les grands laboratoires de recherches (y compris ceux de Kodak) travaillant sur les caméras vidéo miniaturisées étudient de tels écrans. De nombreux prototypes ont été construits. Les plus connus font appel aux *C.C.D.* (Charge coupled device, dispositif à couplage de charges), composants qui permettent d'analyser l'image par points et de transformer la lumière atteignant ces points en courant électrique modulé destiné à un magnétoscope ou à un récepteur de télévision.

REPÈRES

Le robot tondeur de moutons

L'Australie compte cent trente-cinq millions de moutons. Dix mille spécialistes, fortement rémunérés, les tondent chaque année. Un étrange confrère, surnommé Puma, les rejoindra au printemps prochain. Puma a l'allure d'une sauterelle mécanique : c'est un robot, mis au point par la firme américaine Unimation. Les moutons seront préalablement immobilisés par une décharge électrique, et des touches sensitives incorporées dans les pinces du robot éviteront de blesser l'animal.

Unimation, le premier constructeur mondial de robots, qui détient la moitié du marché américain estimé à 60 millions de dollars, a actuellement quatre-vingts commandes de Puma. — (Fortune.)

Pour la télématique européenne

La Commission de la C.E.E. a élaboré un rapport sur la télématique, dans lequel les auteurs estiment que l'Europe pourra s'adjuger d'ici à 1990 un tiers du marché mondial de cette branche qui fait la synthèse des télécommunications et de l'informatique.

Le document définissant la stratégie à adopter pour y parvenir a été soumis aux chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf, avant d'être renvoyé aux ministres compétents, qui l'étudieront en détail.

D'ores et déjà, l'industrie européenne des matériels de télécommunication réalise chaque année un chiffre d'affaires de 50 milliards de francs français, soit un tiers du total mondial. L'industrie des ordinateurs représente également près du tiers de la production mondiale qui se chiffre à environ 260 milliards de francs français.

Enfin, sur un marché mondial des composants électroniques totalisant près de 240 milliards de francs français, les firmes européennes sont parvenues à arracher un quart des ventes. — (Euroforum.)

La prospective aux Etats-Unis

La revue Enseignement et gestion *(nouvelle série n° 12, 155, boulevard Haussmann) vient de publier un important article de Pierre Buigues sur l'activité de prospective aux Etats-Unis. Le développement de cette activité s'effectue surtout grâce à l'impulsion donnée par les entreprises elles-mêmes avec des méthodes extrêmement diversifiées. Le quasi-monopole acquis par les Etats-Unis en ce domaine est contrebalancé par la concurrence que se livrent les différents organismes intéressés à la question.*

Une des plus intéressantes informations concerne la banque de données SCOUT (Future group, Glastonbury, Connecticut). Les prévisions proviennent de huit mille cinq cents sources différentes, au rythme de cent à trois cents par semaine. Elles couvrent l'ensemble des domaines scientifique, économique, technologique, démographique et politique. Chaque rapport SCOUT peut être présenté à des clients sous trois formes : confidentiel et exclusif (2 000 dollars chacun) ; exclusif pendant trois mois (1 500 dollars) ; rapport général non exclusif (1 000 dollars).

Un mariage de données franco-québécois

FRANCIS vient de naître d'une solidarité entre le Québec et la France. FRANCIS est le surnom donné au Fichier de recherche bibliographique automatisé sur les nouveautés, la communication et l'information en sciences humaines et sociales. Cette banque de données regroupe quatre sections des sciences humaines : science de l'éducation, sociologie, ethnologie, science du langage et sciences administratives. Cent cinquante mille références sont dès maintenant disponibles. Les données françaises sont fournies par le Centre national de recherche scientifique et sont remises à jour huit fois par an. (Antennes, *troisième et quatrième trimestres 1979, 1037, rue La Chevrotière, Tour G, 2e étage, Québec, G1R 4Y7.)*

هكذا من الأصل

HISTOIRE

Les mystères de la synarchie

Complot d'extrême droite ? Société secrète ? Club de banquiers et de technocrates ? Le mythe de la synarchie a beaucoup excité les imaginations au début de la dernière guerre.

JEAN-NOËL JEANNENEY

LA synarchie : le mot est chargé, dans notre mémoire collective, d'une sulfureuse sélection. De toutes les puissantes émotions qui sont nées de la dernière guerre, voici l'une des plus étranges : cette rumeur durable et multiforme qui a attribué à une société secrète de gigantesques pouvoirs occultes.

L'émergence du mythe est clairement datée. C'est au printemps 1941 qu'il se cristallise et s'impose. (1). Au début de juin, plusieurs feuilles du collaborationnisme et de l'antisémitisme les plus frénétiques — *l'Appel, Au Pilori* — accusent à grand fracas la synarchie, *« la plus secrète des loges maçonniques »*, de saboter la révolution nationale de Vichy, les accords franco-allemands de Montoire et la politique antisémite ; elle serait inféodée à un capitalisme international dirigé de Londres et de New-York.

Bientôt, Marcel Déat, un des chefs de la collaboration parisienne, fournit un puissant relais. L'hostilité de Déat à l'amiral Darlan, installé au pouvoir à Vichy depuis la fin de février 1941, se nourrit d'une violente rancune contre les responsables supposés du petit coup de théâtre de sérail qui a abouti au renvoi de Laval, le 13 décembre 1940 (Déat lui-même a été un moment emprisonné, à Paris, et libéré seulement sur l'intervention de Otto Abetz, ambassadeur de Hitler).

Du côté de Vichy

Et ici entre en scène la banque Worms. Jacques Barnaud, *inspecteur des finances*, associé de Worms, devient délégué général aux relations franco-allemandes, et Pierre Pucheu, dirigeant des établissements Japy (contrôlés par Worms), secrétaire d'Etat à la production industrielle, puis ministre de l'intérieur à partir de juin 1941. Quelques autres promus par Darlan en apparaissent proches, tels Marion, Benoist-Méchin, Lehideux, comme aussi Bouthillier, qui reste ministre des finances. Dans *l'Œuvre*, sans relâche, Déat s'en prend à la « bande de la banque Worms » qui, pour le plus grand malheur du pays, aurait *investi* l'Etat.

La préhistoire du mythe est à chercher du côté de Vichy. Dès le mois de mai 1941, Pétain et son entourage ont reçu une note secrète fabriquée par un curieux personnage, le docteur Henri Martin. Ancien cagoulard, homme de coups fourrés et de complots, il est investi depuis peu d'une mission officielle de renseignement. Il a reçu d'un de ses agents le texte d'un pacte mystérieux, dit *« pacte synarchique d'empire »* qui a été voté peu auparavant, en février ou en mars, dans l'appartement de l'industriel Jean Coutrot. La note de Martin expose en détails les desseins ténébreux de la synarchie, entreprise de subversion *« composée presque exclusivement de polytechniciens et d'inspecteurs des finances ayant prêté serment »*, et dont le quartier général est à la *« popote »* de la banque Worms, rue Tronchet. Telles sont les « informations » qui ont été communiquées, début juin 1941, aux plumitifs de la collaboration parisienne en même temps qu'à divers notables de Vichy.

Dans le petit monde clos de la capitale thermale la rumeur court vite. Vichy prend l'affaire fort au sérieux. L'ambassade des Etats-Unis enquête. Pétain, animé par sa haine ancienne contre la franc-maçonnerie et les sociétés secrètes, est prêt à beaucoup de crédulité. Arrive alors sur les bureaux officiels, parmi divers factums de police, un important rapport destiné à une fortune particulière, connu sous le nom du commissaire Chavin, directeur de la sûreté nationale de septembre 1940 à septembre 1941, qui l'a transmis. Le texte est dû probablement à la plume d'un autre personnage de coulisses, un nommé *Raoul* Husson, ancien collaborateur de la statistique générale de la France. Le rapport Chavin est bien connu pour avoir été publié après la guerre par Husson lui-même (sous le pseudonyme de Geoffroy de Charnay). Avec le rapport la synarchie change de place sur l'échiquier. Elle est rejetée à l'extrême-droite. Elle représenterait *« à la fois un épisode de la lutte du capitalisme international contre le socialisme et une tentative puissante d'impérialisme financier visant à assujettir toutes les économies des différents pays à un contrôle unique, exercé par certains groupes de la haute banque, lesquels s'assureraient ainsi, sous couvert de la lutte contre le communisme, un monopole de fait sur toute l'activité industrielle, commerciale et bancaire. »* La synarchie n'incarne plus le « judéo-maçonnisme », c'est la « judéo-réaction »...

Occultisme

Selon le rapport Chavin, c'est la secte intitulée « Mouvement synarchique d'empire », fondée en 1922, qui aurait suscité, en 1936, l'organisation subversive d'extrême-droite dite la Cagoule, d'Eugène Deloncle. La Cagoule (bien réelle...) trouva parfois des complaisances dans l'armée et fut responsable de divers attentats et d'assassinats avant d'être démantelée par les soins actifs du ministre de l'intérieur du Front populaire, Marx Dormoy. A la suite de cet échec, la synarchie aurait joué une autre carte : *« Un accouchement aux fers devenait nécessaire. Il fut pratiqué par l'armée allemande lors de sa promenade militaire, du 10 mai au 23 mai 1940 : nombre de chefs militaires facilitèrent l'opération grâce à une conception prévoyante du patriotisme qui devait devenir officielle et nationale deux mois plus tard. »* Excusez du peu...

Dès l'été 1941, la machine est ainsi bien lancée. Tout est en place pour que le mythe soit repris, moyennant un nouveau glissement, dans la littérature clandestine, puis officielle de la Résistance. Le communiste Pierre Hervé écrit dans son livre de 1945 *la Libération trahie* : *« Des hommes avertis considèrent que la synarchie, plus forte que jamais, tiendrait par ses affiliés la plupart des leviers de commande »*, — au service de l'anticommunisme et d'une sorte de *« néo-fascisme occidental »*. C'est là une thèse qui est développée par des centaines d'articles de la presse de gauche. Dans les procès des collaborateurs, la synarchie est constamment évoquée, sans que les juges puissent jamais — et pour cause ! — en cerner nettement les contours. Quant à la banque Worms, elle est lavée de toute accusation de collaboration économique.

On peut croire que le mythe va se dissoudre à force d'invraisemblance, il n'en réapparaît pas moins de temps en temps. Il s'est même trouvé un ultra de l'Algérie française pour lui attribuer, en 1960, la politique de désengagement. Et il se trouve des auteurs pour étendre démesurément la *synarchie jusqu'à y* chercher une sorte d'interprétation globale de toute l'histoire contemporaine.

Derrière tant de nuées, qu'y a-t-il de solide ? En fait, la synarchie a bel et bien existé, mais tout autrement que ne le dit le mythe. Elle prend sa place dans la longue histoire, extrêmement complexe et un peu dérisoire, de l'occultisme et de *ses sectes qui réunissent*, d'âge en âge (je ne parle pas de la grande franc-maçonnerie), de gentils toqués, de petits habiles et des philosophes autodidactes aux aspirations planétaires.

Dans son ouvrage sur la synarchie, Jean Saunier examine, avec le mélange adéquat de sympathie et de détachement ironique, l'histoire de cette curieuse figure que fut Saint-Yves d'Alveydre (1842-1909). Ce commis du ministère de l'intérieur enrichi par son mariage avec une comtesse russe est l'inventeur d'un système d'explication du monde auquel il donna le nom de synarchie. *Le mot, dérivé du* grec, existait auparavant, défini par Littré en 1869 comme *« le régime de plusieurs princes qui gouvernent simultanément les diverses portions d'un même empire »*. Saint-Yves baptisa de ce nom une organisation mystérieuse dont le cœur serait en *Inde dans l'« agartha »*, centre initiatique suprême peuplé d'êtres étranges et où s'harmonisent les trois ordres de la vie spirituelle, morale et économique. Le tout est marqué par une certaine coloration technicienne, antiparlementaire et par une confiance affirmée dans les vertus revivifiantes de la science et de la rationalisation du capitalisme.

L'œuvre de Saint-Yves d'Alveydre connut une petite influence souterraine et elle inspira en 1921 la création d'un *« ordre martiniste et synarchique »* (qui se référait en même temps à l'enseignement de Louis-Claude de Saint-Martin, philosophe illuministe de la fin du dix-huitième siècle). C'est dans ce milieu que fut rédigé, probablement vers le milieu des années 30, un *« pacte synarchique d'empire »*, programme assez fumeux et très élitiste visant à la création d'un empire universel par des moyens non violents. L'in*fluence réelle de ce curieux do*cument a été à peu près nulle.

X-Crise

Deuxième réalité concrète : on voit se développer entre les *deux guerres tout un courant* de pensée néo-saint-simonienne. Il y a là une vague rencontre avec la philosophie de Saint-Yves d'Alveydre. Ainsi du Redressement français d'Ernest Mercier, actif surtout avant la crise. Ainsi, plus tard, du groupe des *Nouveaux Cahiers* inspiré par Auguste Detoeuf, dirigeant de l'Alsthom, auteur des immortels *Propos de O.-L. Barenton confiseur*. Ainsi, surtout, d'X-Crise de Jean Coutrot.

Polytechnicien, grand mutilé *de guerre*, patron d'une entreprise de papeterie, fort préoccupé de la rénovation des structures économiques et patronales, Coutrot, avant la guerre, fut l'animateur entreprenant de plusieurs groupes de réflexion, dont le plus influent fut le Centre polytechnicien d'études économiques, plus connu sous le nom d'X-Crise. Dans le fil du courant « planiste », X-Crise s'efforça de définir une politique d'intervention étatique et de *« collaboration de classes »* sous la houlette de techniciens nouveaux de l'organisation sociale.

Observons que, au moment où s'enfle la légende synarchique, Jean Coutrot n'est plus. Le 19 mai 1941, il a fait une chute mortelle à travers la fenêtre de son appartement parisien. Son moral avait *été* grandement atteint par la défaite.

Il semble que Coutrot ait bien possédé chez lui un exemplaire du *Pacte synarchique*. Mais l'étude attentive que Richard Kuisel a menée des théories comparées du *Pacte* et de Coutrot le conduit à nier tout à fait *qu'il puisse en être l'auteur ou* même l'inspirateur. De vagues similitudes parcellaires — qui étaient dans l'air du temps — ne permettent en rien de conclure à une connivence.

Coutrot sert de lien, d'autre part, avec la troisième composante, ce *milieu* de la banque Worms qui obsédait tant Déat.

Seules les archives de cet établissement, si elles existent, permettront de cerner un jour, avec la précision nécessaire, les soubassements institutionnels et les liens personnels. Mais on aperçoit assez bien, dès à présent, les contours de ce réseau d'amitiés et d'intérêts que Jacques Barnaud sut réunir autour de sa maison.

Dans la mouvance des *Nouveaux Cahiers* (qui partagea quelques collaborateurs avec X-Crise), de mars 1937 à la veille de la défaite, Barnaud a rassemblé des talents variés qui cherchaient à dégager, dans le désarroi du temps, de nouvelles doctrines pour une troisième voie entre *fascisme* et *communisme*. La plupart, sous le choc de la défaite, se dispersèrent. Mais autour de Barnaud, un petit groupe se maintint, qui se réunissait volontiers pour déjeuner à la « popote » de la banque. Dans les Mémoire de Du Moulin de la Barthète, qui, directeur du cabinet de Pétain, de 1940 à 1942, on rencontre cette remarquable évocation : *« Barnaud était l'hôte, l'augure, le sphinx de la maison. Il en était aussi la providence. Car amis et collaborateurs ne se contentaient pas d'un sorbet ou d'un cachet. Ils avaient, parfois, les dents longues, et la banque se trouvait à pied-d'œuvre pour compléter leur matérielle (...). Ils collaboraient à la revue, l'œil vif, le teint frais, l'esprit dégagé des contingences du moment... »*

Ajoutons que, après la défaite, Otto Abetz a beaucoup soutenu ces ambitions coalisées. Drieu La Rochelle, qui fut souvent le commensal de la rue Tronchet, a laissé le récit d'un curieux dîner de la « bande Worms », vers la fin de 1940, à l'ambassade *d'Allemagne (récit cité par* Pierre Andreu et Frederic Grover dans leur récente biographie de Drieu).

A l'arrivée de Darlan, Pucheu et Barnaud ne sont pas les seuls promus à Vichy : Lehideux devient délégué général à l'Equipement national, puis secrétaire d'Etat à la production industrielle, Paul Marion secrétaire général adjoint pour l'information, Benoist-Méchin secrétaire d'Etat à la vice-présidence du conseil. Et ces cinq hommes, effectivement, firent un moment équipe. Un peu en retrait, un autre dirigeant de la banque Worms, Gabriel Le Roy Ladurie, les influença et les inspira (Raymond Abellio rapporte, dans ses souvenirs — sans exagérer la portée pratique du propos, — l'avoir entendu s'écrier, à l'automne 1942 : *« L'Europe sera faite par dix banquiers ayant une volonté de fer... »*)

De jeunes dessalés

Du Moulin, pour sa part, aurait dit à Darlan, lors de son accession au pouvoir : *« Mais vous nous amenez toute la banque Worms ! »*, et se serait entendu répondre vertement : *« Cela vaut toujours mieux que les puceaux de sacristie qui vous entourent ! Pas de généraux, pas de séminaristes, des types jeunes, dessalés, qui s'entendront avec les Fritz, et nous ferons bouillir la bonne marmite. »*

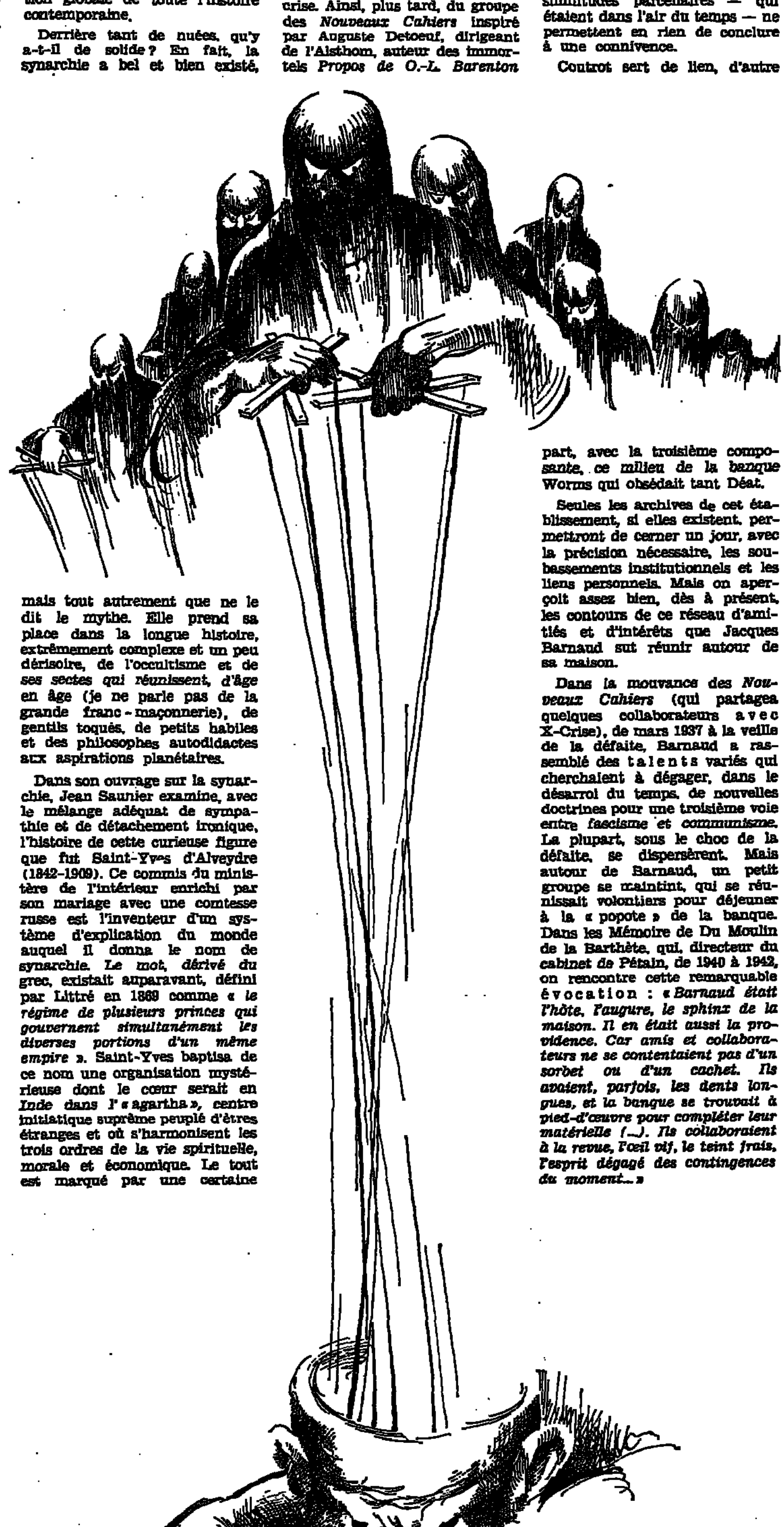
Ces hommes furent ensemble au pouvoir à peine plus d'un an, jusqu'au retour de Laval, en avril 1942 — puis, l'un après l'autre, partirent ou furent écartés. Nul doute que le moyen leur ait été donné un temps de peser quelque peu sur les actes de Vichy et la définition, jour après jour, des rapports avec l'Allemagne hitlérienne, et qu'ils l'aient fait dans un esprit commun *de technocratie avant la* lettre, et d'antiparlementarisme convaincu. Mais nulle preuve, et même nulle probabilité, qu'ils aient reçu un mandat précis, ni d'une organisation du monde des affaires ni d'un certain capitalisme international.

L'historien, depuis belle lurette, a cessé de considérer que les mythes ne sont pour lui que des ennemis à pourfendre, que les rumeurs doivent seulement être au plus vite dissipées, à force de positivisme têtu. Non qu'il renonce à cette tâche. Mais il sait aussi qu'il lui faut prendre en compte leur mensonge, même comme *réalité sociale et psychologique*.

Admirable mécanisme, en vérité ! Entre complot et anti-complot, la rumeur fait aisément son profit de tout. Qu'à la fin de 1941 le commissaire Chavin reçoive une promotion flatteuse au Conseil d'Etat, la rumeur néglige la promotion et y voit aussitôt un limogeage imposé par la synarchie courroucée. Que Jean Coutrot se donne la mort pour des raisons personnelles, et la rumeur y voit le maquillage d'une offensive anti-synarchique (à moins, interprétation inverse, qu'il n'ait été châtié par l'organisation pour avoir violé le pacte du silence...). Ainsi de suite.

Il y a mieux : de l'absence de toute trace d'un fait, le mythe *ne se gêne pas* pour conclure, paradoxalement, qu'il est d'autant mieux avéré — preuve étant faite ainsi du prodigieux pouvoir de dissimulation dont jouissent les mystérieux comploteurs... De telle sorte que par une étrange perversion logique, l'absence d'un fait visible finit par être la preuve la plus sûre de sa réalité !

La thématique du complot est particulièrement propice à l'essor du mythe. Dans les combats de la *paix et de la guerre, on tend* toujours à simplifier le camp des adversaires, à exagérer sa cohésion sociale et sa cohérence intellectuelle. Prendre comme clef universelle de compréhension l'action d'une société secrète, c'est seulement pousser l'illusion jusqu'au paroxysme. Les jésuites et les francs-maçons ont beaucoup servi. La synarchie fournit un succédané opportun. ■



JEAN-PIERRE CAGNAT.

(1) La meilleure mise au point est en anglais, non traduite, due à l'historien américain Richard F. Kuisel, « The Legend of the Vichy Synarchy », *French Historical Studies*, 1970, p. 365-398, que l'on peut compléter par le livre probe de Jean Saunier, *la Synarchie*, Paris, Grasset, *1971*, 288 p. Signalons qu'un journaliste solitaire et acharné, Roger Mennevée, rédacteur d'une revue mensuelle intitulée *les Documents politiques, diplomatiques et financiers*, avait amassé sur le mythe, obsessionnellement, une énorme documentation, qui, malheureusement, a quitté la France après sa mort avec le reste de ses papiers et est conservée à la bibliothèque de l'université de Californie, à Los Angeles.

JACQUES ATTALI

Dix bruits dans l'ordre du monde

Au moment où la plupart des théories de l'histoire sont incertaines et où l'élaboration d'un nouveau savoir théorique sur l'avenir est encore très floue, aucun tableau de la décennie à venir ne saurait s'adosser sur un savoir théorique irréfutable.

Ne pouvant décrire encore ni l'ordre qui se dessine, ni même celui qui se dissout, la seule chose scientifiquement honnête, c'est-à-dire risquée, c'est de faire la liste, intuitive en même temps que réfléchie, des principaux bruits qui vont troubler l'ordre en place dans la décennie 1980 et aider à la naissance du nouvel ordre, dans la dernière décennie du siècle.

Voici ce que sont pour moi les dix bruits les plus probables dans les dix ans qui viennent, les dix principales mutations dont l'agencement et la chronologie encore indiscernables détermineront les conditions de la survie du monde. Bruits dont la rumeur sourd dès aujourd'hui, en ces premiers temps de crise.

1. L'EXTENSION DE LA CRISE ECONOMIQUE AUX PAYS DITS SOCIALISTES.

Dans ces pays, l'arrêt de la croissance, la pénurie pétrolière, les difficiles adaptations de l'appareil productif, feront définitivement renoncer tous les observateurs à l'idée d'un modèle de croissance garantie et régulière. Ces pays apparaîtront pour ce qu'ils sont : des pays quasi capitalistes, un peu particuliers, où le parti unique tient lieu de bourgeoisie, la file d'attente d'inflation, le gaspillage de capital de baisse du taux de profit.

2. L'EFFONDREMENT DES INSTITUTIONS SOCIALES DANS LES PAYS CAPITALISTES DEVELOPPES.

La crise financière des institutions de sécurité sociale et d'éducation explosera dans les années prochaines. Dans une économie industrielle, le coût relatif de ces activités artisanales, à faible productivité, ne peut qu'augmenter, jusqu'à devenir fiscalement insupportable. Commencera alors une période de pénurie de soins et d'éducation, donc de rationnement jusqu'à l'euthanasie et le « numerus clausus ».

3. LA FIN DU DOLLAR COMME MONNAIE D'ECHANGE INTERNATIONALE.

Le probable remplacement du dollar, monnaie structurellement faible, comme étalon des échanges, par divers cocktails de monnaies, concernera une part sensible des échanges mondiaux. Cela ne sera pas nécessairement la marque d'un déclin des Etats-Unis : l'économie américaine cessera d'être l'étalon de l'économie mondiale pour tenter, avec de bonnes chances de réussir, de devenir le premier pays exportateur.

4. LES TENSIONS MILITAIRES ENTRE PAYS DU SUD.

Alors que la démence accumule les stocks des deux super-puissances, la prolifération des armes nucléaires et la misère des trois quarts de l'humanité rendent probable la montée de la violence et de la haine entre les voisins riches et pauvres : alors le faux dialogue Nord-Sud se transformera en affrontement Sud-Sud.

5. LES VIOLENCES URBAINES DANS LE TIERS-MONDE.

Dans dix ans, plus de trente villes du tiers-monde auront plus de cinq millions d'habitants, dont une majorité de moins de vingt ans. La misère et l'inégalité propres de tels grands rassemblements, l'impossibilité de gérer ces structures, provoqueront des révoltes incontrôlables, des gigantesques monômes dérapant en révolutions où les lois de la diplomatie n'auront plus cours.

6. LE BOULEVERSEMENT DES REGLES DU JEU DES RELATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES.

La hausse des coûts de production de nombreuses matières premières et leur rôle stratégique dans la fixation des termes de l'échange laissent prévoir qu'un très grand nombre de pays pauvres, conformément aux décisions de la dernière conférence des « 77 », pourraient politiser les relations économiques mondiales en mettant fin aux lois du marché dans la fixation des cours : la vente de nombreuses matières premières ou produits de base pourrait être soumise à des conditions politiques transformant radicalement les règles de l'économie mondiale.

7. LA GENERALISATION D'UNE ROBOTIQUE INDUSTRIELLE.

La crise se transformera par la mutation des processus de production. Des robots industriels dans les usines, l'automatisation de la poste, du secrétariat, de la distribution, de la banque, supprimeront des millions d'emplois répétitifs et pourront, sauf à réduire massivement la durée du travail, tripler le chômage en Occident dans la décennie 1980. De nouvelles entreprises fabriquant des robots tiendront le haut des cotes boursières.

8. UNE NOUVELLE CONSOMMATION DE MASSE.

Ces nouvelles technologies, parce que contemporaines de l'effondrement des institutions sociales, feront naître une demande pour les machines électroniques à enseigner ou à soigner, nouveaux engouements des années à venir, marchés porteurs essentiels d'un capitalisme devenant plus normalisateur et cloisonnant que jamais.

9. LE CONTROLE PSYCHOPOLITIQUE DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL.

Dans cette société angoissante et instable, faite de plus en plus de bruit sans sens, le progrès dans la connaissance du système nerveux central fournira un immense champ à la commercialisation de neuroleptiques capables de contrôler plaisir, jouissance et peur, de faire oublier solitairement les problèmes collectivement insolubles.

10. LE RETOUR DE LA SAGESSE.

Mais, dans un monde où la violence pousse vers l'égoïsme et où fascine la force, une autre réponse est sans doute en train de sourdre. Des mots galvaudés et salis, en apparence anachroniques, retrouveront sans doute leur valeur magique et salvatrice : on parlera librement de sagesse et de tolérance. Et la non-violence deviendra le seul projet méritant le beau nom de socialisme.

Bruits de mort et bruits de vie s'affronteront. Nul ne peut dire lesquels feront taire les autres.

FERNAND BRAUDEL

Laissons bondir les eaux vives

Dix ans, pour un individu, quel que soit son âge, c'est beaucoup ; pour un ministère, ce serait une durée plus qu'anormale ; mais, pour la masse d'hommes qu'est la France, c'est au plus un instant, Pierre Chaunu dirait un clin d'œil. Alors, si les catastrophes apocalyptiques qui restent à l'horizon du monde nous épargnent encore, si les super-grands continuent à se battre par petits peuples, par gladiateurs interposés, la France, en principe, n'aura pas changé *beaucoup* en 1990, malgré les coups de pouce qui semblent décisifs sur le moment et qui, au vrai, ne changent rien radicalement. Cela, c'est la première réponse de l'historien.

Mais la seconde, qui contredit partiellement la première, c'est que la France, en même temps que tout le monde industrialisé, va être fortement, anormalement sollicitée de changer, en raison de la crise économique profonde où nous nous trouvons. Une crise que *nous ne comprenons pas bien*, la faillite sur ce point des économistes et de l'économie politique est patente. A quelques exceptions près, chacun attend que le problème s'éclaircisse de lui-même pour oser parler d'une réalité qui se moque de nous et de tous les responsables qui sont aux postes de commande.

Il est vrai que cette crise est sans commune mesure avec celle de 1929. Celle-ci fut dramatique, tonitruante, et relativement courte. Celle-là est sans visage, insistante comme un reflux lent de la mer, et j'ai pensé, dès ses débuts, qu'elle serait longue. Elle m'apparaît, en effet, comme une de ces régressions, largement étalées dans le temps, que le monde occidental a connues périodiquement, à de longs intervalles, au quinzième siècle, au dix-septième, au dix-neuvième, au lendemain toujours de puissantes montées économiques, comme si le moteur, finalement détraqué ou incapable de suivre la croissance, se mettait à tourner à vide.

Si je ne me trompe pas dans mon diagnostic, si nous sommes bien dans une de ces crises-là, alors, par la force des choses, il faudra bien s'adapter à elle, oublier les facilités des années précédentes, des « *trente glorieuses* », comme les appelle Jean Fourastié, et faire, aussi vite que possible, l'effort d'innover et encore innover. Car l'innovation a toujours été le seul remède, la seule porte de sortie des grandes pannes structurelles du passé. Peut-être sommes-nous malades d'une technique enfermée en elle-même et qui ne répond plus aux besoins de notre société. Il faut qu'elle accepte une mutation.

Et c'est là que se pose la question : l'organisation économique actuelle de la France est-elle facilement adaptable à ce changement de cap ? Elle s'est développée précisément pendant les trente années « *glorieuses* » qui ont été, pour nous, le temps d'une croissance particulièrement rapide. Même bien plus rapide qu'ailleurs. De sorte que, plus qu'ailleurs, notre appareil économique, à l'étage des décisions (qu'il s'agisse du secteur d'Etat ou du secteur privé, de l'administration, de la production ou du crédit), sacrifie à un sens du grandiose qui risque, chaque jour davantage, d'être paralysant. L'Airbus, par miracle, a succédé à Concorde. Mais qui nous délivrera de la politique monopoliste de l'E.D.F., de l'aide gouvernementale et bancaire aveuglément réservée à la grosse entreprise, du carcan administratif de la recherche ?

De la base

Et je ne parle pas dans le vague. En période de mutation *technique*, c'est *de la base*, des individus, de simples techniciens, ou de petits groupes d'ingénierie, plus libres que d'autres, que partent les solutions et réponses efficaces. Pour ne parler que de l'énergie, si le nucléaire est une nécessité inéluctable, il y a aussi la géothermie, le gaz végétal, les éoliennes, les turbines au fil de l'eau, l'énergie solaire, demain peut-être des moteurs révolutionnaires. Autant de petits moyens, qui seraient tout de même un énorme apport s'ils étaient multipliés par centaines de milliers, une fois vérifiée l'efficacité des modèles offerts.

Je souhaite donc que la politique gouvernementale change totalement sur ce point. Je souhaite aussi que les petites entreprises cessent d'être poursuivies par le fisc et les banques, lesquelles se multiplient sous nos yeux et sont incapables de faire vivre à l'aise les trésoreries d'entreprises très saines — que les étrangers d'ailleurs achètent et dont ils savent tirer bénéfice, jouissant du crédit de leurs pays d'origine. Et si, comme les études le montrent, comme l'exemple italien le prouve, la petite entreprise était, aujourd'hui, la plus forte créatrice d'emplois ?

Une autre leçon de l'histoire sur les crises longues, c'est que, généralement, elles mettent à l'épreuve les hégémonies mondiales. Depuis cinquante ans au moins, les Etats-Unis sont au centre du monde, vivifiés par cette position dominante. New-York a remplacé Londres, qui, il y a deux siècles, avait remplacé Amsterdam. Alors une question se pose avec acuité : les Etats-Unis vont-ils conserver leur domination matérielle ? En tout cas, ils la défendront, chercheront à répercuter sur autrui les fruits amers de la régression. Aucun doute : ils ont quelques chances sérieuses d'y réussir. Avant tout, peut-être, faute d'un autre candidat valable. L'Europe, dans ses querelles nationalistes d'une médiocrité criante, n'a aucune chance de récupérer le centre vivifiant du monde. Et la France, malgré ses dons, son ardeur au travail, son génie propre, restera dans la troupe des brillants seconds, à l'intérieur même de l'Europe.

Mais être les seconds en Europe, c'est encore être du nombre des privilégiés, aussi longtemps au moins que l'Occident gardera ses privilèges. Il est certain que ceux-ci lui sont disputés. Ils sont à défendre, mais aussi à mériter par une efficacité éclatante. Si notre gouvernement voulait y prendre garde, il créerait dès demain un ministère de l'innovation, avec une académie de l'innovation, largement ouverte aux communications scientifiques et techniques de n'importe quel citoyen, comme le fut l'Académie des sciences à sa grande époque, à la veille de la révolution industrielle. Il y a, en France, un large public de gens compétents, ingénieux, qu'on n'écoute pas.

L'évolution économique est une chose, l'évolution des modes de vie, de la culture, des mentalités, une autre chose. Que nous réserve, sur ce plan, les dix années qui viennent ? Moins de changements sans doute, car en ces domaines les évolutions sont beaucoup plus lentes que sur le terrain de l'économie. Et, d'autre part, nous avons, derrière nous cette fois, tout récents, accomplis au souffle des « *trente glorieuses* », un certain nombre de changements importants s'ils ne sont pas encore complètement incorporés à notre société. Nous avons ainsi perdu tout nationalisme agressif ; les accords d'Evian, en 1962, ont sonné le glas d'une histoire batailleuse, nous voilà en chômage de gloire et d'agression.

Glissement

Il y a eu aussi, depuis 1945, un glissement de nos valeurs culturelles. De 1919 à 1939, la France avait été, plus qu'on ne le dit d'ordinaire, un centre international des arts et des lettres. La royauté aujourd'hui est passée chez nous aux sciences de l'homme. Et je ne crois pas absurde de soutenir que nous gardons une certaine primauté dans ces sciences incertaines et décisives, qui constituent une révolution intellectuelle dont l'ampleur échappe peut-être à nos contemporains. Non que nous possédions les meilleurs sociologues, les meilleurs philosophes, les meilleurs économistes, les meilleurs géographes, les meilleurs historiens..., mais nous avons le meilleur ensemble, en somme le meilleur orchestre. Et je pense même que l'humanisme de nos formations universitaires nous aide à tenir ce rang.

Malheureusement, les prééminences de ce genre sont de précaires superstructures. Les sciences de l'homme, suspectes d'être aux mains de révolutionnaires, sont tenues en suspicion. Leurs crédits sont dérisoires (moins, calculait-on hier, que les dépenses pour les animaux de laboratoire de nos centres scientifiques !).

Enfin que nous prépare la décomposition maladroite de notre enseignement secondaire, d'où l'humanisme a bel et bien été chassé, de même que l'histoire, cette gêneuse, et où la mathématique nouvelle, qui vient d'empoisonner l'école, est devenue la barrière unique et absurde des études ?

Au chapitre des changements culturels encore en gestation, il y a les suites de printemps éblouissants bien qu'ils n'aient pas duré, le printemps de Prague, le printemps de mai et juin 1968, l'extraordinaire printemps de Jean XXIII qui a rajeuni d'un seul coup la vieille Eglise romaine. Les révolutions culturelles semblent échouer, peut-être parce que, très souvent, elles ont dépassé leurs propres buts dans un premier mouvement. Mais ensuite elles germent, elles « *lèvent* », comme dit Claude Manceron. La société conservatrice, depuis 1968, s'est refermée frileusement sur elle-même ; l'Etat mammouth l'appuie de toute sa force.

Libération

Rien n'aurait-il bougé ? 1968 n'aurait-il été qu'une mode d'un instant, destinée à laisser seulement le souvenir de quelques années de vie universitaire débraillée (et, il faut le dire, de niveau médiocre) ou des barbes et longues chevelures d'une jeunesse qui répète, en sens inverse, la révolution d'une autre jeunesse, arborant, en 1918, contre ses pères, les coiffures « à l'embusqué » et les visages glabres ? En fait, la révolution de 1968 a bien eu lieu, dans la mesure même où elle est entrée dans les mœurs. Ce qui ne changera plus de sitôt, c'est, dans *tous* les milieux sociaux, la précocité, la liberté accrue de la vie sexuelle, les mariages à l'essai... Qu'en un certain sens (pas dans tous les sens) ce soit une libération, c'est la conclusion de Luigi Aurigemma, psychanalyste, élève de Jung, qui constate que ses patients, aujourd'hui, ne se plaignent guère de conflits sur le plan sexuel. Leurs problèmes n'ont pas disparu : ils exposent à leur analyste des inquiétudes métaphysiques... Donc Dieu, malgré ce que l'on répète, n'est pas mort. Reviendrait-il ?

Je suis de ceux qui voudraient laisser à toute expérience jeune le droit de vivre ou de mourir d'elle-même. Je crois rétrospectivement que Rome a commis, en 1517, une erreur sans nom en n'acceptant pas le « printemps » de Luther. Et j'ai peur que le Vatican ne répète cette erreur. Oserai-je dire, moi qui ne pratique point, que l'Eglise a aussi refusé, plus ou moins, le printemps de Jean XXIII ? Au risque, que nous ressentirons en France plus que partout ailleurs, de transformer l'élan initial en hostilité, face à d'autres hostilités, et de couper l'Eglise en deux. J'ai le goût des eaux vives. L'avenir à court terme et à long terme leur appartient. A condition de les laisser bondir. Mais cette sagesse de l'histoire, est-ce la sagesse des nations ?



PHILIPPE COUSIN.

MARIE CARDINAL

Conte de fées

C'EST le soir. La journée du 31 décembre 1979 a été belle. L'année finit bien pour moi : au bord de la Méditerranée, ma mère, celle qui ne cesse de me mettre au monde, celle qui baigne ma terre, là où s'enfoncent mes racines. Mes racines, ces filaments qui s'éventaillent à partir de mon être, s'étoilent en rejoignant les racines des autres, s'y embrouillent, zigzaguent, partent profond, loin, se nouent, grossissent. Mes racines qui participent au magma archaïque de l'humanité.

L'année de mes cinquante ans se termine. Auprès de moi une jeune femme. Nous regardons ensemble la [illegible] dans un silence qui n'est qu'une escale du long voyage que nous ne cessons de faire depuis vingt et un ans, depuis qu'elle est née, puisqu'elle est ma fille.

Nous venons d'écouter les nouvelles. Nous avons coupé le poste. Je ne sais quelle valse, quel charivari, quelle pavane, quel rock font dans sa *tête* l'Afghanistan, le nucléaire, l'ayatollah, le pétrole, le Cambodge, l'or, la faim... Peut-être pense-t-elle à autre chose. Nous ne disons rien des paillettes du réveillon, rien des sourires dentifères mais contrits des hommes du pouvoir souhaitant une bonne année nouvelle au monde. Comme s'ils ne savaient pas qu'elle n'est nouvelle que pour l'Occident chrétien, comme s'ils étaient innocents de son mauvais commencement...

Nous entrons muettes dans cette décennie 80, aube de ma vieillesse, matin de sa vie.

Je remets une bûche et romps le silence :

« *Faut que j'écrive mon papier pour* le Monde.

— *A propos de quoi ton papier ?*

— *Comment j'imagine les années 80...*

— ... *Raconte-leur un conte de fées.* »

Sur la table, près de nous, traîne encore un poème qu'elle a écrit l'autre jour. Feuille ouverte, accueillante, mais blanche comme la peur :

« *Que de fois ai-je senti mon corps se balancer ainsi, entre la vie et la mort... Me demandant si...*

» *Culpabilité étant l'étang — marécage même où s'embourbe le moi peu certain de lui — et coupant à travers champs, chants de désespoir.*

» *Désespoir, acquis de conscience osmosant ma mort.*

» *Les idées du corps fabulent-elles encore, alors que dans tes yeux, sourds de peur, brille la haine du néon de pissotière ?*

» *Alors que dans leurs yeux se reflète la mort et que leur regard inhibé n'est autre que le reflet de leur vision ? (...)* » *(1).*

Un conte de fées ? Bon, alors voilà :

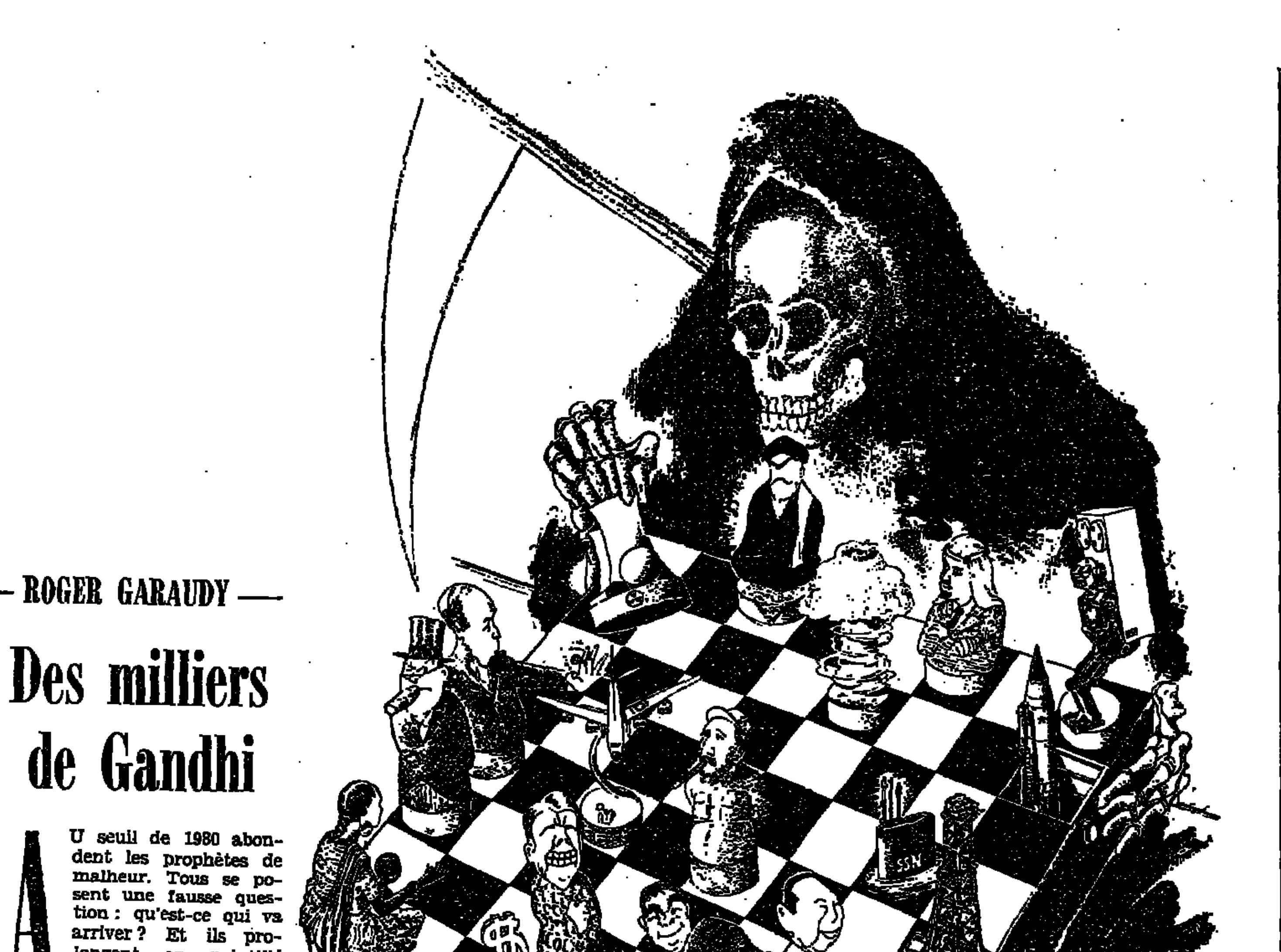
« *Il était une fois, en 1980, une jeune femme très belle et très sage qui se promenait dans une forêt...* »

Y aura-t-il une forêt demain ? Je ne sais pas continuer mon histoire, je ne sais pas continuer son Histoire, je n'ose pas.

(1) Bénédicte Roufard (texte inédit).

هكذا من الأصل

s bondir
ux vives



PHILIPPE COUSIN

ROGER GARAUDY

Des milliers de Gandhi

AU seuil de 1980 abondent les prophètes de malheur. Tous se posent une fausse question : qu'est-ce qui va arriver ? Et ils prolongent en pointillé vers l'avenir, les « tendances lourdes » du passé proche et du présent. Ils oublient d'ajouter : *cela n'arrivera que si nous ne faisons rien pour qu'il en soit autrement.*

Le vrai problème de la prévision est tout autre : quelles seront les conséquences, demain, de *nos « décisions » d'aujourd'hui* ? Et celui-là seul est porteur d'espérance.

Concrètement, voici ce que cela donne, par exemple, pour notre proche avenir.

PREMIERE HYPOTHESE :

Que va-t-il se passer si nous continuons à agir comme nous le faisons ?

Problème-clé : celui de l'énergie, et, aujourd'hui, du nucléaire. Sur l'apocalypse de l'atome militaire le pape Jean-Paul II vient de rappeler l'essentiel. Je n'en traiterai donc pas. Mais parlons du nucléaire civil : la loi constante depuis la *mise en application du* programme nucléaire démentiel, élaboré par les constructeurs bénéficiaires et approuvé par le président de la République (une centrale de plus tous les deux mois), c'est que, alors que chaque accident amenait tous les autres pays du monde à réduire leur programme, le gouvernement français poursuit sa fuite en avant.

Harrisbourg donne l'alerte, nos *cuves* sont *fissurées* : chargez tout de même, ordonne M. Giraud. Maintenant ce sont les soupapes qui battent la chamade : le commissariat à l'énergie atomique et les mines viennent de demander que l'on stoppe les travaux dans les centrales de Dampierre, de Gravelines et de Tricastin. Au même moment M. Barre paye à nos frais le gouffre à milliards des dettes de l'E.D.F. pour lui permettre d'accélérer sa course à *la mort.*

Si *nous laissons* continuer ainsi, la « prévision » est simple : nous allons vers trois conséquences aisées à prévoir :

1) Un système policier croissant pour tenter de prévenir toute tentative de détournement, de sabotage et de terrorisme. Le nucléaire nous achemine au goulag.

2) Un réseau de centrales *nucléaires si vulnérables* que l'un de nos plus brillants généraux a pu dire, avec juste raison, qu'un bombardement même conventionnel (du type de la dernière guerre) aurait des conséquences aussi graves que celles d'Hiroshima. Un pays disposant d'un tel réseau de centrales nucléaires est militairement indéfendable.

3) Une catastrophe proche ou lointaine, mais inéluctable, *nous ramènerait effectivement* « à la bougie » et à une paralysie de toute activité nationale, car tout le réseau électrique français serait bloqué par l'arrêt des centrales. Les morts se comptant par dizaines *de milliers, les très hauts* techniciens qui n'auraient pas eu le courage du chaudronnier de Chalon-sur-Saône qui, le premier, donnait l'alerte sur les fissures, seraient au banc des accusés pour crime contre la nation. Et, précisément en raison de leur compétence, tout un peuple crierait : ne leur par*donnez pas,* car ils *savent* ce qu'ils font. Disons-le tout net : au niveau de folie que nous avons atteint, il ne reste à des Giraud ou à des Boiteux que le choix entre l'objection de conscience et le déshonneur. Respectant leurs personnes, notre vœu de Nouvel An à leur égard est qu'ils fassent « le bon choix ».

Un problème aussi crucial a ses répercussions au plan politique. Les quatre grands partis sont les complices de ce système dont ils acceptent le principe fondamental : une « croissance » nous promettant le bonheur par une augmentation sans fin de la production et de *la consommation, sans tenir* compte de ce que l'on produit ni de qui en profite, et dont le nucléaire, militaire et civil, est l'expression suprême. Folâtrant sur le volcan, les partis nous donnent un étrange spectacle : chacun a pour objectif essentiel, non de faire face au péril commun mais d'affaiblir son voisin le plus proche. Au lieu de tenir compte de ce qui vient de se passer aux élections portugaises où le même genre d'exercice a permis d'ouvrir une brèche aux nostalgiques du passé colonialiste et dictatorial, lorsque Edmond Maire a eu la lucidité et le courage de dire tout haut ce que tout le monde peut voir — qu'une telle pratique des partis de gauche rend leur défaite inéluctable, — on le traite de « défaitiste ». Or, tous les partis dans leurs entre-déchirements n'agissent que dans la perspective de la défaite. Même une écologiste, c'est-à-dire une de celles qui appartiennent à ce qu'il y a de plus vivant dans la construction d'un avenir à visage humain, a pu me dire que la défaite de la gauche étant de *toute façon fatale,* un candidat écologiste serait présenté : il faut se compter !

L'écologie est une dimension fondamentale de l'homme : celle de son rapport avec la nature, qui ne peut être séparé du rapport avec l'homme, et du rapport avec la foi en l'avenir ; elle est une composante majeure d'un projet global et lui donner sa légitime dimension politique, c'est l'intégrer à un projet global, à toute une « mutation » de civilisation, seul capable de vaincre les forces de mort.

Là est le problème central du proche avenir : le renouveau viendra non d'un parti politique ou d'une coalition, mais d'un réveil de la foi dans laquelle la politique ne sera pas un domaine séparé produisant lui-même ses propres fins, comme le nationalisme au temps de Machiavel ou la croissance aveugle aujourd'hui, mais une dimension de l'homme, intégrée à d'autres dimensions : telles que la politique (le rapport avec les autres hommes), ou la foi (quelle qu'en soit la source) — c'est-à-dire le rapport avec la transcendance, avec la possibilité permanente de rompre avec notre passé.

Le fatalisme a ceci de maléfique qu'il suffit d'y croire pour qu'il devienne vrai.

DEUXIEME HYPOTHESE :

Nous voulons vivre et, toutes les formations politiques aujourd'hui nous conduisent à la mort ; même les mieux intentionnées, lorsqu'elles n'ont que la visée de « se compter », oublient que si elles acceptent la *défaite comme inéluctable,* pendant sept ans encore seront prises des décisions irréversibles, et que nous nous « compterons » alors dans les tombeaux.

Nous décidons de défendre notre avenir et celui de nos enfants. Nous avons acquis la certitude que c'est possible. C'est une voie difficile qui exige de rompre avec les vieilles conceptions de la politique. *C'est refuser qu*'un homme ou un groupe d'hommes parlant et agissant au nom de 51 % des Français règnent contre 49 % d'autres Français. Ce qui est une caricature de démocratie.

C'est *refuser* qu'on procède par délégation ou aliénation de pouvoir comme font les partis disant « Votez pour nous et nous ferons le reste ! »

Il n'y aura pas de changement réel si l'on ne met pas au premier plan les vrais problèmes, ceux dont dépendent notre vie et notre mort : ceux de la croissance et de l'atome, et si chacun ne se considère pas comme personnellement responsable du destin de tous.

Il y a dans chaque parti comme dans chaque église des vi*vants* et *des morts. Nous* appelons les « vivants » à réveiller les « morts ».

Seule cette immense levée de tout un peuple peut nous arracher à la logique de la mort et rendre possible des choix nouveaux sur des objectifs précis : imposer un moratoire nucléaire, jusqu'au moment où tous les problèmes de sécurité seront sérieusement réglés et, avec toutes les sommes ainsi *dégagées, mettre en œuvre* un large programme de diversification et de décentralisation des sources d'énergie pour ouvrir des milliers de chantiers d'énergies renouvelables (biométhane, géothermie, isolation, *rivière, soleil, vents et mers),* ce qui permettrait de résorber entièrement le chômage.

Appuyer cette reprise en main de notre avenir par un plan financier semblable à celui de Wagman dans l'Allemagne d'avant Hitler, plan qui résorba deux millions de chômeurs par une *émission* de monnaie liée. Nos problèmes étant autres que ceux de l'Allemagne de Weimar, il s'agirait naturellement de financer le plan de production d'énergies renouvelables. Voilà le point de départ dune véritable renaissance sur quoi pourrait prendre appui le renouveau de la culture et de la foi.

Alors serait proposé à ce pays qui meurt, non par manque de moyens mais par absence de fins, un grand dessein, une politique à hauteur d'homme. C'est-à-dire une politique qui ne veut pas d'une France coupée en deux ou en quatre, et qui marche assurée à sa victoire, avec la non-violence des forts. Une France qui veut des élections sans vaincus.

Certains croient ne pouvoir *sortir le pays du chaos* que par la poigne « d'un homme d'ordre », c'est-à-dire invariablement d'un « sauveur », d'un dictateur ou d'un homme du passé.

L' « Appel aux vivants » se fonde au contraire sur cette certitude que notre pays, aujourd'hui, n'a pas besoin d'un Bonaparte « museleur » mais de milliers de Gandhi éveilleurs.

JEAN-FRANÇOIS BIZOT

Le changement d'herbage réjouit les veaux

JE sors de mon cinquième réveillon, et je suis perplexe. C'est le 1er janvier 1980. Dans un appartement de Neuilly, un artiste mondain avait trouvé très drôle de faire une fête hippy. Rassemblés là, les derniers décadents parlaient du *hard* mondain et n'avaient guère d'idées. La générosité et l'utopie étaient en vacances. Ils regardaient à la télévision la retransmission du Palace, dans un dernier élan de nombrilisme consolateur. Point d'énergie. Plus loin, chez d'anciens vrais marginaux, musique et joints faisaient passer la décennie dans la pure tradition des années 70.

Chez un chanteur du show business, on ne rencontrait que des vedettes de ces dernières années pelotonnées les unes contre les autres, et il n'y avait que trois têtes inconnues. C'était gentil, mais sans courant d'air.

Je n'ai rencontré la frai*cheur que je souhaite aux* années 80 qu'en deux endroits : au réveillon de l'équipe de France de volley-ball et au Gibus Club, un club de rock où des jeunes dansaient le ska. J'ai trouvé ça révélateur, et je m'explique...

Dans l'appartement moderne de Ménilmontant où s'amusaient les volleyeurs, il était interdit de fumer dans la pièce où l'on dansait. Les trente sportifs portaient les signes de la nouvelle génération : il y avait des cadres sportifs habillés plutôt cool, des filles qui croient à l'amour, des jeunes prolos en salopette blanche qui aiment le reggae, et ils sont ouverts, souriants et volontaires, et ils s'intéressent à la technologie moderne.

Au Gibus, on dansait le ska, interminablement, et je songeais, avec encore une pointe d'humour, à ces nouvelles valeurs des groupes de rock que nous avons décrits dans *Actuel.* J'ai toujours attribué au rock un sens prémonitoire. Beatles et Rolling Stones avant 1968, Bowie et Lou Reed annonçant, vers 1972, la décadence des idées joyeuses et l'entrée en déprime, et maintenant l'arrivée d'une nouvelle attitude, une sorte *de mutation éclectique qui* conserve l'esprit de créativité et la recherche des années précédentes, mais l'encadre dans une volonté de réussite individuelle endurcie par la crise. Un mélange de cynisme et de naïveté. Planifier sa vie, éviter l'idéologie, avoir des buts, ne pas se disperser, réinvestir ses gains, faire attention à ses émotions, et danser.

Compteur à zéro

Heureusement qu'ils étaient là. Ils montraient aux combattants épuisés des *années 70 le seul chemin valable.* Remettre le compteur à zéro, arrêter de s'interroger sur ses faiblesses, s'interdire de penser à l'échec et rechercher ses forces. L'avant-garde, aujourd'hui, repose sur l'humilité, la volonté de rencontre et de brassage, et ce volontarisme. Ceux qui le sentent se présentent avec un clin d'œil comme « les nouveaux primitifs ». Ils signifient ce qui caractérise le début 1980. On sait que l'on ignore où l'on va, mais on en prend son parti et on adopte une pensée et des attitudes adéquates.

Refus de délire, prudence de l'imaginaire, activisme prag*matique. Nous avons* appris à nuancer ce que Ronald Laing appelait la « *politique de l'expérience* », à limiter un principe de plaisir douché depuis 1973. Plus question pour autant d'entretenir le *sentiment trop répandu* d'être des minables dans un pays tocard et ballotté au milieu d'un Occident qui rétrécit. L'optimisme m'apparaît comme une saine provocation au moment où, quand Ariane n'arrive pas à décoller, certains journaux ricanent, comme s'ils étaient encore tout empêtrés par l'échec commercial de Concorde.

J'ai retrouvé confiance le jour où j'ai essayé de regarder ce qui fonctionnait en France. Il y a un an et j'en avais un besoin vital. Les chercheurs de la C.I.I.-Honeywell-Bull venaient de mettre au point un nouveau langage informatique pour l'armée américaine. Je n'en revenais pas. Nous étions capables de technologie moderne. Je m'apercevais que nous avions aussi fabriqué le plus grand hologramme du monde. Bigre, les années précédentes remontaient avec leur méfiance anti-scientifique. Jusqu'au jour où un de mes amis m'avait doctement dit : « *Tu manges de la viande surgelée ! Tu es fou. La congélation tue les vitamines.* » C'était trop, j'avais craqué. Je m'intéressais à nouveau à la science et à la technologie qui avaient progressé silencieusement pendant qu'on les mettait en accusation.

Le réel n'en finit pas de m'étonner : je m'aperçois que *sur vingt ans, la France* a tenu le deuxième rythme de croissance des grands pays occidentaux, après le Japon mais avant les autres. Aéronautique, spatial, médecine, robots, fonds sous-marins, *nous avons pied dans l'avenir.* Il faut encourager les petites équipes qui produisent les idées neuves. Le microprocessus et l'engineering génétique, les deux grandes percées technologiques récentes ont été produites aux Etats-Unis par des aventuriers scientifiques à l'écart des grandes institutions.

Eclectisme

La mutation qui va suivre m'excite : les Japonais prévoient d'ici à 1985 l'automatisation de leurs chaines de montage et une croissance de 50 % de la productivité. Le seul problème : que les marchés se développent pour créer des emplois et absorber le surplus de production. Tant mieux donc si la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Afrique ou le Moyen-Orient se développent et nous prennent la sidérurgie et le textile : ils achèteront des machines et des ordinateurs.

Il ne s'agit pas de substituer un modèle à un autre, ou une mégalomanie des grands projets à l'autoréduction louable des écologistes férus d'écosystèmes. Non. Plutôt une idéologie du court-*circuit. Depuis dix ans, chacun* s'est promené avec les œillères de ses lubies.

Chacun a fini par prendre sa claque et se lasser des horizons monomanes de sa tribu. Ils s'aperçoivent, après avoir poussé à bout leur monture que le changement d'herbage réjouit les veaux. Ceux qui n'ont pas sombré dans le désarroi sont méfiants de toute pensée venue d'en haut, *ils éprouvent le besoin de* l'éclectisme et de la tolérance. Se parler avant de se juger, se rencontrer avant de réfléchir. La *tolérance éclectique* : en politique, en musique, en architecture. Aller piocher chez l'autre *les leçons et le ressort de sa démarche.* Accepter l'idée inacceptable pour la gauche qu'une réduction des impôts directs ait relancé l'économie californienne ou que Mme Thatcher puisse aussi avoir quelque adresse. Préférer, en architecture, le plagiat de la beauté à l'invention de formes ratées. Mélanger en musique la recherche d'un tube et la technologie d'avant-garde. Introduire des séances de créativité délirantes tout en haut de l'organisation des multinationales.

A la limite, notre tragédie peut devenir notre avantage. L'accès aux grandes décisions nous a été interdit par le goût abusif pour le pouvoir de ceux qui le contrôlaient. Il a fallu se contenter des espaces qu'ils laissaient libres faute de les comprendre. Il se trouve qu'ils sont importants.

● *Jean-François Bizot est directeur d'Actuel.*

de fers



LANGAGE

Français du ou français au ?

JACQUES CELLARD

TELLE est la question qui se pose inévitablement, pour l'anglais, l'espagnol, l'arabe, etc., sitôt que l'on cherche à caractériser la variété régionale d'une langue à diffusion intercontinentale par rapport à l'état de cette langue dit « standard » ou « central ».

La différence est sensible. Sans même nous attarder sur celle qui sépare la « situation du français *en* Afrique », et la « *situation* du français *d'*Afrique », et, en nous en tenant à une appréciation de linguistique interne, il y au moins une nuance entre *du* (le « français *du* Québec ») et *au* (le « français parlé *au* Québec »).

L'ennui est que cette « nuance » n'a rien de scientifique. Selon les intentions ou les préjugés, ce *du* apparaîtra comme élogieux ou condescendant. Certes, une description objective, tout à fait neutre, est possible et souhaitable. Mais le fait est que l'observateur d'un français régional aura toujours tendance, selon son origine et ses dispositions d'esprit, à biaiser ses observations, soit dans le sens de la différence, soit dans celui de la ressemblance. C'est la conséquence difficilement évitable de la tension normale, et déjà évoquée ici, entre le désir d'identité et le désir d'intégration ; ou, si l'on préfère, entre les deux *identités* (soi et semblable).

Dans le cas de l'Afrique, l'Association des universités entièrement de langue française (AUPELF, 173, boulevard Saint-Germain, 75272 Paris) a pris l'importante initiative, voici maintenant quatre ans, de mettre en chantier un *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (projet IFA, AUPELF), mené à partir d'enquêtes et de dépouillements réalisés sur place.

Cette initiative a été relayée l'an dernier par la création de l'Association d'études linguistiques interculturelles africaines (A.E.L.I.A.) également sous le couvert de l'AUPELF), plus spécialement intéressée par les interférences du français et des langues africaines.

De son côté, le Conseil international de la langue française a publié, en 1979, un *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar* (1), indispensable à tous ceux qu'intéressent les problèmes linguistiques africains. Ajoutons à cette bibliographie le numéro de juillet 1979 du *Français moderne* (2), consacré au français *en* Afrique noire, et un *Lexique du français* du *Sénégal* (3), tout récent. C'est ce dernier qui nous occupera maintenant.

Particularités ?

Le « lexique » d'un français régional se limite toujours, dans la pratique, à un relevé des régionalismes en cause. En termes stricts, le lexique du français parlé au Sénégal et par les Sénégalais est fait pour la plus grande partie de mots qui sont employés avec le même sens à Dakar, à Paris et à Liège.

Quant aux « particularités », elles se répartissent en trois groupes. Le premier est fait de termes désignant des réalités locales, le plus souvent empruntés à une langue africaine (dans le cas le plus fréquent, le ouolof au Sénégal), et qui n'appellent aucune remarque linguistique importante.

Le second comprend des mots français que l'on s'étonne de voir figurer dans un lexique des particularités du français au Sénégal. C'est une remarque que nous avons déjà eu l'occasion de faire relativement à ce genre de lexiques : les auteurs voient une particularité africaine là où il n'y a qu'un mot de français populaire dont ils ignorent sans doute l'existence. Tels sont *beloter*, jouer à la belote, qui figure entre autres dans le dernier volume paru du *T.L.F. (Trésor de la langue française)*, *enceinter*, également dans le *T.L.F.*, et qui ne surprendra, linguistiquement parlant, aucun (e) Français (e), *engin* (vélomoteur, poste de radio, etc.), *goutter* (pleuvoir un peu », et plus encore *doter, vraiment !* en exclamation, *calebasse*, *calèche*, *cercle* (administratif), et bien d'autres qui encombrent peu utilement ce lexique.

Cela dit, non pas pour en peiner les auteurs, mais pour montrer comment fonctionne plus ou moins consciemment ce désir d'enregistrer des particularités qui n'en soient pas trop, tout en en étant un peu !

Seul donc le troisième groupe présente un intérêt réel. Il réunit des mots qui existent bien en français standard, mais qui ont pris dans le français du Sénégal des sens si différents du sens « français » que leur emploi nous est à peine compréhensible ; et aussi des mots formés logiquement, mais que le français standard s'est toujours refusé à former.

Nous citerons comme exemple des premiers, *acheter avec*, pour : acheter chez (un commerçant). Là où le Dakarois dira : « J'ai acheté ce bazin-riche avec le Libanais du marché », le Français de la métropole ne pourra que comprendre à contresens. De même, *cogner*, pour « se garer » : « Cognez-vous à droite ! » De même encore, *si*, pour « non », avec l'exemple même du lexique : « Le patron n'est pas là — Si ! », c'est-à-dire : Non !

Écarts

Tout usage d'une langue relève en définitive du consensus de la communauté intéressée. L'essentiel, dans un premier temps, est que les Dakarois (ou les Kinois, ou les Abidjanais) se comprennent en français entre eux quand ils choisissent de le parler. Dans un deuxième temps, il est utile qu'ils soient compris sans ambiguïté des Français qui vivent en Afrique. Dans un troisième, il est souhaitable que le français d'Afrique reste à peu près correctement compris de n'importe quel autre membre de la communauté francophone, parisien, lyonnais ou bruxellois.

Dans les cas extrêmes, il est certain que ce troisième objectif n'est pas atteint, ou ne l'est que très imparfaitement. Aux écarts lexicaux (un mot pour un autre) s'ajoutent toujours plus ou moins des écarts phonétiques et des écarts grammaticaux : et, comme élément extra-linguistique, l'écart des choses, des relations sociales, des modes de vie.

D'où le sentiment fréquemment vécu par le Parisien qui « débarque » sans apprentissage à Dakar ou à Kinshasa, mais aussi à Montréal voici une dizaine d'années encore, d'entendre sans comprendre. On notera — sans aucun dénigrement faut-il le dire ? — que cette réaction était déjà celle de Balzac, de Victor Hugo, d'Eugène Sue, etc., en face de ce « créole » des classes laborieuses qu'était l'argot.

Dernier groupe, celui des mots qui, en quelque sorte, mériteraient d'être français, ou disons plus précisément : d'être acceptés par tous les francophones, et qui ne le sont pas. Ils constituent une catégorie assez nombreuse du français du Sénégal. Et surtout, beaucoup d'entre eux sont formés systématiquement pour faire l'économie d'une périphrase. Ainsi, *gaucher* pour « tourner à gauche », et *droiter*, à droite; *doigter* « montrer du doigt » la direction à prendre ; *linger* pour « faire la lessive » ; *compétir*, pour « être compétitif », ou « être en compétition avec » ; *indexer*, pour « mettre à l'index », critiquer, blâmer, mais aussi pour « montrer de l'index » ; et *cadoter* quelque chose à quelqu'un, « lui en faire cadeau » ; ce dernier présentant l'intérêt supplémentaire de se trouver déjà, voici plus d'un siècle, dans la correspondance de Gustave Flaubert.

Plaques

Ces mots posent un problème linguistique très intéressant : pourquoi le français central, et en particulier le français populaire, ne les a-t-il jamais créés lui-même ? Et quand cela est arrivé, rarement, pourquoi la communauté ne les a-t-elle jamais vraiment acceptés ? La réponse provisoire à ces questions est qu'une langue, en règle générale, n'est pas rationnelle de façon homogène et continue. Elle présente des espaces, des « plaques » de rationalité plus ou moins bien associés, et séparés par des « terrains vagues », domaines de l'irrationnel, ou d'une rationalité différente.

Pour en revenir à notre point de départ, on notera sans malice que les appellations « *français* du *Sénégal* » et « *français* au *Sénégal* » alternent capricieusement dans les premières pages du lexique en question ; la première dans le titre officiel, puis de nouveau page 8 dans l'avant-propos des auteurs, avec cette précision : « *De même qu'il existe un français du Canada... de même il existe un français du Sénégal, etc.* »

La seconde, dans le titre de la préface que le président Senghor a donnée à ce lexique (page 3), et plus explicitement, par le préfacier lui-même, page 6 : « *On l'aura remarqué, j'ai intitulé ces lignes « Préface au lexique du français au Sénégal » ; je n'ai pas dit « Lexique du français du Sénégal.* »

Comme quoi le débat reste très ouvert ! ■

1) Sous la direction de Daniel Barreteau, un fort volume de 624 p., cartes, index. Au CILF, 103, rue de Lille, 75007 Paris.

2) *Le Français moderne*, directeurs : G. Antoine, P. Imbs, coéditeurs, Conseil international de la langue française et Hachette. Abonnement : (1 an, 4 numéros, 68 F.), à la Librairie pédagogique du centre (L.P.C.), 70, avenue Victor-Hugo, 86500 Montmorillon, C.C.P. Limoges 1678 00 T.

3) J. Blondé, P. Dumont, D. Gontier. *Lexique du français du Sénégal*, 155 p., carte, illustrations. Nouvelles éditions africaines, Dakar, et EDICEF, 83, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris.

PLAISIRS

Barcelone de la nuit

La capitale catalane, vue d'en bas, au ras des plaisirs de la nuit, de leur trouble poésie.

HERVÉ GUIBERT

ON va à Barcelone en catimini, comme on va à Berlin, pour des week-ends très romanesques, pour les fausses lunes de miel d'une ère glaciaire. On va à Barcelone pour le souvenir du barrio Chino décrit par Genet dans *le Journal du voleur*. On va à Barcelone pour la nuit, on se refile des noms de music-halls. On se couchera à 4 heures du matin, et on prendra le petit déjeuner à l'heure où ferment les musées.

La nuit, les lumières de Barcelone sont rouges, comme les lumières des clandés, des pagodes et des bordels. *Barcelona de noche*, grouillante avec ses monstres et ses travestis, est comme une architecture de Gaudi, dégoulinante et osseuse, organique, reptilienne. L'huile bouillante ruisselle sur les poulets embrochés, et les gambas pourrissent et rétrécissent dans leur ketchup, sur les comptoirs des tapas.

Une ombre te frôle en te jetant un souffle puant dans l'oreille : « *Tu veux du chocolat ?* » (le chocolat, c'est le « *shit* »). Les étudiants brisent l'image folklorique de Barcelone en fuyant le quartier chinois, le quartier suintant, le quartier à putes où traînent les marins américains. Un enchevêtrement de ruelles qui se développent au bord du port, comme à Naples ou à Palerme, la même odeur un peu grasse, un peu animale. Sur le pavé, un visage de femme, prête au baiser, sur une affiche déchirée qu'un touriste photographie. Des bateleurs qui font grimper une chèvre, à coups de tambourin, sur une plate-forme minuscule, en haut d'une échelle, tandis qu'une petite fille accroupie en face d'un macaque imperturbable piaille et trépigne, et que deux jumelles aux cheveux décolorés ramassent dans un gros sac les pesetas qu'on leur envoie par les fenêtres.

« *L'Espagne, depuis la mort de Franco, il paraît que ça s'est beaucoup décoincé...*

— Oui, mais moi j'ai vu, chez un couple d'universitaires, il n'y a pas longtemps, une photo de leur bébé nu, sur une peau de tigre, et ils avaient mis un bandeau noir sur le sexe de l'enfant.

C'était peut-être ironique... »

« *Vous allez à Barcelone ? C'est très à la mode !*

— Oui, je sais, le Molino...

— Le Molino ? Mais moi j'y suis allé il y a trente ans !... »

Le Molino existe toujours, petit Moulin Rouge de pacotille, au bord d'un grand boulevard, avec les noms de ses vedettes, Sheila et Camillo, sur son placard de néon ; ses femmes-majordomes aux cheveux courts plaqués en arrière et aux vêtements d'hommes, à l'entrée et au bar ; et ses bancs de bois, à l'orchestre, avec ses petites tablettes pour poser les consommations. 4 000 pesetas pour un quart de mauvais champagne. Le spectacle, permanent, de minuit à 2 heures. Plein tous les soirs. Les soirs de fête, on se bat pour entrer.

Camillo

Le spectacle, devant des toiles peintes, fait alterner des numéros dansés, du strip-tease, des chansons, des sketches de boulevard, toujours graveleux : c'est la belle bourgeoise qui ouvre sa porte, en déshabillé, à un employé du gaz lubrique, ou, au contraire, la petite bonne dégourdie qui ne parvient pas à ses fins avec un décorateur trop maniéré. Les rires, les interjections, les glapissements, fusent de la salle. Tous les acteurs jouent « au public », en appuyant leurs répliques, en riant quand il rit, en lui envoyant des clins d'œil.

La vedette du Molino, Camillo, un vieux comique aux cheveux bouclés et rares, qui apparaît toujours en lapin blanc, en fakir ou en sicilienne, ne peut plus cligner que d'un œil : l'autre est entièrement fermé depuis des années et muré par une couche de rimmel. Il joue tout de profil. Il aurait perdu une jambe, il continuerait sans doute à venir là tous les soirs pour se démener et arracher les rires.

Il n'y a pas, au Molino, cette division, comme dans les music-halls français, entre l'actrice, la chanteuse, la danseuse et la danseuse nue. Ici, tout le monde fait tout à la fois, la belle accordéoniste en robe à lamé se dévêt peu à peu sous les encouragements du public jusqu'à être totalement nue sous son accordéon, la comédienne laisse tomber sa robe en fin de sketch, et c'est comme un supplément en fin de parcours, du « rab » de lapin, une petite récompense pour bonne conduite.

Aucun corps n'est parfait : les filles sont plutôt grassouillettes, avec des jambes courtes, les garçons bedonnants et poilus, mais cette nudité n'instaure pas avec le public un rapport de voyeurisme sarcastique, c'est, au contraire une affaire de complicité et de respect, car ce corps projeté sur la scène n'est pas un corps idéal et irréel, gonflé et poudré, comme dans les music-halls français, c'est le corps un peu blanchâtre et maltraité du public lui-même et qui porte encore la marque de l'élastique, c'est le cousin du marié qui montre ses fesses à la fin du banquet...

Les strip-teaseuses gardent leurs monstres et doivent faire attention, sur la scène étroite, de ne pas tomber dans un des trous de la fosse d'orchestre, où le chef, le corps à demi encastré dans une grille, dirige un orchestre réduit à une trompette, un piano et un violon. Un petit pépé, installé au premier rang d'orchestre, a apporté un sac plein de paquets de cigarettes, et il fait de petits signes aux danseuses pour qu'elles viennent voir de son côté, et échange un paquet de cigarettes contre un baiser... Les femmes-majordomes du bar se font des scènes de ménage, charrient les caisses à bout de bras et reçoivent les confidences de Camillo, qui s'est démaquillé, sans attendre le final, d'ailleurs magnifique avec son défilé de plumes, de paillettes et de boas. Camillo cache maintenant son œil derrière de grosses lunettes noires. Les serveurs vont fumer une cigarette dans les toilettes.

Un jeune couple un peu chic venu là en voyeur et qui ne rit pas une seule fois aux plaisanteries salaces n'ose pas franchir la limite du bar.

Les tourbillons de fumée des cigarettes se défilent dans les pinceaux des projecteurs, enveloppent les loupiotes rouges accrochées tout au long du balcon, où des groupes d'hommes et de femmes laissent passer leurs visages dans l'obscurité des loges.

Au premier étage, tout au bout des passerelles, de petits escaliers branlants mènent à des portes où il est écrit *Privada*, et gare à celui qui voudrait percer le secret des coulisses...

La Villa Roja, dans une ruelle en bas des ramblas (calle del Arco del Teatro) est un night-club où un petit orchestre fait danser les consommateurs en attendant, 2 heures du matin, que l'animateur, Paco del Rio, un petit homme gros qui change de costume entre chaque chanson, lamé or et chemises à jabot froufroutant, veuille bien pénétrer sur la piste, avec son gros micro des années 50, pour présenter ses pensionnaires : de ces femmes robustes de cinquante à soixante ans, aux cheveux noirs tirés en chignon avec leurs robes décolletées garnies de volants, qui viennent à tour de rôle chanter, de la voix la plus fausse possible, des flamencos.

La vie en rose

Le spectacle est dans la salle, comme on dit : des travestis en congé, trois voyous qui se roulent un joint, une femme au faciès de crétin qui traîne ses bottes en riant, à moitié édentée, dans son imperméable de skaï rouge. En France, dans aucune boîte on ne l'aurait laissée entrer, ici elle a payé son ticket, comme tout le monde, et elle s'amuse, elle boit, elle se moque des chanteuses qui lèvent les yeux au ciel, d'un air de pitié, en la voyant...

Le Bodega Bohemia, dans une ruelle un peu plus loin, a bien changé : dans les années 60, on entrait par l'arrière-boutique d'une épicerie, les portraits de Mozart et de Beethoven étaient accrochés sur le piano et de vieilles prostituées venaient chanter *la Vie en rose* ; le patron, O'Gran Gilbert, âgé de soixante ans, relevait la jambe de son pantalon, avec son fixe-chaussette, pour imiter Mistinguett... Aujourd'hui, une assemblée sage et condescendante écoute en cercle un chanteur de music-hall à la retraite à la voix très fluette.

Le Copacabana, qui présentait des numéros de travestis, mais de travestis qui jouaient les hommes, les seins bandés et les cheveux plaqués, n'existe plus. Le portier de l'hôtel Colon dit : « *Ah ! le Copacabana ? Travestite ! Homosessuale !* » (retranscrit phonétiquement), et il fait le geste étrange, comme un geste de sourd, en creusant ses joues et en y traçant un trait avec un de ses doigts.

Le Barcelona de Noche, pour lequel les serveurs du « Caracoles » tentent de vous refiler des tickets à prix réduit et à pourcentage, n'est plus qu'un attrape-touristes à l'américaine ; le présentateur, par mesure d'économie, se réduit maintenant à une voix enregistrée.

Le samedi soir, tout Barcelone, jeune ou vieux, va danser à la Paloma, « palace du bal » (calle del Tigre), où les senoritas payent 150 pesetas l'entrée, alors que les caballeros en payent 225 : un immense théâtre à l'italienne surmonté d'un lustre à bougies, et où une passerelle circulaire se divise en loges. On pourrait penser au Palace, à cause du théâtre et des milliers de personnes réunies, mais ici le mélange est vrai, il n'y a pas de sélection à l'entrée, les consommations coûtent l'équivalent de 5 francs, et l'orchestre ne joue que des airs espagnols.

Pas de ghetto

Ce qui est extraordinaire, dans tous ces lieux de la nuit, et dans Barcelone d'une façon plus générale, c'est le mélange total des gens. Il n'y a pas de ghetto pour les travestis, ils se dispersent dans toute la ville, très nombreux, et dans tous les lieux publics, où on ne les remarque même pas. Pas de ghetto pour les jeunes ou pour les vieux. Pas de ghetto pour les riches ou pour les pauvres. Pas de ghetto pour les fous. On cherche en vain, à travers tous les cabarets de la ville, le fantôme de ce travesti raconté par Copi, qui se taillait tous les soirs une robe différente dans des pendeloques de viande, et qui dansait, sublime, le flamenco, hautain sous les crachats des gens... Les nuitards de Barcelone ont le talent de transformer le sordide en merveilleux, et de faire briller le désespoir. Dans un de ces bars pouilleux du quartier chinois, le soir de Noël, de vieilles prostituées fatiguées attendaient, assises les unes à côté des autres contre un mur, tandis que deux Arabes, au son du juke-box, dansaient ensemble une parodie

ODES

SIRS

elone
nuit

ue d'en bas au ras des
e leur trouble poésie.

UBERT

Camillo

هكذا من الأصل

de flamenco, les guirlandes lumineuses qu'ils venaient d'arracher au sapin dans les cheveux...

La nuit est si intense à Barcelone qu'on se retrouve le jour un peu déboussolé, en perte de vitesse. Il faut attendre le coucher du soleil, vers 5 h. 30, pour prendre, tout au bout du port, et tout en haut d'un immense mirador, le téléphérique, chancelant dans le vent, qui mène à la fête foraine.

La fête est encore vide, les autotamponneuses sont bâchées. Un studio de photographe carrelé propose de vous photographier en Superman, en marin noceur ou en toréador. Le grand labyrinthe de glace tout illuminé tourne lentement sur lui-même. En contrebas, les lumières de la ville s'allument. Le musée de cire va bientôt fermer. Ce serait dommage de le rater, il est étonnant. Il présente dans le même tableau Hitler, Churchill, Staline et de Gaulle. Il montre, dans son cabinet des horreurs, la chaise électrique, avec le condamné, le garrot, Charles Manson avec l'ombre nue de Sharon Tate derrière un rideau de douche, et Dracula qui ouvre sa bouche pleine de sang : c'est un film projeté sur une tête de cire sans traits. Le gardien consciencieux astique le couperet de la guillotine qui va s'abattre sur Marie-Antoinette, et la gardienne du batyscaphe qui flotte sur les eaux, entre des trésors engloutis gardés par des sirènes, habillée on ne sait pas pourquoi en hôtesse de l'air, bâille aux manettes du sous-marin en tricotant un gilet pour son fils...

« Gallina-yéyé »

Les ramblas, avec leurs grands kiosques bâchés de blanc, leurs fleuristes et leurs oiseleurs, sont aussi belles le jour que la nuit. Le jour de Noël, elles deviennent un énorme caquetage, car chaque passant active sa « *gallina-yéyé* », une petite poule rouge ou verte posée sur un gobelet en plastique, qui caquète si l'on tire sa ficelle. Le mage Zahoreb, publicité vivante, noire et dorée, pour un grand magasin, prédit sous son gros sapin de beaux cadeaux aux petits enfants.

Dans la grande cathédrale, les fidèles se pressent devant le petit Jésus, en cire sur sa couche de paille, entre l'âne magnanime, la vache et des magnolias, et ils se signent devant lui, agenouillés, baisent ses pieds et semblent prélever, successivement sur ses joues et ses genoux, comme un baume précieux qu'ils répandent alors sur leur visage, en un signe de croix insistant. Une vieille prostituée entre dans la cathédrale pour accomplir les mêmes gestes, un blouson en peluche jaune râpé et une minijupe rouge, chancelante sur de hauts talons, et les vieilles femmes dignes aux visages recouverts de mantilles la regardent avec mépris.

Non loin de là, tout en bas des ramblas, un camion arrêté requiert l'attention des passants en projetant sur ses vitres des photos de guerre, d'enfants décharnés.

Le soir descend encore une fois, sur un ciel rose, et ses nuées d'étourneaux qui forment une masse vivante, élastique, sur la plaza Cataluna aux buildings surmontés des silhouettes en contreplaqué du cow-boy Wrangler et des bouteilles de Coca-Cola. Sur la promenade circulaire, tout autour de la place ronde bordée d'arbres où pépient joyeusement les oiseaux, un garçon vise un arbre avec un lance-pierres et du premier coup il en tombe un oiseau noir qui se débat sur la pelouse. Le garçon prend l'oiseau, et du haut de la balustrade, le jette d'un coup sec sur la pierre pour qu'il s'y fracasse.

Un petit garçon attendait en bas, avec sa sacoche et sa bicyclette. Il prend délicatement l'oiseau mort pour le mettre dans un cornet en papier, et il s'en va avec sa bicyclette, chez le marchand de volailles, ou chez l'empailleur, si l'oiseau n'est pas trop abîmé. Il a l'air heureux. ■

ROSY.

SOUVENIRS

Au bonheur des dames

La nostalgie ou le sourire montent des pages d'un album-souvenir, celui où « Marie-Claire » célèbre vingt-cinq ans de mode.

JEAN-FRANÇOIS CORNIER

SUR le papier glacé de nos souvenirs, en 1954, Françoise Sagan publie *Bonjour Tristesse*, et Simone de Beauvoir reçoit le Prix Goncourt pour *les Mandarins*. Pourtant, c'est *le Deuxième Sexe*, publié en 1949, qui fera entendre la voix royale du féminisme.

Pierre Mendès France réinvente la causerie au coin du feu, restreint les privilèges des bouilleurs de cru et invite les Français à boire du lait. Le new-look est alors celui d'Audrey Hepburn, et, pendant quelques années, les mannequins auront la tête fragile et le cou de cygne de Gigi. Ses collants de danseuse et ses ballerines constitueront aussi, en 1979, le vestiaire habituel de Jane Birkin... Les tissus synthétiques font leur apparition, mais ils coûtent encore plus cher que les vrais. Pourtant l'événement, c'est la réouverture de Chanel, avec les mêmes petits tailleurs qu'avant guerre, aux épaules carrées, avec leur blouse à nœud-cravate. Brigitte Bardot, qui n'a pas encore trouvé sa moue boudeuse, pose gentiment, dans un style mercerie, en ballerines, jupe longue et bustier, perles aux oreilles, un bouquet de fleurs entre les mains, gantée de chevreau noir jusqu'aux coudes. Bon chic - bon genre 1954. Deux ans après, elle tournera *Et Dieu créa la femme*. B.B. deviendra un sigle déposé.

En 1955, Ali Khan épouse Gilda, c'est-à-dire Rita Hayworth. On croit rêver, mais on ne rêve pas. Dès 1955, Jacques Fath lance sous la griffe « Fath Université » une collection jeune de prêt-à-porter. Cette année-là, deux apprentis modélistes, parmi sept mille, gagnent le concours organisé par le Syndicat de la laine : le croquis du manteau primé est celui de Karl Lagerfeld, et Matthieu Saint-Laurent a dessiné une robe rouge, fluide et moulée à la fois. En 1957, les premiers collants remplacent peu à peu les bas traditionnels. Le 15 janvier 1958, dans les salons gris Régence de l'avenue Montaigne, Yves-Matthieu Saint-Laurent signe sa première collection pour Dior...

La conception de la beauté change avec les années : en 1935, on imitait le style Danielle Darrieux ; en 1945, Dany Robin, et en 1955, Brigitte Bardot. Au début des années 60, l'IFOP demande aux femmes : « *Que remarque-t-on en premier chez vous ? Les yeux, le buste, les jambes ?* » Réponse : les yeux. Les jambes étalent à la mode de 1935 à 1955 (Marlène Dietrich). Le buste, de 1950 à 1959 (Marilyn Monroe, Martine Carole, Gina Lollobrigida, Sophia Loren, Jayne Mansfield). On apprend aussi que huit femmes sur dix modifient la nuance de leurs cheveux. En 1958, la mode est au teint de porcelaine ; en 1959, d'Orientale ; en 1960, Carita lance la première gamme de produits à « base cristal » : c'est le triomphe du teint naturel.

« L'Irrésistible »

Le soutien-gorge « l'Irrésistible » de Lejaby a un nom qui ne laisse aucun doute sur les transformations qu'il opère, et les succès qu'il déchaîne. Le gendarme de Saint-Tropez ne verbalise pas encore les baigneuses à seins nus... En 1962, Yves Saint-Laurent présente sa première collection : désormais, pour l'Amérique, Y.S.-L. sera — comme la baguette de pain — synonyme du génie français. Mais surtout, avec les *swinging sixties*, Londres devient *in* et Paris *out*. En devenant la rue la plus passante d'une Europe à laquelle la Grande-Bretagne n'adhère pas encore, Carnaby Street détrône *Piccadilly* — avant de céder le bitume à King's Road dans les années 70, époque à laquelle Liverpool dominera le football européen après l'Ajax d'Amsterdam et le Bayern Münich. Mary Quant invente la mini-jupe parce que, dit-elle, la mode, c'est avant tout ce qui éveille le désir de l'homme... Même Anne d'Angleterre et Jackie Kennedy l'adopteront. Les Beatles déclarent qu'ils sont plus célèbres que Jésus-Christ — et ils ont sans doute raison. Antonioni tournera *Blow up* entre Carnaby Street et Hyde Park, d'un Londres qui vit au rythme de la guitare basse de Bill Wyman, des Stones ; 1966 consacrera la ligne allumette de Twiggy : cette année-là, toutes les teenagers anglaises voudront maigrir. Vidal Sasoon crée ses fameuses coiffures géométriques, dans ses salons de New-Bond-Street. Courrèges met les femmes au carré. Ses mannequins dansent sur du jerk. Elles portent des bottes en chevreau blanc, des lunettes en celluloïd à monture blanche, des mini-robes futuristes, à damiers ou cerclées de rayures comme les maillots de rugby du Racing : Mondrian est revu par la mode cosmonaute et des tenues qui évoquent déjà le style jogging...

Marylin morte, sa succession est ouverte. Sera-ce Carroll Baker dont le style platiné évoque plutôt Jean Harlow ; Tuesday Weld, qui fut une troublante *Lolita*, ou Lee Remick, vedette d'*Autopsie d'un meurtre*, de Preminger ? Mais on s'apercevra vite que Marylin, avec sa solitude et sa voix de petite fille, était irremplaçable.

Maillots en studio

Les stars, d'ailleurs, feraient-elles moins rêver ? Les mannequins règnent sur les années 65-70. La mode a leur visage : Twiggy, qui jouera dans *The boy-friend*, de Ken Russell ; Jean Schrimpton, dite la Shrimp, la Crevette ; Verushka, l'exotique, qu'on verra surréalisante dans *le Satyricon*, de Fellini. En dépit de leur corps éternellement bronzé par le soleil des Caraïbes, de Rio ou des Bahamas (jusqu'à 1965 les maillots de bain étaient photographiés en studio, sous des spots, avec du faux sable blond), elles proposent une image, en apparence, moins inaccessible que celle des stars. Désormais, les lectrices de magazines veulent voir les robes qu'elles porteront sur des mannequins qui leur ressemblent — et que la célébrité du cinéma n'a pas transformés en noms magiques.

Dès 1966, Yves Saint-Laurent inaugure sa première collection de prêt-à-porter (en 1979, il comptera cent onze boutiques dans le monde). En 1967, Pierre Cardin n'a pas encore son alibi culturel : l'Espace Cardin, sa marque de chocolats ni sa ligne de meubles, mais il a déjà un ourlet d'avance sur tous les autres. Les grands couturiers vont diversifier leurs activités, créant des gammes de parfums, de foulards, de chaussures, de sacs, de bijoux, de stylos, d'accessoires griffés.

Entre 1950 et 1970 environ, chaque année marquait un millésime, une tendance : la robe fourreau en 1957 ; le retour de la maxi en 1970. Désormais, la haute couture, réduite au rôle de squelette doré pour une « élite », n'imposera plus ses diktats mais mimera les modes — multiples, contradictoires — de la rue. Le voyage obligé aux Indes, le *trip* à Katmandou, les raids à moto en Afghanistan, susciteront une mythologie de la liberté : la profession les « récupèrera » en présentant des collections inspirées du style hippie. Ainsi naîtra le « style gypsie ». 1968 et 1969 verront le triomphe des robes gitanes, des gilets afghans, aux tissus chatoyants, comme les superbes imprimés d'Ungaro aux mélanges inattendus de rayures, de pois et de fleurs. Le dénuement des clochards célestes de Jacques Kerouac et des disciples de Lanza del Vasto aboutit à cet exotisme détourné à la Pierre Loti : les cotonnades « made in India » sont remplacées par des écharpes-turbans en soie chez Saint-Laurent. Dior coiffe aussi ses mannequins d'un turban — mais dans un riche crêpe Georgette. Et les somptueuses tuniques « indiennes » de Jean Bouquin ont souvent été tissées à Lyon...

Cependant, l'un des acquis de cette décennie est une plus grande liberté du vêtement. Les femmes vont travailler en pantalon. Les robes fluides en tricot de Sonia Ryckel (qui a créé en 1962 le pull-chaussette) préfigurent les vestes déstructurées pour les hommes. Bref, la mode prend ses aises. On mélange sportwear raffiné et les trouvailles les plus hétéroclites : combinaison de motard et talon aiguille. Il suffit d'un accessoire, d'un gag : la mode actuelle adore ces clins d'œil, qui détournent un vêtement de sa destination professionnelle : salopette de peintre, veste Mao, blouson d'aviateur U.S., saharienne militaire. Les puces, les surplus américains, les marchés, les étalages de fripes supplantent les boutiques. Les pantalons de cuir viennent des punks. Les tee-shirts fluorescents, les bustiers, du disco. En 77, le massacre des bébés phoques entraîne une nouvelle mode : celle des fausses fourrures qui compensent, par leur côté gag, le luxe des vraies.

L'égalité des biches

Cette période de vingt-cinq années — que *Marie-Claire* qualifie joliment de « *chemin de la liberté* » — est marquée par la libération de la femme, la conquête de son indépendance. Le droit au travail se double du droit au plaisir. La pilule, la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse, marquent des étapes décisives. François Mauriac, interviewé en 1962, déclarait : « *Les femmes sont devenues les égales de l'homme, mais c'est l'égalité des biches et des chiens.* » Treize ans avant la loi Veil, André Maurois reconnaissait : « *Ce qui me trouble le plus, ce sont les expériences pré-matrimoniales des jeunes filles. Je redoute que cela ne s'établisse dans nos mœurs. Si l'on considère que les lois sont faites en fonction des mœurs, va-t-il falloir admettre cela ? Ce serait d'une grande tristesse.* » Cela est admis en 1974...

Dès 1954, Marcelle Auclair et son célèbre « Courrier du cœur » préfiguraient les confidences érotico-ménagères de Ménie Grégoire sur R.T.L., avant les consultations astrales de Mme Soleil dont les conseils combinaient la méthode Coué, la psychologie du joueur de poker et les prédictions d'Astro Flash. Les magazines féminins n'ont toujours pas résolu leur ambiguïté car les pages de mode exacerbent l'image d'une femme séductrice (or, la beauté ne peut pas se limiter à une activité narcissique réservée au seul plaisir de soi). Evelyne Sullerot pose cette question en 1966 : « *Une femme doit-elle séduire pour réussir ?* » Bien sûr, la réponse est non — que dément aussitôt la réalité des pages mode. En 1956, un magazine comme *Marie-Claire* conseille encore à ses lectrices : « *Plus élégante, vous serez plus heureuse.* » « *Pour qu'il pense toujours à vous, brodez-lui ses cravates.* » « *Pour lui plaire, restez mince.* » Les magazines féminins sont, à l'époque, aussi phallocrates que les hommes. La femme reste la meilleure ennemie de l'homme...

Mais, derrière ces années futiles, marquées par les caprices de la mode, il y a des années terribles : la guerre d'Algérie, le Vietnam, la guerre des Six-Jours, la famine au Sahel, le Bangladesh, la crise du pétrole, les « boat people ». La futilité est sans doute le sourire indifférent du malheur. ■

VARIATIONS

Une idée sur la naissance

BRUNO FRAPPAT

Le débat qui a opposé médecins et adeptes de la « naissance sans violence » n'a plus le caractère passionnel qu'on lui connut il y a encore deux ans. On ne prend plus le docteur Frédérick Leboyer pour un illuminé dangereux. Ou plus personne n'ose le dire. C'est que le manichéisme s'est brisé sur deux réalités.

D'abord, la pression sociale. Malgré les mises en garde solennelles prononcées du haut de leurs chaires par les sommités médicales — de gauche comme de droite — la demande des jeunes couples n'a fait que s'accroître. Les récits émouvants d'expériences vécues par des amis, l'euphorie ressentie par eux à la naissance « sans violence » de leurs enfants ont conquis même des méfiants. Les maternités qui s'en sont fait une spécialité ne désemplissent pas. Des services d'hôpitaux publics se sont ouverts progressivement à ce qu'il vaut mieux appeler un « état d'esprit » plutôt qu'une « méthode ».

Des opposants, médecins, sages-femmes, infirmières, qui refusaient hier ce qu'on leur avait présenté comme un risque extravagant, né de l'imagination et des fantasmes de quelques « poètes », se sont à leur tour convertis.

C'est une idée, non une « technique », qui a fait son chemin. Elle est tellement simple qu'on a scrupule à la rappeler et qu'on se demande d'où vient qu'elle ait pu passer pour inouïe, dangereuse, et même admirable.

Il s'agit d'affirmer que, dès le premier jour, un être humain doit être traité comme tel. C'est-à-dire accueilli avec attention et respect. Et non comme le produit « chosifié » d'une opération douloureuse. Cela, dans la très grande majorité des cas — les naissances non pathologiques sont, tout de même, les plus fréquentes, — se traduit par des attitudes physiques et psychologiques qui transforment en relation — et non en simple manipulation mécanique — le premier contact du petit d'homme avec la... société.

Les dévots de l'idole technologique n'ont pas eu de mots assez durs pour alerter l'opinion. A les en croire, toute naissance « sans violence » risquait de se transformer en mise à mort. Nous n'oublierons pas de sitôt les éructations furibondes d'un pontife de la Faculté nous menaçant de la mort de notre prochain enfant si nous persistions à accorder foi aux « élucubrations » des disciples de Leboyer.

La raison, aujourd'hui, a retrouvé un peu ses droits. On le doit, pour partie, au fait que la technicisation à outrance des premiers instants de la vie ne remporte pas que des victoires. Ce ne sont pas les maternités « sans violence » qui ont été récemment affectées, à Paris, par des drames qui ont abouti à la mort de plusieurs bébés. Ce sont les établissements les plus en pointe sur le plan technologique et scientifique. Preuve tragique, *a contrario*, que le risque ne disparaît jamais et que, parfois, le progrès crée des risques.

Secoués, et on le comprend, par ces drames, les donneurs de leçons de la sécurité à tout prix paraissent avoir renoncé (pour l'instant ?) à dénoncer la « naissance sans violence ». Peut-être ont-ils compris que ses partisans, eux aussi, voulaient le bien de l'enfant et des couples. A ce dessein, somme toute raisonnable, pouvait-on longtemps opposer des certitudes méprisantes ? ■

● Deux films sur la naissance sans violence viennent d'être réalisés. L'un, par deux jeunes Belges, Marc-Henri et Alexandre Wajnberg, intitulé *Heureux comme un bébé dans l'eau*, passera prochainement à Paris au cinéma La Clef. L'autre est un document réalisé par Médiane-Film (tél. : 322-99-53) dans une maternité de la banlieue parisienne à partir du beau livre d'Yves Blé et Jérôme Diamant-Berger intitulé *Voir naître* (édit. Encre).

Le Monde

UNE NOUVELLE INÉDITE

Fin de journée

par Jacques-Pierre Amette

Sa femme l'avait quitté. Oui. Cinq ans de vie commune se terminaient par un petit mot griffonné sur le dos d'une enveloppe de l'E.D.F. Philippe regarda par la fenêtre. Le boulevard Saint-Jacques était mouillé. Un homme ouvrait le coffre arrière d'une Volvo et s'essuyait les mains dans un grand rouleau de papier. Une ambulance passa sans bruit de sirène. C'était comme une jolie bande de film avec le son coupé, quelques rayures et grésillements et sans doute deux ou trois voisins qui dormaient. Les voisins étaient particulièrement vieux dans l'immeuble. Philippe plia l'enveloppe pour fabriquer un avion. Mais il s'empêtra et ne réussit qu'une espèce de cuvette avec, sur le côté, l'écriture sinueuse, entortillée, pataude, de Marine. Sale écriture. Et puis Marine, c'était un prénom à se méfier.

Philippe regarda l'heure sur le cadran de verre noir rectangulaire. Les chiffres à quartz scintillaient d'une manière monotone. On restait bloqué sur les 14 heures 24 minutes. Le 4 clignotait comme en pleine nuit, feux orange au carrefour.

C'est rassurant, pensa Philippe.

Non, ce n'est pas rassurant, pensa Philippe. Il vit trois voitures filer avec des rayures d'argent sur la chaussée. Quelques gouttes d'eau tachèrent la baie. Les nuages bougeaient. Tout cela était terriblement instable, si on y pensait. Non seulement, la vibration pneumatique du frigo, mais aussi, le compteur électrique qui avait parfois une succession de déclics. Philippe sortit une cravate de laine tricotée d'un bordeaux bien épais, puis une chemise oxford et une paire de *mocassins*. Promenade dans la forêt de Marly, un dimanche d'automne. Gadoue et tons fauves, ciel chargé de pluie, déprime. Philippe entra et sortit de son bureau, puis revint de nouveau auprès de la chemise étalée sur le lit. Les plis donnaient une forme grotesque. Philippe leva la tête et regarda le plafond. Oui. Marine était partie. Le plafond s'en foutait. Il était horriblement rectangulaire. Rien n'adoucissait ses angles. Rien. Les plafonds sont terribles, cruels, anguleux, lisses, terriblement lisses. Saletés de plafond. Dans la salle à manger, des tasses et des verres sales étaient empilés sur un plateau de laque noire. Marine lavait le plateau avec une éponge grasse. Philippe était entré :

« Tu as vu ma doublure d'imper ?

— Oui.

— *Qu'en penses-tu ?*

— Comme toi.

— *T'as vu ce que tu fais ?*

— Ce soir, tu prépares les côtes de porc ?

— *Oui, oui, oui, je fais les côtes de porc.* »

C'était terriblement difficile de parler avec Marine. C'était surtout fatigant. Ce n'était pas une femme, c'était une toile cirée. Ou bien elle avait mal au ventre, ou bien elle boitillait et il fallait garer la voiture n'importe où, en double file, pour lui éviter de parcourir cent mètres. Pourtant, Philippe aimait cette manière indécise et négligente de vivoter. C'était une présence familière, touchante à force d'être ici, pas loin, avec ses sweet-shirts, ses collants qui traînent, ses poudres de perlimpinpin, ses fards et ses magazines crasseux. Et puis, parfois, elle avait un geste souffrant, pas ordinaire du tout, discret, au milieu des invités. Philippe était le seul à le remarquer, c'était un signal, un aparté, presque une confidence.

Philippe descendit les deux marches qui menaient à la salle de bains. Il se sentit fatigué. Très fatigué. Il s'assit et prit sa respiration. Les gouttes d'eau tombaient dans la gouttière pour lui dire que Paris existait dehors. Il se frotta le visage avec un gant rêche. Oui mon vieux, Paris existe : ses grandes rues droites et tristes, le ciel plombé qui bascule vers la nuit, Montparnasse s'allume, les femmes sont ardentes, folles, brumeuses, enfouies, avec des regards de charbon et des fuites entre deux glaces. Retiens-toi. Son esprit s'amincit et fut une bande de soleil pas loin du Trocadéro. Là, il y avait quelques immeubles en pierre de taille. Il aimait les façades lourdes, les balcons ventrus, les pignons ardoisés, ces maisons en fer à repasser qui ressemblaient à des villes. Il retrouva un ticket de bus sous la bombe à raser. Marine ne prenait jamais le bus. Il n'y avait que lui, Philippe, pour affronter ces tas d'hommes et de femmes, debout, secoués par la vitesse et les coups de frein, avec des regards avides, un peu trop curieux parfois. Parfois, il se tâtait le menton ou la braguette, pour vérifier si quelque chose clochait. Mais non.

Les gens vous regardent. Ça brûle un peu, il faut tenir le coup. Vers les cinq heures, le téléphone sonna à l'autre bout du couloir.

« Bien, alors ?

— *Alors quoi ?*

— *On t'attend pour la répétition.*

— *Ah !*

— *Ben oui...*

— *Pourquoi ? Pour...*

— *Tu as bu ?*

— *Non.*

— *Ça va ?*

— *Oui. Oui...* »

Il suivit des yeux la fameuse rainure du plafond.

« *Tu vois*, continua-t-il calmement. *Le sexe, ce n'est pas époustouflant. Ce n'est pas ce qu'on dit... Marine est partie, j'ai une petite vie tranquille, tendre, tenace, gentille, qui coule, tu vois, rien de bien terrible... C'est comme la lutte des classes, ça continue, présent et doux, et les gens peuvent être heureux au milieu de ça...*

— *Mais*, interrompit Jean. *Tu m'entends ?*

— *Oui, très clair.*

— *On t'attend. On est six. Et on t'attend.*

— *J'arrive.*

— *N'oublie pas ton saxo.*

— *L'alto ?*

— *Oui. Germain est là aussi, avec son alto. Vous serez deux alto.*

— *Déprimant.*

— *Bon. Tu viens ?* »

Il resta là, Philippe avec ses yeux clairs, ses lunettes couvertes de buée. Il tira un rideau. Quelle curieuse idée : tirer un rideau. Le rideau resta là, pendu, droit, attendant sans doute d'être tiré dans un autre sens. Et le rideau d'en face, sur l'autre fenêtre, qui attendait aussi d'être tiré. Il y avait des gens qui devaient partir d'un pas confiant dans l'existence et puis un jour ils voyaient, mais ce qui s'appelle *voir*, des rideaux et tout devenait compliqué. Il fallait les plaindre.

Philippe les plaignit. Il monta dans sa R 4 et enveloppa son saxo dans une couverture de l'armée. Merde ! Contre le pare-brise, il y avait un carton d'invitation de Marine pour un cocktail à la télévision. Tant pis. Il démarra et laissa filer la voiture. Sous les inaltérables rayures de la pluie, le boulevard Raspail était secret, nuageux, mouillé et tendre. Les devantures, après Vavin, défilèrent comme des antres pleines de secrets féminins. Il y eut des feux rouges qui glissèrent au vert comme par enchantement ; la pellicule filait, fluide et hantée de pénombre, et les visages sautaient, joyeux, impromptus, au hasard des virages. Philippe pensa qu'il raconterait cette histoire de rideau à Gilles Pedrowski, le pianiste qui cherchait ses notes comme un pauvre myope.

« *Elle est partie sans laisser d'adresse*, dit-il aux musiciens en retirant son imper.

— *C'est dur ?*

— *Effarant.*

— *Vous n'étiez plus d'accord ?* demanda Pedrowski.

— *Non.*

Philippe ajouta :

— *Au moment où tout le monde parle de sexualité, elle devient un drame.*

— *Tu déconnes. Tu n'a jamais lu Freud.*

— *Je n'ai pas attendu Freud pour être malheureux.*

— *L'autre soir*, dit Jean, *j'ai raconté une histoire de masturbation. Philippe a rougi. N'est-ce pas que tu as rougi ?*

— *Vous êtes bêtes* », dit Philippe en sortant l'instrument de cuivre de son coffret velouté.

Philippe joua mal *Aïsha*, de Mac Coy Tyner. Il avait les jambes lourdes. Les autres terminèrent en buvant du calva. Ils parlaient. La conversation assommait Philippe. Il sortit dans la cour et écouta les gens dans l'arrière-boutique du pressing. La longue colonne vitrée de l'escalier s'illumina. Il plut. Une jeune blonde avec un air dédaigneux traversa la cour en remontant sa jupe droite. Elle eut l'air effrayé en voyant Philippe, épaules tombantes, figé, la tête en l'air, en train de se tâter la clavicule. Est-ce que j'ai un rhumatisme ? Voilà ce qu'il se demandait depuis des jours. Je me tasse drôlement.

Il monta prendre ses affaires et revint à sa voiture. Il avait une contravention. Il démarra. Non, il ne démarra pas. Quelque chose devait être mouillé sous le capot. Les autobus frôlaient la voiture. Je disais : « *A tout berzingue !* » jadis. La prochaine fois, au milieu des invités, je dirai : « *A toute berzingue ! Toute berzingue !* » Les fermetures nickelées de la boîte du saxo attendrirent Philippe. La boîte était sur le siège avant. Retour dans le quartier. Patates vapeur. Un coup de cognac et j'appuis sur les touches d'un téléviseur portable couleurs. Non. Je me souviens de cette femme qui demandait à Faulkner : « *Les romanciers se projettent toujours dans un personnage. Quel est votre personnage dans* Sanctuaire ? — *L'épi de maïs, madame. L'épi de maïs, madame.* » Quel génie ce type !

La voiture fit demi-tour et remonta le boulevard. On sentait qu'il y avait du monde sur les trottoirs, dans les parkings, les bus étaient de grosses masses éclairées, couvertes de condensation ; il y avait des serveuses partout dans les bars.

« *L'épi de maïs, madame*, marmonna Philippe. *Quel type ce Faulkner !*

— *Nom de Dieu ! quel type ! Quel type !* »

La familiarité du quartier lui plaisait. Le boulevard Arago était sombre, mouillé, touffu, tout luisant. Il roulait sur un canal, et sombrait dans des pensées très douces à force d'être remâchées.

Philippe traversa le gravier, pénétra dans l'immeuble, avec ses puits d'ombre, ses échos, le verre cathédrale qui filtrait des veilleuses d'arrière-cours. Il entendit le bruit frais des poubelles. Parfois, ne sachant trop où se poser, il allait respirer l'odeur moisie et cimentée de la cour. Les pigeons roucoulaient, les balais, les seaux, les produits ménagers s'empilaient contre des portes de service, délices.

Comme une suite de vagues qui s'enflent et ruissellent, les impressions venaient, sans fin et sans fond, une chimie de sels d'argent comme des photos anciennes, des souvenirs plus ou moins moches, plus ou moins arrangés. Il revit son bureau encombré de paperasses, de clichés, de cartons. Visages apaisés par la mémoire, étalés dans le glacis des épreuves. Il soupira et lança ses mocassins nonchalamment à l'autre bout de la pièce, comme on joue aux quilles. Il essaya de se concentrer sur une reproduction de femme nue, une page arrachée à un album Skira. C'était une lourde femme de Giorgione, avec un ventre laiteux et luminescent de tout le plaisir reposé qu'elle avait reçu des hommes. Elle avait les bras nus, des bras si nus que là, se disait-on, gisait le secret liquide, maternel, du peintre.

Et cette vieille paire d'espadrilles. Philippe contempla la paire d'espadrilles. Puis son regard remonta. Un presbytère. Un banc. L'angle d'un visage apaisé par la mémoire.

Voilà, c'est dans cet appartement, dans cette pièce, qu'il avait vécu ses années 70, les merveilleuses années 70 qui lui avaient flanqué des poches sous les yeux, et fait un peu réfléchir. Oui, l'avenir devenait incertain. Il sentit quelque chose sous son pied. Il ôta ses lunettes, se baissa et ramassa le morceau de papier mal plié. C'était l'enveloppe, avec la chère écriture conjugale entortillée. Il leva la tête. Les rideaux étaient tellement verticaux et immobiles que cela suggérait la mise en scène, la comédie, le traquenard.

Puis ce fut la nuit. Dehors les lampadaires jetèrent des cônes d'un brouillard fin, verdâtre, sur des tilleuls. En bas, il y avait la voiture, de l'autre côté du couloir, c'était le lit pas fait, les collants qui traînent, les nuits des occasions perdues. Alors Philippe froissa l'enveloppe avec l'horrible écriture, ouvrit la porte-fenêtre, huma l'obscurité et fit tomber la boule de papier sur l'auvent du marchand de légumes qui était toujours ouvert très tard.

Les immeubles, vers Denfert, ressemblaient aux collines de Nice, la nuit. ■

JEAN-PIERRE AMETTE, critique littéraire et romancier, a publié *le Congé*, *Elisabeth Skerla*, *Un voyage en province*, *les Lumières de l'Antarctique*, *la Vie comme ça*, *la Nuit tombante* et *Bermuda*.

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

La torture est proscrite

« Tous les hommes étant exposés aux attentats de la violence ou de la perfidie détestent les crimes dont ils peuvent être les victimes. Tous se réunissent à vouloir la punition des principaux coupables et de leurs complices ; et tous cependant, par une pitié que Dieu a mise dans nos cœurs, s'élèvent contre les tortures qu'on fait souffrir aux accusés dont on veut arracher l'aveu. La loi ne les a pas encore condamnés, et on leur inflige, dans l'incertitude où l'on est de leur crime, un supplice beaucoup plus affreux que la mort qu'on leur donne quand on est certain qu'ils la méritent. [...]

» Quand il n'y aurait qu'une nation sur la terre qui eût aboli l'usage de la torture, s'il n'y a pas plus de crimes chez cette nation que chez une autre, si d'ailleurs elle est plus éclairée, plus florissante depuis cette abolition, son exemple suffit au reste du monde entier. Que l'Angleterre seule instruise les autres peuples ; mais elle n'est pas la seule : la torture est proscrite dans d'autres royaumes, et avec succès. Tout est donc décidé. Des peuples qui se piquent d'être polis ne se piqueront-ils pas d'être humains ? S'obstineront-ils dans une pratique inhumaine, sur le seul prétexte qu'elle est d'usage ? »

Du *Commentaire sur le livre des délits et des peines*, « par un avocat de province » paru à Genève en 1766. L'ouvrage du marquis Beccaria, *Dei Delitti delle pene*, était de deux ans antérieur. L'« avocat de province » n'est que l'un des innombrables masques de Voltaire en personne.

JEAN GUICHARD-MEILI.

هكذا من الأصل